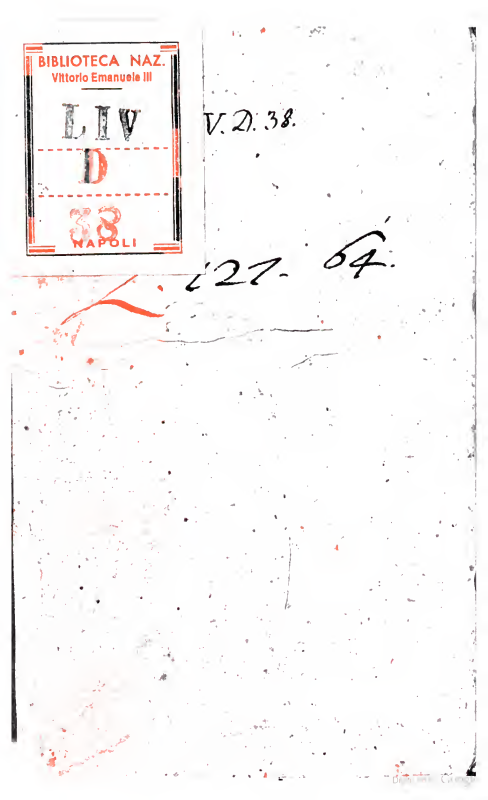



BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIV
D
38
NAPOLI
V. D. 38.
127. 64.






ARMAND JEA
DU PLESSIS
CARD. DUC DE
RICHELIEU

LA VIE
'ARMAND JEAN
ARDINAL DUC
DE
ICHELIEU,

ncipal Miniſtre d'Etat, ſous LOUIS XIII.
Roi de France & de Navarre.

Troiſiéme Edition revuë & augmentée.

Par Mr. LE CLERC.

TOME SECOND.

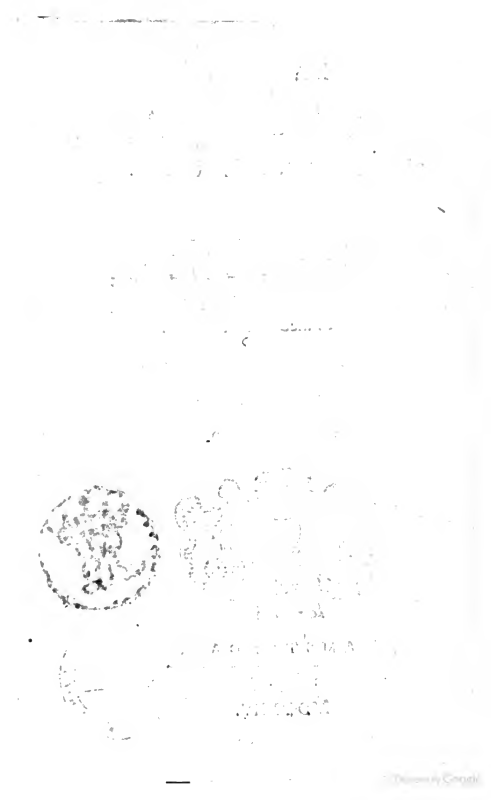




A AMSTERDAM,

Aux dépens de la Compagnie.

MDCCXIV.





LA VIE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

LIVRE QUATRIEME.

ntenant ce qui lui arriva, depuis la fuite de la Reine Mere en 1631. *jusqu'à l'an* 1634.

LA Reine-Mere étant ſortie du Royaume, comme je l'ai dit, il fut facile au Cardinal de faire accroire au Roi, que cette Princeſſe s'entendoit auparavant avec les Eſpagnols, chez qui le venoit de ſe retirer; ſans quoi elle n'auroit s oſé aller chercher un aſyle, ſur leurs terres. e Roi ſe laiſſa ſi fort prévenir de cette pene, qu'il fut impoſſible à la Reine-Mere de

l'en faire revenir. Dès lors, le Cardinal étant le ſeul, en qui le Roi ſe fioit, il ſe trouva le maître abſolu de toutes les réſolutions. Perſonne n'approcha plus de ſa Majeſté, que par ſon conſentement, & pour lui dire ce que le Miniſtre trouvoit à propos qu'on lui dît.

Marie, dès ſon arrivée à *Aveſnes*, écrivit *deux Lettres, l'une au Parlement de Paris, & l'autre au Prévôt des Marchands, & aux Echevins de la même ville. Elle diſoit dans la premiére, que les mauvais traitemens & les violences du Cardinal l'avoient contrainte de ſortir de France. Elle proteſtoit de ſon innocence & ſe plaignoit fortement de l'inhumanité, que l'on avoit euë de la tenir en priſon à Compiegne, & de ne vouloir pas ſeulement écouter ſes plaintes, contre le Cardinal; auſſi bien que de la maniére, dont on avoit traité le Duc d'Orléans. Elle demandoit enfin juſtice au Roi & au Parlement, & imploroit les bons Offices de la Cour auprès du Roi, ſi cela étoit néceſſaire. Dans ſa Lettre au Prévôt des Marchands & aux Echevins, elle faiſoit de ſemblables plaintes, & demandoit auſſi qu'ils la ſerviſſent auprès du Roi. Elle leur dit encore, entre autres choſes, *que ſi ce violent* (ce ſont ſes termes) *avec l'autorité du Roi, qu'il uſurpoit, lioit les mains à Meſſieurs du Parlement, à ſon ordinaire, & leur en penſoit ôter la connoiſſance, elle auroit recours au dehors & appelleroit toute la Chrétienté au ſecours de ſon innocence. Ce ne ſera pas*, ajoûtoit-elle, *avec des armes, comme il en effraye l'eſprit du peuple, & en irrite celui du Roi, par l'interêt de la conſervation de*

* *Dattées du 27. de Juillet. Voiez-les dans Aubery Mem. T. I. p. 374.*

son Etat; je n'y veux que des offices, mais si issants, qu'il faudra renoncer aux Loix de la ture & de la justice, si je n'en viens à bout.

Elle écrivit aussi au Roi, *quelques jours rès, une Lettre assez forte, où elle se plaioit de ce qu'il se laissoit surprendre par le Carial, qui lui faisoit accroire tout ce qu'il vouit, & qui abusoit cruellement de son autorité. le assure que ce Prélat ne craignoit rien tant, e de la voir réünie à son fils; ce qui paroisit en ce qu'il l'avoit toûjours voulu éloigner lui, & n'avoit jamais parlé de la faire retourr; non seulement de peur qu'elle n'assistât x Conseils du Roi, mais encore de peur qu'elne le vît. *Voulez-vous*, lui dit-elle, *revoir tre Mere & vôtre Frere à vos pieds, & remete vôtre esprit en repos & toute la France? Donz la sureté nécessaire, & vous verrez s'il nous tendra, & s'il ne s'enfuira pas, aussi-tôt qu'il entera que vous nous voulez voir.* Elle ajoûte 1 peu plus bas: *Vos actions sont connues, dites-us, à toute la Chrétienté. Cela est bon pour la erre ——— mais non pas pour vôtre naturel en on endroit, où vous allez renoncer publiquement, vous me traitez de la sorte.* Enfin elle demane justice au Roi, & tâche autant qu'elle peut 'émouvoir sa pitié.

Mais le Roi, loin d'être touché de ses plains, après avoir reçû sa Lettre, publia une nouelle Déclaration, † où il diffamoit cette Prineffe & le Duc d'Orléans, & faisoit au conaire l'éloge du Cardinal. Il disoit entre autres hoses, que les mauvais Conseillers de son Frere avoient porté, contre le devoir de sa naissance

A 2 & le

* *Le 5. d'Août. Aub. Mem. T. I. p.* 377.

† *Le 12. d'Août. Voyez Aubery, Vie du Card. Liv. IV. c.* 18.

& le respect qu'il lui devoit, à lui écrire des lettres pleines de calomnies, & d'impostures contre le Gouvernement: Qu'il avoit accusé, contre toute verité & raison, *son très-cher & bien-aimé Cousin le Cardinal de Richelieu* d'infidélité & d'entreprise contre la personne de S. M. celle de la Reine-Mere & la sienne, & contre l'État : Que depuis quelque tems, la Reine-Mere s'étoit laissée aller à de mauvais Conseils, & à prendre plus de part dans les desseins du Duc d'Orléans, qu'elle ne devoit; peut-être sur les mauvais bruits que quelques personnes, faisant profession de Sciences curieuses & mauvaises, faisoient courir, pour leur donner esperance d'un prompt changement : Qu'ayant prié la Reine-Mere de le secourir de ses avis, comme elle avoit fait auparavant, elle avoit répondu qu'elle étoit lasse de se mêler d'affaires, & qu'elle ne vouloit plus avoir de part en ses Conseils; ce qui avoit fait comprendre qu'elle étoit déterminée à demeurer liée aux desseins du Duc d'Orléans : Que là-dessus, il avoit pris résolution de se séparer d'elle pour quelque tems (*c'est ainsi que le Cardinal parloit de la prison de la Reine-Mere, qu'il appelloit une séparation*) & de la prier d'aller à Moulins; ce qu'elle n'avoit pas voulu faire : Qu'elle avoit seulement offert d'aller à Nevers, pendant que Monsieur étoit à Orléans, pour être plus près de lui, & qu'elle l'avoit refusé, quand elle avoit appris qu'il n'y étoit plus: Qu'étant ensuite partie de Compiegne, elle avoit envoyé une Requête au Parlement de Paris, pleine de faits supposez & calomnieux, contre le Cardinal de Richelieu; & écrit une Lettre à S. M. qui contenoit divers prétextes recherchez pour colorer
sa

la sortie, & des plaintes contre le Cardinal, qui n'avoient d'autres fondemens que des calomnies & des inventions, suggerées par les mauvais Conseillers de Monsieur: Que les uns & les autres tendoient, par mêmes moyens, à la subversion de l'autorité Royale & du Royaume: Que non contente des premieres calomnies, qu'elle avoit écrites à S. M. elle s'étoit laissée aller à écrire de nouveau au Parlement & au Prévôt des Marchands de Paris, pour les faire soûlever & donner exemple aux autres: Que confirmant toutes les Déclarations précédentes, il déclaroit criminels de Léze-Majesté, & perturbateurs du repos public tous ceux qui se trouveroient avoir participé à de si pernicieux & de si damnables desseins; que d'avoir soustrait la Reine-Mere & le Duc d'Orléans de son obéïssance & de les avoir induits à sortir du Royaume, comme aussi tous ceux qui les avoient suivis & qui étoient avec eux: Qu'il vouloit qu'on procédât contre eux, & défendoit d'avoir aucune intelligence avec la Reine-Mere, ni avec Monsieur, sous quelque prétexte que ce fût; & que si on en recevoit quelques Lettres, on eût à les envoyer aux Juges Royaux des Provinces, où l'on seroit, ou au Garde des Seaux: Que les Fiefs qu'ils possedoient, mouvans nuëment de la Couronne, seroient saisis & après reünis au Domaine, & eux privez de leurs Charges, Dignitez & Offices, & tous leurs biens saisis, pour être confisquez.

Ce dernier article ne s'étendoit pas seulement à ceux, qui avoient suivi la Reine-Mere & Monsieur, mais encore à eux-mêmes; le Doüaire de la Reine, & tous les revenus du Duc d'Orléans furent saisis. Pendant que le Roi deshonoroit

de la forte sa Mere & son Frere, & qu'il leur ôtoit les moyens de subsister, pour avoir osé vouloir faire chasser le Cardinal de Richelieu; il combloit d'honneurs, & de bienfaits cet heureux Ministre. Sa terre * de Richelieu fut érigée en Duché & Pairie, & il y eut ensuite contestation entre les Chambres du Parlement, à qui recevroit ce Prélat, en qualité de Duc & Pair. Enfin l'on conclut que ce seroit la Grand' Chambre, celle de l'Edit, & celle de la Tournelle assemblées; † & il fut prêter le serment accoûtumé, & prendre séance dans le Parlement, accompagné du Prince de Condé, des Ducs de Montmorenci, de Chevreuse, de Montbazon, de Rets, de Ventadour & de Crequi, des Maréchaux de Vitri, d'Etrées, & d'Effiat, & de plusieurs autres personnes de qualité. Depuis ce temps-là, on le nomma *le Cardinal-Duc*, comme l'on appelloit Olivarès, premier Ministre du Roi d'Espagne, *le Comte-Duc*. Le Roi lui donna encore le Gouvernement de Bretagne, qui étoit vacant, depuis quelque temps, par la mort du Maréchal de Themines. Ce Gouvernement ne pouvoit tomber entre les mains de personne, à qui il fût si avantageux qu'au Cardinal; qui étoit Sur-Intendant de la Navigation & du Commerce, & ne pouvoit presque exercer sa Charge, sans être Maître des Ports de Bretagne. C'étoit en même temps, un refuge assuré, en cas que le Roi vînt jamais à changer de volonté envers lui. Ainsi ce qui étoit un crime capital, dans les Huguenots, qui faisoient une partie considerable de l'Etat; & ce qui suffisoit, pour faire chasser les premiéres personnes du Royaume,

* *Par des Lettres expediées à Monceaux au Mois d'Août.*
† *Le 4. de Septembre.*

Royaume, après le Roi, à moins qu'elles ne voulussent être en prison, étoit une juste récompense des grands services du Cardinal de Richelieu. Le Prince de Condé, que l'on envoyoit de Province en Province pour appaiser les esprits, qui pouvoient trouver étrange la grandeur excessive d'un Ministre, qui l'avoit autrefois fait mettre en prison, alloit bassement publier ses loüanges par tout le Royaume; sans pouvoir néanmoins gagner la faveur d'un homme, qui ne pouvoit rien souffrir, qui lui fit quelque ombrage. Il avoit * en 1628. fait le Panegyrique de ce Ministre, dans les Etats de Languedoc, en termes dignes d'un homme qui auroit manqué de pain, & qui n'en auroit pû gagner d'une autre maniére; mais ce n'étoit rien, en comparaison de ce qu'il dit dans l'Assemblée des Etats de Bretagne. Je rapporterai ses propres termes, afin que l'on juge par là ou de la bassesse du Prince, ou de l'autorité du Ministre. † *Parmi le nombre infini des obligations que vous avez au Roi*, leur-dit-il, *soit pour vous avoir conservé vos Privilêges, soit pour avoir traité la Province de Bretagne avec de grands avantages, & presque dans l'impossible, eu égard aux autres de son Royaume; vous lui en avez une récente, plus grande, de vous avoir donné Monsieur le Cardinal de Richelieu pour Gouverneur; auquel la doctrine & les bonnes mœurs acquirent en sa jeunesse un Evêché, ses merites le Chapeau de Cardinal, ses services & sa capacité l'emploi dans les affaires, sa valeur la Généralité de plusieurs Armées, sa fidélité & son amour envers la personne du Roi l'affection cordiale de Sa Majesté, & pour marque*

 que

* *Voyez Aubery Liv. II. c. 17.*
† *Aubery, ibid. Liv. IV. c. 19.*

que d'icelle & de sa confiance les Charges & Gouvernemens, qu'il possede & tient de sa main. Desquelles choses, bien que grandes & considerables, nous pouvons dire toutefois qu'elles ne sont encore que la moindre partie de la récompense qu'il mérite justement, d'avoir en sa premiere Dignité, confondu l'Hérésie, en la seconde, soûtenu l'Eglise; en ses emplois, fortifié l'Etat par ses conseils, par sa valeur abatu & défait la rebellion & avancé les limites de la France, dans l'Italie, Lorraine & Allemagne; & par sa fidélité, avec un soin continuel, veillé à la conservation du Roi; sous les commandemens duquel il a toûjours agi comme cause seconde, dans les grandes affaires qu'a euës, & qu'a encore Sa Majesté, pour rétablir le Royaume dans sa splendeur. Le Prince devoit plûtôt dire comme *cause prémiére*, puis que le Roi ne faisoit que suivre les mouvemens de son Ministre; & il y auroit eu au moins cela de vrai dans cette Harangue, digne de quelque pauvre Prêtre affamé, & non d'un Prince, qui avoit autrefois aspiré à la Couronne. Car enfin que restoit-il à faire au Roi, en faveur du Cardinal, que de l'associer à la Couronne, par une Déclaration expresse; ou plûtôt de la lui céder, puis qu'il n'avoit reçû que *la moindre partie de la récompense qu'il méritoit*? Après cela, il n'y avoit pas lieu de s'étonner, si les Particuliers flattoient le Cardinal; puis que les Princes du Sang l'encensoient, d'une maniére si honteuse. Aussi peut-on presque marquer ce temps-là comme l'Epoque de l'extinction de ce généreux amour de la Verité, qui fit autrefois, pour parler ainsi, des Martyrs parmi les Payens mêmes. On n'a presque vû en France, depuis cette autorité excessive du Cardinal, que des flatteries ou-

outrées, & des Histoires faites exprès, pour s'avancer aux dépends de la verité.

Le même Prince, * dont j'ai rapporté les paroles, fut envoyé par le Roi en Provence, sous prétexte d'y faire assembler les Etats; mais en effet pour voir quelle étoit la disposition des esprits, pour observer la conduite du Duc de Guise, que le Cardinal haïssoit, & pour diminuer l'autorité du Gouverneur de la Province, par la Dignité de sa personne, & par le pouvoir qu'il avoit reçû du Roi. Le Cardinal avoit fait nommer le Marquis de S. Chamond, pour Lieutenant de Roi en Provence, dans le dessein de traverser le Duc de Guise, en ce qu'il pourroit entreprendre contre l'autorité du Ministre. Le Prince de Condé écrivit au Duc de Guise, pour le prier de se rendre à Avignon, afin de conferer ensemble, touchant quelques affaires, qui concernoient la Couronne, sans lui dire ce que c'étoit. Ce Duc se choqua de cette maniére de proceder, il répondit qu'il ne pouvoit voir le Prince, que sur les Frontiéres de Provence, & se plaignit au Cardinal de la hauteur, avec laquelle on le traitoit. On avoit dit au Roi, que le Duc s'entendoit avec les Espagnols, & avoit dessein de faire venir de leurs Troupes dans son Gouvernement. On dit même que le Duc de Feria avoit reçû ordre d'envoyer deux mille Italiens & cinq-cens Espagnols à Barcelone, pour les faire embarquer ensuite pour la Provence. Soit que cet avis fût veritable, & que le Duc de Guise eût recherché le secours des Etrangers, pour se soûtenir contre le Ministre; ou que ce fût un artifice de ses ennemis, qui faisoient donner au Roi les avis

A 5 qu'ils

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 360.*

„ comme Chrétien & comme obligé à Leurs „ Majeſtez, les reconcilier, afin de n'avoir pas „ occaſion de ſervir le Roi contre ſa Mere: „ Que ne ſâchant pas d'avoir jamais offenſé „ cette Princeſſe, il l'avoit priée de lui dire en „ quoi elle ſe plaignoit de lui, & de ſuppoſer, „ ſi elle vouloit, quelque tort qu'il ne lui eût „ point fait, pour ſoûtenir ce qu'elle avoit dit; „ parce qu'il ne la contrediroit point, & que „ paſſant condamnation, il lui en demanderoit „ pardon en public; mais qu'elle n'avoit ré- „ pondu autre choſe, en préſence du Roi, ſi „ ce n'eſt qu'elle ne ſe reconcilieroit jamais „ avec lui: Que le tort qu'elle ſe plaignoit lui „ avoir été fait, étoit celui qu'elle diſoit que le „ Cardinal avoit fait au Roi & à l'Etat: Qu'il „ l'avoit ſervie, pendant quatorze ans, avec „ toute la fidélité & tout le zele poſſible, mais „ que s'étant brouillée avec lui, elle ne vou- „ loit pas entendre parler de reconciliation, & „ cherchoit tous les jours les moyens de le faire „ aſſaſſiner, ce qui l'obligeoit à penſer à la con- „ ſervation de ſa vie, & de ſa Fortune: Que „ pour cela, il n'avoit pas refuſé les graces, „ que le Roi lui avoit offertes, de changer les „ Miniſtres, qui lui déplaiſoient: Que la Reine „ n'avoit jamais été priſonniere, & que pour „ lui faire voir qu'elle étoit libre, on avoit ôté „ les Soldats, qui étoient autour d'elle: Qu'el- „ le avoit tort de s'être retirée ſur les terres „ d'Eſpagne, & que ces brouilleries étoient ve- „ nuës ſi loin, que le Roi ne pouvoit plus ſe „ raccommoder avec ſûreté.

Ces diſcours firent croire à Gondi la même choſe, que pluſieurs perſonnes avoient ſoup- çonnée; c'eſt que le Cardinal avoit ſû que la Reine-

Reine-Mere penſoit à ſe retirer, & qu'il avoit bien voulu lui en donner les moyens; afin d'avoir occaſion de l'accuſer d'avoir eu des intelligences avec les Eſpagnols, & d'empêcher que les Peuples ne fuſſent trop choquez de ſon exil. Le parti de cette Princeſſe, qui étoit joint avec celui de Monſieur, étoit extrémement foible, parce qu'ils manquoient d'amis & d'argent. Les rigueurs, que l'on avoit exercées contre ceux qui les avoient ſuivis retinrent bien des gens, qui les auroient aidez; & la Reine-Mere ne pouvoit trouver de l'argent, ſur ſes pierreries, parce qu'on craignoit que le Roi ne les redemandât, comme appartenantes à la Couronne. Le Roi de ſon côté étoit ſi irrité contre ſa Mere, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il s'y fiât jamais; ſoit à cauſe de ſes intelligences avec les Eſpagnols, ſoit parce qu'elle s'étoit déclarée pour le Duc d'Orléans; qu'elle croyoit devoir monter ſur le Thrône, après la mort du Roi, qui, ſelon les prédictions, devoit arriver bien tôt. Afin de confirmer le Roi dans ſa mauvaiſe humeur contre elle, on fit une recherche exacte de ceux que la Reine avoit conſultez ſur l'Horoſcope de Sa Majeſté. *Senel*, Médecin du Roi, & *du Val*, furent condamnez aux Galeres; pour l'avoir examiné, & avoir fait des prédictions ſiniſtres contre la vie de Sa Majeſté.

Le Duc d'Orléans, qui avoit toûjours entretenu commerce avec le Duc de Lorraine, tâcha de le porter à appuyer ſon parti; & ce Prince leva alors quelques Troupes, ou pour profiter de ces brouilleries, ou pour ſe défendre contre les Suédois, qui menaçoient ſes Etats. Le Cardinal, qui n'étoit pas ami de la Maiſon

de Lorraine, & qui craignoit qu'elle ne fortifiât le Parti de Monsieur, prit cette occasion pour lui faire déclarer la guerre. Le Roi envoya en Lorraine les Marêchaux de la Force & de Schomberg, avec une Armée, & ordre de prendre diverses Places dépendantes des Evêchez de *Mets*, de *Toul* & de *Verdun*, que l'on disoit avoir été usurpées par le Duc de Lorraine; & d'attaquer sur tout *Moyenvic*, dont l'Empereur s'étoit saisi, par le conseil & avec le secours de ce Prince.

Le Roi & le Cardinal avoient dessein d'y aller en personne, mais auparavant il falloit mettre ordre à faire executer les Déclarations contre ceux, qui étoient dans le parti de la Reine-Mere. La Cour craignoit que si l'on s'en remettoit au Parlement, cette execution ne traînât en longueur, parce que le Parlement n'agissoit que malgré lui, & qu'il faudroit observer les formalitez ordinaires. Outre que la justice le demandoit, il étoit dangereux d'épouser trop violemment les passions du Ministre contre Monsieur; qui pendant que le Roi n'avoit point d'enfant, étoit regardé comme l'Héritier présomptif de la Couronne. Ainsi le Cardinal, qui n'a jamais aimé les anciennes procedures, que quand elles lui étoient favorables, fit en sorte que le Roi résolut d'établir une Chambre de Justice; pour procéder à la rigueur contre ceux qui favorisoient sa Mere & son Frere, & sur tout contre ceux qui étoient sortis du Royaume avec eux.

Le Parlement refusa de verifier la Déclaration, concernant l'établissement de cette nouvelle Chambre; à moins que les Membres, qui la composeroient, ne fussent tous pris de son Corps.

Corps. Le Roi lui envoya là-dessus une jussion, pour faire lever cette opposition, & le Parlement se contenta de demander que le *Substitut* & le *Greffier* de cette Chambre fussent pris de sa Compagnie Mais le Ministre, qui ne vouloit pas que l'on pût absoudre, ou differer de condamner ceux qu'il vouloit perdre, engagea le Roi à établir par Lettres Patentes * cette Chambre à l'Arcenal; sans y mettre qui que ce fût du Parlement, mais seulement deux Conseillers d'Etat, six Maîtres des Requêtes, & autant de Conseillers du Grand Conseil. Depuis le Roi établit encore une autre Chambre du Domaine, pour suivre la Cour, & executer ses ordres,

Cependant le Parlement, voyant que son autorité seroit anéantie, & que l'innocence de personne ne seroit en sûreté, contre l'autorité du Ministre, si l'on prenoit la coûtume d'agir par des procédures extraordinaires, fit une Assemblée de toutes les * Chambres; où il fut conclu que l'on feroit une remontrance au Roi, touchant les Commissions extraordinaires, & en attendant défense aux Commissaires de travailler à leur Commission; & que l'on ordonneroit au Chevalier du Guet d'executer les jugemens du Parlement. Il s'assembla encore le 10 & le 12. de Décembre, & rendit un Arrêt, selon cette résolution. Le Roi l'ayant sû, fit casser cet Arrêt dans son Conseil le 16. de Décembre & ordonna que les Présidens *de Belliévre* & *Seguier*, qui avoient assisté à cette déliberation, & les Conseillers, qui avoient souscrit l'Arrêt, comme aussi les plus anciens des

* *Du 23. Septembre 1631.*
* *Le 28. de Novembre.*

Pré-

Présidens de la seconde, de la troisiéme, de la quatriéme, & de la cinquiéme Chambre des Enquêtes, & les plus anciens Conseillers de chacune de ces Chambres, se rendissent dans quinze jours où seroit la Cour.

L'Armée du Roi s'étoit cependant saisie des Places de Lorraine, sur lesquelles il avoit des prétentions, excepté de Moyenvic; qu'elle attaqua, au nom de l'Evêque de Mets, parce que le Roi ne vouloit pas se déclarer ouvertement contre l'Empereur. Cette place, se trouva mal fournie, & se rendit le 27. de Decembre. Le Duc de Lorraine n'étant pas non plus en état de résister à l'Armée Royale, ne pensa qu'à arrêter ses progrès, au meilleur marché qu'il lui seroit possible. Il se rendit à Mets, où le Roi & le Cardinal étoient venus, & en fut très-bien reçu en apparence.

Quoi que le Comte de Soissons se fût raccommodé avec le Cardinal, depuis quelque temps, ce Ministre ne lui donna aucune marque de confiance; que depuis que la Comtesse de Soissons lui eût fait proposer * le Mariage de son Fils, avec la Marquise de Combalet; ce qui avoit donné lieu à la Reine Mere de dire au Roi, que le Cardinal vouloit faire tomber la Couronne sur la tête de ce Prince. Le Roi pour témoigner encore par là le peu de cas, qu'il faisoit des avis de sa Mere, & la confiance qu'il avoit au Cardinal, laissa, en allant en Lorraine, le Comte de Soissons, comme son Lieutenant Général à Paris & dans les Provinces voisines.

Pour revenir aux affaires d'Italie, sur lesquelles le Cardinal n'avoit pas moins l'œil, que sur

* *Aubery, Vie du Card. Liv. IV. c. 23.*

fur les autres; le Duc de Mantouë s'accommoda avec le Duc de Guaftalle, par l'intervention du Nonce Pancirolo, & des Ambaffadeurs de l'Empereur & du Roi de France. Le plus difficile Traité fut celui de *Querafque*, où fe trouverent *Matthias Galas* pour l'Empereur, & le Marêchal de Thoiras & Servien pour la France. Le Nonce faifoit la fonction de Médiateur; & le Duc de Savoye y étoit en perfonne. Après de longues negotiations, on y conclut diverfes chofes, dont je ne rapporterai que les principales.

Le Duc de Mantouë * s'accommoda avec l'Empereur & le Duc de Savoye à ces conditions, par lefquelles l'Efpagne & la Savoye rentroient auffi en bonne intelligence avec les François: I. Que le revenu de dix-huit mille écus, que le Duc de Savoye devoit avoir dans le Montferrat, avec la Ville de Trin, feroit réduit à quinze mille, & l'écu évalué à vingt deux florins: II. Que le Duc de Savoye fouffriroit qu'on tirât du Piémont tous les ans pour Cafal, dix mille facs de grains, & d'autres vivres, fans payer aucune impofition: III. Que tous les biens occupez de part & d'autre feroient reftituez, dans l'état où ils fe trouveroient: IV. Que le Duc de Mantouë feroit mis en poffeffion des Duchez de Mantouë, & de Montferrat, d'abord après la conclufion du Traité; excepté de ce qui devoit être remis au Duc de Savoye, qui l'auroit dès que l'inveftiture de l'Empereur, pour le Duc de Mantouë, auroit été reçûë: V. Que le Baron Galas commenceroit à reconduire en bon ordre les Troupes de

* *Le 6. d'Avril. Voiez Siri Mem. Rec. T. VII. p. 363. & l'Hift. du Marêchal de Thoiras. L. III, c. 2. & fuiv.*

de l'Empereur, vers l'Allemagne, hors des terres du Mantouan & du Montferrat. VI. Que les Troupes, qui étoient dans l'Etat de Venise, s'en retourneroient aussi. VII. Qu'elles commenceroient à se retirer le 8. d'Avril, & qu'elles continueroient à le faire, sans délai, & sans desordre; jusqu'à ce que toute l'Armée fût sortie, excepté les Garnisons de Mantoue, de Porto & de Canetto. VIII. Que le même jour, Thoiras & Servien commenceroient à faire retirer d'Italie les Troupes de S. M. T. C. par les terres de Savoie, sans y commettre aucun ravage; mais qu'ils laisseroient garnison à Pignerol, à Briqueras, à Suse, & à Avilliane, les chemins demeurant néanmoins libres, sans aucuns logemens de gens de Guerre. IX. Que le même jour le Duc de Savoie sortiroit de Moncalvo, & des autres Places qu'il occupoit dans le Montferrat, excepté de celles, qui lui étoient remises par ce Traité; de sorte que le 20. d'Avril toutes les Places prises, par les Armes de l'Empereur, du Roi de France & du Duc de Savoie dans le Mantouan, l'Etat de Venise, le Montferrat, le Piémont & la Savoie seront remises entre les mains de leurs Seigneurs, excepté Mantoue, Porto, Canetto, Pignerol, Briqueras, Suse, Avilliane, & au 8. de Mai au plus tard, toute l'Armée de l'Empereur seroit en Allemagne. X. Que Galas donneroit promptement avis, par un Courrier exprès, de ce Traité à l'Empereur; lequel étant reçû, S. M. I. donneroit au Duc de Mantoue l'investiture des deux Duchez de Mantoue & de Montferrat, & des autres terres qui en dépendent, excepté de celles qui étoient assignées au Duc de Savoie, & de celles qui pourroient appartenir au Duc de Guastalle; & que cette

Investiture viendroit en Italie quinze jours après la date de ce Traité, ou au moins qu'on y recevroit nouvelle qu'elle seroit expediée. XI. Qu'après cela on commenceroit à demolir les Fortifications, pendant quinze jours, & qu'en cas que la démolition ne fût pas achevée, on ne laisseroit pas de rendre les Places. XII. Que la quinzaine étant échuë le 23. de Mai, le Baron Galas retireroit la Garnison de Mantouë, & que le même jour le Maréchal de Thoiras rendroit au Duc de Savoie Pignerol, Briqueras, Suse, & Avilliane. XIII. Que dans le même tems le Baron Galas retireroit toutes ses Troupes des Etats, des Forêts & des Passages qu'il tenoit dans le Païs des Suisses & dans la Valteline; toutes lesquelles Places demeureroient à la libre disposition des Grisons, comme auparavant. XIV. Que pour l'assurance de la restitution des Places, on donneroit des ôtages de part & d'autre, dans le tems de quinze jours accordez pour la démolition; savoir, de la part de l'Empereur, les Colonels *Chiesa*, *Picolomini* & *Visleben*, & de la part du Roi de France le Marquis de *Tavanes*, *Nerestan* & *Aiguebonne*; & que ces ôtages seroient consignez, entre les mains de Sa Sainteté, qui promettroit de les garder sûrement; s'obligeant de les rendre à celui qui auroit satisfait, & de lui donner encore ceux de celui qui n'auroit pas tenu le Traité.

Ce sont-là les principaux articles du Traité de Querasque; je ne m'arrête pas à ceux, qui ne sont pas nécessaires à la suite de cette Histoire. Mais outre ce Traité, que l'on publia, il y eut un article secret; par lequel il fut dit que pour prendre de plus grandes sûretez, que celles des ôtages, l'on remettroit les Citadelles

de

de Suse & d'Avilliane entre les mains des Suisses, également Alliez du Roi de France & du Duc de Savoie, & qu'ils jureroient de les rendre au Duc de Savoie, aussi-tôt qu'on auroit des nouvelles assûrées de la remise des Forts des Grisons ; mais qu'en cas que cette restitution ne se fit pas, dans le tems arrêté, ils remettroient ces Places entre les mains du Maréchal de Thoiras, ou de tel autre, qu'il plairoit au Roi de nommer.

Il y eut encore deux autres Traitez particuliers pour le Duc de Savoie, dont l'un spécifioit * les terres, que ce Prince devoit avoir dans le Montferrat ; & l'autre † concernoit la restitution de la Savoie, & des Places du Piémont. Il se trouva ensuite de nouvelles difficultez, pour l'execution du Traité général, mais que l'on accommoda, ‡ quelque tems après ; de sorte qu'enfin la Paix d'Italie fut concluë, & le Traité executé au mois de Septembre ; au moins en apparence.

Les Suisses § entrerent dans les Places, qu'on leur devoit remettre, & le Pape reçût les ôtages, qu'il fit garder dans la Citadelle de Ferrare. L'investiture de l'Empereur, pour le Duc de Nevers, fut remise à l'Évêque de Mantouë ; & le Duc de Guastalle envoya à l'Empereur un Acte, par lequel il se désistoit de l'opposition qu'il y avoit apportée. Le terme marqué par le dernier Traité étant venu, la Savoie & Briqueras furent rendus au Duc de Savoie, & les passages de la Valteline abandonnez par les Imperiaux.

* *Voyez-le dans Siri Mem. Rec. T. VII. p.* 374.
† *Signé le* 30. *de Mai. Ibid. p.* 383.
‡ *Le* 19. *de Juin. Ibid. p.* 387.
§ *Siri Mem. Rec. T. VII. p.* 413.

periaux. L'Etat de Mantouë, excepté Porto & Canetto, fut remis au Duc de Mantouë, & les François fortirent du Piémont, du Montferrat & de la Savoie ; pendant que les Efpagnols fortoient de l'Etat de Venife, du Mantoüan & du Montferrat. Le 15. de Septembre, on remit Sufe & Avilliane au Duc de Savoie, Porto & Canetto au Duc de Mantouë. Le 24. les Allemands abandonnerent Mantouë, & les François Pignerol, au moins comme on le crut ; après quoi le Pape fit mettre les ôtages en liberté.

Tout paroiffoit au dehors parfaitement en paix, lors que l'on vit que de côté & d'autre on n'avoit penfé qu'à fe tromper réciproquement. Il y avoit long-tems que Victor Amedée avoit eu du penchant à s'accommoder avec la France, qui tenoit une partie confiderable de fes Etats; & Mazarin, qui s'en étoit apperçu, lui avoit fait entendre, que pour faire entrer entierement cette Couronne dans fes interêts, & lui donner lieu de fe fier en lui, il falloit remettre au Roi de France quelque gage affuré de fa bonne volonté, comme feroit Pignerol ; & que le Roi ne manqueroit pas de le récompenfer fuffifamment, d'un autre côté.

Le Cardinal de Richelieu étoit fi fort dans le fentiment de ceux qui jugeoient cette Place néceffaire à la Couronne, qu'il ne pouvoit fe réfoudre à la rendre au Duc de Savoie, quelque inconvenient, qui en pût naître d'ailleurs. La plûpart des Princes d'Italie le confirmoient dans cette penfée, par les follicitations fecretes qu'ils faifoient faire auprès de lui pour cela, par leurs Miniftres. Ils étoient bien-aifes que la France eût une porte ouverte, pour entrer en Italie; lors qu'il feroit néceffaire qu'elle y envoyât une Ar-

Armée, afin d'y contre-balancer la puiſſance exceſſive des Eſpagnols. En accordant cela à leurs prieres, la France regagnoit leur amitié qu'elle avoit perduë par la paix de Lyon (en 1601) par laquelle elle avoit cedé au Duc de Savoie *le Marquiſat de Saluces*, & renoncé par conſéquent aux Paſſages des Monts, & l'autorité du Roi de France devenoit d'autant plus grande, que celle des Eſpagnols diminuoit. D'ailleurs le Cardinal ne pouvoit laiſſer de Monument plus illuſtre de ſa bonne conduite, qu'une Place de cette conſequence ; qui avoit été autrefois cedée mal à propos, par *Henri* III. aux Ducs de Savoie.

La difficulté étoit de trouver un moyen de la garder, ſans rompre la paix de l'Italie ; ce qui ne ſe pouvoit faire, malgré le Duc de Savoie. Le Cardinal qui avoit déja beaucoup conçû d'eſtime pour Mazarin, & qui ſavoit qu'il n'étoit pas mal dans l'eſprit du Duc de Savoie, le chargea de cette négotiation, dont il s'acquitta parfaitement bien. Le Duc de Savoie aiant conſenti à laiſſer Pignerol, entre les mains de la France, on lui fit avoir, outre ce qu'on lui avoit promis, le *Canavès*; que l'on démembra du Montferrat, par le Traité de Queraſque, au préjudice du Duc de Mantouë.

Les Eſpagnols & les Imperiaux, qui ne ſavoient rien de la négociation concernant Pignerol, que l'on tenoit ſecrete, étoient ſurpris que la France dépouillât le Duc de Mantouë, ſon Allié, pour faire plaiſir au Duc de Savoie, qui avoit porté les armes contre elle ; mais la ſuite du tems découvrit ce myſtere. On n'en devoit rien témoigner, avant que Mantouë eût été reſtituée, les paſſages du païs des Griſons

remis à leurs anciens Maîtres, & les ôtages délivrez ; parce que les Espagnols, qui avoient un interêt visible à tenir les François delà les Monts, auroient rompu le Traité, plûtôt que de permettre que Pignerol demeurât entre leurs mains.

Il falloit donc faire en sorte que, si les François sortoient de cette Place, comme le Traité le demandoit, ils pussent être assûrez d'y rentrer. Le Duc de Savoie promettoit de la leur remettre, après l'execution du Traité; & il avoit envoyé en France, pour gages de sa parole, le Cardinal de Savoie, & le Prince Thomas ses Freres, sous prétexte de les faire passer en Flandres. Mais le Cardinal craignoit que ce Prince, à qui cette Place étoit aussi importante, pour le moins, qu'à la France, ne vint à manquer de parole; dans une chose, où les Espagnols le soûtiendroient infailliblement de toutes leurs forces. Ainsi il fallut chercher un autre moyen, pour s'assurer de demeurer en possession de Pignerol, & paroître néanmoins en sortir, sans que personne pût s'en appercevoir. C'est de quoi l'on chargea le Marquis de Villeroi, Marêchal de Camp, qui s'en aquitta de cette maniére; par laquelle il trompa non seulement les Espagnols & les Piémontois, mais même les François.

Il choisit trois-cens hommes, à qui il feignit de confier un ordre secret, qu'il avoit reçû du Roi, de les faire promptement passer dans la Citadelle de Casal, & leur commanda d'envoyer leur bagage, avec le reste de la Garnison ; qui se disposoit à sortir au tems marqué, au nombre d'environ trois mille hommes, & à prendre le chemin du Dauphiné. Cependant il fit cacher

cacher ces trois cens hommes, en divers endroits, & ſur tout dans un grenier du Château, qui avoit depuis long-tems une porte murée, qui répondoit au Donjon. Villeroi fit partager ce grenier en deux par une cloiſon de bois, & fit mettre d'un côté du bled; & de l'autre, où étoit la porte murée, une partie de ſes Soldats. Mais comme tout cela n'auroit pû être executé que difficilement, ſans qu'on s'en apperçût, s'il y avoit eu beaucoup de Piémontois dans la Place; il fit ſemer par avance le bruit que la peſte étoit à Pignerol, & ſur tout dans la Citadelle; & ce bruit empêcha que la curioſité n'y attirât le monde, qui y ſeroit autrement accouru, & que les levées que le Duc faiſoit pour la Garniſon qu'il y vouloit mettre, n'allaſſent ſi vîte. Le Comte de Verruë, que le Duc avoit envoyé, pour recevoir la Place, ſavoit le ſecret; mais les Commiſſaires de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne n'en eurent pas le moindre ſoupçon. Dès qu'ils furent arrivez, ils virent filer les Troupes Françoiſes, vers le Dauphiné, & Villeroi les voulut conduire dans tous les Magazins, affectant en cela une ponctualité extraordinaire, afin de les ennuier, & de gagner du temps; ce qu'il faiſoit avec d'autant plus de facilité, que les Commiſſaires ne vouloient entrer en aucun lieu, qui n'eût été nettoyé, & purifié en y faiſant faire du feu & quelques parfums, de peur d'y prendre la peſte. Etant entrez dans la Citadelle, où les trois cens Soldats étoient cachez, le Marquis remit la porte au Comte de Verruë, qui y mit cinquante, ou ſoixante Soldats avec un Officier pour les commander; après quoi, il en fit ſortir la Garniſon, & mena les Commiſſaires par tout. Le Comte avoit avec lui

un Colonel du Duc de Savoie, nommé *Porporati*, qui ne ſâchant rien du ſecret, viſitoit tout avec ſoin; de ſorte que Villeroi craignant qu'il ne découvrît le lieu, où il avoit caché le plus de monde, fit ſigne au Comte; & s'étant tourné du côté des Commiſſaires, il dit que ſe faiſant tard, il ſeroit à propos d'envoyer quelcun pour viſiter le Fort de Sainte Brigide, & l'on donna cette commiſſion à Porporati.

Le Cardinal étoit ſi fort réſolu de n'abandonner pas la Citadelle de Pignerol, que Villeroi eut ordre de prendre priſonniers les Commiſſaires, en cas qu'ils vinſſent à découvrir la fourberie, qu'on leur faiſoit; & que pour cela il menoit dix ou douze hommes des plus déterminez avec lui, pour lui obeïr au premier ſigne qu'il leur feroit. Cette réſolution qui ne pouvoit être executée, ſans une violation ſcandaleuſe d'un Traité auſſi ſolennel que celui de Queraſque, & même du Droit des Gens, fait aſſez comprendre l'extrême envie que le Cardinal avoit de garder cette Place. Par bonheur, les Commiſſaires ne s'apperçûrent point de la tromperie, & Villeroi tira d'eux le jour même une Atteſtation; par laquelle ils témoignoient que Pignerol avoit été fidélement remis, entre les mains des Savoyards. Il l'envoya par un Courrier à Ferrare, pour en faire ſortir les Otages.

On ne voyoit dans la Citadelle, que quatre ou cinq perſonnes, pour la garde des Magaſins, & les Piémontois, qui étoient à la porte, eurent ordre de ne laiſſer entrer qui que ce fût, qu'un Page du Comte de Verruë; pour les entretenir dans l'opinion qu'il n'y avoit perſonne dans la Citadelle, & la répandre ainſi plus aſſurément

par

par tout. Cette affaire dura trente-deux jours, ſans que les Soldats cachez manquaſſent de proviſion, car on y avoit pourvû auparavant. Le Marquis, pendant ce tems-là, y entra cinq ou ſix fois, par la Porte du Secours, dont il avoit gardé les clefs, & perſonne ne s'en apperçût.

Cependant il falloit tirer au plûtôt ces Soldats de cette cachette, & faire croire au monde, qu'ils étoient rentrez dans la Citadelle de Pignerol, malgré le Duc de Savoie.

Pour cela on cherchoit quelque prétexte, que l'on auroit peut-être eu de la peine à trouver, ſi le Duc de Feria, Gouverneur de Milan, eût executé plus promptement le Traité de Queraſque. Mais dans la crainte que les François ne ſe prévaluſſent de ſa bonne foi, il avoit retenu deux Régimens Allemands dans l'Etat de Milan; auſſi bien que quelque Cavalerie Neapolitaine, qu'il avoit promis de congedier. Les François, qui en furent avertis, commencerent à en faire de grandes plaintes, & à dire que le Comte de Merode menaçoit de nouveau les paſſages de la Valteline.

Les ſecours d'argent, qu'on accuſoit l'Eſpagne de donner à la Reine-Mere, fournirent encore de quoi groſſir ces plaintes, & on les fit porter au Duc de Feria, par Mazarin, en termes très-forts; afin d'irriter les Eſpagnols, & de les porter à faire quelque infraction, qui pût donner lieu aux François de dire qu'ils avoient été contraints, par la mauvaiſe foi du Duc de Feria, de ſe ſaiſir de nouveau de Pignerol.

Le Duc commença auſſi de ſon côté à ſe plaindre des François, parce que les Garniſons de Mantouë & de Caſal étoient pleines de Sol-

dats de leur Nation, & que les Grifons fortifioient le paffage de Steich, contre le Traité de Monzon. Il fit un Ecrit, où il expofoit au long les infractions, qu'il croyoit que les François avoient faites à celui de Querafque, & difoit *qu'elles pourroient être fuivies de plus grands inconveniens.* Les Miniftres de France, qui cherchoient querelle, releverent ces paroles, comme fi le Duc de Feria vouloit dire que dès que les Troupes Françoifes feroient hors de l'Italie, il fe vengeroit des infractions qu'il leur imputoit. Ils furent encore que l'Empereur, à l'inftance de l'Efpagne, avoit déclaré nulle l'Inveftiture envoyée au Duc de Mantouë, à moins que le Traité de Ratisbonne ne fût exactement obfervé; & il n'en fallut pas davantage, pour faire dire aux François que les Efpagnols avoient deffein d'envahir de nouveau les Etats du Duc de Mantouë.

Là-deffus ils firent un Ecrit, de concert avec le Duc de Savoie, quoi qu'en public ils fe plaigniffent de lui; dans lequel après avoir fait de grandes plaintes de la mauvaife foi des Efpagnols & de leurs Alliez, & fur tout du Duc de Savoie, pour mieux couvrir leur jeu; ils déclaroient que le Roi vouloit affûrer la paix de l'Italie, & y proteger fes Alliez. Pour cela, Servien redemandoit au Duc de Savoie diverfes Places du Piémont, & entre autres Pignerol, pour y faire repaffer l'Armée Françoife. Les Miniftres de France, fuivant la méthode du Cardinal, proteftoient, devant Dieu & devant les hommes, que ce n'étoit pas par un motif d'ambition, ou pour troubler la paix de l'Italie, que le Roi faifoit redemander ces Places; mais au contraire pour l'affermir & rendre à fes Alliez

liez le repos, dont ils souhaitoient de jouïr, depuis si longtems.

Le Duc de Savoie feignit de trouver cette demande extrémement étrange, & dit à Servien les raisons qu'il avoit de la refuser ; mais Servien repliqua que s'il n'accordoit de bon gré ce que le Roi demandoit, l'Armée, qui étoit en Daufiné & en Provence, repasseroit les Monts, par force; pour mettre ses Alliez en sûreté. Il donna au Duc trois jours, pour y penser; après lesquels il le menaçoit, en cas de refus, de l'invasion du Piémont & de la Savoie. Cependant le Duc envoya communiquer au Duc de Feria les prétentions des François, & lui demander le secours, qui lui seroit nécessaire, pour défendre ses Etats contre eux. Le Gouverneur de Milan offrit tout ce qui dépendoit de lui; mais quand il s'agit de savoir, en quoi consisteroit ce secours, ce Prince demanda pour la défense de la Savoie dix mille Fantassins & mille Chevaux, & la moitié pour le Piémont, outre ses propres Troupes. Il jugeoit que cela suffiroit alors, parce que l'hiver étoit proche. Il souhaitoit aussi que l'Espagne lui payât d'abord tout ce qui lui étoit dû, pour le passé, des sommes que Sa Majesté Catholique lui avoit promises; après quoi l'on pourroit parler de ce qui seroit nécessaire à l'avenir. Le Duc de Savoie savoit qu'il étoit impossible au Gouverneur de Milan de satisfaire à ces demandes, & les avoit faites exprès, afin qu'on ne trouvât pas étrange qu'il livrât Pignerol aux François, puis qu'il n'avoit pas dequoi se défendre contre eux. Le Gouverneur de Milan répondit, qu'il fourniroit d'abord au Duc tout le seconrs qu'il lui étoit possible, & qu'à mesure qu'on leveroit du

du monde dans le Milanès, on le lui enverroit. Cependant les Espagnols parlerent d'entrer en négotiation là-dessus, avec les François; mais Servien n'en voulut pas entendre parler, jusqu'à ce que le Duc de Savoye eût répondu à ses demandes.

Enfin pour achever de tromper les Espagnols, le Duc *tint conseil, dans lequel il fut conclu que puis qu'il ne pouvoit pas esperer d'eux le secours, dont il avoit besoin pour se défendre contre la France; il valloit mieux s'accommoder, & de deux maux choisir le moindre. La Duchesse de Savoie feignit même d'intervenir, auprès de son Frere, pour obtenir qu'il modereroit les demandes qu'avoit faites Servien. On convint en suite de ces Articles : Que le Duc de Savoie n'aideroit ni directement, ni indirectement ceux qui tâchoient de causer des troubles en France, pendant l'absence de la Reine-Mere & du Duc d'Orléans : Qu'il donneroit passage aux Troupes Françoises, en cas qu'on fût obligé d'en envoyer de nouveau dans le Montferrat, ou que la paix fût troublée du côté des Grisons, ou du côté du Mantoüan : Que pour donner un gage au Roi de France, qu'il garderoit sa parole, il remettoit en dépôt la Ville & la Citadelle de Pignerol, avec les trois Forts de la Perouse, entre les mains des Suisses, qui avoient eu Suse en dépôt : Que ces mêmes Suisses jureroient de garder fidélement ces Places, pour six mois; lesquels étant écoulez, ils les rendroient au Duc de Savoie; excepté que les mêmes conjonctures ne fissent juger à ce Prince, qu'il seroit bon de prolonger le tems du dépôt : Que néanmoins Sa Majesté y pourroit

* *Le 19. d'Octobre.*

roit mettre un Gouverneur, qui prêteroit le même ferment. Enfuite du confentement du Duc, au lieu de la Garnifon Suiffe, on y en mit une Françoife, & les trois cens Soldats fortirent des lieux où ils avoient été cachez.

Le Duc de Savoie donna avis au Duc de Feria des Articles, dont il étoit convenu avec les François. Le Gouverneur de Milan n'ofa pas defapprouver entiérement la conduite du Duc de Savoie, quoi qu'il jugeât qu'elle étoit d'un très-grand préjudice à l'Italie. Ainfi les François parurent rentrer dans la poffeffion de Pignerol, qu'ils n'avoient point abandonné; & enfuite ils engagerent le Duc de Savoie à le leur remettre entiérement, fans que les Efpagnols s'apperçuffent d'abord du tour, qu'on leur avoit joüé. Comme on blâma le peu d'habileté des Miniftres de l'Efpagne en Italie, on trouva auffi fort étrange que le Duc de Savoie, pour quelques terres dans le Montferrat, que la France lui fit donner par le Traité de Querafque, fe mît volontairement dans les fers, en lui cedant Pignerol.

Le Duc de Mantouë étoit tombé dans une fi grande néceffité de tout, par cette guerre, qu'il dépendoit entiérement de la France; fans ofer la contredire, en quoi que ce fût. Ainfi en même temps qu'elle travailloit à s'affurer de Pignerol, il fut obligé de permettre qu'elle envoyât une forte Garnifon dans la Citadelle de Cafal; de peur que les Efpagnols ne s'en faififfent, lors qu'ils verroient Pignerol entre les mains des François. Cette affaire fut conduite, avec tant de fecret, qu'on n'en fût rien en Italie, que lors que fix Régimens François furent dans Cafal. Dès que les Princes d'Italie, à qui

la

la puissance des Espagnols faisoit de l'ombrage, sûrent que les François étoient Maîtres de ces deux Places, malgré le Traité de Querasque, ils en témoignerent par tout une très-grande joie, & sur tout les Venitiens; à qui la Maison d'Autriche ne vouloit pas du bien, & qui craignoient son ressentiment. Il ne restoit plus rien à faire à la France, pour mettre cette République en repos, de ce côté-là; que de se saisir de nouveau des passages de la Valteline, & en effet on y pensa bien-tôt après.

Sur la fin de la même année, *le Duc de Savoie se raccommoda entiérement avec la République de Génes; & ces deux Puissances se rendirent réciproquement ce qu'elles s'étoient prises l'une à l'autre, & qu'elles avoient retenu, pendant la Trêve. Zuccharello, qui avoit été l'occasion ou le prétexte de la guerre, comme je l'ai dit ailleurs †, demeura aux Gênois; à condition qu'ils donneroient cent soixante mille écus d'or au Duc de Savoie, qui renonceroit de son côté à toutes ses prétentions sur ce Marquisat.

‡ LE Roi étant à Mets, le Duc de Lorraine s'y rendit, & après quelque négociation il conclut son Traité avec la France, qui ‖ fut signé à *Vic* le 6. de Janvier.

Le Duc promettoit de se détacher de toutes intelligences, Ligues & Associations, qu'il pourroit avoir avec quelque Prince ou Etat que ce fût; au préjudice du Roi, de ses Etats, & des Païs qui étoient sous son obéïssance, ou sous sa protection; & au préjudice de l'Alliance que

1632. S. M.

* *Le 27. de Novembre 1631. Voiez Siri Mem. Rec. T. VII. p. 438.*

† *Voyez le Tome I. Liv. II. Ann. 1625.*

‡ *Ann. 1632.* ‖ *Aubery, Vie du Card. Liv. IV. c. 23.*

S. M. avoit faite, avec le Roi de Suede & le Duc de Baviére, pour la défenſe de la liberté de l'Allemagne, & de la Ligue Catholique. Il s'obligeoit auſſi de chaſſer de ſes Etats tous les ennemis du Roi, & tous ſes Sujets, qui étoient ſortis du Royaume contre ſon gré, & de leur refuſer à l'avenir toute ſorte de paſſage, & de retraite. Par les *ennemis du Roi* l'on entendoit, comme on l'expliqua, par un Article ſecret la Reine-Mere, le Duc d'Orléans, & tous ceux de leur parti.

Peu de tems après, les Députez du Parlement de Paris ſe rendirent à Mets, où étoit le Roi. * Après les y avoir fait attendre quinze jours, il leur donna audience; & leur dit que pour cette fois il leur pardonnoit, mais qu'ils priſſent garde de n'y retourner pas, puis qu'une récidive leur ſeroit funeſte: Qu'il aimoit beaucoup plus ſon Peuple qu'eux, qu'il avoit plus de ſoin de la gloire & de la grandeur de l'Etat, & qu'il le ſauroit mieux ſoûtenir qu'eux: Qu'il leur défendoit à l'avenir de ſe mêler d'autre choſe que d'adminiſtrer la juſtice. Ils répondirent qu'ils avoient été élevez dans une bonne Ecole, où ils avoient appris l'obéïſſance & la fidélité qu'ils devoient à Sa Majeſté; & le Roi repliqua, qu'ils avoient donc bien mal retenu ce qu'on leur avoit appris. Le Garde des Seaux leur fit enſuite une longue remontrance, où il leur reprocha qu'ils avoient eu deſſein de partager l'autorité avec le Roi. Il leur dit néanmoins que S. M. les renvoyoit à l'exercice de leurs Charges, excepté cinq que l'on interdit, & à qui l'on ordonna de ſuivre la Cour, pour ſervir d'exemple. Cependant dès que le Roi fut

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 359.*

fut de retour à S. Germain, ils furent remis dans leurs Emplois.

Monsieur qui étoit à *Nanci*, fut obligé d'en sortir & de se retirer dans les Païs Bas, & l'Armée de France s'avança sur les Frontieres d'Allemagne, comme pour favoriser Gustave Adolfe; quoi que dans le fonds la France commençât à être jalouse de ses victoires, & à craindre que l'Empereur & la Ligue Catholique ne succombassent entiérement sous la force de ses armes. * Le Roi de Suede avoit extrémement souhaité d'avoir une conference avec Louïs XIII. Il avoit accoutumé d'entrer lui-même dans les négociations; & le Roi de France avoit de son côté témoigné une grande envie de voir Gustave, pour ne pas le choquer. Mais le bon Prince pensoit à toute autre chose, & n'osoit pas s'exposer à une entrevûë; dont tout l'honneur seroit demeuré au Roi de Suéde, à qui il n'étoit comparable, ni pour le corps, ni pour l'esprit.

Ainsi peu de tems après, on fit dire au Roi de Suéde que le Roi de France étant incommodé, il ne lui étoit pas possible de venir à une entrevûë; & on lui fit proposer de voir le Cardinal de Richelieu, beaucoup plus propre à traiter avec Gustave, que Louïs XIII. qui se rapportoit de tout à son Ministre. Gustave, qui étoit prompt, répondit à cette proposition qu'il enverroit un de ses Valets, pour conferer avec le Cardinal; qu'il ne s'estimoit pas moins que le Roi de France, & qu'il ne comprenoit pas pourquoi il fuyoit son entrevûë; que les Rois de Suede n'avoient jamais cedé aux Rois de France, & que toutes les Couronnes étoient égales. Ces

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 471.*

Ces discours de Gustave, outre que l'on soupçonnoit qu'il ne pensât à la Monarchie universelle, refroidirent beaucoup le dessein que l'on avoit fait de le secourir, & empêcherent que le Roi ne se déclarât alors ouvertement, contre la Maison d'Autriche. D'ailleurs le Cardinal avoit des raisons particulieres, qui l'empêchoient de s'engager dans de grandes entreprises, où la France pourroit bien n'être pas toûjours heureuse. La haine que la Reine-Mere & Monsieur avoient pour lui, & même celle de presque tout le Royaume ; sans parler des Puissances Etrangeres qu'il avoit cruellement offensées, & du peu de certitude qu'il avoit que le Roi, sur la seule affection de qui sa Fortune étoit bâtie, vivroit long-tems ; tout cela le faisoit souvent penser à prendre des sûretez pour lui-même, en cas qu'il lui arrivât quelque fâcheux accident.

Pour se mettre à couvert de tout, il songeoit alors à marier sa Niéce de Combalet, avec le Comte de Soissons, à qui il offroit de très-grands avantages. Il prétendoit le mettre en état non seulement de soûtenir les parens de son Epouse, mais encore de faire presque la Loi au Roi. Le Comte y donnoit les mains, mais il vouloit que le Roi déclarât par écrit qu'il souhaitoit ce mariage, comme avantageux pour son service, & pour le bien de l'Etat, & qu'ainsi il lui commandât d'épouser la Niéce du Cardinal. Le Ministre, à qui le Roi ne refusoit rien, se promit d'obtenir facilement cette grace, & la demanda, sans néanmoins tirer du Roi aucune parole positive. Il continua donc de traiter lui-même de cette affaire, & de faire parler au Comte de Soissons, par ses Créatures ; mais enfin il découvrit que ce mariage déplaisoit au

Roi, parce qu'il jugeoit avec raiſon que le Comte de Soiſſons en deviendroit trop puiſſant; que le Prince de Condé, qui étoit ennemi du Comte, ſe joindroit aux Mécontens; & qu'ainſi le Roi ſe trouveroit ſeul, avec le Comte, & auroit de plus tous les ennemis du Cardinal ſur les bras.

Le Cardinal aiant ſû quels étoient les ſentimens du Roi là-deſſus, témoigna qu'il s'en remettoit entierement à ſa volonté, & fit courir le bruit que ſa Niéce alloit ſe mettre en un Cloître, quoi qu'elle ne penſât à rien de ſemblable. Il y eut quelcun, qui fit entendre ſecretement au Roi, que ce mariage rendroit le Comte de Soiſſons trop puiſſant; & qu'il irriteroit infiniment la Reine-Mere & le Duc d'Orléans; qu'il ne pouvoit pas laiſſer toûjours hors du Royaume, en bonne conſcience, ni même en bonne politique. Cependant le Cardinal, qui n'étoit pas accoûtumé à être refuſé, craignit que l'affection du Roi ne changeât à ſon égard, & on le vît tout triſte, pendant quelques jours.

Le Prince de Condé laſſé de prêcher ſes loüanges, ſans en retirer aucun fruit, & irrité du mariage que l'on propoſoit, au lieu d'aller tenir les Etats de Bourgogne, ſe retira à Bruges. Pour l'empêcher d'avoir quelque communication, avec ſes Gouvernemens de Berry & de Bourgogne, il fallut faire avancer des Troupes ſur la Loire, afin d'en garder les paſſages. Mais ces ſoins n'étoient pas fort néceſſaires, comme il parut par la ſuite du tems.

Le Duc de * Lorraine avoit offert ſa médiation pour raccommoder le Roi, avec Monſieur, &

* *Aubery, Vie du Card. Liv. IV, c. 24.*

& on lui avoit donné parole, que si ce Prince vouloit revenir en France, on accorderoit une Amnistie générale, pour tous ceux qui avoient pris son parti, & qu'on les rétabliroit dans leurs biens & dans leurs dignitez; excepté seulement qu'on ne leur rendroit pas les Gouvernemens, qu'ils avoient auparavant Mais eux, qui loin de venir se livrer au Cardinal, vouloient gagner en retournant, firent en sorte que Monsieur rejettât entierement ces offres; & le Duc de Lorraine, qui voyoit bien que leur retour, à ces conditions, ne feroit qu'augmenter l'autorité du Cardinal, ennemi de sa Maison, fut le premier à conseiller à Monsieur de se faire raison par les armes. Il recommença lui-même à faire des levées, pour n'être pas surpris, comme il l'avoit été auparavant, & bien-tôt après, Monsieur, qui s'étoit retiré en Flandres, retourna en Lorraine, avec quelques Troupes, qu'il joignit à celles du Duc.

Le Roi & le Cardinal étoient cependant allez en Picardie, pour s'opposer aux entreprises des Mécontens, qui y avoient des intelligences. Le Gouverneur de Calais, qui s'étoit déclaré pour Monsieur, fut réduit à son devoir; par l'arrivée du Roi, qui prit en suite le chemin de S. Germain. Le Cardinal fut incommodé, dans ce voyage, d'une petite fiévre, qui l'arrêta deux jours à *Corbie*; mais il n'abandonna point le soin des affaires, & il suivit bien-tôt après le Roi. Dès que l'on eut la nouvelle du retour de Monsieur en Lorraine, on y envoya le Maréchal d'Effiat, pour commander l'Armée avec celui de la Force, avec ordre de rentrer sur les terres du Duc de Lorraine, & de s'opposer à la marche de Monsieur; si l'on ne pouvoit obli-

C 2 ger

ger le Duc de Lorraine, par la voie de la négociation, à observer le Traité de Vic.

Les promesses & les menaces que l'on employa, pour gagner l'esprit de ce Prince, furent inutiles; jusqu'à ce qu'il vît une Armée, où le Roi se rendit. * Elle prit d'abord *Pont-à-Mousson*, & défit entiérement un Régiment de Cavalerie Lorraine, qu'elle surprit.

Le Duc n'étant pas en état de résister, ne pensa qu'à s'accommoder, & le Traité fut conclu le 26. de Juin, par les Députez de ce Prince & par le Cardinal de Richelieu; qui souhaitoit de retourner au plûtôt en France, pour s'opposer aux entreprises de Monsieur. Le Duc de Lorraine s'engagea à remettre les Villes de *Stenay*, de *Jamets* & de *Clermont* au Roi, & même de lui vendre cette derniére, sur laquelle la Couronne de France avoit des prétentions.

Pendant que le Cardinal avoit été en Lorraine & en Picardie, il avoit fait travailler à achever le procès du Maréchal de Marillac. † Après l'avoir fait arrêter en Piémont, comme nous l'avons dit, on l'avoit mené au Château *de Sainte Menehoud*, & delà dans la Citadelle de Verdun, dès que Biscaras l'eut renduë. Ensuite, selon l'usage du Cardinal, le Roi avoit établi une Chambre de Justice à Verdun, pour juger de cette affaire. Elle étoit composée de quatre Maîtres des Requêtes, de deux Présidens, & de douze Conseillers du Parlement de Bourgogne; & leur Commission avoit été expediée le 13. de Mai 1631. Le Maréchal de Marillac étoit accusé de péculat, & quelques témoins, que

* *Au mois de Juin. Aubery Ibid. c. 25.*

† *Rélation verit. de ce qui s'est passé dans le Procès du Mar. de Marillac dans le Journal de Richelieu T. 2. p. 1. & Siri Mem. Rec. T. VII. p. 495. & seqq.*

que l'on avoit cherchez depuis qu'il étoit en prison, l'accusoient d'avoir détourné une partie de l'argent du Roi, qui lui avoit été remis pour faire fortifier Verdun. La Chambre l'interrogea, lui confronta les témoins, fit diverses procédures à sa sollicitation & à celle du Procureur du Roi; & enfin donna un Arrêt, par lequel elle le recevoit à la preuve de ses faits justificatifs. Le Cardinal, qui s'étoit attendu que la Chambre donneroit un Arrêt de mort, fit révoquer la Commission & congedier les Juges. Le Maréchal fut quelque tems après traduit de Verdun au Château de *Pontoise*, & de là au Village de *Ruël*. Le Roi y établit une Chambre de Justice, par une autre Commission du 11. de Mars 1632. C'étoient en partie les mêmes Juges, & d'autres qu'on avoit substituez à la place de ceux qui avoient été rejettez; & ils étoient au nombre de vingt-quatre.

Le Maréchal voulût recuser la Chambre en général & divers Juges en particulier, pour des raisons très-fortes; mais le Conseil jugea sa protestation nulle, & quoi qu'il pût faire, il n'en put recuser qu'un. Pour obliger les Juges à le condamner à la mort, le Procureur du Roi citoit une Ordonnance, qui condamnoit les criminels de péculat *à confiscations de corps & de biens*; mais les autres soûtenoient que, dans ce cas, cela ne vouloit dire que la confiscation des biens & la prison. Enfin * sans que la Chambre l'eût examiné, sur la plûpart des chefs d'accusation, qu'on lui avoit intentez, elle en vint au jugement. Dix de ses Juges opinerent à la vie & quelques-uns même à l'absolution, ou au moins à des peines tres-legeres. Mais treize

C 3 opine-

* *Le 8. de Mai.*

opinerent à la mort; de forte que, felon la forme des jugemens criminels, il ne fut condamné que d'une voix. La plûpart d'entre eux avoient été recufez, pour de très-fortes raifons, comme celle d'une inimitié publique & déclarée, depuis long-tems. Au lieu que l'on a accoûtumé en matiéres criminelles, de prendre les voix trois fois de fuite, & de le faire lentement la derniére fois, pour donner lieu aux changemens d'avis; à peine furent-elles prifes une fois, que Châteauneuf, Préfident de cette Chambre, prononça l'arrêt de mort, & en envoya avertir le Roi.

Dès que les parens du Marêchal fûrent l'arrêt, ils allerent en pofte à S Germain, pour demander fa grace au Roi. Ils crurent devoir s'adreffer au Cardinal, pour voir s'il n'auroit point la génerofité d'interceder pour lui, après l'avoir fait condamner. Quand ils lui eurent fait leur compliment, le Cardinal faifant l'étonné „ dit qu'ils lui apprenoient une chofe „ qu'il ne favoit pas; qu'il étoit bien fâché que „ le Marêchal de Marillac fe fût mis en cet „ état par fa faute; à quoi il ajoûta: *voyez le Roi, il eft bon.* Les parens du Marêchal lui demanderent encore, s'il ne leur feroit pas la faveur d'en parler au Roi, & d'interceder pour lui, & le Cardinal repliqua: *je vous ai dit que vous viffiez le Roi.* Quand ils fe jetterent aux pieds de fa Majefté, pour lui demander grace, le Roi répondit qu'il verroit ce qu'il auroit à faire, & qu'ils fe retiraffent. Ils le firent à l'inftant, & étant encore allez le lendemain chez le Cardinal, où ils entrerent avec peine dans l'Antichambre; ce Prélat leur dit en paffant, comme ils lui faifoient la réverence: *eh bien, Meffieurs,*

avez-

avez-vous vû le Roi? L'un d'eux lui rapporta la réponse du Roi, à quoi le Cardinal repliqua: *je vous conseille d'obéir au Roi.* Un autre se mit là-dessus à le supplier d'interceder pour eux, en leur absence, auprès de Sa Majesté; & le Ministre ne pouvant plus contenir sa passion, repartit d'un ton plein d'aigreur: *je vous avois conseillé de vous retirer, puis que le Roi vous l'avoit dit; mais maintenant je vous le commande, de la part du Roi.* Cette réponse leur fit bien comprendre que la mort du Maréchal étoit résoluë, & il fut executé en Grève le 10. de Mai, en protestant de son innocence. On n'avoit pas accoûtumé en France de punir de mort le péculat; aussi n'étoit-ce pas là le crime, qui l'avoit conduit sur l'échaffaut.

Il avoit * eu la hardiesse de conseiller à la Reine-Mere à Lyon, lors que le Roi étoit malade, de faire arrêter le Cardinal, si ce Prince mouroit; crime que le bon Prélat ne lui put jamais pardonner. Pour son Frere le Garde des Seaux, il fut conduit à Pontoise, où il mourut bien-tôt après; & ainsi le Cardinal se vit délivré de deux ennemis, qu'il auroit pû craindre s'ils eussent été en vie.

On dit que le Cardinal avoit sollicité lui-même tous les Juges, l'un après l'autre, le jour avant qu'ils condamnassent le Maréchal à la mort; & l'on assûre néanmoins que lors qu'ils le furent voir, dans l'esperance d'en être remerciez, le Cardinal dit en se moquant: „qu'il „ falloit avoüer que Dieu accordoit des lumié„ res aux Juges, qu'il ne donnoit pas aux autres „ hommes; puis qu'ils avoient pû trouver de „ quoi condamner à la mort le Maréchal de

C 4 Maril-

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p.* 499.

Marillac. On ne laissa pas de publier, après sa mort, que la Reine-Mere l'avoit gagné, pour favoriser les Espagnols, en Italie & en Allemagne; mais qu'on n'avoit pas voulu parler de cela, dans son Procès, par respect pour cette Princesse.

Pour achever d'humilier les Grands du Royaume, le Cardinal non-content d'avoir obligé le Duc de Guise de sortir de France, fit donner son Gouvernement de Provence au Marêchal de Vitry, & s'appropria sa Charge d'Admiral des Mers du Levant. On se servit du prétexte, que l'on avoit sû que les Espagnols avoient dessein de faire une descente dans les îles d'*Hieres* & de s'y fortifier; & l'on prétendit que le Duc de Guise les poussoit à cela. Ce Prince fit ce qu'il put pour se justifier, & essaya d'obtenir la permission de retourner en France; mais comme il auroit souhaité qu'on lui donnât quelque sûreté, il reçut pour réponse qu'il n'y avoit que sa seule innocence, qui lui pût servir de sauf-conduit; de sorte qu'il n'osa pas s'exposer à la justice du Roi, qui trouvoit coupables tous ceux qui déplaisoient au Cardinal.

Pendant le même tems, on travailloit à s'affermir dans la possession de Pignerol; & le Duc de Savoie, qui voyoit qu'il ne pouvoit refuser cette Place à la France, ne pensoit qu'à la vendre le plus cher qu'il pourroit. Il se servit, dans cette occasion, du Ministére de Mazarin, qui alla à Paris, sous prétexte de traiter avec le Roi, au nom du Pape, de l'extirpation de l'Héresie, dans la Ville de *Geneve*, & de l'accommodement du Duc de Savoie avec la République de Genes, qui n'avoit pas encore été ratifié, par la France. Il offroit au Roi de lui ceder entiérement

ment Pignerol s'il vouloit prendre la Ville de Geneve & la lui remettre. Mazarin soûtenoit cette demande, au nom du Pape ; mais parce que Geneve étoit depuis long-tems sous la protection du Roi, & alliée aux Suisses, outre qu'il n'étoit pas de l'interêt de la Couronne que cette Place tombât entre les mains du Duc de Savoie ; on le refusa entiérement, & il fallut qu'il se contentât d'une somme d'argent ; que le Roi promit de payer pour lui au Duc de Mantouë, à qui il la devoit, par un article du Traité de Querasque. Ainsi Pignerol qui n'avoit été entre les mains des François, depuis le mois d'Octobre 1631. que comme en dépôt, leur fut cedé par un Accord, signé le 5. de Mai 1632.

Pour revenir * au Duc d'Orléans, qui faisoit le plus de peine au Cardinal, dès que l'on sût qu'il avoit dessein d'entrer en France, avec quelques Troupes ramassées qu'il avoit, le Cardinal fit dire aux Espagnols, que s'ils assistoient Monsieur de quoi que ce soit, la paix de Vervins s'entendroit rompuë. De peur néanmoins qu'ils n'entreprissent cette affaire, sans se soucier d'en venir à une rupture ouverte ; le Cardinal promit aux Etats Géneraux des Provinces Unies ce qu'ils lui demandoient, à condition qu'ils ne feroient ni Paix, ni Trêve avec l'Espagne, afin de l'occuper de ce côté-là. Monsieur entra † en France, par le *Bassigny* avec deux mille, ou quinze cens Chevaux, & se jetta dans la Bourgogne. Il publia en même tems un Manifeste, où il traitoit le Cardinal de Tyran, d'Usurpa-

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p.* 492.

† *Le* 8. *de Juillet. Siri Mem. Rec. T. VII. p.* 551. *Aubery. Liv. IV. c.* 27.

teur, d'ennemi du Roi & de la Maison Royale; & dans lequel il disoit avoir pris les armes pour faire ouvrir les yeux à Sa Majesté, & lui faire toucher au doigt que son Ministre la trompoit. Monsieur prenoit le titre de *Lieutenant Général du Roi*, pour redresser les abus, & reprimer les violences du Cardinal. Il passa avec ses Troupes auprès de Dijon, qui ayant refusé de fournir des vivres à son Armée, vit brûler, à cause de cela, l'un de ses Fauxbourgs. Delà il alla en Auvergne, où il leva trois mille Fantassins, sans y faire aucun ravage; à cause de la présence de *Noailles*, Lieutenant pour le Roi dans cette Province.

Cependant le Roi trouva à propos d'aller à Paris, pour se rendre au Parlement, & y faire verifier une Déclaration contre les Mécontens. *Il y fut avec le Cardinal, & le Garde des Seaux y fit l'Apologie de ce Ministre, qu'il conclut en disant que les seditieux ne manquoient jamais de blâmer la conduite de ceux qui étoient dans le Gouvernement. Ensuite on enregîtra †une Déclaration du Roi, dans laquelle Sa Majesté faisoit en abregé l'histoire de ce qu'avoit fait le Duc d'Orléans, & qui tendoit à la ruïne de l'Etat, quoi que *par son placard du* 13. *de Juin*, disoit la Declaration, *il eût déclaré que ce qu'il en faisoit étoit pour le salut de la France, qu'il représentoit dans un état déploré*; *en termes préjudiciables à la réputation de S. M. & cela par la faute du Cardinal de Richelieu*; *encore que l'on pût dire que le Royaume n'avoit jamais été si puissant, ni si consideré, qu'il l'étoit alors, & que la fidelité & le zele du Cardinal, & l'utilité*

* *Le* 11. *d'Août.*
† *Voyez-la dans Aubery, ubi suprà.*

lité de ses services fussent tellement connus de tout le monde; qu'il falloit être envieux de la gloire du Roi, & de sa prosperité, pour publier le contraire. Enfin le Roi déclaroit de nouveau ceux qui se joindroient à Monsieur, ou qui l'assisteroient, en quelque maniére que ce fût, rebelles & criminels de Léze-Majesté, & commandoit de procéder contre eux, selon la rigueur des Ordonnances. Pour le Duc d'Orléans lui-même, il lui donnoit le terme de six semaines, pour rentrer dans son devoir.

Cependant on avoit envoyé deux corps d'Armées contre Monsieur, dont l'un étoit commandé par le Maréchal de la Force & l'autre par celui de Schomberg. Ils s'étoient avancez de deux côtez, pour tâcher d'enfermer entre eux les Troupes de ce Prince, qui n'étoient pas en état de leur résister. * Quoi qu'ils eussent obéï au Roi, ce n'étoit qu'avec beaucoup de répugnance qu'ils avoient accepté le commandement, dans cette occasion; & sur tout le Maréchal de la Force avoit fait ce qu'il avoit pû, pour s'excuser. Il lui sembloit que c'étoit être trop hardi, pour un Sujet, que d'aller attaquer le Frere unique du Roi, & l'Heritier présomptif de la Couronne, sans que Sa Majesté y fût. Il pouvoit arriver que, dans une rencontre on tuëroit le Duc d'Orléans, & qu'on en donneroit la faute au Maréchal, ce qui étoit suffisant pour le perdre, dans un changement de Ministére. Pour se mettre à couvert, il souhaita que le Roi lui donnât des ordres précis de ce qu'il avoit à faire; & le Roi déclara qu'à l'égard de la personne de son frere, il entendoit qu'on ne lui fît aucun mal, & qu'on le traitât avec respect.

Le

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 553.*

Le Maréchal remarqua là-dessus, que dans un combat, il ne pourroit peut-être pas le distinguer; & comme on ne savoit comment remedier à cet inconvenient, qui feroit que l'on n'agiroit que foiblement contre Monsieur, dans l'absence du Roi, Sa Majesté résolut d'aller en personne à l'Armée.

Monsieur ne trouva aucune Province, sur sa marche, disposée à se déclarer pour lui; parce que les Gouverneurs, qui le connoissoient, savoient qu'il n'avoit pas assez d'habileté, ni de constance, pour mettre à couvert ceux qui se déclareroient pour lui. Il n'y avoit que le Duc de Montmorenci, qui lui eût promis de le favoriser, à cause du tort qu'il croyoit avoir reçû du Cardinal. Il avoit autrefois donné sa démission de la Charge d'Amiral, à la sollicitation de ce Prélat, qui au lieu de la supprimer, comme il le disoit, se l'étoit appropriée à lui-même, sous un autre titre. On dit aussi qu'il avoit fait esperer au Duc de Montmorenci la Charge de Connêtable, qui étoit plus considerable & avoit été possedée, par son Pere & par son Ayeul; mais il en fit supprimer & le titre, & les fonctions; de sorte que le Duc ayant demandé la Charge de *Maréchal Général des Camps & des Armées du Roi*, qui étoit presque la même chose, sous un autre nom, on la lui refusa absolument. Cependant malgré ces sujets de mécontentement, & d'autres encore, il étoit demeuré attaché aux intérêts du Cardinal, jusqu'à la maladie que le Roi eut à Lyon. Mais soit qu'il se lassât de vivre sous l'autorité d'un Ministre, qui ne vouloit pas avoir des amis, mais des esclaves, ou que *Marie des Ursins* son Epouse, qui étoit parente de la Reine-Mere, l'eût

gagné

gagné en faveur de cette Princesse ; il s'étoit engagé de parole à Monsieur, depuis que ce Prince s'étoit retiré de la Cour.

Il avoit d'abord cherché divers prétextes, pour faire quelques levées, sans donner de l'ombrage à la Cour ; mais enfin * s'étant déclaré, il fit en sorte que les Etats de Languedoc, par une résolution du 22. de Juillet, appellerent le Duc d'Orléans, pour les proteger, & lui promirent de l'argent, pour le payement de ses Troupes, & de ne se separer jamais de ses intérêts. † Le Duc de Montmorenci devoit avoir six mille hommes d'Espagne, & de l'argent ; mais la somme qu'il eut des Espagnols, ne fut que de cinquante mille écus, & il la reçût assez-tard. Pour le secours d'hommes, il ne vint point, de sorte que lors que Monsieur entra dans le Languedoc, il n'étoit pas en état de faire tête aux Troupes Royales. Cependant il le fallut recevoir, ce qu'il fit à Lunel le 30. de Juillet, après s'être assûré de quelque peu de Places. Il avoit une somme considerable d'argent à Paris, dans son Hôtel, qu'il devoit faire venir dans peu de tems ; mais la Cour ayant découvert ses desseins, la fit arrêter. Ainsi le parti de Monsieur se trouva presque destitué de tout, & lors que le Roi se mit en marche, pour aller joindre le Maréchal de Schomberg, qui avoit suivi le Duc d'Orléans ; il n'étoit nullement en état de faire une longue résistance, si les Armées Royales étoient une fois unies. Monsieur avoit alors deux mille Fantassins, & trois mille Chevaux, avec quantité de Volontaires, & trois pieces de Canon ; & le Maréchal de Schomberg n'a-

* *Pontis Mem. T. 2. p. 34.*
† *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 552.*

n'avoit encore que mille hommes de pied & douze-cens Chevaux, ſans Artillerie. Le Maréchal s'étant avancé près de Caſtelnaudarry s'y rangea en bataille le 1. de Septembre, les ennemis n'en étant pas fort éloignez. Soit que le Duc de Montmorenci jugeât que pendant qu'il étoit le plus fort, il falloit attaquer l'Armée Royale, ou qu'il crût devoir commencer par un coup d'éclat, qui donnât de la réputation au Parti, il opina à aller chercher l'ennemi. Il prit le commandement de l'Avantgarde, & Monſieur celui du corps de bataille. * S'étant mis à la tête avec les Comtes de Moret, de Rieux & de la Feuillade, il voulut ſoûtenir les Enfans perdus, qui avoient ordre de ſe rendre Maîtres d'un poſte avantageux.

Le Comte de Moret fut le premier, qui donna dans la Cavalerie Royale, & la mit en deſordre; ce que Montmorenci ne put voir, ſans accourir à toute bride, avec très-peu de gens. Là oubliant les devoirs d'un Général, il ſe battit en ſimple ſoldat, avec la derniére bravoure. Quelque Infanterie Royale, que l'on avoit miſe en embuſcade dans des foſſez, ſe leva alors, & fit ſa décharge ſi à propos, que les Comtes de Moret, de Rieux & de la Feuillade & pluſieurs Officiers furent tuez, & le Duc de Montmorenci bleſſé en pluſieurs endroits. Il auroit pû ſe retirer, ſi dans le même tems ſon Cheval bleſſé ne ſe fût abattu ſous lui, de ſorte que tôt après, il fut pris priſonnier & emporté à Lectoure. Le reſte de l'Armée de Monſieur ſe voyant privée d'un nombre conſiderable des principaux Chefs, au lieu de s'avancer pour venger

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 555. Aubery, Liv. IV. Pontis Memoires P. 2. p. 26.*

venger leur mort, ou les dégager d'entre les mains des ennemis, se retira sans combattre. Peu de tems après, l'Infanterie se dissipa entiérement, & Monsieur se retira à Besiers avec sa Cavalerie; pendant que quelques Villes, qui s'étoient déclarées pour lui, rentrerent dans l'obéïssance du Roi.

Le Duc d'Orléans commença alors à donner de grandes marques de repentance de s'être engagé si avant dans une affaire, dont il ne pouvoit sortir avec honneur; & Bullion, qui, après quelques négotiations sans fruit, l'alla voir de la part du Roi, l'obligea dans peu de jours à signer un accommodement, malgré le sentiment de la plûpart de ses Domestiques. La plus grande difficulté, qui se trouva, concernoit le Duc de Montmorenci, que Monsieur vouloit absolument qu'on rétablit dans la jouïssance de sa liberté, de ses honneurs, & de ses biens. Bullion * dit à ce Prince que le seul moyen qu'il avoit, pour obtenir ce qu'il souhaitoit, étoit de se soûmettre absolument à toutes les volontez du Roi; que lui en demander des assûrances c'étoit l'irriter, & blesser la confiance, qu'il devoit prendre en sa bonté; que c'étoit une grace, dont le Roi devoit avoir la gloire toute entiére, & qu'il faisoit tort au Duc de Montmorenci, s'il ne la laissoit dans la disposition de Sa Majesté, que l'obeïssance aveugle qu'il rendroit au Roi, dans cette occasion, le devoit mettre hors de crainte, & lui donner des esperances aussi certaines, qu'il les pouvoit souhaiter. Ces discours de Bullion persuaderent

* *Voyez la Lettre de Gaston au Roi dattée de Montereau-Faut-Yonne le 13. de Novembre 1632. dans l'Hist. de Louis XIII. par Ch. Bernard Liv. XVI.*

rent le Duc d'Orléans qu'il avoit ordre du Roi de lui parler de cette ſorte, & empêcherent que Gaſton ne tirât promeſſe poſitive de la liberté du Duc de Montmorenci. Soit que Puilaurens & les autres, ſans l'avis de qui Monſieur ne faiſoit rien, ne fuſſent pas fâchez de perdre le Duc de Montmorenci, ou qu'ils ne s'apperçuſſent pas de l'artifice de Bullion; il eſt certain qu'ils commirent en cette occaſion une faute énorme, & qui décredita entiérement leur Parti. Auſſi parut-il depuis, par la conduite de Monſieur, que ceux qui gouvernoient ſon eſprit n'étoient capables de tromper perſonne que lui. Ils purent bien le porter à témoigner du mécontentement contre la Cour; mais ils ne ſurent jamais rétablir ſolidement ſes affaires; ni ſe mettre eux-mêmes en état de tirer quelque fruit du pouvoir, qu'ils avoient ſur ſon eſprit.

Le Traité de l'accommodement de Monſieur, * portoit qu'il reconnoîtroit ſa faute par écrit, & prieroit le Roi de la lui pardonner. Qu'il donneroit toutes les aſſurances raiſonnables & poſſibles de n'en commettre plus de ſemblable à l'avenir. Que pour cela il promettroit d'abandonner toutes ſortes de pratiques au dedans, & au dehors du Royaume, & de n'avoir plus, ſous quelque prétexte que ce fût, & en quelque façon que ce pût être, d'intelligences avec les Eſpagnols, les Lorrains, ou autres Princes, ni avec la Reine-Mere, pendant qu'elle feroit dans l'état où elle étoit, ni avec perſonne du Royaume, contre le gré de Sa Majeſté; & de demeurer en tel lieu qu'il plairoit au Roi de lui preſcrire, & d'y vivre comme un vrai frere & ſujet:

* *Hiſt. de Louis XIII. par Ch. Bernard L. XVI.*

ıjet: Qu'il ne prendroit aucun intérêt en ceux ui s'étoient liez à lui, en ces occaſions, pour ıire leurs affaires à ſes dépends & à ceux de la 'rance, & ne prétendroit pas avoir ſujet de ſe ıaindre, quand le Roi leur feroit ſubir les peiıes qu'ils méritent; deſquels néanmoins on ex:eptoit les Domeſtiques de Monſieur, qui :toient alors auprès de ſa perſonne: Qu'il ne lemanderoit aucune grace particuliere, pour les étrangers, qui étoient avec lui, mais que le Roi, par pure bonté, leur accorderoit ſix jours, pour ſe retirer dans le Rouſſillon: Qu'il recevroit aux Charges vacantes de ſa Maiſon, & entre autres à celle de Chancellier, des perſonnes nommées par le Roi; & que s'il y avoit quelqu'un, qui fût deſagreable à Sa Majeſté, Gaſton l'éloigneroit de ſon propre mouvement: Que le Roi ne pouvant ignorer que les mauvais Conſeils, que Monſieur avoit pris, lui ayant été ſuggerez par Puilaurens, ce dernier avertiroit ſincerement de tout ce qui s'étoit traité par le paſſé qui pourroit être préjudiciable à l'Etat, aux interêts du Roi & de ceux qui avoient l'honneur de le ſervir; & déclareroit qu'il vouloit être tenu coupable, comme il l'étoit avant que d'avoir reçû la grace du Roi, s'il contrevenoit au contenu de ce qui auroit été promis. Par un article particulier, le Duc d'Orléans promettoit encore d'aimer tous ceux qui ſervoient Sa Majeſté, & particulierement le Cardinal de Richelieu, *qu'il avoit toûjours eſtimé*, diſoit cet Acte, *pour ſa fidelité à ſa perſonne, & aux interêts du Roi & de l'Etat.*

Le Roi de ſon côté pardonnoit à Monſieur & à ſes Domeſtiques, & de plus au Duc d'Elbeuf; qu'il rétabliſſoit dans ſes biens, & à qui

il permettoit de demeurer en une de ſes Maiſons, qu'il lui nommeroit. Monſieur ſigna cet accommodement à Beſiers, le 29. de Septembre, & le Roi le ratifia par des Lettres Patentes données à Montpellier, le 1. d'Octobre.

Après cela, les Troupes de Monſieur ſe retirerent dans le Rouſſillon. * Il écrivit une Lettre au Roi, & une autre au Cardinal, toute pleine de complimens, & dans laquelle il deſapprouvoit la Déclaration qu'il avoit publiée contre ce Prélat en entrant dans le Royaume; comme ayant été donnée à ſon inſû, & ſans l'avoir jamais vûë. Il prioit enfin le Cardinal d'oublier le paſſé, & lui promettoit ſon amitié. Puilaurens envoya auſſi un Acte au Roi, écrit de ſa main, où il promettoit tout ce qu'on demandoit de lui. † Après cela Monſieur & ſes Domeſtiques prirent le chemin de Tours, où le Roi trouva à propos qu'il ſe retirât.

Il écrivit encore une Lettre au Roi, pour lui demander grace pour le Duc de Montmorenci, mais qui fut inutile. Dès qu'il fût pris, on avoit déliberé dans le Conſeil Etroit, de ce qu'on en feroit; & l'on aſſure que l'on avoit déja pris ſoin d'irriter le Roi contre lui, en lui diſant que l'on avoit trouvé autour de ſon bras un bracelet d'or, où étoit attaché le portrait en miniature d'une Dame chere à Sa Majeſté. *Pompone de Bellievre*, Intendant dans l'Armée du Marêchal de Schomberg, le lui avoit ôté adroitement en l'interrogeant, & en avoit ſéparé le portrait; mais comme ç'avoit été en préſence de quelques perſonnes, cela avoit été rapporté au Cardinal, qui n'avoit pas manqué de

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 559.*
† *Le 4. d'Octobre.*

e s'en servir, pour irriter le Roi contre lui. Ainsi quand on avoit mis sur le Tapis la question, si le Roi traiteroit le Duc de Montmorenci à la rigueur, ou s'il lui feroit grace; il ne lui avoit pas été difficile de le faire pancher du côté de la rigueur.

Cependant voulant affecter une équité apparente, envers un homme auquel il avoit de grandes obligations; il avoit commencé son avis par dire. * „ Qu'il y avoit plusieurs rai-„ sons, qui pouvoient porter Sa Majesté à fai-„ re grace au Duc de Montmorenci: Que Mon-„ sieur avoit offert d'abandonner toutes les liai-„ sons qui déplairoient à Sa Majesté, & de „ rentrer dans son devoir, à condition qu'on „ pardonneroit à ce Seigneur: Que sans cela, „ le Duc d'Orléans ne pouvoit avec honneur se „ remettre dans l'obéïssance dûë à Sa Majesté; „ parce que tous ses Domestiques étoient d'avis „ qu'il devoit tout hazarder, pour sauver le Duc „ de Montmorenci: Que Monsieur se retirant „ en Espagne, il donneroit lieu aux Espagnols „ de faire beaucoup de mal à la France: Que „ si l'on mettoit Monsieur au desespoir, ceux „ qui servoient le Roi ne seroient pas en sureté, „ parce que ceux du parti contraire jugeroient „ qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de se sau-„ ver, que de les faire perir: Que Monsieur „ venant à renoncer à toutes sortes de liaisons „ & de pratiques contraires au bien de l'Etat, „ il n'y avoit rien qu'on ne pût entreprendre „ contre les Espagnols; au lieu que pendant „ qu'il seroit mécontent, on ne pourroit profi-„ ter d'aucune occasion.

Après avoir dit ces raisons favorables au Duc

 de

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 561.*

de Montmorenci, le Cardinal proposa celles qui lui étoient contraires, & dit „ Que d'un „ autre côté si l'on considéroit que le Roi étant „ sans enfans, & Monsieur l'héritier présomptif „ de la Couronne, on trouveroit que si l'on ne „ traitoit pas à la rigueur ceux qui avoient pris „ son parti, la premiere fois que le Roi seroit „ malade, quelque legere que fût la maladie, „ tant de gens se déclareroient pour le Duc „ d'Orléans, que le Roi n'en pourroit plus ê- „ tre le Maître: Que si au contraire on punis- „ soit le Duc de Montmorenci, comme il le „ méritoit, personne n'oseroit faire en sa fa- „ veur aucune déclaration prématurée: Que „ quantité de Rois ne s'étoient soûtenus, dans „ le déclin de leur âge, que par la rigueur. Il en cita quelques exemples & continua, en disant „ que si les Grands, les Communautez & „ les Peuples croyoient une fois que la consi- „ deration, que l'on avoit pour Monsieur, étoit „ capable d'empêcher que l'on ne punît de mort „ les séditions; il se trouveroit toûjours beau- „ coup de gens, qui croyant leur vie en sûreté, „ hazarderoient leur fortune, en sa faveur, „ pour tâcher de la rendre meilleure aux dépends „ de l'Etat: Que la privation des Charges, sans „ ôter la vie, n'étoit rien, dans cette occasion; „ parce que Gaston étant consideré comme l'hé- „ ritier présomptif de la Couronne, ceux qui „ perdroient leurs Charges, pour avoir pris les „ armes pour lui, espereroient de les recouvrer „ avec usure, dès que ce Prince seroit mon- „ té sur le Trône: Que le crime du Duc de Mont- „ morenci n'étoit pas un simple crime de rebel- „ lion, dans lequel Monsieur l'eût engagé, „ mais qu'il avoit poussé le Duc d'Orléans à en-

, entrer en armes en France, & qu'il avoit fait
, soûlever la Province, par déliberation des
, Etats, chose qui n'étoit jamais arrivée: Qu'il
, seroit difficile & dangereux de le tenir en pri-
, son: Qu'au lieu d'éteindre le Parti, il subsis-
, teroit plus que jamais, & reprendroit de nou-
„ velles forces: Que Monsieur se soûmettoit
„ au Roi, non par inclination, mais par né-
„ cessité: Que les Espagnols seroient toûjours
„ les mêmes, & que la Reine-Mere ne seroit
„ pas moins irritée: Que Puilaurens n'auroit
„ pas moins de crédit sur l'esprit de Monsieur,
„ ni moins d'ambition, ou de liaison avec les
„ Lorrains; de sorte que le péril étant passé, le
„ Duc d'Orléans écouteroit, tout de nouveau,
„ les mauvais conseils qu'on lui donneroit: Que
„ si l'on se résolvoit à abandonner les Hollan-
„ dois & les Suedois, la rage des Espagnols
„ pourroit cesser; & que si l'on vouloit sacri-
„ fier à la Reine-Mere tous ceux qu'elle haïs-
„ soit, & mettre le Roi dans une entiere dé-
„ pendance à son égard, peut-être que son ani-
„ mosité cesseroit aussi; mais que si l'on ne fai-
„ soit ni l'un, ni l'autre, comme en effet le
„ Roi ne le pouvoit faire sans se perdre; il é-
„ toit certain que plus le Parti de Monsieur sub-
„ sisteroit dans ses Chefs, plus on seroit en
„ danger, à cause de leurs continuelles Cabales,
„ & parce que le peril étant une fois passé, on
„ le comptoit pour rien: Que le Duc de Mont-
„ morenci étant puni, son Parti tomberoit dans
„ le Languedoc, & celui de Monsieur dans tou-
„ te la France; au lieu qu'en le tenant en pri-
„ son, quelque autre tête que l'on pût abattre,
„ il auroit toûjours des amis secrets, & d'au-
„ tant plus fidéles, qu'ils n'espereroient de s'a-

„ vancer, que par son rétablissement; qu'ils tâ-
„ cheroient par conséquent de procurer, par
„ toutes sortes de voies.

En suite le Cardinal se mit à réfuter les raisons, qu'il avoit proposées d'abord, en faveur de la grace que Monsieur demandoit pour le Duc de Montmorenci. Il dit „ que les promesses,
„ que Gaston faisoit pour obtenir ce qu'il sou-
„ haitoit seroient considerables, s'il n'avoit pas
„ trois fois manqué de parole, après avoir été
„ fort bien traité par le Roi, & avoir vû ses
„ domestiques comblez de faveurs; mais qu'a-
„ près cela, il y avoit de l'imprudence à s'y fier:
„ Que si Monsieur ne pouvoit sauver la vie au
„ Duc de Montmorenci, il trouveroit moins
„ de gens prêts à le servir, que s'il le sauvoit,
„ & que cette raison seule étoit suffisante, pour
„ le faire punir: Que le Duc d'Orléans ne pou-
„ vant le sauver ne voudroit pas se perdre lui-
„ même, à cause de sa mort; & que la nécessité,
„ où il auroit été de la souffrir, mettroit à cou-
„ vert sa réputation; puis qu'enfin il vaut mieux
„ se laisser couper un bras, que de perdre la
„ vie: Que quand même Monsieur passeroit en
„ Espagne; en punissant le Duc de Montmo-
„ renci, on couperoit les racines de la puissan-
„ ce de ce Prince, qui ne seroit jamais capable
„ de mettre un autre Parti sur pied: Qu'à la
„ verité, les Ministres qni conseilloient d'user
„ de rigueur, en cette occasion, s'exposoient
„ beaucoup; mais que quand il s'agissoit du
„ service du Roi & de l'Etat, ils ne devoient
„ avoir aucun égard à leurs intérêts particuliers.
Enfin le Cardinal conclut „ qu'accorder la vie
„ du Duc de Montmorenci, à la priere de
„ Monsieur, c'étoit affermir son Parti, & af-
„ foiblir

foiblir celui du Roi : Que le Roi le pouvoit néanmoins faire, par sa seule bonté, sans s'y engager par aucun Traité; mais qu'il y avoit plus de peril à le faire, qu'à ne le pas faire.

Tout le Conseil fut de l'avis du Cardinal, que l'on ne contredisoit pas impunément, dans les affaires de conséquence. Le Roi qui avoit naturellement du penchant à la rigueur, & à qui la génerosité étoit une vertu presque inconnuë, embrassa dans cette occasion, comme dans toutes les autres, le parti le plus rigoureux. * Après ce Conseil, le Roi présida en personne aux Etats de Languedoc, qu'il avoit fait convoquer à Besiers, & le Cardinal s'y trouva. Ce n'étoit que pour faire une censure aux Etats de ce qu'ils s'étoient laissez séduire, par le Duc de Montmorenci, & donner ordre pour la punition de quelques Evêques, & de quelques Gentilshommes, qui s'étoient déclarez pour lui.

De là la Cour se rendit à Toulouse, où le Parlement fit le procès au Duc de Montmorenci, quoi que le jugement en appartint à celui de Paris. Le Cardinal, qui n'aimoit pas les longueurs, quand il s'agissoit de perdre ses ennemis, porta le Roi à nommer ce Parlement, pour en juger. Châteauneuf, qui avoit été Page du *Connêtable de Montmorenci*, pere du criminel, & six Maîtres des Requêtes s'y rendirent, pour présider à ce jugement ; & comme le Duc de Montmorenci avoit été pris les armes à la main, il fut déclaré criminel de Leze-Majesté, & condamné à mort ; † après avoir été interrogé, & avoir tout confessé. Pendant ces procédures, &

D 4

* *Aubery, Vie du Cardinal Liv. IV. c. 34.*
† *Le 30. d'Octobre.*

& après même que la sentence eut été donnée; tous les amis du Duc, qui étoient en très-grand nombre, intercederent vainement pour lui, * *François de Jussac*, *Sieur de S. Preuil*, Capitaine aux Gardes, qui l'avoit fait prisonnier, alla même demander sa vie au Roi, en présence du Cardinal; ce que l'on trouva ridicule, puis qu'il y avoit assez de gens du premier ordre pour interceder, sans lui. Aussi le Roi s'en moqua, & le Cardinal lui dit, à sa maniere: *Saint Preuil*, *si le Roi vous faisoit justice*, *il vous feroit mettre la tête*, *où vous avez les pieds*; comme si ç'avoit été un crime, pour un homme comme lui, que d'interceder pour un criminel d'Etat. † Cependant le Cardinal ne laissoit pas quelquefois de faire le fâché en public, & d'exhorter plusieurs personnes de la premiere qualité à recourir à la misericorde du Roi. Il y envoya le Nonce *Bichi*, & le Cardinal de la Valette; mais le Roi étoit trop bien prévenu, pour les écouter. S. Simon, parent du Duc de Montmorenci, s'efforçant de fléchir le Roi, le Cardinal feignit de prendre part à son chagrin & de se joindre à lui, pour toucher le Roi, en excusant le Criminel, mais il dit en même tems que Sa Majesté après avoir domté les Huguenots, & éteint une dangereuse Faction dans ses Etats, se trouvoit obligée de faire un exemple dans la personne du Duc de Montmorenci, pour tenir les Grands en leur devoir.

La Princesse de Condé, Sœur de ce Seigneur, alla se jetter toute en larmes aux pieds du Cardinal, pour le prier d'interceder pour son Frere; mais l'artificieux Prélat au lieu de la relever, se jetta

* *Pontis Mem. T. 2. p. 36.*
† *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 565.*

jetta lui-même auſſi à genoux devant elle, & ſe mit à faire l'affligé de ce qu'il ne trouvoit pas de moyen d'appaiſer le Roi. Le Duc d'Eſpernon, Gouverneur de Guienne, que l'on avoit ſoupçonné de favoriſer Monſieur, mais qui étoit demeuré dans le devoir, quoi qu'ami particulier du Duc de Montmorenci, * ſe rendit promptement à Toulouſe, & ſe chargea d'aller parler au Roi, au nom de tous les parens & de tous les amis du Duc de Montmorenci. Il ſe mit à genoux devant lui, & le Roi l'ayant fait relever, le Duc d'Eſpernon, après avoir reconnu la faute du Criminel, lui dit entre autres choſes, qu'il étoit d'autant plus hardi à demander ſa grace à Sa Majeſté, qu'ayant lui-même reçû une ſemblable faveur de ſa bonté, preſque dans une pareille occaſion, il s'eſtimoit aſſez heureux, pour oſer ſe promettre que Sa Majeſté ne s'étoit pas repentie de la lui avoir accordée: Qu'il n'étoit pas le ſeul, entre ſes ſerviteurs, qui lui fût redevable de ce même bienfait: Que le Cardinal de Richelieu y avoit eu autant de part, que lui: Qu'ils avoient été tous deux, dans les intérêts de la Reine-Mere, en un tems, auquel le nom du Roi leur étoit contraire, quoi qu'ils n'euſſent intention que de le ſervir; & que ſi dès lors il les eût abandonnez à la rigueur des Loix & de la Juſtice, il ſe ſeroit privé des ſervices très-utiles de l'un, & de la reconnoiſſance de l'autre: Que la jeuneſſe du Duc de Montmorenci ne devoit pas moins le faire excuſer, que leurs bonnes intentions: Que ſa perſonne étant entre les mains de Sa Majeſté, il ne pouvoit nuire à ſon ſervice; mais que ſa conſervation aquerroit une gloire éternelle au

* *Hiſt. du Duc d'Eſpernon, ſur l'année 1632. p. 471.*

Roi: Qu'il le supplioit de considerer, que dans sa personne seule restoit ce grand nom de Montmorenci: Que le mérite de ses Ancêtres, dont la longue suite s'étendoit jusqu'aux commencemens de la Monarchie Françoise, demandoit bien plus hautement sa grace, que sa témerité ne devoit attirer sur lui la rigueur de la justice du Roi: Que s'il étoit assez heureux, pour obtenir une seconde vie à son ami, il se rendroit caution, qu'elle ne seroit employée desormais que pour le service de Sa Majesté; & que son sang ne serviroit qu'à laver les taches de son crime, pour en effacer entiérement la memoire.

Le Roi écouta le Duc d'Espernon, sans l'interrompre; & ayant jetté les yeux en terre, dès qu'il commença à parler, il ne les releva plus, & ne lui répondit pas un mot. Le Duc reconnut bien à ce silence obstiné, que le Cardinal avoit si fort mis dans l'esprit de sa Majesté qu'il falloit que le Duc de Montmorenci perît, qu'il n'étoit pas possible de le sauver. Il reprit néanmoins la parole, & dit au Roi que, puis qu'il ne pouvoit esperer de grace, pour le Duc de Montmorenci, il le prioit de lui permettre de se retirer. Le Roi répondit qu'il le trouvoit bon, & qu'il ne feroit pas lui-même un long sejour à Toulouse.

Le Duc de Montmorenci * étoit si generalement aimé de tout le monde, & le Cardinal si haï; que l'on voyoit par tout, & dans la Cour, & parmi le Peuple, une très-grande tristesse. Un jour le Peuple de Toulouse se mit à crier autour de la Maison, où le Roi étoit logé, dans un tems, où il étoit dans la sale avec beaucoup de

* *Pontis Mem. T. 2. p. 37.*

e gens, *misericorde*, *misericorde*, *grace*, *grace*. ,e Roi demanda ce que c'étoit, & on lui dit ue si Sa Majesté vouloit mettre sa tête à la fe-être, elle auroit pitié de ce pauvre Peuple; iais le Roi répondit fierement, que s'il suivoit :s inclinations du Peuple, il n'agiroit pas en ,oi.

Dès qu'on lui eut lû son arrêt, le Roi lui en-oya demander l'Ordre du S. Esprit & le bâton e Maréchal; que le Duc lui renvoya, par de ,aunai, * Lieutenant des Gardes du Corps, ui le gardoit. Il le chargea d'assurer le Roi u'il se repentoit extrêmement de l'avoir offen-é, & qu'il mouroit son très-humble serviteur. ,aunai trouva le Roi dans son Cabinet, joüant ux Echecs avec *Liancourt*; & après lui avoir ait le compliment du Duc; il se jetta aux pieds u Roi, en fondant en larmes, & en lui de-iandant grace. Tous ceux qui étoient dans le ;abinet en firent autant, & le Roi eut le cha-rin de voir que tout le monde pleuroit autour e lui; sans que personne, excepté le Cardinal : ses Créatures, pût digerer la dureté qu'il té-ioignoit, en cette occasion. Il répondit qu'il 'y avoit point de grace & qu'il falloit qu'il mou-ût, qu'on ne devoit pas être fâché de voir iourir un homme, qui avoit mérité la mort, omme lui; mais qu'on le devoit plaindre, à ause du malheur, où il étoit tombé. Toute i grace que le Roi lui fit, ce fut que le bour-:au ne le lieroit point, que ses biens ne se-)ient pas confisquez, & qu'on le feroit mou-r dans la Cour de l'Hôtel de Ville. † Il eut la

* *Vie du Duc d'Espernon p.* 475.

† *Voyez toutes les pieces de son procès* dans le *Journal de Richeu. p.* 2.

la tête tranchée, le même jour que son Arrêt lui fut prononcé ; après quoi, le Roi ne pensa qu'à reprendre le chemin de Paris. On fut surpris que ce Prince, qui sur la prémiére accusation que le Cardinal faisoit contre quelcun, se rendoit à ce que ce Ministre disoit, lors qu'il s'agissoit de perdre ceux qui avoient rendu de grands services à l'Etat; eût pu résister aux sollicitations de toute la Cour, & de toute la France, dans une occasion, où en sauvant le dernier de la plus illustre race de son Royaume, la clemence lui auroit fait infiniment plus d'honneur, que la séverité. Mais outre que le Cardinal lui avoit mis dans l'esprit que Monsieur & ses Partisans n'avoient autre dessein que de le détrôner, quoi qu'ils feignissent de n'en vouloir qu'au Ministre ; le portrait en miniature, que l'on avoit trouvé au Duc de Montmorenci, avoit mis le Roi en si mauvaise humeur contre lui, que rien n'étoit capable de le sauver.

Pendant que le Roi fut à Toulouse, on commença aussi à proceder contre les Evêques d'Alby, d'Uzès, de Nîmes, de Lodêve, de S. Pons & d'Alet, qui avoient favorisé le Duc de Montmorenci. Le Pape nomma quelques Prélats sur les lieux, pour leur faire leurs procès, les Evêques d'Alby & de Nîmes furent privez du temporel de leurs Evêchez & de tous leurs Bénefices; & l'Evêque d'Uzès auroit souffert la même peine, s'il ne fût mort, dans le cours du Procès. Pour les autres, on les renvoya dans leurs Dioceses. On fit aussi abattre les Maisons & les Bois de la Noblesse, qui s'étoit déclarée pour Gaston ; & la tranquillité fut entiérement rétablie, dans la Province.

Le Marêchal d'Effiat, Surintendant des Finan-

iances, étant mort depuis peu en Allemagne, Bullion lui succeda dans sa Charge de Surintendant ; & le *Marquis de Brezé*, Beau-frere du Cardinal, fut fait Maréchal de France, après le combat de Castelnaudarry. Le Maréchal de Schomberg eut pour récompense le Gouvernement de Languedoc, qu'avoit eu le Duc de Montmorenci ; mais il n'en jouït pas long-tems, car il mourut quelques mois après. Son fils *le Duc d'Halluin* lui succeda, par survivance.

Le Cardinal fit proposer à Toulouse au Duc d'Espernon de se démettre, * en sa faveur, du Gouvernement de Mets, dont le Marquis de la Valette son fils avoit la survivance, & offrit de lui faire obtenir du Roi la survivance de celui de Guyenne ; mais le Duc d'Espernon, qui n'aimoit point le Cardinal, & qui n'étoit pas homme à plier, le refusa. On crut que ce Prélat avoit eu dessein de s'accommoder de l'Evêché de Mets, & de quelques riches Abbaïes, qui sont dans la Ville ; & de joindre à cela le titre de Gouverneur de la Ville & du Païs Messin, aussi bien que des Villes & des Citadelles de Toul & de Verdun ; pour avoir encore de ce côté-là une retraite assurée, en cas de besoin.

Après la mort du Duc de Montmorenci, le Roi retourna à Paris & se rendit au Château de Versailles, en peu de jours. † Le Cardinal l'avoit voulu mener, avec toute la Cour, à son Gouvernement de Broüage, & à la Rochelle ; pour le ramener à Paris par Richelieu, où il devoit le régaler. Mais le Roi ne voulut pas y aller, quoi qu'il consentît que toute la Cour suivît le Cardinal. Ainsi la Reine, les Minis-

* *Vie du Duc d'Espernon p. 475.*
† *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 570.*

niſtres, la plûpart des Courtiſans, & même le Nonce Bichi, & les Ambaſſadeurs de Veniſe & de Savoie, prirent le chemin de Bourdeaux, avec le Cardinal. On crut que ce Prélat n'ayant pû engager le Roi à aller avec lui, voulut faire en ſorte que perſonne ne lui pût parler, en ſon abſence, ſans en excepter même la Reine. Auſſi cette Princeſſe faiſoit-elle ce voyage malgré elle, comme tout le monde le croyoit; parce qu'elle n'avoit nullement ſujet d'être amie du Cardinal, qui avoit propoſé au Roi, il n'y avoit pas long temps, de la repudier comme ſterile; outre qu'elle prenoit trop d'interêt, en ce qui regardoit la Maiſon d'Autriche, pour aimer un homme, qui en étoit ennemi déclaré. Auſſi parut-elle triſte, pendant tout ce voyage; malgré les honneurs, que le Cardinal lui faiſoit rendre par tout.

Elle * voulut aller voir la Maiſon du Duc d'Eſpernon à *Cadillac*, & pour cela il falloit paſſer la Garonne. Le Duc fit tenir des Carroſſes prêts, pour recevoir la Reine à la deſcente du batteau, & donna ordre qu'il en demeurât, pour le Cardinal, en cas qu'il vint après elle. La Reine étant arrivée, le Duc la reçut, & fut la remettre dans ſon appartement, dans la penſée qu'il étoit reſté un Carroſſe pour le Cardinal; mais ſon ordre avoit été mal éxecuté, & il n'y eut pas trop de Carroſſes, pour la ſuite de la Reine. Cependant le Cardinal paſſa la Riviere, & n'ayant point trouvé de Carroſſe, s'achemina à pied vers la Maiſon du Duc; qui après avoir rendu à la Reine les premiers devoirs chez lui, lui courut au devant, & le trouva à moitié chemin & à pied. Il lui fit

* *Vie du Duc d'Eſpernon ſur cette année.*

fit mille excuſes & lui dit qu'il avoit donné ordre qu'on laiſſât un Carroſſe, ſur le bord de la Riviere, mais que ſon ordre n'avoit pas été obſervé. Le Cardinal feignit de ſe ſatisfaire de cette excuſe, mais il parut qu'il n'étoit nullement content du Duc; puis qu'il ne voulut jamais entrer dans le Carroſſe, qu'il lui offroit, & qu'il fit à pied le chemin qui reſtoit, quoi qu'il fût incommodé.

La Reine ayant été deux jours à Cadillac retourna à Bourdeaux, & le Cardinal s'y rendit auſſi. Là il tomba malade d'une retention d'urine, qui le mit en danger de mourir. On crut même qu'il n'en réchapperoit pas, & tout le monde ſe réjouïſſoit, dans l'eſperance de voir bien-tôt la paix dans la Maiſon Royale, la Juſtice adminiſtrée ſelon les Loix, & les faveurs du Prince répanduës avec plus d'égalité ſur ceux qui les méritoient. Il *ſe fit des Bals à Bourdeaux, pendant ſa maladie, & d'autres réjouïſſances, qui marquoient clairement la haine que l'on avoit pour un Miniſtre, qui ne favoriſoit que ceux qu'il voyoit prêts à vivre & à mourir ſes eſclaves. Châteauneuf, qui paroiſſoit autrement très-ſoumis à ſes volontez, danſa dans un de ces Bals; dans un tems, auquel le Cardinal prétendoit que tout le monde fût en prieres; & cela ne ſervit pas peu, comme l'on croit, à le perdre.

La Reine ne crut pas devoir faire long ſejour à Bourdeaux, quoi que le Cardinal fût encore à l'extremité. Elle prit le chemin de la Rochelle, à deſſein de s'en retourner à Paris.

Pendant qu'elle avoit été à Bourdeaux, le Duc

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 594.*
† *Vie du Duc d'Espernon p. 478.*

Duc d'Efpernon avoit fait quitter aux Gardes, qu'il avoit en qualité de Gouverneur de la Province, leurs livrées & leurs moufquets, & s'étoit dépouillé de toutes les fonctions & de toutes les marques de fa Charge; mais dès que la Reine fut partie, il ne crut pas devoir rendre au Cardinal un honneur, qui n'eft dû qu'au Souverain. Ainfi en allant voir ce Miniftre, qui étoit un peu mieux, il fe fit accompagner jufqu'à la porte du Logis, par fes Gardes, avec leurs Cafaques & leurs moufquets. Les gens du Cardinal, accoûtumez à faire trembler les autres, coururent aux armes, pendant que le Duc entra, & fans s'émouvoir du defordre qu'il voyoit, fut jufqu'à l'Antichambre du Miniftre, où il s'informa de fa fanté. Le Cardinal lui fit dire qu'elle étoit encore fi mauvaife, qu'il le prioit de l'excufer, s'il ne pouvoit le voir. Depuis le Duc en ufa toûjours de même, & lors que le Cardinal partit pour Broüage, il le fut accompagner jufqu'à fon batteau fuivi de fes Gardes, & de quantité de Nobleffe de la Province, comme pour lui faire plus d'honneur. Cependant on fit depuis accroire au Cardinal que le Duc avoit fait quelque deffein fur fa perfonne, & l'on affure même que dès-lors ce Miniftre ne s'étoit pas crû en fûreté à Bourdeaux. Mais fi le Duc avoit eu un femblable deffein, il l'auroit pû facilement executer, puis qu'il étoit beaucoup plus fort, & beaucoup plus aimé à Bourdeaux que le Cardinal; & d'ailleurs le Cardinal de la Valette, fils du Duc, n'avoit point quitté le Miniftre, pendant toute fa maladie.

Le Cardinal étant dans le fort de fa maladie, ordonna au Commandeur de la Porte fon Oncle

cle, & au Marquis de la Meilleraye son Cousin d'accompagner la Reine ; & ils eurent le soin de la régaler au Château de *Richelieu* en Poitou, que le Cardinal faisoit alors bâtir, & qu'il rendit depuis un très-beau lieu. Il n'étoit pas encore bien guéri, lors qu'il se fit porter à Blaye, & de là à Broüage, où il recouvra entiérement la santé. Après cela, il retourna incessamment à Paris, & le Roi lui fut au devant jusqu'à *Rochefort*, qui est à dix lieuës de cette Ville.

Pendant * que la Cour étoit en Languedoc, on arrêta à Paris dix hommes, accusez d'y être venus, par ordre de la Reine-Mere; pour enlever Madame de Combalet, qui étoit demeurée à Paris; & l'emmener en Flandres. Entre ces dix hommes, il y avoit un Neveu du *Pere Chanteloube*, Prêtre de l'Oratoire, favori de la Reine, & un des Valets de Chambre de cette Princesse. On disoit qu'elle avoit voulu avoir la Niéce du Cardinal entre les mains, pour faciliter son retour en France, ou pour empêcher qu'on ne mariât cette Dame au Comte de Soissons, ou à Monsieur, comme le bruit en avoit couru. Le Roi ayant appris que ces dix hommes étoient en prison, envoya ordre de leur faire leur procès, & écrivit à Madame de Combalet une Lettre très-obligeante; dans laquelle il disoit qu'il n'auroit jamais cru, qu'après avoir donné la paix à son Royaume par la force de ses armes, & puni les Rebelles, il y eût quelqu'un, qui fût si hardi que de faire de semblables entreprises ; mais que puis que les personnes mal-intentiònnées ne cessoient de chercher à brouiller, il se rendroit bientôt à Paris, pour

* Siri Mem. Rec. T. VII. p. 575.

mettre ordre à tout. Il se réjouïssoit aussi, qu'elle fût heureusement échappée du danger, qu'elle avoit couru; & ajoûtoit que si elle eût été prise, il seroit allé en personne avec une Armée de cinquante mille hommes en Flandres, pour la faire délivrer.

Cette Dame avoit demeuré jusqu'alors, dans un Hôtel, qui touchoit le Luxembourg, & que la Reine Mere avoit donné au Cardinal, dans le tems qu'il étoit en faveur auprès d'elle; à condition qu'elle pourroit le reprendre, quand elle voudroit, en payant la somme de trente mille livres. Lors qu'elle vint à se brouiller avec ce Prélat, elle avoit voulu ravoir cet Hôtel; & ayant fait apporter le Contract, il s'étoit trouvé qu'au lieu de *livres*, il y avoit des *écus*, & qu'au lieu de *quand elle voudroit*, il y avoit *quand le Roi le voudroit*. La Reine protesta qu'elle n'avoit jamais entendu de faire un semblable contract, & l'accusoit de fausseté. Elle s'adressa au Roi, pour lui faire rendre cet Hôtel, mais le Roi, afin de la mortifier, voulut que le Cardinal demeurât en possession. Cela fâcha excessivement cette Princesse, mais elle eut encore plus de chagrin, lors qu'étant sortie de France, elle apprit que la Combalet y demeuroit, & y recevoit tous les jours des visites de gens de la premiére qualité, qui faisoient la Cour à son Oncle, en l'allant voir. Outre cela elle fit faire à cette maison, pour s'y accommoder, les changements, qu'elle trouva à propos; & ne fit pas même difficulté de faire abattre un peu de la muraille du Palais du Luxembourg. On croit que ce fût en partie, à cause de cela, que la Reine forma le dessein de faire enlever la Combalet; quoi qu'on ne doutât pas qu'elle ne

fît

fît ces changemens dans son Hôtel, par ordre de son Oncle; parce qu'elle n'étoit pas naturellement d'une humeur si fiere, que de choquer si fort la Reine-Mere, sans s'en mettre en peine. Cependant le dessein de l'enlever ayant été découvert, elle ne se crut plus en sûreté dans cette maison, & elle alla demeurer dans l'Hôtel de son Oncle, d'où elle ne sortoit pas même beaucoup.

Monsieur ayant appris la mort du Duc de Montmorenci, à qui il s'étoit persuadé qu'on donneroit la vie, comprit qu'il seroit deshonoré, & que personne ne voudroit jamais s'exposer pour lui à la colere du Ministre; s'il ne témoignoit quelque ressentiment d'un affront si signalé. Le bruit couroit encore qu'on lui ôteroit une partie de ses Domestiques, & qu'on déclareroit que quelques-uns d'entre eux n'en avoient pas été; afin de les punir, comme exclus du Traité, que l'on avoit fait avec lui. Ainsi il prit la mort du Duc de Montmorenci comme une rupture de ce Traité, qu'il disoit n'avoir signé que dans la supposition qu'on donneroit la vie à ce Seigneur, Il partit donc secretement de Tours le 6. de Novembre, & le 12. il écrivit au Roi une * Lettre de *Montereau Faut-Yonne*, où il se plaignit fortement de cette infraction, & dit que pour obtenir la vie d'un si illustre Seigneur, son parent, il avoit sacrifié tous ses intérêts & ceux de ses Serviteurs, étouffé de très-justes ressentimens, dissimulé ses plus cheres affections, & même renoncé, pour un tems, au devoir auquel la Nature l'obligeoit. Il disoit encore qu'on lui avoit fait entendre de la

* *Voyez la, dans l'Hist. de Louis XIII. par Ch. Bernard v. XVI.*

la part du Roi, que s'il faisoit la moindre démarche vers le Roussillon, il en coûteroit la vie au Duc de Montmorenci; & qu'il avoit inferé de ce discours, qu'il pouvoit esperer un effet tout contraire, s'il obéïssoit à Sa Majesté; mais qu'après avoir rendu les plus basses soûmissions au Roi, qu'il eût pû esperer du moindre de ses Sujets, l'on n'avoit eu aucun égard à son honneur. Enfin il prioit le Roi de n'avoir pas pour desagreable la résolution qu'il prenoit, de chercher chez les Etrangers une retraite assurée pour sa personne; puis qu'il avoit sujet d'aprehender les suites du mépris extrême, que l'on avoit témoigné pour toutes ses soûmissions. Le Roi lui répondit le 25. du même Mois, en accusant le Duc de Montmorenci, que personne n'excusoit, & en disant que la pure néceffité avoit réduit Monsieur à se soûmettre. Il est pourtant certain, que rien ne pouvoit l'empêcher de se retirer dans le Roussillon, s'il eût eu le courage de le faire.

* Il se retira dans les Païs-Bas, par la Champagne, & fut parfaitement bien reçû de l'Infante à Bruxelles; quoi que les Ministres d'Espagne ne fissent pas grand fonds sur son mécontentement, persuadez que le Cardinal le feroit retourner en France, quand il voudroit, en lui offrant quelques avantages. Pour la Reine-Mere, sous prétexte de changer d'air, elle partit pour Malines, le jour avant qu'il arrivât. Elle étoit mécontente de lui, parce que dans le Traité de Besiers, il n'avoit pas daigné faire mention d'elle, bien loin de soûtenir ses intérêts. Le Duc d'Orléans la suivit, mais il ne put jamais l'obliger de revenir à Bruxelles, ni la

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 580.*

la détourner du dessein qu'elle avoit d'aller demeurer à Gand. Il tâcha de se justifier, par la néceffité où il s'étoit trouvé de ceder au tems, pour trouver moyen de se tirer d'entre les mains du Cardinal, lors qu'il le pourroit faire avec sûreté, & la venir rejoindre aux Païs-Bas. Il étoit vrai que Gaston, timide & mal-habile comme il l'étoit, n'avoit pû faire autrement; & la Reine le lui auroit sans doute pardonné, si le P. Chanteloube ne lui avoit inspiré de la froideur pour son Fils. La raison de cela étoit que ce bon Pere ne pouvoit souffrir que Puilaurens, qui pouvoit tout sur l'esprit de Monsieur, s'égalât à lui. Puilaurens de son côté n'étoit pas d'humeur à se soûmettre à personne, & n'avoit pas voulu plier, pour des gens infiniment plus considerables que le P. Chanteloube Cela fit qu'ils vinrent à se brouiller, & qu'ils causerent de la froideur entre la Mere & le Fils; qui donna lieu au Cardinal de ruiner tous leurs desseins, avec plus de facilité, que s'ils avoient été bien unis.

Gaston envoya donner avis de sa sortie à l'Empereur, & aux Rois d'Espagne & d'Angleterre, & leur demander du secours, pour rentrer en France. Le Roi avoit déja envoyé *Bautru* en Espagne se plaindre * du secours que l'Infante, & les Ministres du Roi Catholique avoient donné à son Frere, & pour justifier celui que la France donnoit au Roi de Suéde, contre la Maison d'Autriche. Peu de tems après, on reçût la nouvelle de la mort de *Gustave Adolfe*, qui fut tué le 6. de Novembre dans la bataille de *Lutzen*, que son Armée gagna après sa mort. Dès lors on comprit en France que,

 si

* *Siri Ibid. p. 582.*

si l'on n'aidoit plus vigoureusement les Suédois, en Allemagne, la Maison d'Autriche triompheroit de leur parti; & l'on y envoya diverses personnes, pour le soûtenir, & pour engager les Princes Protestants à le favoriser plus que jamais.

* DE's le premier jour de l'année 1633. le Roi tint Conseil, sur les affaires d'Allemagne; dans lequel le Cardinal représenta „ que la premié-
„ re chose qu'il y avoit à faire dans cette con-
„ joncture, c'étoit d'amasser de l'argent, à
„ quelque prix que ce fût, & de faire en sorte
„ que la guerre continuât en Allemagne & dans
„ les Païs-Bas; sans se déclarer néanmoins con-
„ tre la Maison d'Autriche, & à condition que
„ ceux à qui l'on donneroit de l'argent ne pour-
„ roient faire ni Paix, ni Trêve, sans le con-
„ sentement de la France: Que si pourtant on
„ voyoit qu'on ne pourroit entretenir la guer-
„ re, il faudroit alors entrer dans l'accommo-
„ dement qui se feroit: Qu'on devoit conside-
„ rer si le Roi ne devroit pas plûtôt rompre
„ ouvertement avec la Maison d'Autriche, &
„ se joindre aux Protestans d'Allemagne & aux
„ Etats Généraux des Provinces Unies; que de
„ s'exposer à voir une Trêve, ou une guerre
„ se conclurre, sans y être compris: Que si
„ l'on faisoit la Paix en Allemagne, & la Trê-
„ ve dans les Païs-Bas, ou l'une des deux seu-
„ lement; la France auroit à soûtenir seule
„ une guerre défensive, que l'on porteroit jus-
„ ques dans ses entrailles, & dans laquelle le
„ Parti de Monsieur & de la Reine-Mere de-
„ viendroit aussi puissant, qu'il étoit foible alors:
„ Que d'un autre côté, si l'on commençoit la
„ guerre, tout le monde croiroit qu'on l'auroit

* *Ann.* 1633.

„ com-

„ commencée de gayeté de cœur, quoi que „ l'on y fût engagé, par la néceſſité: Que les „ zelez, qui ſont ſouvent très-imprudens, crie- „ roient que cette guerre ſe feroit pour la deſ- „ truction de la Religion Catholique: Qu'ainſi „ le Roi devoit peſer mûrement quel parti il y „ avoit à prendre, dans cette rencontre, avant „ que de s'engager.

Le Cardinal continuoit, en remarquant que „ ſi l'on vouloit s'unir aux Proteſtans d'Alle- „ magne & ſe déclarer pour eux, on ne le „ pourroit faire qu'à ces conditions; qu'ils con- „ ſervaſſent la Religion Catholique, dans les „ lieux où elle étoit; qu'ils remiſſent entre les „ mains du Roi tout ce qu'ils tenoient au deçà „ du Rhin, les principales Places du Palatinat, „ & tout ce qu'ils avoient en Alſace, & dans „ l'Evêché de Strasbourg; qu'ils l'aidaſſent à „ prendre Philipsbourg & Briſſac; & qu'ils s'o- „ bligeaſſent à ne faire ni Paix, ni Trêve, ſans „ le conſentement du Roi: Qu'il faudroit ob- „ tenir des Etats Généraux des Provinces Unies, „ qu'ils conſerveroient la Religion Catholique, „ dans les Conquêtes qu'ils feroient: Qu'il fau- „ droit auſſi attaquer conjointement les Villes „ Maritimes, à condition que ce que l'on pren- „ droit demeureroit au Roi: Que les Proteſtans „ ne demanderoient autre choſe à la France, ſi ce „ n'eſt qu'elle rompît avec la Maiſon d'Autri- „ che ou en Allemagne, ou en Flandres, ou „ en Italie, & qu'elle tint en Alſace une Ar- „ mée prête à les ſecourir au beſoin: Que cela „ ſuppoſé, les avantages, que l'on retireroit de „ cette guerre, feroient très-grands, & le dan- „ ger petit; puis que le Roi porteroit les limi- „ tes de ſes Etats juſqu'au Rhin, ſans tirer l'é-

„ pée ; Qu'ayant entre les mains des gages si
„ considerables , il feroit l'arbitre de la guerre
„ & de la paix , que l'on ne pourroit conclure
„ sans lui : Que ce dépôt lui donneroit entrée
„ dans les terres de Strasbourg, dans la Franche-
„ Comté, & dans le Duché de Luxembourg,
„ & qu'il brideroit si fort le Duc de Lorraine,
„ qu'il ne pourroit rien entreprendre: Que l'on
„ ne courroit aucune risque , parce que faisant
„ la guerre conjointement avec les Allemands,
„ & les Hollandois : il seroit impossible à la
„ Maison d'Autriche de la porter en France:
„ Qu'il ne faudroit qu'avoir un peu plus de
„ Troupes, & que le Doüaire de la Reine-Mere
„ & l'appanage du Duc d'Orléans fourniroient
„ de quoi les entretenir : Qu'autrement la Fran-
„ ce se trouveroit seule opposée à la Maison
„ d'Autriche: Qu'il y avoit apparence que l'on
„ pourroit faire , par l'entremise du Roi , la
„ Paix en Allemagne , & une Trêve dans les
„ Pais-Bas ; ce qui serviroit beaucoup à la con-
„ clusion d'une paix générale, qui seroit peut-
„ être un effet de la seule union de la France
„ avec les Princes Protestans d'Allemagne.

Après avoir beaucoup raisonné sur tout cela, le Cardinal conclut, & le Conseil après lui, à employer tous les moyens possibles , pour faire continuer la guerre, en Allemagne, & dans les Païs-Bas contre la Maison d'Autriche, sans que le Roi se déclarât ouvertement ; & pour cela on résolut d'envoyer en même tems des Ambassadeurs Extraordinaires à l'Empereur, à tous les Electeurs Catholiques & Protestans , & aux Etats des Provinces Unies , pour exhorter les uns à continuer vigoureusement la guerre , & pour leur promettre du secours , contre les autres;

tres; pendant qu'on assureroit les derniers, que l'on veut vivre en paix avec eux. On executa cette résolution, & l'on mit tout en pratique pour obliger les Généraux Suedois *Baudissen* & *Horn* à remettre à la France les places qu'ils avoienit occupées, dans les Electorats de Cologne & de Mayence, & dans l'Alsace. On souhaitoit sur tout d'avoir Mayence, pour s'emparer plus facilement de Strasbourg, & de tout ce qui est au deça du Rhin. Par là le Roi pouvoit éloigner les Frontiéres de ses Etats, ou avoir de quoi faire un Traité avantageux; ou, s'il falloit se contenter de l'honneur, il pouvoit ainsi ôter aux Protestans les places, qu'ils avoient enlevées aux Catholiques, & dire qu'il n'avoit jamais eu d'autre dessein, & que ç'avoit été le but de l'alliance, qu'il avoit faite avec le feu Roi de Suéde.

Le Cardinal étant venu à Paris * envoya un jour querir le Résident de Florence † Gondi, & se mit à l'entretenir des affaires de la Reine-Mere, après avoir parlé de plusieurs autres choses. Il demanda à Gondi ce qu'il disoit de la pensée, que l'on attribuoit à la Reine-Mere d'aller en Italie? & comme Gondi eut témoigné n'avoir pas ouï dire que la Reine eût dessein de quitter les Païs-Bas, le Cardinal continua en disant que l'imprudence & la fureur du P. Chanteloube ayant obligé le Roi à le demander à l'Infante; cet homme avoit pris une si grande peur, qu'il avoit persuadé la Reine de se retirer des Païs-Bas, où il ne croyoit pas être en sûreté: Qu'ainsi la Reine-Mere avoit demandé au Roi d'Angleterre une retraite chez

 „ lui,

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 588.*
Le 23. de Janvier.

„ lui, mais qu'il la lui avoit refusée, à la prié-
„ re du Roi son Fils: Qu'elle avoit ensuite de-
„ mandé au même Roi, qu'il lui permît de se
„ rendre à Plimouth, & qu'il lui donnât des
„ Vaisseaux, pour la transporter en Espagne:
„ Que ce Prince qui croyoit, que dès qu'elle
„ seroit en Angleterre, elle ne voudroit pas en
„ sortir, lui avoit répondu qu'il lui accorderoit
„ volontiers des Vaisseaux; s'il étoit assuré que
„ l'Espagne la recevroit, & que la France ne
„ le trouveroit pas mauvais: Que l'Espagne a-
„ voit déclaré qu'elle étoit prête à la recevoir,
„ mais que le Roi ne savoit à qnoi se résoudre,
„ à cause de la pitié qu'il avoit pour elle; &
„ que l'Angleterre ne la recevroit, qu'à condi-
„ tion qu'elle ne s'y arrêteroit pas: Que cette *pau-*
„ *vre femme* (c'est ainsi que le Cardinal la nom-
„ moit) s'étoit attirée ces malheurs, par les
„ mauvais conseils des autres, & par sa propre
„ opiniâtreté; qui étoit si grande, qu'elle di-
„ soit encore qu'elle ne se repentoit point de
„ ce qu'elle avoit fait, & qu'elle ne s'en repen-
„ tiroit jamais.

Enfin après avoir feint d'avoir compassion d'elle, il ajoûta „ qu'il pourroit bien se faire
„ que l'Angleterre lui donneroit des Vaisseaux;
„ si elle vouloit se rendre dans un Païs, où la
„ clemence du Roi, & *son amitié filiale* pour-
„ roient lui accorder quelques graces, sans pré-
„ judicier au bien de l'Etat, & où lui Cardinal
„ pourroit les lui procurer, comme il le sou-
„ haitoit: Qu'il avoit de la peine à croire qu'el-
„ le voulut s'arrêter en Espagne, & que l'An-
„ gleterre lui étant fermée, il ne savoit pas si
„ elle n'auroit point quelque dessein de passer à
„ Florence; en cas que le Grand-Duc la vou-

„ lût

lût bien recevoir. Là-dessus il demanda à ondi s'il lui pourroit donner quelque éclairssement sur cette matiére; & ce Résident ré- ondit qu'il ne savoit pas quelles pouvoient être s pensées de la Reine; mais qu'il pouvoit bien surer que le Grand-Duc n'en étoit nullement erti, & que comme on ne pouvoit pas douter ie le Roi n'aimât sa Mere, personne n'avoit ie faire de se mettre en peine pour elle. Le ardinal repliqua „ que si la Reine vouloit retourner dans son païs natal, pour quelque peu de tems, jusqu'à ce qu'elle se reconciliât avec le Roi; on ne trouveroit pas mauvais que le Grand-Duc la reçût, & qu'on ne desapprouveroit pas la conduite de la Reine, quand elle seroit dans un lieu, où elle n'abuseroit pas des graces, que le Roi lui feroit.

Le Cardinal ajoûta que, si néanmoins la eine avoit une fois mis le pied en Angleterre, le n'en sortiroit pas facilement. Il ne voulut s aller plus loin, se contentant d'avoir fait ie ouverture, dont le Grand-Duc pourroit ofiter au besoin. Il étoit résolu de n'en ver à aucun accommodement avec elle, qu'aès l'avoir bien humiliée, & l'avoir réduite à re ce qu'il lui plairoit. Alors il s'agissoit seument de la faire sortir des terres d'Espagne, de tâcher de la faire aller à Florence; afin 'elle ne fît aucun obstacle aux Traitez, que n pourroit faire avec les Espagnols, sen que l'occasion s'en présenteroit. Pendant 'elle & Monsieur seroient sur leurs terres, ne pourroient faire aucun Traité, sans les y mprendre; & le Cardinal prétendoit qu'ils senissent au bon-plaisir du Roi, & souffrissent 'il punît ceux qui les avoient suivis. Ainsi on

on tâchoit de les faire ſortir des terres des Eſpagnols, par toutes ſortes de moyens.

Le Prince de Condé étoit cependant revenu de Bruges, & le Roi l'avoit envoyé en Bourgogne, pour obliger le Parlement de Dijon à faire le procès au Duc d'Elbeuf, à Puilaurens, à *Coudrai Montpenſier*, & à d'autres domeſtiques du Duc. On les condamna à la mort, comme Rebelles; on les fit executer en effigie, & l'on confiſca leurs biens.

Peu de tems après *, le Roi étant à S. Germain, il ôta les Seaux à Châteauneuf, qui avoit néanmoins ſervi de Miniſtre au Cardinal, pour exercer pluſieurs violences. Les cauſes de ſa diſgrace ne furent pas aſſez connuës, & l'on dit pluſieurs choſes qui avoient pû contribuer à le perdre. Les uns diſent qu'il aimoit la Ducheſſe de Chevreuſe, & qu'il en étoit aimé, ce qui donna de la jalouſie au Cardinal; qui entra dans une colere exceſſive contre Châteauneuf, lors qu'il vit quelques Lettres, qu'il écrivoit à cette Ducheſſe †, dans leſquelles il ſe moquoit du Cardinal, en termes outrageans. On ajoûte que le Cardinal avoit ſû, qu'il avoit danſé dans un Bal à Bourdeaux, pendant qu'il étoit à l'extremité. On dit encore que ce Prélat ayant appris qu'il s'étoit flatté de ſucceder bien-tôt à la Charge de prémier Miniſtre, & qu'il avoit fait quelques brigues pour cela, ne lui put pardonner cette ambition. ‡ Quoi qu'il en ſoit, on donna les Seaux à *Pierre Seguier*, Préſident au Parlement, avec aſſurance de ſucceder à la Charge de Chancelier, dès que d'Aligre ſeroit mort.

* *Le 25. de Fevrier. Siri Mem. Rec. T. VII. p. 594.*

† Le mordevano, *dit Siri*, di culo fracido, à cauſa delle ſue malattie hemorroïdale.

‡ *Aubery, Vie du Cardinal Liv. IV. c. 36.*

ıort. Châteauneuf fut envoyé prisonnier au
Château d'Angoulême, accusé d'avoir voulu
auser des brouilleries à la Cour.

En même tems *, on mit à la Bastille quel-
ues-uns de ses amis, & entre autres le *Cheva-
er du Jars*; que l'on accusa d'avoir voulu faire
asser en Angleterre Monsieur, & la Reine-
Mere. Comme on n'en avoit aucune preuve,
: Cardinal s'avisa d'un moyen extraordinaire,
our découvrir si cet homme ne s'étoit point
ıêlé de cette intrigue. Non seulement il le fit
ıettre en prison, mais encore il engagea les Ju-
es à lui faire son procès, & à le condamner à
voir la tête tranchée; en leur donnant parole
ıe leur arrêt ne seroit point executé, mais
ıe le Roi lui feroit grace, en cas qu'on ne
écouvrît aucune preuve contre lui, dans le
ours du procès. Il fut donc condamné, sa
ntence lui fut luë, & étant sur l'échaffaut, a-
ès avoir fait ses prieres, sans avoir rien a-
ıüé, & s'être mis en posture, pour recevoir
coup, on cria *grace*. Comme il étoit prêt de
scendre, un des Juges l'exhorta, après avoir
rouvé la clemence du Roi, de découvrir les
rigues de Châteauneuf, mais il répondit cou-
geusement qu'il voyoit bien qu'il vouloit se
vir de l'état où il étoit, pour lui faire dire
elque chose de desavantageux à son ami, mais
'il devoit savoir, que puis que la terrible
age de la mort ne l'avoit pas fait parler, rien
seroit capable de lui arracher de la bouche
secrets de ses amis, ni quoi que ce fût qui
r pût faire tort. Ce fut presque le seul, de
ıx que le Cardinal fit conduire sur l'échaffaut,
montra de la fermeté; la plûpart des autres
lui

* *Siri Ibid. p. 595.*

lui firent comme amende honorable, avant que d'être executez, sous prétexte de mourir chrétiennement. Le Christianisme les obligeoit bien de lui pardonner, mais nullement d'approuver sa conduite violente & injuste, aussi contraire à l'Evangile, que l'esprit de vengeance, qu'ils craignoient de témoigner. Mais la verité est qu'après avoir essayé vainement de vivre libres; en perdant la liberté, ils en perdirent les sentimens, & moururent plûtôt en vils esclaves, qu'en bons Chrétiens.

Lors que Châteauneuf fut mis en prison, le Maréchal d'Etrées, qui étoit de ses meilleurs amis, en ayant appris la nouvelle à *Trêves*, où il commandoit l'Armée du Roi, prit si fort l'épouvante, *qu'il quitta l'Armée, sans rien dire, & se retira à *Vaudervange*. L'exemple du Maréchal de Marillac lui revint dans l'esprit, lors qu'il eut appris la disgrace de son ami & qu'il eut vû venir un Courrier, qui apportoit des Lettres de la Cour aux autres Officiers, sans qu'il y en eût aucune pour lui. Il s'imagina que la *Saludie* & *Bussi-Lamet*, à qui le paquet étoit adressé, avoient ordre de l'arrêter. Mais ayant reconnu que sa terreur étoit vaine, il envoya quatre jours après un Gentil-homme au Roi & au Cardinal, pour leur demander pardon de sa retraite, & leur avouër ingenument la peur qu'il avoit euë. On ne fit que rire à la Cour de sa frayeur, & il reçut ordre de retourner à Trêves. La Duchesse de Chevreuse sortit en même tems de la Cour, par ordre du Roi; ce qui fit croire que la jalousie du Cardinal étoit, en bonne partie, la cause de la disgrace de Châteauneuf.

Le

* *Le 15. de Mars. Siri Mem. Rec. T. VII. p. 595.*

Le Roi étant venu à Paris le 11. d'Avril, il se rendit le lendemain matin au Parlement, pour y faire supprimer la Charge de Président qu'avoit le Coigneux, & celle de Conseiller qu'avoit *Payen* premier Secretaire de la Reine-Mere; lesquelles il rétablit en suite en faveur de deux Maîtres des Comptes, que le Cardinal favorisoit. On laissa néanmoins en son entier, à l'égard des autres, la Loi concernant les cinq ans; que l'on donne à ceux qui ont été condamnez par contumace, parce qu'il y auroit eu trop de peine à y apporter du changement. Le Roi censura aussi âprement la Compagnie de ce qu'elle avoit osé, peu de jours auparavant, envoyer des Députez à S. Germain, pour demander au Roi le rappel du Président de *Mêmes*, que le Cardinal avoit fait releguer. Le Roi dit qu'il ne manqueroit pas de châtier ceux, qui refuseroient de lui obéïr; & que si le Parlement ne vouloit pas souffrir que les Magistrats, qui lui étoient subordonnez, n'executassent pas ses ordres, il n'étoit pas juste que le Souverain supportât les desobéissances de ses Sujets. Il ajoutâ qu'il vouloit être obéï à l'instant, & qu'à l'avenir, lors qu'il viendroit au Parlement, il entendoit que quatre Présidens le vinssent recevoir à genoux hors de la porte de la Chambre, comme cela se faisoit autrefois. Pour le Président de Mêmes, au lieu d'être rappellé, on l'envoya en prison, dans la Citadelle d'Angers. Ainsi le Roi empêchoit qu'on ne lui fît aucune remontrance, sur quoi que ce fût; & en essayant de regner plus absolument que ses Prédecesseurs, il se livroit entiérement à toutes les passions de son Ministre, quelque injustes qu'elles fussent, sans qu'il fût

fût possible de lui faire ouvrir les yeux.

Peu * de tems après, le Roi tint le Chapitre Général des Chevaliers du S. Esprit, & donna le cordon aux Cardinaux de Richelieu & de la Valette. Ils reçûrent debout le cordon bleu, au lieu que les autres Commandeurs, & même les Evêques, ne le reçoivent qu'à genoux. Le Roi demanda encore au Cardinal, par une faveur particuliere, s'il souhaitoit d'être promû avant, ou après Vêpres; & le lendemain, que Sa Majesté traitoit les nouveaux promûs, elle lui envoya deux ou trois plats de sa table, à chaque service, & à la fin un Rocher de Confitures, d'où jaillissoit une fontaine d'eau de Naphe.

Pendant que cela se passoit au dedans du Royaume, le Cardinal tâchoit de tenir la Maison d'Autriche si occupée au dehors, qu'elle ne pût prendre aucune part dans les brouilleries de la Reine Mere, & de Monsieur. Le Marquis de Feuquieres renouvella à *Hailbron*, † avec le Chancelier *Oxenstiern*, la Ligue que la Couronne de France avoit faite avec le Roi de Suéde, & promit de faire toucher à *Christine* sa fille, la somme d'un million de livres par an, pour continuer la guerre en Allemagne. Les deux Couronnes s'obligeoient encore à ne faire aucun Traité, que d'un commun consentement, & à secourir tous leurs Alliez. Je ne m'arrêterai pas aux suites de cette Ligue, ni aux autres négotiations que les Ministres de France firent en Allemagne, pour enbarrasser l'Empereur, & pour profiter des occasions, qui se

* *Le 14. de Mai. Aubery Vie du Card. Liv. IV. c. 36.*

† *Par un Traité signé le 9. d'Avril. Siri Mem. Rec. T. VII p. 611.*

se presenteroient d'éloigner de ce côté-là les limites de la France.

Dans le même tems, le Cardinal travailloit à rompre la négotiation, * qui se faisoit à la Haye, entre les Etats Généraux des Provinces Unies, & les Envoyez des Païs-Bas Espagnols; concernant une seconde Trêve, entre le Roi d'Espagne & les Etats Généraux. Comme il y avoit de grandes difficultez, dans la chose même, il ne paroissoit pas difficile de faire en sorte que la guerre continuât. Outre cela quelque Noblesse des Païs-Bas Espagnols, mécontente du Gouvernement, offroit de remettre entre les mains du Roi *Bouchain*, *Quesnoi*, *Avênes*, & *Landreci*, places importantes sur les frontieres de l'Artois, & d'exciter dans le Païs une grande révolte. Les Mécontens faisoient répresenter au Roi, que s'il laissoit perdre une si belle occasion, il ne la recouvreroit peut-être jamais; & que ceux qui étoient disposez, à se remettre entre ses mains, ne pouvoient pas vivre dans une inquietude perpetuelle, & dans le danger d'être découverts.

Le Cardinal dit au Roi, dans le Conseil, „ que Henri IV. n'auroit jamais laissé échapper „ une semblable occasion, mais qu'il falloit a„ voir égard aux tems: Que le Roi étoit sans „ enfans, & que Monsieur, l'héritier présomptif „ de la Couronne, étoit en Flandres avec la „ Reine-Mere: Que la santé du Roi n'étoit pas „ assez forte, pour l'engager dans une guerre, „ qui lui causeroit beaucoup de fatigue de corps „ & d'esprit: Qu'il faudroit que la Cour s'é„ loignât de Paris: Que les Finances du Roi „ étoient épuisées: Que les Catholiques zelez „ crie-

* *Siri Ibid. p. 655.*

„ crieroient plus que jamais, que l'on faifoit „ la guerre en faveur des Hérétiques : Qu'il „ faudroit en même tems entretenir des Armées „ confiderables en Champagne & en Italie, par„ ce qu'on avoit fujet de fe défier des Ducs de „ Savoie & de Lorraine : Que l'humeur des „ François étoit de s'ennuyer également de la „ guerre & de la paix: Que le Roi étant enga„ gé dans une guerre, les Gouverneurs des Pro„ vinces fe déclareroient plus facilement pour „ le Duc d'Orléans : Que le moindre mauvais „ fuccès, comme la perte d'une place, ou d'u„ ne bataille, étoit capable de caufer de grands „ mouvemens dans l'État : Que fi le Roi ve„ noit à tomber malade, fes ferviteurs feroient „ perdus, fans reffource: Qu'ainfi quoi qu'il y „ eût de l'apparence qu'on tireroit de l'avantage „ d'une rupture, il valloit mieux demeurer en „ repos, & fe contenter d'aider les ennemis des „ Efpagnols, afin de ne les avoir pas fur les „ bras: Que l'Argent, que les Hollandois de„ mandoient, pour continuer la guerre contre „ les Efpagnols, étoit prêt, & qu'il falloit feu„ lement faire en forte qu'ils executaffent le „ projet, qu'ils avoient propofé; qui étoit que, „ fi le Roi vouloit envoyer devant *Dunkerke*, „ fix mille hommes de pied & fix cens chevaux, „ ils y enverroient leur Armée & leur Flotte; „ pour attaquer cette place, & pour prendre „ enfuite *Graveline*, qu'ils offroient de remettre „ à la France: Que néanmoins, il falloit pren„ dre garde que ces Troupes ne fuffent caufe „ d'une rupture ouverte, & que pour cela, il „ feroit mieux de les envoyer par mer, que par „ terre.

Le Baron de Charnacé, Ambaffadeur chez les

Etats

Etats Généraux, leur offrit les Troupes dont on vient de parler, & la continuation d'un million de livres, par an. Les Etats firent d'abord quelque difficulté d'accepter ces offres, mais n'ayant pû s'accommoder avec les Espagnols, ils se lasserent des longueurs de cette négotiation. Ils donnerent des articles par écrit, sur lesquels, ils demanderent d'avoir réponse dans quinze jours, sans quoi ils déclarerent qu'ils ne vouloient pas entendre parler de Trêve; & là-dessus les Agens d'Espagne ayant demandé un plus long délai, les Etats aimerent mieux recevoir en comptant les deux tiers du million que Charnacé leur offroit, que d'attendre plus long-tems les résolutions incertaines des Espagnols.

Ainsi l'Armée Hollandoise se mit en campagne, & recommença la guerre, par la prise de *Rimberg*, qui se rendit le 4. de Juin. Cependant les Espagnols découvrirent la conspiration de ceux d'entre la Noblesse de Flandres, qui avoient intelligence avec les François, & par la punition de quelques uns, tinrent les autres dans le devoir.

Ainsi la France n'étoit proprement ni en paix, ni en guerre ouverte, avec la Maison d'Autriche; & les deux Couronnes paroissoient disposées à profiter de celle, qui leur seroit la plus avantageuse. Cependant les Espagnols & les François se traversoient réciproquement dans leurs desseins, autant qu'il leur étoit possible; mais le Comte-Duc, qui gouvernoit l'Espagne, n'étant pas comparable en habileté au Cardinal-Duc, qui étoit l'ame de tous les Conseils de la France, les affaires des Espagnols alloient de mal en pis. Pour empêcher la communication

des Etats de la Maiſon d'Autriche, on avoit donné ordre au Duc de Rohan, qui avoit demeuré à Veniſe, depuis la paix faite avec les Huguenots, d'aller au païs des Griſons, en qualité d'Ambaſſadeur du Roi chez ces Peuples, & de Lieutenant Général des Troupes que l'on avoit deſſein d'y lever, afin de s'aſſurer des paſſages de la Valteline. Les Eſpagnols ne manquerent pas de ſe plaindre de cette infraction, & de pluſieurs autres, & firent propoſer à la France d'entrer en négotiation; pour prévenir les ſuites fâcheuſes, que cette meſintelligence pourroit avoir. Le Cardinal témoigna hautement à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, que la France ſouhaitoit de voir la paix générale bien établie, & d'entretenir celle où elle étoit avec l'Eſpagne. Il ajoûta que le Roi entendroit dire avec plaiſir que l'Ambaſſadeur auroit reçû pouvoir de traiter; mais l'Ambaſſadeur répondit qu'il n'avoit aucun pouvoir de rien propoſer, que ſur le pied des Traitez de Queraſque & de Ratisbonne. Les Nonces ſe mêlerent auſſi inutilement de vouloir accommoder les differens des Couronnes, & s'apperçurent bien-tôt que les diſcours géneraux de paix & de bonne intelligence, que l'on tenoit des deux côtez, n'étoient que des diſcours en l'air, que l'on faiſoit, en attendant que l'on vît à quoi l'on ſe détermineroit. Les Eſpagnols prétendoient que, pour obſerver les Traitez de Queraſque & de Ratisbonne, les François devoient rendre Pignerol, abandonner Caſal, & les paſſages de la Valteline; retirer leurs Garniſons de Trêves, & des autres places, qu'ils tenoient dans cet Archevêché; rendre celles qu'ils avoient ôtées au Duc de Lorraine & ne ſe mêler plus des
affaires

affaires de l'Empire. On répondoit en France à cela, que l'on étoit prêt de retirer les Troupes que l'on avoit dans le Montferrat, & dans le païs des Grisons, dès que l'on seroit assûré que le Gouverneur de Milan ne penseroit plus à se saisir, ni de Casal, ni des passages de la Valteline: Que pour ce qui regardoit Pignerol, on avoit d'abord executé le Traité de Querasque, & que si le Duc de Savoie l'avoit vendu depuis à la Couronne, on ne voyoit pas ce que l'on y pouvoit trouver à reprendre; puis qu'il avoit bien été permis aux Espagnols d'acheter *Final* & *Monaco*, & plusieurs autres places, qui ne dépendoient ni du Royaume de Naples, ni du Duché de Milan: Que Pignerol étoit des dépendances du Dauphiné, & qu'ayant été réüni à la Couronne, le Roi ne permettroit jamais qu'on l'en détachât: Que quelques-unes des places de Lorraine avoient aussi été venduës au Roi, & les autres mises en dépôt entre ses mains, pour un certain tems: Que le Duc s'étoit fait du mal à lui-même, en voulant en faire à la France, qui n'avoit pû se garentir de lui autrement: Qu'à l'égard de Trêves & des autres places de cet Archevêché, si elles ne fussent pas tombées entre les mains du Roi, elles ne pouvoient pas éviter de tomber en celles des Suédois, & qu'il étoit beaucoup mieux pour la Religion Catholique, & pour plusieurs autres raisons, qu'elles fussent entre les mains de la France: Que l'Electeur avoit imploré sa protection, lors qu'il avoit vû ses Etats sur le point d'être perdus; sans que la Maison d'Autriche pût l'empêcher: Que le Roi étoit bien fâché de voir l'Allemagne, dans l'état auquel elle étoit, mais que c'étoit là une suite de l'invasion que

les Espagnols avoient voulu faire en Italie, & que néanmoins le Roi seroit intervenu, comme Médiateur, entre les Suédois, & la Maison d'Autriche, s'il avoit vû cette Maison en disposition de demeurer ailleurs en repos, & de ne faire aucune entreprise contre la France.

C'étoient les raisons, dont les Ministres de France se servoient, pour défendre la conduite du Roi, dans ces conjonctures ; & cependant, ils n'oublioient rien, pour irriter les ennemis de la Maison d'Autriche contre elle. Ils promettoient aux Etats Généraux des Provinces Unies des secours extraordinaires, pour continuer la guerre ; & ils firent tenir de l'argent au Duc de Rohan, pour distribuer aux Grisons, qui se plaignoient, & pour faire de nouvelles levées, afin de s'assurer des passages.

On se plaignoit en France que le Duc de Lorraine faisoit tous les jours des infractions au Traité de Liverdun ; on disoit qu'il levoit des Troupes & qu'il les licentioit sur la Frontiére, afin qu'elles passassent au service de l'Empereur, ou des Espagnols, & qu'il leur permettoit même de faire des levées dans ses Etats. Il avoit surpris *Molsheim*, & saccagé les Terres de *Strasbourg*, des *Deux-ponts* & de *Sarbruk*. Il avoit obtenu de l'Empereur *Saverne* & *Dachstein*, comme pour payement d'une vieille dette de deux-cens mille écus. Mais ce qui offensoit le plus le Cardinal, c'est que l'on sut que dès l'année précedente, Monsieur avoit consommé son mariage, avec la Princesse *Marguerite*, seconde Sœur du Duc ; ce qui s'étoit fait si secretement, que ses Domestiques même n'en avoient rien sû. * Le Comte de *Vaudemont*, & la

* *Aubery, Vie du Card. Liv. IV. c. 37.*

la Princeſſe de *Phalsbourg* avoient fait ce mariage, & l'on avoit demeuré long-tems, ſans le ſavoir. Quoi que le Duc de Lorraine eût renoncé à toutes intelligences, qui déplairoient au Roi, & ſur tout à celle qu'il avoit euë avec le Duc d'Orléans, il l'avoit toûjours entretenuë en ſecret; & le Cardinal qui vouloit réduire Monſieur à dépendre entiérement de lui, & qui le regardoit comme le principal appui de la Reine-Mere, ne pouvoit pardonner à ceux qui l'aſſiſtoient en quoi que ce fût.

Les choſes étoient en cet état, lors que le Roi envoya * *Guron* au Duc de Lorraine, pour lui reprocher les infractions qu'il avoit faites au Traité de Liverdun, & lui en demander ſatisfaction. Le Duc averti, qu'il devoit venir, ſe cacha ſi bien à *Nancy*, où il faiſoit ſa réſidence, que perſonne ne put dire à Guron où il étoit; de ſorte que cet Envoyé fut obligé de retourner à Mets, ſans avoir rien fait. Peu de tems après, il ſe repentit de cette mauvaiſe fineſſe, & fit dire à Guron, qu'il ſe trouveroit un certain jour à *Luneville*; mais l'Envoyé de France s'y étant rendu, il n'en put tirer aucune ſatisfaction.

Cela fit réſoudre le Roi à le traiter en Vaſſal rebelle, & à lui faire confiſquer le *Duché de Bar*; parce qu'il n'en avoit pas rendu hommage à la Couronne. Le Procureur Général, après l'avoir fait aſſigner au Parlement de Paris, pourſuivit cette confiſcation qu'il obtint par un arrêt du 30. de Juillet.

Dans ce tems-là, le voiſinage des Suédois fournit prétexte au Duc de donner des commiſſions, pour lever huit mille hommes de pied,

* *Le 10. de Juin.*

& quinze cens chevaux, dans l'esperance d'être puissamment secouru par l'Armée du Duc de Feria, qui s'étoit jointe aux Troupes Imperiales d'Alsace, en traversant le païs de Luxembourg. Peu de tems après, les Suédois défirent entiérement les Troupes Lorraines près *d'Haguenau*, & le Duc épouvanté par cet accident, & par les préparatifs du Roi, qui s'acheminoit en Lorraine à la tête de son Armée, envoya au devant de lui le Cardinal son frere, pour l'appaiser.

Ce Prince fut jusqu'à * *Château-Thierri*, où le soir même de son arrivée, il alla saluer le le Roi & la Reine. Le lendemain le Cardinal-Duc le fut voir, & lui fit d'abord de grandes civilitez en paroles ; mais il ne lui donna dans le fonds, que de très-mauvaises esperances, pour les affaires du Duc son frere. Le Cardinal de Lorraine lui représenta inutilement, que ce Prince avoit intention de garder le Traité de Liverdun, & essaya vainement d'excuser les infractions qu'on lui reprochoit ; le Ministre de Louïs XIII. répondit „ qu'on étoit faché de „ voir que les effets ne s'accordoient point avec „ ses promesses, & que le Roi étant en voya- „ ge, il n'étoit pas en état d'entendre parler „ d'affaires: Que dans peu de jours, le Roi ar- „ riveroit à *Bar*, & que le Duc de Lorraine „ pourroit faire savoir de plus près à Sa Ma- „ jesté laquelle des deux voies, de celle de la „ douceur, ou de celle de la force, il aimoit „ mieux que l'on se servît, pour s'assurer de- „ formais de lui. Le Cardinal de Lorraine témoigna que le Duc étoit prêt à remettre, entre les mains du Roi, les places qu'il tenoit en Alsace,

* *Le 19. d'Août. Siri Mem. Rec. T. VII. p. 663.*

face ; mais cela ne suffisoit pas, & pour s'assurer qu'il ne manqueroit plus de parole, on vouloit mettre garnison Françoise dans Nanci, la place la plus considerable de ses Etats. Le Cardinal son frere offrit encore de consentir à la dissolution du mariage de sa Sœur avec le Duc d'Orléans, & vouloit de plus demander pardon pour lui. Mais le Cardinal-Duc lui soûtint „ que cette réparation n'égaloit pas „ l'offense qu'il avoit faite au Roi, & que Sa „ Majesté se trouvoit obligée de mettre le Duc „ de Lorraine hors d'état de manquer desormais à sa parole. Que pour cela, il falloit „ que le Roi eût Nanci en dépôt, qui seroit „ perdu pour le Duc, dès le moment qu'il entreprendroit quelque chose contre la France. Le Cardinal de Lorraine repliqua que c'étoit proposer à son frere de perdre le reste de ses Etats, parce qu'on ne rendoit presque jamais ces sortes de dépôts : Que ce seroit une trop grande bassesse à un Prince de se dépouiller volontairement de ses Terres, par la voie de la négotiation: Qu'il étoit trop fâcheux de perdre en même tems l'honneur & ses Etats, & que le plus mauvais succès d'une guerre ne pouvoit produire rien de pire : Que la Lorraine étoit entre la France & les Etats de la Maison d'Autriche, & que les Ducs de Lorraine étoient obligez d'entretenir l'amitié de l'une & de l'autre: Que le dépôt, que l'on proposoit, irriteroit si fort l'Empereur, de qui le Duché de Lorraine dépendoit, qu'il le confisqueroit, & mettroit le Duc au Ban de l'Empire; ce qui pourroit arriver en un tems, auquel le Roi étant occupé ailleurs, il seroit hors d'état de le secourir.

Toutes ces raisons, quelque spécieuses qu'el-

les fussent, ne purent toucher le Cardinal-Duc, qui avoit résolu de ruiner la Maison de Lorraine. Ainsi le Cardinal de Lorraine fut porter le jour même ces mauvaises nouvelles à son frere, auprès de qui il se rendit en poste; & le Roi s'avança, comme il l'avoit fait entendre à ce Prince. Cependant le Cardinal-Duc conseilloit au Roi de ne perdre pas l'occasion de conquerir la Lorraine, en cas que le Duc fît difficulté de remettre les places, qu'on lui demandoit. Le Cardinal arriva avec le Roi le 23. d'Août à *S. Dizier*, sur les Frontieres de Champagne, où le Cardinal de Lorraine lui envoya dire, que s'il lui vouloit donner sa Niéce de Combalet en mariage, son frere & lui consentiroient à mettre Nanci en dépôt entre les mains du Roi, parce qu'ils seroient assurez de la restitution. Soit que le Cardinal de Richelieu crût que ce fût une feinte, ou qu'il eût quelque autre raison de ne pas donner les mains à cette proposition, il remercia le Cardinal de Lorraine de l'honneur qu'il lui faisoit; & répondit „ qu'il seroit faché que l'on crût qu'il eût fait „ aller le Roi en Lorraine, pour son intérêt „ particulier, comme on le croiroit, s'il ac- „ ceptoit pour sa Niéce l'honneur qu'on lui „ faisoit: Que le Duc de Lorraine devoit, „ avant toutes choses, donner satisfaction au „ Roi; qu'après cela, Sa Majesté verroit si ce „ mariage seroit avantageux pour son service; „ & qu'il s'en remettroit à ce qu'Elle trouve- „ roit à propos.

Dans cette conjoncture, le Cardinal-Duc représenta au Roi, „ que s'il ne se résolvoit „ pas de surprendre promptement le Duc de „ Lorraine, il n'y auroit pas d'apparence de le „ soû-

„ soûmettre de long-tems : Que Nanci étoit „ une place considerable, fortifiée regulierement, & hors d'état d'être prise par force, „ en cette Campagne : Qu'il faudroit sept ou „ huit mois, pour la réduire par un blocus ; & „ que pendant ce tems là, il pouvoit bien arriver des choses : Que la paix se pouvoit faire „ en Allemagne, ou la Trêve en Flandres, & „ que si cela étoit, les Espagnols se trouveroient en état de faire une puissante diversion : „ Que pour bloquer Nanci, il falloit vint mille Fantassins, & trois-mille Chevaux ; outre „ qu'il falloit avoir un petit Corps d'Armée „ auprès de la personne du Roi, ce qui demandoit une grande dépense : Que d'un autre „ côté, souffrir une injure, sans en tirer vengeance, en matiéres d'Etat, c'étoit s'en attirer une plus grande : Que l'argent étoit inutile à Sa Majesté, si elle ne s'en servoit pour „ le besoin, c'est-à-dire, pour soûtenir sa réputation, ou pour aggrandir ses Etats : Qu'un „ million d'or de dépenses extraordinaires pouvoit suffire, pour cette entreprise : Que jamais il ne se présenteroit une meilleure occasion, & que la guerre, qui occupoit toute „ l'Allemagne, la mettoit hors d'état d'empêcher la ruine totale du Duc de Lorraine, puis „ que cette guerre n'étoit pas prête à finir : Que „ les affaires des Païs-Bas n'étoient pas non plus „ disposées à une Trêve : Que toutes les grandes entreprises ont leurs difficultez, mais que „ celle-là en avoit très-peu ; parce que le Duc „ ne pouvoit pas faire tête, avec ses seules forces, à celles du Roi, & ses Alliez étoient si „ occupez, pour eux-mêmes, qu'ils ne sauroient venir à son secours : Que le Duc seroit „ toû-

„ toûjours, dans l'état, où il étoit alors, at-„ taché à la Maison d'Autriche, dont rien n'a-„ voit été capable de le détâcher; & qu'il n'at-„ tendoit que l'occasion de se joindre à elle, „ pour nuire à la France: Que si on ne ruinoit „ le Duc, le Mariage du Duc d'Orléans sub-„ sisteroit infailliblement, ce qui seroit la „ source d'une guerre éternelle: Qu'il faudroit „ être toûjours sur ses gardes, non seulement „ à l'égard de la force ouverte, mais encore à „ l'égard des pratiques secretes: Qu'au contrai-„ re en ruinant le Duc, le mariage de Mon-„ sieur se romproit, & que Puilaurens avoit „ dit à *l'Abbé d'Elbene* qu'il ne seroit pas fâché „ que Monsieur en fût réduit là: Que Puilau-„ rens étoit trop interessé & Monsieur trop peu „ ferme, pour demeurer attaché à une femme, „ de qui il ne tireroit aucun avantage, & qui „ lui seroit même à charge: Que par là, on „ mettroit Monsieur dans la nécessité de rechercher „ cher à se reconcilier avec le Roi, en lui of-„ frant de prendre une autre femme; au lieu „ que pendant que le Duc de Lorraine subsis-„ teroit, jamais Monsieur ne songeroit à se re-„ concilier: Que Nanci étoit le meilleur rem-„ part que la France pût opposer de ce côté-là „ aux entreprises de la Maison d'Autriche, & „ qu'elle seroit délivrée de tout ce qu'elle avoit „ sujet de craindre de la haine implacable du „ Duc de Lorraine, en prenant cette place.

Le Roi goûtant les raisons du Cardinal, pour la conquête de la Lorraine, il s'avança jusqu'à Bar, où il laissa la Reine & les autres Dames de la Cour. De là il alla à *Pont-à-Mousson*, où il arriva le 28. d'Août. Pendant ce tems-là, le Regiment Lorrain de *Florenville*, qui voulut se

ſe jetter dans Nanci, fut défait par le Marquis de S. *Chamond*, que le Roi envoya avec une partie de l'Armée, pour bloquer cette place. Le Cardinal de Lorraine ſe rendit auſſi à Pont-à-Mouſſon, où il offroit au Roi de lui remettre pour ſureté, Saverne, Dachſtein & *la Mothe*, avec la perſonne de la Princeſſe Marguerite. Le Roi accepta le dernier, mais au lieu des places qu'on lui offroit, il continua à demander Nanci, qui étoit infiniment plus important.

Le Cardinal de Lorraine dit en ſuite à celui de Richelieu, que ſi le Duc de Lorraine étoit aſſez malheureux, pour ne pouvoir pas engager Sa Majeſté à prendre de la confiance en lui, il étoit réſolu de réſigner ſes Etats à lui Cardinal de Lorraine; en cas que le Roi le trouvât bon. Richelieu répondit „ qu'il ne croyoit pas que „ le Roi s'oppoſât à cette réſignation, ſi le Duc „ s'y réſolvoit, & qu'il avoit ſujet de la ſou- „ haiter, parce que ſa conduite paſſée faiſoit „ eſperer qu'il feroit mieux intentionné envers „ la France, mais que cela ne remedioit pas au „ mal; puis que le Duc, extraordinairement „ changeant, pourroit avoir envie de rentrer „ dans ſes Etats; ce qui lui feroit facile, en „ recouvrant Nanci, dans un tems où le Roi „ feroit occupé ailleurs.

Le Cardinal de Lorraine comprit par là, qu'il n'étoit pas poſſible de ſauver Nanci. Il y avoit déja quelque tems, qu'il avoit demandé au Roi un Paſſe-port pour aller & venir, & faire ſortir de cette Ville ſes Domeſtiques & ſon équipage. Le Roi le lui avoit accordé, & le Duc ſon frere & lui, ayant conſideré que la Princeſſe Marguerite étant la principale cauſe de la guerre, elle pourroit être en danger, ſi Nanci étoit pris pen-

pendant qu'elle y feroit ; ils réfolurent de la faire fortir de cette Ville, & enfuite de la Lorraine, pour l'envoyer en Flandres à fon Epoux.

Le Cardinal de Lorraine la fit déguifer en homme, & l'emmena dans fon Carroffe hors de la Ville. Enfuite un vieux Gentilhomme, & deux Soldats, avec des habits de Laquais, la conduifirent au travers de divers quartiers de l'Armée Royale, fans qu'ils euffent aucune fâcheufe rencontre. Enfin ayant fait douze lieuës pendant la nuit, ils arriverent à l'aube du jour à *Thionville*, place appartenante au Roi d'Efpagne. De là elle écrivit à l'Infante, à la Reine-Mere, & à Monfieur, pour demander une efcorte ; & l'équipage, dont elle avoit befoin, pour fe rendre à Bruxelles. Le Duc d'Orléans apprit cette nouvelle, avec beaucoup de joie, & la Reine-Mere n'en eut guére moins, quoi qu'elle ne vêcût pas en fort bonne intelligence avec lui; parce qu'il lui fembloit qu'ayant une Belle-fille, tout à fait oppofée au parti du Cardinal, elle triompheroit enfin de tous fes artifices. On envoya à Madame ce qu'elle demandoit, & Monfieur lui alla au devant jufqu'à Namur.

Le Roi étant à *S. Nicolas*, où il arriva le 29. du Mois, apprit que la Princeffe Marguerite s'étoit retirée en Flandres, de la maniére dont je viens de le dire. Cette nouvelle lui déplut infiniment, auffi bien qu'au Cardinal ; foit à caufe des conféquences, que la fuite de cette Princeffe pouvoit avoir ; foit parce qu'il leur fâchoit d'avoir été duppez, par le Cardinal de Lorraine, dans la bonne foi de qui ils avoient eu de la confiance. On avoit bien donné ordre

à S.

à S. Chamond de faire viſiter les Carroſſes du Cardinal; mais celui, dans lequel étoit la Princeſſe, paſſa un matin, avant qu'il fût levé, & ne fut point viſité. Le Roi irrité du tour qu'on lui venoit de jouër fit dire au Cardinal de Lorraine, que puis que la négotiation étoit rompuë, il entendoit que les Paſſe-ports qu'il lui avoit donnez fuſſent révoquez; & qu'il n'avoit qu'à demeurer dans la Ville, s'il ne vouloit être fait priſonnier de guerre. Le Roi ne laiſſa pas de lui permettre de venir à *Neufville*, où le Cardinal de Lorraine lui avoüa, qu'il avoit fait échapper ſa Sœur; mais il dit qu'elle étoit encore dans les Etats du Duc ſon frere, & qu'il pouvoit diſpoſer de ſa perſonne.

On apprit le contraire le lendemain, & Nanci ayant été inveſti de toutes parts, on commença à travailler aux lignes de circonvallation & de contre-vallation; parce qu'on craignoit que le ſiege ne fût long, & que le Duc de Feria & *Aldringuen* ne vinſſent ſecourir la place. Mais le Duc de Lorraine, leger & changeant, n'avoit point pourvû à la défenſe de cette Ville; de qui dépendoit néanmoins la conſervation, ou la perte de ſes Etats.

Ainſi après quelques propoſitions inutiles, le Cardinal ſon frere fut obligé de ſigner le 6. de Septembre un Traité, par lequel il promettoit de mettre dans trois jours Nanci en dépôt, entre les mains du Roi; pour y tenir telle garniſon qu'il lui plairoit, juſqu'à ce que ſa bonne conduite, ou la paix d'Allemagne eût convaincu Sa Majeſté, qu'elle n'avoit rien à craindre de ſon côté. Il conſentoit encore que l'on fit déclarer nul, dans toutes les formes, le mariage de la Princeſſe Marguerite; & que dans quinze

ze jours elle fût remise entre les mains du Roi, qui agréoit qu'elle demeurât à Nanci, pour s'informer sur le lieu des circonstances de son mariage.

Le Cardinal de Lorraine demanda au Roi la permission d'aller trouver le Duc son frere; pour lui faire ratifier ce Traité. Le Roi prit cependant *Charmes*, & le Duc se retira à *Remiremont*, d'où il renvoya son frere au Roi, pour tâcher de gagner le plus de tems qu'il pourroit. Mais le secours qu'il attendoit ne venant point, il voulut aller traiter en personne avec le Roi, par une imprudence sans égale. Ayant donc demandé un Passe-port, on le lui envoya d'abord, & il arriva à Charmes le 18. de Septembre, avec huit cents chevaux. La il négotia, pendant trois jours avec les Cardinaux de Richelieu & Bichi; qui le tournerent si bien, que le troisiéme il ratifia le Traité, dans la forme qu'ils voulurent. On convint que Nanci demeureroit entre les mains du Roi, pendant quatre ans, mais que si néanmoins le Duc remettoit dans trois mois au Roi la Princesse Marguerite, en consentant dès lors que son mariage fût dissous, & s'il observoit d'ailleurs le reste du Traité, qui confirmoit celui de Vic, le Roi lui rendroit Nanci, sans attendre davantage; après qu'il en auroit rasé les fortifications, s'il le trouvoit à propos. Le Duc promit qu'il feroit ce qu'il pourroit, pour tirer sa Sœur des mains de Monsieur, & la remettre au Roi.

Cependant ce Prince, s'étoit imaginé, qu'après avoir payé le Cardinal de paroles, il se retireroit; sans remettre actuellement Nanci, entre les mains du Roi. Il avoit défendu au *Marquis de Moüy*, qui commandoit dans cete place

*pour

* pour lui, d'ouvrir les portes, quelques Lettres qu'il pût lui écrire, à moins qu'il n'y vît une certaine marque dont ils étoient convenus. Ainſi quoi qu'il écrivît que l'on ouvrît les portes aux gens du Roi, comme la marque n'étoit point dans ſes Lettres, le Gouverneur n'obéïſſoit point. Le Cardinal, qui étoit plus fin que lui, avoit eu d'abord quelque ſoupçon qu'il ne voulût ſe retirer; & ſous prétexte de le traiter en grand Prince, le Roi faiſoit garder par ſes Gardes la Maiſon, où il étoit logé.

Le Duc s'en apperçut, & on ne lui cacha pas non plus la raiſon, pour laquelle on le faiſoit; de ſorte que n'ayant plus aucune eſperance d'échapper, il écrivit à Nanci, avec la marque dont on a parlé. La garniſon, que le Roi voulut y mettre, y entra le 24. de Septembre, ſe ſaiſit de tous les poſtes importans, fit une eſpece de Fort, ſur les baſtions de la vieille Ville, & deſarma les habitans, qui étoient trop affectionnez au Duc. Il étoit de la derniére importance au Roi d'avoir Nanci, pour les affaires d'Allemagne, & le Duc de Lorraine étoit réduit par là à paſſer deſormais par où la France voudroit.

Le Cardinal-Duc étant à Charmes, fut bien-aiſe de voir ſi l'offre que le Cardinal de Lorraine lui avoit fait faire d'épouſer ſa Niéce étoit ſincere. Il fit pour cela des Civilitez extraordinaires à *Chamvallon*, qui s'étoit mêlé de vouloir faire ce mariage, pour l'engager à reprendre cette négotiation. Comme en renonçant au Chapeau de Cardinal, le Prince Lorrain ſeroit obligé de ſe défaire des biens Eccleſiaſtiques, qu'il poſſedoit; il falloit que, d'un autre côté, il eût de quoi ſoûtenir ſa dignité. Le Cardinal-Duc pro-

* *Pontis Mem. T. 2. p. 58.*

promettoit à ſa Niéce une très-grande dot, & de la faire héritiere de la plus grande partie de ſes biens; mais il vouloit que le Duc de Lorraine donnât à ſon frere des terres pour cent mille écus de rente, afin de pouvoir porter le titre de Duc, qui paſſeroit, avec le même revenu aux deſcendans du Cardinal de Lorraine, quand même le Duc viendroit à avoir des enfans. Si le Duc conſentoit à cela, le Cardinal de Richelieu s'obligeoit à s'employer auprès du Roi, pour lui faire rendre la Duché de Bar, dont il feroit hommage, non au nom de ſa femme, comme on l'avoit prétendu, mais comme héritier; à condition néanmoins qu'il cederoit immédiatement après cette Duché à ſon frere, qu'il lui aſſigneroit les cent mille écus ſur ſes dépendances; & qu'en cas qu'elle ne ſuffit pas pour faire ce revenu, il y joindroit quelques terres voiſines: comme au contraire ſi elle étoit plus que ſuffiſante, il en retiendroit ce qui ſeroit de trop. Le Cardinal ne voulut pas parler lui-même de cette affaire au Roi, mais il la lui fit propoſer par les autres Miniſtres d'Etat; & il y a apparence qu'elle ſe ſeroit faite, ſi le Duc de Lorraine eût pu ſe réſoudre à démembrer une partie auſſi conſiderable de ſes Etats, que l'étoit celle que l'on demandoit. Mais le Roi, maître de Nanci, reprit le chemin de Paris, & cette négociation fut interrompuë.

Il avoit ſemblé, * que dès le Printemps, le Cardinal ſongeoit à envoyer la Reine-Mere en Italie; & le Duc de Florence avoit témoigné qu'il étoit prêt à l'inviter à venir chez lui, ſi le Roi le trouvoit bon; mais le Cardinal après avoir vû que la guerre avoit recommencé dans les

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 679. & ſe 99.*

les Païs-Bas, avec autant de chaleur qu'auparavant, changea d'avis; parce que dès lors il cessa de craindre les Espagnols, & crut que cette Princesse ne feroit que les embarrasser, en demeurant aux Païs-Bas. Elle fut malade pendant l'Eté, & le Roi l'envoya visiter, autant pour reconnoître ses desseins, que pour lui rendre en apparence un devoir, dont il ne pouvoit pas se dispenser, avec honneur. Cela donna occasion à la Reine-Mere d'écrire au Roi, & de parler de réconciliation; mais comme loin de vouloir se raccommoder avec le Cardinal, elle n'en parloit qu'en des termes injurieux; on perdit bien-tôt esperance de la revoir auprès de son fils.

Puilaurens fit aussi faire des propositions d'accommodement, pour obtenir le retour de Gaston. Il fit demander au * Cardinal, par l'Abbé d'Elbene, la moindre de ses parentes, & promit de faire tout ce qu'il pourroit, pour porter Monsieur à rentrer dans l'obéïssance; mais le mariage de ce Prince avec la Princesse Marguerite ayant éclaté, lors qu'elle s'étoit retirée en Flandre, refroidit ces négociations; & le Roi protesta de nullité contre cette Alliance, contractée sans son consentement.

Le Roi, à son retour de Lorraine, fit quelque sejour à Mets, & pendant ce † tems-là, le nouveau Parlement de cette Ville condamna un nomme *Alfeston* à être roüé tout vif. Il avoit confessé d'avoir fait dessein de tuer le Cardinal de Richelieu; s'il passoit par un certain lieu, qu'il marqua. Il n'y avoit pas long-tems qu'il étoit venu de Bruxelles, avec deux autres, qui

 avoient

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 693.*
† *Au mois d'Octobre.*

avoient été des Gardes de la Reine-Mere, & il étoit même venu ſur un cheval de ſon Ecurie. On dit qu'en allant au ſupplice, il chargea le P. Chanteloube, & le Parlement le fit citer, avec quelques autres. En même tems, comme par reſpect pour la Reine-Mere, mais en effet pour la diffamer, on lui fit rendre ſon cheval, & on la fit prier de ne pas permettre qu'on formât de ſi mauvais deſſeins, dans ſa Maiſon; parce qu'outre que la perſonne du Cardinal étoit infiniment chere au Roi, des Scelerats, comme celui-là, étoient capables d'entreprendre pluſieurs attentats de cette nature. Cela ne fit qu'aigrir davantage une animoſité, qui étoit déja exceſſive; parce que le P. Chanteloube étoit le principal confident de la Reine-Mere. Cependant pour aſſurer † la vie du Cardinal, contre de ſemblables dangers, le Roi lui donna, outre les Gardes qu'il avoit déja, une Compagnie de cent Mouſquetaires; qu'il voulut choiſir lui-même, ſur un grand nombre de gens qui ſe préſenterent pour y entrer.

On croyoit que le Cardinal ne ſouhaitoit nullement que la Reine Mere revînt à la Cour, puis qu'après tout ce qui s'étoit paſſé, il n'y ſeroit pas trop en ſûreté, quand cette Princeſſe y ſeroit. Le P. Chanteloube d'un autre côté, qui vouloit tirer quelque avantage de la faveur, où il étoit auprès d'elle, lui conſeilloit de demeurer en Flandre, ou au moins hors de France; juſqu'à ce qu'on lui offrît des conditions honorables, comme l'on avoit fait il y avoit quelques années, par le Traité d'Angoulême. Il faiſoit facilement accroire à la Reine, qui le ſouhaitoit paſſionnément, que le Roi ſeroit enfin

† *Aubery, Vie du Card. Liv. IV. c. 47.*

fin contraint d'en venir là. Le Cardinal, qui étoit instruit de tout ce qui se passoit, conseilloit au contraire au Roi de demeurer inflexible là-dessus; parce qu'il s'agissoit de son autorité, qui diminueroit sensiblement, s'il permettoit que la Reine sa Mere capitulât avec lui; & qu'il conserveroit dans son entier, s'il ne lui permettoit de retourner, qu'en se remettant entiérement à sa génerosité. Comme il étoit scandaleux de tenir si long-tems cette Princesse hors du Royaume, & que le Roi avoit quelquefois des remors là-dessus; le Cardinal lui disoit qu'il devoit se souvenir, non seulement qu'il étoit Fils, mais encore qu'il étoit Roi, & qu'il devoit avoir plus de soin de procurer le bien de l'Etat, que de satisfaire les passions de la Reine sa Mere. Par cette maxime, qui supposoit que le bien de l'Etat étoit incompatible avec la satisfaction de Marie de Medicis, il empêcha toûjours que le Roi ne se laissât toucher par les sentimens, que la nature inspire aux enfans, envers leurs Peres & leurs Meres.

Le P. *Joseph s'entretenant avec Gondi, lui dit en ce tems-çi, que si la Reine-Mere vouloit revenir, il falloit qu'elle commençât par donner des sûretez au Roi, qu'elle ne machineroit rien, dans le Royaume, contre le service de Sa Majesté; qui demandoit nécessairement que le Cardinal continuât d'être dans le Ministere. Ces sûretez étant données, le P. Joseph ne doutoit nullement que le Roi n'eût pour elle toutes sortes d'égards, & que le Cardinal ne lui témoignât la même reconnoissance, qu'il lui avoit témoignée, dans le tems auquel il avoit été le mieux avec elle. Le P. Joseph faisoit con-

* *Siri Ibid. p. 698.*

confifter les fûretez, que la Reine devoit donner, à abandonner entierement fes ferviteurs, fur tout le P. Chanteloube, à la juftice du Roi, après quoi, elle viendroit fe remettre à fa difcretion. Alors il jugeoit que le Roi la voyant défaite de ces gens, qui lui fuggeroient de mauvais confeils, en uferoit avec toute la douceur, qu'elle pourroit fouhaiter d'un fils refpectueux. Il étoit fi honteux pour une Princeffe, comme la Reine-Mere, de facrifier de la forte fes plus anciens ferviteurs à la vengeance du Cardinal, & d'un fi mauvais exemple pour tous ceux qui pouvoient entreprendre de la fervir; qu'on jugea qu'elle ne fe réfoudroit jamais à le faire, & qu'on ne le lui propofoit que pour lui ôter toute efperance de reconciliation.

Au commencement du * mois de Novembre, elle envoya au Roi *Villiers S. Genêt*, comme pour le féliciter de fon heureux retour de Lorraine; mais en effet pour voir s'il n'y auroit point de moyen d'obtenir du Roi fon retour, à des conditions fupportables; parce qu'elle étoit laffe de la maniére peu refpectueufe, avec laquelle Monfieur & Puilaurens la traitoient. Le Gentilhomme, qu'elle envoyoit, eut † d'abord audience du Roi; & lui dit que la Reine l'avoit chargé de fe plaindre à Sa Majefté du peu de refpect, que Monfieur avoit pour elle, puis qu'il lui faifoit tous les jours des affronts. Qu'elle favoit à la verité que ce n'étoit pas de fon propre mouvement, mais par le confeil de Puilaurens: Qu'elle fupplioit le Roi d'avoir foin de fa fanté, non-feulement pour l'amour de la Reine, mais encore pour l'amour d'elle; puis qu'elle aimeroit mieux mourir, que de tomber fous

* *Le 3. Siri Ibid. p. 699.* † *6 de Novembre.*

ſous la tyrannie de Puilaurens : Qu'elle prioit Sa Majeſté de croire, qu'elle n'avoit eu aucune part dans les entrepriſes de Monſieur, & que ſon dernier voyage de Languedoc s'étoit fait à ſon inſû.

Le Roi répondit qu'il étoit bien fâché que le Duc d'Orleans en uſât mal, envers la Reine ſa Mere; mais qu'elle ne ſeroit jamais tombée dans cet inconvenient, ſi elle avoit voulu croire ſes ſalutaires conſeils & ceux de ſes fidéles ſerviteurs : Qu'il avoit crû autrefois qu'elle avoit de l'amitié pour lui, mais que depuis elle avoit fait paroître tant de mauvaiſe volonté, qu'il avoit bien de la peine à ſe perſuader qu'elle eût pour lui l'affection qu'elle diſoit : Qu'il étoit bien informé de la part, qu'elle avoit eüë dans l'affaire du Languedoc, puis qu'elle avoit engagé des pierreries, pour armer les Rebelles: Qu'il étoit fâché de voir qu'il n'y eût pas de ſûreté en France pour lui, ſi ſa Mere y revenoit; puis que les perſonnes mal intentionnées, qui étoient autour d'elle, recommenceroient à cabaler plus que jamais.

Il demanda enſuite à Villiers, s'il avoit ordre de voir le Cardinal; Villiers dit que non, mais que s'il le rencontroit, il ne laiſſeroit pas de le ſaluer, quoi que la Reine fût toûjours irritée contre lui. Le Roi repliqua que s'il étoit vrai que cette Princeſſe aimât l'aîné de ſes fils, comme elle le diſoit, elle aimeroit auſſi le Cardinal; à cauſe des ſignalez ſervices, qu'il avoit rendus à la Couronne, depuis la priſe de la Rochelle; mais que tant qu'elle auroit auprès d'elle des gens, comme Chanteloube & la du Fargis, il ne falloit pas s'attendre à aucune reconciliation. Villiers dit là-deſſus, que la Reine connoiſ-

noiſſoit la du Fargis, pour ce qu'elle valoit; & le Roi répartit que c'étoit une de ces viperes de Lyon, qui avec le Duc de Bellegarde, Marillac le Garde des Seaux, & autre canaille, avoit porté la Reine ſa Mere à faire tout ce qu'elle avoit fait.

On connut, par les diſcours de Villiers, que la Reine Mere étoit veritablement irritée contre Puilaurens, & l'on crut en pouvoir tirer un avantage; qui étoit d'obliger cet homme à rentrer dans ſon devoir, & à faire des demandes plus modeſtes pour ſon Maître. Mais on comprit auſſi par-là, qu'elle étoit toûjours extrémement irritée contre le Cardinal. * Elle fit néanmoins dire au Roi, ſur quelques propoſitions qu'elle avoit reçûës de France, que pour lui faire voir combien elle l'aimoit, & pour faciliter l'accès auprès de lui à ceux qu'elle lui envoyeroit; elle vouloit bien oublier tous les chagrins, que le Cardinal lui avoit faits, & même avoir de l'affection pour lui, en conſideration de Sa Majeſté: Que néanmoins elle n'entendoit pas d'être obligée de ſe défaire du moindre de ſes ſerviteurs, & encore moins du P. Chanteloube, qui l'avoit ſervie dans des choſes de très-grande importance; mais qu'il ſe retireroit de lui-même du ſervice de la Reine, dès que le Roi le lui commanderoit: Que ſi elle pouvoit ſe réconcilier, elle feroit ſon accommodement à part, ſans y mêler celui de Monſieur, & que Puilaurens lui avoit fait dire qu'elle pouvoit le faire.

En congediant Villiers, le Roi lui dit qu'il étoit bien fâché des chagrins, que la Reine ſa Mere avoit en Flandre; mais que ſi elle s'exami-

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 629.*

minoit bien elle-même, elle trouveroit que c'étoit elle seule, qui en étoit cause : Que si elle lui remettoit ses mauvais Conseillers, pour les punir, comme ils le méritoient, & qu'elle aimât les bons serviteurs de la Couronne, comme elle le devoit; alors on croiroit qu'elle ne seroit plus dans la mauvaise disposition où elle avoit été, lors qu'elle étoit sortie de France : Que Chanteloube avoit écrit qu'elle ne s'accommoderoit jamais, & s'étoit moqué dans une Lettre (qui avoit été envoyée au Roi) de la visite qu'il lui avoit fait faire, & que pendant que la Reine auroit auprès d'elle un hypocrite, comme celui-là, on ne pourroit croire qu'elle eût de bonnes intentions. Tous les discours du Roi & des créatures du Cardinal se réduisoient à la même chose. C'étoit que la Reine-Mere abandonnât tous ses Domestiques à la colere du Ministre, & en reçût d'autres de sa main, avant que de rien conclurre; & l'on ne croyoit pas que cette Princesse, qui étoit aussi fiere & aussi opiniâtre que le Cardinal, en vînt jamais là. Si le Roi parloit mal du P. Chanteloube, la Reine déchiroit encore plus le Cardinal; & *l'Abbé de S. Germain*, son Secretaire, publioit tous les jours de cruelles Satyres contre lui, dont on voit encore plusieurs volumes.

Sur la fin de l'année, le * Cardinal de Lorraine alla à Paris, pour les affaires de son frere, & pour parler de son mariage, avec la Niéce du Cardinal de Richelieu. Le Prince Lorrain témoignoit beaucoup d'envie d'en venir à la conclusion, parce que le bien de sa Maison le demandoit ainsi. Il obtint même du Cardinal qu'il lui fût permis de voir sa Niéce, qu'il

* *Siri Ibid. p. 737.*

trouva extrémement à ſon gré. Il ne s'agiſſoit plus, que des conditions de part & d'autre. Richelieu vouloit abſolument que le Cardinal de Lorraine eût cent mille écus de revenus, & le titre de Duc de Bar; & le Cardinal de Lorraine prétendoit, qu'en conſideration, de ce mariage, on rendroit à ſon frere ce qu'on lui avoit ôté, & qu'on remettroit tout dans l'état, où il avoit été auparavant. La Maiſon de Lorraine croyoit auſſi, par-là, de pouvoir enſuite engager le Roi à reconnoître le mariage de Monſieur, avec la Princeſſe Marguerite, pour bon. Mais il y avoit de grandes difficultez ſur tout cela, des deux côtez.

Le Duc de Lorraine avoit une averſion incroyable pour la France, & pour le Cardinal, qui étoit cauſe qu'on l'avoit dépouillé; & n'étoit pas homme à embraſſer un parti, ſeulement parce qu'il étoit le plus ſûr. Il avoit encore de grands démêlez, pour les limites, avec la France; qui s'étoit fait juſtice à elle-même, par la force. Le Cardinal de Lorraine étoit promis depuis long-temps à une Princeſſe de ſa Maiſon, Sœur de la Ducheſſe, & qu'il faudroit mettre dans un Monaſtere. D'un autre côté, il paroiſſoit peu glorieux au Roi de rendre tout au Duc de Lorraine, après avoir fait tant de fracas, & tant de dépenſes; ſeulement en conſideration du mariage de la Niéce du premier Miniſtre. Il étoit auſſi à craindre, pour ce dernier, qu'on ne dît qu'il faiſoit ſes affaires aux dépends de la Couronne, & que le Roi n'eût quelque jalouſie de l'aggrandiſſement de ſa Maiſon. Le mariage du Duc d'Orléans n'étoit pas non plus un petit embarras; puis qu'il n'y avoit pas d'apparence de ſe racommoder entiérement, avec

avec la Maiſon de Lorraine, & de continuër à en ſoûtenir la nullité.

Cependant cette alliance paroiſſoit ſi avantageuſe au Cardinal, qu'on croyoit généralement qu'il la ſouhaitoit, comme il le diſoit; quoi qu'il repondit au Prince Lorrain, avec une froideur ſurprenante, que ſa Niéce étoit toûjours obſtinée à ſe vouloir faire Religieuſe, & qu'il n'étoit pas poſſible de lui ôter cela de l'eſprit. Mais ce n'etoit qu'un artifice, pour s'aſſurer davantage de la volonté des Princes Lorrains, qui ne lui paroiſſoit pas encore aſſez déterminée; pour tâcher d'obtenir des conditions plus avantageuſes, & ſur tout pour voir ſi la Maiſon de Lorraine pourroit ſe réſoudre à laiſſer ſes places entre les mains du Roi. Le Cardinal de Lorraine, s'appercevant du deſſein de Richelieu, réſolut de ſe ſervir de la même adreſſe, & de faire le froid de ſon coté. Il alla attendre en Lorraine ſa réponſe, ſans diſcontinuer néanmoins de faire agir ſecretement à la Cour, pour cette affaire. Si on venoit à la conclurre, il eſperoit par-là d'avoir des conditions plus avantageuſes; & ſi la négociation venoit à être entiérement rompuë, le Cardinal ne pourroit pas ſe plaindre de la Maiſon de Lorraine, qui lui avoit fait l'honneur de rechercher ſa Niéce. Comme il fut prêt de partir, le Cardinal-Duc lui fit dire, que dans un Mois, on lui feroit ſavoir ſi Madame de Combalet auroit pû ſe réſoudre à ſe remarier. On voyoit bien que ſi ſon Oncle avoit trouvé à propos qu'elle ſe remariât à l'inſtant, ſur tout à un Prince, elle ne ſe ſeroit pas faite prier; mais les raiſons, que j'ai déja rapportées, ne permettoient pas que ce mariage ſe fît ſi promtement. Le Cardinal de Lor-

Lorraine * partit donc, sans rien conclurre, pour le mariage. Il porta seulement au Duc son frere la restitution des revenus de Duché de Bar, & une prorogation de deux mois, pour en faire hommage au Roi.

Cependant la Reine-Mere vivoit toujours froidement avec le Duc d'Orleans, par l'entêtement du P. Chanteloube & de Puilaurens; qui au lieu de les raccommoder, les irritoient châcun de son côté. La Mere & les Fils, incapables de voir par eux-mêmes quels étoient leurs veritables intérêts, étoient ainsi le jouët de leurs Favoris, qui les engageoient dans toutes leurs passions. Mais, par malheur pour la Reine-Mere & pour Gaston, ceux qui les conduisoient avoient beaucoup moins d'habileté, que le Ministre de Louïs; quoi que peut-être ils ne lui cedassent point en malice. La Reine-Mere, qui avoit consenti au mariage de la Princesse Marguerite, l'engagea à conseiller à son Epoux d'éloigner de lui Puilaurens; qu'elle n'aimoit pas d'ailleurs, parce qu'il avoit parlé de faire dissoudre son mariage. Mais le Duc d'Orléans ne voulut pas en entendre parler, quoi qu'on lui représentât que le Cardinal avoit déja gagné à demi cet homme. En effet le Ministre lui avoit promis une de ses parentes, pour le rassurer contre tout ce qu'il pourroit craindre; à condition qu'il portât Monsieur à se remettre absolument à la bonté du Roi, dont on promettoit de lui faire sentir des effets éclattans. On souhaitoit principalement qu'il se soumît au bon plaisir du Roi, à l'égard de son mariage, ou en remettant son Epouse entre ses mains, conformément à ce que ses freres avoient promis

* *Le 20. de Decembre.*

mis; ou en la laissant en Flandre; si elle ne vouloit pas le suivre en France. On vouloit aussi qnc Puilaurens le détachât entierement des intérêts de la Reine sa Mere, & de ceux des Espagnols.

Puilaurens avoit gagné le Duc d'Orléans, sur une grande partie de ce qu'on demandoit de lui; mais ce Prince n'ayant pu le cacher à son Epouse, ni à sa Mere, la Reine lui fit honte d'un Traité; où Puilaurens ne pensoit qu'à gagner la faveur du Cardinal, aux dépens de son Maître. Puilaurens s'étant apperçu que le Duc avoit changé d'avis, attribua ce changement au P. Chanteloube, & à la Reine-Mere; à qui il parla avec assez d'insolence, mais de qui aussi il fut censuré, comme il le meritoit.

Les Espagnols prirent hautement le parti de la Princesse Marguerite. qu'ils avoient reçuë comme Epouse du Duc d'Orléans, & pour qui ils avoient fait de grandes dépenses, aussi bien que pour lui; mais l'Infante * étant venuë à mourir en ce tems-là, ils furent obligez de penser à autre chose. Cependant on s'appercevoit que Monsieur s'ennuyoit en Flandre, & la Reine-Mere & Madame craignoient que ce Prince changeant ne les abandonnât au premier jour.

Le Cardinal, qui étoit averti de tout, † fit tenir un Conseil en présence du Roi, pour voir ce que l'on pourroit faire dans cette conjoncture, & si le Roi devoit se reconcilier avec le Duc d'Orléans. Le Ministre y discourut au long, selon sa coûtume, pour persuader au Roi de ne donner aucune satisfaction ni à l'un, ni à l'autre. Il dit „ que la Reine-Mere avoit paru depuis

* *Le 1. de Decembre.*

† *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 710. Le 18. de Decembre.*

„ puis long-temps mal-intentionée pour l'Etat ; „ Qu'avant qu'elle sortît de France, le Roi lui „ avoit offert des conditions de réconciliation „ très-raisonnables, des Places, des Gouver- „ nemens &c. par où elle avoit bien pû connoî- „ tre, qu'on n'étoit pas dans le dessein d'user „ d'aucune rigueur contre elle : Que néanmoins „ elle s'étoit retirée chez les ennemis déclarez de „ la Couronne, ce qu'elle ne pouvoit avoir fait, „ que par un motif de vengeance, & dans la pensée „ de ne se réconcilier jamais : Qu'elle n'avoit „ pas pû ignorer que le Roi n'approuvoit pas „ qu'elle se joignît au Duc d'Orléans, & que „ tous les bons François la blâmeroient de s'ê- „ tre retirée chez les Espagnols : Que puis qu'el- „ le avoit passé par dessus toutes ces conside- „ rations, c'étoit une marque qu'elle avoit une „ haine implacable pour la France : Que ses „ actions démentoient ses paroles, par lesquel- „ les elle protestoit de n'avoir aucun dessein „ contre l'Etat, mais qu'elle étoit pleine de „ dissimulation, ce que l'on pouvoit remarquer „ dans toute sa conduite : Qu'il n'y avoit pour „ le Roi aucun avantage à se réconcilier avec „ elle, & à la faire revenir, mais au contraire „ beaucoup de mal à craindre, parce qu'on au- „ roit plus de peine à faire revenir Monsieur : „ Que la mauvaise intelligence, dans laquelle „ elle vivoit avec lui, & avec ses Domestiques, é- „ toit la plus puissante raison qui portât Puilau- „ rens à persuader son Maitre à éviter les lieux, où „ il pût ressentir des effets de la haine mortelle de „ cette Princesse; & qu'ainsi si elle venoit en Fran- „ ce, Puilaurens auroit moins de penchant à y ra- „ mener le Duc d'Orléans : Que supposé que Mon- „ sieur ne laissât pas de retourner, on ne tireroit

„ non

„ non plus aucun avantage de ſon retour; parce „ qu'il pourroit facilement arriver qu'ils ſe joindroient de nouveau enſemble, pour l'execution „ de leurs mauvais deſſeins: Que le Roi auroit „ moins de liberté de remarier Monſieur à qui il „ voudroit, & principalement à la Princeſſe Marie „ de Gonzague, pour qui la Reine Mere avoit „ une extrême averſion: Que le repos du Royaume en ſeroit moins aſſuré, ceux qui pouvoient „ avoir de mauvais deſſeins les allant communiquer à la Reine-Mere, que l'on ſavoit être „ d'une humeur réſoluë & vindicative; au lieu „ qu'ils n'oſeroient pas ſe confier au Duc d'Orleans, que l'on ſavoit être inconſtant: Que „ le Roi n'auroit pas la même tranquilité d'eſprit, ni ne ſeroit pas dans la même ſûreté „ pour ſa perſonne: Qu'il ne ſeroit plus obéï „ ſi ponctuellement, parce que les mal-intentionnez eſpereroient d'être ſoûtenus par la „ Reine-Mere: Que la vie des ſerviteurs du Roi „ ſeroit en plus grand danger, parce qu'il étoit „ plus facile de les perdre de près, que de loin: „ Que quand la Reine-Mere & Monſieur ſeroient le lendemain tous deux en France, „ parfaitement ſatisfaits du Roi chacun en particulier, & dans la meſintelligence l'un à l'égard de l'autre; il étoit certain qu'avant qu'il „ fût trois mois, ils ſeroient mécontens, & ſe „ réüniroient dans leur mécontentement; au „ lieu que Monſieur étant dans le Royaume, „ & la Reine éloignée, il leur ſeroit difficile „ d'avoir grande correſpondance enſemble."

Cet avis confondoit l'intérêt du Cardinal avec celui du Roi & de l'Etat; & l'on trouvera ces raiſons ſolides, ſi l'on met *le Cardinal* par tout où il eſt parlé des intérêts *de la France*, ou *du Roi*.

Roi. Il tendoit auſſi clairement à laiſſer, au moins la Reine-Mere, hors du Royaume; mais comme il auroit été trop odieux de publier que ſon fils ne vouloit jamais ſe réconcilier avec elle, le Conſeil conclut en apparence le contraire, mais dans le fonds la même choſe; parce qu'on ſavoit bien que cette Princeſſe n'auroit jamais la lâcheté de faire ce qu'on réſolut de lui demander. Il fut donc dit que ſi la Reine-Mere vouloit faire voir qu'elle n'avoit eu aucune part dans les aſſaſſinats, que ſes ſerviteurs avoient projettez, en livrant à la juſtice les Auteurs de ces pernicieux conſeils; le Roi lui permettroit de revenir en France, lui rendroit la joüiſſance de ſon Doüaire, & lui donneroit la liberté d'aller vivre, dans une de ſes Maiſons éloignées de la Cour.

A l'égard de Monſieur, le Cardinal remarqua „ que le Roi tiroit des avantages préſens de „ l'abſence de ce Prince; mais que plus il de„ meureroit chez les Eſpagnols, avec qui il au„ roit toûjours de plus grandes liaiſons; plus „ il y auroit à craindre pour l'avenir, qu'il ne „ renverſât quelque jour en un moment tout ce „ qu'on auroit fait pendant pluſieurs années, „ & avec beaucoup de peine, pour le bien de „ l'Etat: Que ces maux étoient néanmoins é„ loignez, mais que le mal qu'il pouvoit cau„ ſer, s'il demeuroit en France, mal-intention„ né, comme il l'étoit, feroit préſent; Que „ ſi Monſieur revenoit en France, aux condi„ tions que le Roi lui avoit fait offrir, & qui „ lui étoient avantageuſes, ſans être nuiſibles „ à l'Etat, ſon retour feroit avantageux au „ Royaume; mais qu'il y avoit beaucoup à „ craindre & peu à eſperer, s'il revenoit aux

„ con-

„ conditions que Puilaurens avoit demandées
„ l'Eté paſſé, ſavoir, le Gouvernement d'*Auvergne* & *Mâcon*, pour le ſéjour de Monſieur
„ & de ſa Maiſon; parce que ce Prince ſeroit
„ en état de donner entrée dans le Royaume
„ aux Eſpagnols, qui ne demandoient pas mieux:
„ Que cela étant, il ne faudroit plus parler
„ d'attaquer aucun des voiſins, ou pour aggrandir l'Etat, ou pour ſecourir les Conféderez
„ de la Couronne; parce qu'on auroit toûjours
„ à craindre que les Eſpagnols ne fiſſent quelque irruption de ce côté-là, & que quand
„ même ils n'entreroient pas effectivement dans
„ le Royaume, ils y cauſeroient tant d'allarmes, que l'on auroit les mains liées, ſans
„ ſe pouvoir plaindre d'eux: Que les mal-intentionnez reprendroient courage & formeroient de nouveaux deſſeins. Enfin le Cardinal concluoit qu'il valloit mieux laiſſer
„ Gaſton, où il étoit, que de le recevoir aux
„ conditions, qu'il demandoit."

Il propoſa néanmoins enſuite ſi l'on ne pourroit point, en bonne conſcience, & avec honneur & avantage pour l'Etat, promettre à Puilaurens Mâcon, pour y demeurer avec Monſieur, afin de l'attirer en France, & enſuite le mettre en priſon, au lieu de lui tenir parole. Pour la conſcience, le Cardinal ne croyoit pas que l'on pût douter que cela ne fût permis, à cauſe des deſſeins que Puilaurens avoit faits contre l'Etat; mais l'honneur du Roi recevroit ſelon lui, un tort irreparable, ſi l'on manquoit de parole en cette occaſion. Il ajoûtoit „ que
„ bien loin d'en tirer aucun avantage, qui pût
„ contre-balancer le tort que ce manquement
„ de parole feroit à la réputation du Roi, il

„ en arriveroit un très-grand mal ; puisque si „ l'on mettoit Puilaurens en prison, il faudroit „ aussi arrêter Monsieur, ce qui n'étoit pas „ possible · Que ce Prince venant de nouveau „ à sortir du Royaume, il n'y pourroit plus „ revenir, après avoir été trompé, quelque „ promesse qu'on lui fît ; Qu'alors il se réüni- „ roit plus que jamais avec la Reine-Mere, de „ qui Puilaurens le tenoit le plus éloigné qu'il „ pouvoit, & qu'elle le rendroit d'une humeur „ irréconciliable : Que si l'on disoit, qu'en „ mettant Puilaurens en prison, il faudroit prier „ Monsieur de demeurer dans un lieu, qu'on „ lui marqueroit, & d'où l'on donneroit ordre „ qu'il ne pût pas sortir ; outre que cela étoit „ beaucoup plus facile à dire, qu'à faire, on „ n'en tireroit point d'utilité pour le présent, „ & l'on se mettroit en danger de tout perdre „ pour l'avenir : Qu'à present le Roi souhai- „ toit qu'on rompît le mariage de la Princesse „ Marguerite de Lorraine, & que Monsieur se „ mariât avec la Princesse de Mantouë ; mais „ que ce Prince étant comme arrêté, ni l'un, „ ni l'autre ne se pourroit faire ; parce qu'on „ diroit, avec raison, qu'il n'auroit pas été „ libre : Qu'ainsi son mariage avec la premiere „ se trouveroit confirmé par là, au lieu d'être „ dissout : Qu'à l'avenir ceux qui serviroient „ le Roi ne pourroient jamais esperer de se re- „ concilier avec Monsieur, d'où il ne pourroit „ arriver aucun bien à l'Etat : Que le Roi, pour „ le malheur de la France, ayant déja demeuré „ dix-huit ans marié, sans avoir d'enfans ; ceux „ qui jugeoient, qu'il n'en auroit jamais, pu- „ blieroient par tout que les serviteurs du Roi „ avoient dessein de faire perir l'héritier pré-

„ somp-

„ somptif de la Couronne, ce qui pourroit cau-
„ ser plusieurs accidens fâcheux." Le Cardinal conclut à laisser le Duc d'Orléans où il étoit, s'il ne vouloit pas revenir aux conditions, que le Roi lui avoit fait offrir depuis peu; qui étoient de lui donner une somme considerable, pour payer ses dettes, de le rétablir dans tous ses Appanages & dans tous ses biens, de faire de grandes gratifications à Puilaurens, & de donner enfin à Gaston le Gouvernement d'Auvergne, avec la permission d'y demeurer avec ses Gardes. Si Monsieur refusoit de revenir à ses conditions, le Cardinal jugeoit qu'il le falloit laisser en Flandre; puis que les autres moyens de le ramener n'étoient ni honnêtes, ni utiles.

Ces conditions ayant été proposées à la Reine-Mere & à Monsieur, ils les rejetterent également. La Reine ne put se résoudre à voir ses serviteurs plus mal-traitez, que ceux de son fils; & le Duc d'Orléans s'imagina qu'on lui accorderoit beaucoup plus, s'il refusoit ses premiéres offres. Mais l'évenement fit voir que l'un & l'autre se trompoient, & qu'ils auroient beaucoup mieux fait de s'accommoder au tems, que de se roidir contre un Parti infiniment plus fort que le leur. Le Cardinal arriva aussi par là au but, qu'il se proposoit, de tenir la Reine-Mere & Monsieur, & sur tout la premiere hors de France; aussi long-tems, qu'il lui seroit possible.

* L'ESPACE de trois mois s'étant écoulé, depuis le Traité de Charmes, sans que le Duc de Lorraine eût remis la Princesse Marguerite sa Sœur entre les mains du Roi; on ne parla plus à la Cour de France, que de faire déclarer nul le mariage de Monsieur, par le Parlement de Paris, & l'on s'appayoit sur cette raison; c'est

* *Ann.* 1634.

que les Princes de Lorraine avoient enlevé le Duc d'Orléans. Ainsi l'on résolut de faire citer le Duc de Lorraine devant le Parlement de Paris, pour rendre raison de ce prétendu rapt. Le Cardinal son frere le voulut excuser, en disant qu'il avoit fait ce qu'il avoit pû, pour retirer la Princesse Marguerite d'entre les mains du Duc d'Orléans, mais que ce Prince ne la lui avoit pas voulu rendre Il pria le Cardinal-Duc d'interceder pour lui, auprès du Roi, afin qu'on suspendît cette citation; & déclara que si l'on passoit outre, son frere ne comparoîtroit point, pour ne pas préjudicier aux droits d'un Prince Souverain. Richelieu soûtenoit qu'étant Vassal de la Couronne de France, pour la Duché de Bar, il devoit comparoître; & que ne comparoissant point, ou étant déclaré complice du rapt, on feroit obligé de proceder contre lui, par les voies de fait. En même tems, on envoya ordre au Parlement de Mets de défendre aux habitans des terres, que l'on avoit ôtées depuis peu au Duc de Lorraine, comme dépendantes des Evêchez de Mets, de Toul & de Verdun, de reconnoître le Duc pour leur Seigneur; mais seulement les Evêques de ces Villes, & le Roi comme leur Protecteur. On en usoit ainsi, pour obliger le Duc de Lorraine à entrer veritablement dans les intérêts de la France, & à venir lui-même à Paris pour accommoder ces différens, ou pour le réduire à ne pouvoir faire aucun mal.

On recommença aussi à chagriner la Reine-Mere, en arrêtant sur la frontiére & en faisant visiter rigoureusement les hardes, qu'elle faisoit venir de France, pour son service, & pour ses gens, quoi qu'on lui eût accordé un Passe-port.

port. Cette Princeſſe en envoya faire des plaintes au Roi, & lui déclarer que c'étoit en vain que le Cardinal employoit ces rigueurs, pour la réduire dans l'état où il ſouhaitoit qu'elle fût, & qu'elle ne s'humilieroit jamais devant lui.

Peu de tems après, le Procureur Général préſenta au Parlement, ſuivant les inſtructions de la Cour, une Requête; pour faire déclarer que le Duc d'Orléans avoit été enlevé de France, par les Princes de Lorraine, & par conſéquent que ſon mariage étoit nul. Le Parlement demanda du tems, pour informer & déliberer d'une affaire de ſi grande conſéquence. Cependant on ne lui en accorda que très peu, car le Roi alla lui-même en Parlement, le 18. de Janvier, avec le Cardinal; pour y faire verifier une Déclaration, par laquelle il rétabliſſoit le Duc d'Orléans, dans ſes biens, & dans ſes honneurs, pourvû que dans trois mois il reconnût ſa faute & revînt demeurer en France. Il étendoit encore ces mêmes graces à tous ſes Domeſtiques, excepté à le Coigneux, Monſigot, la Vieville, & quelques-autres. Le Roi déclaroit auſſi qu'il ne pouvoit approuver le mariage de Monſieur, pour les raiſons qu'il en rapportoit dans ſa Déclaration, & ordonnoit au Parlement de juger des informations que l'on avoit priſes contre le Duc de Lorraine; pour juſtifier qu'il avoit fait enlever Monſieur, & faire voir par conſéquent que ſon Mariage étoit nul.

Le Cardinal fit auſſi, dans le Parlement, une longue Harangue, pleine de Rhétorique, * qui a été imprimée. Il y loüe le Roi, & exaggere les victoires que ce Prince avoit remportées,

H 3 ſous

* *Dans le Journal de Richelieu Part. II. p. 148.*

sous son Ministere ; plûtôt en stile de Déclamateur, qu'en Ministre d'Etat. Il décrit aussi, avec de grandes hyperboles, les bontez, que le Roi avoit eûës pour la Reine-Mere & pour Monsieur, & particuliérement la grace qu'il vouloit faire à ce Prince. Il promet de grands soulagemens au Peuple, si les traverses qu'on donnoit au Roi pouvoient une fois cesser, & il ajoûte, que pour le présent, *outre la réduction des Droits, & la révocation de cent-mille Officiers de nouvelle création, dont l'exemption étoit l'accablement de ceux qui portent le faix des levées, il lui remettoit encore le quart de la Taille.* *Mais ce quart étoit de nouvelle imposition, & on l'avoit levé pour l'entreprise de la Lorraine, outre neuf millions de Livres d'extraordinaire. Les Peuples ne laisserent pas de se réjouïr de ce petit soulagement, parce qu'ils s'attendoient à tout le contraire.

Le Parlement n'étoit pas peu embarassé, sur l'affaire du mariage de Monsieur, à cause des fâcheuses conséquences, que le jugement que l'on rendroit pouvoit avoir; puisqu'il s'agissoit des héritiers d'un Prince, qui pouvoit succeder tous les jours à la Couronne. On blâmoit généralement le Duc de Lorraine d'avoir consenti à un mariage; qui en chagrinant la Cour, lui avoit attiré à lui-même de fâcheuses affaires. Autrement ce mariage n'étoit ni trop inégal, ni desavantageux à l'Etat, & il n'y avoit rien à redire ; sinon qu'il s'étoit fait sans le consentement du Roi, qui auroit pû l'approuver, après en avoir témoigné son mécontentement, comme à la fin il fut obligé de le faire. Néanmoins pour se venger de cette injure, il fit demander au

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p.* 749.

au Duc de Lorraine *Zirc* ; qui est une place, entre Mets & Thionville, pour la faire fortifier. Le Duc l'accorda à l'instant, parce qu'il n'osoit faire autrement. Le Roi lui promit de la lui rendre, non par des Lettres Patentes; mais par une Lettre cachetée du Seau privé, pour marquer la superiorité du Roi. Il demanda aussi au Duc le Contract original du mariage du Duc d'Orléans, & toutes les piéces qu'il pouvoit avoir, concernant cette affaire. Il vouloit encore savoir quels étoient les témoins, qui avoient assisté à la cérémonie des Epousailles, & avoir entre les mains le Prêtre qui avoit officié. D'un autre côté, pour faire comprendre au Duc, que s'il vouloit se soûmettre, on pourroit user de plus de douceur avec lui; on envoya un ordre au Parlement de Mets de differer la défense, qu'on lui avoit ordonné de faire aux habitans des terres dépendantes des Evêchez de Mets, Toul & Verdun, de ne reconnoître plus le Duc de Lorraine ; & on lui laissa tirer les revenus du Duché de Bar, sans le presser d'en venir faire hommage.

Quoi que * ce Prince fût presque dépouillé de ses Etats, il étoit si irrité contre la France, qui l'opprimoit, qu'il chercha toutes sortes de moyens de lui nuire. Afin de se pouvoir déclarer ouvertement contre elle, sans craindre d'être privé de ce qui lui restoit; il fit le 19. de Janvier une Donation de ses Etats à son frere *Nicolas François*, Cardinal de Lorraine ; sous prétexte, que la personne de ce dernier étoit plus agréable au Roi, que la sienne. On reconnut néanmoins que cette Donation n'étoit qu'une feinte, parce qu'il fit depuis divers actes

 de

* *Siri Ibid. p.* 742.

de Souverain. Après l'avoir faite, il se retira avec huit cens Chevaux & deux mille Fantassins, & alla joindre l'Armée Imperiale.

Le nouveau Duc envoya d'abord à la Cour de France *Contrisson*, pour donner avis au Roi & au Cardinal de ce qui s'étoit passé entre son frere & lui, & pour promettre qu'il observeroit le Traité de Charmes. Pour son frere, il assuroit qu'il ne savoit où il étoit allé; mais le Parlement ne laissa pas de continuer les procédures, qu'il avoit commencées contre lui. Le Cardinal de Richelieu dit à Contrisson, quand il lui présenta la démission que le Duc avoit faite, en faveur de son frere, „ que l'on avoit „ sujet de se plaindre du premier, pour deux „ raisons, dont l'une étoit l'inobservation de „ trois Traitez differens, qu'il avoit faits lui-„ même avec le Duc; & l'autre le rapt du Duc „ d'Orléans, qu'il avoit contraint d'épouser sa „ Sœur. Pour la premiére, les Etats du Duc, „ comme le croyoit le Ministre, étoient enga-„ gez à la France, & ne pouvoient avoir été „ remis au Cardinal de Lorraine, qu'aux mê-„ mes conditions, que son frere les tenoit; & „ pour le second, le Duc n'étoit pas justifié, „ en s'absentant. Outre cela, le Cardinal de „ Lorraine en avoit été complice; puis qu'en „ qualité d'Evêque de Toul, il avoit accordé „ la dispense de ne publier pas les bans, qui „ auroient dû être publiez, pour le mariage de „ Monsieur & de la Princesse Marguerite; & „ avoit autorisé un Moine à dire la Messe, en „ cette occasion, au préjudice du Curé, afin „ que l'affaire fût plus secrete. Le Cardinal-„ Duc reprochoit aussi à celui de Lorraine, d'a-„ voir abusé d'un passeport du Roi, pour ti-

„ rer

„ rer ſa Sœur de Nanci, & l'envoyer à Bruxel-
„ les."

Ainſi les Princes Lorrains ſe trouvoient dans un très-grand embarras, & ne ſavoient ni comment appaiſer la France, ni comment ſe défendre contre elle. Il n'y avoit preſque que le mariage propoſé avec la Niéce du Cardinal, qui pût accommoder cette affaire ; mais il y avoit encore de très-grandes difficultez, comme je l'ai dit. D'un autre côté, il étoit dangereux, que ſi le Cardinal-Duc venoit à croire que l'on n'avoit recherché ſa Niéce, que pour l'amuſer, il ne s'en vengeât cruellement.

On renvoya Contriſſon au Cardinal de Lorraine, avec ordre de lui dire qu'il étoit en ſon pouvoir de ſuivre les traces de ſon frere, ou de s'en éloigner; & que s'il aimoit le repos, il prendroit le ſecond parti. On demandoit qu'il ſe déclarât là-deſſus, & qu'il fît voir, par les effets, quels étoient ſes ſentimens. On ſouhaitoit ſur tout qu'il deſapprouvât le mariage de ſa Sœur, & qu'il livrât les piéces originales du Contract, & de la diſpenſe pour les bans. On donna par écrit à Contriſſon tout ce que l'on demandoit de ſon Maître, & on lui dit que l'on attendoit la réponſe à châque article, auſſi par écrit.

Comme le Roi n'approuva, ni ne deſapprouva la démiſſion du Duc de Lorraine, en faveur du Cardinal ſon frere; ce dernier prit le titre de *Duc*, & ſe mit en poſſeſſion des Etats de ſa Maiſon, avec les ſolennitez accoûtumées; afin de faire voir qu'il n'y avoit point de colluſion, entre ſon frere & lui. Comme il n'avoit point encore renoncé le Chapeau de Cardinal, il ſe nommoit *le Cardinal Duc de Lorraine*. D'abord

après, il renvoya Contriſſon à la Cour de France, avec une réponſe aux articles qu'on lui avoit envoyez ; pour redemander en même tems *Saverne*, que le Maréchal de la Force avoit ôtée au Duc ſon frere ; ſans qu'il y eût guerre entre Sa Majeſté & lui, & ſans en dire aucune raiſon ; pour ſe plaindre de ce que les Officiers, qui commandoient de la part du Roi, dans les places que Sa Majeſté avoit en dépôt, empêchoient les Commis du Duc de lever ſur les habitans de ces Villes les droits ordinaires ; & pour demander du délai, à l'égard de l'hommage du Duché de Bar.

Contriſſon * étant arrivé à Paris s'acquitta dès le lendemain de ſes ordres, & fut porter ſa Lettre de créance au Cardinal. Quand il vit dans la ſouſcription de cette Lettre, le *Cardinal Duc de Lorraine*, il dit que c'étoit là une *plaiſante qualité*, comme par mépris ; ou comme ſi le titre de Cardinal-Duc n'eût appartenu qu'à *Armand Jean du Pleſſis*, excluſivement à tout autre. Enſuite il ſe mit exceſſivement en colere, contre la Maiſon de Lorraine, & en parla en des termes très-mépriſans ; comme il avoit accoûtumé de parler de tous ceux, qui ſe ſervoient contre lui des mêmes artifices, qu'il employoit contre les autres. Contriſſon fut ſi épouvanté, qu'il ne ſût preſque que répondre ; mais enfin il dit, qu'après avoir fait chercher chez tous les Notaires de Nanci, comme le *Comte de Braſſac*, Gouverneur dans cette Ville pour le Roi, l'avoit vû, il ne s'étoit trouvé aucune minute du Contract de Mariage de Monſieur ; & qu'apparemment il n'y en avoit point, ayant peut-être été écrit de la main du Duc

* *Le 14. de Février.*

Duc d'Orléans lui-même: Que l'on n'avoit pas non plus trouvé la Difpenfe des Bans, mais que le Cardinal Duc de Lorraine offroit d'en figner une, comme avoit été l'autre : Que l'on ne favoit pas les noms des témoins du Mariage, & que le Moine, qui avoit fait la céremonie des Epoufailles, étoit forti de Lorraine. Là-deffus le Cardinal de Richelieu repliqua en colere „ que l'on voyoit bien que le Cardinal de „ Lorraine (car il ne le nomma jamais Duc) „ vouloit marcher fur les traces de fon frere: „ Que les réponfes pleines de diffimulation „ qu'il envoyoit, & très-éloignées de ce qu'il „ avoit dit de bouche, découvroient affez fon „ deffein : comme l'on avoit déja vû, par quel „ efprit il agiffoit, lors qu'après avoir nié d'a- „ voir rien fû du Mariage de fa Sœur, il s'é- „ toit trouvé qu'il avoit accordé la difpenfe des „ Bans : Que l'on avoit crû jufqu'alors, que „ le Cardinal de Lorraine étoit un Prince plein „ de fincerité, mais qu'on voyoit à préfent le „ contraire : Que s'il ne vouloit pas envoyer „ le Contract, c'étoit une chofe qui importoit „ peu, & que l'on découvriroit affez, com- „ ment il étoit fait: Qu'en ne produifant point „ l'Original, il feroit d'autant plus facile de „ faire déclarer le mariage nul : Que l'on fa- „ voit bien qui avoient été les témoins, & que „ pour eux & pour le Moine, qui étoit difpa- „ ru, le Roi feroit voir qu'il avoit les mains „ longues. Enfin il conclut qu'au lieu qu'il „ avoit été ci-devant ami du Cardinal de Lor- „ raine, il feroit fon plus grand ennemi, s'il „ continuoit à fuivre les maximes de fon frere."

Pour ce qui regardoit la prife de Saverne, le Roi, felon le Cardinal, n'étoit pas obligé de faire

faire des excuses de ce qui étoit bien fait, & il ajoûta „ que si le Cardinal de Lorraine l'avoit „ défenduë, on la lui auroit ôtée par force: „ Que l'on verroit ce que l'on auroit à faire, „ touchant les empêchemens, que les Gouverneurs des Places, que le Roi avoit en dépôt, „ apportoient à la levée des droits du Duc de „ Lorraine: Que bien loin de donner du terme, „ pour l'hommage du Duché de Bar, le Cardinal devoit s'attendre à voir bien-tôt ce Duché déclaré dévolu au Roi, par la felonnie „ du Duc, & incorporé à la Couronne; & que „ le principal pourroit bien suivre l'accessoire." Il vouloit dire que l'on pourroit bien faire saisir toute la Lorraine, en vertu d'un arrêt du Parlement; qui condamneroit le Duc à cela, pour punition du rapt de Monsieur, & pour les frais de la guerre.

C'est ainsi que le Cardinal-Duc prétendoit obliger ceux, qui étoient plus foibles, à se soûmettre à ses volontez, sous prétexte de faire davantage respecter le Roi. Tout son Ministere fut soûtenu, avec la même hauteur; parce qu'il avoit à faire à des gens d'une prudence extrémement commune, & qu'employant librement toutes les forces du Royaume, & toute l'autorité du Roi, il les avoit accablez, avant qu'ils fussent en état de parer ses coups.

Pendant que l'on parloit à Paris du Cardinal de Lorraine, & que l'on s'imaginoit qu'enfin il épouseroit Madame de Combalet, pour appaiser son Oncle; * il se maria à *Claude de Lorraine*, sa Cousine, & Sœur de la femme de son Frere, en présence de la Duchesse, de quelques Demoiselles & d'un Gentilhomme. Ce qui lui fit

* *A Luneville, le 16. de Février. Siri Mem. Rec. T. VII. p. 75.*

fit prendre cette résolution, & l'executer si promptement; c'est qu'il craignit que le Maréchal de la Force, qui n'étoit pas loin de là, avec l'Armée du Roi, ne vint enlever ces deux Princesses, pour les envoyer en France; après quoi l'on auroit pû faire valoir les droits, qu'on prétendoit qu'elles eussent sur la Lorraine, au préjudice des Princes de cette Maison. En effet, le Maréchal de la Force ayant été averti de ce mariage, * fit investir Luneville, & conduire les mariez, avec la Duchesse de Lorraine, & la Princesse de Phalsbourg, à Nanci, pour les y faire garder; quoi qu'on les traitât d'ailleurs, avec beaucoup de respect. Il mit aussi garnison Françoise, dans la Ville, d'où il venoit de les tirer; après en avoir fait sortir les Soldats Lorrains, qui y étoient, avec le consentement du Prince.

Le nouveau marié, que nous nommerons desormais *le Duc Nicolas François*, envoya un Gentilhomme à la Cour de France; pour faire part au Roi de son mariage, & le prier de lui faire rendre Luneville & la liberté, pour lui & pour les Princesses; puis qu'il étoit prêt d'observer tous les Traitez, qui avoient été faits avec Sa Majesté. Pour son mariage, on dit à son Envoyé que le Roi n'avoit que faire de s'en mêler; & on lui nia qu'il fût prisonnier, puis qu'il se pouvoit promener par toute la Ville de Nanci. Mais bien loin de rendre quoi que ce fût, on dit que le Cardinal de Lorraine étant de l'humeur de son Frere, le Roi étoit obligé, pour sa sûreté, de se saisir du reste de la Lorraine. Cependant le Duc Charles fit offrir au Roi de lui remettre *la Mothe* & *Biche*, deux

* *Le 21. de Février.*

deux places fortes, qui lui restoient, il vouloit donner la liberté à son Frere & aux Princesses prisonnieres. Mais on aima mieux les prendre par force, & retenir le Prince & les Princesses, des droits desquelles on vouloit se servir; & le Maréchal de la Force eut ordre de bloquer la Mothe, en attendant qu'on l'assiegeât.

On tenoit à Nanci la Princesse de Phalsbourg plus resserrée que les autres; parce que c'étoit un esprit beaucoup plus difficile à ménager, & qu'elle avoit été la principale cause du mariage de sa Sœur. Mais comme c'étoit elle, qui avoit trouvé le moyen de faire évader cette Princesse, elle sût aussi se sauver elle-même, malgré les Gardes; en se cachant dans le Caisson d'un Carrosse, où elle devoit faire sortir un de ses Gentilshommes; malade & estropié d'une jambe, en vertu d'un Passeport. On visita le Carrosse à la porte de la Ville, mais on n'y vît que le Gentilhomme couché sur un matelas, que l'on ne fit pas lever. A trois heures de Nanci, & elle & son Estropié monterent à cheval, & s'allerent rendre à *Besançon*. On sût qu'elle s'étoit échappée, deux heures après, & l'on envoya quantité de monde, pour tâcher de l'atteindre, mais on ne put savoir quel chemin elle avoit pris. Le Cardinal fut extrémement fâché du nouveau tour, que cette Princesse venoit de lui jouër; & il craignit qu'elle n'allât joindre Monsieur, pour conclurre son mariage avec Puilaurens, dont on avoit parlé depuis quelques années.

Le Duc Charles, qui étoit en Alsace, dans l'Armée Imperiale, voulut cependant essayer de surprendre le Camp des François, qui étoient devant la Mothe. Il obtint quelques Trou-

Troupes des Généraux Imperiaux, les joignit avec les siennes, & marcha de ce côté-là. Mais le *Rhingrave Othon*, qui commandoit l'Armée Suédoise, lui * coupa chemin, & tailla ses Troupes en piéces; de sorte qu'il eut bien de la peine à se sauver en Franche-Comté, avec peu de gens, pour y ramasser les débris de son Armée.

Le Cardinal de Richelieu irrité de ce que le Duc Nicolas François n'avoit pas épousé sa Niéce, à quelques conditions que ce fût, crût pouvoir lui faire faire aussi son procès, puis qu'il n'étoit plus Cardinal, sur le prétendu rapt de Monsieur. Le Parlement de Paris l'ajourna donc lui & son frere, pour répondre là-dessus, aussi bien que la Princesse Marguerite, & décreta prise de corps contre le Prêtre, qui avoit beni son Mariage. Ces formalitez marquoient assez clairement que ces Princes ne comparoissant point, on les condamneroit par contumacé, & qu'on s'en prendroit en suite à leurs Etats.

Le Duc Nicolas François, ni la Duchesse son Epouse ne jugerent pas devoir attendre en Lorraine la fin de ce procès; & ayant trouvé moyen de sortir de Nanci, travestis, ils se retirerent à Besançon & de là à Florence. La seule Duchesse Nicole, Epouse de Charles, demeura à Nanci, entre les mains des François. On crût qu'on avoit laissé échapper les nouveaux mariez, à dessein; parce que leur mariage ayant été approuvé par le Pape, on ne pouvoit plus y trouver à redire. Mais l'on parloit de réünir toute la Lorraine à la Couronne, sous prétexte qu'elle avoit été autrefois un

* *Le 12. de Mars.*

un Fief des Comtes de Champagne; & que ce Comté étant depuis long-tems entre les mains des Rois de France, tout ce qui en dépendoit leur devoit appartenir.

Pendant que cela se passoit en Lorraine, le Cardinal faisoit faire de grandes promesses à Monsieur, & à Puilaurens, pour les attirer en France; de peur que Gaston ne se racommodât avec la Reine-Mere. On esperoit de les revoir bien-tôt, parce qu'on leur accordoit presque tout ce qu'ils demandoient, excepté une place de sûreté. La Reine-Mere qui se brouilloit toûjours plus avec le Duc d'Orléans, & qui ne voyoit aucun moyen de se raccommoder, pendant que Puilaurens étoit auprès de lui, se disposoit dans le même tems à se réconcilier avec le Roi, à quelque prix que ce fût; & elle y étoit d'autant plus portée, qu'elle s'appercevoit que *le Marquis d'Aytone*, Gouverneur des Païs-Bas avoit plus de consideration pour Gaston, que pour elle. Elle fit écrire par le P. Chanteloube à Bouthillier, qu'elle étoit resoluë de s'aller jetter dans les bras du Roi, & de se racommoder avec le Cardinal de Richelieu, si Sa Majesté le lui ordonnoit. Bouthillier porta cette Lettre au Roi toute cachetée, & fit cependant arrêter chez lui celui qui l'avoit apportée, & qui étoit venu sans passeport. Le Roi l'ouvrit, en présence du Cardinal, & on y trouva ce que je viens de dire; outre que la Reine demandoit un Passeport, pour envoyer un nommé *la Roche*, qui pût aller & venir. Le P. Chanteloube disoit que la Reine ne demandoit rien pour lui, si ce n'est qu'il pût finir ses jours en repos, dans un Couvent de son Ordre. Le Roi fit assembler le Conseil là-dessus, & comme l'on étoit

étoit surpris de voir la Reine-Mere passer d'une extremité à l'autre; on s'imagina qu'il y avoit de l'artifice, dans cette démarche. Ce qui sembloit confirmer cette pensée, c'étoit que ce la Roche avoit été complice d'Alfeston, & qu'un autre homme, qu'on avoit fait mettre depuis peu à la Bastille, chargeoit de nouveau le P. Chanteloube. Ainsi l'on répondit de bouche au porteur de la Lettre, que quand le P. Chanteloube ne seroit plus auprès de la Reine, & qu'elle écriroit elle-même, on y ajoûteroit plus de foi qu'à des avis, comme celui que l'on venoit de recevoir.

Cet homme étant arrivé en Flandre, * la Reine Mere envoya *De Laleu*, avec trois Lettres de sa main, pour le Roi, pour le Cardinal, & pour Bouthillier; qui contenoient qu'elle étoit prête de faire tout ce que le Roi souhaiteroit d'elle, & particuliérement de se réconcilier avec le Cardinal, pour obtenir la permission de retourner à la Cour. De Laleu eut ordre de dire la même chose de bouche, & la Lettre, que cette Princesse écrivoit au Roi, lui servoit de Lettre de créance. Voici les termes de celle qui étoit adressée au Cardinal, & qui l'auroient assûrément fléchi, s'il avoit été capable de pardonner une injure: *Mon Cousin, le Sr. Bouthillier m'ayant fait dire de vôtre part, que mes déplaisirs vous touchoient sensiblement, & qu'ayant regret de me voir si long-temps privée de l'honneur de voir le Roi, vôtre plus grande satisfaction seroit d'employer vôtre pouvoir à me procurer ce bonheur; j'ai crû être obligée de vous témoigner par le Sr. de Laleu, que j'envoye au*

* *Le 16. de Fevrier. Voyez les Mem. d'Aubery T. I. p. 322. & Siri Mem. Rec. T. VII. p. 761.*

au Roi, avec quelle sorte d'agrément, je reçois vôtre bonne volonté. Prenez confiance en lui, & croyez, Mon Cousin, que je veux être veritablement &c. Les instructions de De Laleu portoient qu'il verroit le Cardinal & qu'il lui diroit encore de bouche, que la Reine-Mere n'auroit jamais aucun ressentiment du passé: Qu'elle ne vouloit tirer aucun avantage des marques d'amitié qu'elle lui donnoit, que l'esperance de rentrer, par son moyen, dans les bonnes graces du Roi, & la liberté de lui envoyer quelques-uns de ses gens, pour négotier son retour: Que pour lui il n'avoit aucun sujet de se défier de la Reine-Mere; puis qu'il étoit le plus fort, & qu'elle recevroit la Loi de lui. De Laleu avoit ordre de remarquer, si le Cardinal témoigneroit de la défiance, parce que, si cela étoit, ce seroit une marque qu'il seroit impossible de faire aucun accommodement. Pour le P. Chanteloube, la Reine ne vouloit pas l'éloigner d'elle, de son propre mouvement; mais si le Cardinal l'excluoit du Traité, comme il l'en prioit, il promettoit de se retirer de lui-même.

Ce Gentilhomme de la Reine-Mere ayant donné ses Lettres, & fait sa Commission, * le Cardinal se trouva extrémement embarrassé; parce que cette Princesse s'étant humiliée à un point, auquel on ne croyoit pas qu'elle vînt jamais; il sembloit à tout le monde que le Roi ne lui pouvoit refuser, sans dureté, la liberté de revenir à la Cour. Cependant il ne se trouvoit pas disposé, ni à croire que son ancienne Bienfaitrice lui pût pardonner sincerement les chagrins qu'il lui avoit faits; ni à pardon-

* *Siri Ibid. p. 761.*

donner lui-même à cette Princeſſe la maniére dont elle l'avoit traité, avant que de ſortir de France, & les Ecrits qu'elle avoit fait publier contre lui, après en être ſortie. D'ailleurs il avoit, diſoit-il, reçu divers avis, qui l'aſſûroient que le P. Chanteloube machinoit quelque choſe contre lui; & qu'il avoit écrit que la Reine ne l'abandonneroit jamais, quoi qu'il l'eût priée de le laiſſer en Flandre. Tout cela étoit dans le fonds peu de choſe, & à quoi l'on auroit facilement mis ordre, dans la ſuite, ſi le Roi avoit eu quelque amitié pour la Reine ſa Mere; & ſi le Cardinal avoit pû pardonner à une Princeſſe, qui lui avoit fait incomparablement plus de bien que de mal.

Mais au lieu d'entrer dans des conſiderations, qui ſe préſentoient naturellement à l'eſprit; le Cardinal perſuada au Roi de continuer à lui demander qu'elle lui livrât quelques-uns de ſes domeſtiques, pour les punir; ce qu'elle ne pouvoit faire, ſans s'avouër coupable, ſans renoncer à l'humanité, & ſans éloigner d'elle tous ceux, qui auroient du penchant à la ſervir. Ainſi De Laleu ayant eu ordre de venir à Ruël, * où le Roi devoit être avec le Cardinal, il s'y rendit, & fut ſurpris de n'y trouver que le dernier. Il fut néanmoins reçû avec beaucoup d'honneur, & le Cardinal lui dit que le reſpect, qu'il avoit pour celle qui l'envoyoit, en demanderoit encore davantage. Mais ſa réponſe fit aſſez voir, de quel fonds partoit ce compliment. Il lui dit „ que la Reine-Mere „ auroit toûjours été la bien venuë, mais que „ le Roi vouloit être aſſuré qu'elle ne ſeroit „ point détournée de l'envie, qu'elle témoi-

* *Le 19. de Février.*

„ gnoit de se soûmettre à tout ce qu'il lui plairoit;
„ par les esprits malicieux, qui l'avoient trompée jusqu'à ce tems-là, & de qui le Roi ne
„ pouvoit pas s'assûrer, pendant qu'ils seroient
„ au monde : (*car on ne se contentoit plus de*
„ *demander que la Reine les éloignât, lors qu'on*
„ *la vit disposée à le faire.*) Que pour cela le
„ Roi demandoit qu'elle lui remît entre les
„ mains le P. Chanteloube; l'Abbé de S Germain, & celui qui faisoit les horoscopes (*il*
„ *vouloit dire Fabbroni, qu'il nomma ensuite*) parce
„ qu'ils avoient non seulement mal servi la
„ Reine-Mere, mais encore offensé le Roi, à
„ un point auquel ils ne pouvoient esperer de
„ pardon; le premier par ses mauvais Conseils,
„ le second par ses libelles séditieux & outrageans, & le troisiéme par ses prédictions, par
„ lesquelles il avoit assûré que le Roi n'avoit
„ que peu de tems à vivre; ce qui avoit rendu
„ la Reine-Mere susceptible de mauvais conseils, troublé la Maison Royale, & fait beaucoup de tort à l'Etat : Que la Reine devoit
„ donc mettre au plûtôt entre les mains du Roi
„ un homme, qui avoit mis la vie de Sa Majesté en compromis, comme avoit fait Fabbroni; un homme, qui par des libelles diffamatoires n'avoit rien oublié pour lui ravir sa
„ réputation, comme avoit fait S. Germain;
„ un homme enfin qui, en attaquant la vie des
„ plus fidéles Serviteurs du Roi, donnoit à Sa
„ Majesté sujet de craindre pour la sienne propre."

Le Cardinal ajoûta que ce seroit le moyen de convaincre tout le monde, qu'elle avoit desapprouvé leurs mauvais desseins, & témoigna en apparence beaucoup de joye de ce que ses enne-

ennemis n'avoient pû empêcher que la Reine-Mere n'eût toûjours de l'amitié pour lui. Il conclut en disant „ qu'il ne pouvoit se dispen-„ ser d'avertir la Reine , avec la même fran-„ chise, avec laquelle il lui avoit parlé autre-„ fois, qu'après ce qui s'étoit passé , il n'étoit „ pas possible qu'il ne restât beaucoup de defi-„ ance au Roi , & qu'il la falloit entiérement „ dissiper, pour bâtir en suite sa réconciliation „ sur un fondement solide; après quoi elle re-„ cevroit des marques du bon naturel du meil-„ leur fils, qui fût au monde, & verroit des „ effets de la bonne volonté d'une de ses Créa-„ tures, qui dans cette occasion ne pouvoit pas „ s'éloigner des intentions du Roi, sans l'of-„ fenser sensiblement."

Avant que De Laleu retournât à Bruxelles, il reçût de nouvelles Lettres pour le Roi & pour le Cardinal; où la Reine-Mere confirmoit la même chose, en termes encore plus humbles, particuliérement à l'égard du Cardinal, Elle demandoit aussi un Passeport pour le P. Suffren, son Confesseur, qu'elle souhaitoit d'envoyer à la Cour. Mais on répondit qu'on n'écouteroit personne, à moins qu'il n'apportât la parole de la Reine de remettre au Roi les trois hommes qu'il demandoit. De Laleu retourna aux Païs-Bas, avec ces tristes nouvelles, qui firent perdre esperance à la Reine de revoir le Roi son fils.

Pendant ces négotiations de la Reine-Mere, Monsieur ayant consulté l'Université de Louvain, sur son mariage, elle le jugea valide; & il le fit confirmer solemnellement, par l'Archevêque de Malines, en présence de sept témoins. La Reine-Mere fut priée d'y être présente; mais elle ne le voulut pas, soit qu'elle eût résolu de

ne plus se mêler des affaires de Monsieur, comme elle le lui dit, ou qu'elle ne voulût pas choquer le Roi ; dans un tems, auquel elle tâchoit de l'appaiser. Cependant ayant reçû la nouvelle que j'ai dite, bien loin de se résoudre à la bassesse, & à l'inhumanité que l'on exigeoit d'elle, elle donna à l'Abbé de S. Germain l'emploi de son premier Aumônier, qui étoit venu à vaquer. La Cour faisoit, en même tems, agir à Rome le Maréchal de Crequi, pour engager le Pape à déclarer nul le mariage de Monsieur; en lui représentant toutes les raisons, dont on pouvoit s'aviser. Mais comme elles ne servoient que de couverture à la passion, que l'on avoit eûë d'empêcher que Monsieur ne se mariât; le Pape, qui n'en étoit pas prévenu, forma de grandes difficultez, sur toutes les propositions qu'on lui fit.

Le meilleur moyen auroit été d'avoir le Duc d'Orléans en France, parcequ'on lui auroit fait faire ce que l'on auroit voulu; & c'est aussi à quoi l'on travailloit en secret, quoi que ce Prince feignît d'être aussi éloigné que jamais de se reconcilier. En ce tems-là, Puïlaurens étoit extrémement mal avec le Duc d'Elbeuf, & ce dernier se plaignoit de lui, parce que dans le Traité, qui se faisoit secretement avec le Cardinal, il n'avoit rien demandé en sa faveur, sinon qu'il ne fût pas exclus de l'amnistie. Il arriva, pendant ces brouilleries, † que des assassins inconnus entreprirent de tuer Puilaurens, & lui déchargerent un coup de Carabine chargée de plusieurs balles, comme il montoit les degrez du Palais de Bruxelles. Mais il ne fut que

* *Aubery, Vie du Cardinal. Liv. IV. c. 49.*

† *Le 3. de Mai, Aub. Ibid. & Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 73.*

que bleſſé aſſez legerement à la jouë, & les aſſaſſins ſe ſauverent ſi promptement; qu'on ne pût en apprendre aucune nouvelle, quelque recherche que l'on en fît. Monſieur fit beaucoup de bruit de cet aſſaſſinat, dont il ſoupçonnoit ou le Duc d'Elbeuf, ou quelques-uns des gens de la Reine-Mere; ce qui acheva de les mettre tout-à-fait mal enſemble, & cauſa enſuite pluſieurs querelles, auxquelles je ne m'arrêterai pas. Qui que ce fût, qui eût machiné cet aſſaſſinat; il eſt certain qu'il fit beaucoup de tort à la Reine-Mere, qui ſe trouvoit ainſi chargée du ſoupçon d'avoir voulu faire aſſaſſiner les Favoris de ſes deux fils; pour les conduire enſuite, comme elle auroit trouvé à propos. D'autres crûrent néanmoins que les Eſpagnols ayant été avertis que Puilaurens faiſoit négotier le retour de Monſieur, ils voulurent rompre cette négotiation, en faiſant aſſaſſiner celui qui en étoit le principal auteur. Ce coup n'ayant pas réüſſi, ne fit que retarder un peu le retour de Monſieur, & en donner plus d'envie que jamais à Puilaurens, qui ne ſe croyoit plus en ſûreté à Bruxelles.

Mais comme il falloit cacher ce deſſein aux Eſpagnols, de peur qu'ils n'arrêtaſſent Gaſton & ſes gens, outre que le Traité avec le Cardinal n'étoit pas encore conclu; ce Prince ſe lia avec les Eſpagnols, par un nouveau Traité, * peu de jours après l'aſſaſſinat; pour empêcher qu'ils ne le ſoupçonnaſſent de vouloir ſe raccommoder, avec le Roi ſon frere. Voici les principaux articles de ce Traité, par où l'on peut voir que Gaſton, qui les ſignoit, ne ſe piquoit pas beaucoup de tenir ſa parole : Qu'il s'en-

* *Le 12. de Mai. Aubery. Mem. T. I. p. 425.*

s'engageoit de n'entendre à aucun accommodement avec le Roi ſon Frere, quelques avantages qu'on lui pût faire, & quelque changement, qui pût arriver en France, par la ruïne du Cardinal, pour l'eſpace de deux ans & demi, ſans le conſentement de Sa Majeſté Catholique: Que ſi néanmoins il venoit à traiter avant ce temslà, du conſentement même de S. M. C. il ſeroit obligé de rompre quand il plairoit à S. M. C. Qu'en cas de rupture entre les deux Couronnes, Son Alteſſe promettoit de prendre le parti de la Maiſon d'Autriche, & de ſoûtenir ſes intérêts juſqu'à une paix générale : Que ſi les armes du Duc venoient à faire du progrès en France, par la priſe de quelques places, S. A. en laiſſeroit quelques-unes à S. M. C. ſoit pour la dédommager en quelque ſorte, des grandes dépenſes qu'elle auroit faites, ſoit pour aſſûrance de les mieux reconnoître un jour, ſi S. A. parvenoit à la Couronne, auquel cas S. A. s'engageoit de les récompenſer entiérement: Que cela ſuppoſé, S. M. C. donneroit à S. A. douze mille hommes de pied & trois mille Chevaux, dont la moitié ſeroient François & l'autre Eſpagnols : Que ces Troupes pourroient être ſur pied, à la fin du mois de Septembre prochain, & qu'alors S. M. C. ſuppoſé que l'état des affaires le permît, feroit approcher des gens de guerre ſur les Frontiéres de France, afin de donner de la jalouſie aux Troupes du Roi, pendant que S. A. entreroit dans le Royaume d'un autre côté : Que S. M. C. donneroit ſoixante & dix mille écus, pour la levée des Troupes Françoiſes, & quarante-cinq mille par mois, pour leur entretien, ce qui diminueroit pourtant à meſure que l'Armée feroit du progrès; ſi bien qu'é-

qu'étant entrée en France S. M. C. ne feroit plus obligée de rien donner, puis qu'elle pourroit vivre par les contributions du païs, comme l'on faisoit en Allemagne : Que pour l'entretien de S. A. & de Madame, S. M. C. donneroit quinze mille écus par mois, dès que Monsieur sortiroit de Bruxelles, pour marcher vers la France; mais qu'y étant entré, il pourroit, aussi bien que son Armée, vivre aux dépends du Païs, où il feroit. Ce Traité fut signé par le Duc d'Orléans & par le Marquis d'Aytone; outre que le Duc de Lerme & Puilaurens le signerent encore, comme témoins. Le Marquis d'Aytone *& le Prince *Thomas de Savoie*, qui s'étoit mis depuis peu au service de l'Espagne, presserent extrémement la Reine-Mere d'entrer dans ce Traité, & en userent même mal avec elle, à cause de cela; mais elle eut assez de fermeté, & de prudence, pour ne vouloir pas s'engager dans un Traité si contraire aux intérêts du Roi son fils. Le Marquis d'Aytone ayant envoyé ce Traité en Espagne, pour le faire ratifier, le Roi d'Espagne le signa, & en renvoya la ratification par mer. † Mais le Vaisseau qui la portoit, ayant échoüé sur la Côte de Calais, cette ratification fut prise par les François, & envoyée à la Cour; où elle servit peut-être à faire hâter le Cardinal de conclurre le Traité commencé, avec le Duc d'Orléans.

L'Abbé d'Elbene fit plusieurs voyages pour cela de Paris à Bruxelles, & la principale difficulté, qui retardoit la conclusion, regardoit la personne de Madame, que le Roi vouloit que son frere lui remît. On entendoit aussi qu'il

I 5 con-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 98.*
† *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 84.*

consentît que des Juges nommez par le Pape, d'entre les Evêques de France, jugeassent de la validité de son mariage ; & il ne pouvoit consentir ni à l'un, ni à l'autre. Le Traité que Monsieur venoit de faire avec le Marquis d'Aytone, ne put être si secret, que l'on n'en fût averti en France, avant que d'avoir pris la ratification, dont je viens de parler ; & l'Abbé d'Elbene le reprocha à Monsieur. On sût aussi qu'il avoit écrit à Rome, qu'il ne consentiroit jamais, que des Ecclésiastiques François jugeassent de son mariage, & qu'il s'étoit plaint que le Cardinal de Richelieu vouloit rendre douteux son droit de succeder à la Couronne, & que pour cela il s'étoit allié à diverses Puissances Hérétiques dans le tems que lui Gaston épousoit une Princesse d'une Maison très-Catholique.

L'Abbé d'Elbene, de retour à Paris, rendit compte de sa négociation, & dit qu'il jugeoit, que si on laissoit à Monsieur la Princesse Marguerite ; il ne doutoit pas que ce Prince n'acceptât les conditions, qu'on lui offroit. Mais soit que le Roi fût encore agité de son ancienne jalousie contre son Frere, ou que le Cardinal ne voulût pas que ce Prince eût une Femme, qui eût obligation de son mariage à la Reine-Mere; la Cour s'obstinoit à le vouloir faire déclarer nul, sous prétexte que le Roi n'y avoit pas consenti. * Il se tint un Conseil, au retour de l'Abbé d'Elbene, dans lequel le Cardinal dit, „ qu'il n'y avoit que deux moyens „ assurez de garentir le Roi des mauvais desseins de Monsieur, dont le premier dépen„ doit de la bénédiction du Ciel, & l'autre de „ la

* *Siri Ibid. p. 84.*

„ la prudence du Roi. Le premier étoit si le „ Roi avoit un Fils, qui ôtât au Duc d'Orléans l'esperance de voir le Thrône vacant „ en sa faveur. Le second consistoit, selon le „ Cardinal, dans une étroite union que ceux, „ dont le Roi étoit assuré, pourroient faire ensemble; par laquelle ceux qui étoient auprès „ de Monsieur pourroient comprendre, que „ s'ils venoient à faire vaquer la succession en „ faveur de ce Prince, par de mauvaises voies, „ il se trouveroit des gens, qui vengeroient cet „ attentat; & que même, quand elle viendroit „ à vaquer naturellement, ce ne seroit pas sans „ dispute qu'il s'en mettroit en possession. La „ raison de cela étoit, que si Monsieur croyoit „ que depuis la mort du Roi, la succession lui „ pouvoit être vigoureusement contestée, il ne „ desireroit jamais la mort de son Frere. Cet „ expédient, selon le sentiment du Cardinal, „ étoit l'unique moyen de garantir le Roi, & „ de sauver l'Etat du danger, où les desseins „ des Espagnols le pourroient jetter, aussi bien „ que les cabales des mauvais François; parce „ que le Roi venant à mourir, ils ne pourroient ni les uns, ni les autres contraindre „ Monsieur à leur accorder ce qu'ils voudroient; „ leur pouvoir étant contre-balancé, par celui du parti contraire; & qu'ainsi les Serviteurs du Roi, appuyez du bon droit de Monsieur, seroient en état de le défendre contre „ les Espagnols, & trouveroient leur fureté en „ travaillant au bien du Royaume.

L'Histoire ne nous apprend pas quelles réflexions l'on fit sur cet étrange avis, mais il est certain qu'il alloit à faire donner pouvoir au Cardinal de choisir, entre les Princes du Sang, celui

celui qu'il lui plairoit, pour ſucceder à la Couronne. Ce Miniſtre, qui reprochoit à Gaſton d'avoir violé les Loix fondamentales de l'Etat, auroit voulu que, contre toute ſorte de juſtice, & d'uſage, le Roi le revêtit d'une autorité, à laquelle un Peuple entier n'a pas droit de prétendre, dans un Royaume héréditaire. Quelque tems après, * Monſieur ſe reconcilia avec la Reine ſa Mere, à l'occaſion d'un démêlé qui arriva chez lui, & pendant lequel la Reine lui envoya offrir tout ſon monde, pour faire ce qu'il lui ordonneroit. Le Duc d'Elbeuf ſe raccommoda auſſi, avec Monſieur & avec Puilaurens; mais le Duc d'Orléans étoit ſi peu capable de tenir de l'ordre chez lui, & de ſe faire aimer par ſes Domeſtiques; que la plûpart l'abandonnoient, ſans lui dire adieu, & ſe retiroient en France, quoi qu'on leur eût refuſé des Paſſeports.

Auſſi le Cardinal ne s'inquietoit pas beaucoup de ce que le Duc d'Orléans pourroit faire, parce qu'en gagnant ſon Favori, on étoit aſſuré d'obtenir de lui ce que l'on voudroit. L'eſprit ferme & conſtant de la Reine-Mere lui faiſoit bien plus de peine, & comme il la pouſſoit à bout, il craignoit que cette Princeſſe, irritée au dernier point, ne le fît enfin aſſaſſiner; ſi elle demeuroit dans les Païs-Bas, qui ne ſont éloignez de Paris, que de peu de journées. Ainſi il penſa de nouveau à la faire aller à Florence, où le Grand Duc s'étoit offert de l'inviter, ſi le Roi le trouvoit bon. † Pour cela, il obligea Gondi d'aller en Flandres faire cette offre à la Reine, pour voir ce qu'elle répondroit. Il ju-

* *Au commencement de Juin.*
† *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 93.*

jugeoit que quoi qu'elle ne l'acceptât pas, il étoit bon néanmoins qu'elle ſut que le Roi ne trouveroit pas mauvais qu'elle ſe retirât à Florence. Gondi fit le voyage, & lui préſenta une Lettre du Grand-Duc, par laquelle il l'invitoit de venir chez lui, jusqu'à ce qu'elle ſe fût réconciliée avec le Roi. La Reine reçût très-bien ce compliment, & dit que le Grand-Duc avoit plus de conſideration pour elle, que ſes Fils, ni ſes Gendres : dont les uns la mal-traitoient, & les autres lui refuſoient tout ſecours, ou ſe laſſoient de lui en donner. Elle témoigna à Gondi beaucoup de reconnoiſſance, pour le Grand-Duc, & demanda pour répondre le tems qui s'écouleroit, juſqu'à ce que Gondi, qui alloit en Hollande, fût revenu. Elle marqua encore, qu'elle étoit fort peu ſatisfaite de ſes Domeſtiques, & dit que le P. Chanteloube manquoit de droiture, & l'Abbé de S. Germain de jugement; mais elle ne pouvoit ſe réſoudre à les chaſſer, de peur qu'on ne dît qu'elle avoüoit par là qu'elle avoit été mal conſeillée. Le Roi d'Eſpagne, comme elle le diſoit, ne lui donnoit ce dont elle avoit beſoin, que tard & avec peine; & elle ſe trouvoit quelquefois dans l'indigence des choſes, qui lui étoient néceſſaires, pour ſa propre perſonne. Puilaurens avoit commencé, diſoit-elle, à la ruiner, & achevoit alors de la perdre ; parce qu'après l'avoir engagée contre le Cardinal, en lui faiſant ferment de ne l'abandonner jamais, il étoit allé redire à ce Prélat ce qui s'étoit paſſé entre elle & lui, pour gagner ſa faveur; avant que Monſieur partît de Paris, pour la premiére fois. Depuis cet homme, craignant qu'elle ne ſe reſſentît de cette injure, avoit fait tout ce qu'il avoit pû, pour la perdre.

Gon-

Gondi étant de retour de Hollande, la Reine remercia le Grand-Duc de la bonté qu'il avoit pour elle; & sans refuser la retraite qu'il lui offroit, elle dit que Florence étoit trop éloignée de Paris; & que si elle y alloit, cela feroit cause que toutes ses affaires tireroient trop en longueur. Ainsi elle se réservoit à y aller, lors qu'elle auroit perdu esperance de tout accommodement. Elle marqua à Gondi encore une fois le peu de satisfaction, qu'elle avoit du P. Chanteloube, de l'Abbé de S. Germain & de Fabbroni; & elle témoigna que si le Roi lui faisoit entendre qu'il se contenteroit qu'elle les congediât, elle ne manqueroit pas de le faire; mais qu'elle ne vouloit pas après cela s'exposer à avoir le refus, comme il lui étoit arrivé au commencement de l'année, que l'on avoit méprisé toutes ses soumissions. Enfin elle s'ouvrit de tout assez librement à Gondi, parce qu'il étoit Résident du Grand-Duc, qu'elle croyoit affectionné à ses interêts; & elle reçût les avis qu'il lui donna, avec beaucoup de douceur. Dans tous ses entretiens, elle versa un torrent de larmes, & donna toutes les marques d'un esprit pénétré d'envie de se réconcilier avec son Fils; en se remettant à sa générosité, & sans exiger rien de lui. Elle dit même qu'elle souhaitoit de devoir son retour au Cardinal, & qu'elle voyoit bien qu'il n'y avoit que lui, qui pût la servir. Gondi vit qu'elle étoit effectivement en un état digne de pitié, & ses discours auroient touché tout autre, que ceux à qui elle avoit affaire.

Dès qu'il fut de retour à Paris, il rendit compte au Cardinal & aux autres Ministres de son voyage, & tâcha de leur représenter la disposi-

tion

tion de la Reine-Mere, d'une maniére à les toucher. Le Cardinal * l'écouta avec indifférence, quoi qu'il parût satisfait de sa négociation. Il dit enfin que pendant que le P. Chanteloube, convaincu d'avoir voulu le faire assassiner (lui Cardinal) plus d'une fois, seroit auprès de la Reine; on ne pourroit prendre aucune confiance en elle, & qu'elle disoit toûjours la même chanson.

Gondi eut encore une † autre audience du Cardinal, où comme il tâchoit de le toucher, en lui représentant le triste état de cette Princesse, & la résolution qu'elle avoit prise d'oublier tout le passé; le Ministre lui répondit, qu'il ne la connoissoit pas si bien que lui, & que le jour qu'elle avoit rompu avec lui, malgré toutes ses soumissions, & toutes les priéres du Roi, elle avoit dit *qu'elle étoit & vouloit être implacable*; ce qui avoit obligé le Roi de lui dire, *qu'elle avoit l'ame bien cruelle*. Ensuite il s'emporta excessivement contre le P. Chanteloube, S. Germain, & Fabbroni, qu'il traita d'assassins, d'empoisonneurs, & de gens execrables. Après s'être plaint que le P. Chanteloube l'avoit voulu faire assassiner trois fois, comme trois hommes que l'on avoit fait mourir, l'en avoient accusé; que S. Germain avoit déchiré sa réputation, par des Ecrits détestables; & que Fabbroni avoit mis de l'argent à Anvers, en dépôt, pour récompenser les assassins, que l'on avoit envoyez en France, il dit que c'étoit-là leur moindre faute, & qu'ils étoient criminels de Lése-Majesté. Il témoigna néanmoins, que si la Reine-Mere les avoit voulu livrer, on ne les auroit peut-être pas traitez, com-

* *Le 17. d'Octobre.* † *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 126.*

comme ils le méritoient. Enfin il dit que ſi elle eût voulu avoüer par là qu'elle avoit juſqu'alors crû & protegé des ennemis du Roi ; il auroit ſouſcrit ſon rappel de ſon ſang, & n'auroit rien oublié, pour l'obtenir de Sa Majeſté.

D'Elbene fut plus heureux dans ſa négociation, pour le retour du Duc d'Orleans; parce qu'ayant gagné Puilaurens, par l'interêt, ce Prince conſentit à ce que l'on voulut, à la perſuaſion de ſon Favori, qui n'avoit aucun égard à l'honneur de ſon Maître. Le Traité fut conclu, & ſigné par le Roi, * & il portoit, en ſubſtance, que le Roi & Monſieur conſentoient de ſe remettre, concernant le mariage du dernier, au jugement qui interviendroit, dans la maniere, dont les autres Sujets du Roi ont accoûtumé d'être jugez en tel cas; le Roi permettant à Monſieur de ſatisfaire ſa conſcience ſur ce ſujet, par les voies accoûtumées: Qu'en cas que ce mariage vînt à être diſſous, Monſieur promettoit au Roi de ne ſe marier, qu'avec le conſentement de ſa Majeſté, comme le Roi promettoit de ſon côté de ne le contraindre pas de le faire contre ſon gré : Qu'en quelque endroit que Monſieur demeureroit, avec la permiſſion du Roi; ſavoir, en Auvergne, en Bourbonnois, ou à Dombes; il promettoit d'y vivre, comme un vrai Frere, & un bon ſujet, ſans entretenir aucune intelligence, qui pût déplaire au Roi : Que le Roi accordoit amniſtie pour lui & pour tous ſes Domeſtiques, excepté trois ou quatre : Que Monſieur ſeroit rétabli en tous ſes biens, appanages, & penſions, & que le Roi lui donneroit, auſſi-tôt qu'il

* *Voyez-le dans les Mem. d'Aubery T. I. p. 427.*

qu'il feroit en France, quatre cens mille livres, pour aquitter fes dettes à Bruxelles & ailleurs, & cent mille écus quinze jours après, pour rétablir fon équipage: Que le Roi lui donneroit le Gouvernement d'Auvergne, au lieu de celui de l'Orléanois & du Bléfois: Qu'il lui entretiendroit une Compagnie de Gendarmes, & l'autre de Chevaux-Legers, de cent hommes chacune, pendant fix mois, & enfuite de cinquante, jufqu'à ce que Monfieur revînt à la Cour. Le Roi ne lui accordoit tous ces articles, qu'à condition qu'il les acceptât dans quinze jours, & les effectuât; en revenant en France en trois femaines, à compter du jour de la datte, qui étoit du 1. d'Octobre.

Puilaurens avoit pour fa part le * Gouvernement du Bourbonnois & la *Duché d'Eguillon*; avec promeffe d'époufer une parente du Cardinal, huit jours après qu'il feroit arrivé en France. Ce mariage, & la faveur où il étoit auprès de Gafton, lui faifoient efperer que le Cardinal partageroit fon autorité avec lui, & l'affocieroit au Gouvernement de l'Etat. Mais la fuite fit voir qu'il connoiffoit auffi peu le Miniftre; qu'il étoit incapable de bien fervir fon Maître.

Cependant Monfieur & lui, pleins de joie, d'avoir obtenu ces avantages de la Cour, ne penferent qu'à chercher les moyens de s'échapper au plûtôt; de peur que les Efpagnols ne les arrêtaffent, s'ils venoient à foupçonner leur deffein. Ils prirent le tems que le Marquis d'Aytone étoit allé s'aboucher avec le Duc de Neubourg, & ‡ ils fortirent de Bruxelles, fous prétexte d'aller à la chaffe; avec Du Fargis & fix

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 102.
‡ *Le Dimanche* 8. *d'Octobre.*

ſix autres, & quelques chevaux de main. Au lieu de chercher des Renards, comme ils l'avoient dit en partant, ils allerent droit à la Capelle; qui eſt éloignée de Bruxelles de vintcinq lieuës, & qui étoit la premiére Place de France de ce côté-là. Monſieur ne dit adieu à perſonne, pas même à Madame, qu'il recommanda enſuite par une Lettre à la Reine-Mere. De là il marcha droit à S. Germain, où étoit le Roi; * à qui il fit un grand compliment, pour lui demander pardon, & lui promettre d'être plus obéïſſant à l'avenir. Ceux qui étoient avec lui en firent autant, & le Roi les reçut tous en grace.

Le Cardinal s'y rendit de Ruel, pour voir le Duc en préſence du Roi. Il lui dit qu'il avoit eu jusqu'àlors un très-grand chagrin, de ce que l'abſence de Monſieur ne lui avoit pas permis de lui rendre les ſervices qu'il ſouhaitoit, & lui témoigna la joie qu'il avoit de le pouvoir faire après ſon retour, que l'on avoit ſouhaité ſi long-tems. Le Duc lui dit qu'il étoit fâché de n'avoir pas été détrompé plûtôt, & que deſormais, il croiroit ſes conſeils, après quoi il l'embraſſa.

Le lendemain le Duc fut à Ruel, rendre au Cardinal la viſite qu'il lui avoit faite, & l'entretint en ſecret, où apparemment il lui dit tout ce qu'il ſavoit. Le Cardinal le traita enſuite ſplendidement, & avec des honneurs extraordinaires. Après cela, Monſieur s'en alla à ſa Terre de Limours, à cinq lieuës de Paris.

Les premiers complimens étant finis, on commença à parler d'affaires, & l'on voulut porter Monſieur à ſouffrir que ſon mariage fût décla-

* *Le 21. d'Octobre. Siri Ibid. p. 163.*

déclaré nul. Le Duc oppofoit avec raifon à ce qu'on lui difoit fa confcience, qui ne lui permettoit pas de regarder comme nul un mariage ; où il n'y avoit rien à redire, pour le fonds, quoi que le Roi n'y eût pas confenti. Là-deffus, le Cardinal lui envoya divers Théologiens, pour lui lever fes fcrupules de confcience: car il ne manquoit jamais de gens habiles, à accommoder fes paffions avec la Religion. Puilaurens fe joignit à eux, les premiers jours ; mais comme Monfieur ne pouvoit goûter l'Évangile du Cardinal, on crut que fon Favori ne le foûtenoit pas tout de bon auprès de ce Prince; Quoi qu'il dît qu'il trouvoit les raifons que l'on difoit bonnes, mais que Monfieur n'étant pas encore affez éclairé là-deffus, il ne pouvoit le forcer. Néanmoins le Cardinal témoignoit être toûjours dans la réfolution de lui donner *Mademoifelle de Pont-Château*, fa Coufine, mais il ne vouloit pas que le mariage fe confommât encore; ce qui faifoit foupçonner, que Puilaurens n'étoit pas fi bien dans l'efprit de ce Miniftre, qu'il croyoit.

Le Roi, après avoir fait compter à Monfieur l'argent, qu'il lui avoit promis, & expedier les Patentes à Puilaurens, envoya au Duc le P. Jofeph, & Bouthillier ; pour lui dire de fa part qu'il n'approuveroit jamais fon mariage, mais qu'il ne vouloit pas auffi le contraindre de fe remarier. On lui envoya de nouveau d'autres Théologiens, dont trois étoient Jefuites, trois Prêtres Seculiers, outre le Général des Peres de l'Oratoire; mais malgré toutes leurs raifons de Politique, & fondées fur la jaloufie du Roi & du Miniftre, Gafton, contre fa coûtume, foûtint toûjours que fon mariage

étoit bon. Il disoit que puisque le Parlement ne pouvoit fonder la nullité de ce mariage, que sur une prétenduë contrainte, que l'on disoit y avoir été apportée par les Princes de Lorraine; il étoit légitime, parce que, de son propre mouvement, il leur avoit fait demander leur Sœur, & qu'ils n'avoient pas osé la lui refuser: Que pour lui, il pourroit bien vivre séparé de son Epouse, pour obéïr au Roi; mais qu'il ne consentiroit jamais à en prendre une autre. Ainsi les sept Théologiens, qu'on lui avoit envoyez, après l'avoir harangué pendant trois heures, pour l'engager à écrire au Roi; qu'il étoit convaincu de la nullité de son mariage, par leurs raisons, s'en retournerent sans avoir rien fait.

Puilaurens commençoit à se défier que le Cardinal ne le voulût tromper, lors que ce Ministre envoya à Monsieur, qui étoit alors à Blois, l'Abbé d'Elbene; pour lui dire que le Roi n'étoit pas mal-satisfait de sa conduite, & que le Cardinal souhaitoit que Puilaurens vint à Paris, pour y épouser la Fille puînée du Baron de Pont-Château. Cette nouvelle réjouït extrémement Puilaurens, qui pensoit déja à se retirer en Angleterre. Ils retournerent donc à la Cour, & le Duc d'Orléans fut de nouveau * régalé à Ruel, par le Cardinal, d'où il alla à S. Germain. Ensuite le Roi donna une Déclaration, par laquelle il rétablissoit Monsieur, & lui pardonnoit tout le passé, & la fit ‡ enregîtrer au Parlement de Paris. En même tems, on célebra les nôces du Duc de la Valette, avec la Fille aînée du Baron de Pont-Château, & celles de Puilaurens avec la puînée. Le Com-

* *Le 19. de Novembre.* ‡ *Le 27. de Novembre.*

Comte de Guiche épousa aussi une parente du Cardinal de la Maison du *Plessis-Chivrai*; & leurs nôces se firent en un même jour à l'Arsenal, avec une magnificence extraordinaire. Puilaurens acheta la Duché d'Eguillon, de la Princesse Marie, pour six cens mille livres, & eut des gratifications très-considerables du Roi; de sorte qu'outre la qualité de Duc & Pair, à laquelle il fut reçu en Parlement le 16. de Decembre, il se trouva en possession de plus de six cens mille écus de bien. Il se nommoit *Antoine de l'Age* Sr. de Puilaurens, avant ses nouveaux titres.

Après avoir parlé des desordres de la Famille Royale, & de la réconciliation de Monsieur, à quoi le Cardinal n'avoit pas moins de part que le Roi; il faut que je passe aux affaires étrangeres, auxquelles ce Ministre étoit occupé en même tems.

La Duchesse * de Lorraine, Epouse du Duc Charles, qui étoit demeurée à Nanci, vint, par ordre de la Cour, à Paris; où elle arriva le dernier d'Avril, & où elle fut reçuë avec de grands honneurs, & conduite à l'Hôtel de Lorraine. De-là elle fut à Fontainebleau, où le Roi la reçut aussi avec beaucoup de civilité. Cependant comme elle avoit craint que, lors qu'elle seroit à Paris, on ne l'engageât dans quelque Traité, qui fût contraire aux interêts de sa Maison; elle avoit fait, avant que de partir de Nanci, une déclaration, devant un Notaire, dans laquelle elle disoit qu'étant obligée, par les ordres du Roi, d'aller à Paris, elle entendoit que tout ce qu'elle y pourroit faire, contre les interêts de la Maison de Lorraine, fût censé nul, comme fait par force. K 3 Ce-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII, p. 87.*

Cependant on ne parloit plus en France de se servir du nom de cette Princesse, pour retenir la Lorraine, ni du dépôt des Places accordées, par le Duc Charles. Les Commissaires du Roi gouvernoient ce Païs-là, comme un Païs de conquête, & en tiroient les revenus, sans que les Officiers du Duc s'en mêlassent. Ils augmenterent même beaucoup les Droits & les Tailles ; ce qui affligea extraordinairement les Peuples, qui étoient d'ailleurs affectionnez à leurs anciens Seigneurs. Dans ce tems-là, on trouva affiché, en divers endroits, un Edit du Duc de Lorraine, par lequel il défendoit à ses Sujets d'obéïr aux François, qu'il traitoit d'Usurpateurs & de Tyrans. Cet Edit choqua si fort la Cour, parce que les Lorrains ne doutoient point qu'il ne contînt la pure verité; qu'elle ordonna sur le champ au Parlement de reprendre le Procès discontinué contre le Duc, comme Vassal de la Couronne ; tant pour le rapt prétendu de la personne de Monsieur, que pour plusieurs autres felonnies. Pour cela, le Parlement envoya signifier un ajournement personnel au Duc Charles à l'Hôtel de Lorraine; sans avoir aucun égard pour la Duchesse qui y demeuroit, & qui s'en plaignit inutilement au Cardinal.

Pendant que la Duchesse étoit à Paris, le Marêchal de la Force prit le Château de Biche, & ensuite la Mothe, qui se rendit par composition le 28. de Juillet; après quoi, il ne resta plus rien en Lorraine, qui osât tenir pour les anciens Seigneurs de ce Païs. * Ainsi le Parlement ayant confisqué le Duché de Bar, le Cardinal fit executer l'Arrêt, à toute rigueur. Il

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 108.*

Il établit une Chambre de Justice à Nanci, qui ajugea au Roi quantité de Places de Lorraine, comme ayant été alienées des trois Evêchez, Mets, Toul & Verdun. Il fit encore saisir solemnellement le reste de la Lorraine, pour les frais de la guerre, & obligea le Clergé, la Noblesse & le Peuple, à prêter serment de fidelité au Roi. On parloit de ce Païs-là, comme d'une partie du Royaume, qui en avoit autrefois été détachée, par usurpation & par violence, & qu'il avoit été juste de réünir à la Couronne; & pour ôter toute envie aux Lorrains de se soulever jamais, on fit démanteler quantité de Places, dans lesquelles ils auroient pû se cantonner; à moins que le Roi n'y eût tenu des Garnisons, ce qui lui auroit infiniment coûté.

Le Cardinal avoit toûjours entretenu beaucoup de liaison avec les Suedois, jusqu'à ce qu'il crut pouvoir faire, par le moyen de *Wallenstein*, une grande partie de ce qu'il faisoit, par le moyen des Armées Suedoises. Cet homme s'étoit mis dans la tête de se faire couronner Roi de Boheme, & de se servir de l'Armée de l'Empereur, contre lui-même. Il avoit lié un commerce secret, avec le Marquis de Feuquieres, Ambassadeur du Roi en Allemagne, & le Roi lui avoit promis de l'aider. Comme Wallenstein passoit pour un des premiers Capitaines de son tems, & qu'il étoit extraordinairement aimé des Soldats; il y avoit apparence qu'au moins il donneroit bien de la peine à l'Empereur. Dans cette esperance, le Cardinal ne ménageoit plus, si fort qu'il avoit fait, les Généraux Suedois, & le Chancelier Oxenstiern. * Il

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 32.*

eut encore quelque démêlé avec eux, parce qu'ils avoient refusé de remettre au Roi *Philipsbourg*, dont ils s'étoient rendus maîtres, par composition. Le Roi tenoit déja quantité de Places dans l'Evêché de Trêves, & dans le voisinage; mais Philipsbourg lui étoit nécessaire, pour en mettre une partie à couvert. Ils le lui vendirent néanmoins depuis, pour une somme considerable d'argent.

Pendant que cette froideur, entre le Cardinal & les Suedois, duroit; l'Empereur ayant découvert une partie des desseins de Wallenstein, * le fit tuer à *Egra*, Ville de Silesie, où il s'étoit retiré, & les projets que le Cardinal avoit formez, dans l'esperance que Wallenstein commenceroit bien-tôt à agir de concert avec la France, s'en allerent en fumée. Quand la nouvelle en vint au Roi, il dit publiquement que tous ceux qui trahissoient leur Prince méritoient un semblable sort. On le rapporta au Cardinal, qui étoit si fâché de la mort de cet homme, qu'il ne pût s'empêcher de dire que le Roi auroit bien pû se passer de témoigner ses sentimens en public. Il fallut dès-lors recommencer à avoir plus d'égard, pour les Suedois; qui ne cherchoient pas tant de délivrer l'Allemagne du joug, dont la Maison d'Autriche la menaçoit; que de tirer quelque avantage de la guerre, qu'ils y faisoient.

A l'occasion de la mort de Wallenstein, le Roi considerant le danger où le Cardinal se trouvoit, à cause des entreprises que l'on avoit faites plusieurs fois sur sa vie, jugea qu'il devoit augmenter le nombre de ses Gardes. Il lui donna de plus trois cens Mousquetaires à cheval

* *Le 15. de Février. Siri Ibid. p. 53.*

val, de forte que le Cardinal eut dès-lors une Garde complette; pendant que la Reine-Mere fut obligée de congedier ceux d'entre fes Domeftiques, qui ne lui étoient pas abfolument néceffaires, parce qu'elle n'avoit pas dequoi les entretenir.

Les François accufent * le Chancelier d'Oxenftiern d'avoir afpiré à l'Electorat de Mayence; † & l'on affure auffi que le Cardinal de Richelieu eut une femblable envie pour l'Electorat de Trêves. Pour parvenir à fon but, il obtint de l'Electeur, à force d'argent, la Coadjutorerie de l'Evêché de Spire, & l'engagea à envoyer un Chanoine à Rome; pour lui en faire expedier les provifions, comme de fon propre mouvement; fans qu'il fût obligé de paroître lui-même, dans cette affaire. Il fit feulement écrire au *Comte de Noailles*, qui étoit depuis peu Ambaffadeur à Rome, d'appuyer la demande du Chanoine, que l'Electeur de Trêves envoya à Rome, & d'en parler au Pape, & aux Barberins. La premiére fois que l'Ambaffadeur § en parla au Pape, Sa Sainteté répondit que ce n'étoit pas une chofe, qui fe pût faire, étant oppofée aux Concordats d'Allemagne. Noailles ayant eu une feconde audience, fur cette affaire, répresenta au Pape, que depuis que les Suedois étoient maîtres de Spire; il n'y avoit pas d'autre moyen de conferver la Religion Catholique, dans cette Ville, que d'expedier les provifions de Coadjuteur au Cardinal. Il foûtint encore, qu'il n'y avoit rien dans les Concordats d'Allemagne, qui fût contraire à la réception d'un Etranger à l'Evêché de Spire.

K 5 Le

* *Voyez Siri Mem Rec. T. VII. p. 607.* † *Le même T. VIII. p. 113.* § *Au mois de Septembre.*

Le Pape renvoya l'Ambassadeur au Cardinal Dataire, & comme la Cour de Rome ne peche presque jamais, en agissant avec précipitation; l'Empereur eut le tems d'être averti du dessein du Cardinal de Richelieu, & y apporta de si puissans obstacles, que cette affaire échoüa.

Vers le même tems, le *Duc de Wymar* * & le *Maréchal Horn*, Généraux des Suedois, perdirent la célebre bataille de *Norlingue*; qui mit leurs affaires en mauvais état, & qui donna une grande appréhension au Cardinal, dès qu'il en eut appris les nouvelles. Il craignoit que les Impériaux ne ruinassent entierement le parti contraire, en peu de tems; parce qu'il ne s'étoit soûtenu, que par ses victoires. Si cela arrivoit, il étoit à craindre que les Impériaux ne vinsent fondre en Lorraine, avec toutes leurs forces; pendant que les Espagnols entreroient en France, par la Picardie, ou par la Champagne. Ces derniers menaçoient encore de faire une descente en Provence, & d'attaquer le Languedoc par terre. On craignoit que le Duc de Savoie ne se joignît à eux, parce qu'on ne lui avoit pas tenu parole; sur la somme, qu'on étoit convenu de lui payer pour Pignerol. Il faisoit fortifier Turin & Montmeillan, & avoit donné quelques autres indices de mécontentement. Tout cela donnoit de l'inquietude au Cardinal, † il s'en entretint au long, avec le P. Joseph. Ils conclurrent, dans cet entretien, que la Ligue Protestante étoit en un très-grand danger, parce qu'elle n'étoit pas en état de remettre promptement sur pied une Armée; de sorte qu'il étoit absolument nécessaire de la secourir promp-

te-

* *Le 27. d'Août.* † *Le 13. de Septembre. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 163.*

tement, comme elle le demandoit. Oxenstiern & les Confédérez, qui avoient refusé Philipsbourg à la France, le lui offrirent, & consentirent qu'elle y fît un Pont, & un fort au delà du Rhin, pour le garder.

Ainsi les affaires d'Allemagne ayant été mises en déliberation dans le Conseil, le Cardinal fut d'avis, „Qu'il n'y avoit rien, qui pût tant nuire „ aux affaires du Roi, que de témoigner de la „ consternation, à cause de la défaite de Nor- „ lingue: Que si le parti Protestant étoit entié- „ rement ruiné en Allemagne, toutes les for- „ ces de la Maison d'Autriche viendroient fon- „ dre sur la France: Que l'état des Protestans „ demandoit un prompt & puissant secours, „ & un nom capable de donner du cou- „ rage aux Villes Impériales, qui autre- „ ment se détacheroient de la Ligue, & se- „ roient leur accord à part, aussi-bien que tous „ les Membres, dont elle étoit composée: Que „ quand la France viendroit à ne vouloir plus „ se mêler des affaires d'Allemagne, la Maison „ d'Autriche n'en seroit pas moins irritée con- „ tre elle; & qu'elle croioit que ce ne seroit, „ que par foiblesse & par timidité: Que le Roi „ ne pourroit rien faire de pire, que de se con- „ duire en sorte que la France demeurât seule „ aux mains avec la Maison d'Autriche; ce qui „ arriveroit infailliblement, si l'on ne travail- „ loit à conserver un parti, qui avoit tant don- „ né de peine à cette Maison, pendant plusieurs „ années: Qu'en se résolvant à le secourir, le „ pis-aller étoit d'employer à entretenir la guer- „ re en Allemagne, avec l'assistance des Princes „ Protestans de la Ligue, ce qu'il faudroit bien- „ tôt après dépenser à soûtenir la même guerre „ dans

„ dans le cœur de la France, ſans être aidé de „ qui que ce ſoit : Qu'il falloit donc encourager ces Princes, chercher de l'argent, & lever des Troupes; pour fortifier l'Armée des „ Marêchaux de la Force & de Brezé, qu'on „ deſtinoit pour commander en Allemagne."

On ſuivit cet avis, & l'on envoya cependant ordre au Marêchal de la Force, qui étoit en Lorraine, de s'avancer vers le Rhin; pour s'oppoſer aux progrès des Impériaux, qui menaçoient déja de ſe joindre à l'Armée du Marquis d'Aytone, & du Prince Thomas, & d'entrer avec eux dans la Lorraine. Diverſes Places de l'Alſace & du Palatinat, que les Suedois furent contraints d'abandonner; pour former une Armée des Garniſons, qu'ils en tiroient; ſe mirent alors ſous la protection de la France, pour ne pas tomber entre les mains des Impériaux. Le Marêchal de la Force marcha, avec vingt-cinq mille Fantaſſins, & quatre mille Chevaux vers le Rhin, entre *Coblents*, & *Briſac*; & l'on fit cependant un nouveau Traité avec la Ligue Proteſtante, à qui l'on promit de grands ſecours d'hommes & d'argent. En conſéquence de ce Traité, les Suedois remirent aux François Philipsbourg, * & le Prince de Wirtemberg, qui en devoit être Gouverneur, prêta ſerment de fidelité au Roi. Le Cardinal ſe réjouït extremement de voir entre les mains du Roi une Place capable d'arrêter les Impériaux, en cas qu'ils vouluſſent paſſer le Rhin, pour entrer en Lorraine; & l'on donna ordre au Marêchal de la Force de ne s'en éloigner pas, de peur qu'ils n'entrepriſſent de l'emporter par force.

Le

* *Le 7. d'Octobre.*

Le *Marquis de Rôny*, * qui étoit Grand-Maître de l'Artillerie de France, étant mort, le Cardinal fit donner cette Charge au *Marquis de la Meilleraye*, son Cousin ; qui l'exerçoit par commission, depuis que le Marquis de Rôny avoit été obligé de sortir de la Cour. Peu de tems après, le bruit courut que le Roi s'étoit dégoûté du Cardinal; parce que ce Prélat l'avoit voulu porter à aller en personne, sur les frontiéres de l'Allemagne, pour donner du courage au parti Protestant. Le Roi aima mieux demeurer dans ses Maisons de plaisance, autour de Paris, que de faire ce voyage. On dit que son Confesseur lui avoit jetté des scrupules dans l'esprit, à cause des secours qu'il donnoit aux Hérétiques, de l'exil de la Reine sa Mere, & de l'invasion de la Lorraine. Il demeura, pendant quelque tems, sans voir le Cardinal; mais ce dernier ayant fait consulter huit Théologiens de Sorbonne, sur les scrupules du Roi ; quatre répondirent que dans la conjoncture des affaires, Sa Majesté étoit obligée de continuer à agir sur le même pied ; pour conserver la tranquillité en ses Etats, & que cela justifioit sa conduite. Bien-tôt après, le Roi recommença à voir le Cardinal, & s'approcha même du Château de *Chilly*, où étoit ce Ministre; pour consulter avec lui, comme auparavant, sur les plus importantes affaires de la Couronne.

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 180. *& suiv.*

Fin de Livre Quatriéme.

L A



LA VIE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

LIVRE CINQUIE'ME.

Contenant ce qui lui arriva, pendant les années 1635. & suivantes jusqu'à l'an 1638.

LE Duc d'Orleans rentré en grace, & Puilaurens, son Favori, devenu Duc & Pair de France, s'imaginerent qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour eux, & qu'ils n'avoient que faire de ménager, comme auparavant, la faveur du Cardinal. * Ainsi ce Ministre fit dire en vain à Puilaurens, que s'il pouvoit porter Monsieur à consentir à voir déclarer son mariage nul, on lui

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 107.

lui donneroit le commandement d'une Armée, & qu'on le feroit Maréchal de France; Puilaurens se moqua de cette proposition, & crut pouvoir en railler le Cardinal impunément. Coudrai-Montpensier, qui avoit le plus de crédit auprès du Duc d'Orléans, après Puilaurens, n'étoit pas non plus assez soumis aux volontez du Ministre. Le Cardinal croyoit que c'étoit lui, qui inspiroit à Puilaurens des pensées trop ambitieuses; de sorte qu'il fit dessein de le faire éloigner. Pour cela il dit à Puilaurens, que s'étant si étroitement allié avec lui, il vouloit encore s'unir davantage; mais qu'il ne le pouvoit faire, pendant que Coudrai-Montpensier étoit auprès de lui, & dans le nombre de ses meilleurs amis. Soit que Puilaurens se défiât de quelque dessein du Cardinal, ou qu'il ne voulût plus avoir d'égard pour le Ministre, au lieu d'éloigner cet homme, comme il le souhaitoit, il lui fit donner un appartement tout proche du sien. Cela commença à irriter le Cardinal, à qui tous les autres Ministres obéïssoient, dès qu'il avoit parlé; & qui ne pouvoit souffrir cette résistance, dans le Favori du Duc d'Orléans, après lui avoir fait l'honneur de lui donner une de ses parentes.

Monsieur * demeuroit ordinairement à Blois, & il arriva pendant ce tems-là, que divers Espagnols de qualité, qui alloient de Flandre en Espagne par terre, se rendirent à Blois, pour y voir ce Prince, qui leur faisoit très-bon accueuil. Il parloit même souvent des Espagnols avec estime, comme s'il avoit voulu faire paroître quelque reconnoissance, de la maniére obligeante, dont ils l'avoient reçu, & les engager

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 199. & suiv.*

gager à bien traiter Madame, qui étoit encore ſur leurs terres. Cela faiſoit que *D. Criſtoval Banavidès*, Ambaſſadeur d'Eſpagne, diſoit, qu'encore que Monſieur ſe fût retiré des Païs Bas, ſans dire adieu, s'il y alloit cent fois & s'en retiroit cent fois de même, on ne laiſſeroit pas de l'y bien recevoir. Cette conduite de Monſieur, & les diſcours des Eſpagnols, donnerent lieu aux Miniſtres de ſoupçonner, qu'il n'eût encore quelque intelligence avec eux; ou au moins qu'il n'eût conſervé pour cette Nation un penchant, qui pourroit être nuiſible à la France, dans l'état où étoient les choſes. D'ailleurs le Duc d'Orléans diſoit toûjouts, que ſi le Roi pouvoit trouver moyen de défaire ſon mariage par des voies légitimes, il ne s'y oppoſeroit pas; mais qu'il n'iroit pas auſſi ſe plaindre au Parlement d'avoir été violenté par les Princes de Lorraine; puis qu'il ne pouvoit le faire, ni en conſcience, ni avec honneur. Il loüoit beaucoup la Princeſſe Marguerite, & la préféroit infiniment, pour ſes bonnes qualitez, à ſa prémiere Femme. Il lui écrivoit ſouvent, & lui envoya de l'argent, des habits, des livrées pour ſes Domeſtiques, deux caroſſes, & cinq mille écus par mois, pour ſa dépenſe.

Le Cardinal croyoit que cette fermeté extraordinaire de Monſieur, ne pouvoit venir que des conſeils de Puilaurens. Il prétendoit même que cela marquoit qu'il vouloit du mal à la perſonne du Roi, & qu'il ſouhaitoit de voir le Duc d'Orléans monter ſur le Thrône, pour devenir prémier Miniſtre d'Etat; comme ſi le mariage de Monſieur avoit eu du rapport avec la mort du Roi. On accuſoit Puilaurens d'entrete-

tretenir commerce avec un certain *Vieux-Pont*, Domestique de Monsieur, qui avoit mal parlé de la personne de Sa Majesté. On disoit encore, qu'il avoit correspondance avec la Maison de Lorraine, & qu'il approuvoit le mariage de Monsieur; afin que cette Maison soûtint ce Prince, si le Roi venoit à mourir. C'étoit ainsi une espece de crime au Duc d'Orléans, de ne vouloir pas dépendre de la discretion du Ministre, à l'égard de la succession à la Couronne; & le Ministre avoit droit de prendre ses sûretez, contre la Maison Royale, & les Princes du Sang.

Le Cardinal, qui avoit toûjours eu grand soin d'entretenir la jalousie, que le Roi avoit euë dès l'enfance, contre son Frere, lui persuadoit aisément que toutes les pratiques de Monsieur ne tendoient qu'à le déthrôner, & que pour prévenir les desseins de ses Domestiques, il les falloit perdre. Ainsi le Roi prit le dessein de faire arrêter Puilaurens, & afin que cela se pût faire, avec plus de facilité, on chercha les moyens de l'attirer de Blois à Paris. Pour cela, on fit le projet d'un Ballet, pour le Carnaval; où Monsieur & Puilaurens devoient danser, aussi bien que le Roi. Ils vinrent à Paris à cette occasion, & on fit de grandes caresses à Monsieur; sans pouvoir néanmoins rien obtenir de lui, pour ce qui regardoit la dissolution de son mariage.

Peu de tems après, on marqua le 14. de Fevrier, pour arrêter Puilaurens, & l'on fit ce jour-là doubler la Garde du Louvre. Cela pensa faire découvrir le projet, parce qu'un Valet de Pied du Duc d'Orléans l'ayant remarqué, lui dit de prendre garde à lui, que la Cour a-

voit quelque deſſein violent. Ce Prince entroit au Louvre à deux heures après midi, pour faire un eſſai du Ballet, lors qu'on lui donna cet avis, & comme la prévoyance n'étoit pas une de ſes vertus, il le mépriſa, & ne laiſſa pas d'aller à la Chambre du Roi, où il demeura juſqu'à ce que le Cardinal vint. On l'envoya querir chez le Garde des Seaux, où il dînoit, & où il avoit fait dîner avec lui le Marquis du Fargis, & Coudrai Montpenſier. En ſortant il emmena du Fargis au Louvre, avec lui, & donna ordre pour faire arrêter l'autre, quand il voudroit ſe retirer, comme il arriva. Tout étoit prêt au Louvre, pour faire l'eſſai du Ballet, & il n'y manquoit plus que Puilaurens, qui fit attendre les autres, plus d'une demi-heure après l'heure marquée ; ce qui faiſoit déja ſoupçonner le Roi & le Cardinal, qu'il n'eût été averti. Enfin il arriva, & après qu'il ſe fut entretenu quelque tems avec le Roi, le Duc d'Orléans, le Cardinal, & d'autres Seigneurs de la Cour, qui étoient préſens, le Roi prit Monſieur & le mena à ſon Cabinet. C'étoit-là le ſignal, dont il étoit convenu avec le *Marquis de Gordes* & le *Comte de Charoſt*, Capitaines des Gardes du Corps ; pour le tems, auquel il faudroit arrêter Puilaurens & du Fargis.

Ils executerent à l'inſtant les ordres du Roi, & ces deux Domeſtiques de Monſieur furent arrêtez, ſans bruit. Le Roi en étant averti, dit à ce Prince ce qui venoit de ſe paſſer, en l'embraſſant, & en lui témoignant qu'il étoit parfaitement ſatisfait de lui. Il ajoûtoit que Puilaurens étoit un ingrat, & que Monſieur ne pouvoit pas eſperer d'en être bien ſervi, après l'ingratitude dont il avoit payé les bienfaits,
qu'il

qu'il avoit reçus de la Couronne. Le Duc témoigna du chagrin de cela, & dit néanmoins, dans la crainte d'être arrêté lui-même, qu'il abandonneroit Puilaurens, s'il s'étoit rendu indigne de la grace de Sa Majesté. Le Cardinal arriva ensuite dans le Cabinet du Roi, & rassura un peu Monsieur; qui jugea que, si on le vouloit arrêter, le Cardinal n'oseroit pas s'y trouver. Le Ministre lui fit de nouveaux complimens, & lui dit que le Roi voudroit que desormais il assistât au Conseil. Monsieur lui demanda si le Roi lui permettoit de sortir du Louvre, & d'aller à l'Hôtel de Guise, où il étoit logé. Le Cardinal lui dit qu'oui; & ce Prince après être allé à l'appartement de la Reine, où le Roi étoit, se retira. Il retourna néanmoins au Louvre, sur le soir, quoi qu'on eût arrêté plusieurs de ses Domestiques. Puilaurens & Du Fargis coucherent au Louvre, & furent conduits le lendemain au Château de Vincennes; mais Coudrai-Montpensier fut mené à la Bastille.

Le Roi fit publier là-dessus une Lettre Circulaire, qui fut envoyée aux Parlemens, & aux Gouverneurs des Provinces; pour leur aprendre que, pour de bonnes raisons, on avoit arrêté quelques Domestiques de Monsieur. Elle étoit conçuë en termes assez obscurs, parce que les prisonniers n'étoient encore convaincus de rien; mais tout le monde crut, que le Ministre ne pouvant plus se fier à Puilaurens, l'avoit fait arrêter, & iroit peut-être plus loin. Le Cardinal envoya le Cardinal de la Valette & Bouthillier, à Monsieur, pour l'assurer de nouveau de ses services, & pour lui témoigner, qu'il avoit eu du chagrin de ce que Puilaurens

avoit obligé le Roi, par de nouvelles fautes, à le faire arrêter. On remarqua que le Cardinal ne fut pas lui-même à l'Hôtel de Guise, dans la crainte peut-être qu'il neprît fantaisie au Duc d'Orléans de se venger. Ce dernier dit qu'il avoit promis d'être serviteur du Roi & ami du Cardinal, & qu'il tiendroit sa parole : Que s'il croyoit Puilaurens coupable, de quoi que ce soit, non seulement, il ne voudroit pas interceder pour lui, mais qu'il seroit le premier à demander justice : Qu'il ne croyoit pas qu'il eût commis de nouvelles fautes, & que s'il avoit eu quelque commerce avec Vieux-Pont, c'étoit concernant quelque galanterie de Flandre, & non des affaires d'Etat : Que si l'on attribuoit aux conseils de Puilaurens la maniére, dont lui Gaston défendoit son mariage, on se trompoit; & que ni Puilaurens, ni aucun autre homme du monde ne seroit capable de le faire consentir à une chose, qu'il croiroit être contre sa conscience. Cette fermeté de Gaston donnoit beaucoup de chagrin au Cardinal, qui ne pouvoit le voir marié à une Princesse d'une Maison, qu'il venoit de ruiner. Il étoit aussi fâcheux, pour le Ministre, que l'on se moquât de l'Arrêt, qu'il avoit fait donner au Parlement; & par lequel le Parlement déclaroit, que Monsieur n'avoit pû contracter mariage en Lorraine.

Le Duc d'Orléans retourna ensuite à Blois; d'où par divertissement, il fut faire une course jusqu'à Nantes, qui fit croire à la Cour, qu'il s'y alloit embarquer, pour se sauver en Angleterre; mais son retour dissipa la crainte, qu'on avoit euë qu'il ne sortît de nouveau du Royaume. Cependant * Puilaurens mourut à Vincennes,

* *Le 1. de Juillet.*

cennes, après quelques jours de maladie, que le chagrin, autant que l'air renfermé de la prison, lui causa. Le Duc d'Orléans en fut extrémement fâché, & c'étoit-là * le second de ses Favoris, que le Cardinal avoit fait mourir en prison; sans les convaincre d'aucun crime, que de celui de n'avoir pas eu assez de consideration pour lui. Peu de gens regreterent la mort de Puilaurens, dont la fierté & l'orgueuil étoient insupportables à tout le monde. Toute la qualité considerable qu'il avoit, c'est qu'il s'étoit si bien rendu maître de l'esprit de Gaston, qu'il faisoit ce qu'il vouloit de ce Prince. Dès qu'il avoit été en prison, la Cour avoit donné à Monsieur un Conseil, composé de gens entiérement dependans du Cardinal. Bouthillier en étoit le Chef, avec le titre de Chancelier, & les autres étoient l'Abbé d'Elbene, Goulas son Secretaire, & l'Abbé de la Riviére son Chapelain.

Peu de tems après, le Cardinal fit assembler à Paris le Clergé de France, & le Roi envoya à l'Assemblée pour lui demander, quel étoit son sentiment, touchant les mariages des Princes du Sang, qui peuvent prétendre à la succession de la Couronne, & particuliérement des plus proches, lors qu'ils sont faits non seulement sans le consentement du Roi, mais encore contre sa volonté & sa défense. L'Assemblée députa là-dessus quelques Evêques, pour consulter sur cette affaire, avec divers Théologiens Réguliers & Séculiers. Ces Evêques ayant † fait leur rapport à l'Assemblée, elle ré-

 pondit

* *Voyez le I. Tome de cette Hist. Liv. II. sur l'année 26. où il est parlé de la prison du Maréchal d'Ornano.*

† *Le 6. de Juillet.*

pondit le lendemain, comme le Cardinal le souhaitoit : Que les mariages peuvent être rendus nuls, par les coûtumes anciennes, qui n'ont rien que de raisonnable, & qui sont autorisées par l'Eglise : Que la coûtume de France ne permettoit pas aux Princes du Sang, & sur tout aux Héritiers présomptifs de la Couronne de se marier, sans le consentement du Roi, & bien moins encore contre sa défense : Que des mariages faits de la sorte étoient illégitimes & nuls, faute d'une condition, sans laquelle les Princes ne pouvoient contracter mariage légitimement : Que cette coûtume de France étoit raisonnable, ancienne, établie par une légitime prescription, & autorisée par l'Eglise. La Reine-Mere ayant appris cette Déclaration, écrivit à Rome, pour prier le Pape de défendre au Clergé de France de se mêler de cette affaire ; parce qu'il étoit de notorieté publique que ce Clergé n'étoit presque composé que d'Evêques Courtisans, disposez à dire tout ce que le Roi & le Ministre vouloient, afin de s'avancer davantage ; & que si le Roi vouloit, ou s'il y avoit un Ministre d'un sentiment contraire, ils seroient prêts à faire une déclaration opposée à la précédente.

Dans la crainte que les Espagnols n'obtinssent du Pape une Déclaration contraire à celle du Clergé de France, ou qu'il ne témoignât la desaprouver ; * le Roi envoya à Rome l'Evêque de Montpelier, pour instruire Sa Sainteté des raisons, que l'on avoit eues, de faire déclarer nul le mariage de son Frere. Mais on lui défendit de donner lieu de croire, par aucune parole, que le Roi l'eût envoyé ; comme ayant

* *Le 12. d'Octobre.*

ayant besoin de l'autorité du Pape, pour soûtenir son droit, ou comme si la nullité du mariage de Monsieur étoit douteuse. On vouloit seulement qu'il instruisît le Pape des dangereuses conséquences pour la Couronne, qu'une alliance avec la Maison de Lorraine pourroit avoir; & on le chargea de représenter à Sa Sainteté tous les sujets, que le Roi avoit de se plaindre des Princes de cette Maison.

La Reine-Mere avoit envoyé à Rome, depuis quelques mois *, le Vicomte Fabbroni, pour être son Résident à Rome, & pour tâcher de porter le Pape à se mêler de la réconcilier avec le Roi; puis qu'elle ne pouvoit adoucir le Cardinal, obstiné à la faire mourir hors du Royaume. Elle écrivit † en même tems au Pape, pour l'exhorter à empêcher que les Couronnes n'en vinssent à une rupture ouverte, & à procurer la paix générale de l'Europe. Dans une autre Lettre, qui contient à peu près les mêmes choses, ‡ elle nomme son Résident, non le *Vicomte Fabbroni*, mais l'*Abbé Fabbroni*, son Aumônier. La Reine-Mere témoigne, dans cette Lettre qu'elle avoit envoyé un Gentilhomme à l'Empereur, pour le porter à la paix; peut-être dans la pensée que, si elle venoit à être concluë, elle y seroit comprise, & rentreroit ainsi en France, malgré le Cardinal. Elle avoit aussi envoyé, pour la même raison, au Roi d'Espagne, comme il paroît par une autre de ses Lettres, à § Mazarin, Nonce Extraordinaire en France. Comme c'étoit le Cardinal, qui avoit opiné à déclarer la guerre à l'Espagne,

 pour

* *Au Mois de Mai. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 272.*
† *Le 25. de Mai. Siri Ibid.*
‡ *Du 1. de Juin. Aubery Vie du Card. Liv. IV. c. 53.*
§ *Voyez-la dans Aubery Vie du Card. Liv. IV. c. 5.*

pour se rendre plus nécessaire au Roi qu'il ne l'auroit été pendant la paix ; elle jugeoit que c'étoit le chagriner que de prendre le parti contraire, qui étoit d'ailleurs plus séant à une Princesse comme elle, Mere du Roi de France & de la Reine d'Espagne que celui que le Ministre avoit fait prendre au Roi.

Quelque tems après, elle écrivit * une longue Lettre au Roi, qu'elle adressa à Mazarin, ne sachant comment la faire tomber entre les mains de Sa Majesté. Mais elle s'étoit très-mal adressée; Mazarin étoit entiérement attaché au Ministre; sans se mettre trop en peine si cela étoit conforme à son Caractere de Nonce. Ainsi la remit-il entre les mains du Cardinal, † qui auroit bien voulu la supprimer, mais qui n'osa néanmoins le faire; parce qu'il apprit que la Reine en avoit envoyé d'autres copies, pour les faire rendre au Roi. L'expédient qu'il prit, afin que cette Lettre ne produisît aucun effet, fut d'accuser la Reine-Mere d'avoir voulu corrompre le Duc de Rohan, en faveur des Espagnols; par le moyen d'un certain *Clausel*, qui avoit été pendu, à cause de cela. Le contenu de cette Lettre concernoit principalement la guerre, que la Reine tâchoit de dissuader à son Fils, par toutes sortes de raisons. Elle lui disoit, entre autres choses, *que la guerre n'est juste que lors qu'elle est nécessaire, & que sa justice & sa nécessité ne sont fondées que sur la conservation & la défense, qui ne sont légitimes qu'au cas que les autres voies ne soient pas suffisantes : Que c'est un mal, qui n'est toleré que pour en éviter un plus grand: Et quel mal*, continuoit

* *Dattée du dernier d'Août. Aubery Ibid.*
† *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 359.*

tinuoit elle, *êtes-vous contraint d'éviter, & quel profit pouvez-vous esperer égal à la perte de ce que vous exposez? Jusqu'ici vous êtes l'Arbitre de la paix & de la guerre; dès que vous aurez quitté la qualité de Juge, pour celle de Partie, aucune des deux ne dépendra plus de vous. Les forces, la conduite, & les intérêts de vos Ennemis seront balancez avec les vôtres. La disproportion n'en étant pas extrême, les succès n'en peuvent être infaillibles; & s'ils sont incertains, comment pouvez-vous être assuré que le mal, qui doit arriver à l'un des deux Partis, ne puisse tomber sur le vôtre?* Elle lui représentoit ensuite, les maux que la France pourroit souffrir par cette guerre, & lui disoit que son Pere lui avoit toûjours recommandé d'entretenir le Royaume en paix, avec ses Voisins, & que si elle voyoit jamais le Roi son Fils prêt à entrer en guerre avec eux, *elle eût à le conjurer par ses cendres & par sa mémoire, de n'en point venir à ces extremitez; ou qu'y étant entré, elle le conviât à y apporter un prompt remede, lui recommandant de sa part à contribuer à la paix, comme à la conservation de ce qu'il lui avoit laissé, l'ayant conquis par son sang, & par vint années de périls & de peines.*

Mazarin, pour s'aquitter en apparence du devoir de Nonce Extraordinaire envoyé pour la paix, demanda au Roi la réponse à cette Lettre, mais le Roi réfusa d'y répondre. Il dit, pour raison de son silence, que s'il répondoit à une Lettre si séditieuse, si Espagnole, & si pleine d'amitié feinte, pendant que la Reine sa Mere tâchoit de corrompre le Duc de Rohan, il seroit obligé de lui représenter le tort qu'elle faisoit à la France: Qu'elle faisoit beaucoup de

parade des conseils du feu Roi, d'entretenir la paix avec l'Espagne ; mais que cela ne tendoit qu'à décrier le gouvernement présent, à rendre odieux le Cardinal, & à faire soulever les Peuples : Que lors que la Reine se montreroit veritablement Mere, il l'honoreroit comme telle, & que c'étoit pour ne pas perdre le respect, qu'il ne vouloit pas lui répondre ; mais que le Nonce pouvoit lui faire la réponse, qu'il trouveroit à propos.

Cependant * Monsieur demeuroit toûjours ferme à ne vouloir pas concourir à faire déclarer son mariage nul. Tout ce qu'on pouvoit tirer de lui, c'étoit que si le Pape déclaroit qu'il pouvoit se remarier, en conscience, il feroit ce que le Roi souhaitoit ; apparemment parce qu'il savoit que la Cour de Rome n'en viendroit jamais là. Encore ne parloit-il ainsi, que quand il étoit à la Cour ; car dès qu'il étoit retiré chez lui, il ne disoit mot ; n'osant s'ouvrir à personne de ceux, qui étoient auprès de lui, & qu'il savoit dépendre du Cardinal. Il paroissoit souvent extraordinairement pensif & mélancholique, sans qu'on pût le divertir.

On remarquoit une autre chose, à la Cour, c'est que le Cardinal avoit fait en sorte, que le Conseil se tenoit chez lui à Ruel ; où le Roi alloit lui-même de S. Germain, ou de Versailles. Il est vrai qu'il se servoit du prétexte de ses incommoditez ; mais comme elles n'étoient pas si grandes qu'il ne pût se promener par le jardin, bien des gens croyoient qu'il craignoit de se trouver en un lieu, où il n'étoit pas le plus fort. S'il alloit quelquefois à S. Germain, c'étoit en des tems, où l'on ne pouvoit pas savoir

* *Siri Ibid. p. 360.*

voir s'il y iroit; comme pour rompre les mesures, que l'on pourroit prendre contre lui. Mais au fonds, si le Roi l'avoit voulu perdre, toutes ses précautions auroient été inutiles; il auroit eu, dans un moment, toute la Cour, & tout le Royaume sur les bras. Les Princes du Sang, qu'il traitoit de haut en bas, & les Peuples, qu'il chargeoit tous les jours de nouveaux Impôts, le haïssoient également, & rien n'auroit été capable de le sauver. Aussi cette grande autorité, fondée uniquement sur la foiblesse du Roi, & sur des violences perpetuelles, n'étoit pas accompagnée d'une petite inquiétude.

Cependant le Cardinal, résolu de conserver son poste, par les mêmes voies dont il s'étoit servi jusqu'alors, continua à agir avec la même chaleur, contre la Reine-Mere. D'abord qu'il eut apris que l'Abbé Fabbroni étoit à Rome, comme Résident de la Reine-Mere, il en fit porter des plaintes au Pape, par le Comte de Noailles; qui lui dit que la Reine-Mere n'étant pas Souveraine, mais Sujette du Roi, elle n'avoit pas droit de tenir un Résident à Rome, & qu'elle devoit avoir recours à l'Ambassadeur de France. Le Pape répondit que de simples Evêques y avoient des Agens, & qu'il y avoit des exemples semblables. Mais soit qu'il eût fait avertir Fabbroni, ou que ce dernier craignît qu'on ne lui fit quelque affront; il se retira bien-tôt à Florence, & le Cardinal fut ainsi délivré du soin de le faire éloigner.

La Reine-Mere irritée au dernier point de l'opposition, que l'on apportoit au dessein qu'elle avoit eu d'avoir un Résident à Rome, écrivit une longue Lettre * au Pape, où elle décrit en

* *Dattée du 7. de Decem. Voyez Aubery. L. IV. c. 54.*

en termes très-forts la conduite du Cardinal. Elle dit que ce Miniſtre, qui étoit l'Auteur de la Harangue impertinente de l'Ambaſſadeur, diſoit mal à propos qu'elle devoit ſe ſervir des Ambaſſadeurs du Roi, ce qui choquoit le ſens commun; puis qu'il étoit très-certain que ces Ambaſſadeurs ne feroient rien de ce qu'elle deſireroit d'eux, ſans un ordre exprès du Roi: Qu'elle ne pouvoit le faire donner, puis que le Cardinal de Richelieu lui avoit ôté tout moyen de lui faire ſavoir de ſes nouvelles, par Lettres, ou autrement: Que les Ambaſſadeurs dépendant abſolument des volontez du Cardinal, ils étoient contraints, pour éviter la perte de leurs vies, de leurs biens, & de leurs honneurs, d'agir ſelon les paſſions de ce Miniſtre: Qu'ainſi ils ne traitoient que de fomenter les diviſions, qui étoient entre les Princes Chrétiens, de porter à la rebellion les Sujets, contre leurs Souverains, & de mettre le feu par toute la Chrétienté: Qu'ils parloient inceſſamment de la paix, ſans qu'ils euſſent deſſein de la faire: Qu'ils ne ſe mettoient point en peine de renverſer les Loix divines & humaines, de choquer directement l'autorité Apoſtolique, & de violer les Sacremens, en eſſayant de rompre le mariage du Duc d'Orléans: Qu'elle prioit le Pape de trouver bon que ſon Réſident demeurât auprès de lui, pour lui rendre compte de tout ce qu'elle apprendroit, qui pourroit faciliter la paix: Que le Cardinal faiſoit paroître ſa rage, & la haine qu'il avoit contre elle, en tâchant de lui ôter un honneur qui lui étoit dû: Que le Roi n'avoit aucune part à ces violences, & qu'il n'oſoit ouvrir ſon cœur à ceux qui l'environnoient, qui étoient tous ou gagnez du Cardinal,

nal, par argent, ou retenus par la crainte des supplices: Qu'il voudroit bien s'aquerir un pouvoir absolu, sur les volontez de Sa Sainteté, par ses menaces; mais qu'elle pouvoit assurer le Pape, qu'encore que le Cardinal fût capable de toutes sortes de méchancetez, il étoit d'un naturel si timide, qu'il n'entreprendroit jamais un si horrible, ni si impie attentat, que l'étoit celui dont il le menaçoit (*c'étoit peut-être de se faire Patriarche en France*;) Que l'Empereur & le Roi Catholique n'avoient point condamné l'affection qu'elle témoignoit pour la France, ni desapprouvé le desir qu'elle avoit de la paix, qu'aucontraire, ils l'en avoient davantage estimée; mais que le Cardinal consentiroit plûtôt au bouleversement de toute la France, que d'approuver qu'elle s'entremît de la paix. Elle représente, dans toute cette Lettre, le Roi plus dépendant de son Ministre, que le Ministre de lui, quoi qu'elle semble vouloir excuser le Roi.

Cette Lettre ne produisit néanmoins aucun effet, comme je l'ai déja dit, puis que Fabbroni fût obligé de se retirer à Florence; & les efforts que la Reine-Mere faisoit, pour porter la France à la paix, ne furent pas moins inutiles.

Cette même année le * Cardinal fit diverses mortifications au Comte de Soissons, qui quoi qu'il eût sujet de se plaindre du Marquis de Seneterre, fut obligé de dissimuler, en consideration du Ministre; qui fit entendre à la Comtesse de Soissons, sa Mere, qu'il prenoit Seneterre en sa protection. Le Comte même fit ensuite ce qu'il n'avoit jamais voulu faire, qui fut de

* *Siri. Mem. Rec. T. VIII. p.* 207.

de rendre viſite au Cardinal ; parce qu'auparavant il n'avoit pû ſouffrir que ce Prélat prît la droite chez lui, ſelon l'uſage de Rome.

Dans le milieu de ces brouilleries de la Maiſon Royale, que j'ai racontées de ſuite, pour ne pas interrompre le recit des affaires étrangeres ; le Cardinal ne laiſſoit pas de faire agir les forces du Roi contre la Maiſon d'Autriche, comme il l'auroit fait, s'il n'eût eu aucune autre occupation que celle-là.

Après pluſieurs propoſitions inutiles, concernant les moyens d'accommoder les differens des Couronnes, par la voie de la négociation ; on commença par tout à ſe diſpoſer à une guerre ouverte. Dès le * commencement de l'année, Philipsbourg fut ſurpris par les Impériaux, ſous la conduite de *Braumberger* ; qui en avoit été Gouverneur, avant qu'il tombât entre les mains des Suedois. Quelques Soldats traveſtis en Païſans, & conduiſant des chariots chargez de vin, égorgerent le Corps-de-garde, pendant que Braumberger eſcaladoit la Place d'un autre côté ; & cela ſe fit avec tant de promptitude, que la Garniſon Françoiſe fut faite priſonniére, avec le Gouverneur, avant qu'elle fût en état de ſe défendre, ou de ſe retirer. Le Cardinal reçut cette fâcheuſe nouvelle, avec un extrême chagrin, à cauſe de l'importance de la Place, & du butin que les Ennemis y trouverent. Les Magazins étoient pleins de toutes ſortes de munitions, & il y avoit de plus deux cens mille écus en argent comptant, pour les néceſſitez de l'Armée, qui étoit en quartier d'Hiver, dans le Bergſtraat. Outre cela, cette Place avoit coûté quatre cens mille écus, que

* *Le 24. de Janvier.*

que l'on avoit donnez aux Suedois, pour les obliger de la remettre à la France; & les Panegyristes du Cardinal avoient publié, que son Eminence avoit trouvé le moyen de faire tomber entre les mains du Roi la plus forte Place de l'Allemagne, sans tirer l'épée; qui pouvoit servir de bride au Palatinat, & à plusieurs autres Etats; qui étoit un passage assuré sur le Rhin, & où l'on pouvoit mettre un Arsenal & un Magazin, par le moyen desquels on porteroit, quand on voudroit, la guerre dans le cœur de l'Allemagne. Plus le Cardinal avoit fait valoir cette aquisition, plus il se trouva mortifié par la perte, qu'il en venoit de faire. Le Roi en eut aussi tant de chagrin, qu'au lieu qu'il étoit tout occupé des appareils du Ballet, dont j'ai parlé, il se retira le lendemain à Versailles; ce qui fâcha beaucoup le Cardinal, qui auroit voulu dissimuler cette perte. Néanmoins ne se sentant pas en état de vaquer lui-même aux affaires, dans l'agitation où il étoit, il alla aussi à Ruel, sous prétexte que sa santé le demandoit; & l'on dit que le Roi n'étoit allé auparavant à Versailles, que pour lui donner lieu de sortir de Paris. Le P. Joseph, qui étoit parent du Gouverneur, nommé *Arnaud*, & qui lui avoit fait avoir cet emploi, n'en fut pas peu mortifié; pendant que les ennemis du Cardinal & de son Confident se réjouïssoient de voir leur vanité punie.

Pour prévenir les fâcheuses suites, que la perte de Philipsbourg pouvoit avoir, on donna ordre aux Marêchaux de la Force & de Brezé, de ne pas bouger du Bergstraat; jusqu'à ce qu'on eût fortifié *Manheim* & *Heidelberg*, autant que leur situation le pourroit permettre. Après cela,

la, on jugeoit qu'il feroit à propos que le Duc de Wymar joignît fon Armée à celle du Roi, pour chaffer les Impériaux du Païs de Wirtemberg, & délivrer Ulme, Norimberg & Augsbourg. On renvoya auffi Feuquiéres en Allemagne, pour fe trouver dans l'Affemblée des quatre Cercles, qui devoit fe tenir à Wormes, & pour encourager tous les Confédérez, à agir avec plus de vigueur. Cependant on * faifoit de grands préparatifs en France, pour avoir & pour entretenir cent cinquante mille hommes la Campagne prochaine, en divers endroits, où la France feroit obligée d'avoir des Armées.

Le réfultat de la Diete de Wormes fut, que l'on marqueroit au Roi de France que l'on agiroit le plus vigoureufement, qu'il fe pourroit, pour la caufe commune; mais qu'on le prieroit, en même tems, d'entretenir l'Armée des Cercles, commandée par le Duc de Wymar, & compofée de fept mille Fantaffins, & de quatre mille Chevaux. Cette Armée étoit petite, mais il n'y avoit que des Soldats aguerris; & les Officiers étoient tous des gens de fortune, qui n'attendoient leur avancement que de leur épée. Pour l'Armée des Suedois, commandée par *Jean Bannier*, elle étoit de près de cinquante mille hommes, avec quelques Troupes des Alliez. Ainfi malgré la perte de Philipsbourg, ils reprirent courage, & ils promettoient que fi la France les aidoit, ils repoufferoient les Impériaux jufqu'en Autriche, D'un autre côté, les Généraux Impériaux, le Duc Charles de Lorraine, Galas, les Comtes de Mansfeld & Picolomini, & Jean de Werth, affemblez à Afchaf-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 218.*

Aschaffembourg, se flattoient de pouvoir entrer dans la Lorraine, & de là en France; pour empêcher le Roi de secourir la Ligue Protestante, en Allemagne.

Les Généraux François ouvrirent la Campagne, par l'attaque de Spire, qui avoit reçu Garnison Impériale. Ils la prirent par capitulation, le 21. de Mars, & la démantelerent; malgré Galas, qui étoit de l'autre côté du Rhin. La joie qu'ils eurent, pour la prise de cette Place, ne fut pas longue; puis qu'ils apprirent que le 26. du même mois, Trêves avoit été surpris, & l'Archevêque, trop partial pour les François, fait prisonnier, dans le Palais Archiépiscopal. *Bussi Lamet* le fils y commandoit, dans l'absence de son Pere, qui étoit allé à Coblents depuis peu; & le *Comte d'Emden*, Gouverneur de Luxembourg, surprit la Place par l'adresse d'un Liegois, nommé *Cerfontaine*; qui s'approcha de nuit des murailles, avec des Barques pleines de Soldats; qu'il dit être chargées de sel. Ensuite il petarda une porte, par où il entra avec deux mille Fantassins, & attaqua les François qui s'étoient rassemblez dans la Place. Peu de tems après, une autre porte petardée donna moyen au Comte d'Emden d'entrer dans la Ville, avec cinq cens Chevaux. Bussi-Lamet fut fait prisonnier, avec quatre ou cinq cens hommes, & l'Archevêque, après avoir vû son Palais, saccagé, fut méné à Luxembourg, & delà au Château d'Anvers.

Dès que l'on apprit cette nouvelle à la Cour de France, on témoigna une indignation extraordinaire contre les Espagnols; comme s'il ne leur eût pas été permis de secourir l'Empereur, de même que les François prétendoient

avoir droit de ſecourir les Suedois. On ne parla que de porter la guerre dans les Païs-Bas, & l'on donna des ordres, pour faire partir, les équipages du Roi pour Compiegne, afin de s'acheminer droit à *S. Quentin*. Mais comme une rupture ouverte avec l'Eſpagne demandoit qu'on marchât, avec un peu plus de circonſpection ; le voyage du Roi fut retardé de huit jours, & l'on convoqua un grand Conſeil de Guerre, où ſe devoient trouver tous les Princes du Sang, & pluſieurs autres Seigneurs. Je dirai les ſuites de cette affaire, lors que j'aurai achevé de raconter ce qui ſe paſſa en Allemagne, pendant cette Campagne, entre les François & les Imperiaux.

Le grand froid, * que les François avoient ſouffert dans le Bergſtraat, & dans l'expedition prématurée de Spire, cauſa de très-grandes maladies dans l'Armée. De vingt-huit Regimens Royaux, qui avoient paſſé le Rhin, il y avoit à peine dix mille hommes, qui fuſſent en état de ſouffrir les fatigues de la guerre, quand elle eut repaſſé cette Riviére. L'Armée du Duc de Wymar n'étoit pas en beaucoup meilleur état, & l'on ne pouvoit faire grand fonds, ni ſur l'une, ni ſur l'autre. Cependant le Cardinal en voulut tirer quelques Régimens Allemans, pour les joindre à l'Armée de Champagne, qui devoit agir en Flandre ; & du côté d'Allemagne, il ſe reduiſoit à demeurer ſur la défenſive, pour empêcher ſeulement que les Impériaux n'entraſſent dans la Lorraine. On envoia des ordres à Feuquieres, de lever douze mille Allemans, pour renforcer l'Armée du Duc de Wymar, & les commander ſous lui. Cette Ar-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 227.*

Armée résolut de demeurer sur le Rhin, pendant que le Maréchal de la Force commanderoit, sur les Frontiéres de Lorraine, un Corps de quinze mille hommes. On esperoit que les Suedois & les Princes Confédérez des Maisons de Luneboürg & de Hesse, occuperoient une partie des forces Impériales, au delà du Rhin, & qu'ainsi le Duc de Wymar & le Marêchal de la Force seroient en état de résister au reste.

Le Chancelier de Suede * Oxenstiern se rendit à Paris au mois d'Avril, pour renouveller les Traitez précédens, & voir comment on pourroit agir en Allemagne, contre l'ennemi commun. Bouthillier & lui signerent un nouveau Traité, le 28. d'Octobre; par lequel les précédens étoient confirmez, & les deux Couronnes s'obligeoient réciproquement à secourir leurs Alliez, & à ne faire ni paix, ni trêve l'une sans l'autre. On lui fit de grands honneurs à Paris, puis que non seulement on le traita, comme les Ambassadeurs des Têtes Couronnées, mais encore on le logea & on le défraya. Le Cardinal même lui rendit ses visites, honneur qu'il ne faisoit qu'à peu de gens; mais il ne voulut pas lui donner la main chez lui, ni feindre d'être malade, comme il faisoit quelquefois en faveur des Ambassadeurs d'Angleterre, qui ne reconnoissoient pas les prérogatives du Cardinalat. Oxenstiern passa par dessus ces formalitez, en considération, disoit-il, du mérite extraordinaire du Ministre, avec qui il avoit à faire. Il partit de Paris le 3. de Mai, pour la Hollande; d'où il devoit aller dans la Basse-Saxe, pour obliger la Maison de Luneboürg de joindre ses Troupes à celles du Land-

 grave

* *Siri Ibid. p. 235.*

grave de Hesse, & de Banier, pour chasser Galas du Païs de Wirtemberg, & faire retirer Piccolomini d'auprès du Mein.

Les Suedois * n'ayant pû obtenir des Princes Alliez, qu'ils se joignissent à eux pour ce dessein ; Galas passa le Rhin, prit Wormes, & s'étant joint à Mansfeld, ils formerent ensemble une Armée de douze mille chevaux, & de quinze mille hommes de pied. Le Duc de Lorraine & Jean de Werth s'approcherent aussi du même côté, & l'on commença à craindre qu'ils n'entraissent tous en France ; avec une Armée de vingt-cinq mille Chevaux, & d'autant de Fantassins, sans qu'on eût assez de Troupes pour leur opposer; car les Armées d'Allemagne n'étoient pas en état de lui faire tête, & les autres étoient occupées dans les Païs-Bas, ou en Italie. Les levées que l'on avoit faites, pour grossir & pour rendre complettes les Troupes, que commandoient le Maréchal de la Force & Feuquieres, s'étoient presque dissipées, & par les désertions, & par l'infidelité des Colonels & des Capitaines ; qui se faisoient payer comme ayant leurs Compagnies complettes ; quoi qu'il n'y eût pas la moitié de Soldats effectifs, de ce qui y devoit être.

Ceux qui savoient l'état des choses, étoient surpris de voir qu'un Royaume florissant, plein de monde & d'argent, qui entretenoit plus de cent cinquante mille hommes, dans le dessein d'humilier la Maison d'Autriche, n'eût que six mille Chevaux & vingt mille Fantassins à opposer à une Armée de cinquante mille hommes, & fût dans la crainte de voir bien-tôt les Drapeaux de l'Empereur autour de Paris. Cela fai-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 330.*

faisoit voir que le Cardinal s'étoit témerairement engagé dans la guerre, qui ne se conduisoit pas comme les intrigues de la Cour, par des fourberies, & en mettant des chimeres dans l'esprit du Roi.

Mais les Imperiaux, au lieu d'executer promptement le dessein qui avoit été proposé, d'entrer en Lorraine, & de là en Champagne, laisserent écouler beaucoup de tems. Galas, en attendant les autres, se retira à *Sarbruk*, d'où il tenoit à la verité comme en échec *Mayence*, *Creutsnak*, & d'autres Places des Suedois; mais cela n'étoit rien, en comparaison de ce que l'Armée Impériale auroit pû faire, en entrant toute en Champagne. Cependant le Duc de Wymar marcha, pour couvrir la Lorraine, & empêcha que Galas ne pût rien entreprendre de ce côté-là. Il offroit même de contraindre ce Général de repasser le Rhin, si on lui envoyoit promptement trois mille Chevaux, & quinze mille Fantassins.

Le Cardinal, qui craignoit que les Impériaux ne fissent ce qu'ils pouvoient faire, dit un jour au P. Joseph, à qui il faisoit confidence de tout, „ qu'il voyoit le Royaume dans un état très- „ périlleux, & très-peu de moyens d'y apporter „ ter de remede: Que les levées, que l'on fai- „ soit, se dissipoient en peu de tems, & qu'il „ ne trouvoit plus de fidelité dans les Officiers: „ Qu'il n'y avoit point de Troupes suffisantes, „ pour opposer aux Armées Impériales, si elles „ se joignoient pour entrer en France; & que „ douze mille Suisses, & autant de François, „ qu'il faisoit lever, avec quatre mille chevaux, „ ne pouvoient être prêts qu'au mois de Sep- „ tembre: Que si le Duc de Wymar n'avoit

M 3 „ pas

„ pas arrêté Galas, quoi qu'inferieur en nom-
„ bre, la Lorraine feroit déja perduë, avec les
„ trois Evêchez de Mets, de Toul & de Ver-
„ dun. Le Capucin, qui ne s'étonnoit pas de peu de chofe, dit au Cardinal qu'il falloit prendre courage, & s'appliquer particuliérement à repouffer Galas : Qu'il falloit donner un autre Général à l'Armée d'Allemagne, la renforcer autant que l'on pourroit, & empêcher les tromperies des Officiers: Qu'enfin il falloit entretenir les Suiffes dans l'Alliance que l'on avoit avec eux, pour en tirer du monde, & que cela étoit d'autant plus facile, qu'ils n'étoient pas payez de leurs penfions, par les Efpagnols.

Le Cardinal, fuivant ce confeil, fit compter à *Ponica* Agent du Duc de Wymar à Paris, * trois cens mille livres, pour le payement de fon Armée, & foixante-cinq mille pour lui-même, afin de l'encourager à mieux réfifter à Galas ; fans néanmoins vouloir faire aucun Traité, pour l'avenir. Le Maréchal de la Force & le Duc d'Angoulême eurent ordre, de veiller fur les Frontiéres de Lorraine, & fur les mouvemens du Duc Charles; pour l'empêcher de l'envahir, comme on croyoit qu'il en avoit deffein. On ordonna auffi au Cardinal de la Valette, qui fouhaittoit de commander une Armée, & dont les inclinations n'étoient nullement conformes à fa Dignité, de s'aller mettre à la tête d'un petit Corps, que l'on vouloit joindre à celui du Duc de Wymar. Galas avoit affiégé *Keiferflauter*, pendant qu'il tenoit bloqué Mayence; & le Duc n'étoit pas affez fort, pour faire lever ce Siége, ou rompre le blocus. Il étoit d'autant plus intereffé à confer-

ver

* *Le 26. de Juillet.*

ver Keiferflauter, qu'il y avoit retiré la plus confiderable partie du butin, qu'il avoit fait, depuis l'entrée de Guftave en Allemagne. Auffi avoit-il mis de bonnes Troupes dedans, & entre autres *le Régiment Jaune* du feu Roi de Suede. Cette Place fit une très-grande refiftance, & ce Régiment n'ayant pas voulu capituler, foûtint plufieurs affauts & périt fur la brêche; mais la Ville fut emportée par force, & tout fut paffé au fil de l'épée. Elle coûta cher aux Impériaux, & le Duc de Wymar y fit une perte irréparable.

Le Cardinal de la Valette fe joignit après cela *, avec le Duc de Wymar. Ce dernier, quoique Lutherien, lui cédoit la main droite; parce qu'il confideroit plus en lui le credit, où il étoit auprès du Miniftre de Louïs XIII. que fa Dignité de Cardinal. On s'étonnoit que le Roi, qui ne manquoit pas de Chefs, & qui tenoit un Maréchal en prifon, eût recours à un Archevêque, pour commander une Armée, dans une conjonĉture très-perilleufe; car enfin quelque inclination que le Cardinal de la Valette eût au métier de la guerre, il étoit très-inferieur à plufieurs gens du métier, que l'on pouvoit employer. Mais c'étoit une des maximes du Cardinal, d'employer des Evêques & des Abbez, en des chofes qui ne regardoient nullement leur profeffion; foit qu'il eût plus d'eftime pour les Ecclefiaftiques, foit qu'il crût en être fervi avec plus de ponĉtualité.

Galas avoit cependant affiegé *Deux-Ponts*, qu'il avoit réduit à fe rendre le lendemain; lors qu'il apprit que le Cardinal de la Valette & le Duc de Wymar marchoient pour la fecourir.

* *Le 27. de Juillet.*

Sur cette nouvelle, il se retira, & quelque diligence que fissent les François, avec le Duc de Wymar, ils ne purent l'atteindre, pour lui donner bataille. Mais s'étant avancez du côté de Mayence, ils firent encore * lever ce siége, à quatorze mille Imperiaux; qui avoient aussi réduit la Ville à se rendre en quatre ou cinq jours, faute de vivres.

Peu de jours après, Galas ayant réüni à Wormes en un Corps toutes les Troupes Imperiales, qui étoient autour du Rhin, en forma une Armée de trente mille hommes, qui se trouvant alors plus forte que celle du Cardinal & du Duc, l'obligea de se retirer à son tour. Aussi bien ne pouvoient-ils plus subsister dans les lieux, où ils étoient, à cause que Francfort s'étoit déclaré pour l'Empereur; & que les maladies avoient diminué considerablement l'Armée; mais la difficulté étoit de faire une retraite assurée, devant une Armée plus forte que la leur. Ils faisoient leur compte de marcher droit à *Sarbruk* & à *S. Avaud*, où il y avoit des vivres; mais Galas leur coupa ce chemin, & il fallut se résoudre à prendre celui des Montagnes, quoi que desert, & sans rafraîchissemens; pour tâcher de gagner Vaudervange, où il y avoit Garnison Françoise. Ils firent cette marche, avec les derniéres incommoditez, sans s'oser arrêter en aucun endroit; ou à cause de la disette des vivres, ou de crainte d'avoir Galas sur les bras, ce Général les suivant de près. Ils arriverent enfin le 26. de Septembre à Vaudervange, sans autre perte que celle de l'Artillerie; que le mauvais tems & la promptitude de la marche, contraignirent de laisser en arriére.

* *Le 5. d'Août.*

riére. Ils passerent le jour même la *Saare*, & cette précaution ne fut pas inutile ; puis que Galas parut sur l'autre bord, quatre heures après. Il la passa aussi le 28. & trouva que les François avoient abandonné leur bagage, pour se retirer sous le Canon de Mets. Il s'avança jusqu'à une lieuë & demie, près de cette Ville ; mais voyant l'Ennemi à couvert, il reconduisit son Armée dans le Païs de Luxembourg, à quelques lieuës de là. Il avoit quinze mille Fantassins, huit mille chevaux, & six mille Croates. Le Cardinal & le Duc de Wymar n'avoient que huit mille hommes de pied & six mille chevaux.

Cependant le Duc Charles de Lorraine avoit essayé, avec un Corps de Troupes qu'il commandoit, de rentrer dans ses Etats, où quelques-uns de ses Sujets le reçurent avec joie ; mais comme toutes les Places fortes étoient entre les mains du Roi, il n'y put pas faire de progrès, à cause de la résistance du Maréchal de la Force, & du Duc d'Angoulême. Ainsi après quelques courses & quelques escarmouches, il se retira pour aller se joindre à Galas.

Le Roi averti de la retraite de ses Troupes, suivies de l'Armée Impériale, envoya incessamment à Oxenstiern ; pour l'obliger à faire quelque diversion, qui empêchât que toutes les forces Impériales ne se jettassent sur la Lorraine ; mais * le Duc de Lunebourg, le Landgrave de Hesse, & tout le reste des Alliez de la Suede s'étoient raccommodez avec l'Empereur, à l'exemple de l'Electeur de Saxe. L'Armée abandonnoit Banier, & il fut contraint de penser à se retirer, avec le peu de Troupes qui lui

M 5 ref-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 347.*

restoient, vers la Pomeranie ; pour traiter ensuite avec l'Empereur, aux conditions les plus supportables, que l'on en pourroit obtenir. Oxenstiern ne pensoit plus qu'à retourner en Suede, lors qu'il apprit que Banier venoit de remporter une victoire signalée sur les Saxons, qui le poursuivoient. Quoi que cet avantage lui remît le courage & le fit demeurer en Pomeranie, Banier ne fut pas en état de faire des diversions considerables, pendant cette Campagne. Mais le Marquis de S. Chamond fit si bien, qu'il empêcha plusieurs Princes d'Allemagne de se déclarer pour l'Empereur, & qu'il en fit rentrer d'autres dans le parti Suedois. Il obligea même plusieurs Colonels, qui s'étoient détachez de Banier, faute d'être payez, de se rejoindre, dans la Westphalie, sous le Maréchal de Camp *Kniphausen*; en leur donnant quelque argent, & en leur en promettant davantage. Le Général *Arnheim* s'engagea aussi à ne prendre aucun parti sans le consentement du Roi de France. Ainsi si la France ne tira presque aucun usage des Troupes Suedoises, pendant cette Campagne; elle empêcha qu'elles ne se dissipassent entiérement, & remit ce parti en état d'agir avec plus de vigueur, la Campagne suivante.

* Le Roi avoit eu dessein de se rendre au mois de Juillet en personne à son Armée, & disoit que s'il n'y alloit, il deviendroit malade; mais comme l'Armée, qui étoit en Allemagne, n'étoit pas assez nombreuse, pour passer pour une Armée Royale, & qu'il y avoit du danger à exposer la personne du Roi ; on l'en avoit détourné, & l'évenement fit voir que l'on avoit

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 334.

avoit eu raiſon. On ne put néanmoins l'empêcher, lors qu'il eut appris la retraite de ſon Armée, * d'aller à S. Diſier, ſur la Frontiére de Champagne ; quoi que le Cardinal demeurât à Paris, dans l'eſperance que le voyage du Roi ne ſeroit pas long. Au lieu néanmoins de s'arrêter à S. Diſier, il entra dans la Lorraine, & avec quelques Troupes ramaſſées en Champagne, dont le Comte de Soiſſons avoit été déclaré Général, il fut aſſiéger *S. Mihel*, petite Place hors d'état de défenſe; que quelques Soldats Lorrains avoient priſe, & qu'ils défendirent quatre jours contre lui, après quoi ils furent contraints de ſe rendre à diſcretion. On remarqua † qu'après la priſe de cette Place, le Roi tint un Conſeil de Guerre, où il ne voulut pas que le Comte de Soiſſons entrât, ſans qu'on en ſût la raiſon; mais on ne doutoit pas que quelque avis du Cardinal n'en fût cauſe. Le Cardinal fut cependant ‡ extrémement incommodé de ſes Hémorrhoïdes, & il y fallut appliquer le fer; mais il fut bien-tôt après délivré des douleurs, qu'elles lui avoient cauſées.

Pendant cette expedition du Roi, l'Armée d'Allemagne arriva à Mets, & pour la fortifier on donna ordre au Maréchal de la Force & au Duc d'Angoulême, d'envoyer leurs Troupes au Cardinal de la Valette. On les groſſit encore de tout ce qu'on put raſſembler, de ſorte que le Cardinal ſe trouva alors plus fort que Galas, quoi que le Duc de Lorraine l'eût joint. Alors le Duc de Wymar & le Cardinal eurent ordre de tâcher de l'attirer au combat, ou de lui couper les vivres, & ſur tout d'empê-

cher

* *Le 24. d'Août.* † *Siri Ibid. p. 339.*
‡ *Aubery Vie du Card. Liv. V. c. 16.*

cher qu'il n'entrât en Champagne. Mais ce Général, campé avantageusement, & retranché, de sorte qu'on ne pouvoit le forcer, ne voulut rien hazarder. Il esperoit d'être bien-tôt joint, par un Corps que le Duc de Lorraine commandoit, & de plus que l'Armée du Cardinal de la Vallette s'affoibliroit par de frequentes désertions, dès que les pluyes froides de l'Automne seroient venuës.

La personne du Roi étant desormais inutile en ces lieux, & même n'y étant pas sans péril, puis qu'il n'étoit qu'à quinze lieuës des Ennemis; on lui conseilla de s'en retourner, plûtôt que le Cardinal n'auroit voulu. On * assure que *le Comte de Carmail*, Marêchal de Camp dans l'Armée du Cardinal de la Valette, dit au Roi, qui lui demandoit son avis sur ce qu'il devoit faire, dans cette conjoncture; que Sa Majesté s'exposoit trop, qu'Elle pourroit être faite prisonniere par le Duc de Lorraine, si Elle ne retournoit promptement à S. Disier, & que Jean de Werth, qui étoit venu depuis peu reconnoître son Quartier, marchoit avec six mille Chevaux, pour faire cette entreprise. Pour ce bon conseil, le Comte de Carmail fut fait prisonnier, au retour du Roi, & envoyé à la Bastille. Sur cet avis, & sur quelques autres, le Roi résolut de retourner en France; mais pour couvrir sa retraite de quelque prétexte specieux, il fit publier qu'il vouloit aller à Langres, pour couper au Duc de Lorraine les vivres, qui lui venoient de la Franche-Comté. Mais dès qu'il fut en Champagne, il prit la route

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 339. Voyez aussi la Lettre de la Reine-Mere au Pape, du 7. de Decembre, dans Aubery Vie du Card. Liv. IV. c. 54.*

route de S. Germain, où il arriva le 22. d'Octobre. Le Cardinal, qui étoit à Ruel, lui alla au devant jusqu'à *Nully*, qui est à une lieuë de là, & en fut parfaitement bien reçu. Le Roi s'arrêta à Ruel, pour y tenir Conseil, & le Cardinal fut le lendemain à S. Germain, où il fut encore en longue conference avec lui. Etant retourné à Ruel, il y fit arrêter par ses Gardes, le Comte de Carmail, & l'envoya à la Bastille, comme je l'ai dit, sous prétexte de n'avoir pas bien exercé sa Charge. Le même jour le Cardinal dit au Comte de Soissons, que le Roi étoit extrémement irrité contre lui, & qu'il feroit bien de s'absenter pour quelque tems de la Cour, ce que le Comte executa à l'instant, & se retira dans une Maison de Campagne, près de Fontainebleau. On lui ôta en même tems le titre de Général, qu'on lui avoit donné; ce que le Cardinal fit pour se venger de ce que le Comte avoit adroitement évité d'épouser sa Niece. Néanmoins peu de tems après, le Cardinal, pour faire paroitre la faveur où il étoit auprès du Roi, fit rappeller le Comte, & lui fit rendre le commandement de l'Armée de Champagne.

Quelques jours après le retour du Roi, *l'Agent du Duc de Wymar fit un nouveau Traité pour son Maître, & pour ceux dont il commandoit les Troupes. Par ce Traité, le Roi s'obligeoit de ne faire aucune Trêve, sans ses Alliez d'Allemagne; & le Duc promettoit la même chose, à l'égard du Roi. Ce dernier s'engageoit aussi à avoir sur pied douze mille Fantassins, & six mille Chevaux, avec l'artillerie nécessaire, à condition que le Roi lui feroit payer

* *Le 27. d'Octobre. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 340.*

payer quatre millions de livres par an; que si en combattant, il perdoit cette Armée, le Roi lui en leveroit une autre; & que s'il étoit fait prisonnier, il en auroit soin, comme de l'un de ses Generaux. Par un Article secret, le Roi lui promettoit encore le Landgraviat d'Alsace, & cinquante mille écus de pension à perpetuité.

Cependant toutes les Troupes ramassées, sous le commandement du Cardinal de la Valette, qui formoient ensemble une Armée de quarante mille hommes, s'avancerent vers *Vic*; pour contraindre Galas & le Duc de Lorraine, qui s'étoient retranchez à *Dieuse*, d'abandonner ce poste; ou leur couper les vivres & les fourages, du côté de la Moselle. Ces deux Généraux étoient déja dans une extrême disette de foin & d'avoine, aussi bien que de vivres; mais leur Armée, accoûtumée à souffrir, ne se dissipoit pas pour cela. Au contraire l'Armée de France, à qui il ne manquoit rien, diminuoit extraordinairement par les désertions, seulement à cause du froid. Mais les maladies s'étant mises dans l'Armée Impériale, par la disette excessive, Galas fut obligé de sortir de son Camp, avec sa Cavalerie, & courut l'Alsace & le Païs de Trêves, sans qu'on le pût empêcher, d'où il envoya des vivres au Camp; après quoi les Troupes, qui y étoient demeurées, pour faire tête aux François, se retirerent heureusement en Alsace, sans rien laisser en arriére, que les malades. Les François ne les poursuivirent point, soit qu'ils ne se fussent pas apperçus assez tôt de leur retraite, ou qu'ils se contentassent de leur avoir fait abandonner la Lorraine. Ils se retirerent à leur tour, au deça de

de la Moselle, pendant que le Duc de Lorraine prenoit ses quartiers d'Hiver dans la Franche-Comté, & que Galas repassoit le Rhin, après avoir saccagé l'Alsace.

Pour venir présentement aux affaires de Flandre, le Cardinal comprit, dès le commencement de l'année, que la maxime qu'il avoit euë jusqu'alors, de ne rompre pas ouvertement avec l'Espagne, étoit desormais desavantageuse à la France; parce qu'elle ne faisoit guere moins de dépense à soûtenir les Alliez, que si elle eût été en guerre ouverte; sans néanmoins rien avancer, contre les Espagnols. Au contraire elle leur avoit donné moyen par là, de joindre en 1634. leurs forces à celles de l'Empereur, ce qui lui avoit fait gagner la Bataille de Norlingue, & ruiner presque entiérement les affaires des Suedois en Allemagne. Plusieurs Princes & plusieurs Villes, de qui les Suedois tiroient de puissans secours, n'avoient pensé dès lors, qu'à se raccommoder avec l'Empereur; de peur d'en être bien-tôt accablez, s'ils continuoient à lui faire la guerre, avec tant de desavantage. Les Etats Généraux des Provinces-Unies, lassez de celle qu'ils faisoient à l'Espagne, depuis tant d'années, & craignant d'être abandonnez par la France, qui n'avoit jamais voulu se déclarer, témoignoient beaucoup de penchant à reprendre la négociation de la Trêve, qui avoit été rompuë; dans la crainte que l'Empereur, après avoir donné la paix à l'Allemagne, ne rendît aux Espagnols le même service qu'ils lui venoient de faire; c'est à dire, qu'il ne vînt avec une formidable Armée dans les Païs-Bas, pour leur aider à reconquerir les sept Provinces, qui s'étoient soustraites à leur domi-

domination. S'il arrivoit que la Paix se fît en Allemagne, & la Trêve dans les Païs-Bas, ou que les Provinces-Unies fussent subjuguées; la France, qui n'étoit en rupture ouverte, ni avec l'Empereur, ni avec le Roi d'Espagne, auroit pû voir conclurre ces Traitez, sans y être comprise; parce que la Maison d'Autriche étoit alors dans une posture si avantageuse, qu'il auroit fallu passer, par où elle auroit voulu. Cela étant, la France qui avoit secouru pendant si long-tems les Ennemis de la Maison d'Autriche, ne pouvoit pas douter que toutes ses forces ne vinssent fondre sur elle. Les Ministres de l'Empereur, & du Roi d'Espagne disoient par tout, que les François se flatoient vainement de demeurer dans la possession de ce qu'ils avoient pris, depuis les Traitez de Querasque, & de Ratisbonne, & qu'on les contraindroit enfin de tout rendre.

Ainsi le Cardinal crut devoir prévenir la Maison d'Autriche, en se déclarant ouvertement contre l'Espagne; pour l'empêcher de secourir l'Empereur, & pour rendre le courage aux Hollandois, & aux Suedois. Pour cela il travailla à former une Ligue contre l'Espagne, en Flandre, & en Italie; afin de lui donner tant d'affaires chez elle, qu'elle ne pût se mêler de ce qui se passoit en Allemagne.

Pour commencer par la Ligue offensive & défensive, que le Roi fit avec les Etats Généraux, * elle fut signée à Paris le 8. de Fevrier. Ils s'obligeoient des deux côtez à entrer sur les Païs-Bas Espagnols, avec vingt-cinq mille Fantassins, & cinq mille Chevaux châcun, au mois de Mai prochain. Les François avoient néanmoins

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 224.*

moins mis cette condition au Traité, *si les Espagnols ne se disposent à des termes raisonnables d'accommodement*; mais on ne doutoit pas que ce qu'on appelloit *raisonnable* en France, ne passât pour *très-déraisonnable* en Espagne; de sorte que cette condition étoit assez inutile. Les conquêtes devoient être partagées, en sorte que le Roi auroit le Païs de *Luxembourg*, *Namur*, *le Hainaut*, *l'Artois*, & *la Flandre*; & les Etats, *le Marquisat du S. Empire*, où est *Anvers*, *la Seigneurie de Malines*, *la Duché de Brabant*, *Hulst*, & *le Pais de Dam*. Pour tâcher de porter les Peuples des Païs-Bas à se soulever, on résolut de les inviter d'abord à se joindre aux Conféderez, pour chasser les Espagnols, avec promesse de leur rendre la liberté; ce qui venant à s'executer les trois premiers mois, les Provinces Espagnoles demeureroient unies en un Corps d'Etat libre, avec tous les droits de Souveraineté. On convint d'agir conjointement, & que *Frideric-Henri*, Prince d'Orange, commanderoit les deux Armées unies, en qualité de Généralissime, & donneroit le mot; à moins que le Duc d'Orléans, ou le Cardinal ne s'y trouvassent en personne. Ainsi le Roi envoya ordre aux Marêchaux de Châtillon & de Brezé, ausquels on donna le commandement de l'Armée, que l'on destinoit pour les Païs-Bas, de se trouver à Mesieres le 28. d'Avril, pour aller joindre l'Armée Hollandoise, près de Mastricht, le 12. de Mai. *Charnacé* eut de longues conférences avec le Prince d'Orange, sur ce qu'on pourroit entreprendre. Les François souhaitoient qu'on cherchât l'Ennemi, pour le combattre, de peur qu'on ne perdît trop de tems à assiéger les Places; & les

Hollandois aimoient mieux que l'on fît quelque siége, sans hazarder de combat. Ces derniers entendoient mieux alors la maniére d'assiéger les Places, que les François, & les François étoient plus propres qu'eux à donner bataille. Enfin on conclut seulement, que l'on entreroit dans les Païs-Bas par le Luxembourg, & pour le reste on laissa aux Généraux la liberté de régler les entreprises, lors que les Armées seroient unies.

Ce Traité devoit demeurer secret, jusqu'au tems de l'execution, auquel la France déclareroit la guerre à l'Espagne; à l'occasion de diverses infractions, que les Espagnols avoient faites à la Paix de Vervins; quoi qu'elle n'en eût pas moins fait, de son côté. Cependant il arriva que les Espagnols surprirent Trêves, & emmenerent prisonnier l'Archevêque, comme je l'ai dit. Là-dessus le Cardinal crut ne pouvoir trouver de prétexte plus plausible, pour déclarer la guerre aux Espagnols, que la détention d'un Prince, qui s'étoit mis sous la protection de la France. Il fit donc demander, par D'*Amontot*, * Résident à Bruxelles, la liberté de l'Electeur de Trêves, au *Cardinal-Infant*, qui y étoit venu d'Allemagne dès l'année passée, & au Marquis d'Aytone. Ils répondirent qu'ils ne pouvoient déliberer là-dessus, sans savoir quels étoient les sentimens de l'Empereur. On prit en France cette réponse, pour une défaite; parce qu'ils avoient eu assez de tems, pour envoyer à Vienne, & recevoir réponse, depuis qu'ils avoient pris l'Electeur de Trêves. Ainsi le Roi envoya à Bruxelles un Heraut d'Armes, pour déclarer la guerre à la Couronne d'Espagne, sur ce refus. Le

* *Le 21. d'Avril. Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 230.

Le Prince d'Orange attendoit à marcher au rendez-vous, qu'il eût appris que l'Armée de France étoit entrée sur les Terres d'Espagne; dans la crainte qu'un ordre opposé ne la fit arrêter sur les frontiéres de France. Cela retarda quelques jours l'Armée Françoise, qui attendoit la même chose du Prince d'Orange; mais enfin elle marcha, & elle arriva le 16. de Mai à *Rochefort*. Comme elle s'avançoit vers Mastricht, divisée en deux brigades, commandée l'une par le Maréchal de Châtillon, & l'autre par celui de Brezé, elle eut avis que le Prince Thomas, fort d'environ douze mille Fantassins, & de quatre mille Chevaux étoit retranché à *Avein*, pour leur disputer le passage, ou les charger en queuë. Les Armées se trouverent si proches, quand cet avis vint, & les lieux où il falloit passer, pour éviter le combat, étoient si desavantageux, que les Généraux François résolurent sur le champ d'attaquer l'Armée Espagnole. Ils le firent * si heureusement, que sans faire de perte, ils lui tuerent quinze cens hommes, firent trois mille prisonniers, & mirent le reste en fuite. Le Prince Thomas leur laissa encore tout le bagage & toute l'artillerie, & se retira à Namur, avec la Cavalerie, qui avoit abandonné les Fantassins.

Le Prince d'Orange ne se joignit à l'Armée Françoise, qu'à la fin du mois de Mai; ce qui commença à donner occasion de plainte aux François; qui disoient que s'il avoit été à Mastricht, au jour marqué, ils auroient pû tirer de grands avantages de leur victoire, & que ce retardement avoit donné le tems au Prince Thomas

* *Le 20. de Mai. Voyez Siri Ibid. p. 318. & les Memoires de Puysegur. p. 127.*

mas de ramaſſer les débris de ſon Armée. Il y eut encore quelque difficulté ſur le commandement, parce que le Maréchal de Châtillon, quoi que parent du Prince d'Orange, ne vouloit pas recevoir les ordres de lui; mais ſeulement lui communiquer les deſſeins, & agir de concert avec lui. Mais le Maréchal de Brezé s'oppoſa au deſſein de ſon Collegue, auſſi bien que le Marquis de la Meilleraye, & le commandement fut déféré, ſelon le Traité fait à Paris, à Frideric-Henri.

Pendant ce tems-là, * le Roi publia ſa Déclaration de guerre, avec un Manifeſte, dans lequel il expoſoit au long les infractions que les Eſpagnols avoient faites au Traité de Vervins. Les Eſpagnols firent auſſi une Déclaration & un Manifeſte oppoſé, où ils defendoient leur conduite, & faiſoient de ſemblables reproches à la France. Ils diſoient, dans cet Ecrit, que ce n'étoit pas tant le Roi de France, qui leur avoit déclaré la guerre, que le Cardinal de Richelieu; parce que tout ſe faiſoit, par le mouvement du Miniſtre.

Les deux Armées réünies allerent aſſiéger *Tirlemont*, qu'elles attaquerent châcune de ſon côté. Le Gouverneur *D. Franciſco de Bargos* ſe défendit ſi mal, que la Ville † fut emportée l'épée à la main, & ſaccagée. Enſuite, malgré les Généraux, quelques Soldats y mirent le feu, & les vivres, qui y étoient en quantité, & qui auroient été fort néceſſaires à l'Armée Françoiſe furent conſumez. Il s'y commit d'aſſez grands deſordres, que les Hollandois rejettoient ſur les François, & les François ſur les Hollandois.

* *Le 6. de Juin. Aubery Vie du Card. Liv. V. c. 3.*
† *Le 8. de Juin.*

dois. Quelques-uns crurent que Frideric-Henri ne fut pas fâché de rendre les François odieux par-là, & de consumer les vivres, dont ils avoient besoin.

Ensuite dans le dessein d'attaquer Louvain, ils prirent en passant *Diest*, & *Arschot*, & marcherent droit à Bruxelles, comme s'ils en eussent voulu à cette Ville; pour y attirer le Cardinal-Infant, qui étoit à Louvain, avec son Armée. Leur ruse réüssit, & le Cardinal-Infant courut à Bruxelles, après avoir laissé cinq mille hommes dans Louvain. Ainsi les Conféderez allerent assiéger Louvain, qu'ils commencerent à attaquer le 26. de Juin. Ils demeurerent dix jours devant, lors que les vivres venant à manquer aux troupes Françoises, elles penserent à se retirer de là; pour en avoir plus commodément, dans quelque autre lieu. Ils apprirent de plus que Piccolomini, qui venoit au secours du Cardinal-Infant, avec cinq ou six mille Chevaux, étoit déja arrivé à Namur, ce qui leur fit craindre qu'il ne leur arrêtât les vivres, qu'ils ne tiroient que de Liege. Ainsi après en avoir reçu un Convoi, ils leverent le siége le 4. de Juillet; & les François s'allerent rafraîchir autour de *Ruremonde* & de *Venlo*, pendant que l'Armée des Etats prit le chemin de Boisleduc. La disette avoit considerablement diminué l'Armée de France, outre que les Généraux ne s'entendant pas entre eux, les entreprises ne pouvoient pas être bien réglées. Le Marêchal de Brezé naturellement prompt, & fier de la faveur de son Beau-frere, maltraita même de paroles le Marêchal de Châtillon; mais le Prince d'Orange les raccommoda, & Châtillon craignant d'offenser le Ministre, dis-

 simula

ſimula plus qu'il n'auroit fait, en une autre occaſion.

Les François accuſerent le Prince d'Orange, * d'avoir été la cauſe de tout le mal, par ſa lenteur, & par ſes irréſolutions; qui avoient laiſſé perdre l'occaſion d'agir avec ſuccès, & fait ſouffrir les Armées. Les Hollandois au contraire accuſoient les Généraux François d'avoir été peu d'accord entre eux, & de n'avoir pas tenu aſſez d'ordre, dans leurs Troupes. Bien des gens crurent que Frederic-Henri, qui n'avoit jamais manqué de réſolution, craignit que les François ne fiſſent trop de progrès dans les Païs-Bas; & que les Etats aimoient mieux avoir les Eſpagnols pour Voiſins, que les François. En effet, il valoit mieux pour eux, que les Eſpagnols gardaſſent ce qu'ils avoient dans les Païs-Bas; parce que l'éloignement de leurs differens Etats les empêchoient d'agir, avec la même vigueur, contre les Provinces-Unies; que les François devenus leurs Voiſins, & enſuite leurs Ennemis, auroient pû employer contre elles. On dit auſſi que l'Armée Hollandoiſe ne manqua jamais de vivres, & que le Prince d'Orange en auroit pû faire avoir aux François, s'il eût voulu; mais que n'ayant eu d'autre deſſein, que d'engager la France à déclarer la guerre aux Eſpagnols, il étoit bien-aiſe qu'elle ne la pût pas faire avec trop d'avantage, & que c'étoit pour cela qu'il avoit preſque laiſſé périr leur Armée.

Quoi qu'il en ſoit, il lui arriva alors un accident de bien plus dangereuſe conſequence, qui fut la ſurpriſe du *Fort de Schenk*, qui eſt une Clef des Provinces-Unies. Il fut ſurpris par le

* *Voyez Aubery Vie du Card. Liv. V, c. 12.*

le Colonel *Eenholt*, la nuit du 27 au 28. de Juillet, parce qu'on avoit négligé d'y faire quelques réparations nécessaires, & qu'on n'y avoit laissé qu'une très-petite Garnison ; qui après avoir repoussé deux assauts des Espagnols, y périt au troisiéme. Le Prince d'Orange voulut y courir, avant que les Espagnols y eussent jetté plus de monde, & pria les Maréchaux de France de l'aider ; mais les Espagnols firent tant de diligence, pour y jetter des gens & des vivres, qu'il y arriva trop tard, & qu'il jugea qu'il étoit impossible de reprendre ce Fort, par force. Ainsi il entreprit de le réduire par la faim, & il le bloqua près d'un an, avant qu'il se rendît. Il y eut diverses rencontres, entre les deux Armées, près de ce Fort ; mais il ne se fit rien de décisif. Ensuite le Cardinal-Infant alla faire fortifier *Gennep*, par le moyen duquel il incommoda beaucoup les Garnisons de Venlo, de Ruremonde, & de Mastricht.

Tout le monde étoit surpris, qu'une Armée de quarante mille hommes, comme étoit celle du Prince d'Orange & des Maréchaux de France, n'osât attaquer celle du Cardinal-Infant, qui n'étoit que de la moitié, & qui étoit encore étourdie de la défaite d'Avein. * Les uns attribuoient cela à une jalousie d'Etat ; & les autres assuroient que le Prince habile à former un siége, craignoit extraordinairement de hazarder une bataille. On assure même qu'en se logeant sur la rive du Rhin, entre Cleves & le Fort de Schenk, il pouvoit le réduire en dix jours ; mais que la seule crainte, que les Espagnols ne le contraignissent à se battre, le fit entrer dans le Betuwe, avec son Armée, pour

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 329.*

se mettre à couvert. Mais il empêchoit aussi en même tems que les Espagnols n'entrassent trop avant, dans les Terres des Etats, ce qui auroit causé beaucoup de desordre.

Le Cardinal de Richelieu s'apperçut alors, que le dessein d'entrer dans les Païs-Bas par le Luxembourg, quoi que conforme au sentiment des deux Marêchaux, avoit été mal conçu, à cause de l'éloignement des Frontiéres de France; & qu'il auroit mieux vallu attaquer Dunkerke, comme le vouloit le Prince d'Orange. Mais il n'étoit plus tems de remedier à cette faute. Le Roi, à qui l'on avoit d'abord fait esperer des merveilles de cette entreprise, fut extrémement fâché qu'elle réüssit si mal, & encore lui cachoit-on une grande partie de ce qui se passoit. Il arriva alors qu'un Gentilhomme, que le Prince d'Orange lui envoyoit l'ayant informé de tout; il se mit en colere contre Bouthillier, le traita de menteur, & lui défendit d'ouvrir aucun paquet, qu'en sa présence. Ce Ministre en tomba malade, & le Cardinal luimême en parut pensif. Enfin l'on donna ordre à sauver, le mieux que l'on pourroit, le reste de l'Armée, & sur tout la Cavalerie. Charnacé, qui étoit allé de l'Armée à Paris, eut ordre de retourner en Hollande, pour tâcher de la tirer de-là.

Lors que le Cardinal traitoit avec les Etats Generaux, de la maniere dont on pourroit attaquer les Espagnols, dans les Païs-Bas; le Président de Bellievre, Ambassadeur Extraordinaire chez les Princes d'Italie, formoit avec quelques-uns d'entre eux une Ligue; pour attaquer le Milanès, & pour défendre la liberté de l'Italie contre les Espagnols. Les Ducs de Savoie,

de

de Mantouë & de Parme s'engagerent dans cette Ligue, pour trois ans; mais les autres Puiſſances d'Italie ne voulurent pas y entrer. Outre les Troupes que le Roi avoit dans la Valteline, comme on le verra par la ſuite, * il s'obligeoit d'envoyer contre les Eſpagnols, douze mille Fantaſſins, & cinq mille cinq cens Chevaux. Le Duc de Savoie promit ſix mille Fantaſſins & deux mille deux cens Chevaux; le Duc de Mantouë, trois mille Fantaſſins, & trois cens Chevaux; & le Duc de Parme, quatre mille hommes de pied, & cinq cens chevaux. Châcun devoit entretenir ſes Troupes, à ſes dépens, juſqu'à la fin de la guerre; & en cas que les Eſpagnols augmentaſſent le nombre des leurs, les Conféderez en devoient mettre ſur pied le quart de plus, qu'ils n'en avoient. On convint que le Duc de Savoie commanderoit l'Armée, & en ſon abſence le Général des Troupes Françoiſes, qui devoit être le Marêchal de Crequi. On s'accorda auſſi ſur le partage du Milanès, quand il ſeroit conquis.

Cette Ligue ayant † été ſignée, le Marêchal entra dans les Terres d'Eſpagne, le 29. d'Août, avec les Troupes Françoiſes, & après avoir pris quelques petites Places, alla inveſtir *Valence*, ſur le Pô; ſans ordre du Roi, ni du Duc de Savoie. *Edoüard*, Duc de Parme, ſe mit en campagne dès le lendemain, aſſiſté d'un vieux Capitaine François, nommé *De la Marne*, que le Marêchal de Crequi lui avoit envoyé. Il ſe joignit bien-tôt à lui, après avoir battu un petit Corps d'Armée des Eſpagnols, qui s'oppoſa à

* *Voyez le Traité entier dans Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 252. Il fut ſigné le 11. de Juillet.*

† *Siri Ibid. p. 292.*

sa marche. Le Duc de Savoie tarda plus longtems à venir au rendez-vous, & comme le Siége de Valence n'étoit pas encore entiérement formé, les Espagnols eurent le tems de jetter quatre mille hommes dedans, commandez par le *Marquis de Celada*, pour renforcer la Garnison. *François del Cardine*, étoit Gouverneur de cette Place, & assisté du Capitaine *Spadini*, homme de courage & de conduite.

Après cela, le Duc de Savoie envoya ses Troupes au Camp, & le Maréchal commença à former le Siége. Il s'imaginoit d'emporter la Place, en peu de jours, quoi que les Assiégez fissent continuellement des sorties, & ajoûtassent même de nouveaux travaux aux anciennes fortifications. Cependant les Troupes du Duc de Parme, composées de gens qui n'avoient jamais été à la guerre, diminuoient tous les jours. Le Duc de Savoie faisoit difficulté d'aller en personne à ce Siege, entrepris contre son sentiment, & commencé par un autre. Le Maréchal de Thoiras le déconseilloit aussi d'y aller, par envie contre celui de Crequi; mais enfin pressé par D'Hemery, Ambassadeur de France à Turin, il se rendit au Camp, le 13. d'Octobre, & après avoir fait visiter les travaux, il jugea que ce Siége ne réüssiroit point; & en effet la mauvaise intelligence, qui se mit entre les Assiegeans, ruina tous leurs desseins.

On eut avis que l'Armée Espagnole, commandée par *D. Carlo Coloma*, marchoit pour faire lever le Siége, & le Maréchal envoya prier le Duc de faire passer le Pô à ses Troupes; afin de combattre les Espagnols, avant qu'ils fussent retranchez à *Frescarolo*; mais les Troupes du Duc passerent si tard, qu'il fallut

ren-

renvoyer au lendemain. On jugea néanmoins qu'il falloit aller attaquer l'Ennemi, & l'Armée se mit en marche, le Maréchal étant à l'Avantgarde, le Duc de Savoie au Corps de Bataille, & le Duc de Parme à l'Arriéregarde. Les Espagnols n'étoient nullement retranchez, dans la pensée que les François n'oseroient sortir de leurs Lignes, devant une Armée plus grande que la leur, & commençoient déja à se retirer, lors qu'on les attaqua. Crequi avoit la droite, & le Duc de Savoie la gauche, & l'attaque commença du côté du Duc, avec assez de vigueur, quoi qu'on n'eût point encore reconnu le poste des Ennemis. On les poussa dans des vignes, où ils avoient mis leur Infanterie; & ils disputoient assez foiblement le terrain, lors que Crequi, sur un faux avis, envoya dire au Duc de Savoie, qu'étant retranchez au delà, & en plus grand nombre qu'eux, il ne croyoit pas qu'il fallut pousser plus loin; ce qui fit que Victor-Amedée, qui avoit déja délogé l'Infanterie Espagnole des vignes, retourna en arriere, & perdit l'occasion de battre l'Ennemi. On dit que Crequi avoit soupçonné que le Duc de Savoie le voulût seulement engager, pour le laisser ensuite tailler en pieces; & que pour cette raison, il n'attaqua pas l'Ennemi. Il se retira aussi en même tems, & les Espagnols, qui croyoient être défaits, furent ravis de voir l'Ennemi abandonner de lui-même une entreprise si bien commencée. C'est ce que l'on apprit des prisonniers, mais trop tard; parce que les Espagnols se retrancherent dès-lors, & se tinrent sur leurs gardes. Après cela, ils jetterent du secours dans la Ville, par un endroit, où les lignes de circonvallation n'é-
toient

toient pas achevées, & où les Savoyards ne firent aucune résistance. Il y en entra encore par le Pô, & les pluyes de l'Automne vinrent là-dessus. L'Armée étant d'ailleurs extrémement affoiblie, par les maladies & par les désertions, sans que la défiance entre le Duc de Savoie & le Maréchal de Crequi cessât, on parla de lever le Siége; comme on le fit peu de jours après, en abandonnant le Canon & une partie du bagage. Les Chefs se retirerent, en * se plaignant les uns des autres; & le Milanès, partagé par avance entre les Alliez, demeura aux Espagnols.

Le Cardinal, qui en avoit crû la conquête facile, apprit avec un très-grand chagrin, le mauvais succès de cette entreprise; & les accusations réciproques du Duc & du Maréchal, qui arriverent ensuite, furent peu capables de le consoler. Crequi accusoit le Duc d'intelligence, avec les Espagnols; & le Duc faisoit voir que le Maréchal avoit entrepris ce Siége, avec trop peu de monde, & n'avoit eu aucune conduite en toute cette affaire, quelque bravoure qu'il pût avoir d'ailleurs.

Celui qui étoit le plus en danger étoit le Duc de Parme, dont les Etats demeuroient exposez à la vengeance des Espagnols. Il se plaignoit qu'il n'y avoit que lui qui eût tenu le Traité, pour le nombre des Troupes, pour le tems marqué, & pour l'envie d'executer vigoureusement les projets; que l'on avoit faits dans le Conseil de Guerre. Pour prévenir la ruine de ses Etats, & les autres desseins des Espagnols, les Troupes de France prirent quartier d'Hiver en

* *Voyez Aubery Vie du Card. Liv. V. c. 19. & 20. entre Siri.*

en Italie, & furent mises en diverses Garnisons.

C'est ainsi que s'évanouïrent les esperances du Cardinal de conquerir le Milanès, quoi qu'on ne pût mieux choisir son tems pour cette entreprise, si elle eût été bien executée; parce qu'avant que de commencer, le Roi s'étoit déja rendu maître des passages de la Valteline, de peur qu'il ne vînt aux Espagnols des Troupes d'Allemagne. * Le Duc de Rohan, qui étoit en Alsace, avoit eu ordre, dès le Printems, d'aller en Suisse, pour y prendre six mille hommes, & quatre Compagnies de Cavalerie, & les conduire dans la Valteline; afin de se saisir de ce Païs-là, & de le défendre, avec les Troupes, qui y étoient déja. Etant prêt à marcher, au travers des Terres des Cantons Protestans, il écrivit à *Du Landé*, qui y commandoit trois Régimens François, & autant de Grisons, de se rendre maître de tous les passages de la Valteline, ce qu'il fit très-heureusement, dès le 13. d'Avril, sans que les Espagnols, ni les petits Cantons y apportassent aucun obstacle. Peu de tems après, le Duc de Rohan y arriva, & commença à faire travailler à fortifier les postes, que l'on avoit occupez. Le Roi d'Espagne, averti de cette invasion, fit demander du secours à l'Empereur, qui envoya ordre à Galas de faire un détachement de son Armée; pour l'envoyer dans le Tirol, & de là dans la Valteline, afin de s'y joindre aux Troupes d'Espagne, qui y devoient entrer du côté du Milanès. Galas détacha huit mille hommes, sous le *Baron de Fernamond*, Sergent de Bataille; qui s'étant rendu dans le Tirol, attaqua le passage

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 216.*

ſage de la Valteline, de ce côté-là, au mois de Novembre. Le Duc de Rohan le reçut, avec quatre mille hommes; & l'Infanterie Françoiſe chargea ſi violemment la Cavalerie Allemande qu'elle la renverſa, & mit l'Armée en fuite. Fernamond perdit deux mille hommes, outre les priſonniers, & ſe retira dans le Tirol. Peu de tems après, il reçut trois mille hommes de renfort, & Serbellon entra, du côté de Milan, dans la Valteline, & s'avança vers Sondrio. Le Duc de Rohan crut devoir marcher contre ce dernier, avant que le ſecours de Fernamond fût en état d'agir. Il marcha donc toute la nuit du 13 au 14. de Novembre, & ayant trouvé Serbellon à Morbegno, où il ſe retranchoit, il l'attaqua, lui tua quinze cens hommes, le mit en fuite, & lui enleva tout ſon bagage. Le lendemain il retourna à *Bormio*, de peur que Fernamond ne profitât de ſon abſence. Par là il empêcha qu'un ſecours conſiderable n'entrât dans le Milanès, & ne tombât ſur les bras des Alliez de la France. Ce fut là le ſeul avantage, dont on tirât quelque fruit, que la France remporta cette premiere année de la guerre, contre l'Eſpagne.

Les Eſpagnols avoient eu deſſein, pendant qu'elle étoit occupée à agir par terre, en Italie, en Allemagne, & dans les Païs-Bas, de l'attaquer par mer, & de faire une deſcente en Provence; mais leur Flotte, après avoir été fort mal-traitée de la tempête, ne put faire autre choſe que ſe ſaiſir des Iſles de *Ste Marguerite*, & de *St. Honorat*; où elle laiſſa Garniſon, & des gens, pour y travailler à deux Forts. Cette priſe pouvoit ſervir à troubler le Commerce de Provence, & à faciliter une deſcente dans

la

la terre ferme; mais il étoit difficile de les garder, de sorte que cet avantage des Espagnols étoit peu considerable.

On ne doit pas oublier que ce fut cette année 1635. au mois de Janvier, que *l'Academie Françoise* fut établie, par un Edit du Roi, que le Cardinal obtint en faveur de quelques Beaux Esprits, qui depuis quelque tems s'étoient déja assemblez, en particulier, par un louable desir de travailler à perfectionner la Langue Françoise. Le Ministre, qui se piquoit de l'entendre parfaitement & de la bien parler, se fit un plaisir d'engager le Roi à en faire un établissement, & en vint heureusement à bout; de la maniere, qu'on peut le voir, dans *l'Histoire de l'Academie*, par *Paul Pelisson*. On a vu bien des années après, un *Dictionaire*, composé par cette Compagnie, pour tâcher de fixer une Langue, trop sujette au changement, & d'autres Ouvrages de moindre conséquence, mais tous utiles pour le même dessein. Il est difficile qu'une Compagnie, comme celle-là, puisse produire beaucoup d'Ouvrages composez en commun. Mais au moins son établissement a été cause que non seulement plusieurs de ses Membres, mais encore quantité d'autres hommes de Lettres, même hors du Royaume, se sont appliquez à écrire poliment, & ont publié une infinité de belles productions en François; qui ont porté la Langue à un point de perfection, qui ressemble fort à celui de la Langue Latine, du tems d'Auguste, & qui ont excité toute l'Europe à l'apprendre & à l'étudier; de sorte qu'elle n'est guere moins commune, que ne l'étoit auparavant la Langue Latine, & même la Langue Greque, dans les siecles plus éloi-

éloignez. C'est de quoi l'on est redevable, en partie, au Cardinal de Richelieu, & qui conserveroit seul sa mémoire, pendant bien des Siécles; quand même l'Academie ne feroit pas son éloge, à toutes occasions, ainsi qu'elle le fait, avec justice. Comme j'écris la Vie du Cardinal, consideré comme Ministre d'Etat, non comme homme de Lettres, je ne m'y arrêterai pas davantage. *L'Histoire* de *l'Academie*, dont j'ai parlé, satisfera les Lecteurs, qui souhaiteront d'en être instruits plus à fonds.

* LE Chancelier d'Aligre étant mort, le Roi revêtit de cette Dignité *Pierre Seguier*, comme on le lui avoit promis, en lui donnant les Seaux. Ses Lettres furent présentées au Parlement, le 10. de Janvier, & enregîtrées. Le célebre *Antoine le Maître* fit, en cette occasion, le Panegyrique du Chancelier & de ses Ayeulx, qui avoient été Membres du Parlement de Paris, comme lui, avant qu'il devînt Garde des Seaux.

Il fut reçû, avec grand applaudissement; mais bien-tôt après il servit à mortifier cette même Compagnie, de laquelle il étoit sorti. † Pour subvenir aux frais de la guerre, le Roi fut obligé de créer quantité de nouveaux Offices; & chaque Parlement, selon l'étenduë de son ressort, fut contraint de recevoir un certain nombre de Présidens & de Conseillers, qui acheterent ces Charges du Roi. Le Parlement de Paris s'assembla là-dessus, & voulut faire des remontrances à Sa Majesté, sur cette augmentation; mais au lieu de les écouter, le Roi fit releguer quelques Conseillers à Angers & à Amboise,

* *Ann.* 1636. † *Voyez Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 433. *Vie du Duc d'Espernon P.* 536.

boiſe, pour avoir parlé trop hardiment. Le nouveau Chancelier ſe tranſporta auſſi au Parlement, pour lui apprendre que ce n'étoit pas à lui à trouver à redire à la conduite du Roi; & que ſon autorité ne s'étendoit qu'à faire obſerver les Loix, & à rendre juſtice au Peuple. Le Roi y envoya auſſi la Ville-aux-Clercs, pour défendre aux Chambres de s'aſſembler, & leur déclarer que l'on n'écouteroit point leurs remontrances, qu'ils n'euſſent reçu les nouveaux Conſeillers. Elles obéïrent, & le 17 de Mars, elles obtinrent le retour de ceux, qui avoient été releguez, à condition d'être plus ſages à l'avenir.

En même tems, le Roi ferma ſon Epargne, pour toutes ſortes de dépenſes, excepté pour celles de la guerre; de ſorte que les Gouverneurs des Provinces, & les Officiers de la Couronne auroient été obligez de ſe paſſer de leurs gages & de leurs penſions; ſi on n'avoit trouvé moyen de les leur faire payer par le Royaume, que l'on chargea pour cela de nouvelles impoſitions. Quelques-uns aimerent mieux s'en paſſer, que de ruiner les Peuples; mais la plûpart ſe ſervirent de ce moyen, pour ſe faire payer de tout ce qui leur pouvoit être dû, ce qui excita de grands mécontentemens.

Le Miniſtre ſe mettoit peu en peine de ce qu'on pouvoit penſer des exactions, pourvû que l'on obéît. Il fut bien plus fâché d'apprendre que le Pape étoit dans le deſſein de rappeller Mazarin, qu'il avoit envoyé en qualité de Nonce Extraordinaire; pour travailler à la Paix générale, & en particulier à obtenir le rétabliſſement de la Maiſon de Lorraine. Mazarin, au lieu de s'aquitter de ſa Commiſſion, ne

penſoit qu'à gagner la faveur du Cardinal-Duc; & depuis l'affaire de Caſal, il avoit toûjours paru ſi partial pour la France, que les Eſpagnols ne le pouvoient ſouffrir. Ainſi à force d'importuner le Pape, * ils obtinrent qu'il le rappelleroit de la Cour de France, & lui ordonneroit d'aller faire à Avignon ſa Charge de Vicelegat. Le Cardinal fit ce qu'il put, pour obtenir que Mazarin demeurât en France, ou que s'il n'y demeuroit pas, il allât en Eſpagne, pour porter cette Couronne à la paix, comme il le diſoit; mais comme les Eſpagnols le croyoient, pour lui ſervir d'Eſpion & d'Agent, dans cette Cour. Le Roi auroit auſſi volontiers conſenti, que le Pape le donnât pour Ajoint au Cardinal *Ginetti*; que l'on parloit d'envoyer à Cologne, pour y traiter la Paix. † Mais le Pape ne voulut conſentir à rien de ſemblable, & Mazarin ſe diſpoſa à aller demeurer à Avignon, le moins de tems qu'il pourroit.

La Cour de Rome donna encore un autre chagrin cette année au Cardinal, c'eſt que les Moines de Ciſteaux & de Prémontré l'ayant élû chacun pour leur Abbé Général, elle refuſa de lui en accorder les Bulles. Il étoit déja Abbé de Cluny, qui eſt Chef d'Ordre, & par conſéquent Abbé Général des Bénédictins; en ſorte qu'il ſe feroit trouvé Chef des trois plus riches Ordres du Royaume. On diſoit, en ſa faveur, que ces Ordres avoient beſoin de réforme, & qu'il falloit pour cela une perſonne de grande autorité, comme étoit le Cardinal; mais on étoit

* *Au commencement de l'année 1636. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 375.*

† *Id. Ibid. p. 386.*

étoit persuadé à Rome que c'étoit l'envie de dominer, & non de réformer, qui le portoit à demander ces Bénéfices. Par là, outre les revenus, il auroit eu un grand nombre de Moines dépendans de lui, prêts à soutenir tout ce qu'il voudroit; ou pour obtenir les Bénéfices, qui sont à la collation du Général de ces Ordres, ou pour lui témoigner leur reconnoissance, après les avoir obtenus. On craignoit aussi, qu'il ne pensât à se faire déclarer *Patriarche en France*, ou au moins *Légat à latere*, pour toute sa vie, à l'exemple du *Cardinal d'Amboise*; & que dans cette vûë, il ne tâchât de s'assujettir les Moines : comme il avoit assujetti les Evêques & les Prêtres Séculiers, par le moyen des Bénéfices, que le Roi ne donnoit qu'à sa recommandation.

Si la Cour de Rome n'avoit pas pour lui la complaisance, qu'il souhaitoit; il ne lui donnoit pas non plus la satisfaction, qu'elle desiroit de lui. Dès l'année précédente il avoit résolu d'envoyer à Rome, pour Ambassadeur Extraordinaire, le Maréchal d'Estrées ; quoi que le Pape eût une très-grande repugnance à le recevoir, & l'eût fait témoigner à la Cour de France. Le Maréchal partit, malgré ces oppositions, au commencement * de celle-ci, pour porter le Pape à traiter le Duc de Parme, avec plus de douceur qu'il ne faisoit. Il avoit écrit deux Brefs à ce Prince, par lesquels il desaprouvoit son uniôn avec la France, pour attaquer le Milanès; parce qu'il exposoit ainsi ses Etats, qui sont un Fief de l'Eglise, aux ressentimens des Espagnols. Il avoit encore fait entendre au Duc, que si le S. Siége étoit obligé

 d'ar-

* *Le 24. de Janvier.*

d'armer, pour la défenſe des Etats de ce Prince, il entendoit qu'il fût dédommagé de ſes frais. C'étoit-là le ſujet principal de l'Ambaſſade du Maréchal d'Eſtrées, avec qui le Pape refuſa long-tems de traiter ; parce qu'il ſembloit avoir mépriſé ſon autorité, lors qu'il s'étoit ſaiſi de la Valteline, comme je l'ai dit ailleurs. On diſoit encore que, par ſes bruſqueries, il avoit été cauſe de la mort de Paul V. Mais enfin le Cardinal, qui n'avoit pas accoûtumé de reculer, le ſoûtint ſi fortement, qu'il fallut que le Pape s'accoûtumât à traiter avec lui.

Il eut ordre * de continuer à recommander à Sa Sainteté le P. Joſeph de la part du Roi, pour le Chapeau de Cardinal. Mais outre que la perſonne de ce Capucin déplaiſoit à la Cour de Rome, le Pape faiſoit difficulté de donner le Chapeau à un Capucin ; parce que *le Cardinal de S. Honofrio* ſon Frere, qui avoit été Capucin, prétendoit qu'il n'y eût que lui, dans ſon Ordre, qui eût cet honneur. Le Pape ſe défendoit ſur ce qu'après avoir donné le Chapeau à un Capucin, on le demanderoit pour d'autres du même Ordre, comme on le faiſoit déja; & que cet Ordre, qui étoit ſi bien réglé, ſe corromproit par les penſées ambitieuſes, que l'on inſpireroit à beaucoup de Capucins, qui commenceroient à prétendre aux Dignitez de l'Egliſe. Le Maréchal fit plus d'une fois l'éloge du P. Joſeph, ſans pouvoir rien obtenir du Pape; qui ſe ſervoit toûjours des mêmes raiſons, quoi qu'on pût lui dire pour les affoiblir

Avant que les Armées puſſent ſe mettre en campagne, le Duc de Parme réſolut de venir à Paris, pour ſe recommander lui-même au Roi

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 426.*

Roi & au Cardinal. Il y fut * parfaitement bien reçu, & on le logea au Louvre, dans l'appartement de la Reine-Mere. Le Duc § de Wymar y vint aussi, & fut logé à l'Arcenal; & quoi qu'on lui fit beaucoup d'honneur, on ne le traita pas comme le Duc de Parme, qui fut reçu en Prince Souverain. Cela causa quelque jalousie, mais qui s'appaisa bien-tôt; le Duc de Wymar ayant d'ailleurs sujet d'être satisfait du Cardinal.

Le Duc de Parme obtint du Roi le pouvoir de commander un Corps d'Armée, que le Duc de Savoie devoit lui donner, en qualité de Lieutenant du Roi. Pendant son absence, les Espagnols & le Duc de Modene firent des courses dans ses Etats, & se rendirent Maîtres de quelques petites Places. Les Troupes, que le Duc de Parme avoit sur pied, soûtenuës de quelques-unes des François & du Duc de Savoie, ne les purent pas mettre à couvert. † Il partit donc promptement de Paris, pour mettre ordre à leur défense; & dès qu'il fut arrivé en Italie, il auroit voulu que le Duc de Savoie lui remît à l'instant un détachement considérable, pour chasser les Ennemis de ses Etats, & pour se venger du Duc de Modéne; mais les Troupes, qu'on attendoit de France, n'ayant pas encore passé les Monts, il ne fut pas possible de le satisfaire. Dès-lors, on commença à blâmer le Duc de Parme, de s'être déclaré témerairement contre l'Espagne; sur des esperances chimeriques, que le Cardinal lui avoit fait donner, de le mettre en possession de quel-

 que

* *Le 16. de Fevrier. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 389.*
§ *Ibid. p. 394.*
† *Le 18. de Mars. Siri Ibid, p. 396.*

que partie du Milanès, dès qu'il feroit conquis. Il éprouva en cette occafion, qu'un ennemi voifin eft infiniment plus rédoutable, qu'un ami éloigné n'eft utile; quoi que fa puiffance ne foit nullement inferieure à celle de l'ennemi.

Néanmoins le Roi, fur les inftances du Duc de Parme, envoya * prier le Duc de Savoie de fe mettre promptement en campagne, pour l'aller fecourir; puis que fans cela aucun Prince d'Italie ne voudroit favorifer une Ligue, dont il verroit les Membres s'abandonner les uns les autres. Le Duc de Savoie fe réfolut de fatisfaire le Roi, & voulut mener avec lui le Maréchal de Thoiras, pour qui il avoit conçu une amitié particuliére; quoi que le Cardinal le tînt comme relegué à Cafal, fans lui donner aucun Emploi. Il y eut là-deffus de la difficulté entre Crequi & lui, que le Roi vuida en donnant l'avantage à Crequi; qui étoit comme fon Lieutenant, au lieu que Thoiras ne l'étoit que du Duc de Savoie.

Cependant les Efpagnols & le Duc de Modene fe fortifierent dans les lieux, qu'ils avoient pris dans les Etats du Duc de Parme. Le *Marquis de Leganès*, à qui le Roi d'Efpagne venoit de donner le Gouvernement du Milanès, plaça les principales Troupes d'Efpagne à *Novare*, à *Pavie*, à *Alexandrie*, & dans le voifinage, & jetta un Pont fur le Pô à *Girola*; par lequel les trois Corps, dans lefquels elles étoient divifées, pouvoient fe communiquer; afin d'empêcher que le Duc de Savoie ne pût entrer, dans les Etats du Duc de Parme. De l'autre côté, après de grandes conteftations entre les Chefs, qui ne s'accordoient pas mieux, que la Campagne precedente, on conclut d'accompagner le

* *Le 16. d'Avril.*

le Duc de Parme jusques sur les Frontiéres de ses Etats, avec toute l'Armée, & de lui donner six mille Fantassins, & huit cens Chevaux, pour en chasser les Ennemis; & en même tems de se fortifier sur le *Tesin*, & de se rendre maître d'*Oleggio*, pour être en état d'avoir communication avec les Troupes de la Valteline. Il y eut encore de grandes difficultez, dans l'execution de ce dessein; par la mesintelligence des Chefs, & par le peu d'ordre que le Duc de Savoie donna, pour fournir à l'Armée le nombre des batteaux nécessaires, pour traverser les Riviéres, qu'il falloit passer; de sorte que si les Espagnols eussent entendu le métier de la guerre, ils auroient eu plus d'une fois occasion de ruiner l'Armée des Confédercz. Mais ils prirent les irrésolutions & les fausses démarches des François, pour des stratagêmes.

Elle prit enfin le chemin d'Oleggio, le 14. de Juin, & le lendemain Crequi se rendit Maître de cette Place, qui se rendit à l'instant. Trois cens Cavaliers qu'il avoit envoyez vers le Tesin, pour se saisir des batteaux, qui devoient être au passage, trouverent qu'ils étoient à l'autre bord; mais le Commandant François ayant fait prendre des écharpes rouges aux Carabiniers Montferrins, il fit accroire aux Batteliers, que c'étoient des Troupes au service de l'Espagne, qui étoient poursuivies par les François, & ainsi les ayant obligez de venir de son côté, il se rendit maître des batteaux. Par ce stratagême, & par le moyen de quelques autres batteaux, que le Duc de Savoie y avoit fait conduire, ils passerent. Le Maréchal de Crequi y vint & l'on se mit à faire un retranchement, pour couvrir le Pont, qu'on avoit dessein de faire en cet endroit.

Le Duc de Savoie marcha en même tems à *Fontanet*, qu'il trouva plus fort qu'il n'avoit cru. Thoiras l'investit, & fit dresser une batterie de quatre piéces de Canon pour le battre. Comme il étoit près de cette batterie, *une mousquetade lui perça la poitrine, & l'abbatit sur la place. Il fut beaucoup regreté de tout le monde, à cause de ses belles qualitez, & des grands services qu'il avoit rendus au Royaume. Le Cardinal ne l'avoit jamais aimé, parce que le Roi avoit eu du penchant à le faire son Favori; & après l'avoir envoyé en Italie, il le rendit suspect au Roi, sous prétexte que deux de ses Freres s'étoient trouvez dans l'armée de Monsieur, à la Bataille de Castelnaudarry. Il lui fit même ôter ses Gouvernemens, & ses pensions, & en fit au Roi tel portrait qu'il lui plût, sans que le Maréchal eût le moyen de se défendre.

Fontanet se rendit peu de tems après, & le Marêchal de Crequi se joignit au Duc de Savoie, sans aucun empêchement, parce que les Espagnols avoient entierement abandonné les environs du Tesin; dans l'opinion que les François avoient dessein de passer le Tanare, & ensuite le Pô. Le Duc & le Marêchal demeurerent ensemble sur les bords du Tesin, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, jusqu'au 20. du mois; en consultant s'ils renverroient le Duc de Parme, dans ses Etats. Ce dernier ne savoit lui-même quel parti prendre, mais enfin de peur qu'une Armée amie ne le ruinât, aussi bien que celle de l'ennemi; il se résolut à partir incognito, lui cinquiéme, pour se rendre par l'Etat de Genes

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 411. Hist. du Marêchal de Thoiras Liv. III. a la fin.*

nes ſur ſes Terres. Comme il n'avoit aucune experience dans la guerre, il avoit d'abord eſperé que dans peu de mois, & ſans grande dépenſe, l'Armée confédérée ſeroit maîtreſſe de tout le Milanès; mais quand il vit arriver tout le contraire, & ſes Etats en danger de devenir le théatre de la guerre, il changea entiérement de penſée, & devint timide hors de propos, comme il avoit été auparavant plein d'eſperances mal fondées.

Enſuite l'Armée confédérée marcha ſur les deux bords du Teſin, à deſſein d'y fortifier le poſte, que l'on jugeroit le plus avantageux pour être maître du cours de cette Riviere, afin d'y faire un Pont. Pendant qu'elle marchoit, elle eut avis que le Marquis de Leganès venoit à elle, du côté où étoit Crequi, de ſorte que le Duc de Savoie fit travailler inceſſamment, pendant la nuit, à un Pont qui fut fait * dès le matin, pour ſe joindre au Marêchal. Les Eſpagnols avoient quatorze mille hommes de pied, quatre mille chevaux, & quatre Canons. Ils chargerent les François dès le matin, qui ſoûtinrent le choc juſqu'à ce que le Duc de Savoie fût paſſé. Le combat fut ſi opiniâtre, qu'il dura juſqu'à la nuit; car la victoire avoit été incertaine pendant tout le jour, & les deux Armées étoient pluſieurs fois revenuës à la charge, ſans vouloir reculer. Mais les Eſpagnols ſe retirerent, pendant la nuit, & ce fut en vain que le Duc de Savoie & le Marêchal voulurent recommencer le combat, dès le lendemain matin. Ils n'eurent néanmoins aucun avantage, que le Champ de bataille, & un peu moins de morts & de bleſſez de leur côté. Cependant

O 5 le

* *Le 23. de Juin.*

le Duc de Rohan força divers passages autour du Lac de Come, mais quand il fut à *Lech*, il envoya dire au Duc de Savoie, qu'il nepouvoit s'avancer que jusqu'à *Gravedonne*, parce que les chemins étoient trop difficiles. Ainsi il fut obligé de s'en retourner dans la Valteline, & le Duc de Savoie abandonna le Tesin, * & retourna en Piémont. L'Armée de France commença dès-lors à diminuer considerablement, par les désertions perpetuelles; & au contraire les nouvelles levées du Milanès & du Royaume de Naples, augmentoient tous les jours celle des Espagnols.

Le Duc de Parme de retour dans ses Etats, y vit bien-tôt un Corps considerable de Troupes Espagnoles, sous *D. Martin d'Arragon*, qui en saccagea une grande partie. Il se repentit alors de n'avoir pas accepté les Troupes, qu'on lui avoit voulu donner, pour la conservation de ses Etats; qu'il craignit de charger trop, en les recevant; & il envoya les redemander, avec beaucoup d'empressement. Mais comme les Espagnols étoient alors maîtres de la Campagne, il n'étoit pas facile de le secourir. Pour comble de malheur, le Pape publia un Monitoire contre le Duc; par lequel il le citoit à Rome, & lui ordonnoit de retirer les Troupes qu'il avoit sur les Etats d'autrui. Le Pape prétendoit encore avoir par écrit des sûretez qu'il seroit obéï, dans l'espace de trente jours; sans quoi il menaçoit d'excommunier le Duc, & de donner ses Terres au premier occupant. On fut d'autant plus surpris de cette rigueur, que le Duc n'avoit alors aucun Soldat hors de chez lui, & que les Espagnols cou-roient

* *Le 23. de Juillet.*

roient ses Terres impunément, & tenoient même Plaisance bloquée. On ne savoit pas encore qu'il y avoit un Traité secret, entre les Espagnols & les Barberins, qui souhaitoient de se rendre maîtres, sous quelque prétexte, des Etats de ce Prince, & d'en mettre en possession *D. Tadeo Barberini*, Préfet de Rome. Le Roi envoya ordre au Maréchal d'Estrées, de se plaindre fortement du procedé du Pape, & cela l'empêcha de pousser plus ouvertement son dessein. Il ordonna aussi au Maréchal de Crequi, d'aller secourir incessamment le Duc de Parme; mais les passages lui étant fermez, tant par l'Etat de Genes, que par le Milanès, ou par des Troupes, que l'on y avoit postées, ou par les pluyes & le mauvais tems; le Maréchal ne pouvoit executer cet ordre. Ainsi le meilleur parti que le Duc de Parme pût prendre étoit de s'accommoder incessamment avec les Espagnols, qui satisfaits de l'avoir humilié, lui offroient des conditions assez raisonnables, dont le Pape & le Grand-Duc de Toscane devoient être Garands. Mais le chagrin d'être si-tôt réduit à demander pardon à la Couronne d'Espagne, & les grandes promesses de la France, firent que ce Prince refusa d'écouter ceux qui lui conseilloient de s'accommoder; quoi qu'il fut bloqué dans Plaisance, & que l'on parlât d'assiéger cette Place, dans les formes.

Ainsi cette Campagne ne finit pas en Italie, aussi avantageusement pour les François, qu'elle avoit commencé, & leurs victoires servirent à peine à conserver leurs Alliez. Le Roi avoit formé le dessein de secourir les Places d'Alsace qu'il tenoit, contre les Impériaux, qui cherchoient les moyens de les reprendre, & qui espéroient

peroient de les réduire bien-tôt, à cause de l'éloignement des François. Le Cardinal de la Valette, qui venoit de faire l'année précedente son apprentissage en Allemagne, se chargea de cette expédition. On lui donna trois mille Chevaux, & trois mille Fantassins d'élite, & avec ce petit Corps d'Armée il ravitailla heureusement *Slechtadt*, *Colmar*, & *Haguenaw*. Après cela il s'opposa, avec le Duc de Wymar, † aux entreprises des Impériaux en Alsace; pour les empêcher d'y entrer, & de passer encore plus loin.

Dans le même tems, le Cardinal avoit fait donner une Armée au Prince de Condé, dont le Marquis de la Meilleraye étoit Lieutenant; pour entrer dans la Franche-Comté, & tâcher de la soumettre. La Cour de France se plaignoit des Comtois, qui étoient obligez de garder la neutralité, dans les guerres qu'elle pourroit avoir avec la Couronne d'Espagne, & qui avoient néanmoins fourni des vivres aux Ennemis, & les avoient reçûs chez eux, aussi bien que les François Mécontens. On les accusoit encore de diverses autres infractions, que l'on fit beaucoup valoir dans la Diette des Suisses; de peur qu'ils ne secourussent la Franche-Comté, parce qu'ils étoient Garands des Traitez de la Couronne avec cette Province. Le Prince de Condé y entra, & § assiégea Dole. Les Suisses envoyerent bien un Député au Roi, pour le prier de faire discontinuer ce siége; mais on lui répondit la même chose, que l'on avoit fait dire dans la Diette, & on lui dit que s'il ve-

* *Le 2. de Janvier. Aubery Vie du Card. Liv. V. c. 24. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 457.*

† *Au mois de Mai.* § *Le 28. de Mai.*

venoit des Députez de chaque Canton, on verroit ce que l'on auroit à faire. Cependant quelque peu d'argent appaisa ceux d'entre eux, qui crioient le plus, & cette Députation s'en alla en fumée. Mais ceux de Dole, quoi qu'attaquez avec beaucoup de vigueur, se défendirent mieux qu'on n'avoit crû, & la Place se trouva en état d'attendre le secours des Impériaux & des Espagnols. Le Prince, après avoir gagné les dehors pied à pied, & avec beaucoup de peine, y fit donner un violent assaut, le 14. de Juin, commandé par le Marquis de Villeroi, Maréchal de Camp; mais les François furent repoussez, avec perte. Cependant le Duc de Lorraine & *Lamboi* entrerent dans la Franche-Comté avec huit mille Fantassins, & autant de Chevaux, & se vinrent camper à une lieuë des Lignes des François, à dessein de les attaquer le lendemain. Le Prince ne les attendit pas, il leva promptement le siége, & se retira dans la Duché de Bourgogne. Les Impériaux le suivirent, & firent de grands ravages dans la Bourgogne, & dans la Bresse.

Le Duc de Lorraine fut ensuite assiéger *S. Jean de Lône*, pendant que Galas, qui s'étoit joint à lui, ravageoit la Province; sans que ni le Prince de Condé, ni le Duc de Wymar, ni le Cardinal de la Valette le pussent empêcher. Mais cette Place ayant fait d'abord une vigoureuse résistance, & ensuite reçû du secours, * commandé par le Colonel *Ranzau*, † le Duc de Lorraine fut obligé à son tour de lever ce siége, & Galas se retira en Franche-Comté, & de là en Allemagne. Son Armée avoit été d'abord

* *Le 15. d'Août.*
† *Le 2. de Novembre. Aubery Vie du Card. Liv. V. c. 44.*

bord de plus de trente mille hommes, & elle se trouva réduite à dix-huit mille ; sans avoir rien fait que piller quelques Châteaux, & quelques Villages. Le peu d'ordre dans les desseins, l'irrésolution des Généraux, & l'envie de piller, firent perdre aux Impériaux la plus belle occasion du monde de ruiner la France ; qui étoit extrémement embarrassée ailleurs, & qui ne se tira heureusement d'affaire, que par la mal-habileté des Ennemis.

Les Espagnols formerent un dessein sur Bayonne, qui ne réüssit pas mieux. Il n'y avoit presque aucunes Troupes sur la Frontiére, * & ils entrerent dans le Païs de *Labourt* si à l'improviste ; que la peur s'étant mise parmi les Communes, tout fuyoit devant eux ; malgré le Duc de la Valette, qui y étoit arrivé en poste, pour aider son Pere, qui étoit tombé malade à Bayonne. L'*Amiral de Castille*, qui commandoit un Corps de six mille Fantassins, & de deux mille Chevaux, se rendit ainsi maître de la Campagne, & en même tems de *S. Jean de Luz*, & du Fort de *Socoa*, à trois lieuës de Bayonne. Mais au lieu de s'avancer promptement, pour attaquer cette Ville, qui manquoit de tout, & qui n'auroit pû tenir que très-peu de jours; il s'arrêta tout court, & se contenta de garder ce qu'il avoit pris d'abord. Cette faute donna le tems au Duc de la Valette de fortifier Bayonne, d'y faire entrer des vivres, & de mettre le reste de la Province en état de défense.

La France de son côté § tenta vainement, cette

* *En Octobre. Voyez la vie du Duc d'Espernon & Siri T. VIII. p.* 460.

§ *Siri Ibid. p.* 432.

cette année, de chasser les Espagnols des Isles de S. Honorat & de Ste Marguerite ; par le moyen d'une Flotte de trente-huit Vaisseaux, qu'elle fit venir de l'Ocean, sous la conduite du *Comte de Harcourt*, de l'*Archevêque de Bourdeaux* & de *l'Evêque de Nantes*. Cette Flotte arriva heureusement le 12. d'Août sur les Côtes de Provence. Mais au lieu d'agir d'abord, le Marêchal de Vitry, Gouverneur de la Province, lui fit perdre un mois de tems, irrité de ce qu'on ne s'étoit pas adressé à lui pour cette affaire. Cependant la Flotte, mal équippée, & mal pourvûë par l'Evêque de Nantes, qui avoit été chargé de cette commission, ne put plus ténir la Mer ; & celle des Espagnols, forte de cinquante Galeres, parut, & jetta trois mille hommes, avec des vivres, & des munitions, dans ces Isles, ce qui rompit entiérement le dessein de les reprendre.

Dès le * commencement de l'année, les Etats Généraux des Provinces-Unies, fatiguez de la longueur de la guerre, qu'ils avoient depuis tant d'années avec l'Espagne, renoüerent avec eux la négociation, qu'ils avoient interrompuë. La France s'en étant apperçûë, on envoya ordre au Marêchal de Brezé, & au Baron de Charnacé, de tâcher de rompre les Conférences; que l'on avoit commencées en Brabant, concernant cette affaire. Ils en vinrent heureusement à bout, & les Etats déclarerent aux Agens des Espagnols, qu'ils ne conclurroient rien, sans le consentement de la France. Ils en donnerent encore des assurances par écrit au Marêchal de Brezé, & ils se disposerent effectivement à continuer la guerre. Ils offroient à la

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 434.

la France, si elle vouloit la faire à l'Espagne par mer, d'entretenir le tiers de la Flotte, & de prêter au Roi trente Vaisseaux de guerre, en leur donnant deux mille livres par mois pour chacun. Le Prince d'Orange demandoit aussi dix mille hommes de pied, & douze Compagnies de Cavalerie, pour cette Campagne. Au lieu d'écouter ces offres, les autres desseins que le Cardinal avoit, & dont j'ai raconté les bons & les mauvais succès, firent apparemment négliger de ce côté-là les préparatifs nécessaires, pour résister aux Espagnols. Ainsi les Etats Généraux n'étant pas secourus de la France, comme ils l'auroient dû être; le Cardinal Infant se vit hors d'inquiétude, à l'égard de ce qu'ils pourroient entreprendre, & pensa à rendre à la France, ce qu'elle lui avoit fait l'année précédente. D'ailleurs voyant les principales forces de la France occupées, en Italie & en Bourgogne; il se contenta d'opposer le Comte de Feria au Prince d'Orange, avec un petit Corps d'Armée.

Il avoit eu dessein de se rendre maître * de la Ville de Liége, qui avoit été neutre depuis la déclaration de la guerre, & Jean de Werth l'étoit allé assiéger; mais les Liégeois s'étant accommodez, pour une somme d'argent, le Cardinal-Infant donna ordre à ce Général de se joindre au Prince Thomas & à Picolomini, pour entrer ensemble en Picardie. § Ils assiégerent d'abord la Capelle, qui ne tint que † sept jours, & que le *Baron du Bec* rendit par capitulation. Après avoir pris quelques autres peti-

* *Aubery Vie du Card. Liv. V. c.* 35.
§ *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 436.
† *Elle se rendit le* 10. *de Juillet.*

petites Places, ils allerent attaquer le *Câtelet*, que *S. Leger*, qui en étoit Gouverneur, rendit aussi sans attendre, qu'on fit brêche. On étoit surpris du peu de résistance des Gouverneurs de ces Places, & le Cardinal s'échauffoit extraordinairement contre eux, quoi que ce fût par sa faute; la Frontiére de la Picardie étant demeurée, après la déclaration de la guerre, comme dans le milieu de la paix, sans défense & sans munitions. Pour détourner les yeux de tout le monde de dessus lui, il fit condamner, par un Conseil composé des Officiers de la Couronne, qui se trouverent à Paris, & de quelques Conseillers d'Etat, les Gouverneurs des Places renduës à être écartelez, comme Traîtres. Il * maltraita même de paroles le Duc de la Vallette, qui n'avoit pas voulu condamner le Baron du Bec à mort, comme les intérêts du Ministre le demandoient.

Tout ce que l'on put faire, ce fut d'opposer aux Espagnols un petit Corps d'Armée, commandé par le Comte de Soissons, & composé des Troupes du Maréchal de Brezé, qu'il avoit ramenées de Hollande, & de celles du Maréchal *de Chaunes*, qui avoient agi l'Eté précédent sur la Frontiére de l'Artois. Mais cette Armée n'étant nullement capable de faire tête aux Espagnols, & se diminuant encore par les détachemens qu'il en falloit faire, pour défendre les Places, qui étoient en danger d'être attaquées; elle se réduisit à leur disputer le passage de la Riviére de *Somme*, & à incommoder leur marche. Le 1. d'Août l'Armée Espagnole se présenta sur le bord de cette Riviére, & feignant de vouloir passer en un

* *Vie du Duc d'Espernon. p. 548.*

certain endroit, à la faveur de douze piéces de Canon mises en batterie, sur le bord de la Somme, elle la passa dans un autre lieu, où les François ne l'attendoient pas. Le Comte voulut attaquer leur Infanterie, qui s'étoit promptement couverte de gabions; mais il y fit tant de perte, sans pouvoir la faire déloger, qu'il fut obligé de céder la Campagne aux Espagnols, & de se retirer à Compiégne. Cela jetta l'allarme dans tout le Païs, & l'on étoit étonné que l'Armée du Comte fuît devant huit ou dix mille Chevaux, que Picolomini & Jean de Werth commandoient. Aussi *Roye* ouvrit le lendemain les portes à l'Armée d'Espagne, & les Troupes Françoises commençoient même à s'épouvanter. On craignoit que s'approchant de Paris, l'Armée Espagnole ne les suivît; au lieu que si elles avoient pris quelque poste, plus près de la Frontiére, les Ennemis n'auroient pas osé s'avancer trop avant dans le Royaume. Peu de jours après *Corbie*, qui passoit pour une Place forte, fut prise, après huit jours de siége, quoi qu'il y eût dix-huit cens hommes de garnison. *Soyecourt*, Lieutenant-Général de la Province, la rendit, sans attendre d'assaut, & sans craindre la peine, à laquelle on avoit condamné les autres Gouverneurs.

Dès-lors une peur excessive commença à prendre les Parisiens, malgré la présence du Roi, & l'arrivée perpetuelle de nouvelles Troupes, qui grossissoient tous les jours l'Armée. On déchiroit par tout le Cardinal de Richelieu, qui avoit engagé le Royaume dans cette guerre, sans avoir pourvû à la sûreté des Frontiéres, & sur tout de celles de Picardie, si peu éloignées de Paris. Comme il n'étoit aimé que de

de ses Créatures, on prenoit occasion de-là de dire tout le mal que l'on en savoit. * On ne disoit pas seulement que la guerre n'étoit pas son métier, mais encore qu'il vouloit livrer Paris aux Espagnols, & que c'étoit pour cela qu'il avoit fait abattre les murailles du Fauxbourg de S. Honoré, sous prétexte d'agrandir la Ville de ce côté-là. Cependant † malgré tous ces murmures, le Cardinal étant venu à Paris, alloit dans la Ville sans ses Gardes ordinaires, comme pour rassurer le Peuple, & pour faire voir la confiance que lui donnoit son innocence.

Un peu § avant ces desavantages, soit pour diminuer l'envie, que ses trop grandes richesses lui attiroient, ou pour quelque autre raison, que l'Histoire ne dit pas; il fit prier le Roi d'accepter une donation, qu'il vouloit lui faire. C'étoit de son Hôtel de Richelieu, de sa Chappelle de Diamants, de son Buffet d'argent cizelé, & de son gros Diamant. Il s'en retenoit seulement l'usufruit, pendant sa vie; outre la Capitainerie & la Conciergerie de cet Hôtel, pour les Ducs de Richelieu ses Successeurs, & la proprieté des maisons qui pourroient être bâties autour du jardin. Le Roi accepta cette donation, qui ne pouvoit être aliénée de la Couronne, & l'Acte en fut passé le 6. de Juin. Cet Acte commence par dire *que le Cardinal avoit ci-devant supplié Sa Majesté d'ajoûter aux immenses bienfaits, dont il lui étoit redevable, la faveur d'agréer qu'il lui donnât quelque marque de son ressentiment qui (bien que très-petite en com-*

* *Aubery Vie du Card. Liv. V. c. 38.*

† *Aubery Ibid. c. 40. Siri, ibid. p. 438.*

§ *Dès le mois de Mai. Voyez Aubery, à la fin de la Vie du Cardinal.*

comparaiſon des obligations infinies, qu'il a à un ſi bon Maître) témoigneroit au moins à la poſterité, que ce n'eſt pas manque d'affection, mais la diſproportion ſi extrême qu'il y a d'un Sujet à ſon Souverain, & au premier Roi du monde, qui l'empêche de lui rendre de plus grandes preuves de ſa reconnoiſſance. Dans quelque vûë que ce fût, que le Cardinal fît cette Donation au Roi; il eſt au moins certain qu'après cela le Roi ne pouvoit l'accuſer d'avarice, & qu'il avoit encore moins de ſujet de le ſoupçonner de peu de fidelité, dans les accidens fâcheux qui lui arriverent cette année.

Pour revenir aux affaires publiques, tous les Corps de Paris allerent offrir, en cette occaſion, leurs ſervices au Roi; & ſe cottiſerent, pour faire promptement de nouvelles levées. On envoya chercher, dans les environs, tous les jeunes gens capables de porter les armes. On obligea ceux qui avoient pluſieurs Laquais d'en donner un, auſſi bien que les Ouvriers, qui avoient trop d'Apprentifs; & l'on fit ceſſer de travailler à quantité de bâtimens à Paris, pour enrôller les Charpentiers & les Maçons. Le Roi ordonna encore que tous ceux, qui avoient plus d'une paire de Chevaux de Carroſſe, en donneroient un, pour ſervir à l'Artillerie, ou à la Cavalerie; & que tous les Gentils-hommes, tous ceux qui étoient exempts de la Taille, & tous les Officiers de ſa Maiſon, ſe trouveroient en armes à S. Denys, dans ſix jours. Cependant le ſiége de Dole fut levé, comme je l'ai dit, & le Roi ſe trouva le 1. de Septembre à la tête de quarante mille hommes de pied, & de douze mille chevaux; avec un attirail de quarante piéces de Canon.

L'Ar-

L'Armée étant assemblée, le Roi s'y rendit accompagné de Monsieur, du Cardinal Duc, du Duc d'Angoulême, & des Maréchaux de la Force & de Châtillon, outre quantité d'autres Officiers. Monsieur fut déclaré Généralissime de cette Armée, & le Comte de Soissons Lieutenant Général; ce que l'on fit plûtôt de peur de mécontenter ces Princes, que pour les favoriser. Le Cardinal avoit souhaité d'en être Généralissime, & que le Comte de Soissons commandât sous lui, mais le Comte l'avoit réfusé; ce qui l'obligea de donner à Monsieur la qualité qu'il avoit souhaitée, pour lui-même. Quoi que l'on fût en état de chasser bien-tôt les Ennemis de Picardie, le danger où l'on avoit été, & les affaires d'Italie & de Bourgogne jetterent le Roi dans une profonde mélancholie, qui faisoit qu'il se chagrinoit de tout. Il étoit aussi fâché que son Frere eût le Commandement de l'Armée, & vêcût en bonne intelligence avec le Comte de Soissons. Il témoignoit même une très-grande froideur au Cardinal, qui avoit osé censurer son humeur chagrine, & son peu de fermeté. A peine le vouloit-il voir, & il le rebutoit lors qu'il lui parloit de quelque chose; de sorte que le Cardinal perdoit presque courage, & négligeoit de donner les ordres nécessaires. On remarqua que, contre sa coûtume, il faisoit beaucoup de civilitez à des gens, qu'il méprisoit auparavant. Un jour même, * il demanda en public à *St. Ybal*, qu'il haïssoit extrémement parce qu'il étoit attaché au parti du Comte de Soissons, son sentiment, sur une chose de conséquence. Il l'invita encore à souper, & S. Ybal étoit ravi de

 voir

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 441.

voir cet esprit fier humilié, par la crainte où il étoit que les progrès des Ennemis ne fussent cause de sa ruine. * Il se trouva enfin si abattu de corps & d'esprit, que si le P. Joseph, à qui il découvroit ses plus secretes foiblesses, ne l'eût encouragé, il étoit prêt à abandonner le Ministere, & à se mettre ainsi en danger de périr, au gré de ses Ennemis. Mais le Capucin lui ayant rendu le courage, par ses discours, il résolut de s'appliquer plus que jamais aux affaires.

La premiére chose qu'il conseilla au Roi, dans cette conjoncture, fut de porter les Etats Généraux à entreprendre quelque chose sur les Terres d'Espagne. Le Prince d'Orange étoit très-bien disposé, mais ceux qui souhaitoient la Trêve, empêchoient qu'il n'agît avec la vigueur nécessaire. Il l'emporta néanmoins sur eux, en cette rencontre, & fit défendre à l'Agent des Etats à Vienne, d'y parler plus de Trêve. Il se mit en campagne, avec une Armée considérable, & prête à entreprendre quelque chose dans les Païs-Bas Espagnols, en cas que le Comte de Feria s'approchât des Frontiéres de France. Ce fut alors que Frideric-Henri reçut le titre d'*Altesse*, que le Cardinal lui fit donner desormais; au lieu de celui d'*Excellence*, qu'il avoit eu jusqu'alors. Le Roi conclut encore un nouveau Traité avec les Etats, par lequel il leur promit un million & demi de livres, payable en trois termes, dans l'espace d'un an; à condition que tout cet argent seroit employé à faire la guerre aux Espagnols.

Pour encourager l'Armée par sa présence, le Roi s'y étoit rendu, comme je l'ai dit, au com-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 439.*

commencement de Septembre, & s'étoit avancé jusqu'à Senlis, d'où voyant une nuit la flamme de quelques Villages, où les Croates avoient mis le feu en se retirant, il se mit à pleurer à chaudes larmes, la ruine de ses Peuples. Cependant l'Armée d'Espagne n'étant nullement capable d'arrêter la sienne, elle ne pensa plus qu'à se retirer dans les Païs-Bas; sans avoir eu le tems de mettre ses conquêtes à couvert. Celle de France s'étant avancée devant Roye, cette Place après avoir été battuë, pendant quelques jours, de douze piéces de Canon, se rendit à Monsieur par composition Ensuite elle alla bloquer Corbie, car on n'esperoit pas de la prendre par force. Pour cela, l'on entreprit de l'environner de Forts & de retranchemens, de peur que les Espagnols ne la secourussent; mais l'on sut bien-tôt après, que les Assiégez manquoient de farine & d'autres provisions, & cela fit résoudre le Cardinal à attaquer la Place, par force; dans la pensée que la Garnison affoiblie, par la disette, seroit contrainte de capituler. Le Maréchal de Châtillon le proposa le premier, dans le Conseil de Guerre; & cet avis, appuyé de l'autorité du Ministre, l'emporta sur celui du Comte de Soissons, qui croyoit qu'il étoit impossible de prendre cette Place par force, dans la saison où l'on étoit. On fit trois attaques, & la Garnison se voyant destituée de vivres, & sans apparence d'être secouruë, capitula le 19. de Novembre.

Ce bon succès rendit entiérement le courage au Cardinal, & rétablit sa réputation; à laquelle les progrès des Espagnols avoient fait une très-grande brêche. On blâma néanmoins

* sa conduite, en ce qu'il avoit uni le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons, dans le commandement d'une même Armée; parce qu'étant tous deux ses ennemis, ils pouvoient se réünir, pour le perdre. Le Ministre avoit cru que la fierté du Comte de Soissons le brouilleroit avec Monsieur, & que leurs Domestiques, dont les intérêts étoient différens, les irriteroient l'un contre l'autre. Tout le contraire arriva, & ces deux Princes ennemis depuis long-tems de Son Eminence, se réünirent plus que jamais contre Elle. On leur fit accroire que s'ils demeuroient étroitement unis, ils attireroient à leur parti les Maisons de Guise, de Vendôme, de Bouillon, d'Espernon, & de Rets, qu'il avoit mal-traitées, & qui paroissoient très-mécontentes de lui. Ainsi Monsieur & le Comte étant à *Peronne*, ils y tinrent conseil, pour chercher les voies de perdre le Cardinal. † Les uns vouloient que l'on fît entendre adroitement au Roi, que la mauvaise conduite du Ministre étoit cause de tous les malheurs du Royaume, & l'avoit engagé dans une guerre, qu'il s'imaginoit vainement pouvoir conduire lui seul; quoi qu'il fût plus propre à causer des guerres civiles dans l'Etat, qu'à repousser les étrangeres. L'autre sentiment étoit de se défaire du Cardinal par un coup de main, qui mettroit fin à toutes sortes de brouilleries. Cet expédient parut le meilleur, & les deux Princes s'étant déterminez à le suivre, ils en firent confidence à quatre personnes; dont l'un étoit un des Domestiques de Monsieur, & les trois autres de ceux du Comte de Soissons.

Pen-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 442.
† *Mem. de Montresor, dans la Convocation de l'Arriéreban, &c.*

Pendant le siége de Corbie, le Roi logeoit dans un Château près d'Amiens, & n'entroit dans la Ville, où le Cardinal-Duc étoit logé, que pour y tenir Conseil, après quoi il retournoit dans ce Château. Monsieur, & le Comte résolurent, qu'un jour qu'ils viendroient au Conseil, ils ameneroient un bon nombre d'Officiers de l'Armée avec eux, & que dès que le Roi seroit retourné en son quartier, ils s'arrêteroient, avec le Cardinal; qu'ils feroient tuer, par les quatre hommes, qui avoient le secret. Ils se rendirent donc à ce dessein dans la Ville, & le Conseil s'étant tenu, le Roi se retira, selon sa coûtume. L'un des quatre Conjurez s'étant approché, comme pour dire quelque chose au Duc & au Comte, leur demanda à l'oreille s'ils persistoient toûjours, dans la même résolution. Ils répondirent qu'oui, & cet homme fit signe aux autres de s'approcher; dans le tems que les deux Princes entretenoient le Cardinal, au bas du degré du lieu où l'on avoit tenu Conseil. Il ne restoit plus rien à faire au Duc, que de faire signe à ces gens-là, & le Cardinal étoit tué, sans qu'il pût en échapper. Mais en ce moment le Duc laissa le Cardinal avec le Comte, & se mit à remonter tout troublé dans la Salle, où l'un des Conjurez le suivit à l'instant, & voulut le retenir; mais le Duc ne s'arrêta point, qu'il ne fut en haut. Cet homme eut beau lui représenter qu'il perdoit la plus belle occasion du monde, & qu'il n'étoit rien de si facile que d'executer le projet que l'on avoit fait; le Duc étoit si fort hors de lui-même, qu'il ne lui répondit rien que d'ambigu & que de confus, sans pouvoir se déterminer. Le Comte entretint encore quelque

tems le Cardinal, l'un des Conjurez étant derriére lui, & les deux autres un peu plus éloignez; mais Monſieur ne revenant point, le Cardinal craignit qu'il n'y eût quelque deſſein contre ſa perſonne, & dit adieu au Comte, pour entrer dans ſon Carroſſe, & ſe retirer chez lui. Il ne ſut que quelque tems après, les circonſtances du danger, dans lequel il avoit été; mais il ne ſe remit jamais plus, entre les mains de ſes ennemis. Les Princes dirent depuis, que ſur le point de le faire aſſaſſiner, ils avoient été retenus, par la conſideration que le Cardinal étoit Prêtre; foible raiſon, pour empêcher d'executer un deſſein légitime, ſi celui-là l'eût été; & qui ne rendoit le crime guere plus atroce, s'ils regardoient cette action comme un crime, comme elle l'étoit en effet. D'ailleurs, ce ne fut pas ſur le point de faire tuer le Cardinal, qu'ils apprirent qu'il étoit Prêtre; & ſi cette raiſon étoit bonne, elle devoit les empêcher dès le commencement de former un ſemblable deſſein. Auſſi ceux qui avoient engagé ces Princes dans ce deſſein, attribuerent ce changement de Monſieur à ſa foibleſſe naturelle; qui le rendoit également incapable de bonnes & de mauvaiſes actions, lors qu'elles demandoient de la fermeté.

Ce coup ayant manqué de la ſorte, le Duc & le Comte prirent l'autre voie, que l'on avoit propoſée, pour perdre le Cardinal dans l'eſprit du Roi. Afin d'en venir plus facilement à bout, ils voulurent engager dans leur deſſein les Ducs d'Eſpernon, de la Valette, de Bouillon, & de Rets, & ils leur envoyerent des gens pour cela; mais ils ne firent par là que découvrir ce qu'ils penſoient, ſans fortifier leur parti. Le Car-

Cardinal, qui s'en apperçut, jugea que le meilleur moyen de se soûtenir contre eux, & de s'en venger, étoit de les empêcher de demeurer à la Cour, en leur faisant donner un faux avis que le Roi avoit dessein de les faire arrêter. Ainsi quand ils s'en furent allez à Paris, par ordre du Roi, le 18. de Novembre, pendant que le Cardinal étoit encore en Picardie, il leur fit donner cet avis, avec tant d'adresse, que la nuit du 20. au 21. de Novembre, ils prirent tous deux la fuite. Monsieur se retira à Blois, sans avoir vu le Roi; & le Comte de Soissons à Sedan, sans lui avoir dit adieu.

Dès qu'ils ne furent plus à la Cour, il ne fut pas difficile au Cardinal de persuader au Roi ce qu'il voulut; & comme le Roi apprit que ces Princes publioient qu'ils s'étoient retirez, parce qu'on vouloit les arrêter, il s'en choqua extrémement, & en effet il n'y avoit pas pensé. Monsieur envoya le lendemain au Roi * une Lettre fort soumise, à quoi le Roi répondit en des termes pleins d'amitié. Le Cardinal lui écrivit aussi, avec de grandes offres de services; & lui reprochoit en même tems la facilité, qu'il avoit à recevoir également bien les bons & les mauvais avis.

Pour le Comte de Soissons, qui étoit d'une humeur plus fiére, il écrivit au Roi une Lettre de reproches; où il se plaignoit que pour récompense des services qu'il lui avoit rendus, il se voyoit contraint de se réfugier chez un de ses amis, pour éviter la prison. Le Roi néanmoins ne reçut pas fort mal ses plaintes, & lui envoya dire qu'il n'avoit eu aucune pensée de le faire arrêter; & que si la seule peur l'avoit fait sortir

* *Voyez le II. T. des Mem. d'Aubery p. 13.*

tir du Royaume, il consentoit qu'il y demeurât, & qu'il jouït de toutes ses rentes, & de toutes ses pensions, pourvû qu'il y vêcut en bon Sujet.

Le Duc d'Orléans parut assez satisfait de la maniére dont on traitoit le Comte, avec qui il disoit qu'il vouloit demeurer uni; & la douceur, avec laquelle on en usoit envers lui-même, sembloit l'avoir appaisé. Enfin après lui avoir envoyé plusieurs personnes pour savoir les sujets qu'il avoit de se plaindre, & pour voir ce qu'on pourroit faire pour lui, afin de le rassurer entiérement, * Chavigni tira promesse de lui, qu'il ne se conduiroit plus, selon les avis du Comte de Soissons, § & un Ecrit signé de sa main, par lequel il supplioit le Roi de trouver bon que l'on mît fin à tout ce qui pouvoit donner sujet de soupçon, ou de défiance. Cela se pouvoit faire, si le Roi consentoit à son mariage, ou s'il l'en faisoit Juge lui-même. Si le Roi se déterminoit au second, il demandoit une Place de sûreté, pour pouvoir se déclarer sans risque. Le Duc ajoûtoit encore, qu'il souhaitoit que l'on traitât avec la même douceur le Comte de Soissons.

Chavigni revenu à la Cour fut † bien-tôt après renvoyé à Blois, avec un Ecrit du Roi, par lequel il approuvoit le mariage de Monsieur, s'il le souhaitoit absolument; à condition qu'il n'épouseroit pas en même tems les intérêts du Duc de Lorraine, & qu'il n'entretiendroit aucun commerce préjudiciable au bien du Royaume. Le Roi souhaitoit que Monsieur s'obligeât à

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 451.*
§ *Datté du 11. de Decembre 1636.*
† *Le 16. de Decembre.*

à cela, en ſignant une promeſſe qu'il lui envoyoit. A l'égard du Comte de Soiſſons, Chavigni lui dit ce que le Roi avoit fait dire à ce Prince. Le Duc d'Orléans parut ſatisfait, & dit qu'il étoit prêt de ſigner la promeſſe, qu'on lui propoſoit; mais il ne voulut pas conclurre entiérement, ſans en écrire au Comte de Soiſſons, au moins par forme. Il ſouhaitoit auſſi, que l'on tirât de priſon du Fargis, Coudrai-Montpenſier, & l'Abbé de la Riviére, qui y avoient été mis depuis peu. On ne le lui refuſa pas entiérement, mais on lui dit qu'il ſeroit plus à propos de demander ces graces au Roi, quand il ſe ſeroit tout à fait raccommodé; & peu de tems après, on rendit la liberté à l'Abbé de la Riviére, parce qu'il promit de ſe joindre à Goulas, Secretaire du Duc, & qui étoit dans les intérêts du Cardinal. Pour une Place de ſûreté, on ne vouloit point en accorder, & ſans cela le Duc craignoit qu'on ne ſe moquât de lui. Quelques-uns de ſes Domeſtiques le pouſſoient à faire cette demande, auſſi bien qu'à demeurer joint au Comte de Soiſſons, des intérêts duquel on tâchoit de le détacher. Comme il étoit naturellement inconſtant, & irréſolu, il paroiſſoit quelquefois diſpoſé à faire ſon accommodement en particulier, & écrivoit en même tems au Comte, qui l'invitoit d'aller à Sedan, qu'il avoit deſſein de l'aller joindre. Mais enfin les offres de la Cour, & les avis de ceux qui la favoriſoient auprès de lui, le determinerent, pour quelque tems, à s'accommoder ſans le Comte, & à feindre d'avoir la goutte, pour ne pas aller à Sedan.

Cependant pluſieurs de ceux qui avoient été dans le parti de Puilaurens, ſe rendirent à Blois, &

& la Cour de Monſieur s'augmentoit tous les jours. Les Ducs de Vendôme & de Beaufort y allerent ſecretement, pour lui offrir leurs ſervices, & le Duc de Beaufort ſe chargeoit de le conduire ſûrement, où qu'il lui plût d'aller. Le Cardinal craignant que ce Prince ne changeât encore de ſentiment, par les ſuggeſtions de quelques-uns de ceux qui étoient auprès de lui, conſeilla au Roi de donner ordre à tous les Gouverneurs des Provinces & des Places d'autour de Blois, de veiller ſur tous les paſſages, & de l'arrêter en cas qu'il voulut aller plus loin, juſqu'à nouvel ordre. On mit des Troupes en divers lieux, à cauſe de cela; & l'on plaça des gens à Blois, pour prendre garde à toutes les démarches de Monſieur, & en donner avis.

*DÈS le commencement de l'année ſuivante, on ſut à la Cour, par le retour de Chavigni, & du *Comte de Guiche*, que l'on avoit envoyez à Blois, que le Duc d'Orleans continuoit à demander une Place de ſûreté, comme Blaye, Blavet, ou Nantes. Le Comte de Soiſſons en demandoit autant, pour retourner à la Cour, & nommoit Verdun, ou Stenay. Le Duc appuyoit auſſi cette demande du Comte, qu'il avoit paru vouloir abandonner, & il envoya *Chaudebonne* à Paris pour demander de plus, pour lui-même, l'élargiſſement de ſes Domeſtiques; qu'après la Paix générale, on payât toutes ſes dettes; que pour le préſent on lui fit toucher toutes les ſommes, qui lui avoient été promiſes, & outre cela cent mille écus, pour quelques bâtimens qu'il faiſoit faire; qu'on ne fît aucune recherche contre ſes gens, ni contre

* *Ann.* 1637.

tre ceux du Comte de Soiſſons; qu'il pût demeurer où il voudroit; & qu'on lui aſſignât ſur l'Epargne une penſion pour l'entretien de Madame, dès qu'elle ſeroit en France.

Ces prétentions parurent exceſſives au Roi, & au Cardinal, ſur tout en ce qui regardoit les Places de ſûreté; que ces Princes ne ſembloient demander, que pour être en état, au premier mécontentement qu'ils croiroient avoir reçu, d'introduire en France les Ennemis de la Couronne. Auſſi furent-elles rejettées, & le Roi fit ſortir de la Baſtille *le Chevalier de Grignan*, qui avoit grand aſcendant ſur l'eſprit de Monſieur; dans l'eſperance qu'étant auprès de lui, il contre-balanceroit le crédit de ceux, qui le portoient à demander une Place de ſûreté.

On lui envoya dire, ſur le milieu de Janvier, que le Roi lui donneroit toutes les ſûretez qu'il ſouhaitoit, mais qu'il vouloit voir la fin de cette affaire. Là-deſſus, Monſieur envoya à la Cour *le P. Gondran* ſon Confeſſeur, pour faire des demandes ſemblables à celles qu'il avoit déja faites. On comprit par là qu'il cherchoit à gagner du tems, pour ſe retirer à Sedan, où le Comte de Soiſſons tâchoit de l'attirer, par toutes ſortes de moyens; & que peut-être ils attendoient que les Eſpagnols & les Impériaux fuſſent en état d'agir en leur faveur. Ainſi le Cardinal conſeilla au Roi d'aller lui-même à Orléans, avec ſes Gardes, pour finir cette affaire; mais il crut devoir envoyer auparavant à Sedan, au Comte de Soiſſons, * un Ecrit à ſigner; par lequel il déclaroit que le Roi lui permettant de demeurer à *Mouzon*, petite Ville de Champagne, il y vivroit en bon Sujet; & que ſi le

* *Voyez-le dans Aubery Mem. T. II. p. 17.*

le Duc d'Orléans venoit à s'éloigner de l'obéïssance qu'il devoit au Roi, il ne l'assisteroit en aucune maniére. Le Comte répondit qu'il s'en remettoit à ce que le Duc d'Orleans feroit, & refusa de signer cet Ecrit, par lequel il s'engageroit à demeurer dans la plus méchante Ville du Royaume. C'étoit apparemment aussi, pour en avoir le refus, que le Cardinal lui avoit fait offrir cette Ville, afin d'empêcher qu'il ne se raccommodât si-tôt avec le Roi; car il le haïssoit, autant qu'il méprisoit le Duc d'Orleans, lors qu'il n'étoit conseillé de personne. Le Ministre qui inspiroit, pour les deux Princes, les mêmes sentimens au Roi, le porta sur cette réponse à finir promptement par autorité avec Monsieur, & à laisser quelque tems le Comte hors du Royaume. Ainsi le départ du Roi pour Orleans fut fixé au 25. de Janvier, & il devoit mener avec lui les Régimens des Gardes Françoises & Suisses, avec douze cens Chevaux.

Après quelques négociations, Monsieur obtint néanmoins que le Roi ne passeroit point Orléans; & le Cardinal * s'y étant rendu, le Duc prit si fort l'épouvente, qu'il se contenta de stipuler qu'on ne l'arrêteroit pas, lors qu'il viendroit à Orléans. Le Roi lui § écrivit, pour l'inviter de l'y venir trouver, & lui engagea sa parole non seulement de ne le faire point arrêter, mais encore *que si étant auprès de lui, il persistoit à vouloir sortir du Royaume, il le lui permettroit, avec toute la sûreté qu'il desireroit.* Le Cardinal y joignit un Billet, par lequel il lui disoit, *qu'il engageoit sa vie & son honneur, à*

* *Le 31. de Janvier.*
§ *Aubery Mem. T. II. p. 19.*

à l'execution de ce qu'il plaiſoit au Roi de lui mander. Le Duc ſigna de ſon côté à Blois une eſpece de nouveau ſerment de fidélité, dans lequel il demandoit auſſi pardon, pour le Comte de Soiſſons, & promettoit de ſe détacher de ſes intérêts ; en cas qu'il ſe rendît indigne de la grace, que le Roi lui auroit faite de le laiſſer jouïr de ſes biens, de ſes penſions, & de ſes Charges, pourvû qu'il demeurât dans les devoirs d'un bon Sujet. Le Roi fit là-deſſus une eſpece de Déclaration, où il promettoit au Duc & au Comte, de les laiſſer dans la jouïſſance, que je viens de dire, à condition qu'ils ne feroient rien de préjudiciable à ſon ſervice.

Après cela, * le Duc vint à Orléans, accompagné du Cardinal de la Valette, ſoupa avec le Roi, vit le Cardinal-Duc, & fut très-bien reçu dans tout le reſte ; encore que tout le monde mépriſât ſa foibleſſe. Le Cardinal-Duc ne pût même s'empêcher de le railler, quoi qu'il lui fît d'ailleurs force complimens. Ce Prince envoya donner avis au Comte de Soiſſons de ce qui s'étoit paſſé, entre le Roi & lui, & lui dire que s'il vouloit être compris dans ce Traité, il avoit un mois de terme pour l'accepter ; & qu'en ce cas-là, il pourroit demeurer dans ſon Gouvernement de Champagne, en toute ſûreté, ou revenir à la Cour.

Le même jour, que le Duc d'Orléans vit le Roi, § Sa Majeſté envoya ordre à la Comteſſe de Soiſſons, qui étoit à Paris, de ſe retirer à *Creil*, petite Ville de l'Iſle de France; de peur qu'elle ne fît quelque cabale à Paris, en faveur de ſon Fils. Cependant ce Prince reçut l'avis

* *Le 8. de Fevrier. Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 474.
§ *Recueil de Mem. d'Aubery T. II. p.* 18.

de Monſieur, & après s'être plaint de ſon inconſtance, il répondit, * qu'il étoit bien-aiſe que le Duc d'Orléans eût donné contentement au Roi; mais que pour lui, comme il n'étoit ſorti de la Cour, que pour les intérêts du Duc, & pour ſa propre ſûreté, il n'avoit plus rien à ſouhaiter, que de demeurer ſûrement à Sedan, comme le Roi lui avoit promis, qu'il le pourroit faire: Que s'il lui étoit permis de ſe plaindre, il ſe plaindroit de ce que la déclaration du Roi, en faveur de Monſieur, lui pardonnoit une faute, qu'il n'avoit pas commiſe, puis que le Roi n'avoit pas deſapprouvé ſa retraite à Sedan: Qu'il pourroit joindre à cela le mauvais traitement, qu'on avoit fait à la Comteſſe ſa Mere, & ce qu'on prétendoit lui ôter la jouïſſance de ſes biens, de ſes penſions, & de ſes Gouvernemens.

Quoi que cette réponſe témoignât plus de fermeté, que n'en avoit eu le Duc d'Orléans, le Comte de Soiſſons n'en fut pas plus mal-traité pour cela. Au contraire le Cardinal craignit que, s'il arrivoit que les Ennemis fiſſent une Campagne, comme celle de l'année paſſée; ils ne cauſaſſent beaucoup plus de deſordres dans l'Etat, lors que le Comte ſeroit joint avec eux; & fit en ſorte que le Roi envoya *le Comte de Brion* à Sedan, pour empêcher ce Prince de faire quelque démarche, dont il ne lui fût pas facile de revenir. Le Roi & le Cardinal lui écrivirent même, quelque tems après, † en des termes aſſez obligeans; & il répondit §, avec beaucoup de ſoumiſſion, au Roi, & de civilité au

* *Mem. d'Aubery T. II. p.* 20.

† *Le* 27. *de Mars.*

§ *Le* 6. *d'Avril. Mem. d'Aubery T. II. c.* 21.

au Ministre, sans avouër néanmoins qu'il eût commis aucune faute.

Cependant le Cardinal apprit que ce Prince, qui étoit fort aimé des gens de guerre, avoit envoyé plusieurs * Emissaires dans les Armées du Roi, pour tâcher de débaucher pour lui divers Officiers. † Outre cela on découvrit, par le moyen du *P. Hilarion* Capucin, qu'on lui envoya, pour le porter à se réconcilier avec le Roi, ou pour savoir sa derniére résolution; qu'il étoit sur le point de conclurre un Traité, avec l'Empereur & le Cardinal-Infant, par l'intervention de la Reine-Mere. Le Cardinal-Infant offroit de lui donner de l'argent, pour lever un nouveau Corps d'Armée; & l'Empereur lui accordoit la qualité de Général, pour commander les Troupes de Picolomini, auxquelles le Duc de Bouillon, en devoit joindre d'autres. Le Cardinal, averti de cela, craignit les suites de ce Traité, & envoya à Sedan *la Croisette*, Gentilhomme du Duc de Longueville, comme au nom de la Comtesse de Soissons; ne jugeant pas que le Roi y pût envoyer personne, en son nom, avec honneur, après ce qu'il venoit d'apprendre. La Croisette fut si bien ménager l'esprit du Comte, qu'il retarda de signer le Traité que St. Yval lui apportoit des Païs-Bas, & donna parole qu'il ne s'engageroit point, qu'il ne fût si le Roi voudroit lui accorder ce qu'il lui demandoit.

La Croisette étant retourné en poste à la Cour, en obtint à peu près ce que le Comte prétendoit, & fut § lui porter incessamment cet-

 te

* *Aubery Vie du Card. Liv. V. c. 49.*
† *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 474.*
§ *Le 14. de Juillet.*

te nouvelle à Sedan. Le Roi lui permettoit * de demeurer à Sedan, ou en telle Ville qu'il lui plairoit de ſon Gouvernement de Champagne, en cas qu'il ne voulût pas venir à la Cour; ou en quelque Ville étrangere, qui ne fut pas ſuſpecte, pendant quatre années entiéres; ſans qu'encore qu'il fût mandé par le Roi, pour des affaires importantes à ſon ſervice, le Comte fût obligé de venir, ni que l'on pût pour cela l'accuſer de crime d'Etat, ni de deſobéïſſance. Les mêmes Articles portoient, qne le Roi lui fourniroit, pendant le tems de quatre années, vingt-cinq mille écus par an, pour être employez au payement de la Garniſon de Sedan: Que le Duc de Bouillon ſeroit payé de ce qui lui étoit dû du paſſé, & que le Roi lui témoigneroit qu'il avoit eu pour très-agréable l'aſſiſtance qu'il avoit donnée au Comte, & qu'il augmenteroit ſes Etats de quinze mille écus, à cauſe de l'Alliance: Que le Comte jouïroit de ſes Etats, Fonctions, Charges, Bénéfices, & Emolumens: Que le Roi donneroit déclaration à tous ceux qui l'avoient ſuivi, qu'ils ne pourroient être repris de cette faute: Que le Comte ſigneroit ces Articles, & jureroit fidélité au Roi, entre les mains d'un de ſes Aumôniers, & que la Comteſſe de Soiſſons reviendroit à Paris.

Le Comte ſigna ces Articles, & prêta ſerment de fidélité au Roi, comme le portoit le Traité; après quoi il s'excuſa, comme il put, à la Reine-Mere, & au Prince Thomas, de ce qu'il ne concluoit pas celui qu'il avoit commencé avec le Cardinal-Infant. Sa fermeté fit qu'il obtint plus que le Duc d'Orléans, & ſans faire

* *Voyez les Mem. d'Aubery. T. II. p. 22.*

faire de bassesse, comme lui. Le Cardinal, qui étoit de la derniére fierté envers ceux qu'il ne craignoit pas, plioit ainsi à l'égard de ceux qui savoient se faire craindre.

Il n'en fut pas de même de la Reine-Mere, * pour qui le Roi & la Reine d'Angleterre intercederent auprès de son Fils, sur la fin de cette année. Elle envoya Monsigot à Londres, avec une instruction; par laquelle § elle demandoit d'être rétablie, comme auparavant, & la même chose pour ses Domestiques, & pour tous ceux qui avoient suivi son parti. Comme on ne craignoit nullement Charles I. en France, & encore moins Marie de Medicis, ils ne purent rien obtenir.

Pour venir présentement aux affaires étrangeres, † le Duc de Parme assiégé par les Espagnols dans Plaisance, & en danger éminent d'y être forcé, imploroit depuis long-tems le secours de la France; lors qu'on résolut de lui en envoyer, par le moyen de la Flotte qui étoit venuë en Provence, pour recouvrer les Isles de St. Honorat & de Ste. Marguerite. Mais lors que ce secours étoit prêt à partir, le Duc de Parme, dans la crainte qu'il n'arrivât pas assez à tems, fit son accommodement avec les Espagnols; par le moyen de *Pandolfini*, Ministre du Grand-Duc, qui faisoit les fonctions de Médiateur. Il s'excusa au Roi de France, sur la nécessité où il s'étoit trouvé, & l'on ne parut pas fort irrité à la Cour contre lui; parce qu'on ne savoit encore par quel endroit entrer dans ses Etats, ni comment y faire subsister les Trou-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 539.*
§ *Dattée du 11. de Septembre.*
† *Siri Ibid. p. 476.*

pes, que l'on avoit dessein d'y envoyer. Le Duc de Parme fit sortir le peu de Troupes Françoises, qu'il avoit dans ses Etats, & après cela il fut obligé de remettre *Sabioneta* aux Espagnols ; sous prétexte de rendre cette petite Principauté à la Niéce de la Princesse de *Stigliano*, morte depuis peu. Il s'accommoda aussi bien-tôt après, avec le Duc de Modene, & ainsi la Ligue d'Italie, & les esperances, que l'on avoit fondées là-dessus, s'évanouïrent.

Le Marquis de Leganès entra ensuite dans le Montferrat, où il prit Castel-Ponzone, & Nice de la Paille ; mais s'étant voulu avancer vers *Final*, dans le dessein de le couvrir ; parce que le Maréchal de Crequi sembloit vouloir attaquer cette Place ; il fut obligé de se retirer en desordre, après avoir perdu cinq ou six cens hommes.

Cependant la Flotte de France, * pour ne pas être tout à fait inutile, fut attaquer l'Ile de Sardaigne; quoi qu'il n'y eût presque pas un Pilote sur la Flotte, qui eût quelque connoissance de ses Ports & de ses rades. Elle ne laissa pas d'y arriver fort heureusement, & de faire descente dans la Baye d'*Oristan*, sans que personne s'y opposât. Les François prirent ensuite la Ville de ce nom, qu'ils trouverent pleine de vivres. Les Chefs résolurent d'abord d'épargner les maisons particuliéres, & d'enlever seulement les vivres, pour les mener à leur Flotte. Mais cet ordre fut mal executé ; les maisons de la campagne furent pillées, & toute l'Ile prit l'allarme ; sur quoi les Habitans s'étant apperçus du petit nombre des François, destituez de Cavalerie, résolurent de les chasser par

* *Siri Ibid. p. 492.*

par force. Les François, qui n'avoient que quatre mille hommes d'Infanterie, avec quelques piéces de campagne, craignirent d'être accablez par la Cavalerie de l'Ile; qui étoit en aussi grand nombre qu'eux, & qui étoit encore suivie d'un Corps considerable de Fantassins. Ils penserent donc à la retraite, qu'ils firent fort heureusement, à cause de la mal-habileté des Milices ennemies. Dans cette précipitation, ils n'emporterent presque rien, que la gloire d'avoir montré à la Noblesse & aux Peuples de l'Ile, qu'ils entendoient mieux la guerre qu'eux.

Cette Armée Navale, * de retour en Provence, eut ordre d'attaquer les Iles, occupées par les Espagnols. Elle le fit avec tant de vigueur, qu'en peu de jours § le Roi fut maître de l'Ile de Ste. Marguerite, malgré toute la résistance des Espagnols; après quoi, on contraignit la Garnison de S. Honorat de capituler, pour avoir la liberté de se retirer sans Canon, sans Munitions, & sans Drapeaux. Le Comte de Harcourt, qui commandoit la Flotte, aquit beaucoup de réputation en cette occasion; aussi bien que *Castelan*, qui commandoit ces Troupes en qualité de Maréchal de Camp. L'Archevêque de Bourdeaux, qui y étoit aussi, s'attribua une partie de l'honneur de cette entreprise; quoi que d'autres ayent assuré qu'il n'entendoit ni son métier d'Evêque, ni celui de Général, dont il vouloit se mêler.

Ainsi les Espagnols furent chassez des Iles de St. Honorat & de Ste. Marguerite, qui leur avoient beaucoup coûté; sans en tirer presque aucun avantage, pendant qu'ils les eurent. Le

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 502.*

§ *Le 12. de Mai. Voyez aussi Charles-Bernard, sur cette année.*

Duc de la Valette les chassa * encore plus facilement de Guienne, sans faire autre chose que leur couper les vivres. Ils se trouverent reduits à une si grande extrémité, que sans attendre qu'on les attaquât, ils embarquerent d'abord à Socoa leur artillerie & leurs malades, après quoi le reste de l'Armée partit. Cependant le Duc de la Valette n'avoit été que très-foiblement assisté de la Cour, où il n'étoit pas bien; parce que ni lui, ni son Pere n'avoient jamais pû plier sous l'autorité du Cardinal, quoi que le Fils se fût allié au Ministre.

L'entreprise que les Espagnols § firent sur le Languedoc, à la fin du même Eté, ne leur réüssit pas mieux; quoi que les François ne fussent pas fort en état de les recevoir. Le Comte Serbellon à la tête de quatorze mille Fantassins, & de quinze cens Chevaux, alla assiéger *Leucate*, le dernier d'Août. Il l'attaqua avec beaucoup de vigueur, mais comme la Place étoit assez forte, & par sa situation naturelle, & par les fortifications; *Du Barry*, qui en étoit Gouverneur, la défendit si bien, que le Duc d'Halluin, Gouverneur de la Province, eut le tems de la venir secourir. Il ramassa promptement dix mille hommes des Milices du Languedoc, aguerries par les guerres civiles, avec sept ou huit cens Chevaux, dont il fit la revuë à Narbonne, le 22. de Septembre, & marcha quatre jours après, en ordre de bataille, vers le Camp des Ennemis. Après l'avoir fait reconnoître, il résolut de l'attaquer le 28. du même mois, à l'entrée de la nuit. Les Espagnols surpris d'entendre

* *Vie du Duc d'Espernon. p. 534.*

§ *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 513. Voyez aussi Ch. Bernard Liv. XVIII. §. X.*

tendre l'Ennemi, ſans le voir, & ne ſachant où courir, ſe mirent en deſordre, après avoir réſiſté pendant quelques heures. Ils ne trouverent point d'autre moyen de ſe ſauver, que d'abandonner leur Camp, avec toute leur artillerie, toutes leurs munitions, & tout leur bagage; & la nuit qui donna moyen aux Ennemis de les vaincre, favoriſa leur fuite. En récompenſe de cette belle action, & de pluſieurs autres ſervices, le Duc d'Halluin reçut, le 27. d'Octobre, le Bâton de Maréchal de France, & on le nomma dès-lors *le Maréchal de Schomberg*, comme ſon Pere.

Le même jour le Maréchal de Vitry, Gouverneur de Provence, dont la Cour étoit mal ſatisfaite, parce qu'il avoit fait manquer la premiére entrepriſe ſur les Iles de St. Honorat & de Ste Marguerite, fut arrêté par le Marquis de Gêvres, & conduit à la Baſtille. Son Gouvernement de Provence fut donné, en même tems, au *Comte d'Alets*.

La France ne ſe défendit pas ſeulement avec beaucoup de bonheur, en Guienne, & en Languedoc, outre qu'elle ôta aux Eſpagnols ce qu'ils lui avoient pris; mais elle les attaqua dans les Païs-Bas, avec aſſez d'avantage. Le Cardinal de la Valette, & le *Duc de Candalle* ſon Frere, qui avoit commandé long-tems les Troupes des Venitiens, & qui étoit revenu en France, aſſiégerent *Landreci*, Ville du Hainaut, * qui capitula bien-tôt après. Ils attaquerent enſuite la Capelle, & la reprirent, par la lâcheté du Gouverneur, qui ne donna pas le tems au Cardinal-Infant de la ſecourir; quoi

Q 5 qu'il

* *Le 23. de Juillet. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 511. & Bernard Liv. XVIII. §. VI.*

qu'il s'avançât à grandes journées, avec quinze mille hommes. Il n'en étoit pas loin, lors qu'il apprit que la Place étoit entre les mains des François. Le Roi avoit * souhaité, dès l'année précédente, de faire le siége de cette Place, pour ôter aux Espagnols tout ce qu'ils lui avoient pris; mais la saison se trouva trop avancée, lors que Corbie fut prise, pour s'engager dans un nouveau siége. Il voulut donc qu'on le fît cette année, & s'y trouver; mais il s'y rencontra d'abord des difficultez, qui firent que le Cardinal le détourna de cette entreprise, & qu'on forma le dessein d'assiéger *Avênes.* Cependant comme on se mit en état de l'executer, on crut qu'on n'y réüssiroit pas, & qu'il valoit encore mieux attaquer la Capelle, comme on le fit. Le Roi fut extrémement irrité de ce que l'on avoit fait ce siége, après l'en avoir détourné, comme d'un dessein dangereux, & comme si on lui eût envié l'honneur de prendre cette Place. Il se fâcha même contre le Cardinal, comme si ce Ministre l'eût voulu tromper; mais Richelieu l'appaisa, en faisant venir une Attestation signée des Chefs de l'Armée, dans laquelle ils disoient avoir résolu cette entreprise, dans les formes ordinaires, ayant trouvé l'occasion favorable, & nullement par l'ordre du Cardinal.

En ce tems-là, le Ministre s'apperçut de la liaison que la Reine avoit avec la Duchesse de Chevreuse, Maîtresse, comme l'on disoit, disgraciée de Son Eminence, & fit arrêter un homme, par le moyen duquel elle entretenoit ce commerce; comme si la Reine eût dû lui rendre compte de ceux, avec qui elle avoit des liai-

* *Aubery Vie du Card. Liv. VI. c. 52.*

liaisons ! La Superieure du *Val de Grace*, que l'on accusoit d'être de l'intrigue, fut aussi transférée dans un autre Couvent. Tout ce qui regardoit le Ministre, étoit crime d'Etat, & on le punissoit plus févèrement, que ce qui concernoit la personne du Roi. Mais revenons aux affaires de la guerre.

D'un autre côté, le Marêchal de Châtillon attaqua *Yvoi*, dans le Païs de Luxembourg; & quoi qu'il fût bien défendu par le Colonel *Bronz*, il fut contraint de se rendre, sur la fin d'Août. Mais les François ne jouïrent pas long-tems de cette conquête ; puis que cette Place retomba, au commencement de Septembre, entre les mains des Espagnols, qui s'en rendirent maîtres par surprise. Cette perte donna beaucoup de chagrin au Roi, & pour la réparer le Marêchal de Châtillon, que le Cardinal de la Valette, & le Marquis de la Meilleraye avoient joint, avec les Corps qu'ils commandoient, alla assiéger *Danvilliers* ; pendant que le Duc de Candalle, qui étoit avec un autre Corps à *Maubenge*, tenoit le Cardinal-Infant en inquiétude. Ce Prince, après avoit manqué le secours de la Capelle, essaya aussi vainement de faire lever le siége de *Breda* au Prince d'Orange, dont il ne put pas seulement enlever un quartier. Frideric-Henri entra dans cette Place, le 9. d'Octobre, & tout ce que put faire le Cardinal-Infant, fut de se rendre maître de Venlo & de Ruremonde, en Gueldre. Il eut peu de jours après le chagrin d'apprendre que Danvilliers, l'une des meilleures places du Païs de Luxembourg, * s'étoit renduë au Marêchal de Châtillon. Les François prirent encore diverses

* *Le 23. d'Octobre.*

verses autres petites places, pendant cette Campagne, dans les Païs-Bas, & dans la Franche-Comté; où leur Armée étoit commandée, par le *Duc de Longueville*.

Si les Espagnols n'eussent pas mieux réüssi en Italie, qu'en France, & dans les Païs-Bas; le Cardinal auroit eu lieu de se féliciter de leur avoir fait déclarer la guerre. Mais la perte, que les François firent de la Valteline, qui leur avoit coûté tant de peine & tant de dépense, diminua beaucoup la joie qu'il auroit euë, à cause de ce qui se passoit ailleurs. Comme il étoit tout occupé des intrigues du dedans du Royaume, par le moyen desquelles il se conservoit dans le poste qu'il occupoit, il étoit souvent obligé de négliger les affaires étrangeres; & il le faisoit d'autant plus facilement, qu'il se rencontroit souvent que ceux, que le Roi y employoit, n'étoient pas dans la faveur du Ministre. Il se déchargeoit d'une grande partie de ces soins sur le P. Joseph; qui étoit plus propre à trâmer quelque fourberie, qu'à bien conduire de grandes affaires. C'est ce qui fit que les Grisons se souleverent, en faveur des Espagnols. Ils n'avoient jamais été contens, de la maniére dont on les avoit accommodé avec les Habitans de la Valteline, * & d'ailleurs on négligeoit de payer à leurs Troupes, ce qu'on leur avoit promis. On se trouvoit alors dans l'impossibilité de le faire, à cause des grandes dépenses qu'il falloit faire ailleurs, & dont quelques-unes avoient été entiérement superfluës; comme celle que l'on avoit faite dans la Flotte, pendant l'annee 1636. à cause de la discorde des Chefs avec le Maréchal de Vitry. Ainsi

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 497.*

Ainſi il ſe trouva que l'on devoit plus d'un million aux Troupes des Griſons, ſans qu'ils viſſent aucune apparence d'être ſatisfaits; ce qui les diſpoſa à écouter les ſollicitations de la Maiſon d'Autriche. Il arriva encore, par malheur, que le Duc de Rohan, qui avoit beaucoup d'autorité parmi eux, tomba dangereuſement malade. Pendant ſa maladie, les Griſons réſolurent de rompre avec la France, & s'engagerent les uns aux autres par ſerment à prendre les armes, pour chaſſer les François de leurs Terres. Les trois Ligues firent un Traité à *Inſpruck*, avec le Marquis de Leganès, & l'Archiduc Leopold, pour l'execution de ce deſſein.

Au jour qui fut marqué pour cela, les Troupes des Griſons abandonnerent les poſtes, que le Duc de Rohan leur avoit donnez à garder. Il en entra une partie dans Coire, pour aſſurer la Ville contre les François; & le reſte refuſa d'obeïr à qui que ce fût, qu'aux Chefs nommez par les Ligues. Le Duc de Rohan ſe trouvant un peu mieux, alla par tout pour les appaiſer, & à force de priéres il obtint d'eux qu'ils attendroient deux mois, pour donner le tems au Roi de les ſatisfaire. Cependant les Eſpagnols ſe diſpoſerent à aider les Griſons, s'ils en avoient beſoin; & ces deux mois ſe paſſerent, & encore deux autres après, par la négligence du Cardinal, ſans qu'il vint aucun argent de France; malgre les inſtances du Duc de Rohan, qui repréſenta vainement le danger auquel il ſe trouvoit, ſi on ne payoit aux Griſons ce qui leur étoit dû. Il ſembloit que le Cardinal cherchoit à perdre ce Général, en laiſſant perdre la Valteline; pour lui en donner enſuite la faute,

te, en cas qu'il n'y pérît pas. Enfin tout le Païs se mit en armes, le 18. de Mars, & quelques-uns coururent au lieu, où étoit le Duc, pour l'arrêter. Il se rétira promptement dans le Fort du Rhin, non qu'il fût en état de défense, mais pour éviter les premiers transports de la fureur de ce Peuple irrité, de voir qu'on ne le payoit que des paroles. Quand même ce Fort auroit pû être défendu, le Duc de Rohan n'avoit pas la liberté de déliberer là-dessus; parce que c'étoient les Suisses qui le gardoient, & qui voulurent absolument le rendre. Les Grisons entendoient que le Duc donnât incessamment les ordres, pour faire sortir les Troupes Françoises de leur Païs; mais comme il n'en avoit aucun pouvoir de la Cour il craignoit de se perdre, s'il consentoit à cela. Cependant il falloit promptement se résoudre, ou voir égorger les François, qui étoient dispersez en divers endroits de ce Païs-là. Dans cette extrémité, il s'avisa d'un expedient, qui sauva en même tems son honneur, & la vie de ses Soldats. Ce fut de promettre que dans vint jours, à compter depuis celui auquel le Traité seroit signé, il les feroit sortir de la Valteline; mais les Grisons ne se contentant pas de cela, il offrit d'aller à Coire, & d'y demeurer pour ôtage, jusqu'à l'entier accomplissement du Traité. * En hazardant de la sorte sa personne, le Duc sauvoit son Armée, & donnoit le tems au Roi d'envoyer un autre Général dans la Valteline, par l'Etat de Venise, s'il le trouvoit à propos; ou si la Cour vouloit abandonner ce Païs-là, elle le pouvoit faire alors avec plus d'honneur, que si le Duc eût donné ordre de

* *Hist. de Henri Duc de Rohan.*

de faire sortir ses Troupes, dès que les Grisons le voulurent.

Les Espagnols, dans cette conjoncture, essayerent de persuader aux Grisons de leur remettre le Duc, de peur qu'il ne s'échappât; mais les Grisons n'y voulurent jamais consentir, & aimerent mieux le garder, comme un Prisonnier de guerre, sans lui permettre d'avoir communication avec personne. Le Terme de vint jours étant expiré, sans qu'il vînt aucun ordre de la Cour, les Troupes Françoises * sortirent, les Forts furent consignez aux Grisons, & le Duc mis en liberté. Les principaux du Païs l'accompagnerent même sur les Frontiéres; comme pour excuser la violence, dont ils s'étoient servis. Après avoir traversé la Suisse, & méné ses Troupes dans le Païs de Gex, il les laissa entre les mains du *Comte de Guébriant* Maréchal de Camp; pour se retirer à Geneve, & y aller attendre les ordres du Roi. On censura extraordinairement, à la Cour, cette conduite du Duc de Rohan; comme s'il n'eût pas averti que ce Païs se perdroit, si on ne lui envoyoit incessamment de l'argent, & s'il n'eût pas donné avis de tout ce qui se passoit. Le Cardinal fit envoyer d'abord deux cens mille livres au Comte de Guébriant, avec défense d'obeïr au Duc, & ordre de tâcher de rentrer dans le Païs d'où il venoit, avec ses Troupes, en cas que les Venitiens les voulussent secourir. Mais c'étoit trop tard, & tous les passages étoient trop bien gardez; de sorte qu'on donna ordre à ces Troupes, qui étoient environ six mille hommes d'infanterie, & sept cens Chevaux, d'aller une partie en Italie, & l'au-

* Le 5. de Mai.

l'autre en Bourgogne, pour y joindre le Duc de Longueville. Dès lors la guerre, que la France pouvoit faire en Italie, n'étoit qu'une legere diversion des forces de la Maison d'Autriche ; il parut par la suite, que le Cardinal n'avoit d'autre dessein que celui-là.

Cette année, il mourut trois Princes dans l'Europe, dont il étoit à craindre que la mort ne causât de grands desordres. Le premier fut *Ferdinand II.* Empereur, qui déceda le 14. de Février. Son Fils *Ferdinand III.* qui avoit déja été élû Roi des Romains, lui succeda. Le Cardinal, par je ne sai quelle raison, ne voulut pas que la France le reconnût, ni pour Roi des Romains, ni pour Empereur; quoi que tout se fût passé dans les formes, & que tous les Princes Catholiques, & la plûpart des Protestans, le reconnussent sans difficulté. Aussi fallut-il que la France, qui offensa ainsi les Electeurs, & plusieurs autres Princes, sans nécessité, & sans qu'il y eût d'apparence que cela servît à quoi que ce soit, reconnut peu de tems après Ferdinand III. comme tous les autres. Les affaires des Suedois alloient assez mal cette année en Allemagne, & Banier se contenta de se mettre en possession de la Pomeranie, après la mort du Duc *Bogislas XIV.* sans être en état d'inquieter les Impériaux.

Le second Prince, qui mourut cette année, * fut Charles Gonzague, Duc de Mantouë. Pendant qu'il vêcut en France, comme Vassal, il s'aquit beaucoup de réputation, & passa pour un Prince également brave & prudent. Etant devenu Souverain, il parut succomber sous le poids des affaires, & ne put trouver le moyen d'em-

* *Le 25. de Septembre. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 478.*

d'empêcher la désolation de ses Etats ; ni par la voie des armes, ni par celle de la négociation. Il laissa ses Etats à *Charles* son Petit-fils, né du Duc de Rethel, & de Marie de Mantouë, qui en fut Tutrice. Elle étoit fille de Vincent Duc de Mantouë & de Marguerite de Savoie, Fille de Charles-Emanuel.

Enfin le troisiéme fut Victor-Amedée Duc de Savoie, qui mourut le 7. d'Octobre. Il fut autant estimé qu'aucun Prince de son tems, pour la conduite, dans la paix & dans la guerre. On ne reprit rien en lui, que la foiblesse qu'il eut de se laisser porter par Mazarin, à mettre ses Etats, de delà les Monts, à la discretion de la France, en lui remettant Pignerol. Il trompa à la verité l'Espagne, en cela ; mais celui qui y fut le plus trompé fut lui-même, qui ne garda ainsi que le Titre de Prince Souverain ; à moins que de vouloir donner des marques de Souveraineté, en faisant ruiner ses Etats par les François, dont il étoit obligé autrement de suivre les volontez. *François-Hyacinthe* son Fils lui succeda, mais étant mort bien-tôt après, *Charles-Emanuel* prit sa place à l'âge de quatre ans. Le Duc son Pere avoit laissé Tutrice & Régente, *Chrétienne* de France, qui fut reconnuë, en cette qualité par les Senats de Turin & de Chambery, & par tous les Ordres de Piémont & de Savoie.

La mort * de ce Prince fut fatale à ses Etats, parce qu'il étoit engagé dans une guerre ouverte avec l'Espagne, qui avoit une occasion de les envahir, & qui y étoit d'autant plus portée, que la Régente étant Sœur du Roi de France, il étoit vrai-semblable qu'elle dépendroit entié-

* *Siri Ibid. p. 481.*

rement de lui. D'un autre côté, Maurice Cardinal de Savoie, & le Prince Thomas, favorisoient ouvertement l'Espagne; & elle avoit un prétexte plausible d'entrer en Piémont, pour les mettre en possession de la Tutelle & de la Régence, auxquelles ils pouvoient prétendre, quand on le trouveroit à propos. Ces considerations porterent Madame de Savoie & son Conseil à tâcher de faire la paix au plûtôt avec l'Espagne, pour ne pas entiérement ruiner ses Etats. Outre cela elle découvrit, peu de tems après la mort de son Epoux, le peu de confiance qu'elle pouvoit prendre dans les Ministres du Roi son Frere. D'Hemery, Ambassadeur de France à Turin, forma le dessein de se servir des Troupes Françoises, qui étoient autour de Verceil, où le Duc étoit mort; pour se saisir de la personne de la Duchesse, & des Princes ses Fils; sous prétexte de prévenir les desseins des Espagnols, qui tâcheroient d'engager cette Princesse dans leur parti, ou au moins à demeurer dans la neutralité. L'Ambassadeur proposa cette entreprise au Maréchal de Crequi, mais le Maréchal ne voulut pas consentir à être l'instrument d'une violence de cette nature, contre une Fille de France, & contre des Princes qui étoient sous la protection du Roi. Cependant l'Ambassadeur, qui connoissoit le Cardinal-Duc à fonds, & qui savoit qu'en matiéres d'Etat, on approuvoit beaucoup de choses, quand elles sont faites, que l'on défendroit si l'on demandoit la permission de les faire, ne se désista pas pour cela de son dessein. Mais la Duchesse en ayant été avertie, fit entrer de nuit le Marquis de Ville, dans Verceil avec des Troupes Piémontoises, & fit fermer les Portes

tes de la Ville à quantité d'Officiers François, qui s'y présenterent, sous prétexte de vouloir acheter des vivres, pour leurs Soldats. Par là elle rompit ce dessein, & les Troupes de France eurent ordre de s'éloigner de Verceil.

Le Marquis de S. Maurice, Ambassadeur de Savoie en France, ayant reçu la nouvelle de la mort du Duc son Maître, la fut porter au Roi & au Cardinal; qui promirent de proteger le jeune Duc & la Duchesse, avec toutes les forces de l'Etat. Le Cardinal fit entendre à l'Ambassadeur, qui se plaignit du dessein de d'Hemery, que le Roi n'avoit eu aucune part en tout cela, & qu'il iroit secourir sa Sœur en personne, s'il étoit nécessaire. Il donna en même tems deux avis à la Duchesse, dont l'un étoit de mettre dans les Places de Piémont & de Savoie des Sujets du Duc, & dont elle fût assurée; & l'autre de traiter ses Beaux-freres, avec toute la civilité qu'elle pourroit, mais de ne leur permettre pas d'entrer dans les Etats du Duc son Fils. L'Ambassadeur lui dit là-dessus, que le meilleur moyen que la Duchesse auroit de tenir tout le monde dans le devoir, seroit de faire la paix avec l'Espagne; & le Cardinal lui répondit qu'elle devoit attendre du Roi son Frere, tout ce qui pourroit être avantageux à la Maison de Savoie, quand même cela seroit contre l'intérêt de la Couronne; mais qu'il ne voyoit pas de sûreté, dans une paix particuliére.

Le Cardinal rendit ensuite une visite à l'Ambassadeur, dans laquelle, après les premiers complimens, il lui dit, „ qu'il étoit surpris „ que Madame de Savoie eût eu quelque soup- „ çon des Troupes Françoises, puis que le

„ Marêchal de Crequi les avoit fait d'abord re-
„ tirer d'autour de Verceil, & les avoit con-
„ duites à Cafal : Que l'on avoit découvert en
„ cette occafion le penchant de quelques-uns
„ de fes Confeillers, qui lui avoient confeillé
„ d'envoyer promptement en Efpagne, ce qui
„ tendoit à la détacher de la France : Qu'il ef-
„ peroit au plûtôt une Paix générale, néan-
„ moins que fi la Ducheffe & fon Confeil s'im-
„ patientoient trop, le Roi ne l'empêcheroit
„ pas de faire fon accommodement particulier;
„ mais que fon honneur ne lui permettoit pas
„ d'abandonner fes autres Alliez.

Le Cardinal de * Savoie voulut en même tems venir en Piémont, pour y offrir de bouche fes fervices au jeune Duc & à la Régente; mais elle le pria de n'y point venir, de peur de donner de la jaloufie à la France, avec laquelle il favoit bien qu'elle devoit fe ménager; puis que ni fon Beau-Pere, ni fon Epoux, n'avoient pû s'attirer fon indignation, fans faire des pertes confiderables. Elle reçut auffi les complimens du Prince Thomas, par le Marquis Palavicini. Ce Prince lui repréfentoit que les François, fous prétexte de protection, pourroient bien fe faifir de tout le Piémont, & de toute la Savoie; & que fi l'Efpagne venoit, à caufe de cela, à y porter la guerre, les Etats de la Maifon de Savoie feroient entiérement ruinez: Qu'elle devoit donc empêcher que les François ne fe rendiffent maîtres des Places fortes, pour ne pas attirer cette tempête chez elle; & que pour lui, il étoit prêt de fe rendre, où il feroit néceffaire qu'il fût, pour empêcher les François de fe faifir de tout; Que plus elle étoit inte-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 485.*

tereſſée dans la conſervation des Princes ſes Fils, plus elle devoit ſe hâter de prendre les meſures néceſſaires pour cela ; d'autant plus qu'il étoit viſible que la guerre ne ſe faiſoit point, pour l'agrandiſſement du Roi ſon Frere, ni du Royaume ; mais pour la conſervation du Cardinal, dans le poſte où il étoit.

Sur la fin de cette année, le Cardinal s'apperçut que le Roi étoit extraordinairement melancholique, & fit ce qu'il put pour en pénetrer la cauſe. Comme le Roi ne lui pouvoit rien cacher, & que tous ceux qui approchoient de Sa Majeſté étoient à lui ; excepté le Confeſſeur ; il ſut qu'il ſe ſentoit des remords de conſcience, de laiſſer ſi long-tems la Reine ſa Mere hors du Royaume, après toutes les ſoumiſſions qu'elle avoit faites. Ce Prince qui n'avoit de bonnes & de mauvaiſes penſées, que par l'inſtigation d'autrui, n'étoit pas capable d'avoir un ſcrupule comme celui-là, tout d'un coup ; & le Cardinal découvrit bien-tôt que c'étoit le Confeſſeur, qui le lui avoit mis dans l'eſprit. * Ce Jeſuite s'imaginoit alors d'en être tout à fait le maître, & de pouvoir détruire en peu de tems le Miniſtre, contre qui il avoit dit pluſieurs choſes au Roi, comme en paſſant. C'étoit une entrepriſe dangereuſe, & à cauſe de l'humeur implacable du Cardinal, ſi elle ne réüſſiſſoit pas ; & à cauſe de la foibleſſe du Roi, qui lui alloit tout redire. Cependant le *P. Cauſſin*, après avoir long-tems déliberé & attendu l'occaſion favorable, pour parler ouvertement au Roi, contre la conduite de ſon Miniſtre, crut l'avoir trouvée, & commença à lui repréſenter, le plus fortement qu'il pût, ce

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 573.*

qu'il y trouvoit à redire. Il concluoit à le congedier, pour quatre raisons principales. La première étoit l'exil de la Reine-Mere, où on la laissoit dans une indigence si grande, qu'elle étoit destituée des choses les plus nécessaires à la vie; & cette raison parut toucher le Roi. La seconde étoit que le Cardinal usurpoit toute l'autorité Royale; qu'il ne demeuroit à Sa Majesté, que le nom de Roi, & que tout le Royaume avoit recours à lui, comme à l'Arbitre suprême de toutes les faveurs. La troisiéme étoit l'oppression des Peuples réduits à la derniére misére, par les impositions exorbitantes. La quatriéme étoit l'interêt de la Religion, que le Cardinal-Duc vouloit anéantir; comme il paroissoit par les secours, qu'il avoit donnez aux Suedois & aux Protestans d'Allemagne, qu'il avoit rendus plus formidables, que jamais ils n'avoient été.

Quand le P. Caussin eut achevé de parler, le Roi parut émû de son discours, qui ne contenoit en effet que des choses de notoriété publique, & dont personne ne doutoit, excepté le Roi. Il sembloit disposé à éloigner le Cardinal du Ministere, si son Confesseur eût sû nommer quelcun, qui fût capable de lui succeder; mais c'est à quoi il n'avoit seulement pas pensé, tant il étoit peu capable de conduire une affaire de cette conséquence! Le Roi lui demanda ensuite, s'il soûtiendroit bien en face au Cardinal tout ce qu'il avoit avancé contre lui? Le Jesuite fut embarrassé à cette question, sâchant à qui il avoit affaire; mais s'étant rassuré, il répondit qu'il en convaincroit le Cardinal; puis qu'il n'avoit rien dit qui ne fût très-veritable. Le Roi repliqua qu'il le vint voir,

un

un jour qu'il lui marqua, qui fût le 8. de Décembre.

En attendant que ce jour vînt, le P. Cauffin fe trouva étrangement embarraffé; fur tout lors qu'il penfoit qu'il n'y avoit aucun fonds à faire fur la fermeté du Roi, & tout à craindre du côté du Miniftre. Après avoir balancé longtems, fur ce qu'il devoit faire; il réfolut de faire confidence de ce qui s'étoit paffé au Duc d'Angoulême, & de lui propofer d'occuper la place de premier Miniftre. Le Duc l'étant allé voir dans la Maifon de *S. Louis*, le Jefuite lui en fit la propofition, qui lui donna plus d'étonnement pour la hardieffe de celui qui la lui faifoit, que d'envie de l'accepter. Cependant feignant de fe rendre à fes raifons, il le remplit d'efperances, & lui promit de l'appuyer de toutes fes forces. Le Jefuite s'impatientoit que le jour marqué ne fût venu, pour foûtenir, en préfence du Cardinal, les accufations qu'il avoit faites contre lui. Il s'attendoit bien à voir le Cardinal, dans une colere démefurée, mais il étoit réfolu de le pouffer, à quelque prix que ce fût.

Mais à peine le Duc d'Angoulême étoit forti de la maifon des Jefuites, que choififfant le plus fûr parti, il courut en pofte à Ruel, redire au Cardinal ce qu'il venoit d'apprendre. On blâma généralement cette lâcheté, mais le Duc s'excufoit, fur ce que ne pouvant prendre aucune affurance fur la fermeté du Roi, & voyant bien que cette affaire ne pouvoit réüffir; fi le Cardinal venoit à favoir, par une autre voie, la confidence que le P. Cauffin lui avoit faite, il ne le lui auroit jamais pardonné. Le Cardinal le remercia de fon avis, & promit d'en a-

voir de la reconnoiſſance; après quoi il alla à S. Germain, trouver le Roi. Là il lui raconta tout ce qui s'étoit paſſé, & lui prouva que les quatre chefs d'accuſation étoient faux; par des raiſons que le Roi tout ſeul avoit accoutumé de trouver bonnes. Il lui remontra le danger qu'il y avoit à prêter l'oreille à des eſprits brouillons, & conclut à éloigner le Pere Confeſſeur. Pour lui il dit, qu'il ſouhaitoit paſſionnément de ſe retirer, & qu'il le feroit, ſi cela n'étoit pas deſavantageux aux affaires de Sa Majeſté.

Le Confeſſeur ſe rendit à S. Germain, au jour marqué, & entra dans l'Antichambre, à ſon ordinaire; où il apprit que le Roi étoit enfermé ſeul, avec le Cardinal. La longueur de la Conférence fut de mauvais augure ponr le P. Cauſſin, & dès qu'elle fut finie, *Des Noyers* lui vint dire, de la part du Roi, que pour ce jour-là Sa Majeſté ne feroit pas ſes dévotions, & qu'il pouvoit s'en retourner à Paris. Il comprit par-là qu'il étoit perdu, & dès le même ſoir, un Exempt des Gardes fut ſaiſir ſes papiers, & ſa perſonne, qui fut conduite à *Quimpercorentin* en Bretagne, où il demeura juſqu'à la mort du Roi.

* QUOI que le Cardinal-Duc dît qu'il eſperoit qu'on en viendroit bien-tôt à une paix générale, il n'y avoit encore aucun projet de Traité pour cela; & la Cour de Rome, dont les démarches ſont toûjours extrémement lentes, ne ſe hâtoit pas plus qu'à ſon ordinaire, pour porter les Couronnes à la paix. La fantaiſie que le Cardinal-Duc avoit euë, de ne vouloir pas reconnoître Ferdinand III. pour Empereur, empêchoit même qu'on ne pût entrer dans au-

cun

* *Ann.* 1638.

cune négociation. Auſſi entre divers ordres, * que l'on envoya au Maréchal d'Eſtrées, touchant la maniére dont on pourroit traiter la paix, ou une ſuſpenſion d'armes à Rome ; on lui ordonna de chercher les moyens de faire ſavoir à l'Ambaſſadeur de l'Empereur, ſans qu'il ſût que cet avis vînt de lui, que ſi l'on venoit à entrer en négociation, la France reconnoîtroit Ferdinand III. L'Ambaſſadeur devoit ſur tout faire en ſorte, que les Miniſtres de la Maiſon d'Autriche ne s'apperçuſſent nullement, que le Roi eût la moindre envie de paix, ou de trêve, de peur qu'ils n'en tiraſſent avantage. On témoigna beaucoup de mécontentement contre le Comte *Ludovico*, Ambaſſadeur de Savoie à Rome; de ce qu'ayant propoſé de faire une ſuſpenſion d'armes en Italie, il avoit témoigné ſavoir de bonne part, que la France ne s'y oppoſeroit pas.

La Ducheſſe de Savoie † avoit un Jeſuite pour Confeſſeur, nommé le *P. Monod*, qui avoit du pouvoir ſur l'eſprit de cette Princeſſe. Il témoignoit beaucoup de zele pour la Maiſon de Savoie, & il avoit été conſideré de Victor-Amedée, de ſorte qu'il ſe mêloit autant d'affaires d'Etat, que de celles qui concernoient la conſcience. Cet homme ſe mit dans la tête, ou de ſon propre mouvement, ou par les ordres de Madame de Savoie, de chercher les moyens de faire rappeller la Reine-Mere en France. Pour cela, dans un voyage qu'il fit à Paris, il fit amitié avec le *P. Cauſſin* Jeſuite, Confeſſeur du Roi;& comme il avoit beaucoup

* *Le 1. de Janvier. Siri. T. VIII. p. 542.*

† *Aubery Vie du Card. Liv. VI. c. 17. Siri Mem. Rec. T. VIII, p. 574.*

plus d'adresse que lui, il l'engagea facilement dans ce dessein. Mais le retour de la Reine-Mere étant consideré comme une chose impossible, pendant que le Cardinal-Duc seroit en faveur; ils prirent ensemble des mesures, pour ruiner le Ministre, dans l'esprit du Roi. Pour cela, le P. Caussin commença, comme je l'ai dit, à faire entendre au Roi, qu'il y alloit de sa conscience, de laisser si long-tems la Reine sa Mere hors du Royaume. Le Cardinal ayant sû que c'étoit par le conseil du P. Monod, que le P. Caussin avoit entrepris cette affaire, après avoit fait releguer le premier, il travailla à éloigner le P. Monod d'auprès de la Duchesse de Savoie, sous prétexte qu'il favorisoit les Espagnols. Le Cardinal fit dire à Madame de Savoie, par d'Hemery, de la part du Roi, que Sa Majesté ayant sujet de se défier du P. Monod, elle la prioit de l'éloigner de la Coûr. La Duchesse ne voyant pas de sujet de chasser son Confesseur, quoi qu'on en pût dire, ne voulut pas y consentir, & tâcha de desabuser le Cardinal. Mais ce dernier, qui ne haïssoit pas à demi, pressa avec plus d'obstination que jamais l'éloignement du P. Monod; comme s'il eût été impossible au Roi de bien vivre avec sa Sœur, & de la proteger, pendant qu'elle avoit ce Jesuite auprès d'elle.

Il étoit si irrité contre lui, qu'il en parloit même hors de propos à l'Ambassadeur de Savoie. Ce dernier * l'entretenant un jour du zele que Madame de Savoie avoit pour les intérêts de la Couronne, & du soin qu'elle prenoit que les Espagnols ne pussent faire aucune entreprise considerable, qui leur réüssît; il disoit

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 577.*

ſoit que s'il étoit arrivé quelque choſe de deſavantageux à la Couronne, comme la priſe de Ponzone, c'étoit par la faute des Miniſtres du Roi en Italie; & le Cardinal répondit, „que la „ négligence du Maréchal de Crequi & D'Hemery n'étoit pas excuſable ; mais que tant „ que la Ducheſſe auroit le P. Monod auprès „ d'elle, il ne falloit s'attendre qu'à de ſemblables deſordres ; puis que le Roi ſe défiant „ alors de lui, ſes Miniſtres ne pouvoient parler de rien confidemment à Son Alteſſe. L'Ambaſſadeur repliqua, que la demeure du P. Monod dans Turin, n'avoit pas empêché les Miniſtres du Roi d'éxecuter les ordres de Sa Majeſté. Le Cardinal redit encore, „ qu'il lui „ diſoit la verité, & que le Roi ne pouvoit „ communiquer ſes deſſeins à Madame de Savoie, de peur qu'elle ne les lui redît. Enfin ſous prétexte que le P. Monod favoriſoit le Cardinal Maurice, & le Prince Thomas, quoi que la Ducheſſe eût des preuves du contraire, elle fut contrainte de conſentir * qu'il fût arrêté. Le Jeſuite l'ayant ſû, tâcha de prévenir ce coup, mais on le prit ſur la Frontiére, & il fut mis en priſon à Montmeillan.

Cependant les Eſpagnols, & les Princes de Savoie faiſoient entendre à la Ducheſſe, que ſi elle demeuroit dans la neutralité, l'Armée d'Eſpagne ne feroit aucune entrepriſe ſur le Piémont. D'un autre côté, la France la faiſoit preſſer de renouveller le Traité de la Ligue offenſive & défenſive, fait avec Victor-Amedée, en 1635. & qui devoit expirer au mois de Juillet en 1638. On jugeoit même que ce Traité étoit rompu, par la mort du Duc qui l'avoit fait;

* *Sur la fin de l'année.*

fait ; auſſi bien que par celle du Duc de Mantouë, & par l'accord que le Duc de Parme avoit conclu avec les Eſpagnols. La Ducheſſe auroit bien voulu faire une Ligue purement défenſive, comme avoit été le Traité de Pignerol ; par lequel la France s'obligeoit à defendre le Piémont, en cas qu'il fût envahi par les Eſpagnols. Il y eut de longues conteſtations là-deſſus, & tout ce que la Ducheſſe diſoit pouvoir accorder, touchant la guerre qu'on vouloit qu'elle continuât contre les Eſpagnols, ſe réduiſoit à attaquer les Places, qu'ils avoient priſes dans le Montferrat. Pour tout le reſte, le Conſeil de Savoie jugeoit qu'elle devoit ſe tenir dans la neutralité, pour conſerver ſes Etats ; ſans ſe détacher néanmoins de la France, ni faire aucun nouveau Traité, avec d'autres Puiſſances. Mais on vouloit abſolument en France, qu'elle renouvellât le Traité de Rivoli ; ſans avoir aucun égard au bien de ſes Etats, ni au pouvoir d'une Régente, qui ne va pas juſqu'à déclarer une guerre de gayeté de cœur. Quoi qu'elle fît repréſenter tout cela, par ſon Ambaſſadeur, on ne l'écouta pas ; & l'on parla toûjours d'envoyer une Armée conſiderable en Piémont, pour attaquer le Milanès, & défendre le Piémont, contre les deſſeins du Cardinal de Savoie, & du Prince Thomas. Il étoit à craindre, que ſous prétexte de cette défenſe, le Cardinal ne ſe rendît maître abſolu de tout le Piémont, & le Conſeil de la Ducheſſe, qui voyoit cet inconvenient, ne ſavoit comment y remedier. Sans parler des exemples anciens, ils avoient devant les yeux celui de Caſal ; d'où les François n'étoient point ſortis, dès qu'ils y étoient entrez, pour le garder. Quand on leur

leur avoit parlé de le rendre au Duc de Mantouë, ils avoient demandé à être rembourſez de la dépenſe qu'ils avoient faite pour le lui conſerver; qui ſe montoit à une ſi grande ſomme, que le Duc de Mantouë étoit hors d'état de la trouver.

Cependant le Marquis de Leganès * mit le ſiége devant le Fort de *Breme*, ſur le Pô, & au delà de la Riviére de *Seſia*, pour délivrer le Milanès des courſes de la Garniſon. On n'avoit pas eu ſoin de fortifier ce poſte comme il falloit, & *Montgaillard*, Gouverneur de la Place, n'entretenoit pas bien la Garniſon; de ſorte que l'on jugea qu'elle alloit être perduë, ſi on ne la ſecouroit. Le Maréchal de Crequi y fut donc en perſonne, & comme il s'approchoit du Camp des Eſpagnols, avec deux ou trois cens chevaux, pour le reconnoître de plus près; il mit pied à terre, avec des lunettes d'approche à ſa main, & ſe rangea près d'un gros arbre pour s'y appuyer. Il étoit-là à regarder, avec ſes lunettes, les Lignes des Eſpagnols; lors qu'un Canonnier du Camp Eſpagnol, qui avoit vû quelques Cavaliers de ce côté-là, & un homme vêtu de rouge s'avancer, dans la penſée que c'étoit quelque Officier de conſideration, pointa une petite piéce droit à l'arbre près duquel étoit le Maréchal. Il y mit le feu à l'inſtant, & le boulet emporta le bras gauche du Maréchal, qui ſoûtenoit les lunettes, lui perça le ventre, & entra dans l'arbre. Les François l'enleverent promptement, & ſon corps ayant été embaumé, il fut envoyé à Leſdiguiéres. Ainſi mourut † *Charles de Crequi*, après avoir don-

* *Le* 11. *de Mars. Siri T. VIII. p.* 575.
† *Le* 17. *de Mars.*

donné de grandes preuves de sa bravoure, pendant plusieurs années. Breme se rendit après quinze jours de Siége, & après avoir souffert un assaut. Le Gouverneur fut arrêté à Casal, parce qu'il se trouva qu'il n'avoit que six cens hommes; quoi que huit jours avant le siége, il eût été payé pour dix-sept cens. Ensuite l'ordre de lui faire son procès étant venu de la Cour, il fut décapité.

Après la mort du Maréchal de Crequi, la France se trouva si dépourvuë de Généraux, en qui le Cardinal pût se fier; qu'il fallut envoyer en Italie le Cardinal de la Valette, & faire en sorte que le Pape ne trouvât pas mauvais, qu'on lui donnât cet emploi.

Cependant la Duchesse de Savoie, qui ne voyoit pas de moyen de résister à la France, si elle l'offensoit, en refusant de signer la Ligue offensive & défensive, * s'y résolut, & s'attira ainsi l'Armée d'Espagne sur les bras. L'Armée du Roi & la sienne, lors que le Cardinal de la Valette y arriva, n'étoit que de dix mille Fantassins, & de trois mille Chevaux; & Leganès avoit cinq ou six mille hommes de plus. Ainsi avant que les François eussent augmenté leur Armée, ce dernier fut assiéger *Verceil*, & fit des Lignes de circonvallation, pour n'être pas contraint de lever le siége. Il y avoit dans la Place environ quinze cens hommes de Troupes Françoises & Savoyardes, commandées par le Marquis *Dogliani*, Gouverneur de la Place.

Les Piémontois voyant une Armée Espagnole chez eux, s'emporterent par tout contre la Ré-

* *Le 9. de Juin. Voyez le Traité dans les Mem. d'Aubery T. II. p.* 147.

Régente, qui n'étant pas en état de les défendre, auroit dû garder la neutralité; & il y avoit grande apparence, que si ses Beaux-freres entroient dans le Païs, les Sujets du Duc se déclareroient pour eux. Aussi les Espagnols résolurent de les engager à y aller, sous prétexte de prendre part au Gouvernement de l'Etat, mais en effet pour s'en rendre les maîtres. Le Cardinal de la Valette, fâché de voir une Place considerable prête à être prise, à son entrée en Piémont, fit toutes les diligences possibles pour y jetter du secours; & il en vint heureusement à bout, la nuit du 20. de Juin. Il y fit entrer, sans perte, environ deux mille hommes, commandez par *S. André*, Mestre de Camp des Troupes de Savoie. Néanmoins malgré la résistance de la Garnison & du secours, les Espagnols continuerent le siége; & les assiégez manquant entiérement de poudre furent réduits à l'extremité, en peu de jours. Ainsi après avoir répoussé un assaut à coups d'épées, de piques, & de pierres; ils se rendirent à composition, au commencement de Juillet. Le Cardinal de la Valette, qui n'étoit pas éloigné de l'Armée d'Espagne, avoit été d'avis d'attaquer ses retranchemens; mais les Généraux de la Duchesse ne voulurent pas y consentir, de peur que si l'entreprise ne réüssissoit pas, le Piémont ne fût trop exposé aux courses des Espagnols. Après la prise de la Place, la Duchesse ne laissa pas de se plaindre du Cardinal de la Valette, & les Peuples parloient mal partout des François. Mais ce qui leur devoit nuire, leur fut avantageux, parce que la Duchesse se vit obligée par là de mettre Garnison Françoise, dans toutes les Places du Piémont, malgré les murmures

mures de ſes Sujets. Dans le même tems, les Eſpagnols manquerent un deſſein ſur Caſal, favoriſé par la Ducheſſe de Mantouë; qui étoit entiérement dans leurs intérêts, & qui étoit fâchée de ſe voir dépendante des François, à cauſe de cette Place. Le Marquis de Leganès, pour les rendre plus odieux aux Peuples, publia des Manifeſtes; par leſquels il déclaroit, que s'il entroit dans le Piémont & dans le Montferrat, ce n'étoit que pour en chaſſer les François; & nullement pour faire la guerre aux Ducs de Savoie & de Mantouë, qui étoient opprimez par cette Puiſſance étrangere. Comme cette guerre n'étoit, du côté de la France, qu'une pure guerre de politique, pour abaiſſer, comme le diſoit le Cardinal de Richelieu, la Maiſon d'Autriche, & comme le ſoûtenoient les autres, pour ſe rendre lui-même plus néceſſaire au Roi; & que les Sujets de Savoie & de Mantouë n'y étoient engagez que par force, & ſans néceſſité, comme ſans eſperance; les Manifeſtes de Leganès firent beaucoup d'effet, dans la ſuite du tems. Mais ſon Armée étant fatiguée, ne put preſque rien entreprendre dans le Montferrat, où elle entra après la priſe de Verceil; & on ne penſa qu'à ſe retirer, de part & d'autre, dans les quartiers d'Hiver.

Le jeune Duc de Savoie, François-Hyacinthe, vint à mourir en * ce tems-là, âgé de ſept ans, & ſon Frere, Charles-Emanuel, lui ſucceda. Cela affligea extraordinairement la Régente, qui vit deſormais toutes ſes eſperances fondées ſur la vie du ſecond de ſes Fils; puis que les Etats de la Maiſon de Savoie devoient tomber entre les mains du Cardinal, en cas que ce

* *Le 4. d'Octobre.*

ce jeune Prince vînt à mourir. Cela l'obligea à se lier à la France plus fortement que jamais, & à s'abandonner malgré elle aux conseils du Cardinal-Duc; sans la bonne volonté duquel, il lui étoit inutile d'être Fille de Henri IV. & de Marie de Medicis, aussi bien que Louïs XIII.

Le Cardinal de Savoie étant parti secretement de Rome, se rendit incognito à *Tortone*; d'où il fit quelques entreprises sur Turin & sur *Carmagnole*, qui ne réüssirent pas. On mit en prison diverses personnes, qui y avoient eu part, & le Cardinal interceda pour eux, dans une * Lettre qu'il écrivit à la Régente; dans laquelle il lui disoit, qu'aucune autorité ne lui pouvoit défendre l'entrée dans la Maison de son Pere. Cependant peu s'en fallut qu'il ne fût pris, & s'il l'avoit été, on l'auroit envoyé en France.

Dans cette conjoncture, le Cardinal-Duc écrivoit souvent en Piémont, à la Duchesse, ou aux Ministres de France, pour l'assister de ses conseils. Il lui représentoit, dans une longue § Lettre, „ qu'elle devoit enfin se réveiller de „ la léthargie, dans laquelle elle avoit été jusqu'alors; puis qu'en ne le faisant pas promptement, son mal seroit sans remede. (*Il vouloit dire qu'elle devoit chasser le P. Monod, sans quoi le Roi ne continueroit pas à la secourir.*) „ Que peut-être Dieu avoit permis, par une „ Providence extraordinaire, que ses ennemis „ la forçassent à faire ce dont sa bonté l'avoit „ détournée, (*à signer la Ligue offensive, & à*

* *Du 6. de Decembre. Voyez-la dans le II. T. des Mem. d'Aubery. p. 230.*

§ *Du 10. de Novembre. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 613.*

„ *mettre des Troupes Françoises dans ses Places*)
„ contre ce que la Raison & ses intérêts lui con-
„ seilloient : Que Dieu ne feroit pas toûjours
„ des miracles semblables à ceux qu'il avoit
„ faits, en cette occasion, pour la conserver:
„ Qu'il vouloit que dans les affaires humaines,
„ chacun se servît de sa prudence ; & que par
„ conséquent Son Altesse devoit se servir de
„ l'esprit, que Dieu lui avoit donné : Que la
„ nature l'y invitoit, puis qu'elle ne pouvoit
„ autrement conserver le Duc son Fils; aussi
„ bien que sa propre conservation & son hon-
„ neur : Qu'il ne lui céleroit pas, que les ca-
„ lomnies de ses ennemis, dont elle pourroit
„ facilement se défendre pendant sa vie, passe-
„ roient pour la verité, si elle venoit à mou-
„ rir : Qu'il ne lui dissimuleroit pas non plus,
„ que ses Sujets ne l'aimoient pas, comme ils
„ devoient ; soit à cause que l'on n'aime ja-
„ mais le Gouvernement des Femmes, autant
„ que celui des Hommes; soit à cause de leur
„ malignité particuliére : Que son Altesse sa-
„ voit ce que c'étoit que prétendre à une Sou-
„ veraineté en Italie, & que l'esprit foible du
„ Cardinal de Savoie pouvoit être porté au mal,
„ comme au bien : Qu'en permettant que le
„ P. Monod occupât le poste qu'il occupoit,
„ & que *Passer*, qui favorisoit le Cardinal de
„ Savoie, fût sorti de prison, elle entretenoit
„ les plus mauvais Conseillers, qu'elle pût a-
„ voir contre elle : Qu'étant inutile de lui ré-
„ présenter le mal qui la pressoit, sans lui par-
„ ler des remedes; il l'assuroit qu'elle se pour-
„ roit mettre à couvert de tout, si elle vouloit
„ suivre les conseils qu'on lui donneroit de la
„ part du Roi, & qui ne seroient jamais diffé-
„ rens

„ rens de ceux que la Nature & la Raiſon inſpi-
„ roient : Qu'elle devroit donc, ſans marchan-
„ der davantage, s'aſſurer de la perſonne du P.
„ Monod, & faire châtier ſéverement tous ceux
„ qui avoient conſpiré en faveur du Cardinal
„ Maurice : Qu'il falloit mettre dans les Pla-
„ ces des Gouverneurs, qui dépendiſſent abſo-
„ lument d'elle, renforcer les Corps des Trou-
„ pes auxquels elle pouvoit ſe fier, & n'avoir
„ pour la garde de ſa perſonne & de celle de
„ ſon Fils, que ſes Créatures, dont elle devoit
„ augmenter le nombre, par ſes bienfaits : Que
„ ſi elle prenoit cette conduite, il oſeroit, a-
„ vec l'aide de Dieu, lui répondre d'un heu-
„ reux ſuccès, auquel il contribueroit volon-
„ tiers de ſa propre vie; mais que ſi au con-
„ traire ſa facilité & ſon indulgence la condui-
„ ſoient par un autre chemin, elle tomberoit
„ dans un malheur inévitable : Qu'il la ſup-
„ plioit de le diſpenſer de ſe mêler davantage
„ de ſes affaires, pour ne pas être complice du
„ mal qui lui arriveroit, en ayant de la com-
„ plaiſance pour ſes irréſolutions. Toutes ces
leçons ne tendoient qu'à faire chaſſer le P. Monod, & qu'à devenir l'oracle de la Ducheſſe de Savoie, comme il l'étoit de ſon Frere. Il ſembloit être né, pour être ou le Pédagogue, ou le fleau de toute la Famille de Henri IV.

Pour venir à ce qui ſe paſſoit ailleurs, le Cardinal envoya ordre au Duc de Rohan, qui étoit à Geneve de ſe retirer à Veniſe; de peur qu'ayant été mal-traitté, il ne fit quelque entrepriſe contre lui. Mais le Duc, ſous prétexte que les chemins, pour aller à Veniſe, lui étoient fermez, alla s'aboucher avec le Duc de Wymar en Suiſſe, & ſe rendit après cela dans ſon Ar-

mée. Ils avoient de fréquentes conférences ensemble, ce qui donnoit de grandes inquietudes au Cardinal; & l'on dit que le Duc de Wymar devoit épouser la Fille du Duc de Rohan. Le premier, après avoir pris quelques petites Places, étoit allé assiéger *Rhinfeld*, Capitale des quatre Villes Forestiéres. Jean de Werth, le Duc *Savelli*, & quelques autres Généraux de l'Empereur, marcherent au secours, avec dix mille hommes. Le Duc de Wymar averti de leur marche, leur fut au devant, de l'avis du Duc de Rohan; & ce dernier, qui ne voulut avoir aucune part au commandement, s'étant mis à la tête de l'aîle gauche, * fut des premiers à aller à la charge, où il se battit comme un simple Soldat. Les Imperiaux furent battus, après avoir assez long-tems disputé la victoire; mais le Duc de Rohan se trouva blessé de deux mousquetades, dont il mourut le 23. d'Avril. Quoique le Roi lui eût écrit une Lettre, pour le remercier du service qu'il venoit de lui rendre, il ne fut pas fâché de sa mort; parce que ses grandes qualitez, & les guerres passées lui avoient, depuis long-tems, attiré l'inimitié de la Cour; qui ne s'étoit réconciliée avec lui, que par forme. Le Cardinal, qui ne vouloit au service du Roi, que des gens prêts à faire tout ce que son premier Ministre ordonnoit, & qui l'avoit maltraité plus d'une fois, crut être délivré d'un ennemi.

Rhinfeld tomba § ensuite entre les mains du Duc de Wymar, après quoi Fribourg & le Païs de Brisgow se soumirent à lui, aussi bien que plusieurs Villes de la Suaube. Son dessein étoit d'aller bloquer Brisach, à qui il en vouloit

* *Le 28. de Fevrier.*

§ *Le 23. de Mars.*

loit principalement. Il le fit, & battit deux fois les Imperiaux, avant que de pouvoir ferrer cette Place de près. Ils essayerent après cela, encore deux fois, d'y jetter du secours, & furent repoussez avec perte. Enfin Wymar réduisit Brisach à se rendre, faute de provisions, le 19. de Decembre.

Cette Place auroit été de très-grande importance à la France, mais les grands services que le Duc de Wymar lui avoit rendus, ceux qu'il pouvoit encore rendre, & la promesse que le Roi lui avoit fait du Landgraviat d'Alsace, vouloient qu'on le laissât joüir de cette conquête. En effet il s'en mit en possession, & on le souffrit, pour ne pas le dégoûter, dans un tems où il pouvoit faire autant de mal que de bien, jusqu'à ce qu'on trouvât occasion de l'en déposséder; ce qui ne fut pas nécessaire, comme on le verra dans la suite.

Ce fut là tout l'avantage considerable, que la France remporta cette année contre la Maison d'Autriche. * Le Maréchal de Châtillon étant entré dans l'Artois, dès le commencement de la Campagne, après avoir désolé le Païs sans qu'on pût comprendre son dessein, fut enfin assiéger St. Omer le 25. de Mai; & comme la Place n'étoit pas en fort bon état, il crut la pouvoir emporter en peu de tems. Mais le Prince Thomas y fit entrer du secours, & cela retarda les esperances du Maréchal, quoi qu'il crût encore qu'il en viendroit à bout. Mais enfin le même Prince, & Picolomini le contraignirent de lever § le siége, après y avoir

S 3 jetté

* *Voyez dans les Campag. du P. Thomas, par Em. Tesauro, S. Omero assediato.*

§ *Le 16. de Juillet.*

jetté une seconde fois du secours; quoi que le Maréchal de la Force l'eût joint, avec un Corps d'Armée. On attribuoit ce mauvais succès en partie à la faute du Maréchal de Châtillon, qui n'avoit pas fait d'assez bonnes Lignes de circonvallation, & avoit poussé ce siége trop lentement; & en partie à la mesintelligence des Généraux.

Ils se retirerent néanmoins, avec beaucoup d'ordre, & le Prince Thomas, sans les suivre, prit le chemin de Theroüanne; pour couvrir le Païs, & jetter du monde dans *Hêdin*, qui étoit menacé. Le Cardinal fut extrémement fâché de la levée de ce siége, non seulement pour l'interêt de la Couronne; mais encore parce qu'il s'étoit flatté qu'on l'emporteroit, à cause d'une révelation prétenduë d'une Religieuse du Convent du *Mont-Calvaire*, dans *le Marêts*. * Le P. Joseph, qui l'avoit consultée, lui avoit dit que cette Religieuse avoit été trois jours en priéres, pour obtenir de Dieu la révelation du succès de cette Campagne; & qu'enfin elle avoit été ravie en extase, où elle avoit vû deux Armées qui se battoient auprès de S. Omer, en sorte que la victoire étoit demeurée à celle du Roi. Sur cette impertinente vision, qui pouvoit être ou inventée, ou un effet de l'imagination blessée de la Religieuse; le Cardinal avoit consenti au siege de S. Omer, plûtôt qu'à celui de quelque autre Place que ce fût; parce qu'il espéroit que l'Armée du Roi gagneroit une victoire, auprès de cette Place. Si cela étoit arrivé, le Cardinal & son Confesseur n'auroient pas manqué de se faire honneur de la révelation, qui auroit passé pour une marque sen-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 668.*

ſenſible que le Ciel approuvoit la conduite du Miniſtre.

Le Cardinal-Infant eut le bonheur, pendant la même Campagne, * de défaire ſept mille hommes des Etats Généraux, qui s'étoient rendus maîtres du Fort de *Kalloo*, ſur la Digue d'Anvers, ſous le Commandement du Comte *Guillaume de Naſſau*. Il fit encore lever † le ſiége de *Gueldre* au Prince d'Orange ; de ſorte qu'il eut ſujet de ſe vanter d'avoir fait une aſſez glorieuſe Campagne. Il fit néanmoins quelque perte, puis que les François lui prirent le Fort de *Renty*, qui ‡ ſe rendit après huit jours de ſiége ; & qu'ils reprirent § le Câtelet, la ſeule Place qui reſtoit aux Eſpagnols, de celles qu'ils avoient priſe dans l'invaſion de l'an 1636. Les Marêchaux de Châtillon & de la Force prirent Renty, & le raſerent. *Du Hallier*, Marêchal de Camp, prit le Câtelet d'aſſaut, avec un Corps d'Armée, qui avoit été commandé par le Marêchal de Brezé ; mais qui étant indiſpoſé étoit allé aux eaux, par la permiſſion du Roi. C'eſt à quoi ſe réduiſirent tous les avantages des François, dans les Païs-Bas ; après avoir donné une extrême frayeur au Cardinal-Infant, au commencement de la Campagne, par les grands préparatifs qu'ils avoient faits. Le Roi irrité du peu de prévoyance du Marêchal de Châtillon, qui avoit écrit pluſieurs fois à la Cour, que S. Omer ne lui manqueroit pas, (a) lui envoya dire de laiſſer le commande-

* *Siri Ibid. p. 670. Le 21. de Juin.*

† *Le 25. d'Août. Voyez la Relation d'Em. Teſauro.*

‡ *Le 9. d'Août. Voyez la deſcr. de ce ſiege par Em. Teſauro.*

§ *Le 14. de Septembre. Voyez-en la deſcription du même Auteur.*

(a) *Par une Lettre du 4. de Septembre. Voyez Aubery Vie du Card. Liv. V. c. 64.*

ment de l'Armée au Maréchal de la Force, & de se retirer à sa Maison de Châtillon, sans venir à la Cour. Il vit néanmoins le Cardinal à S. Quentin, de qui il ne fut pas mal reçû; le Ministre jugeant qu'il ne falloit pas desesperer ce Général, qui pouvoit être utile dans une autre occasion.

Il eut encore sujet d'user de la même * moderation envers le Prince de Condé, qui réüssit plus mal au siége de *Fontarabie*, que le Maréchal de Châtillon n'avoit fait devant S. Omer. Le Comte-Duc ayant fait l'année 1637. une invasion dans la Guienne, & une autre en Languedoc; le Cardinal-Duc, qui avoit une très-grande jalousie pour tout ce qu'Olivarès faisoit, résolut de lui rendre la pareille, à quelque prix que ce fût. § Il proposa d'aller attaquer Fontarabie, pour porter par là la guerre en Espagne. Il y avoit assez long-tems qu'il avoit fait reconnoître cette Place, par le Duc de la Valette; qui lui avoit déconseillé cette entreprise, à cause des difficultez qu'il y avoit trouvées. Cependant le Cardinal la reprit, & voulut en donner le commandement aux Ducs d'Espernon & de la Valette; à condition qu'ils avanceroient une partie des frais de la guerre; & qu'ils trouveroient moyen de les faire supporter à la Province de Guienne. S'ils refusoient d'accepter cet emploi, on leur devoit faire dire que l'on y enverroit le Prince de Condé; pour commander dans la Province, & dans tout le voisinage. Comme ils eurent peur que le Cardinal ne les voulût faire périr, dans cette entreprise; ils aimerent mieux que le Prince
de

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 632.*
§ *Vie du Duc d'Espernon. p. 559.*

de Condé s'en chargeât. Le Prince accepta donc cet emploi, & se rendit en Guienne au mois de Mai; pour préparer tout ce qui étoit nécessaire, pour cette entreprise. Pour le Duc d'Espernon, il eut ordre de se retirer en sa Maison de *Plassac*, de peur qu'il ne traversât les préparatifs du Prince de Condé; mais le Duc de la Valette le suivit, comme son Lieutenant. Le Prince, après avoir fait la revuë de son Armée à S. Jean de Luz, le 30. de Juin, marcha droit à Fontarabie.

Pendant qu'il investissoit cette Place, d'*Espenan* prit *Passage*, où il trouva six Galions, & cinq Vaisseaux de guerre Espagnols, fournis de tout, dont il se saisit. Il tomba encore cinq autres de leurs Galions entre les mains des François, qui coulerent à fond l'Amiral de cette Flotte. Le commencement ne pouvoit être plus heureux, & il y avoit sujet de tout esperer; parce que les Espagnols ne s'étoient nullement imaginez, qu'on les dût attaquer du côté du *Guipuscoa. D. Cristoforo Messia*, qui avoit été fait depuis peu Gouverneur de Fontarabie, n'étoit pas encore venu dans son Gouvernement. La Garnison, qui étoit ordinairement de cinq cens hommes, étoit à peine de trois cens; & les Habitans, joints avec eux, ne faisoient que le nombre de sept cens hommes propres à porter les armes. Mais il y avoit un fameux Ingenieur nommé *Michel Perez*, de Biscaye, & *D. Dominique Eguia Destur*, autre Biscain, homme de courage, Lieutenant du Commandant. Le Prince ouvrit la tranchée dès le 10. de Juillet, & le 2. d'Août l'Armée Navale de France, forte de quarante deux Vaisseaux, chargez de monde pour mettre à terre, & com-

mandée par l'Archevêque de Bourdeaux, parut devant le Port de Fontarabie. Elle prit d'abord ou mit en fuite diverses Pinasses des Espagnols, qui y venoient; & donna la chasse à une Flotte de cinquante Bâtimens, qui amenoient du secours & des rafraîchissemens aux assiégez. L'Archevêque ayant sû qu'à la plage de *Gatari*, il y avoit quatorze Vaisseaux de guerre, & divers autres moindres Bâtimens, il y fut, & les brûla, ou les contraignit d'échoüer; quoi qu'ils fussent défendus par des batteries, que l'on avoit faites sur le bord de la Mer. Il perit dans cette action quantité d'Espagnols, qui furent brûlez avec les Vaisseaux, ou se noyerent; & entre autres les deux vieux Terces de Castille, qui faisoient environ trois mille hommes. Les François au contraire n'y perdirent qu'environ deux cens hommes, avec quelques Officiers. Il n'y eut aussi de leur côté, que neuf ou dix Vaisseaux un peu endommagez.

Ainsi Fontarabie perdit l'esperance d'être secouruë du côté de la mer, & pour celui de la terre, le Prince esperoit de l'avoir prise; avant que les Espagnols pussent se mettre en campagne. L'Archevêque de retour de son expedition, s'offrit de garder le Port de Passage, & l'embouchure de la Riviére d'*Orio*, par où les Espagnols pouvoient envoyer du secours. Cette affaire fut proposée dans le Conseil de Guerre, mais comme il falloit diviser l'Armée pour cela, & que l'on esperoit emporter la Place en peu de tems, le Prince opina à abandonner Passage; sans se mettre en peine de l'utilité que les Espagnols pourroient tirer de ce poste, si le siége duroit long-tems. Cependant l'Armée Espagnole, commandée par l'Amiral de Castille,

le, parut, & les vivres lui vinrent principalement par le moyen du Port de Passage, ce qui fit voir trop tard la faute qu'on avoit faite. Mais la principale fut que le Prince, qui n'étoit pas fort habile en matiéres de siéges, ne fit pas assez presser les travaux. Les Espagnols après avoir occupé les hauteurs des Montagnes voisines, se trouverent presque à un coup de mousquet des Gardes avançées des François; & il y avoit tous les jours des escarmouches, entre les deux Armées.

Quoique la Garnison fut très-petite, le Commandant avoit fait diverses sorties, pour retarder les ouvrages des François, & donner du tems au secours. Elles furent d'abord heureuses, mais il en fit une plus considerable, où les François étant mieux sur leurs gardes, ils lui tuerent cent hommes; entre lesquels fut Michel Perez, qui mourut de ses blessures dans la Place.

La Garnison étant si fort diminuée, ne tenoit plus, que dans l'esperance que l'Amiral de Castille l'alloit bien-tôt secourir; & elle lui fit dire que s'il ne se hâtoit, elle seroit contrainte de se rendre, parce qu'elle n'étoit pas en état de soûtenir un assaut.

Cependant les attaques continuoient toûjours, & l'on fit jouër plusieurs mines; dont l'une, du côté de l'attaque du Duc de la Valette, fut très-dommageable aux assiégeans, * dont elle accabla deux cens; qui avoient ordre de donner, dès qu'elle auroit joué. Quelques-uns, qui ne furent pas blessez, monterent néanmoins à la brêche, pendant le tems que les Espagnols s'étoient retirez, à cause du fracas

* *Au mois de Septembre.*

cas de la mine. Mais comme ils ne furent pas ſuivis, il fallut qu'ils retournaſſent en arriére. Sur leur rapport, il y eut de grandes conteſtations au Conſeil de Guerre, ſi on donneroit un aſſaut ou non; & cependant la Garniſon ſortit par la brêche, & fit un retranchement ſur le haut du Baſtion, emporté par la mine. * Le Prince fut néanmoins d'avis qu'on tâchât de s'y loger, & le Duc de la Valette, en faiſant difficulté, il dit qu'il en donneroit la commiſſion à l'Archevêque de Bourdeaux. Le Duc aima mieux l'entreprendre, quoi que ce ne fût pas, ſans héſiter beaucoup; puis qu'il changea deux ou trois fois d'avis. Ayant enfin fait monter ſon monde à la brêche, il trouva que les ennemis y avoient fait un retranchement & une paliſſade; & comme ceux qui y étoient demandoient du renfort, & des inſtrumens pour faire un logement en cet endroit, il leur envoya ordre de revenir; parce qu'il ne croyoit pas pouvoir garder ce poſte, ou comme d'autres l'ont crû, par jalouſie pour le Prince de Condé, afin de le faire échouër devant cette Place.

Là-deſſus, le Prince irrité, donna l'attaque du Duc de la Valette à l'Archevêque de Bourdeaux; qui offrit d'achever le logement, & de ſe rendre maître de la Place dans trois jours, ſi le Duc de la Valette lui cédoit ſon quartier. Comme l'Archevêque ſe diſpoſoit à donner un nouvel aſſaut à cet endroit, & qu'il faiſoit débarquer les Troupes auxquelles il commandoit; on eut avis que le ſecours s'avançoit plus qu'à l'ordinaire, ce qui fit différer l'attaque.

L'Amiral de Caſtille n'avoit que quinze mille

* *Ch. Bernard. Vie de Louis XIII. Liv. 18.*

le Fantassins, & mille Chevaux, la plûpart de Milices, qui n'avoient aucune experience de la guerre; & le Prince de Condé en avoit plus de vingt mille, de Troupes réglées. Cependant les Espagnols, voyant la Place à l'extremité, résolurent de tenter le secours. * Ils marcherent en plein jour, pour attaquer les Lignes des François. Les Gardes avancées furent d'abord poussées, & comme elles se retirerent au dedans des redoutes les plus proches, en sautant le Fossé; les Troupes Espagnoles les suivirent, par le même chemin. Le quartier du *Marquis de la Force*, qui fut le premier attaqué, fut d'abord emporté; & les premiers qui y entrerent tournerent le Canon contre les François, qui se mirent à fuir; avec un si grand desordre, que le Marquis de la Force ne les put jamais faire tourner visage, ni les rallier. Cependant les Officiers, qui faisoient encore ferme, envoyerent demander les ordres au Prince; pour savoir s'ils devoient se retirer, ou charger l'ennemi. Mais le desordre étoit si grand, qu'il desespera d'abord d'y pouvoir remedier, & s'embarqua de bonne heure sur un Vaisseau, qui le porta à S. Jean de Luz. On fut chercher le Duc de la Valette dans son quartier, mais il l'avoit déja cédé à l'Archevêque, par ordre du Prince, & étoit à une lieuë de là. Pour l'Archevêque de Bourdeaux, il fit embarquer son monde, & se retira aussi. Cependant le Duc de la Valette sut par les fuyards, que les Ennemis avoient forcé les Lignes, & que tout étoit en désordre. Il courut à son quartier, pour tâcher de rallier le plus de gens qu'il pourroit, & donner au moins ordre à la retraite, qu'il

* *Le 7. de Septembre, Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 636.*

qu'il fit du mieux qu'il put. Mais le Général ayant disparu, aussi bien que l'Armée Navale, le reste se retira en confusion, après avoir perdu tout le bagage, l'artillerie, & les munitions. Les Espagnols, occupez à piller le Camp, ne les suivirent point; de sorte qu'il se perdit très-peu de monde, dans la retraite. Ainsi le Prince de Condé, qui ne pouvoit, en ces matiéres, ni ouvrir un bon avis, ni le suivre, fut défait par une Armée inférieure en tout à la sienne. Pour s'excuser, il rejetta la faute sur le Duc de la Valette; comme s'il eût pû empêcher qu'en deux mois il ne prît une Place, qui n'auroit pas tenu quinze jours devant un autre Général, dans l'état où elle se trouva. Le Cardinal n'osa s'en prendre au Prince, mais irrité au dernier point de voir qu'un dessein, qui venoit de sa tête, avoit aussi mal réüssi que ceux du Comte-Duc contre la France, il voulut perdre le Duc de la Valette; malgré l'amitié qui étoit entre lui & le Cardinal son Frere, qui n'osa pas prendre sa défense; si ce n'est qu'en cas qu'on le trouvât innocent. Pour l'accusation de lâcheté, que quelques-uns faisoient contre lui, il soûtenoit hardiment qu'elle étoit fausse; mais il n'osoit l'excuser entiérement de jalousie. Cependant le Duc de la Valette se retira en Angleterre, quoi qu'il eût été appellé à la Cour. La bassesse d'ame du Cardinal son Frere, si éloignée de la hauteur excessive du Duc d'Espernon leur Pere, faisoit que ce vieillard le nommoit, non *le Cardinal de la Valette*, mais *le Valet du Cardinal*. Le Cardinal-Duc ne pouvoit pas avoir d'autres amis, que des gens dévouëz à toutes ses passions, & soumis à ses volontez, d'une maniere servile.

Un peu de tems avant cette disgrace, * il reçut la nouvelle de la victoire, remportée sur quinze Galeres Espagnoles, de *D. Rodrigue de Velasco*; par le Marquis de Pont de Courlai, Général des Galeres Françoises, qui en commandoit un nombre égal. Après un combat opiniâtre de quelques heures, à la vûë de Genes, les Espagnols perdirent six Galeres, & les François trois, & se séparerent assez en desordre des deux côtez.

Au Printems de cette année, la Reine Anne d'Autriche s'apperçut qu'elle étoit grosse, après vint-deux ans de mariage, sans l'avoir jamais été; ce qui causa une joie extraordinaire à la Cour. Cependant le Cardinal ayant découvert, que cette Princesse avoit un commerce de Lettres avec le Cardinal-Infant son Frere, ne laissa pas de lui causer une mortification, capable de lui faire beaucoup de mal; tant il se soucioit peu de ce qu'on en diroit. Ce commerce étoit uniquement concernant la Paix, que la Reine regardoit avec raison comme un ouvrage très-agréable à Dieu, & très-avantageux aux Peuples. Car enfin on les épuisoit de tous les côtez, & on désoloit de grandes Provinces, sans avoir d'avantages considerables, ni de part, ni d'autre; uniquement pour satisfaire les desseins ambitieux des Suedois, ou du Cardinal, contre la Maison d'Autriche. On faisoit rendre les Lettres du Cardinal-Infant à une Religieuse du Val de Grace, qui les mettoit dans une armoire d'un Oratoire, que la Reine y avoit, & où elle alloit souvent. La Reine y mettoit aussi les siennes, & cette Religieuse avoit soin de les aller prendre, & de les remettre à un nommé

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 660.*

mé *la Porte*, qui les envoyoit à Bruxelles. Le Cardinal, qui avoit infiniment plus de personnes qui épioient, jusqu'aux moindres actions du Roi & de la Reine, qu'ils n'en avoient eux-mêmes qui prissent garde aux siennes, en fut averti; & comme il regardoit la paix, comme une chose dangereuse pour sa grandeur, il résolut de rompre ce commerce, à quelque prix que ce fût. Il avoit toûjours entretenu le Roi en mauvaise humeur contre la Reine, depuis qu'elle s'étoit mêlée des cabales opposées à son autorité, comme je l'ai dit ailleurs. Ainsi il ne lui fut pas difficile de faire comprendre au Roi le danger, qu'il y avoit, de permettre à la Reine d'écrire à un ennemi déclaré de l'Etat. Ayant donc fait arrêter la Porte, il voulut l'interroger lui-même, & pour cela il se rendit dans l'appartement de Chavigny, & se mit sur son lit; dont il fit tirer les rideaux, pour parler sans être vû. On fit venir ensuite la Porte, qu'il se mit à interroger, avec une voix contrefaite. Mais cette nouvelle maniére d'interroger un Prisonnier ne lui réüssit pas; la Porte reconnut d'abord sa voix, & se défendit très-bien. Là-dessus le Cardinal ordonna au Chancelier d'aller au Val de Grace, dans l'Oratoire de la Reine; pour se saisir des Lettres de la Reine, & du Cardinal-Infant. Le Chancelier, qui lui étoit entiérement dévoué, craignit néanmoins ce qui lui en pourroit arriver du côté de la Reine. Il chercha les moyens de n'offenser pas trop cette Princesse, & d'obéïr au Cardinal. Il fit avertir secretement la Reine du commandement, qu'il avoit reçu. Cette Princesse qui n'avoit personne, qu'elle put consulter dans cette étrange conjoncture, envoya la Mar-

Marquise de *Sennecey*, au Marquis de Puysieux, qui vivoit depuis sa disgrace dans une Maison de Campagne; pour lui demander son avis là-dessus. Il fut fâché que la Reine le fit consulter sur une affaire aussi délicate que celle-là, connoissant l'humeur implacable du Ministre; mais enfin il ne put refuser de lui en dire son sentiment.

Un jour que la Reine étoit au Val de Grace, le Chancelier y fut, & lui dit la commission que le Roi lui avoit donnée. Il lui fit ensuite quelques demandes, en lui insinuant ce qu'elle devoit dire; & la Reine, lui répondant, lui montra du doit le lieu, où elle avoit accoûtumé de tenir les Lettres du Cardinal-Infant, & lui en donna les Clefs. Elle dit qu'à l'égard de ce Prince, elle n'étoufferoit jamais l'amitié, que la nature demandoit qu'elle eût pour lui; mais qu'elle savoit aimer son Frere, sans préjudicier à l'Etat; maxime fort opposée à celles du Cardinal-Duc, qui faisoit accroire au Roi, qu'il ne pouvoit aimer ses Sujets, sa Mere, & ses autres plus proches parens en même tems. La Reine avoit eu la précaution de donner à garder ses papiers à la *Marquise de Sourdis*, Fille du Comte de Carmail; & le Chancelier ne trouva dans cette armoire, que quelques Disciplines.

Il s'en retourna porter cette nouvelle au Cardinal, desesperé d'avoir manqué son coup, après avoir fait un affront de cette nature à la Reine. Ce fut un très-grand bonheur, pour cette Princesse, de se trouver grosse; car le Ministre l'avoit trop cruellement offensée, pour ne pas remuer tout pour la perdre; & il avoit déja parlé au Roi, plus d'une fois, de la répu-

dier. Dans le même tems, il arriva une autre chose à la Cour, qui n'étoit pas de la même conséquence, mais qui ne fait pas moins voir quelle étoit l'autorité du Ministre. Le Roi étoit devenu amoureux, disoit-on, de Mademoiselle *de la Fayette*, & entretenoit depuis quelque tems avec elle un commerce, qui déplaisoit au Cardinal; qui ne vouloit voir en faveur auprès du Roi personne, qui ne dépendît de lui. Il arriva, sans que le Roi sût pourquoi, que Mademoiselle de la Fayette se retira dans le Couvent *de la Visitation*; pour se mettre au service, comme elle disoit, *d'un plus grand Seigneur que lui*. Le Roi souhaitoit extraordinairement de savoir la raison d'une retraite si brusque, & ne se contentant point de ce que le Cardinal lui faisoit dire, par des gens qu'il avoit instruits, il voulut s'en éclaircir lui-même; & feignant d'aller à la chasse, dans les Forêts qui sont entre *Grosbois* & ce Monastere, il se rendit à ce dernier lieu, où il s'entretint long-tems seul avec Mademoiselle de la Fayette. Ils reconnurent qu'ils avoient été trompez par *Boizenval*, Valet de Chambre du Roi, qui devoit néanmoins son avancement à cette Dame. Lors que le Roi l'envoyoit à Mademoiselle de la Fayette, pour lui dire quelque chose, ou pour lui porter quelque Billet, & lors que cette Dame le renvoyoit au Roi, ou lui écrivoit, il alloit le dire au Cardinal; qui faisoit changer les Billets, comme il le trouvoit à propos, en contre-faisant l'écriture, ou qui lui disoit ce qu'il falloit qu'il rapportât. L'imperieux Ministre l'avoit engagé à lui sacrifier ainsi le Roi & sa Bienfaitrice; en lui faisant dire, qu'ayant été fait Valet de Chambre du Roi, sans que

que ce fût par sa recommandation, il ne jouïroit pas long-tems de ce poste. Boizenval effrayé de cette menace, qu'il ne doutoit pas que le Cardinal n'executât, fut pour lui dire que s'il vouloit bien lui accorder sa protection, il obeïroit aveuglément à tout ce qu'il lui ordonneroit. Le Cardinal la lui promit, pourvû qu'il l'avertit de tout ce qu'il verroit; & ainsi Boizenval lui communiquoit les Billets du Roi & de sa Maîtresse, qu'il changeoit d'une maniére propre à leur donner du dégoût l'un pour l'autre. En même tems, le Cardinal menaça la Marquise de Sennecey, & l'Evêque de Limoges, parens de Mademoiselle de la Fayette, de les faire chasser de la Cour, s'ils n'engageoient cette Dame à se retirer. Leurs conseils, & les Billets qu'elle recevoit du Roi, l'obligerent enfin à songer à la retraite; & elle executa ce dessein, comme je l'ai dit. Le Roi ayant sû qu'elle avoit reçu des Billets, différens de ceux qu'il lui avoit écrits, comprit que Boizenval l'avoit trahi, & résolut de lui ôter son emploi. Pendant qu'il étoit dans le Parloir, avec Mademoiselle de la Fayette; Boizenval, qui l'avoit suivi, étoit à la porte, & apprit, dès que le Roi fut sorti, qu'il s'étoit entretenu avec elle de ses fourberies. Il jugea par-là qu'il étoit perdu, & il fut chassé dès le lendemain matin; sans que le Cardinal daignât dire au Roi un mot en sa faveur, de peur de faire découvrir d'où venoit la tromperie.

Le Roi avoit employé quatre heures à s'entretenir avec Mademoiselle de la Fayette, & il étoit trop tard pour retourner coucher à Grosbois. Il alla à St. Germain en Laye, où étoit la Reine, prête d'accoucher. Cette même

nuit, * elle accoucha d'un Fils, qui a été depuis *Louis XIV.* qui nâquit ainsi le même jour que le Cardinal-Duc, & qui a depuis fait voir à l'Europe ce que c'est qu'un Prince, qui régne par lui-même, & qui se fait respecter par ses Ministres. Cette naissance ruina presque entiérement les Cabales des Grands, dont une bonne partie étoit fondée sur les esperances qu'ils avoient, que le Duc d'Orléans succederoit à la Couronne. Il sembloit qu'elle dût aussi diminuer la faveur du Cardinal, qui s'étoit attiré depuis long-tems la haine de la Reine; mais il étoit si fort en possession de gouverner l'esprit du Roi, que cela ne fit aucun changement à son autorité. Cette même année, † la Reine-Mere passa en Hollande, où elle fut très-bien reçûë, & de là en Angleterre; pour porter le Roi Charles I. son Gendre, & la Reine sa Fille, à faire de nouveaux efforts pour elle, afin d'obtenir son retour. *Belliévre* étoit alors Ambassadeur en Angleterre, & la Reine-Mere trouva le moyen de lui parler, quoi que l'Ambassadeur tâchât de l'éviter. Elle lui dit, que depuis quelque tems elle avoit cherché toutes les voies imaginables de faire entendre au Cardinal de Richelieu, l'envie extrême qu'elle avoit de retourner en France, par son moyen; mais qu'elle n'avoit eu aucune réponse, & qu'on ne lui avoit jamais voulu rien promettre, qu'à une condition, à laquelle elle ne pouvoit consentir. L'Ambassadeur l'interrompit, & la pria de se ressouvenir que le Roi lui avoit donné le Caractere d'Ambassadeur, chez le Roi d'Angleterre, mais qu'il n'avoit pas

* *Du 5. de Septembre.*

† *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 639.*

pas cet honneur auprès d'elle. Il ajoûta, que si son discours tendoit à lui commander d'écrire quelque chose en France, il la supplioit de ne le pas charger de cette commission ; puis qu'il n'avoit aucun ordre de se charger de rien, qui concernât Sa Majesté. La Reine repliqua, qu'on ne le lui avoit pas aussi défendu, & l'Ambassadeur redit, qu'il n'en avoit aucun ordre. La Reine reprit, qu'il n'importoit, & qu'elle le prioit de l'écouter: que les afflictions qu'elle avoit euës, depuis qu'elle étoit sortie de France, avoient fait naître en elle des sentimens tout à fait contraires à ceux dans lesquels elle étoit, lors qu'elle avoit quitté le Royaume. Qu'elle le prioit de faire savoir au Cardinal, qu'elle le conjuroit de la tirer de cette misére, & de la néceffité de demander son pain: Qu'elle souhaitoit extrémement d'être auprès du Roi, non pour se mêler d'affaires ; mais pour passer le peu de vie, qui lui restoit, en repos, & l'employer à servir Dieu, & à penser à bien mourir: Que si le Cardinal ne pouvoit pas obtenir du Roi, qu'elle retournât à la Cour, il lui obtînt au moins la permission de vivre en quelque lieu de France, qu'il voudroit, où il pourvût à son entretien : Qu'elle chasseroit de chez elle tous ceux, qui lui étoient odieux, ou suspects, prête à faire tout ce que le Roi lui ordonneroit, & tout ce que le Cardinal lui conseilleroit. Que c'étoit-là tout ce qu'elle souhaitoit qu'il fît savoir au Cardinal, parce qu'elle croyoit que ceux, à qui elle en avoit donné commission ne s'en étoient pas fidélement aquittez. L'Ambassadeur répondit, qu'il ne lui donneroit pas le même sujet de se plaindre de lui, parce qu'il ne s'en chargeroit pas. La Reine dit là-dessus, que

 c'é-

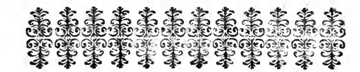
c'étoit-là le ſtile des Ambaſſadeurs, qu'ils étoient néanmoins obligez d'écrire tout ce qu'on leur diſoit, & qu'elle ne laiſſeroit pas d'attendre réponſe. La Reine d'Angleterre fit enſuite entendre à Belliévre, qu'on avoit pris cette voie, parce que le Roi avoit déclaré, qu'il ne vouloit point que des Etrangers ſe mêlaſſent de le racommoder, avec ſa Mere. L'Ambaſſadeur dit encore à la Reine d'Angleterre, qu'il n'avoit aucun pouvoir de ſe mêler de cette affaire; * mais il ne laiſſa pas d'en écrire au Cardinal, comme la Reine Mere l'avoit dit.

* *Par une Lettre dattée du 25. de Decembre.*

Fin du Livre Cinquiéme.



LA



LA VIE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

LIVRE SIXIE'ME.

Contenant ce qui lui est arrivé de plus remarquable, depuis l'an 1639. jusqu'à sa mort.

LE Cardinal, ne fut pas plus touché de pitié envers sa Bienfaitrice, par les Lettres, qu'il reçut de Belliévre; que par tout ce qu'elle avoit pû faire auparavant, pour l'appaiser. * Le penchant que les femmes ont à la vengeance; l'humeur de la Reine-Mere en particulier, qui couvroit d'autant plus d'animosité, qu'elle paroissoit s'abaisser devant le Ministre, & qui étant en France ne manqueroit pas de découvrir au Roi, ce qu'il lui cachoit; enfin

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 640.*

la fierté implacable du Cardinal lui-même, qui ne revenoit jamais de ce qu'il s'étoit mis dans l'esprit, le déterminerent à rejetter toutes les offres, que cette affligée Princesse lui faisoit faire ; car pour le Roi, il y avoit long-tems qu'il ne déliberoit plus sur ce qu'il voyoit être la volonté de son Ministre. Aussi le Cardinal dicta-t-il une Lettre, au nom du Roi, à *Cheré* son Secretaire, & le Roi la signa. Il disoit qu'ayant lû un extrait des Dépêches de Belliévre, touchant les propositions que la Reine-Mere lui avoit faites, il avoit dit de son propre mouvement à son Conseil, qu'il croyoit qu'il n'y avoit plus de lieu à se fier aux paroles de la Reine sa Mere, qui étoit desormais accoûtumée à dissimuler avec lui : Que son esprit inquiet l'empêchoit de pouvoir vivre en paix en aucun lieu; puis qu'elle n'avoit pû jouïr tranquillement de son bonheur, lors qu'elle étoit en France, ni s'accorder en Flandre avec le Duc d'Orléans, après l'avoir obligé de sortir du Royaume, pour y aller; non plus qu'avec la Princesse, avec qui elle l'avoit marié: Qu'elle n'étoit pas passée en Hollande, sans dessein, & qu'elle étoit déja dégoûtée de l'Angleterre : Que si elle n'avoit pas pû se contenter de l'autorité extraordinaire qu'elle avoit euë, avant que de sortir de France; elle se contenteroit bien moins de celle, qu'on pourroit lui donner à present, & qui n'approcheroit pas de celle qu'elle avoit euë : Que de l'humeur, dont elle étoit, elle ne feroit pas plûtôt en France, qu'elle porteroit les Mécontens à causer de nouvelles brouilleries, d'autant plus facilement, que la plûpart d'entre eux avoient eu autrefois de grandes liaisons avec elle : Que les Espagnols,
qui

qui l'avoient méprisée, dans leur Païs, ne manqueroient pas de la porter à exciter des brouilleries en France, dès qu'elle y seroit, & que c'étoit pour cela qu'ils souhaitoient qu'elle y revînt : Que depuis sept, ou huit mois, ayant voulu former un nouveau parti à Sedan, avec le Duc de Bouillon, & le Comte de Soissons, elle n'en avoit pû tirer que des paroles : Que le Roi d'Angleterre, après avoir vainement intercedé pour elle, cherchoit à l'envoyer ailleurs : Que toutes ces considerations l'obligeroient de demeurer ferme dans la proposition, qu'il avoit faite à la Reine sa Mere, qu'elle eût à se retirer à Florence, & qu'elle recevroit là ce qui seroit nécessaire pour l'entretenir, selon sa qualité : Qu'enfin, sa conscience seroit satisfaite, & qu'il seroit justifié, devant Dieu, & devant les hommes, lors qu'il auroit fait tout ce qu'il auroit pû, pour satisfaire la Reine, sans néanmoins exposer le Royaume à de nouveaux troubles.

Sur cette réponse, qui étoit toute fondée sur cette supposition, que la Reine-Mere brouilleroit le Royaume, si elle y revenoit; comme si cela eût été parfaitement assuré, & si l'on n'eût pû l'empêcher, qu'en l'envoyant à Florence ; la Reine d'Angleterre, touchée de l'affliction de sa Mere, écrivit au Roi & au Cardinal, des Lettres de sa propre main, & les envoya par le Lord *Germain*, pour les soûtenir de vive voix. Le Roi répondit à ces Lettres, par d'autres que Chavigny composa, & qui furent corrigées par le Cardinal, qu'il loüoit la bonne intention de sa Sœur, mais qu'il la prioit de ne se mêler pas de cette affaire : Qu'il avoit eu de son côté intention de satisfaire sa Mere, mais

qu'elle avoit tant fait de cabales, qu'il ne pouvoit prendre aucune autre résolution qui la concernât, que la Paix ne fût faite: Que pour l'entretien, qu'on lui demandoit pour elle, il craignoit que ses mauvais Conseillers n'en abusassent; comme s'il n'y avoit point eu de milieu entre accorder tout, & refuser à sa Mere une partie d'un Doüairé, qui lui appartenoit légitimement, ainsi que faisoit Louïs *le Juste*.

Ainsi la négociation du Lord Germain fut inutile, & quoi qu'il offrît de cautionner la bonne conduite de la Reine-mére, au nom du Roi & de la Reine d'Angleterre, & qu'il promît tout ce qu'on pouvoit raisonnablement exiger; on ne lui parla que d'envoyer cette infortunée Princesse à Florence, en lui promettant ce qu'on lui auroit peut être ensuite refusé. Personne n'osoit dire un mot au Roi là-dessus, & le bon Prince ne savoit s'aviser de lui-même d'aucun milieu, entre l'extrême dureté avec laquelle il traitoit sa Mere, pour plaire au Cardinal, & lui rendre sa premiére autorité. Il voyoit sans jalousie, dans son Ministre, un pouvoir infiniment plus grand que la Reine-Mere n'en avoit jamais eu; & le Cardinal en abusoit tout autrement, sans que le Roi le trouvât mauvais. Il s'étoit tellement mis dans l'esprit, que sans ce Ministre, il seroit perdu, & le Royaume entiérement ruiné, & qu'il n'y avoit que lui qui eût des intentions droites; qu'il ne voyoit rien, que ce que le Cardinal vouloit qu'il vît.

Cependant, pour se mettre en quelque sorte à couvert, de ce qu'on pourroit dire de l'inhumanité qu'il y avoit, à refuser à la Reine-Mere un retour, qu'elle demandoit avec tant de sou-

soumiſſion ; il ne voulut pas dire ſon avis, dans le Conſeil, ſur cette affaire. Mais il engagea les autres Miniſtres à donner leurs ſentimens par écrit, qu'il leur dreſſa lui-même, & qu'ils ſignerent. On * les voit encore dans les Mémoires de *Montreſor*, & ils ſuppoſent tous deux choſes. La premiere, que la Reine-Mere ne pouvoit pas rentrer dans le Royaume, ſans le brouiller, & qu'il n'y avoit aucun moyen de conſerver ſa tranquillité, que de la laiſſer manquer de tout, hors de France, excepté qu'elle ne voulût aller en Toſcane. La ſeconde, c'eſt que comme les Princes ſont plus à leur Etat qu'à eux-mêmes, ils ſont auſſi plus à lui qu'à leur Pere & qu'à leur Mere, & ne ſont obligez de donner des marques du reſpect qu'ils leur doivent, qu'autant qu'elles s'accordent avec un plus noble devoir. Selon ces Eſclaves du Cardinal, la France étoit perduë, ſi le Roi eût eu quelque ſoin de ſa Mere, & l'action du Roi reſſembloit à la ſéparation de Jeſus-Chriſt d'avec la Ste. Vierge. Ils donnerent ces avis au Roi, au mois de Mars, qui ſont ſignez, *Seguier*, *Bullion*, *Bouthillier*, *Chavigny*, & *Sublet*.

Dans le même-tems, le Cardinal-Duc faiſoit faire le procès au Duc de la Valette ; qui avoit été très-bien reçu en Angleterre. § Selon les formes ordinaires, ce devoit être au Parlement de Paris, qui eſt le Parlement des Pairs, à en juger ; mais ſelon l'uſage établi par le Miniſtre, le Roi nomma des Commiſſaires du Parlement & du Conſeil d'Etat, quoi que le Parlement lui remontrât que cette cauſe lui appartenoit. On

* *Page* 340.
§ *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 781.

On accuſoit le Duc de la Valette de lâcheté, & de trahiſon, outre qu'il étoit ſorti de France, ſans permiſſion ; ce qu'il ne pouvoit faire, étant Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, Gouverneur de Guienne, & Duc & Pair de France. Le Roi fit venir les Juges à S. Germain, devant lui, & leur commanda d'opiner là-deſſus. Le Premier Préſident pria le Roi de le diſpenſer d'opiner, en ce lieu là; parce qu'il étoit obligé de le faire en Parlement, ſi le Roi y renvoyoit cette cauſe, conformément aux Ordonnances, ce qu'il ſe mit à prouver. Mais le Roi l'interrompit, en lui diſant que les Conſeillers du Parlement faiſoient les difficiles, & prétendoient le tenir en tutelle; mais qu'il vouloit qu'ils opinaſſent, & qu'il étoit le Maître. Il ajoûta, que c'étoit une erreur que de dire, qu'il ne pût pas faire le procès aux Pairs de France, de la maniére qu'il jugeoit la meilleure, & qu'il leur défendoit d'en parler. Les Rapporteurs, *de la Poterie* & *Machaut*, conclurrent, après de longs raiſonnemens, à une priſe de corps, & le Roi dit aux autres d'opiner. *Pinon* commença à dire, que depuis cinquante ans, qu'il étoit Conſeiller au Parlement; on n'avoit mis ſur le tapis aucune choſe de ſi grande importance : Qu'il conſideroit le Duc de la Valette, comme un homme qui avoit eu l'honneur d'épouſer la Sœur naturelle du Roi, & comme un Duc & Pair; & qu'ainſi il jugeoit que cette cauſe devoit être renvoyée au Parlement. Le Roi lui dit, que ce n'étoit pas-là opiner, & qu'il ne ſe payoit pas de cela; mais Pinon repliqua, que dans l'ordre de la Juſtice, un renvoi étoit un ſuffrage légitime. Le Roi répondit en ſe fâchant, qu'il vouloit qu'on opinât

nât sur le fonds de la cause, & Pinon répondit, que puis que le Roi le lui commandoit, il étoit de l'avis des conclusions. Les Présidens de *Nesmond* & *Seguier* dirent la même chose, vû le commandement du Roi. Le Président *de Bailleul*, qui en entrant dans la Salle, avoit ouï que le Cardinal disoit que le Roi feroit encore une fois ressentir sa bonté au Duc de la Valette, dit, qu'il étoit de l'avis de l'ouverture qu'avoit faite le Cardinal. Mais ce dernier repliqua, qu'il n'avoit que faire de se couvrir de son manteau, qu'il opinât, & il fut contraint, par le commandement du Roi, de s'en tenir aux conclusions. Le Président *de Même* opina du bonnet, sans dire mot. Le Président de *Novion*, après un long discours, dans lequel il remarqua qu'on n'avoit dit ni le nom, ni l'âge des Témoins, que l'on avoit contre le Duc de la Valette, & que le procès étoit contre les formes, comme le Roi l'avoüoit, fut d'avis qu'on ajournât personnellement le Duc; puis qu'aussi bien il ne pouvoit pas opiner selon les usages reçus, dans le lieu où il étoit. Il ajoûta, que si le Roi le contraignoit, il feroit du sentiment le plus doux, pour ne pas charger sa conscience. Le Président de Belliévre s'étant levé, dit, qu'il ne pouvoit opiner qu'un renvoi au Parlement, & le Roi l'ayant voulu contraindre d'opiner sur le fonds de l'affaire, il fit un petit discours, en très-beaux termes; dont la substance étoit, qu'il trouvoit extrémement étrange que le Roi opinât dans le procès d'un de ses Sujets : Que les Rois avoient accoûtumé de se réserver les graces & de remettre les condamnations aux Tribunaux de Justice : Qu'il ne croyoit pas que Sa Majesté eût

eût le courage de voir un homme sur la sellette, pour être traîné une heure après au gibet : Que la vûë du Roi apportoit avec elle la grace, qu'elle levoit les interdits Ecclésiastiques, & que personne ne devoit sortir de devant lui, que content. Il parla encore de l'inconvenient, qu'il y avoit à opiner devant le Roi, sans avoir la liberté de dire sa pensée. Le Roi, après l'avoir ouï tranquillement, lui ordonna d'opiner au fonds. Belliévre répondit, qu'il ne pouvoit avoir d'autre sentiment, & le Chancelier l'ayant encore pressé d'opiner, il repliqua que c'étoit tems perdu que de parler, si l'on vouloit qu'il ne dît que ce que le Chancelier trouveroit bon, & demeura dans son sentiment. Le Premier Présidcnt parla encore du renvoi & opina enfin à la prise de corps.

Après les Présidens, les Conseillers d'Etat dirent leurs sentimens; & l'on remarqua que *le Bret* allegua la coûtume des Persans & des Turcs, & *Leon Brulart* les plus violentes procedures d'Allemagne, pour servir de régle, dans cette occasion. Après cela les Ducs & Pairs parlerent, & ils furent suivis par le Chancelier, par le Cardinal, & par le Roi. Enfin ils se leverent, & le Roi ayant appellé les Présidens, leur dit en colere qu'ils lui désobéïssoient toûjours, qu'il étoit mal-satisfait de leur conduite, & qu'il haïssoit ceux qui vouloient qu'il ne pût pas faire le procès à un Duc & Pair, hors du Parlement : Qu'ils étoient des ignorans, indignes de leurs Charges, & qu'ils ne savoient s'il n'en mettroit point d'autres en leur place : Qu'il vouloit être obéï, qu'il leur feroit bien voir que tous les Privileges n'étoient fondez que sur un mauvais usage, & qu'il n'en vouloit plus

plus entendre parler. Ainsi le plus aveugle de tous les Rois, à qui les passions de son Ministre servoient de Jurisprudence & de Politique, violoit toutes les Ordonnances; comme s'il n'y avoit eu de justice en son Royaume, que depuis que le Cardinal-Duc gouvernoit, & que tous les anciens usages dussent leur origine à des insensez. Il étoit trop dangereux de tâcher de le faire revenir de son erreur, non seulement à cause de l'autorité du Ministre; mais de son opiniâtreté naturelle, qui étoit aussi grande, que ses lumiéres étoient courtes. Aussi bien n'auroit-il pas compris ce qu'on lui auroit pû dire, touchant l'origine des Loix, & l'avantage que les Princes, aussi bien que leurs Sujets, trouvent à les faire observer.

En conséquence du résultat de cette Assemblée, le Duc de la Valette fut condamné, par un Arrêt du * Conseil d'Etat, à être mis à la Bastille, pour répondre sur les chefs, dont il étoit accusé; ou à être ajourné à son de trompe à comparoître, dans un certain tems, & ses biens à être mis cependant en sequestre. Ensuite on examina les témoignages de cinquante, tant Officiers que Soldats; que l'on trouva les plus propres à le faire paroître coupable. On lut leurs dépositions en plein Conseil, § & le Procureur-Général conclut, à ce que le Duc de la Valette fût condamné à avoir la tête tranchée, & ses biens confisquez, pour crimes de lâcheté & de trahison. Les Présidens, qui voyoient qu'il étoit inutile de résister, approuverent tous les conclusions, excepté Belliévre; qui dit qu'il y avoit cent ans, que François I. avoit fait un Réglement, par lequel il ordonnoit

* *Du 4. de Fevrier.* § *Le 24. de Mai.*

noit qu'en matiéres civiles le Demandeur n'obtînt pas ses conclusions, sous prétexte de contumace, à moins qu'il n'eût justifié sa demande; & qu'il étoit encore plus juste d'en user ainsi, en matiéres criminelles, où il s'agissoit de l'honneur & de la vie des Sujets du Roi: Que ceux, qui étoient atteints de contumace, n'étoient pas toûjours criminels dans le fonds: Que le Duc de la Valette étoit accusé de trahison, & de desobéïssance à son Général: Qu'à l'égard de la trahison, il étoit difficile qu'un Gentilhomme François, & qui avoit tant d'obligation au Roi, eût une si lâche pensée: Qu'il n'en avoit remarqué aucune preuve, dans le procès, & que le Procureur-Général sembloit en tomber d'accord; puis qu'il n'avoit pas pris les conclusions que l'on prenoit contre les Traîtres, qui étoient de démolir leurs Maisons, de couper leurs Bois, & de déclarer leur postérité dégradée de Noblesse: Que si le Duc de la Valette avoit entretenu des intelligences avec les ennemis, il ne s'en feroit pas ouvert à des gens de néant; cela étant propre à ruiner les desseins, qu'il auroit pû avoir: Qu'aucun des témoins ne déposoit qu'il leur eût envoyé des Lettres, ou qu'il en eût reçu, ou eu aucune correspondance avec les Ennemis, ou avec leurs Confédérez: Que par conséquent, il le jugeoit innocent à cet égard: Que pour la desobéïssance à son Général, c'étoit un point purement militaire, dont la connoissance appartenoit aux gens de mêtier; & que, si le Duc étoit présent, il montreroit peut-être tout le contraire: Que les Témoins ne déposoient autre chose, sinon que la brêche étoit raisonnable, & que si l'on fût monté d'abord à l'assaut,

on

on auroit emporté la Place : Qu'il étoit dangereux de soumettre l'honneur & la vie des Généraux, au jugement de trente Soldats : Que néanmoins, quoi qu'il n'y eût aucune preuve des deux chefs capitaux, dont on accusoit le Duc de la Valette, pour le condamner à mort; il le trouvoit si coupable d'être sorti du Royaume, & de n'avoir pas comparu, pour se justifier, même en prison, qu'il croyoit qu'il méritoit d'être banni pour neuf ans, d'être privé de ses Charges, & de payer une amende de cent mille livres.

Le Chancelier dit là-dessus, que par quelque principe que le Duc de la Valette eût fait perdre au Roi l'occasion de prendre Fontarabie, & desobéi à son Général ; cette action étoit d'un si grand préjudice à l'État, qu'il trouvoit les conclusions du Procureur-Général justes. Alors le Roi jetta son chapeau sur la table, & se mit à dire, que n'ayant pas été élevé dans le Parlement, il n'opineroit pas si bien que ceux qui en étoient : Qu'il diroit néanmoins, à sa maniére, qu'il ne s'agissoit ni de la lâcheté, ni de la mal-habileté du Duc de la Valette; puis qu'il savoit qu'il ne manquoit ni de bravoure, ni de capacité; mais qu'il n'avoit pas voulu prendre Fontarabie. Après avoir ajouté quelque chose du mauvais dessein, qu'il avoit fait paroître ailleurs, & en cette occasion, il conclut de même que le Procureur Général. Ensuite on se leva, sans autre formalité, & le Duc de la Valette fut condamné par toute l'Assemblée, excepté par Bellievre. * Le Conseil d'État prononça l'Arrêt, qui déclaroit le Duc de la Va-

* *Le Duc de la Valette fut rétabli dans ses biens & dans ses honneurs, par le Parlement de Paris, après la mort du Cardinal-Duc.*

lette convaincu du crime de Leze-Majesté, pour avoir lâchement & perfidement abandonné le service du Roi au siége de Fontarabie; & de felonnie, pour être sorti du Royaume, contre les ordres de Sa Majesté; & pour cela condamné à avoir la tête tranchée en Grêve, s'il pouvoit être pris, ou en effigie, si on ne le pouvoit prendre, à perdre toutes ses Charges, & à avoir ses biens confisquez.

C'étoit une chose sans exemple jusqu'alors, qu'un Roi de France eût condamné, comme Juge, un Gentilhomme; & se fût assis au haut de la Table, autour de laquelle les Juges étoient. Ce qu'il y avoit encore de remarquable, c'est que pour le choix de ces Juges, l'on n'avoit fait expédier aucune Commission, que quelques-uns étoient recusables, que plusieurs n'avoient jamais fait l'office de Juges, que l'on ne garda aucunes formalitez, que l'on viola les privileges des Ducs & Pairs, & que l'on fit faire l'Arrêt par le Conseil d'Etat, qui n'avoit pas pris connoissance du fait, & qui ne se mêle pas de ces sortes de choses. Ainsi le Roi, qui faisoit du bien avec toutes les peines du monde, & qui souffroit même que le Cardinal le dédît, quand il avoit promis de récompenser quelcun; se laissa porter sans peine à faire une injustice criante, & contre tous usages, pour faire périr un Seigneur, qui avoit très-bien fait en plusieurs rencontres, & dont le Pere servoit la Couronne depuis soixante ans. Le Cardinal de la Valette, en bon Esclave du Cardinal-Duc, lui écrivit, pendant qu'il travailloit à perdre son Frere, * *que puis que Mr. de*

* *Lettre du Card. de la Valette, dattée du 17. de Janvier, dans le Recueuil qui est à la fin du Minist. du Cardinal.*

de la Valette continuoit à vivre d'une sorte, qui ne lui pouvoit être agréable; il étoit obligé de lui dire, que manquant à ce qu'il lui devoit, il étoit (lui Cardinal de la Valette) le premier contre son Frere. Car il est certain, ajoute-t-il, *que je serois le plus ingrat du monde, si je ne préferois vôtre service, non seulement à ses intérêts, mais encore aux miens propres.* Ces grandes obligations c'étoit qu'il ne le ruinoit pas avec son Frere, & qu'il lui donnoit à commander une Armée; quoi qu'il fût aussi mauvais Général d'Armée, que peu capable de gouverner bien son Evêché. Cependant le Duc d'Espernon eut ordre de se retirer en sa Maison de Plassac, & fut privé de son Gouvernement, & de toutes ses pensions. Ce bon vieillard eut encore une grande affliction, au commencement de cette année, qui fut la mort du Duc de Candalle, son Fils aîné, qui mourut de maladie à Casal.

Le Cardinal-Duc avoit fait une perte très-considerable, quelque tems auparavant; c'est que le P. Joseph *du Tremblay*, * son Confident, étoit mort au commencement de l'année. Ce Capucin, dont j'ai représenté ailleurs le caractere, étoit d'un très-grand secours au Cardinal, dont il connoissoit parfaitement les desseins & les maximes; sur lesquelles il pouvoit agir sans ordre, comme si c'eût été le Ministre lui-même. Aussi se déchargeoit-il sur lui d'une grande partie des affaires étrangeres.

Dès le commencement de l'année, le P. Monod avoit été, comme je l'ai dit, envoyé à Montmeillan, & la Duchesse de Savoie avoit répondu aux avis que le Cardinal lui avoit don-

* *Voyez la Lettre de Condoleance du Card. de la Valette, datée du 11. de Janvier.*

nez, il y avoit quelques semaines ; & commencé sa Lettre, * par dire, qu'elle n'avoit jamais été dans une si profonde léthargie, qu'elle ne connût clairement ce qu'elle devoit à son mérite, & à la passion qu'elle avoit de rencontrer les occasions de lui plaire. Elle y parle des marques, qu'elle avoit toûjours données de son zéle, pour le service du Roi son Frere ; & elle ajoûte qu'elle avoit été extrémement mortifiée, que la seule considération du P. Monod eût pû apporter de l'obstacle à la bonne correspondance, qu'elle se promettoit de Sa Majesté. Enfin elle prie qu'on lui donne du secours, contre ses Ennemis, la Campagne suivante ; en promettant son amitié au Cardinal-Duc, & en lui demandant la sienne.

Le Cardinal de Savoie, & le Prince Thomas, qui étoit venu de Flandre en Italie, se disposoient alors à entrer avec une Armée, en Piémont, le plûtôt qu'ils pourroient, & les Piémontois les attendoient avec impatience ; les Peuples aimant mieux être soumis au Sang de leurs Princes, qu'à des Etrangers. Ils tâcherent néanmoins d'abord d'entrer dans quelque accommodement, avec leur Belle-sœur, & d'obtenir d'elle qu'ils pussent venir en sûreté en Piémont ; mais comme elle craignoit, avec raison, qu'ils ne voulussent venir à Turin, pour s'en rendre maîtres ; elle ne voulut jamais y consentir, & importuna le Cardinal, par de fréquentes Lettres, pour être puissamment secouruë. Elle écrivoit aussi au Roi, mais elle parle en sorte au Ministre, qu'il paroît bien qu'elle n'avoit aucune confiance dans l'amitié languissante

* *Dattée du 4. de Janvier. dans le Recueil ajoûté au Min. du Cardinal p. 7.*

te de ſon Frere ; * ſi le Cardinal ne la ſoûtenoit, auprès de lui, de toute ſa faveur. Elle le preſſe par tout d'une maniére, qui ſuppoſe que le Miniſtre diſpoſoit bien plus des forces de l'Etat, que le Roi.

Cependant D. Martin d'Arragon partit d'Alexandrie, avec ſept ou huit mille hommes, & alla attaquer le Fort de *Cengio*, où il y avoit Garniſon Françoiſe, & qui ſe défendit vigoureuſement. Le Général Eſpagnol y fut tué, & *D. Antoine Sotello*, qui lui ſucceda, après avoir repouſſé le ſecours, que le Marquis *de Ville* y voulut jetter, le réduiſit à ſe rendre. D'un autre côté, le Prince Thomas s'approcha de nuit § de *Chivas*, Place ſur le Pô, entre Turin & *Creſcentin*, & la prit, ce qui donna une très-grande peur à la Ducheſſe, & aux François; qui étoient encore en trop petit nombre, pour ſe mettre en campagne. *Quiers*, *Moncalier*, & *Ivrée* ſe déclarerent auſſi, pour le même Prince. Il marcha après cela à † *Verruë*, dont le Gouverneur ne fit point de devoir, & dont le Château, ſe trouvant dépourvû de pluſieurs choſes néceſſaires, ſe rendit, auſſi bien que la Ville. *Creſcentin* fut peu de tems après ſoumis, & ainſi les Eſpagnols empêcherent que les François ne puſſent envoyer aucun ſecours à Caſal, par le Pô.

Le Cardinal de la Valette, qui n'avoit pas dequoi s'oppoſer à ces progrès, ſe borna à conſerver Turin; dans la penſée que le reſte ne ſeroit pas difficile à regagner, pourvû que l'on gardât cette Ville. Ainſi, ou le Cardinal, ou la

* *Voyez le Recueuil cité ci-deſſus, p. 31. & ſuiv.*
§ *Le 26. de Mars. Siri Mem. Ric. T. VIII. p. 697.*
† *Le 9. d'Avril.*

la Ducheſſe de Savoie, pour perdre, ou pour conſerver le P. Monod, mirent le jeune Duc de Savoie en danger d'être dépouillé de ſes Etats. Dans le fonds, Victor-Amedée, & ſa Veuve, n'avoient été engagez dans cette guerre contre les Eſpagnols, que pour faire quelque diverſion de leurs forces en Italie, de peur qu'ils ne fuſſent trop forts dans les Païs-Bas; & il faut avoüer que le Cardinal les ſoûtint aſſez foiblement, mais il ſemble qu'il n'étoit pas fâché que les Filles de Marie de Medicis fuſſent hors d'état de ſe faire craindre. Il affectoit de les mortifier à toute occaſion, & il avoit tenu à Turin, pour Ambaſſadeur, D'Hemery; quoi que cet homme fut extrémement deſagréable à la Ducheſſe, qu'il traitoit quelquefois avec beaucoup de fierté.

La Ducheſſe craignant d'être aſſiégée dans Turin, penſa à envoyer le Duc ſon Fils, & ſes Filles, en quelque Place de ſûreté; quoi que le Cardinal lui fît propoſer de les envoyer en France. Comme elle ne dépendoit déja que trop de lui, elle aima mieux les envoyer à Montmeillan, ſous la garde de D. Felix de Savoie, qui en étoit Gouverneur. Pour engager la Ducheſſe dans quelque Traité, le Prince Thomas, & le Marquis de Leganès, s'avancerent * juſqu'à la vûë de Turin; & ſe ſaiſirent du Bourg du Pô, qu'on ne pouvoit pas garder. Les Piémontois étoient généralement ſi peu affectionnez à la Ducheſſe, qu'il y avoit ſujet de craindre pour elle, ſi la Garniſon Françoiſe n'eût pas été plus forte, que les Bourgeois de Turin. Il y avoit, dans cette Ville, cinq mille hommes de pied, & deux mille chevaux, par le moyen

* *Le 18. d'Avril.*

yen desquels le Cardinal de la Valette empêcha qu'ils ne pussent rien entreprendre, & en même tems que la Duchesse, effrayée de voir les Ennemis si près d'elle, ne fît avec eux quelque Traité, contraire aux intérêts de la France. Ainsi, après quelques propositions, qui tendoient à en détacher cette Princesse, le Prince Thomas & Leganès se retirerent. Le Prince prit *Villeneuve d'Asti*, & Leganès Moncalvo, & ensuite Pontesture; ce qui fit soupçonner que les Espagnols n'en voulussent à Casal, & le Cardinal de la Valette y jetta promptement les provisions nécessaires.

Cependant, le Roi résolut d'envoyer Chavigny en Piémont, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire; pour assûrer la Duchesse de son secours & pour s'opposer aux desseins des Princes de Savoie. D'Hemery étoit depuis peu retourné en France, & l'on avoit dessein de le renvoyer en Piémont, comme l'on fit; mais comme sa personne n'étoit pas agréable à la Duchesse, on craignit que tout ce qu'il lui pourroit dire ne fût inutile. Chavigny * eut ordre de représenter adroitement à cette Princesse, qu'il n'y avoit qu'un seul moyen de la sauver. Ce moyen étoit, selon le Cardinal, d'envoyer ses Enfans en France, & de s'assûrer si bien des principales Places de ses Etats, qu'elle n'eût aucun sujet de craindre de les perdre. Pour s'assûrer de ces Places, il n'y avoit qu'à y mettre des François; ce qu'elle pouvoit faire, avec honneur & avec sûreté, parce que les Espagnols avoient fait une puissante invasion en Piémont, & que le Roi lui promettoit de lui remettre ces

 Pla-

* *Voyez son Instruction, dans les Mem. d'Aubery. Tom. II. p. 272.*

Places, quand elle voudroit. Chavigny avoit ordre d'appuyer ce conseil de plusieurs autres raisons, & de dire à la Duchesse, que si elle le suivoit, le Roi son frere redoubleroit ses efforts, pour la tirer du péril où elle étoit; mais que si elle en faisoit difficulté, Sa Majesté se déchargeoit devant Dieu & devant les hommes, de la protection qu'Elle lui vouloit donner puis qu'elle seroit inutile. Les Places que le Roi vouloit avoir en Piémont étoient les Châteaux, qui assûrent l'entrée des Vallées, comme *Cahours*, *Revel*, *Coni*, & autres semblables.

D'Hemery eut aussi ordre, de retourner de Lyon en Piémont, pour donner ordre aux fortifications de Pignerol & faire de semblables propositions à la Duchesse. Il devoit encore, en cas qu'elle fît un Traité de Neutralité, ou de suspension d'armes, avec les Espagnols, conférer avec le Cardinal de la Valette; pour voir comment on pourroit se saisir des Places, qui étoient sur le chemin de Pignerol à Casal, & effectuer ce dessein, s'il étoit possible.

Le Cardinal faisoit entendre, en même tems, dans toutes ses Lettres, à la Duchesse & au Cardinal de la Valette, que cette Princesse ne pourroit s'assûrer d'être maîtresse d'aucune Place, pendant qu'il y auroit des Gouverneurs Piémontois; quand même la Garnison seroit Françoise; parce que ces Gouverneurs faisoient soulever les Peuples, contre les Garnisons. Dans cette conjoncture, la Duchesse envoya dire au Prince Thomas, que s'il ne rendoit les Places, qu'il avoit prises, elle étoit résoluë de remettre toutes celles qu'elle avoit, entre les mains des François; qui avoient déja *Carmagnole* & *Querasque*, & qui auroient été maî-

tres

tres de Turin, s'ils avoient eu la Citadelle. Bien tôt après elle commença un Traité avec ses Beaux-freres, par lequel elle vouloit partager la Tutelle avec eux, & les recevoir dans Turin; ce qui auroit été se mettre en leur puissance, & devenir entiérement dépendante d'eux. Les Ambassadeurs de France eurent bien de la peine à lui faire comprendre qu'elle alloit se perdre, si elle concluoit ce Traité; mais lors qu'ils voulurent lui parler de remettre le reste de ses Places entre les mains du Roi, pour les tenir en dépôt, jusqu'à ce qu'elle les pût posséder sûrement; elle se récria, qu'au lieu de la secourir, on la vouloit entiérement dépouiller; & elle n'en voulut pas entendre parler, pendant plusieurs jours. Elle craignoit qu'on ne lui voulût ôter ses Places, que pour n'avoir ensuite pour elle que tel égard, que l'on trouveroit à propos, & lui faire perdre ainsi toute son autorité. Mais les Ministres de France trouverent moyen de gagner ceux qui la conseilloient, par des pensions, qu'ils leur promirent de la part du Roi; & le Cardinal en particulier gagna l'*Abbé de la Monta*, en lui résignant l'Abbaye de Nantes. Cela fit que la Duchesse s'adoucit un peu; & comme elle manquoit d'argent, pour se soûtenir, par elle-même, il fallut enfin en venir où le Cardinal vouloit. Le Traité fut signé le 1. de Juin 1639 * & le Roi promettoit de lui rendre les Places, qu'elle lui remettroit, & celles qu'il pourroit reprendre sur les Ennemis, dès qu'elle les pourroit garder.

Pendant cette négociation, le Marquis de Leganès se rendit maître de † Trino & de ‡ *Santia*,

* *Voyez Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 710.*
† *Le 24. de Mai.* ‡ *Le 14. de Juin.*

tia, dans le Montferrat; parce que l'Armée du Cardinal de la Valette n'osa pas abandonner Turin, pendant que l'on doutoit de la bonne volonté de la Ducheſſe. Pour ſe dédommager de ces pertes, & pour conſerver plus facilement Turin; le Cardinal de la Valette fut aſſiéger Chivas, qu'il commença à attaquer le 17. de Juin. Le Marquis de Leganès crut devoir le ſecourir, & s'avança pour cela; mais il trouva les Lignes des François ſi fortes, qu'il n'oſa l'entreprendre. Il ſe poſta ſeulement entre Chivas & Turin dans l'eſperance de couper les vivres à l'Armée Françoiſe; mais *le Duc de Longueville* étant venu en Piémont, avec une nouvelle Armée, eſcorta un grand Convoi, que l'on conduiſoit au Camp du Cardinal de la Valette; ce qui fit changer de deſſein au Marquis de Leganès. La Place ſe rendit le 29. de Juin, & cette priſe commenca à rétablir la réputation des François en Italie.

Mais peu de tems après l'Empereur ayant publié une Ordonnance, par laquelle il déclaroit la Ducheſſe déchuë de la Tutelle de ſes Enfans, abſolvoit les Sujets de la Maiſon de Savoie, du Serment de fidélité qu'ils lui avoient fait, & leur ordonnoit de reconnoître pour Tuteurs du jeune Duc, ſes deux Oncles; tout le Piémont ſe ſouleva contre la Ducheſſe, excepté Turin, & les lieux où les François ſe trouverent les plus forts. Le Cardinal après avoir appris ces mauvaiſes nouvelles, envoya * un long Mémoire à D'Hemery & aux Généraux de l'Armée, dans lequel il diſoit, que le ſoulevement „ de toutes les Places du Piémont devoit faire „ comprendre à la Ducheſſe, que l'on avoit pré-

* *Le 6. de Juillet.*

„ prévenu les Peuples contre elle, & qu'elle ne „ pouvoit plus s'y fier: Que si les Troupes Françoises, qui étoient dans Turin, & le voisinage de l'Armée du Roi, ne retenoient les Habitans de cette Ville, ils en feroient autant „ que les autres, puis que malgré ses défenses, „ il s'y faisoit des Assemblées, & des résolutions contraires à son autorité: Que le seul „ lien qui attache les Peuples aux Souverains est „ la fidelité, & qu'il n'en falloit point chercher „ parmi des gens, qui se croyoient dégagez de „ leur serment, par la Declaration de l'Empereur, & qui étoient confirmez dans ce sentiment, par les Ecclesiastiques: Qu'il falloit „ représenter cela fortement à Madame de Savoie, & lui dire que le Roi seroit dans une „ extrême peine, jusqu'à ce qu'il sût qu'elle auroit mis ordre à sa sûreté. Que pour cela, il „ faudroit desarmer les Bourgeois de Turin, & „ s'y conduire avec beaucoup de prudence, de „ peur de hâter leur rebellion: Qu'on pourroit, „ en faisant courir le bruit que les Ennemis s'approcheroient de cette Ville, pendant que le „ Duc de Longueville seroit occupé ailleurs, y „ introduire toutes les Troupes du Cardinal de „ la Valette, se saisir de tous les Postes, & alors desarmer les Bourgeois: Que Madame „ de Savoie pourroit ôter la garde des Portes „ aux Capitaines Piémontois, qui l'avoient, & „ la donner aux François, qui étoient à sa solde: Qu'elle y pourroit mettre un Gouverneur „ fidéle, & qui eût de l'expérience, chasser les „ Factieux, & obliger les Superieurs des Convens d'envoyer ailleurs les Religieux brouillons: Qu'elle pourroit encore acheter toutes „ les armes & toute la poudre, que l'on faisoit

„ à

„ à Turin, & le mettre dans l'Arcenal, ou dans
„ la Citadelle : Que la Ducheffe ne tenant plus
„ que Turin, Avilliane, & Suze, elle devoit
„ employer tous fes foins à les bien garder :
„ Qu'il faudroit mettre une Garnifon fidéle
„ dans le Château de Nice, & ne fe fier ni à
„ ceux de Nice, ni à ceux de Villefranche :
„ Qu'il ne falloit laiffer aucune perfonne fuf-
„ pecte auprès du Duc, & y mettre des Savo-
„ yards au lieu de Piémontois : Que l'on feroit
„ approcher de Nice, quand il en feroit tems,
„ l'Armée Navale du Comte de Harcourt :
„ Qu'il falloit fe hâter de defarmer les Habi-
„ tans des Places, que l'on tenoit en dépôt.

On avoit donné ordre au Duc de Longueville, d'aller faire le fiége de Coni, & au Cardinal de la Valette d'aller à Carmagnole ; mais comme ils fe mettoient en devoir d'executer ces ordres, il fallut changer de deffein. Le Prince Thomas entra dans Turin la nuit du 26. de Juillet, par une intelligence, & contraignit la Ducheffe, & les François, qui y étoient, de fe retirer dans la Citadelle, en defordre. Ce fut en vain, que le Canon de la Citadelle commença à jouër contre la Ville ; le Prince fit de bons retranchemens de ce côté-là, & remplit de terre les maifons les plus expofées. Il ne put néanmoins empêcher que les François ne conduififfent la Ducheffe à Suze, & ne miffent une puiffante Garnifon dans la Citadelle de Turin, avec des munitions néceffaires, pour réfifter longtems. Cependant le Nonce *Caffarelli*, obtint que l'on feroit une fufpenfion d'Armes, pour deux mois, à commencer depuis le 14. d'Août ; & dans ce tems-là le Roi rappella le Duc de Longueville, pour aller commander en Allemagne,

magne, & laissa la conduite de toutes les Troupes d'Italie au Cardinal de la Valette, qui avoit sous lui de très-bons Officiers, qui suppléoient à son incapacité.

La Duchesse écrivit au Cardinal-Duc, avec la derniére soumission, parce qu'elle voyoit qu'il avoit prédit ce qui lui étoit arrivé; & le Cardinal de la Valette excusa la suspension d'armes, qu'il venoit de faire, sur ce que la Citadelle de Turin s'étoit trouvée dépourvûë de tout; & que toutes les Places, que le Roi tenoit en Piémont, excepté Chivas, étoient en si mauvais état, qu'il seroit bien difficile de les garder. Néanmoins, si le Cardinal-Duc la desapprouvoit, le Cardinal de la Valette consentoit qu'il le desavoüât, *pourvû qu'il lui conservât l'honneur de ses bonnes graces.*

Sur la nouvelle de ce nouveau soulevement du Piémont, on renvoya Chavigny, qui étoit de retour à Paris, à la Duchesse de Savoie, pour la porter à remettre au Roi Nice & Villefranche. On lui donna des instructions, qui n'étoient pas fort honorables pour cette Princesse, dont on blâmoit extraordinairement la conduite, parce qu'elle témoignoit de se défier des Ministres du Roi. Cependant on sût que les Généraux avoient fait la suspension d'armes, dont je viens de parler, avec le Prince Thomas; ce qui fit changer les ordres que l'on avoit donnez à Chavigny. Il fut seulement chargé de témoigner à la Duchesse le chagrin que le Roi avoit, de voir ses affaires en si mauvais état; & de lui dire que le Roi s'avanceroit jusqu'à Lyon, pour donner ordre de plus près à la défense de ce qui lui restoit. On lui fit encore entendre, qu'elle devoit mettre Garnison Françoise, & des

Com-

Commandans François dans Suze & dans Avilliane, & fournir ces Places de tout ce qui étoit néceſſaire, ou qu'elle perdroit tout le reſte. Cependant les Généraux, François & Eſpagnols, eurent une entrevuë en Piémont ; où le Marquis de Leganès parla d'une Paix générale, & le Prince Thomas de s'accommoder en particulier avec la France ; étant las d'être au ſervice des Eſpagnols, dont il croyoit avoir ſujet de ſe plaindre. Mais cette Conférence n'eut aucun effet, en ce tems-là.

La Ducheſſe ſouhaitant de s'aboucher avec le Roi ſon Frere, lui envoya *le Marquis de S. Germain*, pour lui demander où il ſouhaitoit qu'elle ſe rendît. On lui marqua Grenoble, & le Marquis eut ordre de repréſenter à la Ducheſſe le tort qu'elle s'étoit faite, en ſe défiant des Miniſtres du Roi ſon Frere, ſans pourvoir à la conſervation de ſes Etats ; & qu'il n'y avoit point de moyen de la défendre, contre les entrepriſes de ſes Beaux-freres, qu'en ſe remettant entiérement au Roi. Le Cardinal ſouhaitoit principalement, que la Ducheſſe remît au Roi le Château de Montmellian, où étoit le P. Monod, & pour cela on propoſa à ce Jeſuite d'en ſortir; mais il ne voulut jamais, dans la crainte d'être encore plus en danger, s'il en ſortoit, que s'il y demeuroit.

Cependant le Cardinal Maurice trouva moyen de gagner les Gouverneurs de Nice & de Villefranche, & la crainte de tout perdre fit que la Ducheſſe mit entre les mains du Roi Suze, Avilliane, *Gelaſſe*, & *Taillon*, mais elle ne voulut pas entendre à lui remettre Montmellian. Le Roi s'étant rendu à Grenoble, avec le Cardinal, la Ducheſſe y vint auſſi ; & avant que d'en-

d'entrer en aucune négociation, le Cardinal lui dit ce qu'il croyoit le plus avantageux pour elle, & pour le Duc ſon Fils, & s'en entretint, avec les Principaux Miniſtres de la Ducheſſe. Cela conſiſtoit à remettre en dépôt, au moins en apparence, la Savoie entre les mains du Roi, & à lui confier effectivement le Duc ſon Fils. La Ducheſſe ne pouvoit s'y réſoudre, de peur que ce dépôt apparent, comme parloit le Cardinal, ne devint que trop réel; s'il gagnoit le Gouverneur de Montmeillan, ou s'en rendoit maître, par adreſſe. On découvrit que le Comte Philippe d'Aglié conſeilloit à la Ducheſſe de demeurer ferme; & quoi que l'on pût faire, il ne fut pas poſſible de tirer autre choſe de cette Princeſſe, ſinon qu'elle remettroit encore quelques autres petites Places au Roi; & c'étoit en effet une choſe étrange, que le Roi ne voulût ſecourir vigoureuſement ſa Sœur, qu'à condition qu'il ſeroit Maître abſolu de tous ſes Etats, & de la perſonne de ſon Fils. Mais c'étoit la maxime du Cardinal, qui ne prétendoit pas être le Conſeiller, ou l'ami de la Ducheſſe, mais l'Arbitre ſuprême de ſes réſolutions; & pour cela, il falloit que le Duc de Savoie & tous ſes Etats, fuſſent entre ſes mains, après quoi ſes avis ne ſeroient pas tant des conſeils, que des commandemens. D'ailleurs, quoi que le Duc de Savoie fût Neveu du Roi, il n'étoit pas ſûr de fier ſa perſonne au Cardinal; dont l'ambition n'avoit point de bornes, & dont on ne pouvoit pas prévoir les deſſeins. On avoit beau parler de l'amitié, que Louïs XIII. avoit pour ſa Sœur, & des raiſons de conſcience & d'honneur, qui l'engageoient à la proteger, auſſi bien que ſon Neveu; ſans la bonne volonté du

du Ministre, dont on ne pouvoit pas s'assurer, tout cela ne servoit à rien.

Le Cardinal, sur le point de partir de Grenoble avec le Roi, fut prendre congé de la Duchesse, * à qui il dit, „ qu'il la laissoit dans un „ danger plus grand, que celui dans lequel il „ l'avoit trouvée; parce que ses Ennemis, vo„ yant qu'elle étoit incapable d'employer les „ seuls remedes qui la pouvoient garantir de „ tous les dangers qui la menaçoient, ne man„ queroient pas de pousser leurs desseins avec „ plus de vigueur; dans un tems où ils la vo„ yoient abandonnée par ses Sujets, sans pou„ voir employer la puissance du Roi son Frere; „ Qu'elle imitoit ceux qui n'obéissoient qu'en „ partie aux Commandemens de Dieu, ce qui „ ne servoit de rien pour les sauver: Que ceux „ qui avoient manqué de prudence, pour la bien „ conseiller, manqueroient aussi de courage pour „ la bien défendre, & que ceux qui la détour„ noient de suivre le conseil du Roi, avoient „ intérêt d'en user ainsi, & vouloient se rache„ ter de leur perte, par la sienne" Le Cardinal lui fit encore d'autres leçons semblables, & les lui laissa par écrit, afin qu'elle y pût faire réflexion à loisir Mais la Duchesse demeura ferme, dans sa résolution de ne se défaire pas de la Savoie; & comme cela n'empêchoit pas que le Roi n'agît vigoureusement en Piémont, s'il en avoit envie, ce qui suffisoit pour conserver sa Sœur & son Neveu; on ne comprenoit pas qu'il voulût avoir la Savoie, à moins que le Ministre n'eût quelque dessein sur ce Païs, semblable à celui qu'il avoit executé sur la Lorraine.

Le

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 749.*

Le Comte Philippe d'Aglié, qui avoit affermi la Duchesse, dans le dessein de garder Montmeillan, fut dans un grand danger en cette occasion. La Duchesse étoit déja montée en carrosse, pour retourner en Savoie, & son monde à cheval pour la suivre; lors que le Cardinal prit le Comte par la main, & le mena dans une Chambre, pour lui parler en particulier. Là lui serrant la main, la lui pressant contre la poitrine, & le regardant de travers, il lui dit, „ qu'il pouvoit s'en retourner glorieux „ d'avoir engagé la Duchesse, par ses conseils, „ à faire au Roi son Frere le plus grand af- „ front, & le plus grand tort, qu'il pût rece- „ voir en sa réputation; puis que le monde „ croiroit que le Roi s'étoit venu aboucher a- „ vec elle, à dessein d'enlever à son Neveu des „ Places, qu'il ne vouloit avoir, que pour les „ conserver contre ses Ennemis, & les forcer „ de lui rendre ce qu'ils lui avoient ôté. Le Comte répondit qu'il n'avoit aucun pouvoir sur l'esprit de la Duchesse, & le Cardinal repliqua, qu'il seroit à souhaiter que tout le monde le crût de même, après quoi il lui tourna le dos. Le Comte monta à l'instant à cheval, & sans s'arrêter nulle part, il ne se crut en seureté que dès qu'il fut à Montmeillan. Néanmoins le Cardinal obtint qu'on n'y laisseroit aucun Piémontois, excepté le Marquis de S. Germain, & le Comte *Cagnol*, son Lieutenant, & que la Garnison seroit toute composée des François, qui étoient au service de la Maison de Savoie.

On envoya auprès de la * Duchesse, pour Ambassadeur ordinaire, *De la Cour*, au lieu

* *Sur la fin d'Octobre.*

D'Hemery, avec ordre de ne la traiter point d'*Altesse Royale*; comme elle le souhaitoit depuis long-tems, à l'imitation du Cardinal-Infant, à qui l'on donnoit ce titre. Le Cardinal-Duc ne voulut jamais lui accorder cette satisfaction, parce qu'elle résistoit trop à ses volontez.

Pendant ce tems-là, le Cardinal de la Valette vint à mourir, & le Pape ne voulut pas dire la Messe pour son ame, comme c'est la coûtume; sous prétexte qu'il avoit commandé des Armées, contre les Catholiques, avec des Troupes Lutheriennes. Il lui refusa encore quelques autres honneurs, que l'on a accoûtumé de faire aux Cardinaux. Le Comte de Harcourt, qui commandoit la Flotte du Roi, dans la Mediterranée, eut ordre d'aller prendre sa place. Il marcha incessamment, parce que la Trêve étoit prête d'expirer, & dès qu'elle fut finie, il attaqua *Quiers*, à la vuë de l'Armée ennemie, qui tâcha vainement de s'y rendre la premiére. Il y avoit en garnison quatre cens fantassins Allemands, & trois cens Chevaux, qui furent reduits à capituler, le 28. d'Octobre, après quelques volées de Canon. Le lendemain les Espagnols s'étant avancez, comme pour attaquer les Lignes des François; ceux-ci leur allerent au devant, & leur défirent cinq Escadrons de Cavalerie, qui se retirerent en desordre sous le Canon de Villeneuve d'Asti. Le Comte de Harcourt qui avoit envie de conserver Quiers, pendant l'Hiver, y demeura si long-tems, pour le mettre en état de défense, que les vivres vinrent à lui manquer. Cependant le Marquis de Leganès & le Prince Thomas, qui avoient prévu cela, se posterent en for-

sorte qu'ils empêcherent qu'il ne lui en pût venir de Carmagnole, & le mirent dans la nécessité de passer entre leurs deux Corps d'Armées, s'il vouloit s'y retirer. Mais leur précaution fut vaine; le Comte passa dans une nuit, avec tant d'ordre & de promptitude, que la plus grande partie du chemin étoit faite, lors que les Ennemis s'en apperçurent. Le Prince Thomas, qui y prit garde le premier, voulut attaquer les François de front, pendant que les Espagnols, comme il croyoit, les attaqueroient en queuë. Mais il fut répoussé avec perte, & la Cavalerie Espagnole, qui vint ensuite au galop, fut contrainte de retourner d'où elle venoit, sans avoir rien fait. Ainsi le Comte se rendit à Carmagnole, sans perte, après cette double victoire; & l'on blâma extrémement le Marquis de Leganès, d'avoir laissé perdre une si belle occasion. Les Princes de Savoie, qui se plaignoient deja de lui, s'en plaignirent encore davantage, comme d'un homme incapable d'agir avec la vigueur, & avec la promptitude, que demande la guerre. Les Espagnols firent une autre perte près de Casal, dont la Garnison leur enleva, le 29. de Novembre, cinq de leurs meilleures Compagnies de Cavalerie, & ce fut par là que finit la Campagne.

Le Cardinal Maurice & le Prince Thomas, ne voyant pas de moyen de s'accommoder, avec leur Belle-sœur, publiérent une declaration; par laquelle ils se disoient être les légitimes Tuteurs du Duc de Savoie leur Neveu, & reconnus pour tels par l'Empereur & par les Piémontois; de sorte qu'ils déclaroient criminels de Lese-Majesté, ceux qui étoient dans le parti de la Duchesse. Mais le Senat de Cham-

bery caſſa cette Déclaration, & la Ducheſſe en publia une toute oppoſée.

La France avoit cependant querelle, * avec la Cour de Rome; dont elle étoit mal-ſatisfaite, pour pluſieurs raiſons. L'une étoit la mort de *Rouvray*, Ecuyer du Maréchal d'Eſtrées, aſſaſſiné par les Sbirres; parce qu'il leur avoit enlevé ſon Valet, condamné aux Galeres. L'autre étoit le peu d'égard que le Pape avoit pour la nomination que le Roi avoit faite de Mazarin, pour le Chapeau de Cardinal. Outre cela, le Miniſtre n'avoit encore pû obtenir les Bulles de ſa Dignité d'Abbé-Général des Ordres de Ciſteaux & de Prémontré; & il avoit ſujet de ſe plaindre de la maniére, dont le Pape avoit traité le Cardinal de la Valette ſon Ami. La premiére de ces raiſons fit que l'on défendit à *Scoti*, Nonce du Pape qui avoit ſuccedé à *Bolognetti*, de venir à l'audience du Roi. Il eut une Conférence là-deſſus avec Chavigny, qui ſe plaignit ſur tout de l'aſſaſſinat de l'Ecuyer du Maréchal d'Eſtrées, & de ce que le Pape n'avoit pas permis qu'on fît le même ſervice pour le Cardinal de la Valette; que l'on avoit accoûtumé de faire, pour les autres Cardinaux. Le Nonce nia l'un & l'autre, & commença à ſe plaindre de ce que quatre, ou cinq Evêques, aſſemblez dans Paris, avoient propoſé de faire convoquer un Concile National. Il ajoûta, que ſi l'on en venoit à ces extrémitez, il fauroit bien ſoûtenir les intérêts du Pape, & qu'il ne doutoit pas que la plûpart des Evêques ne ſe déclaraſſent pour lui. Chavigny nia le fait, & voulut donner un Ecrit à Scoti, par lequel il lui étoit défendu de venir à l'audience du

* *Voyez Aubery, Vie du Card. Liv. VI. ch. 37. & ſuiv.*

du Roi, jusqu'à ce qu'on lui eût fait satisfaction; mais le Nonce ayant refusé de le recevoir, Chavigny le lui dit de bouche. Après quelques discours, touchant la Paix, pour laquelle le Nonce accusoit la France d'avoir de l'aversion, il dit à Chavigny, que les menaces, que le Cardinal de Richelieu faisoit, de ne plus reconnoître le Pape en France, que pour Chef de l'Eglise, & seulement pour le Spirituel ; à moins qu'on ne lui accordât au plûtôt la promotion de Mazarin au Cardinalat; & le chagrin qu'il avoit de ne point obtenir ses Bulles d'Abbé-Général de Cisteaux, étoient la veritable cause de la mesintelligence de Sa Sainteté & du Roi : Que le Cardinal de Richelieu s'étoit d'abord servi de voies de fait, en arrêtant les Courriers du Pape, & en l'empêchant (lui Scoti) de faire les fonctions de sa Nonciature Ordinaire & Extraordinaire: Qu'il avoit assemblé quelques Evêques chez lui, pour parler de la convocation d'un Concile National, sous prétexte des Annates, & d'autres prétendus Griefs : Que cela ne procureroit pas le Chapeau à Mazarin, & que pour le Concile National, les Prélats François avoient trop de zéle pour le Saint Siége; pour entreprendre une chose de cette nature, & en donneroient des marques publiques. Le Nonce se plaignit aussi, que Chavigny avoit chargé le *P. Valerio*, Carme Déchaussé, de lui rapporter, & même de le mander à Rome, que le Roi auroit pû, avec justice, se vanger de la mort de Rouvray sur le Nonce; en lui envoyant faire insulte chez lui, & même en lui faisant donner des coups de bâtons dans la ruë; mais que Sa Majesté ne vouloit pas user de son pouvoir, & qu'el-

qu'elle attendoit ſatisfaction du Cardinal Antoine Barberin. Chavigny nia d'avoir dit rien de ſemblable, & le Nonce offrit d'envoyer querir le P. Valerio; ce que Chavigny dit n'être pas néceſſaire, & ſe mit à faire le Panégyrique du Cardinal. * Après quelques autres diſcours, ils ſe ſéparerent.

Comme le Nonce n'avoit pas voulu recevoir de Chavigny l'ordre par écrit qu'il lui avoit préſenté, on lui envoya *Berliſe*, Introducteur des Ambaſſadeurs accompagné d'un Huiſſier du Conſeil, pour le lui donner: Le Nonce le refuſa une ſeconde fois, & n'en voulut pas même écouter la lecture, & ſe retira dans une autre chambre. Berliſe le laiſſa ſur la table, & chargea les Officiers du Nonce de le lui donner; mais dès que l'Introducteur des Ambaſſadeurs fut ſorti, on le lui rejetta dans ſon Carroſſe. Cependant le Roi défendit à tous les Evêques de France, d'avoir aucune communication avec Scoti; & l'on fit faire la garde toutes les nuits, autour de ſon Hôtel, pour empêcher que perſonne n'y allât.

Le Nonce écrivit une Lettre de plaintes au Roi, § où il proteſtoit de n'avoir tenu aucuns diſcours peu reſpectueux à l'égard de Sa Majeſté, & de n'avoir rien fait à quoi il ne fût obligé, par ſon Caractere. Mais le Cardinal ſe plaignit fortement au Cardinal Bagni, de ſa conduite, comme *peu conſidérée & très-violente*; car il ne comptoit pour rien la menace qu'on lui avoit faite, de lui faire donner des coups de bâtons; ce que le Grand Seigneur, diſoit

* *Voyez la Relation de cette Conférence du 9. de Decembre, dans le II. T. des Mem. d'Aubery p. 409.*

§ *Ibid. p. 414. & 415.*

disoit Scoti, n'oseroit pas faire, à Constantinople, à un Baile de Venise. Le Cardinal écrivit aussi au Pape, pour se plaindre de ce qu'il n'avoit pas voulu recevoir les informations de vie & de mœurs, pour celui que le Roi avoit nommé à l'Evêché de Comminge, qui avoient été faites par devant l'Evêque Diocesain, & de ce qu'il prétendoit qu'elles se fissent par devant le Nonce. Il y joignit divers autres Griefs, que quelques Prélats, assemblez diverses fois à *Ste. Geneviéve*, lui avoient présentez. Tout cela tendoit à obtenir plus promptement les Bulles du Généralat de Cisteaux, & de Prémontré, en accordant toûjours à la Cour de Rome une bonne partie de ce qu'elle demandoit.

Après avoir raconté ce qui se passoit de plus considerable en Italie, par rapport au Cardinal; il faut dire en peu de mots, ce que la France entreprit dans les Païs-bas, dans le Languedoc, & en Allemagne, contre la Maison, d'Autriche. Dès l'année précédente, les François avoient eu dessein d'attaquer Hêdin, mais le secours que le Prince Thomas de Savoie y avoit jetté, les en détourna. Celle-ci, on reprit ce même dessein, & le Marquis de la Meilleraye eut ordre d'ouvrir la Campagne, du côté de l'Artois, par le siége de cette Place. On donna en même tems un petit Corps d'Armée au Marquis de Feuquiéres, pour entrer dans le Païs de Luxembourg, & attaquer Thionville. Quelques-uns * ont crû que Feuquiéres reçut cet ordre du Cardinal, malgré lui, & qu'on ne l'envoya là, que pour faciliter la Prise d'Hêdin, & faire honneur au Marquis de la Meilleraye.

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 773.*

raye. D'autres disent * que non, & qu'on laissa le choix à Feuquiéres, d'entreprendre cette Place, ou de s'opposer simplement à Picolomini.

Quoi qu'il en soit, § pendant que la Meilleraye attaquoit Hêdin, l'Armée de Feuquiéres, forte de huit mille Fantassins, & de quatre mille Chevaux, s'avança devant Thionville. Quoi que la Place fût assez forte, elle se trouva si mal pourvuë, qu'apparemment Feuquiéres l'auroit emportée en peu de jours, si Picolomini ne fût venu à son secours. Il fit tant de diligence, & marcha à si petit bruit, qu'il parut † avant que les François crussent qu'il pût être à eux; de sorte que Feuquiéres ne pouvoit s'imaginer que ce fût lui, lors que l'on vit ses Coureurs. Comme il marchoit parmi des bois, on ne put juger quel quartier il pourroit attaquer, & tout ce que le Général François put faire, fut de mettre l'Armée en bataille, dans les différens postes qu'elle occupoit, pour être en état de marcher où il seroit besoin. Cependant Feuquiéres étoit dans un embarras extraordinaire, en attendant; ce qui faisoit rire plusieurs Officiers, qui ne l'aimoient pas, & qui le traitoient de *Pédant*, parce qu'il étoit plus propre à la négociation qu'au métier de la guerre. Cependant Picolomini donna d'abord sur le quartier de delà la Moselle, qu'il enleva, après une assez vigoureuse résistance de l'Infanterie, car pour la Cavalerie, elle prit honteusement la fuite. Picolomini jetta par là dans Thionville, tel secours, qu'il voulut, & mit son Armée en bataille entre la contrescarpe de la

* *Aubery, Vie du Card. Liv. VI. c.* 30.
§ *Dès le* 22. *de Mai.* † *Le* 7. *de Juin.*

la Place & le quartier de Feuquiéres, ſans s'avancer davantage, juſqu'à cinq heures du ſoir. Le Général François, qui avoit envoyé à Mets les chevaux de ſon artillerie, crut qu'il les falloit attendre: pour ſe retirer, ou au moins remettre la retraite à la nuit. Mais les Ennemis s'étant approchez d'une ravine, qui ſéparoit les deux Armées, avec leur artillerie, commencerent à canonner les François, qui s'avancerent auſſi de leur côté; quoi que faute de chevaux, ils fuſſent hors d'état de faire amener leur artillerie. Cela donna moyen à l'ennemi de paſſer la riviere, malgré la réſiſtance de l'Infanterie Françoiſe, qui fut encore, en cette rencontre, abandonnée de ſa Cavalerie. Feuquiéres, en faiſant tous les devoirs d'un Général, reçut deux mouſquetades, dont l'une lui caſſa le bras, & il fut obligé de ſe retirer à un coup de canon du lieu où ſe faiſoit l'action. Là il fut fait priſonnier & conduit à Thionville, où il mourut, peu de jours après, de ſes bleſſures, & de chagrin. Les François perdirent peu de Cavalerie, parce qu'elle s'enfuit de bonne heure; mais leur Infanterie fut preſque la moitié tuée, & l'autre priſe priſonniére.

Le Maréchal de Châtillon, à qui le Cardinal avoit fait donner un petit Corps d'Armée, qu'il commandoit ſur la Frontiére de Champagne, fut blâmé de ne s'être pas avancé pour ſecourir Feuquiéres, quoi qu'il fût averti de la marche de Picolomini. On dit qu'il fut bien aiſe que Feuquiéres, qu'il traitoit de *nouveau Général*, fût défait, pour faire oublier la levée du ſiége de S. Omer.

Après cet avantage, Picolomini jugeant que les François épouvantez, ne ſeroient pas en

état de s'opposer à ses desseins, marcha droit * à Verdun; mais le Maréchal ayant jetté trois Régimens dans cette Place, il alla attaquer Monzon; ce qu'il ne put faire si promptement, qu'on n'y mit sept ou huit cens hommes. Il emporta néanmoins les dehors de la Place, en peu de jours; & il l'auroit prise, si le Maréchal, qui avoit ramassé les débris de l'Armée de Feuquiéres, n'y eût marché, avec beaucoup de promptitude, ce § qui obligea Picolomini de se retirer à Yvoi; n'étant pas en état de résister à une Armée composée de douze mille Fantassins, & de quatre mille Chevaux.

Cependant le Marquis de la Meilleraye pressoit Hêdin, & l'on craignoit que Picolomini ne passât la Meuse, pour se joindre au Cardinal-Infant, afin de faire lever ce siége. C'est ce qui fit que l'on donna ordre au Maréchal de le suivre. Mais la Place fut réduite à se rendre, le 29. de Juin, de peur que les Ennemis n'y entrassent par la brêche. Le Roi, qui s'étoit rendu à Abbeville, pour venir voir le siége, y entra par-là, & y donna le Bâton de Maréchal, le jour même, au Marquis de la Meilleraye. Le Maréchal de Châtillon † reprit, un mois après, Yvoi, & l'on en rasa les fortifications. Après cela, on ne fit rien de considérable, du côté des Païs-Bas.

Pendant cette même Campagne, ‡ le Prince de Condé entra dans le Roussillon, & fut assiéger le Fort de *Salces*, qui n'étoit pas fort éloigné

* *Relation du Maréchal de Châtillon, dans les Mem. d'Aubery T. II. p.* 312.

§ *Le* 21. *de Juin.*

† *Le* 2. *d'Août. Voyez la capitulation dans les Mem. d'Aubery. T. II. p.* 337.

‡ *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 779.

gné de Leucate; & quoique *D. Michel Lorenzo Bravo* le défendît assez vigoureusement, le Prince le réduisit à capituler le 10. de Juillet. Il prit quelque tems après *Cannet*, & se retira à Narbonne, en remettant l'Armée au Maréchal de Schomberg. Cependant l'Armée Espagnole s'avança, sous le commandement du Marquis de Spinola, & vint rassiéger Salces, le 20. de Septembre. Pour ne pas perdre du tems, il fit donner un assaut général aux dehors, & les emporta, mais en perdant beaucoup de monde. Cela fit qu'il n'attaqua pas si violemment le corps de la Place, & D'Espenan, qui y commandoit, fit de fréquentes sorties, pour l'en éloigner. Cependant le Prince de Condé convoqua l'Arriére-ban, & ramassa promptement le plus de Troupes qu'il put; afin de conserver sa nouvelle conquête, en faisant lever le siége aux Espagnols. Il marcha dès le 22. d'Octobre, & fit reconnoître les Lignes des Espagnols, par le Maréchal de Schomberg, & par le Duc de S. Simon; qui s'avancerent en batteau de ce côté-là, sur le Lac de Leucate, & qui virent, qu'il y avoit de grands espaces vuides, par où ils jugerent que des Escadrons & des Bataillons entiers pourroient entrer de front. Cela confirma le Prince dans le dessein d'attaquer les Espagnols; & pour les surprendre, il fit passer son Armée sur les Montagnes, au lieu de marcher le long de la mer. Il arriva le 24. à la vuë du Camp ennemi, avec vingt-deux mille Fantassins, dont la plûpart étoient des Milices de la Province, & quatre mille Chevaux, outre deux mille Volontaires. Les Espagnols eurent une très-grande peur, lors qu'ils virent arriver de loin une Armée si con-

confiderable, par un chemin, que l'on croyoit impratiquable; & fi le Prince les eût fait attaquer à l'inftant, il y a grande apparence qu'ils étoient perdus. Mais il fut d'avis de différer au lendemain matin, dans la penfée que les Efpagnols n'oferoient l'attendre; & fur le minuit il fe leva une fi horrible tempête de vent, de pluye, & de tonnerres, que l'Armée incommodée extraordinairement de cette mauvaife nuit, fe débanda en grande partie, dès que le jour vint. Ceux qui refterent furent contraints de fe retirer, parce que la pluye n'avoit fait qu'un Lac, de l'efpace qui étoit entre eux & le Camp des Ennemis; & le Prince de Condé, peu aimé des Troupes & des Milices, ne put jamais les obliger à revenir toutes. Les Efpagnols furent auffi extrémement incommodez, mais ils ne difcontinuerent pas pour cela leurs attaques, & ils acheverent leurs Lignes. Néanmoins le Prince, qui avoit encore quatorze mille hommes, * réfolut de les attaquer; mais il fut repouffé, après en avoir perdu trois mille, & laiffé autant de prifonniers aux Ennemis. Salces fut obligé de fe rendre aux Efpagnols, ce qui caufa beaucoup de chagrin au Cardinal; que l'on avoit accufé plus d'une fois, de choifir mal les Chefs. Les fiéges de Dole & de Fontarabie revinrent dans la mémoire de tout le monde, & l'on crut, plus que jamais, le Duc de la Valette innocent.

Ainfi l'on ne peut pas dire, que cette Campagne fût heureufe aux François; quoi qu'ils euffent pris quelques Places, dans les Païs-Bas. § Le Duc de Wymar, faifoit la guerre contre les

* *Le 31. d'Octobre.*

§ *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 763.*

les Impériaux, bien plus pour lui, que pour la France; quoi qu'elle tirât cet avantage de ses conquêtes, que les Troupes que l'Empereur employoit contre lui, ne pouvoient pas agir contre elle. Il avoit passé l'Hiver avec ses Troupes, dans la Montagne de *Vauge*, & dans la *Franche-Comté*; où il avoit soumis grand nombre de petites Places, qui n'étoient pas en état de faire aucune résistance; & où son Armée, fatiguée, & diminuée de la moitié, par la Campagne précédente, se rétablit, & se grossit considerablement. Quoi que ses Troupes fussent peu payées, l'indulgence qu'il avoit pour elles, & les fréquentes courses qu'elles faisoient, lui gagnoient si fort l'amitié des Soldats; qu'il faisoit facilement les recruës, dont il avoit besoin. Il ne pensoit alors qu'à se conserver Brisach, pour former une Principauté de ce qu'il pourroit conquerir autour de cette Ville; car il commençoit à s'ennuyer d'être comme un simple Général des François, & de dépendre des caprices d'un Ministre fier & changeant; de qui il ne pouvoit attendre qu'un esclavage éternel, pour récompense de ses services. Après la prise de Brisach, le Cardinal lui fit dire, qu'il seroit nécessaire qu'il vint à Paris, pour y prendre des mesures pour la Campagne prochaine; mais c'étoit principalement pour l'engager à remettre à la France cette importante Place. Comme il faisoit difficulté d'y aller, on ne lui payoit point ce qui lui étoit dû des arrerages de ce qu'on lui avoit promis; quoi qu'il le fît demander, avec de grandes instances. Il demeura néanmoins ferme à ne point aller en France, & se contenta d'y envoyer le Colonel d'*Erlach*, Gouverneur de Brisach;

fach; qui ne parla que des desseins de la Campagne, & qui dit que les préparatifs que l'Empereur faisoit, pour regagner le Brisgow, avoient empêché le Duc de venir à Paris. Le Comte de Guébriant ayant eu ordre de lui toucher quelque chose de Brisach, le Duc répondit brusquement, *que demander à une fille chaste sa virginité, & à un brave homme son honneur, c'étoit la même chose.* Cependant le Cardinal tira parole d'Erlach, que si le Duc venoit à mourir, il remettroit Brisach à la France; & lui donna ordre de dire à ce Prince, que s'il le vouloit céder, on lui donneroit du secours pour se rendre maître de la Franche-Comté, & qu'on la lui feroit conserver, par un Traité de Paix. Mais il n'avoit garde de donner dans un piége, comme celui-là, & il aimoit mieux avoir Brisach, & une partie de l'Alsace, que la Franche-Comté; parce qu'il étoit plus près des liaisons qu'il avoit en Allemagne, & qu'il pourroit plus facilement conserver cette Principauté, contre la France même, s'il venoit à se brouiller avec elle. D'un autre côté, le Cardinal, qui s'appercevoit des desseins du Duc, commençoit à le craindre, & ne savoit s'il devoit souhaiter qu'il fît de nouveaux progrès, ou qu'il fût battu des Impériaux. Le bruit couroit, qu'il faisoit traiter secretement son mariage, avec la Landgrave de Hesse; ce qui l'auroit mis à la tête de vingt-mille hommes, que cette Maison entretenoit, outre ses propres Troupes, & l'auroit ainsi rendu rédoutable à toute l'Allemagne.

Le Cardinal & lui étant pleins de ces différentes pensées, le Duc se rendit de Bourgogne dans le Suntgow, pour passer le Rhin à *Newbourg*,

bourg, & aller de là dans la Forêt Noire. Etant arrivé à Newbourg, il y tomba malade, le 4. de Juillet, & mourut le 18. à l'âge de trente-six ans. On soupçonna le Cardinal de l'avoir fait empoisonner, pour se rendre maître de ses conquêtes. L'on rapporte d'assez grands indices, * pour prouver qu'il mourut de poison ; mais peut-être que l'on ne charge le Cardinal de ce crime, que parce que la France se saisit bien-tôt après de ses conquêtes.

Le Duc de Wymar ordonna, § par son Testament, qu'elles seroient consignées entre les mains de celui de ses Freres, qui en voudroit prendre la possession, & qui pour les conserver plus aisément, tâcheroit de gagner la faveur des Couronnes de France & de Suede; & qu'en cas qu'il se rencontrât qu'aucun de ses Freres n'en voulût prendre possession, la France seroit préférée; à condition que les Places fortes recevroient Garnison mi-partie, Françoise & Allemande, & qu'elles seroient restituées à l'Empire, par la Paix générale. A l'égard de l'Armée, il ordonnoit qu'après son décès, elle seroit commandée par le Major-Général d'Erlach, le Colonel *Ohem*, le Comte *de Nassau*, & le Colonel *Roze*, & après eux par les autres Colonels. Il fit aussi plusieurs Legs aux Officiers de l'Armée, & à ses Domestiques, jusqu'à la somme de trois cens mille écus, & donna au Comte de Guébriant son Cheval de bataille.

Les Directeurs de l'Armée, composée presque entiérement de vieux Soldats, envoyérent incessamment en France ; pour demander la pro-

* *Voyez Sam. Pufendorf Rer. Suecic. Lib. XI.*

§ *Voyez-le dans les Mem. d'Aubery T. II. p. 419.*

protection de la Couronne, & tâcher de tirer quelque avantage pour leur particulier, dans cette conjoncture. Un Agent de Suede, qui étoit à *Benfeld*, tâcha de porter l'Armée à s'aller joindre à celle de Banier, en lui remontrant qu'elle devoit cela à la mémoire de Gustave Adolfe ; mais l'argent que le Comte de Guébriant distribua aux Officiers, eut plus de force sur leurs esprits, que tous les discours du Ministre Suedois. On demeura d'accord de composer un Corps à part, & l'on parla même de mettre l'Electeur Palatin, à la place du Duc de Wymar ; mais ce Prince en venant d'Angleterre, fut arrêté en France, par où il voulut passer *incognito*.

Le Cardinal ayant eu avis de la mort du Duc de Wymar, il n'en fut pas extrémement fâché; dans la crainte où il étoit que ce Prince ne pensât plûtôt à son propre établissement, qu'à aggrandir la France, ou à abaisser la Maison d'Autriche. La premiére chose, à quoi l'on travailla, fut à conserver son Armée pour le Roi, & à avoir ses Places. On dépêcha d'abord le * *Baron d'Oisonville*, au Comte de Guébriant, pour lui porter les ordres qu'il avoit à suivre dans cette occasion. On lui ordonnoit d'offrir aux Officiers, non seulement les mêmes gages qu'ils avoient sous le Duc de Wymar, mais encore des pensions considerables, s'ils vouloient prêter serment de fidélité au Roi. Il eut charge sur tout de faire ressouvenir le Général-Major d'Erlach, de ce qu'il avoit promis, en cas que le Duc vint à mourir, touchant Brisach ; & de lui offrir jusqu'à deux cens

* *Aubery Vie du Card. Liv. VI. c. Voyez son Instruction dans le II. T. des Mem. d'Aub. p. 421. dattée du 27. de Juillet.*

cens milles livres en comptant, s'il vouloit le remettre au Roi ; ou s'il en vouloit demeurer Gouverneur pour le Roi, six mille écus de pension, outre ce qu'il avoit sous le Duc de Wymar ; pourvû qu'il voulût bien avoir un Lieutenant François, & la moitié de la Garnison Françoise. On envoya aussi des ordres semblables, concernant les Gouverneurs des autres Places, au delà du Rhin ; car pour celles qui sont au deçà, à l'égard de la France, le Roi prétendoit qu'elles lui appartinssent de droit. Le Comte de Guébriant devoit, outre cela, proposer à l'Armée le Duc de Longueville, pour Chef, & soûtenir cette proposition, en distribuant de l'argent, comme il le trouveroit à propos.

Le Roi apprit ensuite, que * le Général d'Erlach étoit très-bien disposé pour la France, & qu'il avoit mis de bons ordres; pour empêcher que l'Armée ne se débandât, & pour engager les Officiers à continuer à servir la Couronne. On reçut aussi à la Cour une Copie du Testament du Duc de Wymar, & l'on pensa à empêcher qu'il ne fût executé. On envoya pour cela *De Choisy*, § pour conférer avec le Comte de Guébriant & le Baron d'Oisonville, sur cette affaire, avec une Instruction qui portoit; Qu'il falloit tâcher de s'assurer de l'Armée, sans rélation aux Freres du feu Duc, quand même ils voudroient entrer au service du Roi : Qu'il n'étoit pas raisonnable que les dépenses que le Roi avoit faites, pour rétablir l'Armée du Duc de Wymar après la bataille de Nort-

* *Voyez la Lettre du 31. de Juillet à de Noyers, Mem. d'Aubery. T. II. p. 423.*

§ *Voyez son Instruction dattée du 2. d'Août, dans les Mem. d'Aubery. T. II, p. 426.*

lingue, & pour l'entretenir depuis, & lui faire conquerir Brisach, & autres Places, se perdissent en un instant; par le changement de parti, auquel les Freres du feu Duc se pourroient aisément résoudre, puis qu'ils avoient déja abandonné une fois celui dans lequel ils étoient : Que le Duc avoit bien pû laisser tout son argent à ses Freres, mais qu'il ne leur pouvoit pas laisser le commandement de l'Armée, ni les Places d'Alsace, pour plusieurs raisons, que l'on voit dans cette Instruction : Qu'il falloit donc employer toutes sortes de moyens, pour assurer, & les Troupes, & les Places directement au Roi, sans attendre de savoir si ses Freres voudroient accepter ce que le feu Duc leur offroit par son Testament : Que si l'on pouvoit gagner tous les Chefs, il le falloit faire; mais que si quelques-uns d'entre eux faisoient difficulté de s'engager au service du Roi, il ne falloit pas laisser de recevoir les sermens des autres, & de faire un Traité avec eux, qui leur assureroit les gratifications du Roi.

Cependant le Colonel *Flerscheim*, envoyé à la Cour, par les Directeurs de l'Armée, y arriva, & présenta leurs propositions; sur lesquelles le Roi envoya de nouvelles * Instructions au Comte de Guébriant, & aux deux autres Députez qui agissoient en son nom, pour les affaires de l'Armée & des Places du Duc de Wymar. Enfin après plusieurs Conférences, & plusieurs difficultez, auxquelles je ne m'arrêterai pas, le Traité fut conclu à Brisach, le 9. d'Octobre, & en voici les principaux § Articles :

* *Dattées du 20. d'Août.*

§ *Voyez le Traité entier dans Aubery, T. II. p. 450.*

ticles : Què le Roi accordoit que les Troupes, que commandoit le Duc de Wymar, demeuraſſent en ùn Corps, comme il avoit témoigné le déſirer par ſon Teſtament ; & ſous la direction des Officiers, qui avoient été nommez : Que l'Artillerie ſeroit commandée, par les mêmes Officiers, qui la commandoient du vivant du Duc de Wymar, & jointe pour l'ordinaire au Corps Allemand ; avec pouvoir aux Marêchaux de Camp François, & aux Directeurs des Troupes Allemandes, d'y donner les ordres néceſſaires : Que s'il arrivoit que l'Armée vînt à ſe ruiner, en tout ou en partie, par quelque rencontre de guerre, ou autre accident inévitable, le Roi donneroit aux Officiers des moyens extraordinaires de rétablir les Troupes : Que le Roi feroit payer en comptant le quartier de Mai, montant à deux cens mille écus, pour être employez à payer une montre à toute l'Armée ; & feroit fournir, en bonnes aſſignations, autres ſix cens mille livres, pour le troiſiéme quartier de cette année, échû le dernier de Septembre ; deſquelles les Directeurs & les Officiers de l'Armée employeroient trois cens mille, pour remonter & rétablir les Troupes. Que le Roi feroit payer à l'Armée trois montres, & demie par an, ſuivant l'accord, qui avoit été fait par le Duc de Wymar ; à condition que la demie montre ſeroit employée par les Officiers, aux recruës & au rétabliſſement des Troupes : comme les trois montres au payement des Officiers & des Soldats, ſuivant les revuës qui en ſeroient faites, par les Commiſſaires du Roi : Que Sa Majeſté feroit de plus payer, tant aux Officiers Généraux, qu'à ceux de l'Artillerie, huit montres par an, ſe-

lon les appointemens que le Duc de Wymar leur avoit accordez : Que Sa Majesté fourniroit les munitions de guerre qui seroient nécessaires, outre tous les frais extraordinaires; aussi bien que le pain de munition, sans que l'on en rabattît rien sur les montres : Que si quelques-uns des Officiers, Soldats, ou autres particuliers de l'Armée, demandoient à Sa Majesté le don de quelques terres ou maisons situées aux Païs conquis, le Roi promettoit de leur en faire telles gratifications, qu'ils en seroient contens, & qu'il ratifieroit toutes les donations que le Duc de Wymar pouvoit leur en avoir faites: Que les ordres seroient donnez aux Soldats, par les Directeurs, ou par l'un d'entre eux, selon qu'ils s'accommoderoient : & qu'ils les recevroient premiérement eux-mêmes du Duc de Longueville, comme les Officiers François les recevoient du Duc de Wymar : Que les Directeurs seroient appellez à tous les Conseils, que l'on tiendroit pour la cause commune : Que les Places, qui étoient alors conquises, seroient remises entre les mains du Roi, afin que Sa Majesté donnât à celles de Brisach & de Fribourg, tels Gouverneurs qu'il lui plairoit, & y mît des Garnisons moitié Françoises & moitié Allemandes, aussi bien que dans les autres, auxquelles il donneroit aussi des Gouverneurs tirez du Corps de l'Armée.

A ces conditions, les Directeurs & les Officiers promettoient au Roi, au nom de l'Armée, de le servir envers & contre tous, & en devoient prêter serment, dès que le Traité seroit ratifié ; ce que les Députez du Roi devoient procurer, dans le terme de deux mois,

à

à compter du jour de la datte de ce Traité. Par un Article ſecret, il fut dit, que le Roi pourverroit des Gouvernemens de Briſach & de Fribourg, ceux qui y commandoient alors: Que s'il changeoit ceux des autres Places, il y en mettroit d'autres tirez de l'Armée : Qu'enfin il laiſſeroit, dans ces Places, l'exercice libre de la Religion Proteſtante.

Après la ratification de ce Traité, le Duc de Longueville, ayant demeuré un mois à *Creutſnach*, & ne pouvant plus y ſubſiſter, avec ſon Armée, à cauſe de la diſette des fourrages, lui fit * paſſer le Rhin, ſur la fin de l'année, & au commencement de la ſuivante, ſur un très-petit nombre de batteaux, & les chevaux paſſant à la nage; à quoi il employa pluſieurs jours. L'Armée auroit pû être facilement taillée en piéces, ſi les Troupes Impériales & Bavaroiſes, euſſent pû ſortir de leurs quartiers d'hiver. Elle fut prendre ſes quartiers dans la Haute-Heſſe, autour de *Marbourg*. D'Amontot & *de la Boderie*, Envoyez du Roi à *Amelie-Elizabeth*, Landgrave de Heſſe, avoient fait un Traité avec elle, pour la faire déclarer contre les Impériaux, dès le 22. d'Août. § Il étoit à peu près tel, que ceux que le Roi avoit faits, avec les Suedois; & la Landgrave, pour ſe déclarer contre la Ligue Catholique, devoit avoir du Roi deux cens mille écus par an. Le Duc de Longueville étant ſur ſes Terres, fit encore un nouveau Traité avec elle, concernant le logement de ſon Armée, & quelques autres difficultez, qui s'étoient trouvées dans le Traité précédent.

* *Voyez-en la Relation, dans les Mem. d'Aubery. T. II. p. 454.*
§ *Voyez-le dans le même Recueil. T. II. p. 432.*

Pendant cette même année, Banier * qui ne s'étoit pas éloigné de l'Elbe & de la Mer Baltique, l'année précédente, porta la guerre dans la Saxe, dans la Silesie, & dans la Bohême; où il fit assez commodément subsister son Armée, sans que les Impériaux pussent l'empêcher. On avoit bien commencé de parler de la Paix générale, mais il y eut de si grandes difficultez, que l'on ne convînt de rien.

Avant que de passer aux affaires d'Etat, & aux évenemens de la guerre de l'année suivante, il faut parler ici de quelques intrigues de la Cour; où le Cardinal eut bien plus de part, qu'à la conduite des Armées. J'ai parlé § de la Marquise de Senecey, premiere Dame d'Honneur de la Reine, & de la confiance que cette Princesse avoit en elle. Il y avoit treize ans, que la Marquise étoit dans ce poste, & elle avoit toûjours servi la Reine avec une fidélité inébranlable; sans rechercher la faveur du Cardinal, en trahissant sa Maîtresse, comme faisoient la plûpart des Courtisans. Le Cardinal craignant que quelque jour, cette Dame, qui avoit d'ailleurs beaucoup d'esprit, n'inspirât à la Reine quelque dessein contraire à son autorité, résolut de la perdre; & comme le Roi croyoit tout ce qu'il lui disoit, il obtint de lui une Lettre à la Reine; par laquelle il lui mandoit qu'il trouvoit bon, que pour d'importantes raisons, elle congediât la Marquise de Senecey. Chavigny fut porter cette Lettre † à la Reine, comme elle étoit prête de se mettre à table, & qu'elle venoit de Nôtre-Dame de s'aquitter

* *Voyez Sam. Pufend. Rer. Suec. Lib. XI.*
§ *Siri Mercur. T. II. Lib. II. p. 555.*
† *En Septembre 1639.*

quitter d'un vœu qu'elle avoit fait pour la naiſſance du Dauphin. La Reine fut extrémement ſurpriſe de cet ordre du Roi, à l'égard d'une Dame, de qui elle avoit ſujet d'être ſatisfaite, & en témoigna beaucoup de chagrin; mais enfin elle dit qu'elle étoit née pour obéïr au Roi, & qu'elle executeroit ſes ordres. Elle vit bien d'où cela lui venoit, & dans la penſée qu'elle fléchiroit peut-être le Cardinal, en s'adreſſant à lui, elle lui écrivit; pour le prier d'intervenir dans cette affaire, & d'empêcher qu'on ne lui cauſât ce chagrin. Mais le Miniſtre, qui n'étoit pas homme à ſe laiſſer fléchir par de pures civilitez, lui répondit, qu'il lui étoit bien obligé de la confiance qu'elle témoignoit avoir en lui; mais qu'il ne lui pouvoit donner de meilleur conſeil, que celui d'obéïr au Roi. La Reine fut extraordinairement offenſée de cette réponſe, & ne put s'empêcher de dire, que ce n'étoit pas au Roi, à qui elle étoit contrainte d'obéïr, mais au Cardinal. Sans avoir aucun égard à ſes plaintes, & ſans l'en avertir, on donna la place de Madame de Senecey à *Madame de Braſſac*; que la Reine ne pouvoit ſouffrir, parce qu'elle étoit entierement dans les intérêts du Cardinal. Pour les mêmes raiſons, le Cardinal fit encore éloigner de la Reine, le *Baron de St. Ange*, ſon Maître d'Hôtel. Il ſembloit qu'il craignît que la Reine étant devenuë Mere, elle ne gagnât inſenſiblement l'Eſprit du Roi, & ne le portât à ſe défaire de lui. Pour prévenir cela, il faiſoit entendre au Roi, que la Reine étoit exceſſivement partiale pour la Maiſon d'Autriche, & l'engageoit, autant qu'il pouvoit, à mortifier cette Princeſſe; ſuivant ſon ancienne maxime, qu'on ne peut jamais

mais avoir de confiance, ni d'amitié pour ceux que l'on a souvent maltraitez. Pour donner à la Reine le tems de s'appaiser, avant que de voir le Roi; l'artificieux Ministre fit encore en sorte que, sous prétexte de chasse, le Roi demeura assez long-tems éloigné d'elle.

Un peu avant ce tems-là, le Roi avoit paru avoir de nouveau beaucoup d'attachement pour *Mademoiselle de Hautefort*, après la retraite de Mademoiselle de la Fayette; & le Cardinal n'avoit point traversé cette nouvelle amitié, parce que Mademoiselle de Hautefort étoit un esprit doux, & incapable de cabaler. Il y avoit déja plusieurs années, que le Roi avoit eu de l'amitié pour cette Dame, mais il avoit discontinué de lui en donner des marques. On étoit étonné à la Cour de ces amitiez du Roi, à qui l'on ne savoit presque quel nom donner; parce que d'un côté, paroissant plein de passion pour ces Dames, de l'autre il étoit le plus froid de tous les hommes. Au lieu de rechercher à les entretenir en particulier, il ne leur parloit qu'à la vûë de toute la Cour, & dans l'Appartement de la Reine. Aussi cette Princesse, loin d'en concevoir de la jalousie, étoit bien aise que ces Dames attirassent le Roi dans son Appartement, & elle avoit même beaucoup de confiance en elles. Il sembloit que le Roi ne recherchât que le seul entretien de ces Dames, pour se délasser des affaires d'Etat. Le Cardinal avoit vû d'abord sans défiance l'attachement du Roi, pour Mademoiselle de Hautefort; mais il commença à le trouver mauvais, lors qu'il s'apperçut que cette Dame étoit amie intimie de *Mademoiselle de Chemerault*; qui avoit infiniment plus d'esprit qu'elle, & qui é-

toit

toit très-capable de ſuggerer à ſon amie, ce qu'elle devoit dire au Roi.

Pour détourner le Roi de ces amitiez, qui lui étoient ſuſpectes, le Cardinal l'avoit mené ſur la Frontiére de l'Artois & de la Champagne, & enſuite en Dauphiné, afin que l'éloignement les effaçât. Le Duc de S. Simon, qui avoit été quelque tems Favori du Roi, étant auſſi éloigné de lui, pour quelque autre raiſon; le Cardinal travailla à introduire en ſa place *Henri d'Effiat*, Seigneur de Cinq-Mars, Fils du Maréchal d'Effiat, jeune homme plein d'eſprit, & parfaitement bien fait de ſa perſonne. Il étoit Maître de la Garde-robe, & après qu'il fut dans la faveur, le Duc de Bellegarde lui remit ſa Charge de Grand-Ecuyer. Le Roi avoit au commencement de l'averſion pour lui, parce qu'il s'aquittoit aſſez négligemment de ſa Charge de Maître de la Garde-robe, & qu'il avoit des inclinations toutes differentes de celles de Sa Majeſté. Cependant le Cardinal ſut ſi bien ménager l'eſprit du Roi, en faveur du Maître de la Garde-robe, que l'antipathie, qu'il ſembloit avoir pour lui, ſe changea en une amitié & une confiance extraordinaires; de ſorte qu'il ne pouvoit pas demeurer un jour, ſans le voir. Ce fut pendant le ſiége de Hêdin, que le Roi commença à lui témoigner de la faveur, en lui donnant une penſion de quinze cens écus; & depuis ce tems-là, il ne pouvoit ſe divertir ſans lui. Dès-lors, le Roi oublia entiérement Mademoiſelle de Hautefort, dans l'entretien de laquelle il ne cherchoit que le même amuſement, qu'il trouvoit dans celui de ſon Favori. Après qu'il étoit couché, & que tout le monde s'étoit retiré, il le faiſoit

venir auprès de son lit, & s'entretenoit deux ou trois heures avec lui. Ainsi le Cardinal savoit, par le moyen du Favori, tout ce que le Roi pensoit ; & dans l'assurance qu'il ne lui passoit rien dans l'esprit, qui fut desavantageux à son Ministére, il gouvernoit alors l'Etat, avec assez de tranquillité.

Comme il avoit porté le Roi à aimer le jeune d'Effiat, il avoit aussi appris à ce dernier à s'en faire aimer; car il savoit parfaitement ce qui étoit propre à gagner l'amitié du Roi. Cependant de peur que la vûë de Mademoiselle de Hautefort, ne diminuât sa faveur naissante, le Cardinal chercha les moyens de tenir le Roi le plus long-tems éloigné de Paris qu'il pourroit, comme il le fit pendant presque toute cette année. Mais enfin les Médecins du Roi desapprouverent en secret, ces voyages trop longs; & le Roi mourant d'envie de retourner à Paris, pour se divertir dans ses Maisons Royales, il ne fut plus possible de l'en tenir davantage éloigné. Il reprit donc le chemin de Paris, dans l'attente de toute la Cour ; pour voir qui l'emporteroit, dans la faveur du Roi. La Reine étoit à Fontainebleau, suivant son ordre, lors qu'il y arriva * ; & il la salua aussi froidement, que s'il n'y avoit eu que quelques heures qu'il l'eût quittée. Pour Mademoiselle de Hautefort, qui s'attendoit à de grandes caresses, à peine la regarda-t-il ; & il témoigna publiquement, qu'il ne vouloit avoir aucune considera-tion, pour elle. Il lui dit même en particulier, qu'il savoit qu'elle parloit mal de Cinq-Mars, & qu'elle eût à s'en abstenir ; puis qu'il avoit infiniment plus d'amitié pour ce Favori, qu'il n'en

* *En Novembre.*

n'en avoit jamais eu pour elle, ni pour qui que ce fût au monde; & qu'il trouveroit le moyen de perdre tous ceux, qui cabaleroient contre lui.

C'étoit-là une marque assez éclatante du peu de considération, que le Roi avoit pour cette Dame; mais de peur qu'il ne revînt avec le tems, le Cardinal fit en sorte qu'il lui envoya ordre, aussi bien qu'à Mademoiselle de Chemeraut, de se retirer de la Cour. Elles allerent toutes deux à Paris, où elles demeurerent quelque tems dans un Monastere de Religieuses; mais comme elles y recevoient trop de visites, la seconde eut ordre de se retirer en Poitou, & l'autre de se tenir au moins à quarante lieuës de Paris. La Reine fut très-fâchée de cet éloignement, parce qu'elle avoit beaucoup de confiance en ces Dames; que rien ne perdit, que parce qu'elles n'étoient pas dépendantes du Cardinal. Ainsi l'on éloignoit de la Reine toutes les personnes, en qui elle pouvoit se fier, de peur qu'elle n'entreprît quelque chose contre la grandeur du Ministre; & le nouveau Favori servoit à mettre, dans l'esprit du Roi, mille choses desavantageuses à cette Princesse.

* POUR revenir à des évenemens de plus grande importance, les Suedois § ne trouvoient pas bon que les François eussent passé le Rhin, avec une si considerable Armée, & eussent pris leur quartier d'hiver, dans la Hesse; parce qu'ils prétendoient que les Troupes Françoises ne devoient entrer en Allemagne, que comme Auxiliaires, & n'agir qu'en Suaube & en Baviére; sans

* *Ann.* 1640.

§ *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 809. & *Pufendor. Rerum Suec. Lib. XII.*

sans tâcher de faire aucune conquête, qui leur pût demeurer. Les François étoient en état d'aquerir beaucoup de réputation, en obligeant les Maisons de Hesse & de Lunebourg de rompre la neutralité, & d'agir avec eux contre les Impériaux ; & ils alloient entrer trop avant dans la conduite des affaires d'Allemagne, si les Suedois n'y mettoient ordre. Pour cela Banier s'avança dans la Thuringe, & pria le Duc de Longueville de le venir joindre ; à dessein de débaucher l'Armée du feu Duc de Wymar, & de l'engager à servir plûtôt la Couronne de Suede. Après diverses marches, Picolomini, qui étoit venu des Païs-Bas, & qui s'étoit joint aux Impériaux & aux Bavarois, obligea les Troupes Confédérées de se joindre; comme elles le firent au mois de Mai, afin de l'attaquer. Picolomini étoit campé avec quinze mille hommes, sur la Riviére de *Saal*, & à une journée de lui étoient dix mille Bavarois; qui lui assuroient les vivres, qui lui venoient de Franconie. Le Duc de Longueville, & Banier, avoient trente-deux mille hommes, & résolurent d'attaquer Picolomini; mais ils le trouverent si bien retranché, qu'ils n'oserent l'entreprendre. Il se fit de part & d'autres plusieurs marches & contre-marches, sans que les Armées en vinssent à un combat, quoi qu'il se fît souvent des escarmouches. Sur la fin de la Campagne, le Duc de Longueville, étant tombé malade, laissa le commandement de l'Armée au Comte de Guébriant. Les François entrerent dans de grands soupçons, que les Suedois ne voulussent débaucher leur Armée; & les Suedois soupçonnoient de leur côté, que les desseins des François n'eussent pour but, que la seule grandeur

de

de la France ; & ces ſoupçons reciproques, joints à leurs différens ſentimens, touchant la marche de l'Armée, empêcherent qu'ils ne puſſent rien executer de conſiderable.

Du côté des Païs-Bas, le Maréchal de la Meilleraye eut ordre d'aller faire le ſiége de *Charlemont* ſur la Meuſe, & il s'y achemina dès le commencement de Mai; mais les pluyes furent ſi exceſſives, qu'il n'oſa pas continuer ſa marche, dans un Païs, où il ne pouvoit eſpérer de trouver ni vivres, ni fourages. Cependant les ordres de la Cour étoient précis, & le Cardinal ne pouvoit ſouffrir qu'on fît des difficultez, ſur ce qu'il avoit conçû. Cela fit que le Conſeil de Guerre réſolut de lui envoyer un mémoire de toutes les difficultez, qui ſe rencontroient dans ce deſſein, ce qui rompit l'entrepriſe. Mais on en forma bien-tôt après un autre ſur Arras, Place bien plus importante, & que l'on crut pouvoir faire plus facilement réüſſir. La principale difficulté, qui ſe préſentoit, étoit d'empêcher que les Eſpagnols ne s'apperçuſſent du deſſein que l'on avoit, & ne jettaſſent du ſecours dans la Place. Pour cela on fut d'avis que le Maréchal de Châtillon marchât droit à *Bethune*, comme s'il eût eu deſſein d'aſſiéger cette Ville; & que le Maréchal de la Meilleraye le ſuivît à petites journées, comme pour le ſoûtenir ; mais que dès que ce dernier ſeroit à *Bapaume*, il tournât droit à Arras, & que le Maréchal de Châtillon en fît autant de ſon côté. Cela fut ſi bien executé, que les deux Armées ſe trouverent devant Arras, le 13. de Juin, ſans que les Eſpagnols euſſent pû pénétrer leur deſſein. Peu de jours après, l'Armée reçut de grands Convois, & l'Artillerie,

rie,

rie, dont elle avoit besoin, sans que les Espagnols y pussent apporter de l'empêchement. Le *Comte d'Isembourg*, Gouverneur de la Place, qui étoit absent, essaya inutilement d'y rentrer, dès que le siége fut formé; & il fut obligé de laisser le soin de sa défense à *Eugene Buël*, Colonel Irlandois, qui commandoit en son absence. Le Général Lamboi, qui s'étoit campé à une lieuë & demie de la Place, dans un poste avantageux, tenta aussi vainement d'y faire entrer du secours, & fut défait par le Maréchal de la Meilleraye. Cependant, malgré la vigoureuse résistance de la Garnison, la Place se trouvoit tous les jours plus pressée. Ainsi le Cardinal-Infant se crut obligé de marcher en personne, pour tâcher de la secourir, & alla camper au Mont *de S. Eloi*, dans un lieu facile à défendre, & qui n'étoit séparé du quartier du Maréchal de Châtillon, que par une plaine d'une lieuë. Les François ne pouvoient recevoir des vivres que d'assez loin, & il falloit nécessairement qu'une partie de leurs Troupes fortifiassent des Lignes, pour leur aller au devant. Quoi qu'ils n'en manquassent pas encore, dans la crainte que le siége ne tirât en longueur, & que les Espagnols ne se fortifiassent de nouvelles Troupes, les Maréchaux pressoient la Cour de leur envoyer incessamment un Convoi, & ils prirent leurs mesures pour cela, avec le Cardinal. Le Convoi étant prêt, le Cardinal donna ordre à Du Hallier de l'escorter; mais en même tems le Roi lui défendit de s'avancer, sans en rien dire au Ministre. Cette défense étoit fondée sur une crainte qu'avoit le Roi que Du Hallier, & le Maréchal de la Meilleraye, qui lui devoit venir au devant, étant défaits; les

Espa-

Eſpagnols n'entraſſent dans le Royaume, & n'y cauſaſſent beaucoup de deſordre. Mais il hazardoit auſſi à laiſſer périr l'Armée, qui aſſiégeoit Arras, pour épargner le Corps que Du Hallier commandoit. Quand *Choupes* apporta les ordres du Cardinal, Du Hallier commença à former mille difficultez, pour ne point marcher. Mais enfin Choupes lui ayant dit, qu'il répondroit de ſa conduite au Cardinal, & qu'il ſe reſſentiroit ſur lui du mauvais ſuccès du ſiége, en cas qu'il ne réüſsît pas, du Hallier ſe détermina à obéïr plûtot au Cardinal qu'au Roi, & le Convoi arriva heureuſement dans le Camp. Cette réſiſtance de Du Hallier, qui avoit oſé mettre, pendant quelque tems, en balance les ordres du Cardinal, avec ceux du Roi, fut cauſe qu'il ne put obtenir le Bâton de Maréchal, que long-tems après, & le Roi n'oſa pas prendre ſon parti, contre le Miniſtre.

Cependant les Eſpagnols ayant ſû que le Maréchal de la Meilleraye étoit ſorti du Camp, avec trois mille Chevaux & trois mille Fantaſſins, attaquerent les Lignes des François, qui étoient doubles, & forcerent la premiére, malgré la réſiſtance du Maréchal de Châtillon. Ils alloient encore forcer la ſeconde, de ſorte que ſoûtenus d'une vigoureuſe ſortie de la Garniſon, ils auroient infailliblement ſecouru la Place; lors que les François ſortant de leur ſeconde Ligne, les prirent en flanc, les mirent en deſordre & les firent penſer à la retraite. Dans le fort du combat, le Maréchal de la Meilleraye arriva, & demi-heure après Du Hallier; de ſorte que les Eſpagnols voyant marcher à eux un ſi grand nombre de Troupes, ſe retirerent entiérement; en laiſſant douze cens morts, dans les

les Lignes des François. Ceux-ci y perdirent environ la moitié, mais aussi après avoir fait de très-grandes brêches à la Place, ils la réduisirent à se rendre, le 10. d'Août. St. Preuil, Capitaine aux Gardes, qui avoit bien fait son devoir, dans ce siége, en fut fait Gouverneur. Par cette conquête, la Picardie, exposée de tous côtez, aux courses des Espagnols, se trouva couverte de ce côté-là; & au contraire la Flandre fut desormais ouverte aux Armées des François, ce qui a causé depuis des pertes infinies aux Espagnols. Cependant l'Armée de France fut si fatiguée de ce siége, que l'on ne fut pas en état d'entreprendre autre chose, dans les Païs-Bas, pendant le reste de cette Campagne.

Du côté de Catalogne, il se présenta une occasion à la France, de faire une bien plus grande brêche à la Monarchie Espagnole. * Il y avoit long-tems que les Peuples de Catalogne, naturellement peu amis des Castillans, se plaignoient que la Cour d'Espagne violoit leurs Privileges; & le Comte-Duc, en particulier, les avoit très-peu ménagez. Comme les Catalans ne l'aimoient point, il les haïssoit de son côté, de sorte qu'ayant trouvé l'occasion de les mortifier, il l'embrassa avec joie. Ce fut de faire hiverner en Catalogne l'Armée, qui avoit pris Salces; car comme elle n'étoit point payée, il n'y eut insolence qu'elle ne fît aux Catalans; qui n'étant pas d'ailleurs d'une humeur fort patiente, se battirent en plusieurs endroits, contre les Soldats, & enfin en vinrent à un soulevement général; ce qui obligea les Soldats Espa-

* *Voyez Siri Mercur. T. I. p. 45. & suiv. & Mem. Rec. T. VIII. p. 814. & Aubery, Vie du Card. Liv. VI. c. 49. & suiv.*

Espagnols de se retirer dans l'*Ampourdan*, & dans le Roussillon. Le Comte *de Ste. Colome*, Viceroi, quoi que natif du Païs, fut tué par des Moissonneurs, près de Barcelonne; comme il étoit prêt à s'embarquer, pour éviter la fureur du Peuple. Cet attentat, encore qu'il eût été commis sans préméditation, fit juger aux Magistrats de la Ville, que le Comte-Duc ne manqueroit pas de profiter d'un prétexte si plausible; pour satisfaire la haine, qu'il avoit pour les Catalans, & pour les déclarer déchus de tous leurs Privileges; de sorte qu'ils ne crurent pouvoir mieux faire, que de recourir à la France. Auparavant ils envoyérent *Seminat* à D'Espenan, Gouverneur de Leucate, pour savoir quel secours la Catalogne pourroit esperer des François, en cas qu'elle se déclarât contre l'Espagne. D'Espenan en écrivit au Cardinal, * qui étoit alors à Amiens, & qui dépêcha incessamment *Du Plessis Bezançon*; avec plein pouvoir de négocier au nom du Roi, avec les Catalans. Il fut à Leucate, & ensuite à Barcelonne, où après avoir offert la protection du Roi aux Catalans, & avoir eu plusieurs conférences avec divers Membres de la *Députation de Catalogne*, qui est une espece de Magistrature de ce Païs-là; il fut conclu, que pour engager le Roi à envoyer une Armée en Catalogne, on lui remettroit neuf Otages, trois de chaque Ordre; dont six demeureroient à Toulouse, & trois seroient à la Cour, comme Députez de la Principauté de Catalogne: Qu'on livreroit au Roi deux Portes de Barcelonne, l'une du côté de *Tarragone*, & l'autre du côté du Roussillon: Que le Roi enverroit un cer-

* *Au mois d'Août.*

tain nombre de Troupes par mer, & par terre. Ainsi l'on fit une espece de Traité, qui ne fut néanmoins pas signé; à cause de quelques difficultez, qui s'y rencontrerent.

Peu de tems après, les Otages partirent, avec *Villaplana*, Catalan, & Du Plessis, & le premier les remit au Prince de Condé, & après avoir conferé avec lui, retourna à Barcelonne; pendant que l'autre se rendit à la Cour, pour instruire le Cardinal de l'état, où étoient les Catalans. Cependant comme le bruit couroit que les Espagnols préparoient une puissante Armée, on envoya ordre à l'Archevêque de Bourdeaux d'aller incessamment en Provence, pour mettre la Flotte en état de mettre à la voile le plûtôt qu'il seroit possible; & au Prince de Condé de faire avancer le Corps, qu'il commandoit, sous D'Espenan Marêchal de Camp, vers la Catalogne. Ce dernier, s'étant mis à la tête de ces Troupes, entra dans cette Principauté, par *le Col de Pertuis*, avant même que le Traité fût signé; pressé par les Catalans, à cause des avis qu'ils recevoient que l'Armée d'Espagne s'approchoit de leurs Frontiéres. Pour le porter à ne pas balancer plus long-tems, ils lui dirent qu'ils avoient quantité de Milices aguerries, qui ne manquoient que de Chef, & que les Espagnols étoient extrémement foibles. Il marcha donc droit à Barcelonne, avec trois mille Fantassins, & mille Chevaux, & il y fut reçû, avec des acclamations extraordinaires. Bezançon y arriva peu de tems après lui, avec les ordres du Cardinal, en qualité de Sergent Général de Bataille. Cependant l'Armée d'Espagne ayant traversé l'*Ebre* à *Tortose*, s'approcha de Tarragone, où

D'Es-

d'Efpenan fe jetta avec fept ou huit cens Chevaux, & un Régiment Catalan, des nouvelles levées: en attendant que fon Régiment & celui d'Enguien fuffent arrivez. Il fe repentit enfuite d'être entré en cette place, fans Infanterie Françoife; lors qu'il fût que les Efpagnols avoient une Armée de vingt-cinq mille hommes, & qu'il vit les Milices Catalanes s'enfuir devant eux. Cette Armée étoit commandée par le Marquis *de los Veles*, nommé Viceroi, & Capitaine Général de Catalogne, & par le Marquis de *Torrecufa*, qui étoit Meftre de Camp-Général; pendant que le Duc *de S. George*, fon Fils, commandoit la Cavalerie.

Bezançon, qui étoit demeuré à Barcelonne, avoit enfin achevé le Traité avec les Catalans, & l'avoit envoyé au Cardinal; qui avoit peine à croire ce qu'il lui écrivoit, & que ce Traité fût veritable; tant cette révolution lui paroiffoit importante! Il donna enfuite le titre de Lieutenant Général à Bezançon, qui fe rendit à Tarragone, où il propofa à D'Efpenan d'en fortir avec fa Cavalerie, & de fe joindre à fon Infanterie; qui étoit campée à fept ou huit lieuës de là; pour aller attendre, dans quelque pofte avantageux, les Milices Catalanes, qui s'affembloient de toutes parts; pendant que le Régiment Catalan de *Ste. Olarie*, avec deux compagnies de Chevaux-Legers défendroient, comme ils pourroient, Tarragone. Il lui repréfenta le danger qu'il y avoit, pour un Général d'Armée, de s'enfermer dans une méchante Place, comme celle-là. D'Efpenan ne voulut pas écouter cet avis, & l'on envoya pour faire avancer inceffamment l'Infanterie Françoife, & preffer les Catalans de fe mettre en

état de résistance. Il s'imagina qu'il défendroit Tarragone, comme il avoit défendu Salces; mais n'ayant presque rien trouvé de prêt, lors que les Espagnols l'attaquerent, il fut obligé de capituler, & de promettre de retourner en France, avec toutes les Troupes Françoises, qui étoient en Catalogne; pour sauver *Rosseil*, Commandant du Régiment Catalan, & le Drapeau de Ste. Olarie, qui est l'Etendard général du Païs. Il écrivit à Bezançon de venir conférer avec lui, sur le chemin, & lui dit que son dessein étoit d'entrer sur les Frontiéres de France, pour tenir sa Parole, & de revenir d'abord après à Barcelonne. Quoi qu'on pût lui représenter, il fut impossible de l'arrêter davantage en Catalogne, & sa retraite pensa mettre au desespoir les Catalans, & ne déplut pas moins au Cardinal; qui l'auroit infailliblement fait punir de sa lâcheté, si le Prince de Condé n'eût puissamment intercedé pour lui. La Députation de Catalogne ne laissa pas de travailler à mettre Barcelonne en état de défense, de peur de voir tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans cette Principauté, immolé tout d'un coup à la colere des Castillans. Bezançon, qui étoit retourné dans la Ville, & qui entendoit la Langue du Païs, les aida beaucoup de ses conseils. Nous verrons la suite de cette affaire, dans l'histoire des évenemens de l'année suivante.

Dans le même tems, * les Portugais donnerent une nouvelle occupation à la Cour d'Espagne, en secoüant son joug, & en élevant sur le Thrône *le Duc de Bragance*, sous le nom de *D. Juan IV*. Ils étoient si las de la domination

* *Voyez Siri Mercur, Lib. I. T. I. p. 115.*

nation Espagnole, qu'il ne se trouva personne qui osât prendre le parti du Roi Catholique; & que dans huit jours tous les Castillans furent obligez de sortir de Portugal, sans qu'il fut besoin d'en venir à aucune effusion de sang. On assure que le Cardinal de Richelieu * eut quelque part dans cette grande affaire, & que voyant les Portugais extrémement mécontens de la domination des Espagnols, il envoya en 1638. un nommé *de Saint-Pé*; pour parler au Chancelier, au Capitaine *George d'Azevedo*, & à quelques autres, & leur offrir la protection & le secours de la France, s'ils vouloient chasser les Espagnols. Il devoit ajoûter, que si le Duc de Bragance vouloit monter sur le Thrône, le Roi ne le trouveroit pas mauvais; qu'autrement il leur enverroit un Héritier des derniers Rois, en Portugal. Soit que ces offres eussent donné du courage aux Portugais, ou non, après le soulevement, le même S. Pé fut à Lisbonne, pour y demeurer en qualité de Consul de France; avec une instruction, qui contenoit deux avis, qu'il avoit ordre de donner au nouveau Roi de la part du Cardinal. Le premier étoit que l'Ambassadeur qui viendroit en France, pour faire part au Roi de cette révolution, eût plein pouvoir de traiter pour le secours qu'il demanderoit au Roi, afin qu'on en envoyât, sans délai. Le second, que D. Juan ne devoit pas s'endormir, sur l'heureux succès qu'il avoit eu d'abord, mais travailler incessamment aux préparatifs nécessaires, pour faire la guerre aux Espagnols, & par mer & par terre; & à s'appuyer, par des Alliances, avec ceux qui avoient de la disposition à le favoriser.

 Dès

* *Aubery, Vie du Card. Liv. VI. c. 64.*

Dès le commencement de la même année, * les Princes de Savoie avoient fait diverses propositions d'accommodement à la Duchesse; sans que les hostilitez cessassent pour cela, dans le Piémont, ni même entre la Citadelle de Turin & la Ville. *Ferragalli*, Secretaire du Pape, qui étoit venu à Turin, pour aider le Nonce à porter les differens partis à la paix, avoit aussi proposé une Trêve, pour quelques années, entre la France & le Milanès; & quoi que le Marquis de Leganès feignit d'être disposé à l'accepter, il faisoit de grands préparatifs, pour se mettre en campagne, avant que les recruës des François pussent avoir passé les Monts. Les François faisoient aussi, de leur côté, toute la diligence possible; en parlant de même que les Espagnols, d'une Paix, ou d'une Trêve.

Tous ces discours ne tendoient qu'à se rendre odieux les uns les autres, & à s'endormir reciproquement, s'il eût été possible. Le Cardinal jugeoit que le Prince Thomas, en particulier, ne parloit d'accommodement, que pour s'attirer l'amitié des Piémontois, qui soupiroient, depuis long-tems, pour la paix, & afin de leur rendre odieuse sa Belle-sœur. Il la fit même avertir, que ce Prince avoit des intelligences, avec quelques-uns des Officiers de sa Maison. Le Prince lui fit proposer de faire un Traité pour elle en particulier, sans avoir égard aux intérêts de la France. Mais elle rejetta hautement cette proposition, comme elle le rapporta elle-même à De la Cour; à qui elle ajoûta, qu'elle avoit résolu de suivre les conseils du Cardinal de Richelieu, quoi qu'il l'eût traitée à Grenoble, avec beaucoup de rigueur;

&

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 838.*

& qu'elle ne laiſſeroit pas de l'aimer, comme faiſoit le Roi, & comme le méritoit un ſi grand, & un ſi excellent Miniſtre.

Auſſi lui communiqua-t-elle toutes les propoſitions d'accommodement, que le Prince Thomas lui avoit fait faire. D'abord qu'il les eut vûës, il les rejetta comme impertinentes, & fit partir inceſſamment * l'*Abbé Mondin*, pour en dire ſon ſentiment à la Ducheſſe. Il eut ordre de lui dire que le Roi ne comprenoit pas, comment il y avoit des gens aſſez hardis, pour vouloir l'engager à ſigner quelque Traité que ce fût, ſans avoir conſulté Sa Majeſté, qui étoit ſon unique Protecteur, & qu'elle ne s'apperçût pas que ces gens la vouloient perdre: Qu'elle devoit rompre toutes ces négociations & déclarer qu'elle n'entreroit dans aucun Traité, qui ne fut également ſûr & honorable pour le Duc ſon Fils, & pour elle: Q'autrement elle ne feroit que ſe perdre, & ruiner ſes Etats: Que dans la Déclaration qu'elle feroit là-deſſus, il falloit inſerer les circonſtances les plus avantageuſes pour elle, que l'on auroit remarquées dans toutes ces négociations avec le Prince Thomas, & qu'après cela ceux qui s'en mêloient ſeroient obligez de ſe retirer. Il eut encore ordre de preſſer la Ducheſſe de mettre le P. Monod hors de Montmeillan. Le Cardinal § écrivit auſſi à cette Princeſſe les mêmes choſes, & lui remontra que ſes Beaux-freres ne cherchoient qu'à la tromper, comme elle l'avoit remarqué elle-même. Il diſoit auſſi au commencement de ſa Lettre, que le Roi ne

 deſi-

* *En Avril. Voyez ſon Inſtruction, dattée du 20. de ce Mois, dans le Recueil d'Aubery, T. II. p. 813.*

§ *Ibid. p. 812.*

desiroit rien tant que de la voir bien rétablie dans ses Etats, & en bonne intelligence avec ses Beaux-freres : Que Sa Majesté seroit toûjours prête à lui remettre les Places qu'elle tenoit en Piémont, lors que les Espagnols voudroient de bonne foi faire le même de celles qu'ils y occupoient, en sorte que la Duchesse en demeurât veritablement la maîtresse : Que néanmoins la sûreté de sa personne, & de celle du Duc son Fils, étant la principale chose qu'il falloit considerer, jamais le Roi ne consentiroit que l'un & l'autre tombassent entre les mains des personnes, dont tout l'intérêt consistoit à les perdre.

Pendant que les François négocioient avec la Duchesse de Savoie, les Espagnols avoient d'étroites intelligences avec la Duchesse de Mantouë ; & ce fut avec son consentement, que le Marquis de Leganès entreprit le siége de Casal. Il investit cette Place, dès le 8. d'Avril, avec quatorze mille Fantassins, & cinq mille Chevaux ; dans un tems auquel les François défendoient à peine la Citadelle de Turin, contre le Prince Thomas, qui l'attaquoit du côté de la Ville. Les Princes de Savoie auroient extrémement souhaité, qu'il les aidât à prendre cette Citadelle, parce que cette prise auroit tout à fait établi leur autorité en Piémont ; qui ne pouvoit qu'y être chancelante, pendant que la Citadelle de la Capitale tenoit pour le Duc leur Neveu. Outre cela, ils ne pouvoient voir Casal entre les mains des Espagnols, qu'avec beaucoup de chagrin. Mais ces mêmes raisons portoient Leganès à entreprendre ce siége, & à le pousser avec le plus de vigueur, qu'il lui seroit possible ; parce qu'il étoit important à

l'Espa-

l'Espagne, que ces Princes eussent besoin d'elle, & que Casal est une Place très-propre à tenir dans le devoir les Piémontois. Outre cela, ces Princes lui étoient devenus suspects, par les fréquentes propositions d'accommodement, qu'ils avoient faites à leur Belle-sœur; & il jugeoit qu'ils ne souhaitoient d'avoir la Citadelle de Turin, que pour le faire plus avantageusement pour eux, sans avoir égard aux intérêts de l'Espagne.

C'étoient-là les raisons qui avoient engagé Leganès à entreprendre le siége de Casal, même contre le sentiment de la plûpart des Officiers de son Armée; qui ne le jugeoient pas assez fort, pour cette entreprise. Il esperoit beaucoup d'une intelligence, qu'il avoit dans la Place; mais, par malheur, pour lui, *De la Tour*, Gouverneur de cette Ville, la découvrit, & y mit ordre de bonne heure; de sorte qu'il lui fallut attendre le sort de ce siége, uniquement de la maniére dont il attaqueroit Casal. Le Gouverneur en donna en même tems avis au Comte de Harcourt, & ce Général fit tout ce qu'il put pour amasser promptement le plus de Troupes qu'il lui seroit possible, à dessein de faire lever le siége; & écrivit en même tems à la Cour, qu'il alloit executer cette entreprise, ou mourir devant la Place. Il demanda aussi que les Troupes destinées pour le Piémont, s'avançassent incessamment, & qu'on lui envoyât tous les secours nécessaires, pour la Campagne. Le Cardinal, qui reçut cette nouvelle, étant à la Comedie; fut surpris de la hardiesse de ce dessein, mais il ne pensa pas à en détourner le Comte; au contraire, il dit à *Cornaro*, Ambassadeur de Venise, qui étoit au-

près de lui, qu'il ne s'agissoit plus de donner conseil au Comte là-dessus, que c'étoit une chose faite, & qu'il y avoit sujet d'en bien esperer, à cause de la bonne conduite & de la bravoure du Général François. Ainsi le Comte ayant reçu à Pignerol promesse d'être incessamment secouru, marcha avec sept mille Fantassins, trois mille Chevaux, & dix piéces de Canon, droit à Casal; quoi que les Espagnols fussent presque le double plus forts que lui. Le Marquis de Leganès n'avoit pas encore achevé les Lignes de circonvallation, lors qu'il eut avis de la marche du Comte de Harcourt. Il fit venir incessamment des Pionniers du Milanès, pour y travailler, & fit cependant embarquer le gros bagage & l'artillerie, pour être conduits par le Pô à Breme, en cas qu'il ne pût repousser les François. Il fit aussi attaquer le *Château de Rossignan*, à quelques lieues de Casal; mais ses gens furent répoussez avec perte. L'Armée du Comte parut, le 28. d'Avril, & escarmoucha avec les Corps de Garde avancez des Espagnols, en allant reconnoître leurs Lignes du côté de *Frassinet*. Il les attaqua dès le lendemain, après avoir poussé quelques Troupes, qui s'opposerent à son passage de la *Gattola*, qui se jette dans le Pô, près de Frassinet. Il fit trois attaques, dont l'une étoit commandée par le Vicomte de Turenne, l'autre par le Comte du Plessy-Prâlain, & la troisiéme par la Mothe Houdancourt. Du Plessy-Prâlain attaqua de son côté trois fois les Lignes de l'ennemi; mais il fut répoussé par trois fois, à cause de la profondeur du fossé. Mais le Comte de Harcourt trouvant plus de facilité sur la gauche où il étoit, poussa lui-même son cheval avec tant de vi-

vigueur, qu'il sauta le premier dans les Lignes des Ennemis. Ceux qui le devoient suivre & qui n'étoient pas si bien montez, ne purent entrer avec lui, de sorte qu'il se trouva quelque tems seul exposé à toute la décharge des Ennemis. Cependant la Mothe tomba sur un endroit plus facile à franchir, à quelques pas de là, & entra avec sa Cavalerie, à laquelle le Comte s'alla joindre. A la tête de ce Corps, il chargea la Cavalerie Espagnole, avec tant d'impetuosité, qu'elle plia d'abord. Il eut en cette occasion son cheval tué sous lui, mais il fut remonté à l'instant, sur celui d'un Capitaine de Chevaux-Legers, qu'il venoit de faire prisonnier de sa main. Peu de tems après, en poursuivant l'Ennemi le long de ses Lignes, son cheval demeura dans un fossé bourbeux, & le Comte ne put s'en débarrasser qu'en y laissant une de ses bottes, son chapeau, & un de ses pistolets. Ayant encore été remonté, il continua de pousser les Espagnols, afin qu'ils n'eussent pas le tems de se reconnoître. Turenne & Prâlain, de leur côté, retournerent, avec l'Infanterie, une quatriéme fois à la charge, & forcerent les Lignes; après quoi ils renverserent tout ce qui se présenta à eux, malgré le grand feu que l'Ennemi faisoit sur eux des Fortins, & des Redoutes. La Cavalerie des Assiégez joignit aussi celle du Comte, & dès-lors le Marquis de Leganès ne pensa plus qu'à faire la retraite vers Frassinet; ce qu'il fit, avec un Corps de quatre mille Chevaux, qui donna lieu à son Infanterie de se retirer. Comme une partie n'avoit point combattu, elle auroit pû former un Corps capable de repousser les François, si elle eût eu le tems de se ranger

ger en bataille ; mais ils la poursuivirent de si près ; qu'ils la mirent en desordre. La peur fit jetter beaucoup de gens dans le Pô, où une grande partie se noya, & la nuit sauva le reste. D'autres se retirerent, avec la même confusion, vers Pontesture, & n'eurent pas un meilleur sort. Les Espagnols perdirent en cette occasion cinq mille hommes, huit piéces de Canon, six Mortiers, toutes leurs munitions, auxquelles ils mirent eux-mêmes le feu, & une grande partie de leur bagage. Leganès n'eut pas même la précaution de faire sauver ses papiers, & l'on trouva dans sa tente les Traitez secrets, qu'il avoit faits avec la Duchesse de Mantouë, concernant Casal, & les Terres que la Maison de Savoie tenoit dans le Montferrat, dont il pensoit à la dépouiller. Le Comte de Harcourt s'aquit en cette occasion la réputation du plus brave & du plus déterminé Général, que la France eût eu depuis longtems ; quoi qu'il y eût eu beaucoup de témérité, dans cette action. L'importance de la place, qu'il sauva, fit que l'on excusa une hardiesse ; que l'on auroit blâmée en toute autre rencontre. Au contraire, on accusa le Marquis de Leganès d'avoir manqué également de bravoure & de conduite. C'étoit une faute grossiere, * que d'attendre dans des Lignes, d'une prodigieuse étenduë, & qui renfermoient un terrain très-inégal, un Ennemi qu'il pouvoit défaire en rase campagne ; & dans le choc, la tête lui tourna si fort, qu'il abandonna son quartier, que le Comte de Harcourt attaquoit, & y envoya en demi-heure sept ordres tout differens. Après

* *Voyez l'Assedio di Casale, & Torino Assediato d'Eman. Tesauro.*

Après un avantage * si considerable, le Roi déconseilla plus que jamais à sa Sœur d'écouter les propositions d'accommodement que le Prince Thomas lui faisoit faire, & fit dire au Comte Philippe d'Aglié, que l'on croyoit favoriser cet accommodement auprès de la Duchesse, que comme il pouvoit tout esperer de sa liberalité, s'il servoit bien sa Sœur; il devoit s'attendre à un très-grand ressentiment de sa part, s'il la servoit mal. Le Roi promettoit aussi à la Duchesse de pousser ses Ennemis sans relâche en Piémont, jusqu'à ce qu'il les en eût entiérement chassez; & d'y envoyer incessamment les forces nécessaires pour cela.

Le Cardinal lui écrivit † en même-tems une Lettre très-forte, où il lui remontroit le grand préjudice qu'elle feroit au Duc son Fils, & à elle-même; si elle s'engageoit dans aucune négociation avec les Princes ses Beaux-freres, pendant qu'ils étoient maîtres de Turin; & le danger qu'elle courroit, si elle alloit en Piémont pour cela, comme ils le souhaitoient, dans un tems où ils y étoient les plus forts. Le meilleur conseil, qu'il lui pût donner alors, étoit de faire le plus de Troupes qu'elle pourroit, & de les envoyer incessamment au Comte de Harcourt, qui travailloit avec tant d'ardeur à la délivrance du Piémont. Le Cardinal félicitoit aussi la Duchesse, de ce qu'enfin elle avoit pourvu à la sûreté de Montmeillan, en faisant sortir de cette Place le P. Monod.

Peu de jours après, ‡ on envoya une instruction au Comte de Harcourt, dans laquelle on lui

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 885. Voyez les Mem. d'Aubery, T. II. p. 816.*

† *Le 21. de Mai.* ‡ *Le 28. de Mai.*

lui disoit, qu'il falloit rejetter toutes les propositions du Prince Thomas, jusqu'à ce que l'on eût repris Turin : Que s'il pouvoit prendre Turin, & le Prince Thomas lui-même, sans trop exposer l'Armée du Roi, il ne préferât aucune entreprise à celle-là : Que s'il voyoit qu'il courût trop de risque, il pouvoit entrer en quelque composition ; pourvu que les Troupes du Roi fussent reçuës dans Turin, & que l'autorité de ses Ministres & de ses Généraux n'y fût point limitée ; non plus que celle des Espagnols, dans les Places qu'ils avoient prises. Sans cela, il lui étoit défendu d'entendre parler d'aucun accord, & de retarder aucune des operations de la guerre ; mais si le Prince Thomas vouloit prendre le parti de la France, & lui remettre Turin, il avoit ordre de lui promettre toutes sortes d'avantages.

Cependant la Duchesse de Savoie, au lieu de suivre l'avis du Cardinal, touchant les Troupes qu'elle devoit envoyer au Comte de Harcourt, retint même celles que le Roi payoit, auprès d'elle, comme si elle eût eu peur que l'Armée Françoise ne fît trop de progrès. Le Cardinal lui en fit faire des plaintes, par * De la Cour, & lui fit remontrer le tort qu'elle faisoit, par cette négligence, aux affaires générales, & aux siennes en particulier. Chavigny envoya aussi un Mémoire § au même, où il lui disoit entre autres choses, que l'on n'avoit pas crû à la Cour qu'il fallût changer le P. Monod, du lieu où il avoit été mis, si ce n'étoit pour l'envoyer en France. Ce Jesuite avoit été

* *Voyez sa Lettre du 9. de Juin p. 821. du T. II. des Mem. d'Aubery.*

§ *Ibid. p. 822.*

été mené dans le Château de *Miolans*, où l'on ordonnoit à l'Ambassadeur de faire en sorte qu'il fût bien gardé & qu'il ne parlât à personne.

Le Comte de Harcourt, après avoir délivré Casal, d'une maniére si glorieuse, pensa à executer les ordres qu'il avoit d'aller faire le siége de Turin, & marcha avec tant de diligence, que le 9. de Mai, il vint reconnoître la Place. Il n'avoit que sept mille Fantassins, & trois mille Chevaux, en comptant les recruës, qui lui étoient venuës. * Cependant après s'être saisi du Fauxbourg du Pô, & de quelques postes avantageux autour de Turin, il marqua les quartiers le 16. du mois, & fit travailler à la circonvallation. Les Lignes étant achevées, on poussa le siége avec autant de vigueur, que le pouvoit faire une si petite Armée.

Le Marquis de Leganès ayant eu avis à Verceil, où il s'étoit retiré, après sa défaite, de l'entreprise du Comte, s'avança pour tâcher de lui rendre la pareille; & vint camper le 26. au delà du Pô, sur les collines du côté de Quiers, avec huit mille Fantassins, & quatre mille Chevaux. Après avoir consideré à loisir les Lignes des François, il jugea qu'il n'étoit pas possible de les forcer, & qu'il valoit mieux travailler à leur couper les vivres; pour les obliger à lever le siége, par la famine, qu'il esperoit pouvoir mettre dans leur Camp. Ainsi le 9. de Juillet, il fit passer le Pô à douze cens hommes, près de Montcalier, où ils se retrancherent, pour arrêter les vivres qui pourroient venir de ce côté-là. Mais peu de tems après, le Vicomte de

* *Voyez le détail de ce siége dans Eman. Tesauro, dans son* Torino assediato & non soccorso.

de Turenne les attaqua, les força, en tailla en piéces une partie, & fit noyer la plûpart des autres, dans le Pô, où ils se jetterent en confusion. Ce poste étoit important pour le dessein de Leganès ; il y retourna avec toute son Armée, & quoi que les François pussent faire, il ne fut pas possible de le lui faire quitter. Par là il fermoit le passage aux secours & aux vivres, qui pouvoient venir par Pignerol. Il envoya après cela, *D. Charles della Gatta*, prendre poste à *Colegno*, pour fermer le chemin de Suze, de peur que les François ne fussent secourus de ce côté-là. En peu de tems les vivres, qui étoient au Camp, furent consumez, & il fallut que l'Armée vêcût de ceux qui étoient dans les Magasins de la Citadelle ; de sorte que les François étoient en danger, s'ils n'étoient promptement secourus ; de périr par la famine, & d'abandonner Turin. On distribuoit les vivres aux Soldats, avec beaucoup d'économie, lors que l'on apprit que le secours étoit arrivé à Pignerol. Cette esperance fit que les Soldats combattirent avec un courage égal, contre les sorties des Assiégez, qui étoient souvent très-vives, & contre la famine. C'étoit une faute inexcusable du Premier Ministre, de n'avoir pas pourvu à cet inconvenient; en faisant de bonne heure des amas de vivres à Pignerol, ou à Suze.

Leganès, averti de l'arrivée du secours, craignit qu'il ne forçât le passage, & qu'il ne rendît ainsi tous ses soins inutiles, de sorte qu'il résolut de donner un assaut général aux Lignes des François, pendant que le Prince Thomas feroit une vigoureuse sortie. Pour cela, on prit le 11. de Juillet, & Leganès devoit attaquer

le quartier du Comte, pendant que la Gatta donneroit sur celui de la Mothe. Le dernier avoit alors quatre mille Fantassins, & deux mille cinq cens Chevaux; & le Marquis autant de Cavalerie, & cinq mille hommes de pied.

Le jour étant venu, la Gatta, sans attendre l'heure marquée, attaqua le quartier de la Mothe, fit combler les fossez, & entra avec son corps d'Armée dans les Lignes des François; mais au lieu de les pousser comme il avoit commencé, le long de la circonvallation, & d'empêcher que la Mothe ne se ralliât, il marcha droit à la Ville avec douze cens Chevaux, & mille Fantassins; sans se mettre en peine si les Ennemis ne s'opposoient point à ceux qui le suivoient. Cependant la Mothe ayant rallié ses Troupes, tailla le reste en piéces, & défit ceux qui conduisoient la poudre & les munitions que la Gatta devoit jetter dans Turin, qui en manquoit plûtôt que d'hommes. Ceux qui échapperent se sauverent en desordre à Colegno, & ainsi par le peu de capacité de ce Général, l'occasion de tailler en piéces l'Armée Françoise se perdit. Pour le Marquis de Leganès, il attaqua plus tard le quartier du Comte de Harcourt; après y avoir fait tirer plus de quatre cens volées de Canon, pendant tout le jour, il fut repoussé deux fois, & poursuivi même par les François, sortis de leurs Lignes. Le Prince Thomas & D. Charles della Gatta, firent cependant une sortie, avec quatre mille Fantassins, & douze cens Chevaux, & se rendirent maîtres du *Valentin*; ce qui ayant été rapporté à Leganès, il ramena son monde à la charge; mais le Comte, qui avoit vû par les attaques précédentes, qu'il étoit peu à craindre, loin de

s'en étonner, envoya une partie de ses gens contre le Prince Thomas, & en même tems soûtint l'attaque de Leganès; & contraignit le Prince de rentrer dans la Place. Il se plaignoit que Leganès ne lui avoit pas fait donner le signal, dont on étoit convenu, dans le tems auquel il avoit attaqué les François, pour faire sur eux en même tems la sortie qui avoit été projettée; mais les Espagnols disoient, que la décharge de l'Artillerie, & de la Mousqueterie, devoient bien faire entendre au Prince Thomas, que leur attaque avoit commencé.

Le lendemain le Vicomte de Turenne & le Comte de Tonnerre arriverent de Pignerol, avec six mille Fantassins, & huit cens Chevaux, & des provisions pour l'Armée. Le Marquis de Leganès retourna dans son ancien poste, D. Charles della Gatta, manquant de fourrage dans Turin, ne pensa qu'à en sortir au plûtôt, s'il étoit possible. Mais il l'essaya vainement le 23. & 31. de Juillet, & fut contraint de retourner dans la Place.

Cependant les François serroient tous les jours Turin de plus près, & le Prince Thomas ne savoit comment faire savoir à Leganès ce dont il avoit besoin, ni prendre aucunes mesures avec lui; lors qu'un Ingenieur de Bergame, nommé *Zignon*, selon les uns, ou selon les autres, *François Gallo*, Valet de Chambre du Prince Thomas, s'avisa d'un expedient qui rendit le commerce de la Ville & du Camp Espagnol très-facile. * Comme Leganès n'étoit qu'à la portée du Canon on s'avisa de faire des boulets de Canon creux, où l'on enfermoit les Lettres, que

* *Voyez Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 169. & Tesauro Torin. Assed. p. 125.*

que l'on vouloit envoier de la Ville au Camp de Leganès, ou du Camp à la Ville, & l'on fermoit le trou avec du plomb. Avant que de tirer, on faisoit un signal avec de la fumée, pour marquer que l'on prît garde au boulet. On assure même que l'on jetta ainsi, du Camp de Leganès, des Bombes pleines de poudres, que ceux de la Ville alloient prendre dans le fossé, pour en tirer la poudre dont ils avoient besoin. Les Bourgeois de Turin se servoient aussi de cette commodité, pour faire savoir à leurs amis, dans le Camp des Espagnols, ce qu'ils souhaitoient qu'ils fussent; & cela fit que l'on nomma ces Boulets, *des Couriers volans.*

Par cette même voie, le Prince Thomas convint, avec le Marquis de Leganès, de faire une vigoureuse sortie le 14. de Septembre, avec quatre mille Fantassins, & mille Chevaux; pendant que les Espagnols attaqueroient de leur côté le même endroit. Le Prince ne manqua point de sortir au tems marqué, & il se rendit maître de quelques Redoutes des François, & d'un Pont qu'ils avoient jetté sur le Pô; mais le Comte de Harcourt regagna ces postes, parce que les Espagnols ne parurent point; & contraignit le Prince de rentrer dans Turin, après avoir perdu trois cens hommes. Leganès qui n'avoit pas fait assez bien mesurer le chemin qu'il devoit faire de son côté, par les Vallées étroites, par où il falloit marcher, arriva trop tard; lors que le Prince qui desesperoit de le voir, avoit déja fait la retraite. Ainsi il s'en retourna sans rien faire, & ne songea plus à secourir la Place: comme ceux de dedans ne penserent dès lors qu'à faire la capitulation la plus honorable, qu'ils pourroient. Le Roi & le Cardinal

Aa 2 avoient

avoient dessein d'envoyer Mazarin, pour négocier avec les Princes de Savoie; mais le Comte de Harcourt l'ayant sû, ne voulut pas qu'un autre lui ôtat l'honneur, après tant de travaux, d'avoir réglé la capitulation de cette Place. Il convint donc avec eux le 22. de Septembre, que le Prince Thomas lui remettroit la Ville de Turin, où il rétabliroit la Régence de la Duchesse, & la Souveraineté du Duc son Fils: Que toutes hostilitez cesseroient, & que l'on donneroit des Otages de part & d'autre; jusqu'à ce que le Prince Thomas se fût retiré, avec ses Troupes, & tout leur bagage, où il trouveroit à propos. Il fut à Yvrée, & le Comte de Harcourt entra dans Turin, avant que Mazarin pût y être. Ainsi dans l'espace de deux ans, le Comte de Harcourt acquit la réputation du Chef le plus brave & le plus heureux, qui eût commandé depuis plusieurs années les Armées de France; quoi qu'il ne passât pas pour un Général consommé dans l'art de faire la guerre. Mais sa témérité & son bonheur, joints à la lâcheté & au peu de conduite des Ennemis, lui tinrent lieu de capacité & d'experience. Le Comte Du Plessy-Prâlain fut fait Gouverneur de Turin, où l'on mit Garnison Françoise de quatre mille hommes; après quoi la Duchesse se rendit en cette Ville, avec le Duc son Fils. Les Princes de Savoie s'accommoderent bien-tôt * après avec la France, & avec leur Belle-sœur. Les articles particuliers de leur accord n'ayant pas assez de liaison avec la vie de nôtre Cardinal, je ne m'y arrêterai pas.

Avant que l'année † finît, le Cardinal fit voir à

* *Voyez Mem. d'Aub. T. II. p. 833. & suiv.*

† *Le 30. Decembre. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 877.*

à la Ducheſſe de Savoie, & au Comte Philippe d'Aglié, qu'il n'avoit pas oublié la réſiſtance * qu'ils lui avoient faite à Grenoble; lors qu'il avoit voulu que la Ducheſſe remît Montmeillan, entre les mains du Roi. Il envoya une Commiſſion ſecrete à Mazarin, qui étoit à Turin, de faire en ſorte que l'on pût arrêter ſans bruit le Comte Philippe d'Aglié; avec ordre de ne la communiquer au Comte de Harcourt, & à Du Pleſſy-Prâlain, que ſur le point de l'execution, afin qu'ils donnaſſent les ordres neceſſaires pour cela. Mazarin, pour executer plus facilement cette commiſſion, engagea les principaux de la Cour de Turin, & des François qui y étoient, à ſe régaler tour à tour, tous les ſoirs. Le Comte Philippe fut mis de la partie; & comme ce vint au tour du Comte du Pleſſy-Prâlain, dont le logis n'étoit pas éloigné de la Citadelle, on donna ordre à un nombre de Soldats de ſe tenir prêts, pour ce qu'on voudroit faire. Le Comte Philippe d'Aglié, qui ne penſoit à rien de ſemblable, ſe rendit chez Du Pleſſy, où on le fit monter en carroſſe, & conduire à la Citadelle, & delà à Pignerol; ſans permiſſion, ni ordre de la Ducheſſe, qui ſe plaignit vainement que l'on avoit donné atteinte à la Souveraineté du Duc ſon Fils.

Sur la fin de cette année, § le Cardinal ennuyé des démêlez qu'il avoit avec la Cour de Rome, à l'occaſion du Maréchal d'Eſtrées; dont l'humeur, prompte & violente, ne s'accommodoit nullement aux maniéres de traiter lentes & flegmatiques de cette Cour; fit en ſorte que l'affaire dont on a parlé, s'accommodât, à deſſein de

* *Voyez ci-deſſus. ſur l'année 1639.*

§ *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 884.*

rappeller d'abord après le Maréchal. * On assure que le Cardinal pensoit alors à détruire entiérement la Religion Calviniste en France, & qu'il s'en ouvrit plus d'une fois au Chancelier Seguier. Il se proposoit d'avoir une Conférence avec les Ministres, par laquelle il esperoit de les réduire, où il voudroit. De peur qu'elle n'eût le même sort, que *le Colloque de Poissy*, il vouloit auparavant s'assurer de quatre-vingt Ministres, qui joints à ceux, qui peut-être se laisseroient gagner par ses raisons, entraîneroient, comme il le croyoit, la plus grande partie des Huguenots. Pour le reste, il prétendoit se servir de l'autorité du Roi; pour le réduire à force de mauvais traitemens, ou le chasser du Royaume, si l'on n'en pouvoit venir à bout. Il croyoit que peu de Familles aimeroient mieux sortir, & se voir l'entrée du Royaume fermée pour jamais, qu'embrasser la Religion Catholique: Qu'ils auroient bien de la peine à se résoudre à aller errans par le monde, pour chercher un asyle: Qu'il se trouveroit des difficultez insurmontables, pour la vente de leurs biens; soit à cause qu'il n'y auroit pas des acheteurs, ou parce qu'il les faudroit donner à trop bon marché. Il jugeoit encore, que si l'on avoit sujet de soupçonner le changement de ceux qui demeureroient peu sinceres, leurs enfans ayant sucé la Religion Catholique, avec le lait, ils en seroient veritablement persuadez. Pour venir à bout de ce dessein, il croyoit qu'il falloit faire prononcer d'abord par l'Assemblée, que l'on peut être sauvé, dans les deux Religions; parce que les Huguenots étant persuadez de cela, ils aimeroient

roient

* *Siri Ibid. p.* 884. *Voyez les Lettres* de Rich. Simon *T. I. Lett.* 1. *&* 2. *si néanmoins on peut ajoûter foi à cet Auteur.*

roient mieux se faire Catholiques, pour éviter ce qu'ils auroient à souffrir dans le Calvinisme; que d'y demeurer exposez, en rejettant une Religion, dans laquelle ils croiroient d'ailleurs être sauvez. C'est ainsi que raisonnoit ce Grand Ministre, qui s'imaginoit que les autres n'avoient pas plus de Religion que lui. On a suivi depuis en France une partie de ce projet, & l'on a vû tout le contraire par l'experience; puis qu'un très-grand nombre de familles ont mieux aimé sortir, sans bien, & s'exposer à mille incommoditez, que de changer. Ceux qui ont un peu étudié ces matiéres, savent que les Peuples ont un très-grand attachement, pour les dogmes qu'ils ont appris dès l'enfance; sur tout lors qu'ils paroissent plus conformes à la Raison, que ceux qu'on leur veut faire embrasser. Mais ce n'étoit pas le fort du Cardinal, que ces sortes de spéculations.

Il pensoit encore, comme on l'a dit, à une autre chose, * qui n'étoit pas moins difficile, & qui étoit de se faire Patriarche en France. Il croyoit déja s'être assuré de la plûpart des Evêques, & pour avoir aussi les Moines pour lui, il voulut être Abbé Général des trois plus puissans Ordres, afin d'avoir dequoi gagner les Suffrages des Religieux. Mais la Cour de Rome étant instruite de ses desseins ambitieux, il ne put jamais obtenir ses Bulles, quoi qu'il pût faire; de sorte que desesperant entiérement de la pouvoir fléchir, cette fantaisie lui passa, ou au moins il l'emporta dans le tombeau; supposé qu'il l'ait euë. Un dessein de cette sorte, demandoit un tout autre homme que lui, qui étant généralement haï, auroit infailliblement succombé dans

* *Siri Ibid.*

une entreprise ; où, quand il auroit eu l'amour & l'estime de tout le Royaume, il auroit eu encore une très-grande peine à réüssir.

Le 21. de Septembre, il nâquit un second Fils au Roi, que l'on nomma d'abord *Duc d'Anjou*, mais qui après la mort de Gaston, eut le titre de Duc d'Orléans. La Reine n'en eut pas plus d'autorité pour cela, & l'on a même dit que le * Cardinal avoit tiré parole du Roi, que s'il venoit à mourir, & que s'il déclaroit la Reine Régente ; il le feroit Chef du Conseil de la Régence, avec ordre à la Reine de suivre ses avis.

Cette année, le Grand-Ecuyer pensa être disgracié du Roi, & quoi que le Ministre eût eu quelques sujets de mécontentement de lui, qui se renouvellerent dans la suite du tems, comme on le verra, il ne laissa pas de s'employer à le réconcilier avec le Roi. § Le Grand Ecuyer avoit une Maîtresse à Paris, qui se nommoit *Marie de l'Orme*, qu'il alloit voir en poste, dès que le Roi étoit couché, & revenoit de même; de sorte que lors que le Roi se levoit, ce qui étoit ordinairement d'assez bon matin, & qu'il demandoit le Grand-Ecuyer, on lui disoit qu'il n'étoit pas levé. Cela faisoit que le Roi censuroit souvent Cinq-Mars de sa paresse, sans l'en pouvoir guérir. Ayant sû, après cela, cette amourette, le Roi lui défendit de voir cette fille; avec qui le bruit couroit qu'il étoit marié en secret. Comme elle n'étoit pas de la qualité du Grand Ecuyer, & qu'elle n'avoit pas non plus de bien, les parens du Grand-Ecuyer étoient très opposez à ce mariage, & le Roi en leur faveur

* *Siri Mercur. T. II. Lib. II. p. 566.*
§ *Siri Mercur. T. II. Lib. II. p. 558.*

veur s'y oppòsoit aussi, outre qu'il n'aimoit pas que ses Favoris fussent mariez. Soit que Cinq-Mars fût naturellement d'une humeur fiére & peu complaisante, ou qu'il crût être si fòrt maître de l'esprit du Roi, qu'il n'étoit pas possible que sa faveur vint à changer ; il répondoit aux censures du Roi, avec peu de respect. Cela fit que le Roi lui défendit de paroître devant lui, & demeura lui-même dans la Chambre, pendant quelques jours, sous prétexte de fiévre.

*LE Cardinal fit ce qu'il put en cette occasion, pour réconcilier le Grand-Ecuyer avec son Maître ; & comme il étoit à Ruel, & le Roi à S. Germain, il écrivit au Roi, & donna le paquet à § Cinq-Mars, pour le rendre à Sa Majesté. Le Roi ayant lû la Lettre du Cardinal, dit au Grand-Ecuyer : *Monsieur le Cardinal me mande que vous lui avez témoigné grande envie de me complaire en toutes choses, & cependant vous ne le faites pas sur un chapitre, de quoi je l'ai prié de vous parler, qui est sur vôtre paresse.* Au lieu de promettre au Roi qu'il se corrigeroit de ce défaut, Cinq-Mars répondit qu'il ne pouvoit changer là-dessus. Le Roi repliqua : *un homme de vôtre condition, qui doit se rendre digne de commander des Armées, & qui m'a témoigné avoir ce dessein-là; la paresse y est du tout contraire.* Cinq-Mars reprit brusquement qu'il n'y avoit jamais prétendu, & le Roi lui soûtint le contraire; après quoi il se mit à dire, que la paresse rendoit un homme incapable de toutes les bonnes choses, qu'elle n'étoit bonne qu'à ceux

 du

* *Ann.* 1641.

§ *Mem. d'Aubery T. II. p. 838. Où l'on voit une Lettre du Roi au Cardinal, où il lui raconte cette conversation. Elle est datée du 5. de Janvier 1641.*

du Marais, où il avoit été nourri, qui étoient entiérement adonnez à leurs plaisirs, & que s'il vouloit continuer cette vie, il falloit qu'il y retournât. Le Grand-Ecuyer répondit fiérement, qu'il étoit prêt à y retourner, & le Roi repliqua: *Si je n'étois plus sage que vous, je sai bien ce que j'aurois à vous répondre là-dessus.* Il ajoûta que Cinq-Mars lui aiant les obligations qu'il lui avoit, il ne lui devoit pas parler de la façon; & le Grand-Ecuyer en revint à son discours ordinaire, qu'il n'avoit que faire du bien du Roi, qu'il étoit tout prêt à le lui rendre, qu'il s'en passeroit fort bien, qu'il seroit aussi content d'être Cinq-Mars que Monsieur le Grand, & qu'il ne pouvoit changer de maniére de vivre. Le Roi & lui continuerent de se piquer réciproquement, en allant au Château, jusqu'à ce qu'ils fussent dans la Cour; où le Roi lui dit qu'étant dans l'humeur, où il étoit, il lui feroit plaisir de ne le point voir. Le Grand-Ecuyer se retira, & ne parut en effet, devant le Roi, de quelques jours.

On voit par ces maniéres fougueuses & insolentes, que Cinq-Mars n'étoit pas né pour demeurer long-tems dans un poste aussi avantageux, que celui auquel le Cardinal l'avoit élevé; & que Louïs XIII. n'étoit pas un Prince extrémement impatient, puis qu'il souffroit qu'un jeune homme lui parlât de la sorte. Cependant le Cardinal * prit soin d'appaiser la colere du Roi, sur les instantes priéres que lui en fit Cinq-Mars; & le Roi & son Favori vêcurent ensemble, comme auparavant. Le Ministre étoit ravi de rendre le Favori toûjours plus dépendant de lui, en lui devenant nécessaire pour

* *Aubery Ibid.*

pour entretenir l'amitié, que le Roi lui avoit témoignée. Par-là il continuoit à favoir tout ce que penfoit fon Maître, qui diffimulé & couvert à l'égard de tous les autres, s'ouvroit affez fouvent à fes Favoris, de fes plus fecretes penfées. Quand même il auroit voulu cacher ce qu'il avoit dans l'efprit, fes Favoris en le mettant fur certains fujets, pouvoient connoître fes veritables fentimens, au travers de toute fa diffimulation; de forte que le Cardinal, averti de tout, régloit fa conduite fur ce qu'il apprenoit. Quoi que le Roi lui laiffât le foin de fes affaires, il vouloit qu'il lui communiquât tout, & il ne manquoit pas de le gronder, s'il apprenoit qu'il lui eût caché quelque chofe; ou il en témoignoit au moins fon mécontentement, lors qu'il s'entretenoit en particulier avec fes Favoris; & le Cardinal avoit foin de l'appaifer, par des flatteries qu'il mêloit à propos, dans fes difcours.

Cinq-Mars, * raccommodé avec le Roi, s'imagina de n'avoir plus rien à craindre; quoi que le Roi lui eût dit, que fi le Cardinal venoit à être contre lui, il l'abandonneroit entiérement. Le Roi ayant pris garde que ceux qui étoient autour de lui, rapportoient au Cardinal tout ce qu'il difoit, s'ennuyoit quelquefois d'être environné d'efpions; mais le befoin qu'il croyoit avoir de fon Miniftre, & la haute eftime qu'il avoit de fa capacité, l'empêchoient d'éloigner ces gens-là de lui, quoi qu'ils lui dépluffent. Pour pouvoir néanmoins parler à quelcun avec liberté, il fit jurer le Grand-Ecuyer de ne rapporter point au Cardinal ce qu'il lui diroit. Le Miniftre s'apperçût bien que le Grand-Ecuyer ne

* *Siri Mercur. T. II. p. 562.*

ne le venoit plus avertir, selon sa coûtume, de ce qui se passoit auprès du Roi; il commença d'abord à lui devenir suspect, & ensuite il forma le dessein de le perdre, à la premiére occasion. Les Ennemis du Cardinal, ayant remarqué de la froideur entre eux, ne manquerent pas d'insinuer au Grand-Ecuyer, que le Ministre ne lui vouloit que du mal, & n'attendoit qu'une occasion pour le ruiner. Cinq-Mars, qui de son côté n'aimoit pas naturellement son Bienfaiteur, regardoit sa grandeur comme un obstacle à la sienne, & ne lui rendoit plus de bons offices auprès du Roi. Ce Prince reconnut que Cinq-Mars ne rapportoit plus au Cardinal ce qu'il lui disoit, prit pour lui une plus forte amitié que jamais, & résolut de le faire entrer dans son Conseil. Un jour qu'il étoit à *Rethel*, les Conseillers d'Etat entrant dans la Chambre, avec le Cardinal, pour tenir Conseil; comme les Courtisans se retiroient pour leur laisser la place, & que Cinq-Mars les suivoit, le Roi l'arrêta, & se tournant du côté du Cardinal, il lui dit: *Afin que mon cher ami* (entendant parler du Grand-Ecuyer) *me puisse bien servir, quelque jour; je suis d'avis qu'il s'instruise de bonne heure des affaires de mon Conseil.* Le Cardinal qui savoit qu'il ne falloit pas s'opposer directement aux volontez du Roi, n'en témoigna alors aucun mécontentement, & fit tenir le Conseil, sans néanmoins y rien faire proposer d'important. Mais le jour d'après, il représenta au Roi les mauvaises suites, qu'une nouveauté comme celle-là pourroit avoir, & le tort que cela feroit à sa réputation, & à celle du Conseil; si l'on disoit qu'il ne s'y traitoit rien d'important, sans qu'un jeune homme, de

la

la condition du Grand-Ecuyer, y fût appellé. Cette remontrance du Cardinal fit une si forte impression sur l'esprit du Roi, qu'il ne permit plus que Cinq-Mars entrât dans son Conseil.

Dès-lors la haine secrete, que le Grand-Ecuyer avoit pour le Cardinal, éclata publiquement; & les sujets de mécontentement, que le Ministre pouvoit lui avoir donnez, eurent bien plus de force sur l'esprit de ce jeune ambitieux, que tous les services qu'il lui avoit rendus. Cependant le Roi voulut les raccommoder, & ils parurent exterieurement aussi bons amis qu'auparavant. Mais bien-tôt après ils rompirent de nouveau, à l'occasion d'une prétention du Grand-Ecuyer, qui souhaitoit que le Roi le fît Duc & Pair; pour épouser la Princesse Marie de Mantouë, qui ne le vouloit qu'à cette condition. S'étant ouvert là-dessus au Cardinal, qu'il s'imaginoit ridiculement trouver favorable à ses desirs; le Ministre le traita d'imprudent, & de présomptueux, & lui mit devant les yeux ce qu'il avoit fait, pour élever son Pere & lui, du simple rang de Gentilshommes, aux degrez d'honneur où ils étoient montez. Cinq-Mars, qui n'étoit pas moins fier que le Cardinal, ne put entendre ce discours qu'avec le dernier chagrin, & commença à cabaler de toute sa force, pour perdre son Bienfaiteur. Il engagea dans ses intérêts *François de Thou*, Fils du fameux *Jaques-Auguste de Thou*. * C'étoit un homme accompli, à l'égard de toutes les qualitez que l'on peut demander dans un homme de robe; & comme il se trouvoit ou parent, ou ami de plusieurs de ceux qui ressentoient des effets de la haine du Cardinal; outre que

* *Siri Mercur. T. II. p. 547.*

que le Ministre avoit empêché qu'il ne fût fait Conseiller d'Etat; après avoir balancé quelque tems, il entra dans les desseins du Grand-Ecuyer, & y fit entrer le Duc d'Orléans, & le Duc de Bouillon. Il y avoit d'autant plus d'apparence qu'il réüssiroit, que le Roi lui avoit témoigné en particulier souhaiter la paix avec passion; pour mettre fin à toutes les brouilleries, que les intérêts particuliers du Ministre excitoient dans le Royaume. Le Roi avoit aussi mal traité diverses Créatures du Cardinal, qu'il estimoit, & qu'il craignoit, mais que dans le fonds il n'aimoit pas. Cinq-Mars étoit toûjours parfaitement bien dans son esprit, & cela n'attira pas peu de monde, dans le parti du Grand-Ecuyer.

Cependant le Cardinal s'appuya par une Alliance, avec la Maison de Condé, en mariant *Claire-Clemence de Maillé-Brezé*, Fille du Maréchal de Brezé, avec le *Duc d'Enguien.* On dit que le Prince de Condé, qui avoit d'abord rejetté les propositions qu'on lui avoit faites de ce mariage, se laissa gagner en partie par les grands avantages, que le Cardinal fit à sa Niéce, & en partie par la peur qu'on lui donna, que le Cardinal le perdroit, s'il continuoit à mépriser son Alliance. * Les fiançailles s'en célebrerent le 17. de Février, & il se fit un Ballet superbe à cette occasion, dans le Palais du Cardinal. Ce Ballet representoit la prosperité des armes de la France, & les décorations de la Sale changerent cinq fois, aussi-bien que les habits des Acteurs. La premiére représentoit la Terre embellie de forêts, & l'Harmonie soûtenuë sur une nuée, avec quantité d'oiseaux qui chan-

* *Siri Mercur, T. I. Lib. II. p. 231.*

chantoient; la seconde les Alpes couvertes de neige, avec l'Italie sur une Montagne, & dans des éloignemens, Arras & Casal; la troisiéme la Mer environnée d'écueuils, & couverte de Vaisseaux & de Galeres, avec trois Sirenes; la quatriéme un Ciel ouvert, d'où descendoient les neuf Muses; & la cinquiéme la Terre couverte de fleurs, avec la Concorde, sur un Char doré. Le Théatre s'étant changé en une Sale magnifique, la Reine accompagnée de toute la Cour fut se placer au haut, & le Duc d'Enguien l'ayant prise pour danser, le Bal commença, & finit par une superbe collation de Confitures. Les Nôces se firent ensuite le 11. du même mois, avec la magnificence, que le Cardinal avoit accoûtumé de faire éclater, en de semblables rencontres.

Pendant les divertissemens de ce * mariage, le Ministre pensoit à mortifier le Parlement de Paris; qui avoit osé, plus d'une fois, faire quelque résistance à ses volontez. Quelques semaines après, le Roi fit assembler toutes les Chambres & s'y rendit, accompagné des Princes du Sang, des Ducs & Pairs, & de plusieurs autres Seigneurs de la Cour. Il y fit lire une Déclaration, qui portoit défense au Parlement de se mêler des affaires d'Etat, & qui lui ordonnoit de recevoir ses Edits, non pour les desapprouver, mais pour les enregistrer. Le Roi déclaroit encore, qu'il entendoit avoir le pouvoir absolu de disposer des Charges du Parlement, & d'en récompenser qui qu'il lui plaisoit; & en même-tems déposoit le Président *Barillon*, & les Conseillers *Scarron*, *Salo*, & quelques autres, qui avoient été releguez auparavant. Il or-

* *Ibid. p.* 242.

ordonnoit aussi que le Parlement rendroit compte tous les trois mois au Chancelier, & prendroit tous les ans la permission de Sa Majesté, pour continuer dans ses fonctions. Par là le Roi abattit entiérement l'autorité du Parlement de Paris, comme s'il en eût abusé, en s'opposant aux volontez trop absoluës du Cardinal. Ce Prince s'imaginoit que lui seul & son Ministre, s'interessoient dans la conservation du Royaume; & qu'il n'y avoit rien de juste, que ce que cet impérieux Prélat trouvoit bon.

Ceux qui osoient défendre les droits du Parlement, disoient en vain, quoi qu'avec beaucoup de raison, que ceux qui le composoient n'avoient jamais prétendu être les Tuteurs des Rois, ni s'arroger une autorité superieure, ou égale à la leur, ni faire les fonctions de *Tribuns du Peuple*, comme leurs ennemis le disoient. Ils se reconnoissoient Sujets du Roi, & dépendans de son autorité, mais ils disoient qu'il y avoit un secret de Politique caché, dans l'exercice de leurs Charges, que les Flatteurs de Cour ne savoient pas: Que les anciens Rois de France ayant reconnu qu'une pure Monarchie, où toutes les Loix dépendent de la volonté d'un seul, étant de peu de durée, avoient voulu temperer la forme du Gouvernement; en y mêlant quelque apparence d'Aristocratie, & en établissant des Loix qu'il ne leur fût pas permis à eux-mêmes de violer, afin que le Peuple se soumît avec plus de facilité à leur autorité souveraine: Que c'étoit pour cela qu'ils avoient soumis volontairement leurs Edits à l'examen des Parlemens, afin qu'ils les avertissent, s'il n'y avoit rien contre les Loix & l'équité: Que leur conscience, & leurs veritables intérêts

les

les engageoient également à obſerver ces Loix, & à ne pas violer la Juſtice : Que néanmoins, en cas qu'ils cruſſent que les Parlemens ne leur donnoient pas de bons avis, ils étoient toûjours en état d'uſer de leur puiſſance abſoluë, comme il paroît par ces termes de leurs Edits, *Car tel eſt nôtre bon plaiſir :* Que les Déclarations ne s'adreſſoient point aux Parlemens par une pure formalité, qui n'étoit nullement néceſſaire ; mais pour y être examinées, afin que le Peuple s'y ſoumît enſuite ſans répugnance : Que l'ancienne Politique des Rois de France avoit été de faire dépendre d'eux toutes les graces, & de faire exercer la juſtice aux Cours Souveraines : Que cela déchargeoit les Rois de ce qu'il pouvoit y avoir d'odieux, dans l'exercice d'une juſtice ſévere, & les dégageoit encore de l'importunité des Courtiſans ; qui ſans cela leur auroient fait commettre des injuſtices, préjudiciables au bien de l'Etat, & à leur propre autorité.

Pour venir préſentement aux affaires étrangeres, dès le commencement de l'année précédente, le Duc de Lorraine avoit fait demander au Roi un Paſſeport, pour ſe rendre à la Cour ; dans l'eſperance d'obtenir de rentrer dans ſes Etats, en donnant quelque ſatisfaction au Roi ; & on * le lui avoit accordé, en des termes aſſez avantageux. On en expedia encore un autre, quelques mois § après, ſans qu'il ſe fût rendu à la Cour. † Le Cardinal, qui par l'avidité naturelle qu'il avoit d'envahir, ſans ſe mettre en peine des ſuites ; avoit fait ſaiſir la Lorraine,

* *Le 24. de Janvier 1639. Mem. d'Aubery, T. II. p. 947.*
§ *Le 14. d'Août.*
† *Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 289.*

raine, depuis quelques années, reconnut par l'expérience que cette conduite l'avoit entiérement diffamé, sur tout en Italie; où il n'y avoit point de Prince, qui ne regardât avec chagrin l'agrandissement de la France, dans la crainte d'être traité comme le Duc de Lorraine. Ainsi il jugea qu'après l'avoir humilié, il valoit mieux le rétablir, puis qu'enfin il n'étoit plus en état de donner de l'ombrage à la France; & gagner par là l'estime de plusieurs Princes, comme lui, qui pouvoient beaucoup servir à l'abaissement de la Maison d'Autriche. Dans ce tems-là, le Duc de Lorraine, devenu amoureux de la *Comtesse de Cantecroix*, voulut répudier la Duchesse Nicole, mais c'est à quoi nous ne nous arrêterons pas. Il suffira de dire * que la Comtesse de Cantecroix servit beaucoup au Cardinal, pour engager le Duc de Lorraine à rechercher de nouveau la faveur de la France; qui lui fit promettre qu'elle feroit approuver à Rome le divorce, que le Duc vouloit faire avec la Duchesse. Le mauvais état de ses affaires l'y obligeoit aussi, puis que n'ayant pas de quoi entretenir le petit Corps de Troupes qu'il avoit, il étoit contraint de tout permettre à ses Soldats; ce qui le mettoit mal avec la Maison d'Autriche, sur les Terres de laquelle il avoit eu des quartiers, depuis longtems.

Enfin étant entré en France, il vit le Cardinal, & il arriva le 10. de Mars à S. Germain, où il fut très-bien reçu. Lors qu'il parut devant le Roi, il mit d'abord un genouil en terre, & dit qu'il venoit s'humilier lui-même devant lui, & remettre sa fortune à la clémence de

* *Siri Ibid. p. 291.*

de Sa Majesté. Le Roi le voulut faire relever, par trois fois, mais il dit qu'il ne se releveroit point de cette posture, jusqu'à ce que Sa Majesté lui eût pardonné ses fautes passées. Le Roi dit là-dessus qu'il n'avoit aucune mémoire du passé, & qu'il vouloit l'aider à l'avenir. Le Duc se releva & se couvrit, après quoi il vit la Reine, & le Duc d'Orléans.

Le Duc de Lorraine avoit entrepris ce voyage, pour tâcher de regagner au moins une partie de ses Etats; pour obtenir quelque somme d'argent, afin de faire subsister ses Troupes; & pour engager le Roi à agir à Rome, en faveur de son mariage avec la Comtesse de Cantecroix. S'il obtenoit les deux premiers articles, il étoit en état de se faire accorder de meilleures conditions à la Maison d'Autriche, en cas qu'il voulût embrasser de nouveau son parti; ou s'il s'en trouvoit bien, il pourroit demeurer attaché à celui de la France. Mais ce qu'il souhaitoit le plus passionnément, c'étoit la confirmation de son mariage; & il auroit même amené la Comtesse en France, si le Roi ne lui eût fait dire de la laisser à *Espinal.* Le Cardinal avoit cependant donné parole au Nonce, qu'il ne soûtiendroit nullement le Duc, pour ce qui étoit du Divorce avec la Duchesse Nicole; & afin que le Duc de Lorraine ne lui en parlât pas, il fit courir le bruit que le Roi avoit résolu de le presser de se raccommoder avec son Epouse. Les avis, que le Duc reçut de ce prétendu dessein du Roi, l'inquiéterent extraordinairement, car il ne pouvoit entendre parler de ce raccommodement; de sorte qu'il fit comprendre dès-lors, qu'il regarderoit comme une faveur particuliére qu'on lui feroit, si on ne lui

en disoit rien ; bien loin de prétendre qu'on l'aidât à rompre son mariage. Ainsi il se contenta d'en parler au Nonce, & comme on ne lui en dit rien de la part du Roi, il n'importuna plus le Cardinal de le favoriser, dans une pretention aussi injuste que celle-là.

Sans nous arrêter aux suites de cette affaire particuliere, il suffira de dire que le Roi conclut le Traité, concernant la restitution de la Lorraine, le 29. de Mai, & en jura l'observation le même jour, aussi bien que le Duc, dans la Chappelle de S. Germain. * Le Roi lui rendoit la Lorraine, & le Duché de Bar, à condition qu'il feroit hommage pour ce dernier ; & que Clermont, Stenay, Jamets, & Dun, avec toutes leurs dépendances, demeureroient réünies à la Couronne. Nancy devoit aussi demeurer en dépôt, entre les mains du Roi, jusqu'à la fin de la guerre. Le Duc étoit encore obligé de renoncer à toutes ses intelligences avec la Maison d'Autriche ; de remettre ses Troupes au Roi, qui les devoit entretenir, comme les siennes; & de payer à la Duchesse Nicole six-vingt mille livres en forme de pension. Le Traité finissoit par une promesse, que le Due faisoit d'observer si fidélement ces Articles; qu'il consentoit qu'outre ce qu'il laissoit à Sa Majesté, pour être inséparablement réüni à la Couronne, tout le reste de ses Etats fût dévolu à la même Couronne de France, s'il contrevenoit au contenu du Traité, en quelque maniére que ce fût. Par cet Article, le Cardinal mettoit le Roi en droit d'envahir de nouveau la Lorraine, avec beaucoup d'ap-

* *Voyez tout ce Traité dans Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 296.*

d'apparence de juſtice, ſi le Duc venoit à enfreindre la moindre choſe de ce Traité; ce qu'on ne doutoit pas qu'il ne fît bien-tôt, à cauſe de ſa légereté, & de ſon imprudence naturelle. Cependant la France ſe faiſoit honneur de cette reſtitution, & les Miniſtres du Roi vantoient par tout ſa générosité.

Le Duc de Lorraine ne fut pas plûtôt de retour chez lui, qu'il ſe mit à fortifier la Mothe, Place importante, & que le Maréchal de la Force n'avoit priſe, qu'après pluſieurs mois de ſiége, comme je l'ai dit ailleurs. Quoi qu'il n'y eût aucun Article, dans le Traité, qui le lui défendît; on ne laiſſa pas de comprendre par là qu'il avoit deſſein de rompre de nouveau, avec la France. Le principal chagrin, qu'il emporta de Paris, fut que bien loin de l'aider à faire rompre ſon mariage; on ne voulut jamais conſentir que les Lorrains reconnuſſent, pour Ducheſſe, la Comteſſe de Cantecroix. Ce fut pour cette raiſon, que cette Dame le détacha du parti de la France; pour le faire rentrer dans celui de la Maiſon d'Autriche, d'où il n'étoit ſorti qu'à ſa perſuaſion, ſur les eſperances qu'on lui avoit données, d'agir en ſa faveur. Ainſi ſans penſer s'il pourroit ſe ſoûtenir contre la France, il rénoüa avec le Cardinal-Infant, ſous prétexte que le Traité, qu'il venoit de faire, lui étoit trop deſavantageux. Le Roi averti des * pratiques du Duc, envoya *le Comte de Grancey*, à la tête d'un petit Corps d'Armée, en Lorraine; & avec Du Hallier, Gouverneur de Nancy, il ſe rendit maître de nouveau de tous les Etats de ce Prince imprudent, & malheureux. Pour lui, il ſe retira

* *Ibid. p. 464.*

tira dans les Païs-Bas; où ses Troupes mal-payées recommencerent à commettre mille brigandages.

Le Prince Thomas de Savoie ne fut pas plus fidéle, dans l'observation du Traité, qu'il avoit fait avec la France, sur la fin de l'année précédente. On s'en apperçut au commencement de celle-ci, que l'on vit qu'au lieu de venir à Paris, comme il l'avoit promis, il traitoit de nouveau avec l'Espagne; de sorte que l'on comprit que ce n'étoit, que pour obtenir davantage des Espagnols, qu'il avoit voulu se raccommoder avec la France. Quoi qu'il fût mal satisfait du Marquis de Leganès, & de quelques autres, il ne l'étoit pas du Roi Catholique; mais il n'osoit se fier au Cardinal de Richelieu, qu'il avoit offensé en diverses maniéres, & qui avoit par tout la réputation de ne pardonner jamais.

Ce changement obligea * la Duchesse de Savoie de publier un Manifeste, † par lequel elle défendoit aux Sujets de la Maison de Savoie, d'obéïr aux Princes ses Beaux-freres. Ils y répondirent, par un autre semblable, publié quinze jours après, où ils prenoient la qualité de *Tuteurs légitimes de Charles-Emanuel leur Neveu, Duc de Savoie.* Le Prince Thomas se plaignoit, que l'on avoit publié trop tôt son Traité avec la France; & que l'on devoit attendre que sa Femme & ses Enfans fussent revenus d'Espagne. Les François soûtenoient que c'étoit un pur prétexte, qu'il inventoit; mais comme, quand cela auroit été vrai, cette raison étoit trop foible, ce Prince recherchoit d'au-

* *Siri Mercur. T. I. Lib. II. p.* 249.
† *Datté du* 14. *de Mars.*

d'autres infractions du Traité, du côté de la France, qu'il publia bien-tôt après.

Pour lui faire sentir la faute qu'il venoit de faire, en se rejoignant à l'Espagne, dont les affaires commençoient à aller par tout en décadence; l'Armée Françoise, sous le Vicomte de Turenne, se mit en campagne dès la fin de Février, prit *Montcalvo* & * son Château en très-peu de jours, & tint en de perpetuelles alarmes les Troupes Espagnoles, qui étoient en Piémont.

Le Prince Thomas étoit allé à Milan, pour prendre des mesures pour la Campagne prochaine, avec les Ministres d'Espagne. Le Marquis de Leganès fut en ce tems-là rappellé du Gouvernement de Milan, parce qu'on étoit mécontent de lui à Madrid; à cause des pertes continuelles qu'il faisoit, par son peu de capacité, quoi qu'il fût plus fort que les François. † Le Prince pressa beaucoup les Espagnols de se mettre en campagne, & d'aller plûtôt chercher l'Ennemi, que de l'attendre; mais les maximes languissantes de Leganès étant demeurées à Milan, après son départ, on n'y parloit que de s'y mettre sur la défensive. Le Prince eut nouvelle des progrès des François, qui étoient alors à *S. George*, à huit milles d'Yvrée, & craignit qu'ils n'attaquassent cette Place; qui étoit l'unique, où il y eut Garnison dépendante de lui. *D. Silvio Emanuel de Savoie*, son Frere naturel, y commandoit une Garnison assez considerable, pour la grandeur de la Place, & les Espagnols y envoyerent quelque peu de Trou-

* *Le 6. de Mars. Siri Mercur. Lib. II. T. I. p. 337.*
† *Eman. Tesauro, Ivrea assediata & liberata.*

pes. * Les François après avoir demeuré quelques semaines à S. George, comme on ne soupçonnoit plus qu'ils eussent aucun dessein sur Yvrée, allerent l'assiéger le 11. d'Avril, avant que le Comte de Harcourt fût de retour de France. Cependant *Vercellino Maria Visconti*, Mestre de Camp, qui commandoit les Troupes Espagnoles; & qui étoit sorti de la Place, pour se faire traiter à Milan d'une incommodité qu'il avoit, y rentra avec quelques autres braves, qui disposerent tout à une vigoureuse résistance. Le Comte de Harcourt étant arrivé, il fit donner l'assaut à la Place, par trois endroits, le 23. d'Avril, mais les brêches n'étoient pas encore assez grandes, & ceux de dedans se défendant courageusement, il fut repoussé avec perte de trois cens hommes.

Le Prince Thomas § auroit bien voulu engager les Espagnols à aller attaquer les François, dans leurs Lignes, avant qu'ils donnassent un second assaut; mais tout ce qu'il put obtenir du *Comte de Sirvela*, qui gouvernoit Milan avec le Cardinal *Trivulce*, ce fut qu'il s'approcheroit jusqu'à Bolengo, qui est à deux milles d'Yvrée. Là le Prince, qui commandoit l'Avant-garde, eut avis, que le Comte de Harcourt, averti de sa marche, avoit résolu de venir au devant de lui. Il donna ordre pour faire une diversion, du côté de *Birolo*, afin d'embarrasser le Comte de Harcourt; qui y envoya le Marquis *Ville*, avec les Troupes de la Duchesse de Savoie, qui repousserent les Troupes Espagnoles. Cependant lui & le Vicomte de Turenne, s'avancerent à la tête de leur Armée, comme pour attaquer le Prince Thomas; quoi qu'il fût plus

* *Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 338.* § *Tesauro lib. 209.*

plus fort qu'eux, en toutes maniéres. Les Efpagnols, réfolus de ne recevoir, ni ne donner de combat, jugeoient que fi, après quelque petite efcarmouche, ils fe retiroient, ce feroit affez; mais le Prince Thomas mouroit d'envie de les engager dans un combat; parce qu'il le pouvoit faire, avec beaucoup d'avantage. Comme il rangeoit l'Armée pour cela, on avertit Sirvela, que le Prince difpofoit tout pour un combat général; ce qui donna tant de peur à cet Efpagnol, qui n'avoit aucune experience de la guerre, qu'il ordonna promptement à l'Infanterie de fe retirer, fur une colline; d'où le Prince l'avoit fait defcendre, pour foûtenir la Cavalerie. Quoi que le Prince Thomas lui repréfentât le danger, qu'il y avoit de laiffer la Cavalerie, fans Fantaffins; il ne fut pas poffible d'obtenir de lui, qu'il la fît avancer. Le Comte de Harcourt jugea alors, à la contenance des Efpagnols, que la peur les empêchoit de marcher à lui, & crut devoir charger leur Cavalerie, ce qu'il fit d'abord avec affez de fuccès, mais enfuite il fut repouffé; de forte qu'il fit fonner la retraite, & les Efpagnols n'oferent le fuivre. Le Prince propofa d'aller attaquer les François, qui la moitié plus foibles, & fatiguez du fiége, n'auroient jamais pû garder leurs Lignes, contre une Armée le double plus forte que la leur. Mais Sirvela & les autres Efpagnols ne le voulurent jamais. Tout fe réduifit à envoyer du fecours dans Yvrée, dont il n'entra qu'une partie dans la Place, * par la faute des Guides. On voulut y en jetter d'un autre côté, quelques jours après; mais les François, qui en furent avertis, occuperent les paffages, par où il devoit entrer.

Bb 5 En-

* *Le 29. d'Avril.*

Enfin pour les obliger d'abandonner Yvrée, le Prince fit résoudre les Espagnols à aller attaquer Chivas, qui n'étoit pas en état de faire grande résistance; puisqu'il n'y avoit qu'une petite Garnison, avec quelques piéces de Canon, mais sans boulets de calibre; de sorte qu'elle fut obligée de couvrir de plomb des pierres, pour les faire servir de boulets. Le Prince crut pouvoir prendre cette Place, par escalade le 9. de Mai, & il en seroit apparemment venu à bout, si ses ordres eussent été bien executez; mais les Espagnols ayant mal soûtenu les premiers qui attaquerent, ils furent repoussez; de sorte qu'il fallut se résoudre à attaquer régulierement cette Place.

Le Comte de Harcourt continuoit toûjours à presser Yvrée, mais apprenant le danger où Chivas se trouvoit, il résolut de l'aller secourir, dans la pensée de revenir après cela devant Yvrée, & de reprendre le siége de cette Place. Il partit la nuit du 14. au 15. de Mai, & les Espagnols ne furent pas plûtôt sa marche, qu'ils penserent à se retirer au delà du Pô; sous prétexte que le siége d'Yvrée étant levé, ils avoient executé leur principal dessein. Il ne fut pas possible au Prince Thomas d'arrêter le timide Sirvela, que pour très-peu de tems; & les François virent les Espagnols au delà du Pô, lors qu'ils arriverent. Le Prince fit néanmoins jetter mille Chevaux dans Yvrée, sous la conduite de *D. Vincent de Gonzague*, outre de l'Infanterie qui y entra; ce qui fit que le Comte de Harcourt, qui étoit retourné devant, desespera de la prendre, & leva entiérement le siége le 17. de Mai.

Mais l'Armée Françoise ne se retira pas de de-

devant Yvrée, pour ne rien faire. Après l'avoir fait un peu reposer, le Comte de Harcourt la mena prendre diverses petites Places, comme *Ceva*, & *Mondovi*, & fut mettre le siége devant Coni, le 29. de Juillet, avec six mille Fantassins, & deux mille Chevaux. Pendant que les François pressoient cette Place, qui leur étoit importante, pour la communication de la Provence, & de la Côte de Genes avec ce qu'ils tenoient en Piémont ; le Prince Thomas s'avança pour la secourir, avec huit mille Fantassins, & quatre mille Chevaux ; mais il trouva tous les passages saisis par les François, ou fermez par le débordement des Riviéres ; outre que le Marquis Ville, avec un Corps de deux mille Chevaux, & de mille Fantassins, s'opposoit à sa marche ; il ne pensa plus, qu'à faire quelque diversion. Il alla attaquer Quieras, qu'il essaya deux fois vainement de prendre par escalade, & en fut repoussé, avec beaucoup de perte. Les Espagnols réüssirent mieux devant Montcalvo, qu'ils prirent par capitulation, après trois jours de résistance. Cependant Coni se rendit le 15. de Septembre au Comte de Harcourt, qui y mit six cens Fantassins, & trois cens Chevaux.

Ainsi les François se rendirent maîtres d'une des meilleures Places du Piémont, pendant que les Espagnols perdoient le tems sans rien faire ; ou reprenoient Montcalvo, Place de peu de consideration. Coni étant pris, le Comte de Harcourt voulut aller secourir Montcalvo, & fut offrir le combat à l'Armée Espagnole, à un mille & demi d'Asti. Il apprit là que Montcalvo étoit pris, & il ne put obliger les Espagnols d'en venir aux mains. Ainsi après avoir pris quelques Châteaux peu considerables, il mit son

Ar-

Armée en quartier d'hiver, dans le Canavès. Pour lui il se rendit à Turin, sur la fin de Septembre, pour remettre à la Duchesse la Ville de Coni, qu'il venoit de conquerir. Le Cardinal voulut apparemment ôter par là le soupçon, qu'il avoit donné, qu'il ne voulût étendre les limites de la France, aux dépens du jeune Duc de Savoie; en feignant de n'avoir d'autre dessein, que de le secourir.

Les armes d'Espagne n'étoient guere plus heureuses dans les Païs-Bas, qu'en Italie; mais comme leurs forces y étoient beaucoup mieux conduites, la réputation de la Monarchie Espagnole se soûtenoit en quelque sorte par-là. * Le Cardinal avoit dessein de faire ouvrir la Campagne de ce côté-là par le siége d'*Aire*, une des plus importantes Places de l'Artois. Après quelques marches & contre-marches, pour cacher ce dessein, le Maréchal de la Meilleraye fut attaquer divers Forts, qui étoient autour d'Aire, & qui se défendirent très-mal; parce que *Bernovitte*, Gouverneur de la Place, voulut épargner son monde, pour la défense de la Ville. Ainsi le Maréchal, après en avoir occupé toutes les avenuës, commença à travailler aux Lignes de circonvallation, le 25. de Mai; sans que les ennemis se missent en devoir de l'en empêcher, ou d'arrêter les Convois, qui lui arriverent bien-tôt après. Néanmoins le Général *Bec*, étant venu à *S. Venant*, qui est sur la Riviére de *Lis*, un peu au dessous d'Aire, trouva moien de faire entrer dans la Place cinq cens hommes de vieilles Troupes, ce qui retarda les progrès des Assiégeans. Bec marcha ensuite du côté de S. Omer, & le Cardinal-Infant

* *Siri Mercur. T. I. Lib. II. pag.* 402.

fant s'étant venu joindre à lui, ils reprirent le chemin d'Aire, comme pour attaquer les Lignes des François, à la vuë desquelles leur Armée parut, le 22. de Juin, qui se passa en escarmouches. La nuit suivante les Espagnols firent amas de fascines, pour combler les retranchemens des François, & un endroit marêcageux, par où ils vouloient tâcher d'entrer dans la Ville. Mais ayant fait sonder le marais, & reconnoître cet endroit, ils trouverent que le marais étoit trop profond, & la garde des François trop bonne, pour attaquer de ce côté-là ; ce qui fit que le Cardinal-Infant changea de poste, & envoya un petit Corps dans le *Bolonois*, pour faire quelque diversion. Cependant la Place se défendoit très-vigoureusement, divers ouvrages furent pris & repris plusieurs fois, & les Assiégeans achetoient très-cherement tout ce qu'ils gagnoient. Le Cardinal-Infant étoit résolu de secourir la Place, dès que le Général Lamboi, qu'il attendoit avec impatience, l'auroit joint; mais les François, avertis de son dessein, pressferent si fort leurs travaux, & par le moyen des mines, firent de si grandes brêches, qu'ils réduisirent * la Garnison & les Bourgeois à capituler, le 16. de Juillet. Pour ne donner pas le tems aux Espagnols de secourir cette Place, les Généraux François leur accorderent des conditions assez avantageuses. La Garnison sortit le lendemain, tambour battant, mêche allumée, enseignes déployées, balle en bouche, & avec toutes les autres marques d'honneur; que l'on a accoûtumé d'accorder à ceux qui se défendent bien, & qui n'attendent néanmoins pas l'extrémité, pour se rendre.

Le

* *Voyez la Capitulation dans Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 426.*

Le jour même, que la Garnison d'Aire sortit de la Place; celle de *Gennep* attaquée par les Hollandois capitula, après un siége d'environ un mois. Le Roi avoit renouvellé cette année les anciens Traitez, qu'il avoit faits avec les Etats Généraux, & leur avoit promis douze cens mille livres, à condition qu'ils fissent quelque entreprise considérable. Ce fut en conséquence de ce Traité, que Frideric-Henri attaqua Gennep, & après s'être rendu maître de la Ville, réduisit le Château à capituler, au tems que je viens de dire.

La prise d'Aire irrita si fort le Cardinal-Infant, à cause des fâcheuses suites que cette conquête pourroit avoir, pour le reste de l'Artois, & pour la Flandre; qu'il résolut * de faire déloger l'Armée du Maréchal de la Meilleraye, & d'entreprendre le siége de la Place, avant qu'on l'eût pû fournir de ce dont elle avoit besoin. Lamboi s'étant enfin joint à lui, avec quatre mille Fantassins, & deux mille Chevaux, un jour après la prise de la Place, il entreprit d'assiéger l'Armée victorieuse; & pour empêcher qu'elle ne pût recevoir des vivres, ou du secours, fit un détachement de son Armée, sous le commandement du *Comte de Salasar*, qui emporta *Lillers*, & le Fort de *l'Ecluse*, entre *Doüay* & *Cambray*; & défit un Convoi qui s'avançoit, pour se jetter dans ce dernier Fort. Les Espagnols firent encore faire de nouveaux Forts près de Theroüane, & de S. Omer; pour fermer le passage aux vivres, qui pourroient venir par là.

Le 5. d'Août le Cardinal-Infant marcha droit aux Lignes des François, qu'il tint en haleine par

* *Siri, Ibid. p. 465.*

par de perpetuelles escarmouches, sans pouvoir les attirer au combat; jusqu'à ce qu'enfin le Maréchal de la Meilleraye craignant, que s'il demeuroit dans ce poste plus long-tems, la disette des vivres & des munitions ne perdît son Armée, aussi bien que la Place qu'il venoit de gagner, se retira de nuit le 9. du même mois; & alla promptement se saisir du passage de Theroüane, de peur que les Ennemis ne le prévinssent. Avant que de partir, il répara les brêches du mieux qu'il put, & combla la plus grande partie de ses Lignes. Il mit trois mille hommes dans la Place, & en donna le Gouvernement à *Aigueberre*, avec des provisions de bouche, pour deux ou trois mois, en les ménageant beaucoup. Il ne lui put laisser de poudre, que ce qui lui étoit absolument nécessaire, mais on esperoit de jetter bien tôt un Convoi dans la Place.

Dès que le Maréchal fut délogé, le Cardinal-Infant entra dans ses Lignes, & commença le siége de cette Place; avec beaucoup de vigueur & de promptitude, sans néanmoins trop exposer son monde. Comme il savoit qu'elle n'étoit pas pourvuë de ce dont elle avoit besoin, il esperoit de réduire bien tôt la Garnison, par la faim. Le Marechal fit ensuite ce qu'il put, pour y jetter des vivres; mais les Espagnols étoient si fort sur leurs gardes, que tous ceux qui s'avancerent pour cela furent repoussez avec perte. Le 20. d'Août, les Espagnols avoient déja dressé trois batteries, sans que les Assiégez s'efforçassent de les incommoder, par leur Canon; parce qu'ils n'avoient pas assez de poudre, & étoient obligez de la réserver pour la nécessité. Peu de tems après, la Garnison desarma les Bour-

Bourgeois, & mit dehors les bouches inutiles. Cependant pour tâcher d'obliger le Cardinal-Infant d'abandonner son dessein, le Maréchal de Brezé attaqua *Lens*, qu'il prit; celui de la Meilleraye prit aussi *la Bassée*, & ils firent des courses en Flandre, où ils brûlerent & pillerent dix ou douze lieuës de païs. Mais les Espagnols continuoient toûjours le siége, qu'ils avoient entrepris; dans l'esperance que la Place alloit tomber bien-tôt entre leurs mains, par la disette des vivres.

Le Prince d'Orange, * pressé par la France, entra aussi en Flandre d'un autre côté, avec l'Armée des Etats, & voulut attaquer le *Sas de Gand*; mais le *Comte de Fontaines*, qui s'y rendit avant lui, avec sept mille Fantassins, & quarante Compagnies de Cavalerie, l'obligea de se retirer à Bergopzoom, sans avoir rien fait. Les François essayérent aussi en vain de se rendre maîtres d'*Armentiéres*, sur la Lis; & quelques-unes des Troupes de Lamboi, qui y étoient en garnison, les repousserent avec perte.

Mais ayant sû que les Espagnols avoient affoibli toutes leurs Garnisons, pour former un petit Corps d'Armée afin de s'opposer aux courses, que l'on faisoit sur leurs Terres, le Maréchal de la Meilleraye entreprit le siége de *Bapaume*, Place d'importance, & difficile à assiéger, à cause du manquement d'eau. Il commença à l'attaquer, au mois de Septembre, & la prit par capitulation le 18. du même mois. La Garnison devoit être, selon la Capitulation, escortée jusqu'à Doüay; mais comme elle n'y put arriver en un jour, elle passa la nuit à l'Ecluse, pour continuer son chemin le lendemain

* *Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 514.*

main. On se contenta de lui donner un Trompette, pour l'accompagner ; mais ayant rencontré S. Preüil, Gouverneur d'Arras, quoi que le Trompette lui dît, * il la chargea, en tua une partie, & pilla tout le bagage. Le Roi informé de cette action, de peur qu'on ne la prît pour une perfidie des Généraux, le fit arrêter ; ensuite de quoi il fut accusé de diverses autres choses, & décapité à Amiens.

Cependant le Cardinal-Infant étant tombé malade, dans le Camp d'Aire, se fit porter à Bruxelles, pour s'y faire traiter ; mais son mal s'y augmenta, & il y mourut le 9. de Novembre. On crut en France que cette mort feroit lever le siége d'Aire, mais *D. Francisco de Mello*, qui en avoit la conduite, le continua avec la même fermeté ; de sorte qu'enfin, après avoir consumé tous les vivres, & mangé tout ce dont on pouvoit tirer quelque nourriture, la Place se rendit le 7. de Décembre. Ainsi finit, dans les Païs-Bas, cette Campagne ; dans laquelle les Espagnols perdirent trois Places, pour en regagner une, avec une très-grande dépense. On ne laissa pas de blâmer les Généraux François, d'avoir mis si peu d'ordre pour la conservation de cette conquête, qui leur avoit coûté beaucoup de sang ; qu'ils la vinrent reprendre, à leurs yeux, sans trouver le moyen de l'empêcher.

Les Espagnols § ne se soûtinrent pas avec la même vigueur en Catalogne, quoi qu'ils eussent bien plus de facilité de le faire ; s'ils avoient donné d'aussi bons ordres, dans cette

* *Pontis raconte autrement cette affaire, dans ses Memoires, T. II. p. 190. & suiv.*

§ *Siri Mercur, T. I. Lib. I. p. 11. Mem. Rec. T. VIII. p. 825.*

Principauté, que dans les Païs-Bas. Au lieu de propoſer d'abord une amniſtie aux Catalans, après la retraite des François, afin que le deſeſpoir d'obtenir le pardon de leur ſoulevement, ne les portât pas à une défenſe trop obſtinée; le Marquis *de los Velès* faiſoit marquer les hommes & les femmes qu'il prenoit, d'un fer chaud; & cette cruauté engagea les Catalans, à ſoûtenir leur rebellion de toutes leurs forces. Ceux de Barcelone ſe mirent à travailler jour & nuit, pour mettre cette Place en état de défenſe, ſans que perſonne s'exemptât d'un travail ſi néceſſaire. Cependant *Serignan*, Maréchal de Camp, qui étoit demeuré dans le Roûſſillon, avec ſon Régiment d'Infanterie, & trois Compagnies de Cavalerie, entra avec ces Troupes dans la Catalogne, & ſervit beaucoup à arrêter la premiére ardeur de l'Armée Eſpagnole, & à apprendre aux Catalans, peu aguerris, la maniére dont ils pouvoient ſe défendre.

Il alla enſuite à Barcelone, & y conduiſit quelques Troupes Catalanes, quoi que pourſuivi de la Cavalerie Eſpagnole. Le Marquis de los Velès, étant à quelques lieuës de cette Ville, y envoya un Trompette, avec des Lettres pour la Députation de Catalogne. Le Viceroi promettoit de s'employer en faveur des Catalans, auprès du Roi, pour leur obtenir le pardon de leur ſoulevement, à condition qu'ils ſe détachaſſent de la France; & les menaçoit, au contraire, de peines très-rigoureuſes, s'ils s'obſtinoient davantage. Les Catalans, après avoir amuſé le Trompette, le plus qu'ils purent, afin de gagner du tems, répondirent, que les Privileges de la Catalogne ne leur permettoient pas de traiter avec qui que ce fût, pen-

pendant qu'il étoit en armes dans leur Païs.

Le 26. de Janvier, l'Armée Espagnole s'avança pour attaquer le *Montjui*, qui est à une demi-lieuë de Barcelone ; & la Cavalerie Françoise, & Catalane, qui étoit au nombre de cinq cens Chevaux, sortit de la Ville pour reconnoître le dessein de l'Ennemi. Les Espagnols s'en étant apperçûs, marcherent à l'instant à couvert d'un bois d'Oliviers, pour couper cette Cavalerie; & la firent en même tems attaquer de front par d'autres Troupes, pour l'amuser. Bezançon & Serignan soûtinrent facilement le choc de ces derniers; mais peu de tems après le Duc de S. George, à la tête des autres, sortit de derriere le bois, & marcha droit à eux. Quoi que le Canon de la Ville commençât à l'incommoder, il ne laissa pas d'avancer toûjours, & même jusqu'à la portée du mousquet, où il attaqua la Cavalerie Françoise l'épée à la main, avec une bravoure peu commune. Mais ayant été blessé mortellement, & divers Officiers de marque tuez, il fallut que ceux qui le suivoient se retirassent; en laissant cent cinquante morts sur la place, avec un grand nombre de blessez. Les François & les Catalans y perdirent aussi, environ cent hommes.

Le Montjui est une colline, sur laquelle il y a une petite plaine, où étoit un Fanal; mais Bezançon, à la priére de ceux de Barcelone, y avoit fait faire un petit Fort environné d'une muraille de pierres seches, où il avoit mis soixante Mousquetaires François. Cette colline étant accessible par tout, excepté du côté de la Mer, l'Armée Espagnole commença, peu de tems après, à la monter; & les Enfans per-

dus gagnerent facilement les postes avancez, que l'on avoit donnez à garder aux Catalans, qui fuyoient presque sans les attendre. Mais étant venus au haut, comme ils pensoient qu'il n'y eût plus de résistance, ils furent surpris de se voir accueuillis d'une décharge de mousqueterie, & d'une grêle de pierres; qui les obligerent de redescendre, pour se mettre à couvert, en attendant que le gros de l'Armée arrivât. Cependant cinq cens Mousquetaires vinrent de Barcelone du côté de la mer, & les Catalans, qui s'étoient sauvez derriére le Fort, s'imaginerent, que les Espagnols fuyoient ce secours, & trois mille Mousquetaires, que Bezançon & Serignan amenoient par terre; de sorte qu'ayant repris courage, ils allerent charger ces Enfans perdus, & les renverserent sur leur premiére ligne, qu'ils mirent en desordre. Bezançon donnant là-dessus avec mille Mousquetaires, il la rompit; & quoi que la seconde la soûtint, elle ne put se remettre. Le reste de ses gens arrivant de Barcelone, & étant suivi de quantité de peuple, qui avoit vû cet heureux commencement; la peur prit les Espagnols, & ils se retirerent sans bruit, dès que la nuit fut venuë, vers *Martorel.* Les Catalans ne firent aucun quartier aux blessez, qui ne purent suivre la marche précipitée de leur Armée; & avec ceux, qui furent tuez dans le combat, il y eut deux mille morts sur le Champ de bataille.

Dans ce tems-là, le Roi D. Juan de Portugal fit avertir les Catalans, de son élevation sur le Trône, par l'*Evêque de Lamego*, qui alloit à Rome, ce qui leur donna beaucoup de courage. Le lendemain du Combat, toutes les Cours

Cours aſſemblées réſolurent de ſe ſoûmettre au Roi de France, à condition qu'il leur conſerveroit leurs Privileges; & il en fut fait un Acte, que Bezançon envoya à la Cour, avec la moitié des Drapeaux gagnez à la Bataille de Montjui.

Le Cardinal de Richelieu ayant reçu ces nouvelles, fut en doute s'il étoit avantageux à la France d'accepter cette Donation de la Catalogne; à cauſe de la difficulté que cela apporteroit à la concluſion de la Paix, & à cauſe des dépenſes, que le Roi ſeroit obligé de faire, pour la conſervation de ce Païs-là. Il auroit mieux aimé que cette Principauté formât une République indépendante, ſous la protection de la France; parce que le Roi en tireroit le même avantage, ſans s'engager trop à ſa conſervation. Mais il reconnut que les Catalans ne ſauroient jamais ſe gouverner, en forme de République, & qu'ils retomberoient infailliblement ſous la domination Eſpagnole; & jugea enfin qu'il ſeroit honteux au Roi de refuſer une Donation ſi conſiderable, de peur de s'engager à quelque dépenſe, & qu'il falloit l'accepter. Bezançon fut ſurpris de l'irréſolution du Cardinal, & jugeoit que, ſi l'on n'eût pas fait tant de façon d'abord, & que ſi l'on eût employé des forces ſuffiſantes dans ce Païs-là, les Royaumes d'Aragon & de Valençe; dont les Habitans avoient de grandes liaiſons avec les Catalans; auroient bien pu tomber de la même maniére entre les mains de la France.

Les Eſpagnols, après la défaite du Montjui, ſe retirerent dans leur premier Camp de Tarragone; & les Catalans encouragez par cette victoire, ſe diſpoſoient à conſerver l'avantage,

 qu'ils

qu'ils avoient remporté. Le Roi donna ordre au *Marquis de Brezé*, qui commandoit une petite Flotte sur l'Ocean, de faire voile vers les côtes d'Espagne; pour empêcher qu'elle n'envoyât sa Flotte sur celles de Catalogne. Il trouva près de Cadis la Flotte, qui alloit en Amerique, dont il brûla, ou coula à fonds cinq Galions, dont l'Amiral étoit un, & mit le reste en fuite. L'Archevêque de Bourdeaux donna aussi la chasse aux Galeres d'Espagne, dans la Mediterranée, commandées par le *Duc de Ferrandine*, & fut courir les côtes de Naples, où il brûla un Galion; quoi qu'il fût sous le canon de quelques Forts, qui étoient sur le bord de la mer.

* Peu de tems après, le Roi envoya ordre à la Mothe Houdancourt, qui étoit en Italie, de s'aller mettre à la tête de trois ou quatre mille hommes, qui devoient entrer en Catalogne. Ce Géneral se rendit incessamment à Barcelone, avec ces Troupes; & comme l'on vit que le Montjui étoit un poste plus important, qu'on n'avoit crû, il fit faire au dessus un Fort plus régulier, qui ne fût pas plûtôt en état de défense, qu'il marcha à l'ennemi qui assiégeoit *Aytone*, & l'ayant obligé d'abandonner cette entreprise, jetta cinq cens hommes dans la Place. Il augmenta aussi la Garnison de Lerida, & tint les Espagnols dans une inquiétude perpetuelle. Leurs Troupes où il y avoit beaucoup de Portugais, se diminuoient tous les jours, par les désertions; de sorte qu'ils furent contraints de se retirer à *Constantin*, petite Ville à une lieuë de Tarragone. La Mothe § s'avança

* *Siri Mercur. T. I. Lib II. p.* 287.

§ *Le* 1. *de Mai. Siri ibid.* 344.

vança de ce côté-là, après avoir mis Garnison Catalane à *Valz*; à dessein de favoriser la descente de l'Archevêque de Bourdeaux, qui étoit arrivé depuis peu à Barcelone, & qui amenoit quelques Troupes par mer. L'Armée Françoise s'étant partagée en deux Corps, pour marcher plus commodément, rencontra divers Corps de celle des Espagnols, qu'elle combattit, & qu'elle mit en fuite; après quoi les Espagnols abandonnerent la campagne. L'Archevêque mit pied à terre sans difficulté, avec huit cens hommes, & se rendit maître du Fort de *Salo*. * Peu de jours après, les François assiégerent Constantin; à la vûë de l'Armée Espagnole, qui étoit sous le Canon de Tarragone, & l'emporterent dans trois jours. Ensuite la Mothe s'approcha encore plus du Camp des Espagnols, & il y eut une rude escarmouche entre les deux Armées, à la vûe de Tarragone. Celle d'Espagne se trouvoit fort incommodée, par le manquement des fourrages; & cela augmenta encore les désertions, de sorte que les François & les Catalans se trouverent enfin beaucoup plus forts que les Espagnols. La Mothe entreprit alors de tenir bloquée Tarragone, par mer & par terre; à dessein de la prendre par la famine, ou de l'assiéger en forme, lors qu'il auroit plus de Troupes.

Cependant comme il y avoit beaucoup à craindre pour les secours, que l'on envoyoit par terre de France en Catalogne, pendant que les Espagnols étoient maîtres du Roussillon; & qu'il seroit difficile de conserver la Catalogne, sans avoir cette Comté, ‡ on commença à

* *Le* 12. *de Mai.*
‡ *Siri Mercur. T. I. Lib. II. p.* 434.

penser en France à s'en saisir, s'il étoit possible dès cette année. *Le Marquis de Mortare* en étoit Gouverneur, & avoit un petit Corps de cinq mille Fantassins, & de treize cens Chevaux. Le Prince de Condé y entra, avec environ sept mille hommes, dès le commencement de Juin ; & envoya reconnoître Perpignan, par le *Vicomte d'Arpajou*, qui eut de la peine à éviter une embuscade des Espagnols. Le Prince s'étant néanmoins avancé devant Canet, emporta cette Place & le Château, dans peu de jours. Les Habitans d'*Argeles*, Place importante, parce qu'elle peut ôter au Roussillon la communication du Port de *Roses*, chasserent aussi la Garnison Espagnole, & ouvrirent les portes aux François. Peu de tems, après, les Païsans Catalans, qui incommodoient extrémement les Espagnols, par leurs courses, enleverent un Convoi considerable, qui venoit de Collioure à Perpignan; & le Prince de Condé prit *Elne*, qui est entre Perpignan & Collioure, le 27. de Juin, quoi qu'elle fût assez bien défenduë, par les Troupes Italiennes, qui étoient dedans.

Après cela, il partagea ses Troupes en deux Corps, dont l'un fut envoyé à la Mothe, auprès de Tarragone, & l'autre destiné à faire le dégât dans le Roussillon. La Mothe avoit pressé les Espagnols de si près, qu'il les tenoit comme assiégez sous le Canon de Tarragone, où ils demeuroient, sans s'efforcer d'en sortir; dans l'esperance d'amuser là, sans rien faire, les Armées Françoises de terre & de mer, pendant le reste de la Campagne, & de ne rien hazarder de leur côté. Lui au contraire se flattoit de les pouvoir affamer dans ce poste, & de

les

les réduire à capituler aux conditions qu'il lui plairoit.

Le 9. de Juillet les Efpagnols, dans le deffein de fe faifir d'un pofte près de la mer, par où ils attendoient du fecours, & de favorifer en même tems un Convoi de fourrage, qui devoit leur venir, mirent trois ou quatre mille hommes hors de leurs Lignes. Mais la Mothe averti de cela, par un deferteur Walon ; il fut au devant du détachement, & le défit. Le refte de l'Armée Efpagnole, qui s'étoit avancée hors de fes Lignes, pour favorifer la retraite de ceux qui en étoient fortis les premiers, fut auffi battu, après une affez grande réfiftance. On dit qu'en cette rencontre les Efpagnols perdirent fix cens hommes, & les François cent.

L'Armée d'Efpagne étant rentrée dans fes Lignes, ou dans la Ville, commença d'y fentir violemment les incommoditez de la faim; & le *Prince de Bottero*, qui la commandoit, faifoit diftribuer par jour à châque foldat deux onces de ris, & trois de chair de cheval, car on ne fit pas difficulté de tuer les chevaux, parce qu'on manquoit de fourrage. Cependant on travailloit à Madrid à mettre fur pied un petit Corps d'Armée, pour aller délivrer celle qui étoit affiegée à Tarragone; & dès que l'on eut affemblé fix mille hommes de pied, & deux mille chevaux, on donna ordre au Marquis de Leganès de fe mettre à leur tête, pour aller forcer les Lignes des François. Le Marquis s'avança dans ce deffein, mais n'étant pas devenu plus habile en Efpagne, qu'il ne l'avoit été en Italie, il jugea que les paffages étoient fi bien gardez, que c'étoit peine perduë que de

les attaquer. Ainsi il se retira tranquillement à quelques lieuës de là, sans rien entreprendre.

Comme l'Armée du Prince de Bottero étoit réduite à l'extremité, elle vit paroître une Flotte * de quarante Galeres, avec beaucoup de joie ; mais la difficulté étoit d'entrer dans le Port, au travers des Vaisseaux François. Cependant le Prince de Ferrandine, qui commandoit cette Flotte résolut absolument de tenter le passage; puis qu'il n'étoit pas possible de sauver autrement la Place & l'Armée. Ayant remarqué que l'Escadre de l'Amiral & celle du Vice-Amiral des François laissoient quelque distance entre elles, il entreprit de passer entre les deux feux; mais il n'y eut que dix Galeres qui osassent suivre la sienne, au travers des canonnades & de toute la mousqueterie des ennemis. Elles perdirent beaucoup de monde, & elles furent extrémement endommagées, avant que de pouvoir toucher au Mole; & comme elles déchargeoient, sur cette digue, les vivres qu'elles portoient, l'Escadre de l'Amiral s'étant approchée, commença à les canonner si furieusement; qu'il fallut qu'elles s'en retournassent, par où elles étoient venuës, pour ne pas être toutes coulées à fond. Elles le firent, & l'Armée Françoise ne prit qu'une seule Galere de quarante & une; mais comme elles ne déchargerent que peu de vivres, & qu'elles mirent des gens à terre ; dans peu de semaines, l'Armée & la Ville se trouverent dans un état plus triste qu'auparavant, & on commença à y manger les chiens, les chats, & les rats. Ainsi l'effort de la Flotte ne servit qu'à faire perir quatre ou cinq cens hommes dans le passage,

* *Le 4. de Juillet.*

& à faire mettre bon nombre de Galeres hors d'état de paroître de long-tems, sur la mer.

Pour ne pas néanmoins abandonner une Place & une Armée, qui combattoit avec bien plus de courage contre la faim, que contre les Ennemis; l'Espagne fit un dernier effort, & mit en mer une Armée de soixante voiles, suivie de quantité de Brigantins, chargez de vivres. Elle parut six semaines * après l'autre, & pendant que les Vaisseaux de guerre & les Galeres attaquoient la Flotte Françoise, qui fut presque surprise, ne croyant pas que l'Espagne pût se remettre en mer en si peu de tems, les Brigantins entrerent dans le Port sans difficulté. L'Archevêque de Bourdeaux, qui avoit réüssi quelquefois par hasard, se trouva si surpris, qu'il fut hors d'état de faire tête à l'ennemi; de sorte qu'après avoir perdu trois Vaisseaux, il se sauva, avec le reste de sa Flotte fort maltraitée, en Provence. La Mothe demeura encore, quelques jours, dans ses Lignes; mais craignant les secours, qui arrivoient incessamment à Tarragone, il reprit les postes, où il avoit été auparavant, entre Constantin & Valz, & abandonna son entreprise.

On fut très-mal satisfait de l'Archevêque à la Cour, parce qu'il avoit écrit, qu'il étoit assez fort pour battre quelque Armée Espagnole qui se présentât; & qu'après avoir abandonné la mer à l'ennemi, il vouloit encore faire accroire qu'il avoit eu la victoire. On assure que cet homme s'étoit gagné la faveur du Cardinal, en se donnant entiérement à lui; mais sans faire sa Cour à aucun de ses parens, ni de ses Créatures. Il avoit même été Intendant de la

* *Le 30. d'Août. Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 468.*

la Maison du Ministre, & faisoit rendre compte de tout aux Serviteurs & aux Fermiers, avec tant de rigueur, que le Cardinal admiroit son exactitude ; outre que l'Archevêque y mettoit souvent du sien, ce qui augmentoit considerablement les revenus du Cardinal. Mais comme tout le monde le haïssoit, & sur tout De Noyers Secretaire d'Etat, on fit tout ce qu'on put, pour le perdre en plusieurs rencontres. On dit que ce fut, dans ce dessein, qu'on l'envoya en Catalogne, avec une Flotte que l'on savoit n'être pas en état de faire tête à celle des Espagnols; & que ce fut, contre son avis, que la Mothe entreprit d'affamer Tarragone. Dès qu'il fut arrivé à Toulon, les Officiers se souleverent contre lui, & refuserent de le reconnoître pour leur Amiral. Ils envoyerent aussi des Relations à la Cour, toutes contraires à la sienne ; & l'accuserent d'être entêté, & capricieux, & de n'avoir fait aucun cas du conseil de ceux, qui avoient le plus d'experience sur la Flotte. Toute la Cour s'étant jointe à ceux qui l'accusoient, le Roi & le Cardinal conçurent d'abord mauvaise opinion de lui; & ensuite résolurent de faire prendre des informations, contre ce Prélat. Cependant on lui ôta le Commandement de la Flotte peu séant à un Evêque, & on le relegua à Carpentras. Dans le fonds, quoique cet homme eût tort d'entreprendre de faire un mêtier qu'il n'entendoit pas, & que sa conduite ne fut nullement dans les régles ; le Cardinal, qui prétendoit connoître les gens qu'il employoit, avoit encore plus de tort de donner à un Evêque, & à un homme aussi étourdi que celui-là, une Flotte à commander.

Sur

Sur la fin de la Campagne, * les Espagnols surprirent la Ville d'*Almenas*, & les Habitans s'étant sauvez dans le Chateau, ils se mirent à l'assiéger. La Mothe y accourut avec deux mille Chevaux, & deux mille huit cens Fantassins ; mais les Espagnols étant d'un tiers plus forts que lui, il n'osa pas les attaquer. Il sauva néanmoins la Place, par un stratagême; qui fut d'envoyer, par le haut des montagnes voisines, trois cens Chevaux, & tous les Tambours, & tous les Trompettes de l'Armée; avec ordre d'attaquer de ce côté-là l'ennemi, avec grand bruit, afin qu'il crût que toute l'Armée y étoit; pendant que d'un autre côté il se jetteroit dans la Ville, avec cinq cens Chevaux. Ce projet s'executa très-heureusement, & les Espagnols abandonnerent leur dessein.

Après avoir accepté la donation de la Catalogne, le Roi nomma le Marêchal de Brezé, pour y aller commander en qualité de Vice-Roi, & jurer à Barcelone, au nom de Sa Majesté, la conservation des Privileges des Catalans. Il étoit déja dans le Roussillon, où il avoit ordre de bloquer Perpignan, pour empêcher qu'il n'y entrât du secours & des Munitions; parce que le Roi se proposoit d'attaquer cette Place, la Campagne suivante. Il fit saisir tous les passages, & faire des retranchemens, où il trouva à propos; mais il ne put empêcher que les Espagnols ne forçassent le passage des Montagnes, le 21. de Decembre; de sorte qu'il se réduisit à se défendre, contre leurs entreprises, en se postant à Argeles.

Ce qui favorisa le plus les François, de ce côté-là, fut l'heureux succès du soulevement des

* *Le 4. de Novembre.*

des Portugais; qui non feulement chafferent les Caftillans de chez eux, mais firent des courfes dans tout le voifinage, avec beaucoup d'avantage. La Caftille n'avoit rien préparé pour leur oppofer, & plufieurs Grands Seigneurs, comme *le Duc de Medina Sidonia*, étoient mécontens du Gouvernement, & favorifoient fous-main les Portugais. Le Roi D. Juan fut reconnu de la France, & de tous les Ennemis de l'Efpagne; qui l'encourageremt à conferver la Couronne, qu'il venoit de gagner. Les particularitez de cette révolution n'ayant pas de rapport avec la vie de nôtre Cardinal, nous ne nous y arrêterons pas.

En Allemagne, le Général Suedois Banier, & le Comte de Guébriant ne firent aucune entreprife confiderable, & le premier étant venu * à mourir, *Leonard Torftenfon* prit fa place. Les Princes d'Italie n'étoient depuis long-tems, que fpectateurs de ce qui fe paffoit dans le Piémont, & feroient demeurez dans un affez grand calme; fans l'entreprife que les Barberins firent de mettre le *Duché de Caftro*, & quelques autres Terres que le Duc de Parme avoit auprès de Rome, dans leur Famille. § Sous prétexte de je ne fai quels droits, auxquels je ne m'arrêterai pas, l'Armée du Pape entra au mois de Septembre dans ce Duché, & au mois d'Octobre elle réduifit *Caftro* à capituler, & en fut maitreffe le 13. de ce mois. Le Duc de Parme en fit fes plaintes à tous les Princes d'Italie, & fur tout à la République de Venife, & au Grand Duc de Tofcane; qui lui promirent de s'employer pour lui, mais qui auroient bien mieux fait

* *Le 10. de Mai. Voyez Pufendorf Lib. XIII.*

§ *Voyez Siri Mercur. T. I. Lib. III. au commencement.*

fait d'empêcher que les Barberins ne le dépouillassent d'une partie de ses Etats, en envoyant du secours à ce Prince, d'abord qu'il l'avoit demandé. Il est incomparablement plus facile de prévenir un mal de cette nature, que d'y apporter du remede, lors qu'il est arrivé. Celui qui servit le mieux le Duc de Parme, en cette occasion, fut le Maréchal d'Estrées, grand ennemi des Barberins; qui ayant été rappellé de son Ambassade de Rome, s'arrêta à Parme, & offrit ses services au Duc, comme on le verra dans la suite; ce qu'il ne fit pas, sans le consentement du Cardinal-Duc, qui ne vouloit pas beaucoup de bien à la Maison d'Urbain VIII. non plus que le Maréchal. Le *Marquis de Fontenay* succeda à ce dernier, dans l'Ambassade de Rome, & comme il avoit autant de flegme, que le Maréchal avoit de feu; on esperoit qu'il pourroit agir avec plus de succès, dans une Cour dont les négociations sont longues, & demandent beaucoup de patience.

Après avoir dépouillé le Duc de Parme, le Pape fulmina un Monitoire contre lui; par lequel il lui ordonnoit de comparoître à Rome, sous peine d'excommunication. Le Roi de France & toute l'Italie se mirent à interceder pour le Duc; mais les Barberins n'avoient garde de se laisser fléchir, & ne pensoient qu'à payer de paroles les Puissances, qui intervenoient dans cette affaire. Cependant D. Tadeo Barberini, que le Pape, entêté de ses Neveux, croyoit être un grand Capitaine, faisoit de grandes levées, qu'il envoyoit en Lombardie, & fit bâtir des Forts en divers endroits du *Polèzin*, pour la conservation de sa nouvelle con-

conquête. Le Duc de Parme levoit des Troupes de son côté, pour opposer la force à la force, & fit en même tems publier * ùn Manifeste, où il montroit le tort que les Barberins lui avoient fait; & ces derniers ne manquerent pas d'y répondre.

Pour revenir aux affaires du Cardinal § la Reine-Mere, qui étoit depuis quelque tems à Londres, fut obligée de sortir d'Angleterre, par les instances secretes qu'il fit faire auprès de Charles I. Ce Prince violemment brouillé avec son Peuple, n'étoit pas en état de refuser rien au Ministre de Louïs XIII. de peur qu'il ne fomentât ces brouilleries, beaucoup plus qu'il ne le faisoit; de sorte qu'il fit entendre à sa Belle-Mere, qu'elle l'obligeroit, si elle sortoit d'Angleterre. Elle souhaitoit de retourner dans les Païs-Bas, mais quoi que pût faire le Roi d'Angleterre, les Espagnols, peu satisfaits de sa conduite passée, ne le vouloient pas souffrir, ni même qu'elle passât sur leurs Terres. Les Etats des Provinces-Unies n'oserent pas non plus lui permettre de demeurer sur les leurs, de peur d'offenser le Cardinal; de sorte qu'elle fut obligée d'aller à Cologne; où elle demeura jusqu'à sa mort, dans une très-grande indigence.

Le Cardinal qui se réjouïssoit des mortifications, que cette malheureuse Princesse recevoit, ne fut pas fâché de la voir entiérement abandonnée de ses Filles, & de ses Gendres, comme elle l'avoit été de ses Fils. Il eut encore le plaisir d'apprendre, à la fin de cette année,

* *Voyez cette affaire dans Siri Mercur. T. I. Lib. 3. p. 715. & suiv.*

§ *Siri Ibid. Lib. II. p. 489.*

née, que le Pape avoit fait une * promotion de douze Cardinaux; entre lesquels étoit son cher ami Jules Mazarin, pour qui la France faisoit demander un Chapeau, depuis long-tems.

Dans le cours de cette même année, où tant de choses, comme on l'a déja vû, contribuérent à affermir la fortune du Ministre, les nouvelles brouilleries du Comte de Soissons capables d'abord de la renverser, se terminerent aussi avantageusement pour lui, qu'il l'auroit pû souhaiter; puis qu'il fut délivré d'un des plus rédoutables Ennemis qu'il eût. C'est ce que je vais raconter, pour conclurre par là l'histoire des évenemens de l'année 1641.

J'ai dit ailleurs, que le Cardinal avoit voulu § marier sa Niéce Combalet avec le Comte de Soissons, & que ce Prince n'avoit pas voulu consentir à une alliance si inégale. Le Ministre ne se rebutta pas pour cela, il se flatta qu'en mal-traitant, & en ménageant tour à tour le Comte de Soissons, il gagneroit enfin cet esprit altier. Comme il avoit crû que le Roi n'auroit jamais d'enfans, il s'imaginoit, comme l'on dit, que les enfans du Comte & de sa Niéce pourroient monter sur le Throne. Il croyoit en attendant se servir du Comte, Prince fier & peu prudent, pour humilier le Duc d'Orléans & le Prince de Condé; mais la fermeté inébranlable du Comte avoit fait échouër tous ses projets, qui parurent encore plus chimeriques, depuis que le Roi eut eu des enfans. Le Cardinal n'en eut pas moins de haine, pour le Comte; car outre qu'on ne pouvoit pas commettre de petites fautes contre lui, le mépris étoit la cho-

* *Le 16. de Decembre.*

§ *Voyez encore Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 346. & suiv.*

ſe du monde qui l'offenſoit le plus, & dont il ſe vengeoit le plus cruellement. D'ailleurs les cabales du Comte, oppoſées à la grandeur du Miniſtre, avoient entretenu ſa haine, dans toute ſon étenduë; & elle ne devint pas moindre, par le ſéjour du Comte à Sedan, qui avoit engagé le Roi à payer la Garniſon de cette Ville, ſelon les Traitez; contre le ſentiment du Cardinal, qui avoit fait ôter cette ſubvention au Duc de Bouillon. On dit que ſon deſſein avoit été d'obliger ce Duc à lui vendre cette Place; pour laquelle il lui avoit offert en vain de grandes ſommes, & des Terres ailleurs. On aſſure que le Miniſtre vouloit ſe faire une petite Souveraineté ſur la Meuſe, pour s'y retirer, en cas de beſoin. Quoi qu'il en ſoit, il n'aimoit pas plus le Duc de Bouillon, que le Comte de Soiſſons. Il étoit encore très-mécontent de l'*Archevêque de Rheims*, * Fils du Duc de Guiſe, qui s'étoit auſſi retiré à Sedan, depuis quelques années; parce que le Cardinal n'avoit pas voulu lui permettre de réſigner une bonne partie de ſes Bénefices à ſes Freres, dans le deſſein où il étoit d'épouſer *Anne de Gonzague*, Fille du feu Duc de Mantouë. Le Cardinal auroit voulu qu'il renonçât à tous ſes Bénefices, & qu'il les remît entre les mains du Roi; après quoi Sa Majeſté lui accorderoit un Brevet, par lequel il lui ſeroit permis de diſpoſer d'une partie en faveur de ſes Freres. Mais l'Archevêque craignant qu'on ne ſe moquât de lui, quand il auroit fait cette rénonciation, ſe retira à Sedan. Là-deſſus le Roi, ſous prétexte de faire réparer les bâtimens, que l'Archevêque devoit entretenir, lui fit arrêter tout ſon revenu, & nomma un

* *Voyez Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 352.*

un Administrateur, en son absence. Ce Prince fit ce qu'il put, pour s'accommoder avec le Cardinal; mais il y eut des difficultez, qui l'empêcherent de rien conclurre. Cependant le *Prince de Joinville*, son frere aîné, & le Duc de Guise, son Pere, vinrent à mourir; ce qui fit qu'il prit le titre de Duc de Guise.

En ce tems-là, * on fit arrêter en Poitou un Gentilhomme du Duc de Soubise, nommé *La Richerie*, qui étoit venu d'Angleterre, & qui avoit, disoit-on, des Lettres des Ducs de Soubise & de la Valette, pour le Duc d'Espernon, & pour le Marquis de la Force; où ils les exhortoient de faire soulever les Huguenots de Guienne. On disoit que la Reine-Mere & Madame de Chevreuse s'en mêloient. Le Marquis de la Force avoit reçû ces Lettres, & les avoit remises au Cardinal; mais on prétendoit qu'il l'eût fait trop tard, & cela le rendit suspect. Soit que ces Lettres fussent veritables, ou non, & que la Richerie dit ce qu'il savoit, ou ce qu'on lui faisoit dire dans la Bastille, où il étoit; le bruit courut que le Comte de Soissons avoit part en cette Conspiration, & qu'il devoit entrer dans la Champagne, avec une Armée, pendant que le Duc d'Espernon & son Fils agiroient dans la Bretagne. Pendant tout le Ministere du Cardinal, il s'est fait tant de veritables Conspirations, & l'on a aussi tant publié de mensonges; qu'il est souvent impossible de distinguer le vrai du faux. Comme ses Créatures prenoient la déposition des prisonniers, & que ceux que l'on accusoit ne pouvoient pas se défendre dans les formes ordinaires; on ne peut savoir si ces prisonniers n'étoient point des

* *Sur la fin de l'année 1640. Siri Ibid. p. 352.*

gens appoſtez, ni s'ils ne diſoient point ce qu'on leur faiſoit dire. Quoi qu'il en ſoit, le Comte de Soiſſons nia fortement d'avoir aucune part en cette affaire, & envoya *Campion* à la Cour, pour proteſter de ſon innocence. Le Cardinal, ſans s'efforcer de faire voir que le Comte étoit coupable, feignit d'être en partie ſatisfait de ſes proteſtations, & lui répondit aſſez froidement.

Comme ce Prince, quoi qu'abſent, exerçoit la Charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roi, il donna quelques ordres, que le Roi ne voulut pas qu'on executât. Cela le chagrina beaucoup, & il eſſaya de ſoûtenir ſes ordres; mais il fallut céder, de ſorte que dès lors on dit qu'il penſa à ſe venger. Le Roi ne voulut plus qu'il nommât aux Charges de ſa Maiſon, ni que perſonne allât à Sedan les lui demander, comme on avoit fait juſqu'alors. Il fit auſſi arrêter les penſions & les revenus du Comte. Il défendit même de porter aucuns vivres à Sedan; ſous prétexte qu'on les faiſoit paſſer de là, dans le Païs de Luxembourg. Le Duc de Guiſe n'avoit point encore renoncé à l'Archevêché de Rheims, & cependant il n'en tiroit aucuns revenus; quoi qu'il fît agir Cornaro, Ambaſſadeur de Veniſe, pour lui. Le Cardinal entendoit toûjours qu'il remît tous ſes Bénefices entre les mains du Roi, & qu'après cela on verroit ce que l'on auroit à faire.

Environ dans le * même tems, on découvrit que certaines perſonnes, vêtuës en Pelerins, avoient conſpiré contre le Miniſtre; & ces gens-là, arrêtez, & mis en priſon, accuſerent le Duc de Vendôme, qu'on en avoit tiré, après

* *Siri Mercur. T. I. Lib. I. p. 228.*

près l'avoir dépouillé de toutes ses Charges, & qui vivoit éloigné de la Cour, de les avoir portez à cette entreprise. D'abord que le Duc en fut averti, le Duc de Beaufort, qui étoit le second de ses Fils, alla en poste à Paris; pour demander au Roi qu'il fût permis à son Pere de venir à la Cour, pour se justifier. Le Duc se rendit presque en même tems à Paris, où il fut *incognito*, & fit demander au Roi que ces Témoins lui fussent confrontez. Comme on le lui eut accordé, au lieu de paroître, il se retira en Angleterre avec le Duc de Beaufort; sous prétexte qu'il étoit honteux à un Prince, de se voir confronter avec de la canaille. On le blâma généralement de l'avoir demandé lui-même, & de s'être retiré après l'avoir obtenu; & soit qu'il fût coupable ou innocent, il y avoit sans doute de l'imprudence, dans cette conduite. Quoi qu'il en soit, les Ducs de Vendôme & de Beaufort augmenterent ainsi le nombre des ennemis déclarez du Cardinal.

Bien des gens ont cru * que ce Ministre, assuré de la foiblesse de l'Espagne, & du parti des Mécontens, ne traitoit si mal les Princes qui étoient à Sedan; que pour les obliger de recourir aux Espagnols, & avoir ainsi occasion de les perdre. Il esperoit par là de ruiner entiérement le Comte de Soissons, avec qui il ne croyoit pas pouvoir jamais vivre en paix, à cause des chagrins qu'ils s'étoient causez l'un à l'autre. Le Duc de Bouillon, qui n'avoit pas voulu lui vendre ou lui changer Sedan, contre d'autres Terres, lui étoit aussi devenu insupportable; & les Bénefices du Duc de Guise, par le moyen desquels il avoit jusqu'à quatre cens

 mille

* *Siri Ibid. Lib. II. p.* 471.

mille livres de rente, lui paroiſſoient une dépouille trop riche, pour la négliger.

Il faiſoit courir par tout le bruit, qu'ils avoient conclu leur Traité avec l'Eſpagne, quoi qu'il n'y eût encore rien de fait; mais pour les faire déterminer de ce côté-là, il réſolut de faire attaquer Sedan, parce que ces Princes n'étant nullement en état de ſe défendre par leurs propres forces, ils feroient infailliblement obligez d'avoir promptément recours aux Eſpagnols. Il ſavoit que le Comte étoit trop obligé au Duc de Bouillon, pour ſe détacher de ſon parti, & qu'ils avoient même ſigné tous deux un Ecrit, par lequel ils promettoient de ne ſéparer jamais leurs interêts; de ſorte qu'il eſperoit de les ruiner tous deux, d'un ſeul coup, en attaquant Sedan. Il faiſoit dire au Duc de Guiſe, que puiſque le Roi étoit averti que le Comte, & le Duc de Bouillon avoient traité avec l'Eſpagne; il feroit bien de ſe détacher de leur parti, & de venir demander pardon de ſa faute; afin que ſi le Duc donnoit dans ce piége, ſa confeſſion ſervît à faire condamner les deux autres.

Peu de tems après, le Cardinal dit tout publiquement, que le Roi avoit des preuves certaines, que les Princes avoient conclu leur Traité, avec les Eſpagnols, par le moyen de l'*Abbé de Mercy*, & enſuite de *D. Michel de Salamanque*, Secretaire du Cardinal-Infant, avec qui le Duc de Bouillon s'étoit abouché, près de Sedan. La Comteſſe de Soiſſons, avertie de ces diſcours du Miniſtre, le fut voir avec le Duc de Longueville; pour tâcher de juſtifier ſon Fils, & lui obtenir une prolongation de la permiſſion qu'il avoit euë de demeurer à Sedan. Le Cardinal ne répondit rien de poſitif aux plain-

plaintes de la Comtesse, sous prétexte d'en informer auparavant le Roi; mais quelques jours après, il envoya querir le Duc & la Comtesse, & il leur dit, „ Que le Roi & lui vouloient „ croire, que le Comte n'étoit pas coupable, „ bien qu'ils sûssent que le Duc de Bouillon „ avoit traité avec D. Michel de Salamanque, „ sur les Frontiéres de la Principauté de Sedan, „ & qu'il fût difficile de se persuader que le „ Comte, qui étoit si fort attaché au Duc de „ Bouillon, n'en fût rien: Que s'il étoit vrai „ qu'il ne le fût pas, il devoit sortir de Sedan, „ & se détacher des intérêts du Duc: Qu'il „ pourroit aller à Venise, ou à Neufchâtel, ou „ à quelqu'une de ses Maisons de Campagne: „ Qu'il étoit honteux à un Prince, comme lui, „ de demeurer uni aux Ennemis d'un Royau- „ me, où ses descendans pourroient peut-être „ régner quelque jour: Qu'enfin ce n'étoit pas „ assez pour lui, que d'être innocent, & qu'il „ devoit encore être exempt de tout soupçon. La Comtesse excusa, autant qu'elle pût, son Fils, & se plaignit de ce que sur de simples soupçons, on l'avoit suspendu de l'exercice de sa Charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, & qu'on lui avoit aussi arrêté ses pensions. Mais elle ne put tirer autre chose du Cardinal, si ce n'est, „ que si le Comte étoit innocent, il „ devoit sortir de Sedan; ou que s'il étoit cou- „ pable, ils devoient, lui & le Duc de Bouillon, „ avouër leur faute, & qu'on la leur pardonne- „ roit: Qu'il feroit bien de se déterminer au „ plûtôt à l'un de ces deux partis, parce que „ le Roi ne vouloit pas demeurer plus long- „ tems dans l'incertitude, où il étoit de sa fi- „ delité.

Quelques-uns des Amis du Comte lui conseillerent, de se retirer de Sedan, & de céder à la colere du Ministre, qui autrement le perdroit; mais il ne voulut jamais y entendre, & demeura ferme dans la résolution de courir la même fortune que les Ducs de Bouillon & de Guise. Personne d'entre eux n'étant d'humeur de se remettre à la discretion du Cardinal; ils conclurrent enfin leur Traité avec l'Espagne, pour en avoir des Troupes. Ils en faisoient encore lever d'autres, dans le Païs de Liége, & les hostilitez commencerent de part & d'autre, en enlevant ce qui entroit dans la Principauté de Sedan, ou dans la Champagne, dès le commencement d'Avril. Le Cardinal fit avancer de ce côté-là quelques Troupes sous le *Marquis de Sourdis*, en attendant que le Maréchal de Châtillon se mit à la tête de l'Armée, destinée pour agir contre eux.

Dans ce tems-là, la Princesse Anne de Gonzague, à qui le Roi avoit défendu de sortir de Bourgogne, passa en Champagne, à dessein de se retirer à Sedan, auprès de son Amant; mais le *Vicomte de Tavanes*; qui commandoit quelques Troupes dans cette Province, en ayant été averti, la fit arrêter; jusqu'à ce qu'il lui vînt un ordre de la Cour, sur ce qu'il avoit à faire. Le Courrier qu'il avoit envoyé lui reporta ordre, non seulement de laisser passer cette Princesse, mais encore de lui fournir les Carrosses & les Chevaux, dont elle pourroit avoir besoin. On crut qu'elle ne feroit que causer de l'embarras au Duc de Guise; mais la principale raison de la laisser passer, c'étoit que le Cardinal souhaitoit que le Duc se mariât au plûtôt, afin que ses Bénefices vinssent à vaquer.

Ce-

Cependant les Princes faiſoient travailler jour & nuit aux fortifications de Sedan, & amaſſoient tout ce qui étoit néceſſaire pour y faire une vigoureuſe réſiſtance, en cas que cette Place fût attaquée. Le Cardinal qui les avoit portez à cette extrémité, en les accuſant, avant qu'ils euſſent rien fait, & en les maltraitant; commença à craindre à ſon tour, qu'il ne ſe fût embarqué, dans une méchante affaire. Si l'on aſſiégeoit Sedan, il ſe pouvoit bien faire qu'on en eût l'affront, cette Place étant défenduë par des gens deſeſperez; & ſi on ne l'attaquoit pas, il étoit dangereux que dès que les Princes auroient une Armée, ils ne fiſſent des courſes bien avant dans le Royaume. En cas qu'ils remportaſſent d'abord quelque avantage, il étoit à craindre qu'ils n'attiraſſent un très-grand nombre de gens à eux, & que leur parti ne devînt formidable.

Ces conſiderations firent que le Cardinal parut extrémement irréſolu, & plein de défiance. Quelquefois il ne parloit que de faire périr les ennemis du Roi, d'autrefois il n'étoit pas éloigné d'entrer en quelque compoſition, & sembloit ſe repentir d'avoir porté au deſeſpoir des gens qui étoient plus en état de ſe faire craindre, qu'il ne l'avoit crû d'abord. Ainſi l'Ambaſſadeur des Etats Généraux ayant parlé au Cardinal de la médiation de ſes Maîtres, pour accommoder cette affaire, à cauſe de l'intérêt que le Prince d'Orange prenoit dans la perſonne du Duc de Bouillon; il fut d'abord écouté du Miniſtre, avec aſſez d'attention.

Une autre choſe lui cauſa alors beaucoup d'inquiétude. Il apprit du Roi que Bullion, Surintendant des Finances, lui avoit dit, avant

que de mourir, que tout l'argent se consumoit pour la Marine & pour l'Artillerie : (Le Cardinal étoit Intendant de la Marine, & son Cousin, le Maréchal de la Meilleraye, Grand-Maître de l'Artillerie.) Que le Cardinal étoit l'Auteur de cette guerre, & l'entretenoit pour son intérêt particulier : Que lui Bullion ne savoit plus où trouver de l'argent, pour la soûtenir, mais que s'il plaisoit à Sa Majesté d'accorder à son Royaume quelques années de paix, il se faisoit fort de mettre à part des sommes si considerables, qu'elles suffiroient à quelque dessein que ce fût, dans lequel le Roi voudroit s'engager. Enfin Bullion avoit prié le Roi de n'en rien dire à son Eminence, parce que si elle le savoit, elle ne le laisseroit pas mourir dans son lit. Le Roi le lui promit, & comme il croyoit que Bullion disoit la verité, il lui tint parole. Il n'en dit rien au Cardinal, qu'après la mort du Surintendant. Ce fier Ministre répondit au Roi, *qu'il étoit fâché que Sa Majesté ne lui citât qu'un témoin mort*, & le Roi repliqua, qu'il s'étoit abstenu d'en parler pendant la vie de Bullion; parce qu'il lui avoit dit, que si le Cardinal le savoit, il seroit perdu.

La négociation de l'Ambassadeur des Etats fut inutile, non à cause de la dureté du Cardinal; mais parce que le Duc de Bouillon rejetta les propositions, que l'Ambassadeur avoit faites. Soit qu'il crût qu'il étoit inutile de s'accommoder avec un homme, dont la haine ne s'appaisoit jamais qu'exterieurement; ou que la vanité l'empêchât de s'humilier devant son Ennemi, comme on le proposoit; il voulut voir si le sort des armes ne pourroit point lui donner quelque avantage, avant que de se réconcilier.

* Le Maréchal de Châtillon s'alla mettre à la tête de l'Armée de Champagne, au mois de Mai; & le Roi s'avança à Abbeville, pour être plus près de l'Artois, où il avoit dessein de faire de nouveau assiéger Aire, comme je l'ai déja dit. Ce fut là que le Roi fit une Déclaration, dattée du 8. de Juin, § où après avoir dit, que les Princes, qui étoient à Sedan, avoient fait plusieurs hostilitez, & s'étoient joints à l'Espagne; il ordonne à tous ses sujets de les tenir, pour ses Ennemis déclarez; si dans un mois ils ne reconnoissoient leur faute, & n'avoient recours à sa clémence.

Pour répondre à cette Déclaration, les Princes firent un long Manifeste, datté du 2. de Juillet, mais qui ne parut qu'après la Bataille de Sedan, qui mit fin à cette affaire. Néanmoins comme il avoit été fait, pour servir de fondement à une plus longue guerre, & qu'il décrit assez bien la conduite du Cardinal, j'en mettrai ici l'abregé, avant que de venir à cette Bataille. Il étoit intitulé, ‡ *Manifeste, pour la justice des armes des Princes de la Paix*, mais le Comte de Soissons y parle seul. Après avoir dit que sa conscience l'obligeoit de publier les mauvais desseins du Cardinal, & qu'il ne s'en étoit abstenu, que pour laisser au Roi toute la gloire de châtier cet orgueilleux Ministre, qui s'étoit emparé de l'Autorité Royale; il continuë, en disant, qu'il y avoit quatre ans qu'il avoit été obligé de se retirer à Sedan, pour y vivre en sûreté, & qu'il n'étoit pas allé ailleurs, pour ne pas donner occasion au Cardinal de l'accuser d'être Enne-

* *Voyez Abregé de la Campagne de 1641. dans Aubery Mem. T. II. p. 735.*

§ *Voyez-la dans les Mémoires de Montresor. p. 365.*

‡ *Voyez-le dans les Mem. de Montresor. p. 373.*

Ennemi de la France : Que néanmoins le Cardinal avoit cherché tous les moyens possibles de le perdre, & de se rendre maître de Sedan, quoi que le Duc de Bouillon n'eût rien fait, qui le dût priver de la protection du Roi : Que l'on n'avoit rien oublié, pour faire entendre au Roi la mauvaise conduite de son Ministre; mais que cela n'avoit produit que l'emprisonnement, & la ruine de ceux qui avoient osé le faire : Qu'ainsi on s'étoit trouvé réduit à la nécessité d'employer le bruit des armes, pour faire écouter la Raison. Qu'après plusieurs déliberations prises avec les Ducs de Guise & de Bouillon, & plusieurs autres Princes & Officiers de la Couronne, il déclaroit le Cardinal pour le plus grand & le plus dangereux ennemi du Roi & de l'Etat : Qu'il s'étoit rendu maître des plus fortes Places du Royaume, & saisi des embouchures des principales Riviéres, des Ports & des Isles de l'Ocean, des Salines, & généralement de toutes les sûretez de France : Que pour se maintenir dans cette usurpation, il ruinoit par la guerre, le reste du Royaume, afin de mettre tout le monde hors d'état de lui faire restituer ce qu'il avoit usurpé : Qu'il desiroit de le remettre entre les mains de ceux, avec qui il s'étoit allié, (*Il entend le Duc d'Enguien, qui venoit, comme je l'ai dit, d'épouser une de ses Niéces*) & qu'il tâchoit d'approcher de la Couronne, quoi qu'ils en dussent être éloignez : Que s'il ne pouvoit venir à bout de ce dessein, il étoit en état de leur donner les Clefs de la France, pour ouvrir & fermer les portes du Commerce, & affamer, quand ils voudroient, les grandes Villes : Que le Roi & Monsieur s'en appercevoient bien, mais qu'ils ne l'osoient pas dire, & que lui
Com-

Comte de Soiffons le difoit, pour toute la Maifon Royale : Que cet attentat paroiffoit clairement, en ce qu'il rendoit fteriles les meilleures années du Duc & de la Ducheffe d'Orléans : Qu'il y avoit fujet de craindre qu'il ne fe cantonnât contre la puiffance du Roi & de la Juftice, pour ne jamais rendre compte des larcins, qu'il avoit faits dans les Finances, & de l'oppreffion de tant de gens de bien : Qu'il avoit engagé témerairement la réputation du Roi, diffipé fes deniers, prodigué le fang de la Nobleffe & des Soldats, rançonné les Officiers, & réduit le Peuple à la derniére mifére, pour fatisfaire à fes paffions, & foûtenir fes querelles particuliéres : Qu'il n'avoit fait déclarer la guerre, que pour foûtenir fon autorité, qu'il ne jugeoit pouvoir conferver, que dans les troubles : Qu'il avoit rendu fufpects, du crime de Lefe Majefté, tous ceux qu'il avoit voulu perdre, afin de leur ôter leurs Charges ; pour les prendre pour lui, ou en difpofer en faveur de ceux, qui vouloient s'engager à foûtenir fa tyrannie : Qu'il avoit ruiné les meilleures Familles du Royaume, pour élever la fienne, & réduit à la mifere plufieurs bonnes Maifons, pour enrichir des gens de rien: Qu'il avoit épuifé la France d'argent, pour l'envoyer en efpece aux Païs étrangers, & rempli le Royaume de monoye de bas alloi : Qu'il avoit acheté des Suedois, ou d'autres, fort cherement, de Places qu'il n'avoit fû garder, comme Philipsbourg ; ou qu'il faudroit rendre fans rembourfement, comme Brifach & autres : Qu'il avoit répandu, fans difcretion, les Finances en Italie, pour s'aquerir des amis, qu'il avoit enfuite ruinez ; & rendu ainfi méprifable la protection, que le Roi avoit donnée aux Ducs de Man-

Mantouë, de Parme, & de Savoie: Qu'il avoit fait en Espagne des efforts, qui n'avoient fait que de la honte à la France, & dans les Païs-Bas des conquêtes, qui étoient à charge à l'Etat, & propres seulement à rendre la guerre éternelle: Qu'il avoit chargé le Royaume d'un nombre presque infini d'Officiers, & fait tarir les sources ordinaires des Finances; en vendant, ou engageant les Domaines & les Aides à un si haut prix, qu'on ne les pouvoit dégager, sans quelque injustice: Qu'il avoit forcé divers Ordres Religieux de l'élire pour Général, comme Cisteaux, Clairvaux, & Prémontré; en mettant en prison plusieurs Religieux, qui ne lui avoient pas voulu donner leurs voix: Que pour les autres Ordres, il les avoit engagez, par mille artifices, à élire en France des Vicaires Généraux, afin qu'ils n'eussent plus de communication à Rome, & qu'il pût se faire Chef de l'Eglise Gallicane, pour le spirituel, comme pour le temporel: Que le Roi n'avoit plus d'Alliez qui le pussent assister, parce qu'ils lui étoient tous à charge, & ne pouvoient faire que de foibles diversions, aux dépens de la France: Que ceux que le Cardinal avoit cru capables de s'opposer à ses volontez, avoient été mis entre les mains des Bourreaux; après être sortis de celles des Commissaires corrompus, qu'il avoit fait nommer, ou pourrissoient dans les prisons, ou étoient chassez de la Cour: Qu'il avoit chassé la Reine-Mere, avec une ingratitude effroyable, & maltraité tous les Princes & les Grands du Royaume: Qu'il avoit violé ou anéanti toutes les Loix, & toutes les Ordonnances du Royaume, sous le prétexte spécieux de l'autorité & de la volonté absoluë du Roi: Qu'il avoit ôté à tou-

toutes les Provinces, & à toutes les Communautez, leurs anciennes Franchifes, & caffé les Contracts qu'elles avoient faits avec les Rois: Qu'il s'étoit moqué des Princes, des Ducs, des Pairs, des Marêchaux de France, & des autres Officiers de la Couronne: Qu'il les avoit fait condamner par des Commiffaires dépendans de lui, & mis en prifon, fans forme de procès, quantité de Nobleffe innocente: Que les Evêques avoient été jugez, contre les Loix de l'Etat, quelques autres Eccléfiaftiques privez de leurs Bénefices, & tous obligez, outre les Décimes ordinaires, de payer des fommes immenfes, & plus que le tiers de leur revenu; pour entretenir fur mer des Corfaires, commandez par un Archevêque, & fur terre des gens qui pilloient les Eglifes, foudoyez par un Cardinal: Qu'il avoit extrémement maltraité deux Archevêques, Préfidens de la derniere Affemblée du Clergé, pour avoir voulu repréfenter le peu de commodité des Eccléfiaftiques de France, qui avoient donné cinq millions & demi, par deffus les Décimes ordinaires: Que plufieurs Nobles avoient été mis à la Taille, forcez à l'Arriére-Ban, & privez de tous emplois, pour n'être pas de fon parti: Que les Préfidens & les Confeillers des Cours Souveraines, avoient été interdits, chaffez, & arrêtez prifonniers; lors qu'ils avoient parlé pour le Roi, & pour le Public, ou s'étoient oppofez à des nouveautez, qui tendoient à la ruine du Royaume: Que plufieurs Officiers de Juftice & des Finances avoient été ruinez, par des recherches, & par de nouveaux réglemens: Que la Ville de Paris, après les affiftances extraordinaires qu'elle avoit données au Roi, avoit été

mife

mise à la Taille, comme les autres, & qu'elle avoit vû taxer ses Bourgeois à discretion, sous le beau nom d'Aisez: Que toutes les autres, qui avoient été exemptes de Taille, payeroient de même, tant que la guerre dureroit; c'est à dire, tant que le Cardinal de Richelieu seroit dans le Ministere: Que l'on avoit mis de grands impôts sur les Marchandises, & que l'on levoit le vingtiéme denier, sur les choses les plus nécessaires à la vie: Que la Campagne étoit désolée par les Soldats, & par les Gardes de Sel; ce qui réduisoit les Païsans à la nourriture & à la litiére des bêtes, ou à mourir de faim, ou à prendre les armes, ou à gueuser, leur faisoit abandonner la culture des terres, & incommodoit infiniment les Ecclésiastiques, la Noblesse & les Bourgeois.

Voilà les plaintes, que l'on faisoit contre le Cardinal de Richelieu, & dont on ne peut pas douter que la plûpart ne fussent bien fondées. Le mal étoit, que l'on croyoit que, si ceux qui censuroient sa conduite, avec tant de raison, eussent pû prendre sa place; ils n'en auroient pas moins fait, & n'auroient pas été capables de joindre à cela, à beaucoup près, autant de conduite que le Cardinal en faisoit paroître.

De peur qu'on ne traitât les Princes & les Seigneurs Mécontens d'Ennemis de l'Etat, ils disoient qu'ils avoient pris toutes les sûretez nécessaires, que l'Empereur & le Roi d'Espagne poseroient les armes avec eux, dès qu'ils auroient obtenu conjointement une paix honorable & sûre; qu'ils ne croyoient pas pouvoir être bien ferme, tant que le Cardinal auroit le pouvoir de la rompre, comme il avoit fait le Trai-

té de Ratisbonne, & tant que chacun n'auroit pas ce qui lui appartenoit : Qu'ils ne prenoient les armes, que pour avoir la paix, que le Cardinal faisoit semblant de desirer, & qu'il ne vouloit point en effet : Qu'il étoit aussi naturel qu'ils se défendissent, comme ils pouvoient, contre les violences & les trahisons du Ministre. Enfin ils exhortoient les trois Etats du Royaume à se joindre à eux, pour avoir satisfaction des torts, que le Cardinal leur avoit fait ; promettant néanmoins de traiter avec douceur, ceux qui voudroient demeurer neutres ; & déclaroient ennemis du Roi & de l'Etat, le Cardinal & ses Partisans, qu'ils menaçoient de traiter à toute rigueur.

Le Parlement de Paris, avant que cette Déclaration parût, fit * un Arrêt, par lequel il déclaroit criminels de Lese-Majesté, tous ceux qui auroient quelque intelligence avec les Mécontens, & qui les aideroient en quoi que ce soit. Cependant le Maréchal de Châtillon entra dans la Principauté de Sedan, avant que les Ennemis fussent en état de se mettre en Campagne, sans y rien faire de remarquable. Mais Lamboi s'étant joint aux Princes, au commencement de Juillet, le 5. de ce mois, ils marcherent ensemble, avec huit mille Fantassins, & deux mille Chevaux, pour combattre le Maréchal, qui avoit mille Chevaux, & mille Fantassins de plus qu'eux. § Le Maréchal avoit ordre de ne rien hazarder, & s'étoit proposé seulement de les empêcher de passer la Meuse, & d'entrer dans le Royaume, selon les ordres qu'il

** Du 3. de Juillet. Voyez Mem. d'Aubery. T. II. p. 701.*

§ Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 418. Relations de la Bataille de Sedan, dans les Memoires de Montresor, p. 398.

en avoit. Mais les Ennemis ayant paſſé la Meuſe, la nuit du cinquiéme au ſixiéme, à un quart de lieuë du Camp, ſans que les gardes du Maréchal s'en apperçuſſent; comme il s'avançoit le lendemain vers la Riviére, dans la penſée que les ennemis pourroient bien entreprendre de la paſſer, il trouva que leur Armée marchoit à lui, près du Bois de *Marfée*. Il ſe mit promptement en bataille avec beaucoup d'ordre, pendant que les Ennemis en faiſoient autant, dans un endroit trop étroit, & beaucoup moins avantageux, de ſorte qu'il y avoit apparence qu'ils ſeroient battus. L'aile droite du Maréchal commença le Combat, avec avantage; mais la Cavalerie de l'aile gauche, y alla pleine de je ne ſai quelle terreur panique, ce qui fit qu'elle tourna d'abord le dos, & qu'étant ſuivie par celle des Princes, elle ſe renverſa ſur ſa propre Infanterie, qu'elle mit en deſordre; de ſorte que l'Infanterie Royale, attaquée par les Princes, fut rompuë, après quelque réſiſtance, & prit la fuite avec la Cavalerie, que rien n'avoit été capable de rallier. Ce mouvement emporta auſſi l'aile droite, & le Maréchal fut obligé de ſe retirer, comme les autres. Pendant que le reſte de l'Armée fuyoit, le Régiment de Rouſſillon, & les deux Compagnies de Cavalerie de la Reine-Mere, avec celle de Monſieur, qui furent preſque les ſeules qui firent bien, pouſſerent l'Ennemi avec tant de vigueur, qu'elles pénetrerent juſqu'au lieu où étoit le Comte de Soiſſons. Ce Prince voyant ſes gens plier, marcha droit à l'Ennemi, pour ſoûtenir le choc, & comme il s'expoſoit en ſimple Soldat, il fut bleſſé d'un coup de piſtolet au viſage, qui lui perça la tête, & l'abattit mort aux pieds de ſon che-

cheval. Quelques-uns ont dit, que c'étoit un Soldat de la Compagnie de Monsieur, qui l'avoit fait sans le connoître; d'autres, que c'étoit un Soldat des Gardes du Comte. Quoi qu'il en soit, ces trois Compagnies de Cavalerie, qui s'opiniâtrerent à combattre un Ennemi victorieux, furent entiérement taillées en piéces. L'Armée Royale perdit cinq cens hommes, car le reste se sauva si promptement dans les bois voisins, que l'Ennemi ne le put suivre. Il y eut néanmoins deux mille prisonniers, & entre eux plusieurs Officiers de considération. Les Mécontens gagnerent aussi tout le Canon, tout le Bagage, & toutes les munitions de l'Armée Royale, & ils ne perdirent que très-peu de monde. Mais la mort du Comte de Soissons, qui abattit le courage de tout le Parti, fut infiniment plus funeste pour eux, que la victoire ne leur fut avantageuse. Le Maréchal de Châtillon se retira à Rethel, pour y ramasser les débris de son Armée, & on lui * envoya le Maréchal de Brezé, qu'il n'aimoit point; pour commander avec lui, afin de le punir de ce qu'il avoit passé ses ordres. Cependant Lamboi prit *Dunchery*, qui fit beaucoup de résistance; mais qui n'étant pas fortifié, fut contraint de se rendre. L'Armée Royale, renforcée de divers Corps, s'avança, dès que le Roi y fut arrivé; pour reprendre cette Place, qu'elle réduisit en § deux jours, sans que Lamboi osât s'y opposer. Ensuite comme elle se disposoit à aller attaquer Sedan, à moins que le Duc ne s'accommodât promptement; il ne jugea pas devoir attendre qu'on l'assiégeât. Il s'accommoda au plûtôt, avec le Roi, en rendant les prisonniers

 &

* *Le 15. de Juillet.* § *Le 31. de Juillet.*

& tout ce qui avoit été gagné dans la Bataille du 6. de Juillet. Le Roi accorda au Duc, & à tous ceux de son parti, * des Lettres de pardon, & la neutralité pour la Principauté de Sedan; afin qu'elle ne fût pas exposée aux Courses des Espagnols. Lamboi alla cependant joindre le Cardinal-Infant près d'Aire, comme je l'ai déja dit. Le Duc de Bouillon fut en personne à Dunchery, pour y faire la réverence au Roi, & l'on assûre que le Cardinal estimoit si fort sa conduite, dans toute cette affaire, qu'il dit, „que si ce „ n'avoit été une rebellion, il l'auroit préferée „ à toutes les entreprises du fameux *Spinola*. Ainsi cet heureux Ministre vit un terrible orage, qui menaçoit sa tête, & qui avoit éclatté d'abord par une victoire signalée, se dissiper de lui-même, par la mort de l'un de ses plus grands Ennemis. Le Duc de Bouillon ne devint pas néanmoins son ami, pour cela; comme on le verra, dans l'histoire de l'année suivante.

‡ L'EVEQUE *de Nice*, § & les autres Agens du Cardinal de Savoie, & du Prince Thomas son Frere, obtinrent, après de longues négociations à Madrid, que l'on secourroit ces Princes, mieux qu'on n'avoit fait la Campagne précedente. On accorda au Cardinal des munitions de guerre & de bouche, autant qu'il en falloit pour un an, pour le Comté de Nice, & les pensions que l'on avoit promises à lui & à son Frere. On donna ordre particuliérement au Comte de Sirvela, Gouverneur de Milan, de fournir exactement à ces Princes, ce qu'on leur promettoit. Mais comme le Prince Thomas de-

* *Voyez-les dans les Mem. d'Aubery. T. II. p. 736. & des Articles d'accommodement, dans Siri Mercur. T. II. Lib. I. p. 15.*
‡ *Ann. 1642.* § *Siri Mercur. T. II. Lib. I. p. 362.*

devoit être Général en Chef de l'Armée d'Efpagne, & partager l'autorité avec Sirvela ; ce dernier, envieux des avantages de ce Prince, n'oublia rien pour le rendre fufpect à la Cour de Madrid ; fans fe foucier des intérêts de la Couronne, qui demandoient qu'on ménageât ce Prince, qui auroit pû faire beaucoup de mal à la France, & qui étoit feul capable de commander l'Armée Efpagnole en Italie. Le Gouverneur de Milan envoya à Madrid des comptes, par lefquels il paroiffoit que les Princes de Savoie devoient beaucoup à la Thréforerie de Milan ; loin de pouvoir demander à l'Efpagne des arrerages de leurs penfions. Quoi que le Comte *Mafferati*, Agent du Prince Thomas, fît voir clairement la fauffeté de ces comptes, le Comte-Duc entêté de Sirvela, ne voulut rien écouter. Les Princes de Savoie ayant reçu ces nouvelles de Madrid, penferent alors tout de bon à fe raccommoder avec la France, & pour le faire avec plus de bienféance, ils envoyérent dire au Comte de Sirvela, que le Roi de France étoit prêt de rendre les Places du Piémont, qu'il tenoit au Duc de Savoie, pourvû que les Efpagnols en fiffent autant de leur côté. Le Comte répondit, qu'il n'avoit aucun pouvoir de traiter d'une affaire de cette conféquence ; ce qui donna lieu aux Princes de renouveller toutes les plaintes, qu'ils avoient faites contre les Miniftres d'Efpagne, & de dire particuliérement, que l'on voyoit par là que les Efpagnols avoient deffein de dépouiller la Maifon de Savoie ; & non de la fecourir contre la France, comme ils l'avoient dit.

Il y eut diverfes négociations là-deffus, & fur d'autres difficultez, entre les Princes de Savoie,

& le Comte ; mais enfin les Espagnols ne leur donnant pas la satisfaction, qu'ils demandoient, ils firent leur accommodement avec la France, & avec la Duchesse de Savoie, qui fut conclu à Turin, le * 14. de Juin. Pour le pouvoir faire avec sureté, ils firent auparavant courir le bruit que les François alloient assiéger Trino, dans le Montferrat, & priérent Sirvela d'y envoyer incessamment du monde. Le Comte donnant dans ce piége, tira les Espagnols qui étoient dans Yvrée, pour les faire marcher de ce côté-là ; & depuis le Prince Thomas ne voulut jamais permettre qu'ils y rentrassent. Le Cardinal de Savoie fit aussi sortir de Nice *Tuttavilla*, qui y commandoit les Troupes Espagnoles, en le faisant embarquer seul, sans lui permettre de parler à personne, sur un Brigantin ; sous prétexte qu'on avoit reçû avis qu'il vouloit surprendre le Château de Ville-Franche. Il ne fut pas difficile, après cela, de mettre dehors les Troupes destituées de leur Chef; de sorte que le Cardinal se trouva en état de conclurre avec la France, & avec sa Belle-sœur, sans rien risquer. Il épousa ensuite sa Niéce, Fille de la Duchesse de Savoie, quoi qu'il y eut une très-grande difference d'âge entre eux.

Le Duc de Longueville eut ordre d'aller commander l'Armée d'Italie, & le Prince Thomas prit des mesures avec lui pour regagner les places que les Espagnols tenoient en Piémont, & pour attaquer le Milanès; ce qu'ils commencerent à exécuter très-heureusement, pendant que l'Italie étoit brouillée par la guerre des Barberins contre le Duc de Parme, comme je le dirai dans la suite.

Les

* *Voyez Siri. Ibid. p. 615. & suiv.*

Les Etats Généraux des * Provinces-Unies, ayant résolu de demeurer cette année sur la défensive, les Espagnols n'eurent pas besoin de leur opposer un Corps d'Armée considerable. Ainsi ils tournerent toutes leurs forces des Païs-Bas, contre la France, & ils attaquerent Lens le 17. d'Avril, avec une Armée de vingt-cinq mille hommes, commandée par D. Francisco de Mello Gouverneur des Païs-Bas. *D'Anisy*, qui en étoit Gouverneur, s'aquitta si mal de son devoir, que l'Ennemi prit une partie des dehors, sans qu'ils lui fussent contestez, & y entra par composition le 19. Le Comte de Harcourt, qui commandoit dix mille hommes dans la Picardie, ayant sû cette lâcheté, le fit condamner à avoir la tête tranchée, par le Conseil de Guerre, si on le pouvoit saisir; ou à être executé en effigie, dans la Place de Peronne, en cas qu'on ne le pût prendre. A la nouvelle du siége de Lens, le *Maréchal de Guiche* § avec un Corps d'Armée, qu'il avoit pour couvrir la Champagne, s'étoit mis en chemin afin de l'aller secourir; mais ayant sû qu'il s'étoit rendu, il alla à Peronne; qui étoit le rendez-vous de l'Armée du Comte de Harcourt, avec qui il devoit se joindre.

Peu de jours après la prise de Lens, D. Francisco de Mello alla mettre le siége devant la Bassée, petite Place; mais que les François avoient très-bien fortifiée, selon l'usage de ce tems-là, depuis qu'ils l'avoient prise. Le Général Espagnol n'eût que faire d'avoir beaucoup de Pionniers, pour travailler à la circonvallation, par-

* *Siri Mercur. T. II. Lib. II. p.* 310.

§ *Antoine de Grammont, qui fut fait Maréchal de France, le* 22. *de Septembre* 1641.

ce qu'il étoit couvert de la Riviére de Lis, & de divers Canaux dont le Païs est coupé, excepté d'un côté dans l'étenduë d'une lieuë, où il fit de si bons retranchemens, qu'il n'étoit pas possible de les forcer. Les François les étant allé reconnoître, au nombre de quinze mille hommes, n'oserent les attaquer; & quoi que le siége s'avançât lentement, à cause de la résistance de la Garnison, néanmoins les Espagnols emporterent peu à peu les dehors, & *Bourdonné*, Gouverneur de la Place, qui n'avoit aucune esperance d'être secouru, la rendit le 13. de Mai, à des conditions honorables. La Garnison, qui avoit été forte de trois mille hommes, n'en avoit plus que deux mille quatre cens; dont plusieurs étoient malades, ou blessez.

L'Armée Espagnole demeura dans ses Lignes, jusqu'au 24. de Mai, après quoi elle se sépara en deux Corps, pour obliger les François, qui étoient plus foibles qu'eux, à en faire autant. Le Comte de Harcourt alla camper près d'Hêdin, à l'Abbaye de *Cercamp*, & le Marêchal de Guiche, près de *Catelet*, à celle de *Honnecourt*. Ce dernier s'étoit retranché assez legerement près d'un Bois, qu'il croyoit impénetrable à une Armée, de sorte qu'il n'avoit fait aucun retranchement de ce côté-là Soit que D. Francisco de Mello en fût averti, ou non, il marcha droit à lui, avec la plus grande partie de ses Troupes. * Pendant qu'elles attaquerent d'un côté les retranchemens, de l'autre elles entrerent dans le bois, en délogerent quelques Troupes Françoises, qui y étoient, & se mirent en bataille entre le Bois & le Camp. Quoi que les François se battissent avec beaucoup de courage; &

* *Le 26. de Mai.*

& retournassent plusieurs fois à la charge; comme ils étoient beaucoup inferieurs en nombre, il fallut enfin ceder & prendre la fuite. Ils perdirent quinze cens hommes, & laisserent plus de deux mille prisonniers entre les mains des Espagnols, qui gagnerent aussi la plûpart des Drapeaux, tout le bagage, & cent mille écus en argent, destinez au payement de l'Armée. Ils perdirent de leur côté fort peu de monde, & ils auroient pû faire presque toute l'Armée Françoise prisonniére, s'ils l'avoient suivie avec plus de chaleur. Le Marêchal desesperé de se voir défait, s'arrêta assez longtems dans l'Abbaye, à dessein de se laisser faire prisonnier; & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, qu'on l'obligea de se retirer.

Après la perte de cette Bataille, la Picardie, destituée de défense suffisante, crut se voir piller en peu de jours, parce que le Roi qui étoit en Roussillon, comme je le dirai dans la suite, ne pouvoit pas y mettre ordre. Mais le Général Espagnol, au lieu de profiter de sa victoire, s'arrêta long-tems à déliberer s'il iroit en Allemagne, attaquer * le Marêchal de Guébriant; ou s'il entreroit en France, pour obliger les Armées, qui attaquoient le Roussillon & la Catalogne, à venir défendre le Royaume. On croyoit que D. Francisco de Mello ne manqueroit pas de prendre ce dernier parti, au moins après s'être reposé quelques jours; mais il ne se résolvoit point, sous prétexte qu'il avoit ordre de Madrid de n'engager l'Armée dans aucune entreprise considerable; parce que la Cour d'Espagne croyoit s'en servir dans une occasion

 dont

* *Le Roi le fit Marêchal à Narbonne, aussi bien que la Moth^e Houdancourt.*

dont je parlerai ensuite ; mais qui étoit déja passée, sans que le Gouverneur des Païs-Bas le sût.

Le Cardinal ayant reçu à *Frontignan*, où il étoit, la nouvelle de la défaite du Maréchal, qui avoit épousé une de ses parentes, & le chagrin mortel, où ce Général étoit, à cause de ce malheur, lui écrivit ce Billet, que j'ai crû devoir rapporter: *Les hommes font tout ce que la prudence & les occasions présentes leur suggerent, mais les évenemens sont dans la main de Dieu. Il n'y a point de Capitaine au monde, qui ne puisse perdre une Bataille; & quand ce malheur lui arrive, il doit se consoler, lors qu'il a fait ce qu'il a pû & dû faire, pour la gagner. Consolez-vous donc, mon pauvre Comte, & n'oubliez rien de ce qui dépendra de vous, pour empêcher que l'accident, qui vous est arrivé, n'ait de mauvaises suites. Si j'avois un bon bras, je vous l'offrirois, mais en quelque état que je sois, je suis entiérement à vous.* Le 6. de Juin 1642. Les irrésolutions de D. Francisco de Mello tirerent le Maréchal de la crainte où il étoit, & ce coup, qui étoit capable de perdre le Cardinal lui-même, si les Espagnols en eussent sû profiter, n'ébranla en aucune maniére son autorité.

Enfin les desseins * du Grand-Ecuyer, dont je parlerai bien-tôt, ayant été découverts, & le Duc de Bouillon arrêté, les Espagnols s'imaginerent que s'ils s'avançoient du côté de Sedan, les Duchesses de Bouillon, Mere & Femme du Duc Prisonnier, leur ouvriroient les portes de cette importante Place, pour se venger de ce qu'on venoit de lui faire ; ou au moins

* *Siri Mercur. T. II. Lib. II. p. 889.*

moins leur accorderoient un passage libre, dans la Champagne. Mais les Duchesses, jugeant que la vie du Duc dépendoit de leur bonne conduite, le refuserent entiérement au Général Espagnol, de sorte qu'il se retira autour de Mons, ou étoit le Général *Bec*. Cependant ‡ *D. André Cantelmo* ne laissa pas de faire une irruption, avec six mille Fantassins, & douze cens Chevaux, dans le Bolonois, où il se saisit de divers Forts, & de plusieurs postes importans, entre les Villes de *Graveline*, de *Calais*, & d'*Ardres*. Mais le Comte de Harcourt, ayant envoyé promptement le Marquis de Seneterre, avec deux mille Fantassins, & six cens Chevaux, le suivit bien-tôt après lui-même, & ils arrêterent d'abord les progrès de Cantelmo. Ensuite le Comte regagna, en vingt-quatre heures, & avec une très-grande facilité, ce que Cantelmo avoit gagné avec peine dans six jours. Le Bolonois ne laissa pas de souffrir beaucoup, de cette invasion des Espagnols; mais ils ne firent aucune diversion des forces, que l'on employoit contre eux dans le Roussillon, & en Catalogne, & n'entreprirent plus rien de considérable dans les Païs-Bas, pendant le reste de cette année. Ainsi la mauvaise conduite du Comte-Duc & des autres Ministres Espagnols, fit perdre à la Couronne d'Espagne la meilleure occasion, qu'elle pût avoir d'humilier la France; en portant la guerre dans le cœur du Royaume, comme les François tâchoient de le faire, à l'égard de l'Espagne. On peut dire, en cette occasion, comme en plusieurs autres, que le peu de conduite du Comte-Duc faisoit admirer celle du Cardinal-Duc; qui auroit souvent paru

‡ *Au mois d'Août.*

paru très-médiocre, s'il eût eu à faire avec des gens, dont la prudence eût été seulement commune.

Pour venir présentement aux affaires du Roussillon & de la Catalogne, dès le commencement de l'année, il avoit été résolu d'entreprendre la conquête du Roussillon ; qui étoit absolument nécessaire, ou pour couvrir les Frontiéres de France de ce côté-là, ou pour soûtenir la rebellion des Catalans, à qui il étoit difficile d'envoyer du secours, sans avoir le Roussillon. D'ailleurs la France prétendoit avoir des Droits sur cette Comté, ce qui a fait qu'elle ne l'a pas renduë depuis. Outre * ces raisons d'Etat, le Cardinal, qui s'appercevoit que le Roi avoit quelque froideur pour lui, étoit bien-aise de l'engager dans une entreprise considerable, dans laquelle il n'étoit pas en état de se passer de ses conseils. Ce Prince qui avoit commencé à tomber dans la langueur, dont il mourut, † quelques mois après le Cardinal, ne voulut pas d'abord faire ce voyage, comme contraire à sa santé. Le premier Médecin étoit de cet avis; & le Grand-Ecuyer le soûtenoit en secret auprès du Roi. Mais le Cardinal fit en sorte que le premier Médecin changeât de discours, & que le Roi se résolut d'y aller. Il semble que le Cardinal avoit seulement dessein que le Roi allât en Languedoc, § sans se porter en personne au siége de Perpignan; au moins il le témoigna, dans la suite.

Cette résolution étant prise, le Roi résolut de faire marcher du côté de Narbonne vingt-deux

* *Siri Mercur. T. II. Lib. II. p. 566.*

† *Le 14. de Mai 1643.*

§ *Voyez la Lettre du Roi au Chancelier, qui est dans les Mem d'Aubery T. II. p. 842.*

deux mille hommes des meilleures Troupes du Royaume; auxquelles celles, qui étoient déja dans le Languedoc & dans le Dauphiné, ſe devoient joindre, outre quantité de Volontaires. Cependant le Maréchal de Brezé, Vice-Roi de Catalogne, & la Mothe Houdancourt, avoient ordre d'obſerver les Eſpagnols, ſur les Frontiéres de l'Arragon; pour les empêcher d'envoyer du ſecours dans le Rouſſillon, au travers de la Catalogne.

Avant que le Roi partît pour le Languedoc, on mît ordre, autant qu'on le put, à la garde des autres Frontiéres de l'Etat, d'où le Roi ſeroit éloigné pendant ce voyage. On ordonna au Comte de Guébriant, qui commandoit toûjours les reſtes de l'Armée du Duc de Wymar, de ne s'éloigner pas du Rhin, auprès duquel il étoit, dans l'Electorat de Cologne; de peur que les Armées de la Maiſon d'Autriche en Allemagne n'entrepriſſent quelque choſe, contre la France. Le Prince d'Orange lui envoya une partie de ſa Cavalerie, aux inſtances preſſantes du Cardinal, qui menaça les Etats de leur ôter les Régimens, que le Roi entretenoit dans leur Armée; s'ils ne ſecouroient le Comte en cette occaſion, où les Eſpagnols avoient envoyé quatre-vingts Cornettes de Cavalerie aux Impériaux, qui étoient auſſi ſur le Rhin. On envoya auſſi trois mille hommes au Colonel d'Erlach en Alſace, pour la défenſe des Places qu'il y tenoit pour la France. Du Hallier commandoit dans la Lorraine, & le Comte de Grancey en Bourgogne. Le Duc de Bouillon devoit aller joindre l'Armée d'Italie, pour la commander avec le Duc de Longueville. On pourvut auſſi à la Picardie, à l'Artois, & à la Champagne, comme je l'ai déja dit.

Tout

Tout étant disposé de la sorte, le Cardinal conseilla au Roi de mener avec lui la Reine & le Duc d'Orléans; de peur qu'il ne se fît, pendant son absence, quelque cabale contre son Ministere. Il jugeoit aussi qu'on pouvoit laisser les Fils de France, au Bois de Vincennes, sous une bonne garde, où ils ne courroient aucun risque. Ces étranges conseils, qui supposoient que l'Etat étoit en danger, si les personnes les plus interessées à sa conservation n'étoient sous les yeux, ou sous la garde du Ministre, donnerent lieu à ses Ennemis de dire, qu'il cherchoit à faire périr le Roi, & à se rendre Régent du Royaume. Peut-être n'y pensoit-il pas, mais cette maniére dure & fiére, avec laquelle il traitoit les premiéres personnes de la Cour, augmentoit tous les jours le nombre de ses Ennemis, & faisoit dire des choses de lui, que l'on n'auroit autrement peut-être jamais dites. La Reine rompit le dessein, que le Roi avoit formé de l'emmener, en lui disant toute en larmes, qu'elle ne souffriroit pas que l'on séparât d'elle ses Enfans; & comme on ne les voulut pas exposer à un si long voyage, le Roi lui permit de demeurer avec eux à S. Germain. Le Prince de Condé fut laissé à Paris, avec le Titre de Régent, pendant l'absence du Roi, & deux cens hommes pour sa garde.

Les Troupes marcherent, dès le commencement de l'année, du côté de Lion; & furent suivies du Maréchal de la Meilleraye, qui les devoit commander, & du Vicomte de Turenne, qui avoit la qualité de Lieutenant Général. Le Duc de Bouillon se rendit aussi à Paris, le 22. de Janvier, pour y recevoir le Commandement des Armées d'Italie. Il fut voir ensuite

le

le Roi à S. Germain, & le Cardinal à Ruel, où il fut parfaitement bien reçu. On dit néanmoins que le Cardinal l'avertit de bien prendre garde de n'entrer plus dans aucun dessein, qui tendît à brouiller le Royaume, & lui dit qu'une rechute seroit mortelle. Le Duc ne se mit guere en peine de cet avertissement, comme la suite le fit voir, & la prédiction du Cardinal fut accomplie.

Avant que les Chefs partissent de Paris, le Cardinal les régala magnifiquement, dans son Hôtel, avec Monsieur, & quantité de Grands Seigneurs. Dans la même Sale, il y eut une seconde Table pour les Dames; qui fut servie, avec la même magnificence. Le repas fut suivi d'une Comédie, que l'on répresenta exprès.

Le Roi partit après la Chandeleur, accompagné du Cardinal, & ils se promettoient l'un & l'autre de porter la guerre jusqu'au milieu de l'Espagne, & de bouleverser cette Monarchie; en faisant soulever ses Sujets, après la conquête du Roussillon; mais ils ne savoient ni l'un, ni l'autre que la mort mettroit bien-tôt fin à tous les injustes projets que le Maître & le Disciple (car quels autres noms leur pourroit-on donner, qui leur convinssent mieux que ceux-là?) faisoient depuis tant d'années, l'un par foiblesse, & l'autre par ambition. Le Roi, arrivé à Lion, fit la revuë des Troupes, qui se trouverent autour de cette Ville, dans la place; & compta jusqu'à quinze mille Fantassins, & quatre mille Chevaux.

Les Espagnols ayant eu avis des préparatifs du Roi de France, Sa Majesté Catholique fit publier des Lettres * de pardon pour les Catalans,

* *Le 4. de Janvier. Siri Mercur. T. II. Lib. I. p. 50.*

lans, s'ils rentroient dans leur devoir ; avec promesse de leur donner toute sorte de satisfaction, sur leurs plaintes, & de leur conserver tous leurs Privileges. Mais ce remede, qui auroit été bon d'abord, ne produisit aucun effet, parce que les Catalans n'osoient pas s'y fier. Les Ministres d'Espagne furent aussi avertis, * dès les premiers jours de l'année, que la disette des vivres étoit si grande à Perpignan, qu'il auroit de la peine à tenir encore quelques semaines. Ils envoyerent donc des vivres à Collioure, qui devoient être escortez par six mille hommes, jusqu'à Perpignan. Mais le Maréchal de Brezé s'étant posté sur une petite Riviére, nommée *Baranco*, avec sept mille hommes, & huit cens chevaux, se mit en état d'en empêcher l'entrée. Cependant le Marquis de Torrecuse, qui commandoit les Troupes Espagnoles, trouva moyen de faire entrer de nuit dans Perpignan, quarante Mulets chargez de vivres, sans que les François s'en apperçussent. Peu de jours après, malgré le Maréchal, † Torrecuse conduisit encore du secours & des vivres dans la Place ; mais ce ne fut pas sans combattre. Les François eurent neanmoins presque toûjours du dessous, dans trois ou quatre rencontres ; & le Marquis, après avoir mis quelques Régimens dans Perpignan, ramena le reste de ses Troupes à Collioure, sans perte, quoi que les François le suivissent. De là, où il laissa le Marquis de Mortare pour Gouverneur, il alla en Castille, où sa conduite fut beaucoup loüée. La Mothe Houdancourt surprit cependant un quartier des Troupes Espagnoles,

* *Siri Mercur. T. II. Lib. II. p. 133.*
† *Sur la fin de Janvier.*

gnoles, commandées par le *Marquis d'Inoyosa*, à quelques lieuës de Valz, & l'obligea de se retirer à Tarragone. Le Maréchal de Brezé fit, peu de tems après, son Entrée solemnelle à Barcelone; & jura, au nom du Roi, * le 23. de Février, l'observation des Privileges, & des Franchises des Catalans.

Le Roi partit le même jour de Lion, pour § prendre le chemin de Narbonne. Etant à Valence, il donna de sa main le Chapeau de Cardinal à Mazarin, qui dès-lors s'attacha uniquement au service de la Couronne. Le Roi, quoi qu'incommodé, ne laissa pas de se rendre ensuite à Narbonne, malgré le froid & les neiges. Il fit le 23. de Mars deux Maréchaux de France, le Comte de Guébriant, & la Mothe Houdancourt. L'Armée ne retarda point non plus sa marche, à cause de la rigueur de la saison; & dès le 17. de Mars, elle alla assiéger Collioure, qui étoit défenduë par le Marquis de Mortare, avec trois mille hommes de garnison. Ce Port étoit nécessaire aux François, pour empêcher que les Espagnols ne secourussent par là le Roussillon, & pour s'en servir eux-mêmes. Le Comte-Duc en connoissant l'importance, envoya ordre à *D. Pedro d'Arragon*, Marquis de Povar, qui commandoit l'Armée de Catalogne, de s'avancer, avec toute sa Cavalerie, jusqu'à Collioure, & de hazarder tout, pour secourir cette Place. Le Marquis lui représenta la difficulté qu'il y auroit à traverser la Catalogne, Païs montueux, & plein de défilez; malgré la Mothe Houdancourt, qui faisoit garder tous les passages, avec beaucoup de soin.

* *Voyez en l'Acte dans Siri Mer. T. II. Lib. I. p.* 137.
§ *Ibid. p.* 313.

Outre cela c'étoit commettre une imprudence extrême, que de hazarder la seule Cavalerie, que l'Espagne avoit de ce côté-là, pour sa défense. Comme le Comte étoit un homme opiniâtre, & qui affectoit d'avoir des sentimens particuliers, il ne changea point d'avis, & fit envoyer de nouveaux ordres au Marquis; qui se dispofa à les executer, à quelque prix que ce fût. Après avoir fait quelques mouvemens, pour cacher sa marche aux Ennemis, il prit le chemin de Ville-Franche à Martorel, avec trois mille cinq cens Chevaux. Mais le 26 de Mars, il ne put empêcher que le Maréchal de la Mothe, qui soupçonnoit son dessein, ne taillât en piéces une partie de son Arriére-garde, au passage de la Riviére d'*Herbergue*. Deux jours après, la Mothe attaqua de nouveau les Espagnols, au passage d'une autre Riviére, la passa après eux, & les contraignit de se retirer dans un Bois, après leur avoir tué beaucoup de monde; de sorte que D. Pedro d'Arragon résolut enfin, malgré les ordres réïterez de Madrid, de retourner à Tarragone. Comme il n'avoit pris que très-peu de vivres avec lui, croyant traverser la Catalogne en peu de jours; ils vinrent à lui manquer, & les François, d'un autre côté, tenant perpetuellement son Armée en haleine, ses Troupes se trouverent extraordinairement fatiguées, avant que d'avoir pû rien executer. Enfin le 31. de Mars, ayant été investies de toutes parts, par les François, & par les Catalans, sans trouver moyen d'échapper; D. Pedro d'Arragon se rendit prisonnier de guerre au Maréchal, avec environ deux mille Chevaux. Ainsi, le mauvais conseil du Comte-Duc fit périr les principales Troupes,
que

que l'Espagne eût pour sa défense ; en les engageant dans une entreprise très-difficile à tout autre, & absolument impossible au Marquis de Povar. Les Généraux François donnerent d'abord la liberté aux Portugais, parce qu'ils étoient en guerre avec l'Espagne ; & tout le reste fut envoyé en Languedoc, & en Provence. On accusoit le Marquis de Leganès d'avoir donné au Comte-Duc le conseil d'envoyer D. Pedro d'Arragon, dans le Roussillon ; & peut-être qu'il le fit, afin de faire voir à l'Espagne, qu'il n'étoit pas le seul mauvais Général, qui commandât ses Armées, & la difficulté qu'il y avoit à surprendre les François.

Cependant le Maréchal de la Meilleraye s'étoit rendu maître de la Ville de Collioure, & il ne restoit plus que le Château, qui est sur un Rocher, & que l'on desesperoit de pouvoir prendre par force. Mais une mine, dont on n'attendoit presque aucun effet, parce que le Rocher avoit empêché, qu'on ne la pût pousser assez loin, remplit en joüant le puits de ce Château, où il n'y avoit aucune autre eau que celle-là, & obligea la Garnison à se rendre, quand on y pensoit le moins. Elle capitula le 10. d'Avril, & le Château *S. Elme*, qui est sur un Rocher inaccessible au dessus du Port, fut aussi compris dans la Capitulation, quoi qu'il pût encore tenir plusieurs jours.

Ensuite on alla reconnoître Perpignan ; & le Roi ayant eu avis que la Place n'avoit que peu de vivres, voulut la prendre plûtôt par la famine, que par la force ; parce qu'il y avoit une puissante Garnison dedans, & que la Citadelle sur tout étoit si forte, par sa situation naturelle, & par l'art, qu'il n'auroit pas été possible de ré-

duire cette Place, en l'attaquant, sans y perdre beaucoup de gens. *D. Flores d'Avila* en étoit Gouverneur, & avoit pour Lieutenant *D. Diego Cavalliero*; & ils paroissoient disposez à la défendre, jusqu'à l'extremité. Le Roi s'y rendit néanmoins en personne, & fit lui-même le plan des Lignes de Circonvallation & de Contrevallation.

L'Espagne se trouvoit, en cette conjonѐture, dans un extrême embarras. Elle se voyoit sans argent, sans Armée aguerrie, & sans Chefs pour la commander; pendant que d'un côté les Portugais se soustrayoient à son obéïssance, & tenoient tout le voisinage en allarme; & que de l'autre la France lui enlevoit le Roussillon, & la Catalogne, Les Ministres du Roi Catholique étoient perpetuellement assemblez, sans rien conclurre; parce que quelques-uns étant d'avis que le Roi allât en personne dans les Royaumes d'Arragon, & de Valence, pour en assembler les Etats, & pourvoir de plus près aux besoins de la Catalogne; le Comte-Duc s'y opposoit sous-main, de peur que le Roi, qui ne voyoit rien que par ses yeux, ne s'apperçût par lui-même des mauvais ordres, que son Favori donnoit par tout. La Noblesse & le Peuple ne laissoient pas de se plaindre tout haut, de ce que le Comte-Duc faisoit perdre le tems au Roi en déliberations, dans la plus belle saison de l'année, quoi que le Roi de France se fût mis en campagne, avant la fin de l'hiver. Le Comte-Duc n'étoit nullement capable de prendre une bonne résolution, & encore moins de l'executer avec la promptitude nécessaire, dans une occasion aussi pressante; & le Roi commençoit à s'en appercevoir, un peu trop tard, pour

la

la Couronne d'Eſpagne. Enfin il réſolut d'aller en Arragon, malgré les artifices de ſon Favori ; mais il auroit fallu faire ce voyage dès l'année précedente, avant qu'il y eût un ſi grand nombre de Troupes Françoiſes dans la Catalogne, & dans le Rouſſillon.

Le Marêchal de la Mothe ayant, en ce même tems-là, reçû un nouveau renfort de Troupes, penſa à prévenir le Roi d'Eſpagne, & entra dans le Royaume de Valence. Mais après y avoir aſſiégé pluſieurs jours *Tortoſe*, & y avoir perdu beaucoup de monde, il fut contraint de lever le ſiége. Peu de jours après, il prit *Tamarith*, & étant entré dans le Royaume d'Arragon, il aſſiégea *Monzon*, * & réduiſit cette Place à ſe rendre par capitulation.

Cependant les vivres ſe diminuoient tous les jours à Perpignan, & l'on diſtribuoit ſeulement quelques onces de pain par jour à chaque Soldat, avec quelque peu de chair de cheval. La Nation Eſpagnole, naturellement ſobre & patiente, ſupportoit aſſez doucement cette maniére de vivre ; & le Marêchal de la Meilleraye, qui avoit été d'avis qu'on employât la force contre les Aſſiégez, commençoit à s'impatienter, dans ce long blocus. Il diſoit qu'en attaquant la Place, on obligeroit le Gouverneur de diſtribuer les vivres plus liberalement, pour donner de la force & du courage aux Soldats, & que par conſéquent on les conſumeroit plûtôt ; mais le Roi demeura toûjours dans ſes premiers ſentimens, pour épargner le ſang de ſes Sujets. Les Eſpagnols amaſſoient le plus grand nombre de Troupes qu'ils pouvoient, & ils avoient déja, auprès de Tarragone, dix

 mil-

* *Le 5. de Juin. Siri Merc. T. II. Lib. II. p. 689.*

mille hommes, sous le Marquis de Leganès, & six mille Fantassins, & deux mille Chevaux, sous le Marquis de Torrecuse. Ce dernier devoit venir par mer à Roses, & secourir Perpignan; & l'autre devoit combattre le Maréchal de la Mothe. Les François ayant sû ces projets, firent fortifier & garder avec plus de soin tous les passages, par lesquels on pouvoit entrer dans le Roussillon, du côté de la mer & de la terre; & le Maréchal de la Mothe, après avoir mis huit cens hommes dans Monzon, pour avoir toûjours l'entrée ouverte dans le Royaume d'Arragon, retourna à Lerida; pour observer les Espagnols en Catalogne, & s'y opposer à leurs desseins.

Le Roi Catholique partit enfin le 24. d'Avril, avec un très-petit cortege, & sans aucunes Troupes. Le Comte-Duc, qui auroit dû faire en sorte que quelques Officiers des Armées de ce Prince partissent avec lui, pour l'entretenir sur les affaires de la Campagne, le fit accompagner par une Troupe de Comediens, afin que son voyage fut le plus lent qu'il feroit possible; & en effet il employa tous les mois de Mai & de Juin, pour s'avancer jusques sur les Frontiéres du Royaume de Valence, quoi que le Marquis de Leganès le pressât de s'approcher; parce que son Armée manquoit de tout, & que les Peuples de ce Royaume ne vouloient point contribuer à l'entretenir. Enfin il s'avança à *Molina*, sur les Frontiéres d'Arragon. On y tint plusieurs fois Conseil de Guerre, & il fut conclu, que l'on enverroit les Marquis de Torrecuse par terre, dans le Roussillon, au travers de la Catalogne; pendant que les Marquis de Leganès & de Tavara, amuseroient les François & les Catalans. Au

Au commencement de Juillet, il y eut un combat, sur les côtes de Catalogne, entre les Armées Navales de France & d'Espagne, pendant deux jours, sans grande perte ni de part, ni d'autre; mais qui porta beaucoup de préjudice aux Espagnols, qui ne pouvoient presque esperer de sauver le Roussillon, sans battre la Flotte Françoise. Cette derniére se retira à Barcelone, & l'Espagnole à Majorque. A peine ce combat étoit-il commencé, qu'un homme, se disant envoyé du *Duc de Ciudad-real*, Amiral de la Flotte Espagnole, se mit en chemin pour porter nouvelle au Roi, que le Duc avoit remporté une entiére victoire, & avoit pris aux François seize Vaisseaux & dix Galeres. En y allant, cet homme fit part de son dessein à un nommé *Perazza*, Capitaine dans le Régiment de Mortare. Ce dernier, pour gagner le Régal, que le porteur d'une si bonne nouvelle auroit sans doute du Roi, prit adroitement les devants, & remplit la Cour de joie, avant que l'autre arrivât. L'autre arrivant ensuite, passa pour un nouveau Courrier, qui confirmoit ce qu'avoit dit le précedent. Le Roi & le Favori pleins de joie, sans examiner ces porteurs de nouvelles, expediérent *Dominique d'Herrera* à la Reine, pour lui en donner avis; & la Reine lui fit donner trois cens écus, & une chaîne d'or. En même tems, on envoya dire au Marquis de Torrecuse, qui étoit en marche, de s'arrêter où il feroit, jusqu'à nouvel ordre; parce que la victoire, que la Flotte venoit de remporter, ouvroit aux Troupes d'Espagne le passage de la mer, & ainsi on lui fit manquer l'occasion de secourir Perpignan.

Peu de tems après, il arriva une Barque à *Veneros*, qui apporta la veritable rélation du combat, & la Cour l'ayant apprise, se trouva extrémement confuse, d'avoir crû si légerement une chose de cette importance, & d'en avoir donné par tout de faux avis. De l'extrême joie, le Roi passa à l'extrême frayeur, & envoya un second ordre au Marquis de Torrecuse; par lequel il lui défendoit de hazarder quoi que ce fût, sans avoit reçû de nouveaux renforts. Il se joignit ensuite au Marquis de Mortare, qui venoit de Sarragoce, & ils marcherent ensemble à Tarragone, au nombre de quatre mille Chevaux, & de douze mille Fantassins. Le Roi demeura encore quelque tems à Molina, & ensuite alla à Sarragoce, où il demeura jusqu'au mois de Septembre; & comme il ne prenoit point de résolution, sur les affaires de la guerre, l'Armée Françoise du Roussillon demeura tranquillement dans ses postes, autour de Perpignan, jusqu'à ce que la Place se rendît.

On peut dire qu'une partie des pertes, que faisoit la Couronne d'Espagne, & la plûpart des avantages que la France remportoit sur elle, étoient des effets de la prudence du Cardinal-Duc. Cependant peu s'en fallut qu'il ne fût assassiné, ou ne survêcût à sa faveur; au milieu de tant d'évenemens si favorables à la Couronne.

Le Grand-Ecuyer étoit devenu son ennemi, comme je l'ai dit, & ne songeoit plus qu'à le perdre. Il crut pour cela avoir nécessairement besoin du secours de Monsieur, qui n'avoit jamais aimé ce Ministre, & qui en ayant reçû toutes sortes de chagrins, le haïssoit, malgré tou-

toutes les réconciliations qui s'étoient faites. Ainſi il ne fut pas difficile à Cinq-Mars de le gagner, * en lui repréſentant que le Cardinal, qui voyoit le Roi incommodé, travailloit à ſe faire nommer Régent du Royaume, par ſon Teſtament, à l'excluſion de tous ceux qui y pouvoient prétendre. Le Duc, qui ne ſouhaitoit rien, avec plus de paſſion, & qui connoiſſoit l'ambition du Miniſtre, le crut facilement; & eut pluſieurs conférences ſecretes avec le Grand-Ecuyer, pour chercher les moyens de perdre le Miniſtre. Mais comme le Duc d'Orléans n'étoit pas propre à trouver aucun expédient, le Grand-Ecuyer crut devoir faire venir à Paris le Duc de Bouillon, qui étoit engagé dans le même deſſein. Il le fit prier de s'y rendre, dans le même tems que le Cardinal lui envoya un Courrier; pour l'obliger de venir, avant que le Roi en partît, afin d'y recevoir ſes ordres, pour aller commander l'Armée d'Italie. Il y vint, & vit le Grand-Ecuyer à Paris & à S. Germain, § où ils conclurent qu'il falloit traiter avec l'Eſpagne; pour en avoir une Armée qui couvrit Sedan, & qui fût capable de donner une bataille, comme l'année précedente; ſans quoi on ne pourroit pas défendre Sedan, contre les Armées de France, qui étoient en Champagne, en Picardie, & dans l'Artois. Ils arrêterent encore entre eux, que l'on traiteroit avec le Roi d'Eſpagne, au nom de Monſieur, qui donna les Lettres & les Mémoires néceſſaires à *Fontrailles*, pour s'adreſſer en ſon nom au Comte-Duc. Ce dernier arriva heu-

* *Voyez Siri Mercur. T. II. Lib. II. p. 571.*

§ *Voyez la Rélation de Fontrailles, dans les Mémoires de Montreſor.*

reusement à Madrid, & * conclut un Traité avec le Comte-Duc ; par lequel le Roi d'Espagne promettoit de donner à Monsieur douze mille Fantassins, & cinq mille Chevaux de vieilles Troupes, outre quatre cens mille écus contans, pour en lever d'autres. Monsieur promettoit de son côté de se rendre dans une Place de sûreté, qui étoit Sedan, pour se mettre à la tête de cette Armée, & entrer en France; à dessein d'obliger le Cardinal de consentir à la Paix entre les deux Couronnes, ce que l'on disoit être la fin du Traité. Mais dans le fonds, ce n'étoit que pour faire chasser le Cardinal, en faisant une guerre civile en France; & le Duc d'Orléans ne se soucioit pas plus du bien des Peuples, que le Ministre du Roi son Frere.

Le Cardinal s'appercevoit facilement que le Grand-Ecuyer machinoit quelque chose contre lui, mais il ne savoit rien du détail de ses desseins. Le bruit couroit que l'affection que le Roi avoit euë pour ce Ministre, étoit fort diminuée; & que Cinq-Mars avoit beaucoup plus de part à la faveur du Roi. Le Cardinal craignant que ce bruit, que ses Ennemis répandoient par tout, ne devînt veritable, s'il ne l'étoit pas encore, ne voulut pas perdre le Roi de vûë, dans son voyage de Roussillon. Ils logerent, pendant toute la route, dans les mêmes lieux; quoi qu'avec beaucoup d'incommodité, & qu'auparavant, ils eussent toûjours accoûtumé de loger en différens lieux. Outre cela, le Cardinal eut soin de voir le Roi tous les matins, & tous les soirs, afin de dissiper par sa présence, tout ce que l'on pourroit faire, pour gagner

* *Signé le 13. de Mars. Voyez Siri, Ib. p. p. 572.*

gagner l'esprit du Roi, contre lui; & comme le Grand-Ecuyer n'approchoit pas de l'habileté du Ministre, dans l'art de ménager l'esprit d'un Prince assez difficile, le Cardinal rompoit facilement toutes les mesures du Favori.

On assure que ce dernier avoit eu plus d'une fois dessein de tuër le Cardinal, * mais que ni le Duc d'Orléans, ni De Thou, à qui il en avoit parlé, n'avoient pû donner leur approbation, ni leur consentement à cet attentat. D'autres disent, § que le Grand-Ecuyer étoit convenu avec Monsieur, d'executer ce projet dans le voyage de Languedoc; mais qu'en ayant trouvé l'occasion à Briare, il n'avoit pas osé l'executer dans l'absence de Monsieur, que la goutte avoit empêché de suivre le Roi. Il eut encore un semblable dessein à Lyon, où un grand nombre de Noblesse d'Auvergne l'étoit venuë voir, & il le † proposa au Roi, qui le rejetta avec détestation; quoi que d'ailleurs il parût quelquefois mécontent du Cardinal, & souffrît que Cinq-Mars parlât mal de lui. Pendant ce tems-là, le Duc d'Orléans tâcha d'attirer dans son parti le Duc de Beaufort, qui étoit de retour d'Angleterre, & qui demeuroit à *Vendôme*. Mais le Duc qui savoit que l'Abbé de la Riviére, Chapelain de Monsieur, ne tâchoit d'engager son Maître & ses amis dans quelque méchante affaire, qu'afin d'en faire son profit, en les trahissant, ne voulut jamais y entrer.

Cependant le Grand-Ecuyer, qui auroit dû entretenir la bonne volonté, que le Roi avoit pour

* *Fontrailles dans sa Rélation.* § *Siri. Ibid. p. 377.*

† *Voyez la Lettre du Roi au Chancelier, dans le T. II. des Mem. d'Aubery. p. 842. & celle du Cardinal au Roi, dans les Mem. de Montresor. p. 203.*

pour lui, par beaucoup de complaisance, pour toutes ses volontez, & en applaudissant à tous ses discours; prenoit plaisir à le contredire; & s'éloignoit le plus qu'il pouvoit de la personne du Roi, dans le tems que le Roi souhaitoit le plus qu'il fût auprès de lui. Quand ses amis l'avertissoient qu'il se perdroit, par cette mauvaise conduite, il leur disoit, qu'il ne pouvoit souffrir la mauvaise odeur de l'haleine du Roi. Après cela, il n'y a pas lieu de s'étonner si le Cardinal ruina un jeune homme si fier, & si imprudent. Aussi s'apperçut-on à Narbonne que l'amitié, que le Roi avoit euë pour lui, étoit considerablement diminuée.

Le Cardinal tomba alors extrémement malade, dans cette Ville, d'un mal de bras, qu'il avoit déja eu, & de deux abcès, qui se formerent dans sa poitrine, comme je le dirai en parlant de sa derniére maladie. Ses parens le crurent mort, & il fit son Testament, * qu'il ne put signer, le 23. de Mai. On dit que le Grand-Ecuyer, craignant que le refroidissement qu'il remarquoit dans le Roi, ne fût un avant-coureur de sa disgrace, avoit absolument résolu de se défaire du Cardinal; mais qu'ayant appris des Médecins, qu'il ne pouvoit vivre que peu de semaines, il avoit mieux aimé le laisser mourir de maladie, que de hâter sa mort par une violence, qui pourroit bien être fatale à celui qui en seroit l'Auteur. La mauvaise intelligence du Cardinal & du Grand-Ecuyer étoit cependant devenuë si publique, que dans le Camp de Perpignan, toute l'Armée étoit divisée en deux Factions; dont l'une se nommoit des *Royalistes*, & l'autre des *Cardinalistes*, & il sem-

* *Voyez à la fin de la Vie du Card. par Aubery.*

sembloit que les plus braves de l'Armée se déclarassent pour la première.

Le Roi étant dans l'Armée, y tomba dangereusement malade, mais son mal ne dura pas. Cependant le Grand-Ecuyer s'assura des Gardes & des Suisses, & fit promettre aux Officiers qu'ils serviroient le Duc d'Orléans ; dans la contestation, qui alloit naître entre lui & le Cardinal, touchant la Régence. Les Maréchaux de Schomberg & de la Meilleraye étoient Chefs du parti contraire; mais si le Roi fût mort, il y avoit grande apparence, qu'ils auroient succombé. Cependant la faveur du Grand-Ecuyer diminuoit tous les jours, & il ne lui en restoit presque plus que l'apparence, qu'il conservoit le plus qu'il pouvoit. Le Roi n'avoit plus avec lui les longues Conférences, qu'il avoit auparavant, dès qu'il étoit couché. Cela faisoit que Cinq-Mars pressoit incessamment Monsieur de se retirer à Sedan, pendant que le Roi le pressoit de son côté de venir à Perpignan. Mais le Duc ne s'ébranloit ni pour l'un, ni pour l'autre. Il n'obéïssoit pas au Roi, sous prétexte de sa goutte, pour laquelle on lui avoit conseillé d'aller aux Eaux de Bourbon ; & il n'alloit point à Sedan, parce qu'il falloit avoir pour cela un ordre par écrit du Duc de Bouillon, pour le Gouverneur de cette Place; & que l'on avoit oublié de le lui demander, avant qu'il passât les Monts. Il fallut donc l'envoyer querir, & l'on chargea de cette commission *De Montmor*, à qui le Duc de Bouillon, qui ne le connoissoit pas, refusa de donner l'ordre qu'on lui demandoit. On y envoya donc le *Comte d'Aubijoux*, Domestique de Monsieur, qui partit habillé en Capucin.

Ce-

Cependant le Cardinal étant toûjours malade à Narbonne, & le Roi près de Perpignan, le Miniſtre eut nouvelle d'Eſpagne, que l'on avoit vû plusieurs fois un François, dans l'Antichambre du Comte-Duc; & le bruit couroit par tout, que les Ennemis du Cardinal avoient traité avec les Eſpagnols. Mais il n'avoit pas encore été poſſible au Miniſtre d'avoir aucune Copie de ce Traité. Cela le tenoit dans une inquiétude perpetuelle, & il fit prier le Roi de venir à Narbonne, ſous prétexte de l'entretenir d'affaires de la derniére importance; mais ce fut inutilement, le Roi ne voulut jamais quitter le blocus de Perpignan. Le Cardinal remarqua encore que le Roi s'informoit aſſez négligemment de ſa ſanté; ce qui le fit craindre que ſes Ennemis n'euſſent entiérement gagné ſon eſprit. Il ne ſe crut pas en ſûreté à Narbonne, & ſous prétexte que l'air de cette ville ne lui étoit pas bon, & qu'on lui avoit conſeillé de prendre les Eaux de Taraſcon, il en ſortit; & lors qu'il vouloit prendre un chemin, il faiſoit courir le bruit auparavant, qu'il en alloit prendre un autre; il en changeoit ſouvent, & il s'embarqua même à *Agde*, pour faire une partie du chemin par mer, afin qu'en cas de beſoin il pût ſe retirer en Italie. On dit encore qu'il faiſoit tenir ſon argent tout prêt; pour le faire emporter au premier ordre, auſſi bien que ſes pierreries.

Ce fut alors que le bruit courut qu'il alloit être diſgracié, * & l'on trouve un Billet du Roi, du 3. de Juin, qui l'aſſura, *que quelques bruits que l'on fit courir; il l'aimoit plus que jamais, & qu'il y avoit trop long-tems qu'ils étoient enſem-*

* *Aubery Mem. T. II. p.* 241.

ensemble, pour se jamais séparer, ce qu'il vouloit bien que tout le monde sût. Ce Billet devoit le rassurer, mais la conduite imprudente du Grand-Ecuyer, qui ne sût ni cacher son dessein, ni se conserver la faveur du Roi, le mettoit encore plus en sûreté.

Pendant que Monsieur & le Grand-Ecuyer déliberoient sur ce qu'ils auroient à faire, sans prendre aucun parti ; le Cardinal reçût un Paquet, où il trouva une Copie du Traité de Madrid. Quelques-uns disent que ce fut le Nonce d'Espagne, qui le lui envoya ; d'autres nomment d'autres personnes. Si les Espagnols eurent l'imprudence d'en laisser tirer copie, ils commirent une faute énorme ; & si cette copie vint des Conjurez, c'en fut encore une plus grande. Quoi qu'il en soit, le Cardinal ayant recouvré une copie de ce Traité, il envoya Chavigny au Roi, pour la lui faire voir, & le prier de faire arrêter Cinq-Mars. Quoi que le Roi eût conçû du dégoût pour son Favori, Chavigni eut toutes les peines du monde à le faire résoudre à remettre ce criminel entre les mains de la Justice. Il se mit à genoux, pour prier Dieu qu'il lui inspirât la résolution la plus avantageuse ; & il envoya querir le *P. Sirmond* Jesuite, son Confesseur, pour lui demander son avis. Le Pere Confesseur ne manqua pas de dire que, dans un crime si énorme, le Roi ne pouvoit faire difficulté de faire arrêter son Favori. Selon l'usage de Louïs XIII. faire arrêter quelqu'un, pour crime d'Etat, & le faire mourir, c'étoit à peu près la même chose ; comme s'il lui eût été défendu de faire grace, une fois en sa vie, à quelques-uns des Ennemis du Cardinal.

Il

Il étoit difficile d'arrêter le Grand-Ecuyer dans l'Armée, où il étoit extrémement aimé, à cause de quoi le Roi prit la résolution d'aller à Narbonne, sous prétexte qu'il avoit la fiévre; quoi qu'il n'y eût jamais voulu aller, pendant que le Cardinal y étoit. Dès-lors il souhaita de s'aboucher avec ce Ministre, pour mettre ordre aux affaires de la Picardie, qui étoit en danger, par la défaite du Maréchal de Guiche. Etant donc allé à Narbonne, pendant que le Ministre étoit à Tarascon; le Grand-Ecuyer, à qui sa Charge ne permettoit pas de s'éloigner du Roi, l'y suivit, encore qu'on l'eût averti que ses desseins étoient découverts. Ainsi il fut arrêté le 14. de Juin, quoi qu'il se fût caché, & qu'on eût fait inutilement fouiller les maisons une fois; car il ne put s'enfuir, parce que le Roi avoit donné ordre auparavant de faire fermer les Portes de la Ville. On fit aussi arrêter De Thou, la nuit de devant, avec *Chavagnac*, Huguenot, & quelques-uns de leurs gens. Ces deux derniers furent ensuite menez à Tarascon, sous bonne garde, & l'autre dans la Citadelle de Montpellier.

Cependant *Offonville*, Lieutenant des Gardes du Duc de Boüillon, & qui étoit de sa part auprès du Grand-Ecuyer, dès qu'il sut qu'il étoit arrêté, prit la poste pour en aller porter la nouvelle au Duc, afin qu'il prît ses mesures là-dessus. Il passa par *Monfrin*, Bourg du Languedoc, vis à vis de Tarascon, de l'autre côté du Rône, où étoit le Vicomte de Turenne, & crut lui devoir dire cette nouvelle. Le Vicomte, qui ne savoit rien de toute cette intrigue, & qui croyoit que le Cardinal n'en sauroit peut-être encore rien, jugea qu'il lui feroit plaisir de

l'en

l'en avertir, & lui fit dire, en même tems, qu'il tenoit cette nouvelle d'Offonville, qui alloit en Italie. Le Cardinal n'eut pas plûtôt appris cela, qu'il fit partir un homme, avec les ordres néceffaires pour faire arrêter Offonville, qu'il atteignit à Valence, & qui fut mis en prifon. On avoit déja envoyé * ordre à Aiguebonne, Du Pleffis Prâlain, & Caftelan, Marêchaux de Camp dans l'Armée d'Italie, d'arrêter le Duc de Bouillon. Cet ordre fut § executé à Cazal, quoi que le Duc fe fût caché promptement, dans le tems que *Couvonges*, Gouverneur de la Place, étoit allé querir l'ordre du Roi, pour le lui faire voir. Ainfi le Duc & le Grand-Ecuyer furent pris, fans pouvoir échapper; en partie par leur imprudence, & en partie par une efpece de bonheur, qui étoit comme attaché aux deffeins du Miniftre; à qui très-peu de fes Ennemis échapperent, pendant qu'il fe tiroit heureufement des plus éminens dangers. On garda quelque tems le Duc, dans la Citadelle de Cazal; & au mois d'Août on le fit tranfporter à Lion, dans la Prifon de *Pierre Ancife*.

Le Duc d'Orléans ayant appris que le Grand-Ecuyer étoit arrêté, au lieu de chercher les moyens de fauver fes Amis, eut la même foibleffe qu'à l'ordinaire. Comme il fe crut découvert, il envoya de Moulins, où il étoit, l'Abbé de la Riviére au Roi; pour lui avouër fa faute, & pour lui en demander pardon. Il écrivit, en même tems, des Lettres, * dattées du 25. de Juin, au Roi, aux

* *Datté du Camp devant Perpignan, du 12. de Juin. Aubery. Mem. T. II. p. 759.*

§ *Le 23. de Juin.*

* *Voyez-les dans les Mem. de Montrefor. p. 162.*

aux Cardinaux de Richelieu & Mazarin, & aux Secretaires d'Etat De Noyers & Chavigny, pleines de bassesses & de mensonges ; ou pour démander grace, ou pour prier le Cardinal Mazarin, & les deux Secretaires, de l'aider à l'obtenir. Le Duc brûla néanmoins l'original du Traité, que Fontrailles lui avoit apporté d'Espagne, & n'en garda qu'une copie, qu'il auroit pû brûler aussi ; de sorte que s'il eût eu de la fermeté, on n'auroit pû le convaincre de rien. Le Roi lui pardonna, après cet aveu précipité, à condition qu'il iroit à *Nisy*, en Savoie, Maison du Duc de Nemours, où il demeureroit, avec deux cens mille livres de pension, qui lui seroient assignées; & que le reste de ses revenus seroit arrêté, pour satisfaire ses créanciers. Monsieur souhaita de voir le Roi, avant que d'y aller; mais le Roi le lui refusa, & le Marquis de Villeroi eut ordre de l'accompagner. On avoit eu d'abord dessein de l'envoyer à Venise, * comme il paroît par plusieurs Lettres, mais on changea ensuite d'avis. Il n'alla pas non plus à Nisy, & il semble qu'on feignoit de le vouloir faire sortir du Royaume, pour l'obliger de dire tout ce qu'il savoit.

Cependant les Secretaires d'Etat eurent soin d'entretenir le Roi en mauvaise humeur contre les Prisonniers;& comme les Abbez d'Effiat & de Thou, voulurent interceder pour leurs Freres, il leur envoya dire qu'il ne vouloit pas les voir. Il continuoit toûjours à être malade, & avoit résolu de retourner à Paris ; mais avant qu'il partît le Cardinal obtint de lui qu'il se feroit porter à Monfrin, à une lieuë de Tarascon, pour l'y voir

* *Voyez les Mem. de Montresor. p.* 170, 175, 195.

voir. Pour cela on dressa dans la même Chambre, où le Cardinal étoit couché, un autre lit pour le Roi, que l'on mit dessus en arrivant. Il n'y avoit que De Noyers & Chavigni, qui fussent présens à cette visite. On dit que le Cardinal après avoir décrit, avec beaucoup d'exaggeration, les services qu'il avoit rendus à la Couronne, reprocha au Roi qu'il avoit fomenté des machinations contre sa personne; en souffrant que le Grand-Ecuyer demeurât auprès de lui, après les desseins qui avoient éclatté & que Sa Majesté avoit bien su qu'il avoit. Ce discours tira des larmes des yeux du Roi, qui raconta au Cardinal tout ce qui s'étoit passé à son desavantage, au Camp de Perpignan, & qui étoit venu à sa connoissance, & lui promit d'abandonner les Conjurez à la Justice. Ensuite le Roi prit le chemin de Lion, & le Cardinal demeurant encore à Tarascon, lui fit demander, par les * Secretaires d'Etat, *si en choses importantes & pressées, il donneroit les ordres de ce qu'il jugeroit à propos, pour son service, comme Sa Majesté le lui avoit commandé plusieurs fois.* En cas que le Roi le voulût, il souhaitoit qu'il le lui écrivit, comme de son propre mouvement. Le Roi ne manqua pas de faire ce qu'il desiroit, & lui écrivit une § Lettre du dernier de Juin, dans laquelle il lui dit, qu'étant contraint par la consideration de ses affaires, & par l'état de la santé du Cardinal, de le laisser en Languedoc; son intention étoit qu'il y fît les choses, qui regarderoient l'Etat, avec la même autorité que si lui-même y

 étoit

* *Montres. Mem. p.* 161.
§ *Aubery. Mem. T. H. p.* 841.

étoit; & qu'il pourvût aux affaires pressées, sans lui en donner avis. Le Cardinal répondit * au Roi, que comme il n'avoit jamais abusé des honneurs qu'il lui avoit plû de lui faire; il useroit du pouvoir, que Sa Majesté lui donnoit, avec toute la modération qu'il devoit.

Le Duc d'Orléans avoit bien avoüé d'abord, en général, qu'il avoit eu des liaisons avec le Grand-Ecuyer, & avec le Duc de Bouillon, & promis d'en dire le détail au Cardinal; mais on souhaitoit qu'il mît par écrit ce détail. On eut quelque peine à l'obtenir, mais enfin il fit une Declaration du 7. de Juillet, § où il dit tout ce qu'il savoit. Elle est dattée d'*Aigueperce*, en Auvergne; où on lui avoit permis de s'arrêter, au lieu d'aller en Savoie. Enfin il s'engagea à faire tout ce que l'on voudroit, pour convaincre ses Amis de la Conspiration, qu'ils avoient faite; à condition qu'on le laissât vivre dans le Royaume, en particulier, & sans aucun train, que celui que le Roi lui voudroit donner.

Le Duc de Bouillon ayant su que le Duc d'Orléans avoit tout avoüé, confessa aussi tout ce que j'ai raconté, de ses liaisons avec le Grand Ecuyer, & de leurs desseins contre le Cardinal, excepté qu'il nia d'avoir consenti au Traité de Madrid. Pour instruire ce Procès, & pour prononcer la Sentence aux Criminels, le Cardinal fit, selon sa coûtume, nommer des Commissaires; qui se transporterent sur les lieux, & qui firent toutes les formalitez nécessaires. Le Chancelier en étoit le Chef, & les autres étoient, *Laubardemont*, *de Marca*, *Mirau-*

* *Le 2. de Juillet. Montres. p.* 181.

§ *Voyez-la dans Montresor. p.* 211.

raumesnil, *De Paris*, *Champigny*, Conseillers aux Conseils de Sa Majesté, *De Chazé*, & *De Sève*, aussi Conseillers du Roi, & Maîtres des Requêtes ordinaires de son Hôtel.

Pendant que l'on instruisoit ce Procès, le Cardinal, qui étoit encore à Tarascon, apprit que la Reine-Mere, son ancienne Bienfaitrice, & depuis plusieurs années l'un des principaux objets de sa haine, étoit morte à Cologne le 3. de Juillet. Il lui fit faire un Service magnifique, dans l'Eglise Collegiale, comme pour lui faire réparation, après sa mort, du mal qu'il lui avoit fait pendant sa vie. On dit que le Roi témoigna beaucoup de douleur, en apprenant cette nouvelle, & que la tendresse qu'il avoit pour sa Mere se renouvella, lors qu'il vînt à penser que par sa dureté, & pour satisfaire un Ministre inexorable, il avoit laissé mourir sa Mere dans l'exil, & dans l'indigence; sans avoir voulu se réconcilier avec elle, quoi qu'elle eût pû faire pour cela.

Le Cardinal après avoir demeuré encore quelque tems à Tarascon, se trouva mieux, & songea à reprendre le chemin de Paris. Comme il n'étoit pas encore entiérement remis, & qu'il craignoit que le mouvement ne renouvellât son mal, il fit faire une espece de Litiére, dans laquelle étoit son lit, avec une petite table & une chaire, pour une personne qui s'entretenoit avec lui. Elle étoit couverte de Damas, & d'une toile de cire par dessus, en tems de pluye. Cette Litiére devoit être portée par dix-huit hommes, & le Cardinal avoit résolu de faire choisir des Païsans pour cela; mais ses Gardes s'offrirent de lui rendre cet office, & ils se relayoient tour à tour; comme avoient fait au-

autrefois les Soldats d'Alexandre, dans une femblable occafion. Quelque tems qu'il fît, ceux qui portoient fa Litiére avoient la tête découverte. Comme cette Litiére étoit trop large, pour paffer par les Portes des Villes, il fallut abatre la muraille de toutes celles dans lefquelles le Cardinal voulut entrer; auffi bien que celles des maifons, où il logea, & où il voulut faire entrer fa chambre portative. Il fallut encore élargir les chemins, lors qu'ils étoient trop étroits, & les rendre plus unis, où ils étoient trop raboteux. Ainfi cet ambitieux Miniftre fit, dans ce lit triomphal, près de deux cens lieuës de chemin, & entra, pour ainfi dire, par tout par la brêche; après avoir également ruiné fes Ennemis particuliers, & détruit tous les Privileges de la France.

Pour revenir préfentement aux Conjurez, Cinq-Mars * conduit à Lion & examiné, foûtint d'abord fortement, que ce que Monfieur avoit dépofé étoit faux. Il eut la même fermeté, lors qu'on lui confronta le Duc de Bouillon, quoi qu'il en fût extrémement étourdi. Ce qui embarraffoit les Juges, dans cette rencontre, c'eft que n'ayant qu'une copie du Traité, il étoit difficile de condamner le Grand-Ecuyer, fans fa confeffion. On fit ce qu'on put, pour tirer la verité de De Thou, que Monfieur & le Duc de Bouillon affuroient avoir tout fu, excepté la Ligue avec l'Efpagne; mais il protefta qu'il n'avoit rien fu de tout ce qu'on lui demandoit, & qu'il n'avoit travaillé à joindre le Duc de Bouillon d'amitié avec Cinq-Mars, que pour des intérêts qui n'avoient rien de criminel. On parla de confronter le Duc d'Orléans,

* *Siri Mercur. T. II. Lib. III. p. 1182. & fuiv.*

léans, avec les Prisonniers, mais il pria si fort le Roi de l'en exempter, & déclara si nettement, qu'il s'enfuiroit plûtôt au bout du monde, que d'en venir-là; que contre toutes les Lois, son témoignage passa pour bon, sans confrontation, pourvû qu'il répondit aux Interrogats du Chancelier, en présence de sept Commissaires. Cependant Cinq-Mars ayant témoigné qu'il avouëroit tout, si on lui promettoit la vie; le Cardinal lui envoya Laubardemont, Rapporteur de ce Procès, qui la lui promit; à condition qu'il dît la verité contre De Thou, qui avoit, disoit-il, déposé contre lui. Il donna dans ce piége, & étant interrogé le 12. de Septembre, par le Chancelier & les autres Commissaires, il avoüa tout, & répondit à l'égard de De Thou, qu'enfin le Traité avec l'Espagne lui avoit été communiqué à Carcassonne, par Fontrailles; mais qu'il s'étoit récrié contre ce dessein, & l'avoit blâmé de toute sa force: Qu'au reste il avoit dit plus d'une fois, que s'il n'avoit peur du crédit des coupables il iroit tout découvrir au Roi, & qu'il avoit tâché de détourner le Duc de Bouillon d'un dessein, qu'il jugeoit devoir échouër, pour plusieurs raisons. On fit comparoître, peu de tems après, De Thou, qui nia d'abord, mais qui étant confronté avec Cinq-Mars, avoüa le tout, & ajoûta seulement, Qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu pour détourner le Grand Ecuyer de cette entreprise, & qu'il lui avoit fait de grands reproches, de ce qu'il en étoit venu à cette extrémité sans en considerer les conséquences: Qu'au reste n'étant instruit de l'affaire que très-imparfaitement, & n'ayant en main aucunes preuves, pour convaincre les Criminels devant le Roi, il n'avoit pas cru devoir réveler ce qu'il en savoit; sur tout considerant que les

Conjurez n'étoient point en état de la faire réüssir. De Thou crut devoir tout confesser, sans se faire presser davantage, de peur d'être mis à la question; ce qu'il n'auroit pu éviter, s'il eût toûjours nié le fait, & dont il avoit une frayeur extraordinaire.

Le Procureur du Roi conclut à la mort, contre l'un & l'autre. Tous les Juges tomberent d'accord que le Grand-Ecuyer la méritoit, pour avoir fait un Traité avec les Ennemis de la Couronne. On jugea aussi De Thou coupable du crime de Lese-Majesté, pour n'avoir pas révelé le Traité, dès qu'il l'avoit su, & pour les présomptions que l'on avoit contre lui, qu'il avoit travaillé à unir les Conjurez, contre le bien de l'Etat. Il n'y eut que deux Juges, qui n'opinerent pas à la mort; & en cette occasion Laubardemont fit valoir un Edit de Louïs XI. par lequel ceux qui savent qu'il se pratique quelque chose contre l'Etat, & qui ne le révelent pas, sont déclarez Criminels de Lese-Majesté. Ainsi ils furent condamnez à avoir la tête tranchée, dans la Place des Terreaux, * & le même jour la sentence fut executée; de peur que le Roi, qui avoit beaucoup aimé le Grand-Ecuyer, & qui pouvoit être touché de pitié à l'égard de De Thou, qui n'étoit coupable que de n'avoir pas accusé son Ami, ne leur fît grace. Le Cardinal eut toûjours la maxime de ne perdre personne à demi, & de prévenir la clémence de Louïs XIII. par une prompte execution. Dans le fonds, on ne pouvoit douter que les Accusez ne fussent coupables, pour s'être voulu rendre maîtres de l'administration des affaires

* *Voyez leur Procès dans le II. Tome du* Mercurio de Siri *Lib. III. & la Relation de leur mort.*

res de l'Etat, ſans le conſentement du Roi; & s'ils avoient pu venir à bout de leurs deſſeins, les Peuples n'en auroient pas été plus heureux, que ſous le Cardinal; & ſelon les apparences, les Ennemis de la France n'en ſeroient devenus que plus redoutables. Ni le Roi, ni eux n'étoient pas ſelon l'opinion commune, en état de ſoûtenir le poids des affaires, avec une fermeté & une conduite égale à celles du Cardinal. Ils agiſſoient par ambition & par envie, & nullement pour le repos des Peuples; & il valloit mieux pour la France, qu'une ambition ſoûtenuë de ſi peu de conduite fût fatale aux Accuſez, que de voir le plus grand Miniſtre qu'elle ait eu, périr par leurs intrigues, & le Roi devenir l'Eſclave de quelques perſonnes plus incapables de gouverner que lui. Si néanmoins le Roi avoit eu le courage de faire grace à De Thou, qui étoit le moins coupable; il ſe ſeroit attiré les applaudiſſemens de tout le Royaume, ſans commettre de faute contre les régles de la bonne Politique. Mais ce Prince ne pechoit guére, par trop d'indulgence.

Chavagnac, Gentilhomme Huguenot, qui avoit ſervi ſous le Duc de Rohan, & que le Grand-Ecuyer avoit fait rappeller en Cour, pour l'employer dans ſes deſſeins, fut abſous & délivré; parce qu'il n'avoit voulu entrer dans aucune affaire, quoi qu'il fît profeſſion, diſoit-il, d'être Serviteur de Cinq-Mars. Il faut que ſon innocence fût bien claire, pour échapper de la ſorte, à des gens qui étoient prêts, diſoit-on, à trouver coupables tous ceux que le Cardinal avoit voulu perdre.

Le Duc de Beaufort avoit été chargé d'avoir reçû une viſite de De Thou, qui l'avoit voulu

 per-

persuader d'entrer dans l'entreprise ; & le Cardinal, qui souhaitoit de découvrir tous les Complices, le fit appeller à la Cour, & obligea le Roi de lui écrire là-dessus. Le Duc répondit qu'il ne savoit rien de tout cela, mais quo, que le Roi lui eût écrit par trois fois de se rendre auprès de lui, il trouva plus à propos de feindre une maladie, & ensuite de se retirer en Angleterre.

A l'égard du Duc de Bouillon, le Roi lui pardonna, à condition qu'il lui remettroit la Ville & le Château de Sedan, pour être annexez à la Couronne ; sans exiger aucune condition que celle de la liberté & de la vie, & en se remettant entiérement à la génerosité du Roi, pour ce qui regardoit ce qu'on lui pourroit donner en échange. * Il obtint des Lettres d'abolition, dattées du 15 Septembre, & sur la fin du même mois, le Cardinal Mazarin alla prendre possession de Sedan avec onze Compagnies des Gardes. Comme on lui eut rendu la liberté, il prit la poste pour Montargis, où étoit le Cardinal, à qui il rendit visite; après quoi, sans voir le Roi, il se retira en Champagne, chez le Comte de Roussi, son Beau-frere, où étoit la Duchesse de Bouillon, & de là dans un Château, qu'il avoit dans le Perigord. On plaignit ce Seigneur de la perte qu'il faisoit, mais on étoit surpris qu'il fût entré si facilement dans cette entreprise, peu de tems après être sorti heureusement d'un autre démêlé.

C'est ainsi que le Cardinal se tira glorieusement pour lui-même, & en même tems avanta-

geu-

* *Siri Mercur. T. II. Lib. III. & Aubery. Mem. T. II. p. 766. & suiv.*

geusement pour la France, de la derniere entreprise que l'on fit contre lui. Quoi que ceux qui portoient envie à son autorité ne fussent pas, à proprement parler, Ennemis de l'Etat; comme ils ne pouvoient perdre ce Ministre, qu'en troublant le Royaume, par le moyen de ses veritables Ennemis; ils donnoient lieu de les accuser assez plausiblement de vouloir trahir le Roi & leur Patrie. Le Cardinal reçut la nouvelle de la mort de Cinq-Mars & de De Thou, presque en même tems qu'il reçut celle de la prise de Perpignan; sur quoi il écrivit une Lettre au Roi qui commençoit de cette maniére : *Sire, vos armes sont dans Perpignan, & vos Ennemis sont morts.* Dans un même mois, la France se mit ainsi en possession de deux Places de la derniére importance pour elle; particulierement étant en guerre, avec l'Espagne. Perpignan l'assûroit du Roussillon, & la mettoit en état de conserver la Catalogne en cas qu'elle eût eu dessein de le faire; & Sedan fermoit aux Espagnols l'entrée de la France de ce côté-là, au lieu qu'auparavant, en gagnant le Duc de Bouillon, ce qui n'étoit pas difficile, ils y pouvoient entrer, quand il leur plaisoit. Au contraire, les affaires de l'Espagne alloient toûjours plus mal.

Jean IV. ayant été proclamé Roi de Portugal, pensa non seulement à conserver la Couronne, qu'on venoit de lui mettre sur la tête, mais encore à regagner tout ce qu'elle avoit autrefois possédé en Afrique, en Amerique, & dans les Indes. La domination des Castillans étoit devenuë si odieuse, par tout où il y avoit des Portugais, que ce dessein ne réüssit pas moins bien,

loin

loin de l'Espagne, qu'il avoit réüssi autour du Tage. Les Portugais reçûrent avec joie les nouvelles du rétablissement de la Maison de Bragance, qu'ils reconnurent presque par tout malgré les Espagnols. Cependant le nouveau Roi trouvant les Castillans hors d'état de conserver leurs usurpations, les chassa non seulement des anciennes bornes du Royaume de Portugal; mais entra encore dans les Etats du Roi Catholique, & s'avança jusqu'à Salamanque. Il saccagea quantité de Villes dans la Gallice, l'Estremadure, & l'Andalousie, & auroit même fait de ces Provinces le théatre de la guerre, en y faisant subsister son Armée; s'il y avoit eu des Places fortes, ou en état d'être fortifiées, pour s'y retirer en cas de besoin.

L'Espagne se trouvoit en une extrême foiblesse, par le peu de prévoyance du Comte-Duc, & par le mécontentement de quelques Provinces & de divers Grands Seigneurs. Les Royaumes de Valence & d'Arragon, qui avoient d'assez grands Privileges, ne les voyoient enfraindre tous les jours, qu'avec beaucoup de chagrin. La Catalogne, qui venoit d'appeller les François, pour cette seule raison, leur avoit donné un très-mauvais exemple, & pouvoit les porter à faire quelque chose de semblable, si l'on n'y mettoit ordre de bonne heure. Les intrigues du Duc de Medina Sidonia, & du Marquis d'*Aiamont*, rendoient l'Andalousie chancelante; & elle étoit d'ailleurs irritée, par le changement que l'on avoit fait depuis peu à la monoye, qui après avoir été fort haute, avoit été ensuite décriée. Les Biscains avoient assassiné un Fermier, qui avoit été envoyé chez eux, pour introduire le papier marqué, contre les Franchises

ses de ce Païs, & les principaux Mécontens, attirez à Madrid par le Comte-Duc, sous promesse de pardon avoient été punis. Quoi que cela se fût passé quelques années auparavant, la Biscaye se ressentoit encore de cette perfidie. Enfin la pauvreté de la Gallice, qui de plus est environnée de plusieurs côtez par le Portugal, la mettoit hors d'état de contribuer beaucoup aux frais de la guerre. Joignez à cela que le Roi Catholique avoit fait de grandes pertes en Catalogne, sans y rien avancer, par la mauvaise conduite de ses Généraux, & que la Flotte de l'Amerique s'étoit perduë, de sorte que l'on avoit été contraint de prendre la vaisselle d'argent des Particuliers, pour en battre de la monoye. L'on ne donnoit, depuis longtems, les Gouvernemens, & les Charges, qu'à des Créatures du Favori, sans se mettre en peine de leur capacité; & ceux qui pouvoient le mieux servir étoient éloignez de la Cour, pour ne pouvoir se soumettre à sa fierté.

Cependant il faisoit défiler de toutes parts, avec des dépenses incroyables, des Troupes pour tâcher de secourir Perpignan; mais l'on remarque que dans six mois de tems, en faisant les derniers efforts, il ne put mettre que trente mille hommes sur pied. Pour comble de malheur, ils arriverent trop tard; parce que la Place, affamée depuis long-tems, sans qu'on eût eu soin de la pourvoir, fut obligée de se rendre, le 7. de Septembre, après avoir souffert de très-grandes extrémitez. D. Flores d'Avila la remit au Maréchal de la Meilleraye, entiérement dépourvûë de vivres, mais parfaitement bien garnie de munitions de guerre; puis qu'il y avoit un Arsenal capable d'armer vingt-mille

hom-

hommes à pied & à cheval, six-vingt piéces de Canon, & trois mille quintaux de poudre, avec tout ce qui pouvoit servir à la bien défendre. Le Maréchal en donna le Gouvernement à *Varennes*, Maréchal de Camp, jusqu'à ce que le Roi y eût autrement pourvû.

Cette conquête donna une très-grande joie à la Cour de France, à cause de l'importance d'une Place qui couvroit ses frontiéres de ce côté-là, & la rendoit maîtresse du Roussillon. Le Roi d'Espagne au contraire en eut un chagrin mortel, & ne pouvoit le dissimuler; pendant que le Comte-Duc affectoit, par une mauvaise politique, une joie & une gayeté, qui surprenoit tout le monde. Il s'imaginoit par là de soûtenir l'esprit du Roi, qui sembloit s'abattre, & de rendre le courage à l'Armée & aux Peuples, qui s'effrayoient des progrès de l'Ennemi. Il ne laissoit pas de former la plus grande Armée qu'il lui fût possible, & les Grands d'Espagne contribuérent à l'envi à la lever & à l'entretenir, dans les besoins pressans de l'Etat. Mais au lieu de lui donner un Général capable de relever les esperances de l'Espagne, il fit nommer le Marquis de Leganès, pour la commander, contre l'attente générale; parce que ce Marquis n'avoit même pas pû obtenir de venir à la Cour, & étoit comme relegué à Valence, à cause des plaintes des Alliez, & des Sujets de l'Espagne; mais quoi qu'on le maltraitât en apparence, le Comte-Duc lui faisoit esperer en secret de nouveaux avancemens. Pendant qu'il se mettoit en état de marcher, *D. Benito Henriquez de Quiroga* rendit Salce aux Maréchaux de Schomberg & de la Meille-

raye

raye, le 30. de Septembre, faute de vivres.

L'Armée de France, que l'on avoit employée au blocus de Perpignan & de Salce, marcha ensuite en partie en Catalogne, pour renforcer celle du Maréchal de la Mothe; qui se disposoit à soûtenir toutes les forces de l'Espagne prêtes à y entrer, pour tâcher de réparer la perte du Roussillon par quelque avantage. Lerida étoit particuliérement menacée, & pendant que Leganès y marchoit d'un côté, le Marquis de Torrecuse, Italien, s'avançoit d'un autre, sans que le Maréchal, qui suivoit ce dernier, pût retarder sa marche. Il étoit d'avis d'attaquer promptement la Place, sans attendre Leganès; mais les Espagnols, qui commandoient sous lui, s'y opposérent. Cela le chagrina si fort, qu'il remit le Commandement au Marquis d'Inoyosa, qui avoit été l'un de ceux qui l'avoient le plus contredit. L'Espagnol, peu capable de profiter de la conjoncture, quitta le poste où il étoit, de peur que les François ne lui coupassent les vivres, & mena ses Troupes joindre Leganès. Ce dernier, au lieu de se servir des conseils de Torrecuse, infiniment plus capable de commander que lui, le contraignit de quitter le Camp, & d'aller trouver le Roi à Sarragoce. Il disoit même que quand il devroit conquerir la France, par les conseils de cet Italien, il ne le feroit pas. L'Armée Espagnole étoit de dix-sept mille Fantassins, de quinze cens Dragons, & six mille Chevaux, & avoit quarante piéces de Canon. Presque toute la Noblesse d'Espagne s'y trouvoit, & particuliérement un grand nombre de gens qui avoient servi dans les Armées de cette Couronne; de sorte qu'il y avoit su-

jet

jet de s'en promettre un bon ſuccès. L'Armée du Maréchal de la Mothe n'étoit que d'environ huit mille Fantaſſins, & de quatre mille Chevaux, mais l'experience du Chef ſuppléoit au petit nombre de ſes Troupes. Il y avoit même cette difference, entre celles des Eſpagnols, & celles des François; que les derniéres ſe fioient entiérement dans leur Général, au lieu qu'une bonne partie de l'Armée Eſpagnole avoit perdu courage, en voyant partir le Marquis de Torrecuſe, généralement eſtimé de ceux qui le connoiſſoient. Les Armées étant dans cet état, Leganès crut devoir aller attaquer la Mothe, & marcha à lui en ordre de bataille, dès le commencement d'Octobre. Le ſeptiéme les Armées furent en préſence. & les François, à cauſe de l'inégalité de leurs Troupes, tâcherent de profiter du terrain, en ſe plaçant ſur des hauteurs, où ils avoient fait mettre leur Canon; dont il falloit néceſſairement eſſuyer toute la décharge, pour aller à eux. Cependant les Eſpagnols s'avancerent, avec beaucoup d'intrépidité, & ayant donné vigoureuſement, renverſerent d'abord la Cavalerie de l'aile droite, & la mirent en fuite; mais ils furent repouſſez à la gauche, où le Maréchal ſe trouvoit en perſonne. La Cavalerie Françoiſe de l'aile droite, abandonna aux Eſpagnols trois piéces de Canon, & Leganès craignant de les reperdre, donna ordre qu'on travaillât inceſſamment à les tirer de-là, pour les joindre à l'Artillerie Eſpagnole. Dans cet intervalle, ſon Avantgarde, qui venoit de les gagner, au lieu de continuer à charger les François, s'arrêta tout court, juſqu'à ce qu'on eût retiré les trois piéces de Canon; de ſorte que le Maréchal eut

le

le tems de rallier sa Cavalerie, & de la ramener à la charge. Elle rendit en très-peu de tems la pareille aux Espagnols, & les chassa en desordre vers le gros de leur Armée, qu'ils mirent en confusion. L'inégalité des Troupes & la nuit, qui approchoit, empêcherent le Maréchal d'en profiter. Il fit sonner la retraite, & se retira dans son Camp; mais comme on lui rapporta peu de tems après, que les Espagnols se retiroient aussi, il revint dans le Champ de bataille, où il passa la nuit, pour faire voir que l'avantage de cette Journée lui étoit demeuré. Leganès de son côté écrivit à la Cour, qu'il avoit remporté une victoire signalée sur les François, & qu'il leur avoit pris leur Canon. Cependant la perte avoit été assez égale, & l'on comptoit environ cinq cens hommes de morts, de l'un & de l'autre côté; mais le petit nombre des François rendoit leur avantage plus considerable; outre qu'ils avoient fait ce qu'ils s'étoient proposez de faire, en empêchant par là que les Espagnols ne formassent le siége de Lerida. La Cour d'Espagne ne laissa pas de faire de grandes réjouïssances de cette prétenduë victoire; & c'est un ancien usage, en ce Païs-là, que de repaître le Peuple de nouvelles chimeriques, en dissimulant, ou en extenuant les pertes, & en augmentant de beaucoup les avantages qne l'on remporte. Les Espagnols, qui sortent peu de leur Païs, & n'entretiennent presque aucun commerce avec les Etrangers, ne pourroient savoir la verité que des Officiers de leur Nation, qui servent dans les Armées du Roi, & qui instruits des maximes de la Cour, n'ont garde de publier leurs pertes. Ainsi on croit communé-

ment en Espagne, que les Armées du Roi sont victorieuses pas tout, & que les Provinces éloignées qu'elle posséde demeurent toûjours en leur entier, jusqu'à ce que les Traitez de Paix fassent voir le contraire. Encore le détail n'en parvient-il qu'à peu de gens, & le commun du monde demeure dans son ancienne erreur.

Leganès finit la Compagne, par la prise de quelques petits Châteaux, dans la Châtellenie d'Amposte, & donna de si mauvais ordres pour les vivres, que son Armée fut obligée de se nourrir, pendant trois jours, de chair d'âne, & de biscuit gâté; ce qui produisit de grandes maladies, & dissipa entiérement les Troupes au mois de Novembre. Cela affermit les François, dans la possession de la Catalogne, & les Catalans dans la Rebellion. Alors le Roi ouvrit enfin les yeux, & s'apperçût qu'on l'avoit trompé, en lui excusant la conduite de Leganès. Ce qui s'étoit passé dans cette Campagne le persuada, que les plaintes, que les Italiens avoient portées contre lui, depuis si longtems, n'étoient que trop veritables. Les Artifices du Comte-Duc, qui commençoit à perdre le crédit dans l'esprit du Roi, furent inutiles; Leganès fut déposé de son Généralat, envoyé d'abord en prison, & enfin comme relegué dans sa Maison de Madrid, d'où il lui étoit défendu de sortir, aussi bien que d'y recevoir qui que ce fût. *D. Philippe de Silva*, qui avoit servi long tems dans les Armées d'Espagne, mais sans y aquerir aucun honneur, fut mis en sa place; après avoir été disgracié, pour n'avoir pas secouru Arras. Toute l'Europe fut surprise d'un si étran-

ge

ge choix, mais la disette de gens capables de commander étoient dès-lors si grande en ce Païs là, qu'on ne savoit sur qui jetter les yeux.

Pendant que la France remportoit ces avantages, sur les Espagnols; les affaires de la Maison d'Autriche n'alloient pas mieux en Allemagne. * *Leonard Torstenson*, Général des Suedois, les défit deux fois pendant cette Campagne. Il tailla en piéces en Silesie l'Armée de l'Empereur, commandée par *François Albert*, Duc de Saxe-Lawembourg, & le prit lui-même prisonnier. Il défit aussi, près de Leipsic, l'Archiduc Leopold. Il prit plusieurs Places considerables, & remporta d'autres avantages, sur les Impériaux.

Le Comte de Guébriant, avec quelques Troupes Françoises, & le reste de l'Armée du Duc de Wymar, qu'il commandoit toûjours depuis le départ du Duc de Longueville, contribua beaucoup à ces Victoires, quoi qu'il fût très-éloigné des Suedois; parce qu'il arrêta, autour du Rhin, un Corps considerable de Troupes Impériales. Il § entra, dès le commencement de l'année, dans l'Archevêché de Cologne, avec sept mille hommes, & cinq piéces de Canon. Le *Comte de Herberstein* se joignit à lui, avec quatre mille hommes des Troupes du Landgrave de Hesse, & neuf piéces de Campagne. Ils assiégerent ensemble *Ordinguen*, & le prirent par capitulation; quoi que Lamboi ne fût qu'à trois lieuës de là, avec douze mille hommes. Mais soit qu'il crût que la Place tiendroit plus long-tems, ou qu'il voulût attendre que le Général *Hazfeldt* se joignît à

Hh 2

* *Voyez le XIV. Liv. de Pufendorf Hist. Rer. Suec.*
§ *Siri Mercur. T. II. Lib. I. p. 4. & suiv.*

à lui, il ne fit aucun mouvement. Le Comte de Guébriant averti du dessein que ces deux Généraux avoient de se joindre, résolut d'attaquer Lamboi; quoi que retranché dans un lieu avantageux, & aussi fort que lui, pour ne les avoir pas tous deux ensemble, sur les bras. Il divisa son Armée en trois Corps, dont l'un étoit composé des François, qu'il commandoit lui-même, l'autre des Hessiens, commandez par leur Général, & le troisiéme des Troupes du Duc de Wymar, sous le Général *Tubadel.* Dans cet ordre, il fit attaquer les retranchemens des Impériaux, & après une assez longue résistance, il les emporta de trois côtez, & mit Lamboi en déroute; quelque effort qu'il fît pour rallier ses gens. Ce Général desesperé de voir son Armée défaite, revint à la charge, avec un petit Corps de réserve; & après avoir donné de grandes preuves, de valeur, fut obligé de se rendre prisonnier. Il perdit trois mille hommes, qui demeurerent sur la place; outre quatorze cens prisonniers, entre lesquels étoient les principaux Officiers, aussi bien que le Général. Ensuite * le Comte de Guébriant prit la Ville de *Nuys*. & quantité d'autres petites Places de l'Electorat de Cologne, où il fit de grands ravages.

On parla beaucoup cette année du lieu du Congrès, pour traiter de la Paix générale, & des Passeports des Ambassadeurs, qui s'y devoient trouver. § Les Espagnols souhaitoient en leur particulier de conclurre, avec la France, une Trêve pour deux ans, dans la pensée de faire de nouveaux préparatifs, pendant ce temps-là,

* *Le 26. de Janvier.*

§ *Siri Mercur. T. II. Lib. II, p.* 1064.

là; mais la France étoit dans une posture trop formidable, pour y consentir, & le Cardinal témoigna qu'il ne vouloit qu'une Paix; & par laquelle il prétendoit garder quelques Places, pour entrer en Allemagne & en Flandre, quand le Roi le voudroit.

L'Angleterre continuoit dans ses troubles, & le Roi en faisant ensuite la guerre au Parlement, s'engagea dans des brouilleries, dont il ne put sortir, & qui lui furent enfin fatales. On le soupçonnoit en France d'être porté pour l'Espagne, & en Angleterre d'avoir du penchant pour la France. L'Ambassadeur de cette derniére Couronne s'étant adressé au Parlement, après que le Roi eut rompu avec lui; ce Prince en eut un chagrin mortel, & en fit porter de grandes plaintes à la Cour de France. Louïs XIII. répondît que c'étoit sans ses ordres, & pour en convaincre l'Envoyé d'Angleterre, il lui promit de rappeller cet Ambassadeur, & le rapella peu de tems après. Bien des gens ont crû, que l'Ambassadeur n'avoit pas fait une démarche de cette conséquence, au moins sans l'ordre du premier Ministre, qui étoit bien-aise que ces brouilleries ne finissent pas si-tôt; parce qu'il étoit à craindre que l'Angleterre, jalouse de la grandeur de la France, ne se déclarât pour l'Espagne, dès qu'elle seroit en repos. L'Ambassadeur de France protesta néanmoins au Roi d'Angleterre qu'il n'avoit rien fait, qu'à dessein de porter le Parlement à la paix; & l'on disoit en France qu'il n'étoit pas de l'intérêt de cette Couronne, de laisser trop augmenter l'autorité du Parlement; parce que le Calvinisme s'établissoit par là plus for-

tement en Angleterre, & que cette Rebellion pouvoit être de mauvais exemple, pour les Calvinistes François. Mais enfin on ne fit rien en faveur du Roi, pour le soûtenir contre ses sujets; & dans la suite du tems, la France se déclara ouvertement pour *Olivier Cromwel*, Protecteur d'Angleterre, de peur qu'il ne se joignît aux Espagnols.

L'Italie, qui auroit peut-être pû se mêler de la partie, & se déclarer pour les plus foibles, étoit encore étrangement troublée. Malgré * l'intervention de presque toutes les Puissances d'Italie, pour accommoder le Duc de Parme avec les Barberins; ils prétendoient retenir ce qu'ils lui avoient pris, & qu'il allât encore demander pardon au Pape. Ils le firent citer à Rome, pour y comparoître dans un certain tems, sous peine d'excommunication; & comme le Duc n'eut garde d'y aller, le Pape lanca l'excommunication, le 13. de Janvier. Ils parlerent même de mettre ses Etats à l'interdit; mais comme ils virent que toutes les Puissances, qui avoient intercedé pour ce Prince, se déclareroient pour lui, si l'on en venoit à ces extrémitez, ils changerent de dessein. Cependant le Duc prit toutes les mesures possibles, pour s'assurer de la fidelité de ses Sujets Laïques, & Ecclésiastiques, & continua à faire les préparatifs de guerre nécessaires pour sa défense. Le Pape en faisoit autant de son côté, & l'on craignoit qu'il n'en voulût au reste des Etats du Duc de Parme. Enfin après § plusieurs négociations inutiles, la République de Venise, le Grand-Duc de Toscane & le Duc de Modene,

* *Voyez Siri Mercur. T. II. Lib. I. p.* 178.
§ *Siri Mercur. Lib. II. & III.*

ne, firent une Ligue défensive avec le Duc de Parme, pour s'opposer aux progrès de l'Armée du Pape, en cas qu'elle entreprît quelque chose de nouveau, & l'obliger à rendre Castro au Duc de Parme. Les Troupes de Venise & de Florence avoient ordre de s'avancer vers le Parmesan, & le Modenois, à mesure que l'Armée du Pape s'ébranleroit; & le Duc de Parme étoit prêt à faire une irruption, dans l'Etat Ecclésiastique. Telle étoit la face des affaires d'Italie, au commencement de la Campagne de l'année 1642. Les Barberins ayant appris la résolution des Princes Liguez, & leurs préparatifs, cessèrent de menacer, comme ils avoient fait d'abord, ceux qui s'opposeroient à leurs desseins, & feignirent de vouloir finir cette affaire, par la voie de la négociation. La France s'employa à pacifier ces brouilleries, au moins en apparence; mais le Duc de Parme s'appercevant que les Barberins ne cherchoient qu'à gagner du tems, se mit en campagne, le 10. de Septembre, avec environ quatre mille Chevaux, que le Maréchal d'Estrées commandoit sous lui, en qualité de Lieutenant Général. Son dessein étoit d'aller attaquer l'Armée du Pape, commandée par *D. Tadeo Barberini*, &, en cas qu'il la battît, d'aller jusqu'aux murailles de Rome; & s'il en étoit battu, de se retirer dans ses Etats, couverts de ceux de Modene, & des Troupes des Princes Liguez. Que s'il arrivoit que l'Armée Barberine demeurât dans son Camp, il seroit facile d'aller jusqu'à Rome, sans obstacle; parce qu'étant inferieure en Cavalerie, il ne lui seroit pas possible de suivre celle du Duc de Parme.

Le Général du Pape fut averti de ce dessein du

Duc, & fit camper la plus grande partie de ses Troupes près du Château de *S. Jean*, pour être en état de s'oppoſer à la marche de l'Ennemi. Cependant ni lui, ni ceux qui commandoient ſous lui, ne purent s'imaginer que le Duc de Parme oſât faire un coup ſi hardi, que d'entrer dans le Territoire de Bologne; en laiſſant le Fort *Urbain* derriére lui, & s'engageant entre Bologne & l'Armée du Pape. Ainſi s'étant endormis là-deſſus, ils ſe trouverent ſurpris, par la hardieſſe du Duc, & hors d'état de s'y oppoſer. L'épouvante ſe mit dans leurs Troupes, & dès que celles de Parme paroiſſoient, elles fuyoient de toutes parts. Ainſi cette Armée, qui avoit donné l'allarme à toute l'Italie, fut en peu de jours hors d'état de s'oppoſer à un petit Corps de Cavalerie, ſans Artillerie, & ſans Fantaſſins. L'Armée du Duc de Parme au contraire, s'avança juſqu'à *Caſtiglione del Lago*, dans la Romagne, & jetta l'épouvante dans Rome. * Alors recommencerent les négociations, le Duc offrant de ſe retirer; pourvû que l'on remît Caſtro aux Princes Liguez, en dépôt, avec promeſſe de le lui rendre en peu de tems. Les Barberins épouventez recoururent aux Miniſtres de France, & les priérent d'interpoſer l'autorité du Roi, pour acheminer cette affaire à quelque accommodement. Quoi qu'on ne fût pas fâché en France, que l'Italie ſe brouillât, on craignoit que les Princes Liguez, voyant les heureux ſuccès de l'entrepriſe du Duc de Parme, ne formaſſent quelques deſſeins deſavantageux au reſte de l'Italie. Ainſi l'on étoit bien aiſe d'arrêter les progrès de la Ligue, comme on le fit en recommen-

men-

* *Siri Mercur. T. II. Lib. III.*

mençant à négotier. Les Miniſtres de divers Princes, & ceux du Pape, ſe trouverent à *Caſtel Georgio* pour cela; mais après bien des propoſitions de part & d'autre, on ne conclut rien, & cependant le Duc de Parme retira ſes Troupes de l'État Ecléſiaſtique. C'étoit-là ce que les Barberins ſouhaitoient, & peut-être que d'autres Puiſſances les aiderent à tromper les Princes Liguez.

Il eſt au moins certain que, pendant ces diviſions, le Prince Thomas de Savoie, Général des Troupes de France en Italie, prit Nice de la Paille au Roi d'Eſpagne, par une compoſition, dattée du 3. de Septembre. Le 20. du mois ſuivant, le Marquis de Pianezze reprit auſſi Verruë; dont la priſe fut de conſéquence, pour la ſuite du tems; & le Prince Thomas ſe rendit encore maître de la Ville de *Tortone*, au commencement d'Octobre, & du Château le 25 de Novembre. Le Roi, pour récompenſer les ſervices de ce Prince, lui fit préſent de cette Ville, & de ſon Territoire, & la Compagne finit de la ſorte en Italie. Les Eſpagnols avoient vainement eſſayé de ſecourir la Place; ils n'avoient pû empêcher qu'elle ne fût priſe, & le ſecours, qu'ils introduiſirent peu de tems après dans le Château, ne le défendit pas avec plus de ſuccès. Ainſi les projets de la France étoient preſque par tout heureux, ſous la conduite du Cardinal-Duc; pendant que le Comte-Duc voyoit le Royaume d'Eſpagne aller par tout en décadence, par ſon peu d'habileté. Il lui arriva encore une autre diſgrace, ſur la fin de l'année, lors qu'il voulut eſſayer de faire quelque choſe, avant que de retourner en Caſtille. Le Roi Catholique envoya quelques Troupes con-

tre la Ville de *Monzon*, que les François tenoient sur la Frontiére d'Arragon, & d'où ils inquiétoient la plus fertile partie de ce Royaume; mais il survint une furieuse tempête, qui rompit le Pont de *Frague*, qu'il falloit passer, & qui dissipa entiérement le peu de Troupes qui restoit à l'Espagne. Aussi arriva-t-il bien-tôt après, que le Roi irrité de ne voir que de mauvais succès de tout ce que l'on entreprenoit, disgracia le Comte-Duc; après avoir été pleinement convaincu, que ce Favori n'étoit, en aucune maniére, comparable au premier Ministre de Louïs XIII.

Pour revenir présentement au Cardinal, & pour représenter la derniére Scene de sa vie; quoi qu'il eût pris tous les soins imaginables pour rétablir sa santé, il avoit toûjours été dans une espece de langueur, depuis son retour du Roussillon. Le Roi étant à Fontainebleau, * au mois d'Octobre, ce Ministre s'y rendit; quoi qu'il eût eu quelque accès de fiévre. De là il alla à Paris, où il fit venir les Conseillers d'Etat chez lui, & commença à travailler aux projets, que l'on pouvoit faire pour la Campagne prochaine. Quelques-uns étoient d'avis que l'on fît une irruption dans le Royaume d'Arragon, dont l'entrée se trouvoit facile, par la dissipation de l'Armée du Marquis de Leganès. Mais les autres objectoient à cela, qu'il étoit inutile de s'avancer si loin, parce que par le premier Traité de Paix, qui se feroit, on seroit obligé de rendre tout ce que l'on auroit conquis de ce côté-là; & que d'ailleurs ce Païs étant trop éloigné du cœur de la France, & de la présence du Roi, nécessaire pour animer toutes les

* *Le 17. Siri Mercur. T. II. Lib. III.*

les grandes entreprifes, il ne s'y pourroit rien faire de confiderable. D'autres vouloient que l'on fît le principal effort du côté des Païs-Bas, qui font plus proches; mais on objectoit auffi à cela qu'il y avoit trop de Places fortes, & que l'experience avoit fait voir, que pour en prendre une, il falloit une Campagne entiére, de forte que l'avantage que l'on en pouvoit tirer, n'égaloit pas la dépenfe qu'il y faudroit faire, pour y conquerir quelque chofe. Il y en avoit qui propofoient l'Italie, mais il y falloit auparavant détruire la Ligue, & en détacher principalement les Venitiens; qui paroiffoient les plus zélez pour le repos de leurs Voifins, & qui prendroient l'allarme, s'ils voyoient une puiffante Armée de-là les Monts. Enfin on parloit d'entreprendre en même tems la Franche-Comté, dont on viendroit beaucoup plus facilement à bout. Le Cardinal écoutoit ces propofitions, comme un homme qui avoit bien des années à vivre, & fe flattoit de faire de grandes conquêtes, en peu de Campagnes.

Pour fe délaffer néanmoins de tant d'occupations ferieufes, qui affoibliffoient infenfiblement fa fanté, il s'avifa de faire repréfenter dans fon Palais une étrange * Comedie, qui contenoit une partie des penfées, qui lui paffoient par l'efprit. Elle étoit intitulée l'*Europe*, & l'on y voyoit une Princeffe, à qui l'on donnoit ce nom, & qui avoit plufieurs Amans, qui tâchoient de gagner fon eftime. Les deux principaux fe nommoient, l'un *Ibere*, & l'autre *Francion*, & le mérite de ce dernier l'emportoit enfin fur fon Rival. On avoit fait entrer dans cette Piéce le récit

* *Le 15. de Novembre.*

cit de tout ce qui s'étoit paſſé de plus conſiderable, depuis l'ouverture de la guerre, juſqu'à la Conſpiration de Cinq-Mars.

Cependant le Roi demeurant à S. Germain; on ne prenoit aucune réſolution, dans les Conférences qui ſe faiſoient pour la Guerre; ſi bien que le Cardinal jugeoit à propos de les tenir devant ſa Majeſté; mais il ne vouloit pas aller à S. Germain, qui étoit un lieu, diſoit-il, trop ouvert, & peu ſûr pour lui, à cauſe des Gardes du Roi, infectez des deſſeins du Grand-Ecuyer. Il propoſoit donc au Roi de venir lui-même à Paris, ou d'aller à *S. Maur*, ou au *Bois de Bologne*, à peu près comme un Souverain agiroit avec ſon égal. Après avoir vû ce Prince lui abandonner ſon Favori, & n'oſer faire grace à perſonne, de peur de l'offenſer; il ne voyoit plus rien, qui fût au deſſus de lui, ou que le Roi ne dût faire en ſa faveur. Il exigea de ce Prince foible qu'il congediât *Tilladet*, *la Sale*, *des Eſſards*, & *Treville*, Capitaines dans les Gardes; contre qui il ne pouvoit rien dire, ſinon qu'ils n'avoient pas été Ennemis de Cinq-Mars. Il vouloit ſur tout qu'on chaſsât le dernier, qu'il ſavoit avoir été ſollicité contre lui par Cinq-Mars, & avoir répondu qu'il feroit tout ce que le Roi lui commanderoit. Etant d'un naturel ouvert & intrepide, il le croyoit capable de tout entreprendre, dès que le Roi parleroit; & il lui étoit devenu ſuſpect, parce qu'il ne s'étoit jamais voulu attacher à perſonne d'autre. Comme le Cardinal partageoit l'autorité avec le Prince, & qu'il avoit infiniment plus de lumiéres & de fermeté; il s'imaginoit que toute la France ne lui en devoit guere moins, qu'au bon Louïs XIII. Mais autant que les François ſont

sont passionnez pour la personne de leurs Rois, autant haïssent-ils les Ministres, qui abusent de leur autorité ; de sorte que si le Cardinal sût se faire craindre, il ne put jamais se faire aimer.

Il fit encore, en ce tems-là, demander une autre chose au Roi, que l'on n'auroit pas demandée impunément à tout autre Prince. C'est qu'il entendoit que desormais, lors qu'il iroit voir le Roi, ses propres Gardes fussent introduits, & se mêlassent en nombre égal avec ceux du Roi. Ce Prince, qui croyoit que tous les bons succès des Armées, & des négociations, étoient attachez à la personne de son Ministre, & qui étoit accoûtumé depuis long-tems, à avoir de très-grandes complaisances pour lui, reçut assez doucement la proposition du Cardinal ; qui auroit fait un crime de Lese-Majesté, en tout autre. Cet habile Ministre connoissant parfaitement bien l'humeur de son Maître, & voulant se faire encore plus valoir, feignit en ce tems-là de ne vouloir plus se mêler des affaires. Il ne donnoit plus d'accès chez lui aux Ministres des Princes Etrangers ; à dessein, disoit-il, de se défaire entiérement, dans peu de tems, du Ministere. Le Roi ayant appris ces discours, en eut un extrême chagrin, & craignit que le Cardinal ne pensât serieusement à quitter un poste, pour la conservation duquel il avoit abattu tant de Têtes considerables, & fait tant d'injustices; que je ne sai s'il s'en est autant fait sous plusieurs Régnes, que pendant les dix-huit ans de son Ministere. Il arriva alors une chose ou par hazard, ou par l'adresse du Ministre, qui ne servit pas peu à augmenter l'inquiétude du Roi là-dessus. *D'Estrade*, qui étoit à la Cour,

de la part de Frideric-Henri, Prince d'Orange, dit que son Maître avouoit ingenûment d'avoir écouté des propositions de Paix, ou de Trêve avec l'Espagne; lors qu'il avoit appris que le Cardinal partoit de Narbonne, & que la faveur du Grand-Ecuyer s'augmentoit; dans la pensée que ce Ministre étant éloigné des affaires, on ne pourroit faire desormais aucun fonds, sur l'égalité de la conduite de la France. Le Roi fut extrémement frappé de ce discours, qui lui fut rapporté, & le Cardinal en sut si bon gré au Prince d'Orange, qu'il lui écrivit, six semaines avant que de mourir, par le même D'Estrade qui retournoit en Hollande, en ces termes: *Il* (D'Estrade) * *vous rapportera la reconnoissance que j'ai des sentimens avantageux pour moi, que vous avez eu sur le sujet de ma maladie, & les traverses que quelques mauvais esprits ont voulu donner aux affaires du Roi. Je n'ai point de paroles, pour vous remercier de la faveur que vous m'avez faite en ces occasions; mais je vous supplie de croire que je n'en perdrai aucune, pour vous faire voir que je suis veritablement, &c.*

Cependant le Roi ne pût d'abord se résoudre de congedier des Capitaines, qu'il savoit lui être entiérement attachez, & de la fidelité desquels il ne pouvoit douter; mais le Cardinal, pour lui arracher ce qu'il demandoit, lui envoya Chavigni, Secretaire d'Etat, avec un Ecrit par lequel il prioit Sa Majesté de le décharger des affaires. Alors le Roi, contre sa coûtume, ne put s'empêcher de se fâcher contre Chavigni, & de lui défendre de se présenter devant lui. Il ajoûta même, que tenant pour suspects plusieurs de ceux qui

* *Aubery. Mem. T. II. p. 844.*

qui étoient auprès du Cardinal, il étoit juste que ce Ministre le satisfît aussi, en les éloignant, & nomma Chavigni lui-même & de Noyers. Il traita aussi fort mal ce dernier, & ne se radoucit, qu'aux instances du Cardinal Mazarin. Mais après s'être fâché, comme un Particulier se fâcheroit contre son égal, il s'appaisa de même, & sacrifia au Cardinal les plus zelez de ses Serviteurs. Il leur donna néanmoins permission de vendre leurs Emplois, & voulut qu'en attendant leurs Lieutenans les exerçassent, & que leurs pensions leur fussent payées dans les lieux où ils se retiroient. Il envoya même un Gentilhomme à Treville, pour l'assurer que le Roi l'aimoit autant qu'auparavant, & que sa faveur ne diminueroit point par l'absence.

La Cour ayant été purgée, comme parloient les Partisans du Cardinal, du reste des Factieux, son autorité parut dans toute son étenduë; mais en même tems, non seulement la santé du Roi, qui avoit été extrémement alterée depuis la mort de Cinq-Mars, mais encore celle du Cardinal commença à diminuer sensiblement; & sur la fin de Novembre, il se trouva attaqué d'une très-grande douleur de côté, accompagnée de fiévre. Il avoit été, pendant plusieurs années. incommodé des Hémorrhoïdes, & ce mal l'avoit souvent beaucoup fait souffrir, jusqu'à ce qu'un Médecin les lui arrêtât. Mais depuis ce tems-là, comme si ce sang trop acide se fût jetté sur les parties superieures, il eut une fluxion sur le bras à laquelle il fallut employer le feu & le fer. Il passa néanmoins l'année 1641. sans incommodité considerable, mais la suivante, comme il eut

eut fait fermer l'ulcere qu'il avoit au bras, il semble que l'humeur, qui sortoit par là, forma deux abcès au dessus du poûmon, qui abregerent ses jours. C'est souvent la destinée des Grands d'être les plus mal servis, en ce qui regarde la cure de leurs maladies, parce qu'ils ne sont accessibles qu'à des Courtisans; & que comme les Courtisans n'entendent aucun métier, que celui de la flatterie, ils ne peuvent avoir de bons Médecins.

Comme il arrive d'ordinaire, dans la maladie dont le Cardinal étoit attaqué, que les malades sont quelquefois mieux; les esperances des Parens, & des Créatures de ce Ministre, augmentoient & diminuoient tour à tour; & l'on voyoit tantôt la joie, & tantôt la tristesse, peintes sur leurs visages. On assure que la maniére, dont le Roi avoit reçû d'abord ses derniéres prétensions, quoi qu'enfin il eût fait ce qu'il vouloit, le fâcha, comme si le Roi eût dû être entierement soumis à toutes ses volontez. Il est au moins certain, que le 29. de Novembre, son mal de côté s'augmenta extraordinairement, ce qui fit qu'on le saigna deux fois. On ordonna aussi que le S. Sacrement seroit exposé * dans toutes les Eglises de Paris, pour tâcher d'obtenir de Dieu sa santé; mais ces priéres de céremonie ne furent pas plus efficaces, que les vœux interessez de ses parens. Le jour suivant, il sembloit qu'il étoit mieux, & ceux qui souhaitoient sa conservation commençoient à dire, que Dieu lui-même s'y interessoit aussi; mais sur la fin du même jour, il fallut changer de discours, parce que son mal de côté devint beaucoup plus grand; aussi bien que sa fiévre, qui fut aussi ac-

* *Le 30. qui étoit un Dimanche.*

accompagnée d'une difficulté extraordinaire de respirer, ce qui fit que ses Parens ne l'abandonnerent plus ni jour, ni nuit. Le 2. de Decembre on fit faire une Consultation par les Médecins, dont le résultat fut, que le Cardinal n'avoit que très-peu de tems à vivre. Le Roi averti de l'extrémité, où il se trouvoit, lui rendit visite, & lui parla avec beaucoup de tendresse. Le Cardinal lui dit, entre autres choses, „ Qu'il prenoit congé de Sa Majesté, sâchant qu'il étoit „ condamné à payer en peu de tems le tribut „ commun, que tous les hommes doivent à la „ Nature : Qu'il disoit ce dernier adieu à Sa „ Majesté, avec la satisfaction, qu'il ressentoit toute entiére, de n'avoir jamais rien fait „ qui fût contraire à son service : Qu'il laissoit „ la France dans la plus haute réputation, où „ elle eût jamais été, & ses Ennemis au contraire humiliez ; Qu'il ne demandoit de „ Sa Majesté autre récompense de ses soins & „ de ses peines, que la continuation de sa protection Royale envers ses Parens ; à qui il ne „ donneroit sa bénédiction, qu'à condition qu'ils „ garderoient une inviolable fidelité au Roi : „ Qu'il recommandoit enfin à Sa Majesté, de „ ne pas changer de Ministres, ceux qui étoient „ alors dans l'administration des affaires de l'Etat, en étant parfaitement bien instruits, & „ très-capables de bien servir la Couronne. Il joignit à cela des instructions importantes, pour la grandeur du Royaume, que l'on n'a pas publiées, mais que l'on assure avoir été suivies. Le Roi répondit à tout cela, en témoignant d'être extrémement touché de l'état, où il voyoit le Cardinal, & lui promit de proteger ses Parens, dont il dit avoir d'ailleurs sujet de se

louër. Ensuite, comme on apportoit au malade deux jaunes d'œufs, le Roi les prit, & les lui offrit de sa propre main. Après cela, il se confessa à *M. de Lescot*, nommé à l'Evêché de Chartres, de qui il reçut l'absolution. Il demanda ensuite aux Médecins, combien de tems ils jugeoient qu'il pût encore vivre; ils répondirent que le voyant si résolu à la mort, ils ne lui dissimuleroient rien, mais qu'ils ne croyoient pas encore sa maladie desesperée, & qu'il falloit attendre le septiéme jour. Cependant se trouvant beaucoup plus mal sur le soir, il demanda le Viatique, & le Curé de S. Eustache le lui apporta. Comme il entroit, le Cardinal dit: *Voilà mon Juge, qui prononcera bien-tôt ma Sentence, je le prie de tout mon cœur de me condamner, si dans mon Ministere je me suis proposé autre chose, que le bien de la Religion & de l'Etat.* Il étoit si accoûtumé à le confondre avec sa grandeur & avec son autorité, qu'il y a apparence qu'il se faisoit illusion à lui-même, & qu'il croyoit que tout ce qui lui étoit avantageux étoit inséparable du bien de l'Etat. Le lendemain * à l'aube du jour, il voulut recevoir l'Extrême-Onction; & le Curé lui ayant dit, qu'il n'étoit pas nécessaire, qu'une personne de son rang passât par toutes les formes, auxquelles les autres étoient soumis; il ne voulut pas qu'on le traitât autrement, qu'un homme du commun. Ainsi, après lui avoir recité les principaux Articles de Foi, il dit, *qu'il les embrassoit avec une foi parfaite, & qu'il souhaiteroit d'avoir mille vies, pour les sacrifier pour la Foi & pour l'Eglise.* A la demande, s'il ne pardonnoit pas à ses Ennemis, il répondit, *qu'il le faisoit de*

* *Le 3. de Decembre.*

de bon cœur, & de la même maniére qu'il supplioit la Justice Divine d'en user envers lui. Ce pardon venoit un peu tard, puis qu'il avoit fait perir, il y avoit long tems, la plus grande partie de ceux, qui avoient osé s'opposer à lui, ou les avoit au moins rüinez. Comme on lui demanda, si en cas que Dieu lui donnât une plus longue vie, il ne s'employeroit pas mieux à son service que par le passé, il repliqua : *que Dieu m'envoye plûtôt mille morts, s'il prévoit que je doive consentir à un péché mortel.* Il se recommanda aussi aux priéres des Assistans, d'une maniére qui les toucha extrémement ; & un homme, qui auroit vêcu d'une maniére tout à fait conforme à l'Evangile, n'auroit pû témoigner plus de confiance en Dieu.

Quoi qu'il eût été condamné par les Médecins, & qu'il n'y eût aucune apparence qu'il en réchappât ; un Empirique de Troyes, nommé *le Fevre*, s'étant présenté, & ayant extraordinairement vanté je ne sai quelle eau, & je ne sai quelles pilules qu'il avoit ; le Cardinal voulut tenter si cet homme n'en sauroit point plus, que les autres. Il prit le même jour avant dîner de son eau & de ses pilules, dont il parut un peu soulagé ; néanmoins il continuoit à dire adieu à ceux, qui étoient autour de lui, avec une voix ferme & un visage serein, sans qu'il parût aucun trouble en son esprit. Le Roi le fut encore voir, après dîner, & lui témoigna de nouveau une très-grande tendresse. Sur les cinq heures, il prit une nouvelle pilule, & il lui sembla qu'il se trouvoit beaucoup mieux. Le 4. de Décembre au matin, après avoir pris médecine, sa fiévre paroissoit diminuée, & on le crut hors de danger. Mais dans peu d'heu-

res il tomba dans une si grande foiblesse ; que l'on reconnut, sans difficulté, qu'il étoit à l'agonie. Alors un Religieux, nommé *le Pere Leon*, ayant fléchi le genou auprès de son lit, lui demanda si étant aux derniers soupirs de sa vie, dont il alloit rendre compte à Dieu, & s'approchant à grands pas de l'éternité, il ne vouloit pas recevoir la derniére absolution. Le Cardinal ayant marqué de la souhaiter, le Religieux repliqua, que pendant que la fluxion lui ôtoit le libre usage de la parole, il devoit s'unir de cœur à ce qu'on lui diroit ; & que pour signe de veritable repentance, il le prioit de lui serrer la main, ce qu'il fit. On lui récita donc les Priéres ordinaires, que l'on fait pour les agonisans, & de tems en tems on lui donnoit des cuillerées de vin, pour le fortifier. Cependant les sueurs froides le prirent, & sur le midi, en répetant, *In manus tuas*, *Domine*, &c. il rendit l'esprit, sans aucune violence. Ainsi mourut ce grand Ministre, la cinquante-huitiéme année de sa vie, la dix-huitiéme de son Ministere, & le neuviéme mois de sa maladie, après six jours de fiévre.

Il avoit fait son Testament à Narbonne le 23. de Mai, dont on ne rapportera pas * les Articles. On dira seulement, qu'outre le Palais-Cardinal, & quelques autres choses, qu'il avoit données au Roi par Contract, il lui légua huit tentures de Tapisseries, & trois Lits, pour servir à une partie des ameublemens des principaux Appartemens de ce Palais ; l'Hôtel qui étoit au devant, & dont il vouloit faire une Place ; & de plus la somme de quinze cens mille livres, de la-

* *Voyez-le dans le* Mercurio de Siri *T. II. Lib. III. & à la fin de sa Vie par Aubery.*

laquelle il disoit s'être servi très-utilement dans les plus grandes affaires de l'Etat, en sorte que s'il n'eût eu cet argent en sa disposition, quelques affaires, qui avoient eu un bon succès, eussent apparemment mal réüssi; ce qui faisoit qu'il supplioit Sa Majesté de destiner cette même somme, pour l'employer en des occasions pressantes, lors qu'il n'y auroit pas d'autre argent dans ses coffres. Il voulut aussi que l'on conservât sa Bibliotheque dans son entier, & que la Sorbonne nommât trois personnes, dont les Ducs de Richelieu choisiroient une, pour être Bibliothequaire, avec le gage de mille livres par an. Il récompensa encore tous ceux qui l'avoient servi, & dont il étoit satisfait; à moins qu'il ne les eût récompensez, pendant sa vie. Quand on compare ses Legs & ses autres Donations, avec la maniére dont bien des Princes ont récompensé leurs Serviteurs, il semble qu'on lit le Testament d'un Roi, lors qu'on lit le sien; & que l'on voit ceux de quelques Particuliers, quand on lit les derniéres volontez de ces Princes. S'il laissoit d'immenses richesses à *Armand de Maillé*, son Neveu, & à ses autres Héritiers, on peut dire qu'il n'avoit néanmoins pas épuisé les Finances de l'Etat, pour s'enrichir; ni presque jamais laissé manquer les Armées du Roi, ni négligé aucune occasion favorable, faute de vouloir faire quelque dépense, défauts ordinaires des Ministres d'Etat.

On ouvrit son corps, & on lui trouva deux abcès, dont l'un étoit crevé depuis quelque tems, & dont l'autre lui donna la mort en crevant. Il avoit aussi les poûmons gâtez, mais le reste de ses entrailles étoit en bon état. Ceux qui ont écrit l'histoire de sa vie remarquent,

qu'on lui trouva * *les organes de l'entendement doubles ou triples*, sans marquer quelles parties du cerveau ils prennent pour les organes de l'entendement ; après quoi ils ajoûtent, que l'on attribua à cela la vivacité de son esprit, & la force de son jugement. Je laisse aux Anatomistes & aux Philosophes, à juger de cette remarque. Le corps demeura exposé trois ou quatre jours en habit de Cardinal, sur un lit de brocard. On voyoit à ses pieds d'un côté la Couronne de Duc, & de l'autre le Manteau Ducal. Au bas du lit il y avoit une Croix, & plusieurs flambeaux d'argent, garnis de cierges allumez. Le treiziéme de Décembre ce corps fut porté dans l'Eglise de Sorbonne, sur un char couvert d'un poële de velours noir, croisé de satin blanc, sur lequel étoient ses armes. Ce char étoit tiré par six chevaux, avec des couvertures traînantes de même étoffe. A côté, marchoient ses Pages, avec des cierges de cire blanche à la main. Une infinité de gens suivirent le cercueuil, en carrosse, à cheval, & à pied. Le vint-huitiéme de Janvier, § on lui fit un Service solennel à Nôtre-Dame, auquel les Cours Souveraines furent invitées. Voici les termes de l'invitation: *Nobles & dévotes personnes priez pour l'Ame de très-haut, très-puissant, très-vertueux Illustrissime & Eminentissime Seigneur, Monseigneur* ARMAND-JEAN DU-PLESSIS, *Cardinal de Richelieu, Duc, Pair, Grand-Maître & Intendant de la Navigation & Commerce de France, l'un des Prélats & Commandeurs de l'Ordre du S. Esprit, Chef du Conseil, & principal Ministre de l'Etat du Roi, pour l'Ame duquel se feront les Services & Prières dans*

* *Aubery, Siri.* § 1643.

dans l'Eglise de Paris ; *auquel lieu Lundi prochain, après midi, seront dites Vêpres & Vigiles des Morts, pour y être le lendemain Mardi, à dix heures du matin, célebré son Service solennel. Priez Dieu qu'il en ait l'Ame.* On lui fit encore un autre grand Service, le quatorziéme de Février, dans l'Eglise de Sorbonne ; où *Isaac Habert*, Théologal de Nôtre Dame, & ensuite Evêque de Vabres, fit son Oraison funebre.

Telle fut la mort, & telles furent les funerailles du Cardinal de Richelieu. * On décrit sa personne de la sorte, pour le corps & pour l'esprit. Il avoit l'air agréable, quoi qu'il fût maigre ; il étoit d'une taille déliée & assez haute. Sa complexion étoit délicate, & ses grandes applications l'avoient renduë encore plus foible. Pour l'esprit, il l'avoit promt & vif, & en même tems pénetrant & vaste, dans les affaires d'Etat. Son jugement étoit profond & solide, dans ces sortes de choses. Il ne pouvoit souffrir les injures, & rien ne lui étoit plus agréable que la vengeance ; qu'il exerçoit d'une maniere dure & implacable. Il étoit orgueilleux, & colere ; & en même tems affable & plein de douceur, dans l'abord. Il parloit facilement, & avec assez d'éloquence ; talent qu'il avoit aquis & cultivé par l'étude, aussi bien que par l'usage. Il n'étoit pas destitué de savoir, mais il l'auroit infiniment augmenté, s'il eût pû continuer à étudier, comme il avoit commencé. Il étoit courageux, & intrépide dans les dangers, où se trouvoit l'Etat, & hazardoit beaucoup ; quoi qu'on l'accuse de timidité, dans ses affaires particuliéres. Quand elles ne réüssissoient pas, il

 se

* *Siri, Aubery.*

se trouvoit abattu & épouvanté; & quand il obtenoit ce qu'il souhaitoit, il étoit fier & insultant. Il aimoit excessivement la flatterie, & les complimens ne lui plaisoient, que lors qu'ils étoient extraordinairement hyperboliques.

Outre quantité de maximes de ce Ministre, bonnes, ou mauvaises, que l'on a pû lire dans cette Histoire, & qu'on ne répetera pas ici, * on dit qu'il en avoit trois, qui sont dignes de remarque, & qu'on avoit apprises de lui-même. I. Il disoit que, dans des choses de très-grande importance, il avoit expérimenté que les moins sages donnoient souvent les meilleurs expédiens. Il jugeoit qu'à cause de cela, il falloit toûjours prendre conseil. II. Il disoit que les résolutions, qu'il avoit prises en colere, lui avoient toûjours mal réüssi, & qu'il s'en étoit repenti. III. On lui a aussi ouï dire, que les Grands devoient se garder de tenir dans leur Chambre, & près de leur personne, des Serviteurs trop pénetrans; parce qu'à la moindre parole, ou même au moindre signe, ils pouvoient découvrir, malgré eux, leurs sentimens les plus secrets, & leurs desseins les plus cachez.

Ceux qui avoient été Favoris du Roi, depuis le § Connêtable de Luines, comme Baradas & S. Simon, s'étoient contentez de joüir de la faveur du Prince, sans se mêler des affaires d'Etat; mais le Cardinal ne fut pas plûtôt dans la faveur, qu'il prit en main l'administration de tout. Il étoit l'Arbitre de toutes les déliberations, à l'égard de la Paix & de la Guerre, le Maître des Finances, & le Dispensateur de toutes les graces du Roi. Il disposoit des Places

les

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 670.*
§ *Siri Mercur. T. II. Lib. III.*

les plus fortes de l'Etat, & de toutes les Charges qui dépendent de la Cour; de sorte que les plus Grands ne briguoient pas sa faveur, avec moins d'empressemeut, que les plus Petits. On ne pouvoit rien obtenir de lui, sans lui être tout à fait soumis & dévoué, & il souffroit les contradictions, avec beaucoup moins de patience que le Roi; quand même il avoit à faire à des Souverains, comme il parut, par la maniere, dont il traita les Maisons de Savoie & de Lorraine; pour ne pas parler de la Reine, de la Reine Mere & des Princes du Sang.

Le Roi l'avoit aimé au commencement, avec beaucoup de tendresse, mais cette amitié étoit fort diminuée les derniéres années; à cause de la trop grande fierté du Cardinal, qui traitoit souvent de pair à pair avec lui. Cependant la timidité naturelle de Louïs XIII. & les grands services de ce Ministre, empêcherent que cette froideur n'eût aucune fâcheuse suite pour le Cardinal. Le Roi avoit témoigné, plus d'une fois, quelque légere envie de lui ôter l'administration des affaires; sur tout lors que lui ayant fait savoir, comme le disent quelques-uns, par le Duc d'Angoulême, qu'il trouvoit à propos qu'il licenciât les Gardes, qu'on lui avoit accordez pour sa sûreté; le Cardinal avoit répondu, qu'il étoit prêt d'obéïr à Sa Majesté en cela, & en toute autre chose; mais que pendant que le Roi se serviroit de sa personne, il prétendoit vivre en repos, & se garder des Embuches, que des Factieux lui pourroient dresser.

De peur d'être accablé, par le poids des affaires d'Etat, auxquelles sa complexion foible ne lui permettoit pas de vaquer sans discontinuation; il avoit de certaines heures de recrea-

tion, où il ne vouloit entendre parler de rien, qui demandât trop d'application. Il tenoit pour cela auprès de lui l'*Abbé Boisrobert*, qui le divertissoit par mille contes agréables, & qui lui apprenoit toutes les nouvelles de la Cour & de Paris, propres à le faire rire. On peut mettre encore, dans le nombre de ses amusemens, le plaisir qu'il prenoit de parler de la Langue & de la Poësie Françoise. L'Auteur de l'*Histoire de l'Academie* en a rapporté plusieurs marques, auxquelles je ne me suis pas arrêté; parce que je m'étois proposé d'écrire l'Histoire du Ministere du Cardinal, & non celle de ses divertissemens particuliers. Il donnoit ordre, qu'on ne lui proposât les affaires épineuses, que l'une après l'autre, & il employoit, & pour les siennes en particulier, & pour celles de l'Etat, de Noyers, Bouthillier, & Chavigni; quoi qu'il y en eût quelques-unes, qu'il ne communiquoit qu'au Roi.

Il favorisa les Lettres, plus qu'elles ne l'avoient été sous les regnes précedents. Il se fit de son tems, & par ses ordres de très-belles Editions des Auteurs Sacrez, Ecclesiastiques & Profanes, dans l'Imprimerie du Louvre. Il fit donner des pensions à quantité d'hommes de Lettres, & fut cause de l'établissement de *l'Academie Françoise*, où l'on ne reçoit personne, qui ne fasse l'éloge de son fondateur.

Après avoir pris les soins, qu'il jugeoit nécessaires pour la conservation de sa personne, il ne pensoit à rien avec plus d'application, qu'à se maintenir dans la faveur; ce qui n'étoit pas facile, à cause de la multitude des envieux, & des mécontens qu'il faisoit. On tâchoit incessamment de jetter dans l'esprit du Roi des soupçons desavantageux à ce Ministre, & ce Prince chan-

changeant, défiant, & difficile à connoître, ne lui donnoit pas peu de peine. Auſſi pour empêcher que le Roi ne ſe trouvât prévenu contre lui, avant qu'il pût ſe juſtifier, il eut ſoin d'éloigner tous ceux qui lui étoient ſuſpects, & ne laiſſa auprès de Sa Majeſté, que des gens qui dépendoient abſolument de lui. Comme il voyoit que le Roi étoit ſcrupuleux, & que la crainte de faire quelque choſe, contre la juſtice, le tenoit ſouvent dans une ſuſpenſion dangereuſe, pour les affaires d'Etat; il voulut être le Directeur de ſa conſcience, & lui lever les ſcrupules qui l'embarraſſoient. Il prétendoit que le Confeſſeur du Roi ſuivît ſes maximes, & le *P. Cauſſin*, Jeſuite, pour ne l'avoir pas voulu faire, fut relegué, comme on l'a dit.

La plus grande paſſion de ce Miniſtre étoit celle de commander, & de faire du bruit dans le monde; & pour cela il falloit ſe conſerver dans ſon poſte, & ſe rendre abſolument néceſſaire au Roi. C'eſt ce qu'il faiſoit, en l'engageant continuellement dans de nouvelles entrepriſes; parce que ce Prince avoit pour maxime de ne ſe défaire d'aucun Miniſtre, qu'après l'avoir laiſſé achever les affaires, qu'il avoit commencées; & qu'il ne ſe croyoit pas capable de conduire l'Etat par lui-même. Il voyoit le Roi d'un côté peu ami de la Maiſon d'Autriche, & de l'autre très-enclin à la Paix. Pour ſatisfaire ces deux penchans, il lui promit d'abaiſſer en ſorte cette Puiſſance, que cela produiroit à la France une Paix aſſurée. Le Roi, quoi que d'un naturel doux & pacifique, n'étoit pas ennemi de ce qui pouvoit lui aquerir de la réputation, pourvû qu'une entrepriſe ne lui donnât pas trop de peine; & le Cardinal tâchoit de lui

pro-

proposer pour cela des projets, propres à faire beaucoup de bruit, & se chargeoit du soin de les faire réüssir. Ainsi il se trouvoit maître de l'esprit du Roi, & faisoit ce qu'il vouloit sous son nom.

Pour sa propre gloire, il s'engageoit volontiers dans des entreprises d'éclat; & comme il faisoit la guerre avec assez de bonheur, il ne perdoit aucune occasion de faire de nouvelles conquêtes, & employoit toutes sortes d'artifices, pour en venir à bout. Il pensoit à la Monarchie Universelle, & il ne desesperoit pas d'y arriver par la ruine de l'Espagne; à qui il porta de dangereux coups, sur tout en soûtenant les Rebellions des Catalans & des Portugais.

Pour pouvoir travailler à l'execution de ces vastes desseins, il falloit avant toutes choses mettre la France à couvert des invasions des Voisins, & en état de se jetter de quelque côté qu'elle trouveroit à propos. C'est aussi ce qu'il avoit commencé de faire, avec beaucoup de succès. Paris étoit trop près de la Frontiére des Païs-Bas, & avoit été épouvanté plus d'une fois, par les courses de l'Ennemi, comme du tems de l'expedition de *Jean de Werth*. Le Cardinal entreprit d'éloigner de ce côté-là les Frontiéres du Royaume; ce qu'il fit par la conquête de l'Artois, & qu'il auroit continué, par la réduction de plusieurs Places, qui auroient servi dès lors de rempart à la France, s'il eût vécu; & que le Successeur de Louïs XIII. n'a pas manqué de prendre depuis, & de faire bien fortifier; precaution qui a sauvé la France, dans la guerre finie en 1713. & que les Etats Voisins devroient imiter, après avoir vû de quelle con-

séquence

ſéquence elle eſt. Le Cardinal coloroit ces deſſeins, du prétexte de recouvrer ce qui avoit autrefois appartenu à la Couronne. La même raiſon lui fit attaquer le Rouſſillon, qui étant conquis mettoit à couvert la France, du côté des Pirenées. C'eſt encore pour cela qu'il avoit conſeillé au Roi d'avoir à quelque prix que ce fût, une Place ſur le Rhin; ce qui fit qu'à la mort du Duc de Wymar, la France ſe ſaiſit de Briſach, avec beaucoup d'avidité. Ce fut auſſi, dans cette ſeule vûë, que le Roi ne voulut jamais rendre Pignerol, afin d'être en état d'agir en Italie, quand il lui plairoit; car pour lors il n'y faiſoit la guerre, que pour ſoûtenir ſa Sœur & ſon Neveu, contre les Eſpagnols. Après avoir envoyé en vain Belliévre, pour porter les Princes d'Italie à faire une Ligue contre l'Eſpagne; il ne ſongea plus à y faire aucune conquête, dans la penſée que cette entrepriſe ne pouvoit réüſſir qu'avec le ſecours, au moins, d'une partie des Puiſſances, entre qui l'Italie eſt partagée.

Parmi ces projets, concernant la grandeur de la Couronne, & pour ſatisfaire ſa propre ambition; il avoit eu ſoin de ſe ménager une retraite aſſurée, en cas qu'il lui arrivât quelque malheur, qui l'obligeât de ſe retirer. Il avoit toûjours pour cela une ſomme conſiderable au *Havre de Grace*, pour s'en ſervir dans le beſoin. Il s'étoit même aquis une Souveraineté ſur la Meuſe, en achetant *Château-Renaud*, ſous le nom du Roi, & ſe rendant Maître de *Charleville*. Il avoit auſſi fait conſtruire un Fort Royal, à quelque diſtance de Sedan, ſur une Montagne, à deſſein de ſe rendre Maître de cette Ville; lors que cela ſe pourroit faire, ſans l'incorporer à la Cou-

Couronne. Cette raison l'avoit empêché de l'attaquer, avec toutes les forces de l'Etat, au commencement des brouilleries du Duc de Bouillon, comme il l'auroit pû faire. Son dessein étoit de l'acheter, pour lui-même, lors qu'il en trouveroit une occasion favorable.

A cela près, il est certain qu'il rendit le Roi Maître absolu de ses Etats, en changeant les Gouvernemens, qui étoient ordinairement à vie; afin que les Gouverneurs ne devinssent pas trop puissans, par la longueur du tems; & en punissant séverement les Rebellions, au lieu qu'auparavant, on ne faisoit poser les armes aux Rebelles, qu'en leur donnant quelque récompense. Sous son Ministere, il ne se fit aucun Traité, par lequel on accordât à ceux, qui avoient excité quelque brouillerie, autre chose que l'impunité; & l'on ne leur permit presque jamais de se mêler ensuite des affaires de l'Etat.

Par une conduite ferme & égale, il sut tirer avantage de tout ce qui arriva pendant ce temslà, & convertir les plus grandes tempêtes en calmes, où il jouït tranquillement des fruits de ses travaux. Enfin après avoir triomphé de tous ses Ennemis particuliers, aussi bien que de ceux de l'Etat; il mourut dans le comble de la gloire, & dans une estime extraordinaire de son Prince.

On a publié en Hollande, plus de quarante ans, après la mort de ce Ministre, un Ecrit sous son nom, intitulé: *le Testament Politique du Cardinal de Richelieu*; qu'on lui fait dédier au Roi Louïs XIII. On lui fait dire, dans la Dédicace, qu'il avoit eu dessein d'écrire l'Histoire de son Regne, qu'il avoit déja amassé les materiaux pour cela, qu'il en avoit rangé

une

une partie en ordre, & même mis l'Histoire de quelques années dans l'état, auquel il prétendoit la mettre au jour. On lui fait encore ajoûter *que comme il goûtoit la douceur de ce travail, les maladies & les continuelles incommoditez, auxquelles la foiblesse de sa constitution s'étoit trouvée sujette, jointes au faix des Affaires, le contraignirent de l'abandonner, pour être de trop longue haleine*; de sorte qu'il s'étoit réduit à faire ce *Testament Politique*, dans la pensée *que, sans en être responsable devant Dieu, il ne pouvoit se dispenser de laisser au Roi quelques mémoires de ce qu'il estimoit de plus important, pour le Gouvernement du Royaume.* Il y a eu plusieurs habiles gens, qui ont cru que cet Ouvrage étoit veritablement de lui; & l'on ne peut pas disconvenir, qu'il n'ait été composé par un homme qui connoissoit à fonds l'état de la France, qu'on n'y raisonne par tout conformément aux Maximes du Cardinal, & en un mot qu'il ne soit digne de lui. Mais ceux, qui liront avec soin sa Vie, auront de la peine à fixer un tems, sur tout dans le milieu de son Ministere, auquel il ait pu former le dessein d'écrire l'Histoire de Louïs XIII. ou plûtôt la sienne propre, & commencer à l'executer; vû les occupations infinies, dont il étoit accablé. On n'en trouvera pas non plus un, sur la fin de sa Vie, auquel on puisse rapporter commodément la composition de ce *Testament*; après les maladies, dont il fut attaqué. D'ailleurs on n'a point entendu parler de cette Histoire commencée, ni même de ce *Testament*, pendant plusieurs années depuis sa mort. Je ne me souviens pas d'en avoir rien ouï dire, ni rien lû. On ne voit point pourquoi on n'auroit pu

pu-

publier le second Ouvrage, pendant la Minorité du Roi Louïs XIV. & même depuis, ou au moins pourquoi ceux, qui en avoient une copie tirée de son Original, auroient fait un si long mystere de cela. Il n'y a rien, que je sâche, qui soit contre le bien de l'Etat, ou qu'il fût dangereux de publier. Ce sont les Maximes du Cardinal, qui étoient assez connues, & selon lesquelles la France s'est gouvernée depuis, pour la plûpart du tems.

Il me sembleroit qu'on pourroit attribuer ce *Testament*, plûtôt à quelque habile homme, qui avoit été employé dans les affaires, & avoit étudié ses maniéres, qui se feroit diverti à le composer peu de tems après sa mort; dans le dessein de publier ses propres pensées, à couvert d'un si grand nom, & de leur donner ainsi plus de poids. Il a pu arriver que l'Auteur soit mort, avant que de trouver un moyen commode de faire paroître cet Ouvrage, sans le faire soupçonner de supposition. Le Manuscrit étant ensuite tombé entre les mains de gens, à qui il parut digne du jour, ils l'envoyerent en Hollande, sans avoir d'autre certitude que le Cardinal en fût l'Auteur, que le titre qu'ils y voyoient; auquel la matiere & l'expression ne répondoient pas mal. Si quelcun avoit des lumieres plus assurées là-dessus, il feroit bien de les communiquer au Public; en attendant, le plus sûr sera de suspendre son jugement.

FIN.

AVER-

AVERTISSEMENT.

J'Ai trouvé à propos d'ajoûter ici le Traité de Madrid, concernant la Valteline, parceque j'en ai parlé plus d'une fois, sans l'avoir mis nulle part; le Cardinal n'aiant pas encore été dans le Ministere, au tems auquel il fut fait. Néanmoins il est nécessaire, pour bien entendre divers endroits de sa Vie.

Traité de Madrid, tiré de l'Ambassade d'Espagne du Maréchal de Bassompierre.

SUR la fin du mois de Fevrier 1621. François de Bassompierre, Chevalier des Ordres de S. M. Conseiller en son Conseil d'Etat, & Colonel Général des Suisses, ayant été envoyé de la part du Roi en Espagne, comme son Ambassadeur extraordinaire, pour traiter avec le Roi Catholique du rétablissement de la Valteline; à cause des interêts, qui obligeoient Sa Majesté Très-Chrétienne de conserver les Grisons dans leur Païs; il trouva Sa Majesté Catholique malade, de telle sorte qu'il ne put executer sa Commission de vive voix. Ayant donné sa Lettre de Créance, & mis par écrit les principaux points de sa Commission, la mort non-prévuë de S. M. C. fut cause qu'Elle ne put mettre en effet la bonne intention qu'Elle avoit de restituer la Valteline, selon la demande du Roi T. C. d'autant plus qu'en ce même tems Sa Sainteté en fit instance fort expresse, par un Bref particulier. Mais S. M. C. laissa

en mourant, parmi les Clauses ajoûtées à son Testament, l'Article suivant.

D'autant que le 27. de Mars de la présente année, je reçus une Lettre de la main de Sa Sainteté Gregoire XV. par laquelle il m'exhortoit qu'en sa considération, & ayant égard au bien public, je pensasse à accommoder l'affaire de la Valteline, & à ôter toute occasion de scandale, qui en pourroit arriver, j'ordonne au Serenissime Prince, mon très-cher fils, de recevoir en ceci le conseil paternel de S. S. dans la forme que j'ai dite; puis que ma principale intention n'a été que d'agir pour le bien public & pour la sûreté des Catholiques de cette Vallée, dont S. S. prend soin comme Pere Universel. Je veux que cet Ecrit soit tenu pour une Clause speciale de mon Testament, comme si elle avoit été comprise dans l'article, par lequel je commande que tous les papiers, qui paroissent signez de mon nom, soient tenus pour des parties de mon Testament. Fait à mon Palais Royal de Madrid le 30. de Mars 1621.

D. Philippe IV. incontinent après être parvenu à la Couronne, voulut accomplir ce que le Roi son Seigneur & Pere lui ordonnoit; ce que S. S. desiroit, pour la tranquillité commune, & ce que le Roi T. C. lui demandoit, conformément à ce à quoi il étoit obligé par sa Royale parole donnée aux Seigneurs des trois Ligues. Ainsi S. M. C. deputa avec ample pouvoir pour Commissaires Gerôme Caymo Regent de son Conseil suprême d'Italie & Jouan de Cerica, Chevalier de l'Ordre de S. Jaques, Commandeur de Rivere, Conseiller & Secretaire

taire d'Etat, pour traiter sur ce sujet avec les Comtes de Bassompierre & de Rochepot Ambassadeurs Extraordinaire & Ordinaire de Sa M. T. C. en cette Cour ; lesquels sont convenus au nom de leurs Majestez des Articles suivans.

I. Que toutes choses seront remises dans leur premier état ; tant d'un côté que d'autre, chacun retirant ses forces & ses garnisons établies de nouveau ; & conséquemment que Sa M. C. retirera les Troupes ; qu'elle a sur les confins de l'Etat de Milan, joignant la Valteline & le Val de Chiavenne, en sorte qu'il n'y ait aucunes Troupes que celles qui avoient accoûtumé d'y être avant les derniers mouvemens ; & que d'autre part, les Grisons en feront de même dans la Valteline, & dans les Comtez de Chiavenne & de Bormio.

II Que Mrs des Ligues accorderont un pardon general, pour tout ce qui a été fait en ces derniers mouvemens, sans que leurs Sujets de la Valteline & des Comtez de Chiavenne & de Bermio, puissent jamais être inquietez, dans leurs personnes, ou dans leurs biens, pour tout ce qui a été fait à cette occasion.

III. Que pour ce qui concerne la Religion, dans la Valteline, & dans les Comtez de Chiavenne & de Bormio, on ôtera toutes les nouveautez préjudiciables à la Religion Catholique, qui y pourroient avoir été introduites, dès le commencement de l'année 1617. jusqu'à present.

IV. Que les Grisons feront les sermens & les Promesses requises, selon la coûtume, pour l'observation de ce qui a été accordé ci-dessus, & donneront ces sermens, & ces promesses aux

trois personnes déclarées dans l'Article suivant; & que le Roi T. C. promettra de faire observer la même chose, comme feront aussi les XIII. Cantons & les Valesiens, ou la plûpart d'entre eux.

V. Que le Roi C. donnera incontinent avis au Seigneur Archiduc Albert son Oncle, afin qu'il envoye le President du Parlement du Comté de Bourgogne, ou quelque autre personne du même Comté à Lucerne, pour se trouver là le plûtôt que faire se pourra, mais au plus tard le dernier du Mois de Mai prochain, auquel lieu, il se joindra avec le Nonce de S. S. & l'Ambassadeur de S. M. T. C. pour accommoder & mettre toutes les choses presentement concertées en execution; entendant & déclarant outre cela que les anciens Traitez faits avec la Maison d'Autriche, & en particulier pour le Comté de Tirol subsisteront toûjours & seront observez.

VI. Que celui que l'Archiduc enverra du Comté de Bourgogne portera avec soi une Lettre antidatée de Son Altesse pour le Duc de Feria, lui donnant avis que l'affaire est entierement vuidée; & qu'il execute maintenant l'ordre qu'il aura de S. M. C. de rétablir le tout & de le laisser au premier état, où il étoit auparavant; laquelle Lettre il enverra aussitôt au Duc de Feria, après l'execution des choses mentionnées au quatriéme Article cidessus; & que pour cela, S. M. C. enverra au même Duc de Feria un commandement très-exprès de remettre tout au premier état, dès qu'il aura reçu ce commandement.

VII. Que ce Traité sera ratifié par le Roi T. C.

T. C. & que la ratification ſera délivrée à Paris au Marquis de Mirabel, Conſeiller de guerre de S. M. C. & ſon Ambaſſadeur ordinaire reſident dans la Cour de France, d'abord après que le Comte de Baſſompierre y ſera arrivé.

VIII. Qu'il ſe fera deux copies de ce Traité, l'une en Langue Françoiſe & l'autre en Langue Caſtillane toutes deux ſignées des Commiſſaires François & Eſpagnols, pour être miſes dans les mains de chacune des parties, la Françoiſe à D. Joüan de Cerica, & l'Eſpagnole à Baſſompierre. *Fait à Madrid; le 25. d'Avril 1621. Signé Baſſompierre, d'Angennes, le Regent Caymo & Jouan de Cerica.*





INDICE

Des matières contenuës dans la Vie du Cardinal de Richelieu.

a marque le premier Tome, *b* le second.

A.

ACademie *Françoise*, son institution. b. 207
d'*Aglié* (Comte Philippe d') offense le Cardinal. b. 319. 321. Mis en prison. b. 373
Aire, assiégée & prise par le Marquis de la Meilleraye. b. 396. *& suiv.* Rassiégée & reprise par les Espagnols. *Ib.* 399. 401
Albert, Voyez *Luines.*
d'*Aligre* (Chancelier) perd les Seaux. a. 232
Almenas surpris par les Espagnols, & regagné par les François. b. 413
Ancre (Maréchal d') sa faveur sous la Régence de Marie de Medicis. a. 6. Sa maison pillée à Paris. a. 16. Ses fautes & sa mort. *Ib.* 18
S. *André Montbrun* défend en vain Privas. a. 363
S. *Ange* (Baron de) éloigné de la Cour. b. 343
Anglois mécontens du Roi Charles I. a. 207
Anglois tâchent en vain de secourir la Rochelle. a. 303. 308
Angoulême, Traité fait avec Marie de Medicis, en cette Ville. a. 28
Angoulême (Duc d') trahit le P. Caussin. b. 263
Anne d'Autriche maltraitée par le Roi son Epoux. a. 246.

246. Voyage qu'elle fait malgré elle, avec le Cardinal. b. 62. Maltraitée par le Cardinal. b. 287. *Ib.* 342. & *suiv.*
Argeles pris par les François. b. 408
Arragon (D. Pedro d') battu & fait prisonnier par le Maréchal de la Mothe. b. 449. & *suiv.*
Arras assiégé & pris par les François. b. 349. & *suiv.*
Astrologie Judiciaire, comment ceux qui en sont entêtez la défendent. a. 336
Aubeterre (Comte d') fait Maréchal de France. a. 60
Avein, Bataille gagnée par les François près de ce lieu. b. 195

B.

B*Agni* (Nicolas Gui Marquis de) sa lâcheté dans la défense de la Valteline. a. 120. & *suiv.*
Banier (Jean) Général Suedois réduit à l'extrémité. b. 185. Gagne une victoire. *Ib.* 186
Bapaume pris par les François. b. 400
Bar (Duché de) confisqué au Duc de Lorraine. b. 87
Baradas, Favori du Roi, disgracié. a. 250
Barberin (François Cardinal) sa Légation en France, a. 167, 186. & *suiv.* Il se retire. *Ib.* 191. S'en va Legat en Espagne. *Ib.* 197. 219
Barberins, violences qu'ils employent contre le Duc de Parme, pour le dépouiller de Castro. b. 414. & *suiv.* Leur Armée s'enfuit. b. 488. Trompent les Princes d'Italie. b. 489
la *Bassée* prise par les François. b. 400. reprise par les Espagnols. b. 440
Bassompierre (François de) commande l'Armée de Champagne. a. 44. Est Maréchal de Camp dans l'Armée d'Anjou. *Ib.* 51. Fait Maréchal de France. *Ib.* 82. Son Ambassade en Suisse. a. 205. 218. Son Ambassade en Angleterre. *Ib.* 249. Lieutenant Général devant la Rochelle. a. 281. de l'Armée de Suze. *Ib.* 358. Refuse au Cardinal de lui assu-

assurer les Suisses. a. 421. Mis à la Bastille. *Ib.* 443

Bearn, rétablissement de la Religion Catholique dans ce Païs-là. 61. Soulevé & réduit. *Ib.* 67. *& suiv.*

Beaufort (Duc de) fuit en Angleterre. b. 474

Bellegarde (Duc de) envoyé à Angers à la Reine-Mere. a. 50. Ruine les affaires de cette Princesse par un retardement. *Ib.* 51. Revient a la Cour pour négocier au nom de Monsieur. a. 380. Déclaré criminel de Leze-Majesté. *Ib.* 443

Belliévre, Ambassadeur de France en Angleterre. b. 292. Ses sentimens sur le procès du Duc de la Valette. b. 301. *& suiv.*

Berulle (Pierre de) Envoyé à Rome pour le Mariage d'Henriete-Marie. a. 102. Sa mort. a. 378. Jugement qu'en fait le Cardinal. *Ib.* 379

Biscaye, irruption des Espagnols dans ce Païs-là. b. 222

Blainville, envoyé pour négocier avec la Reine-Mere. a. 39. 40. Ambassadeur en Angleterre. *Ib.* 205. *& suiv.* 208

Boizenval, Valet de Chambre du Roi. b. 290

Bolonois envahi par Cantelmo. b. 443

Bottero (Prince de) bloqué dans Tarragone. b. 409

Bouillon (Marêchal de) brouilleries où il eut part. a. 5. 7. 9. 14. 16

Bouillon (Duc de) ennemi du Cardinal. b. 418. Se raccommode avec le Roi. b. 435. Va en Italie. b. 447. Se lie avec le Grand-Ecuyer. b. 457. Arrêté à Casal. b. 465. Mené à Lion. b. 465. Confesse. b. 468. Perd la Ville de Sedan, pour sauver sa vie. b. 474

Bourdeaux (Archevêque de) commande la Flotte de France. b. 247. Gagne une Bataille Navale sur les Espagnols. b. 281. *& suiv.* Chasse leur Flotte. b. 406. La bat devant Tarragone. b. 410. Est battu. b. 411. & disgracié. b. 412

Bragance (Duc de) fait Roi de Portugal. b. 536. *& suiv.*

Brême, assiégé & pris par Leganès. b. 269
Breves (** de) Gouverneur du Duc d'Anjou congedié. a. 107
Brezé (*Urbain de Maillé* Marquis de) Maréchal de France. b. 61. Commande l'Armée des Païs-Bas. b. 193. Le Maréchal de Brezé prend Lens. b. 400. Est fait Vice-Roi de Catalogne. b. 413. Va à Barcelone. b. 449
Brezé (Marquis de) attaque la Flotte Espagnole. b. 406
Brisach, pris par le Duc de Wymar. b. 277. Tombe entre les mains de la France. b. 341
Brulard, Voyez *Puysieux*.
Buckingham (Duc de) pourquoi il vouloit faire la guerre à la France. a. 270. Descend dans l'Isle de Ré. a. 273. Son Manifeste. *Ib.* 275. Faute qu'il fit. *Ib.* 277. Chassé de cette Isle. *Ib.* 282. Tué à *Plimouth*. a. 305
Buël (Eugene) défend Arras. b. 350
Bullion, Ambassadaur en Piémont. a. 253. Fait Surintendant des Finances. b. 61. Mourant accuse le Cardinal d'être cause de la guerre. b. 426

C.

C*aën*, Citadelle de cette Ville attaquée & prise. a. 45
Campanella (Thomas) sa prédiction que Gaston ne regneroit jamais. a. 336
Cantelmo (D. André) envahit le Bolonois. b. 442
Capelle prise par les Espagnols. b. 224. Reprise par les François. b. 250
Caraccioli, Mestre de Camp Espagnol, battu par le Duc de Savoie. a. 145
Cardinal-Infant, son irruption en Picardie, b. 224. Défait sept mille hommes des Etats. b. 279. Fait lever le siége de Gueldre. *Ib.* S'efforce en vain de secourir Aire. b. 396. Le rassiége. b. 399. Meurt. b. 401
Carmail (Comte de) mis en prison. b. 188

Casal vainement attaqué par D. Gonzalès de Cordouë. a. 340. par Spinola, a, 403. Delivré. a. 416
Casal reçoit Garnison Françoise, qui n'en sort plus. b. 29. *Ib.* 268
Castres, Ville Huguenotte, maltraitée par le Parlement de Toulouse. a. 178
Catalogne se rebelle. b. 352. Appelle les François. b. 353. Se donne à la France. b. 405
Catelés pris par les Espagnols. b. 225. Repris par les François. b. 279
Caussin (Jesuite) Confesseur de Louïs XIII. disgracié, b. 261, *&* *suiv.*
Cengio pris par les Espagnols. b. 309
Cesar de Gonzague, Duc de Guastalle, prétend au Duché de Mantouë. a. 291. s'accommode. b. 16
Chalais (Henri de Tallerand Marquis de) Histoire de ses desseins & de sa mort. a, 237. *&* *suiv.* 242
S. *Chamond* (Marquis de) Lieutenant de Roi en Provence. b. 9
Chambres de Justice établies par le Cardinal. a. 242. b. 13. *&* *suiv.* 37. Pour l'affaire de Cinq Mars. b. 468
Chanteloube (le P.) brouille la Reine Mere & le Duc d'Orleans. b. 69. Nuit à la Reine. *Ib.* 73. 100. *&* *suiv.* 129
Charles I. Roi d'Angleterre, mauvaise conduite de ce Prince pour son mariage. a. 105. 206. Commence à se brouiller avec la France. *Ib.* 210. 271. Se raccommode avec elle. *Ib.* 362. Se plaint de la France. b. 485
Charles de Gonzague Duc de Nevers, devient Duc de Mantouë. a. 291. Comment il en prit possession. *Ib.* *&* *suiv.* 333. La France le favorise. a. 338. Les Espagnols & l'Empereur tâchent de le dépouiller. a, *Ib.* 343. 347. 352. *&* *suiv.* Foiblement secouru de la France & des Venitiens. a. 342. *&* *suiv.* 344. 347. Peu capable de se soûtenir. a. 352. 404. Chassé de ses Etats. *Ib.* S'accommode. b. 16. Meurt. b. 256

Charles-Emanuel, son dessein sur Genes. a. 131. Ses préparatifs pour cela. a. 135. Diversité de sentimens entre lui & le Connêtable de Lesdiguieres, sur l'attaque des Genois. *Ib.* 136. Ses défauts. a. 138. 147. Mesintelligence entre lui & le Connêtable. *Ib.* Faute qu'il fit. *Ib.* 149. Projets contre les Espagnols. *Ib.* 164. Fait des plaintes du Traité de Monzon. *Ib.* 224. On tâche de l'appaiser. *Ib.* 253. Entre dans le Montferrat. a. 339. 340

Charles-Emanuel, veut amuser la France. a. 356. Se raccommode avec elle. *Ib.* 359. Propositions qu'il fait au Cardinal. a. 391. Se sauve de Rivoli à Turin. *Ib.* 394. Meurt. a. 406. Ses bonnes & mauvaises qualitez. *Ibid.*

Charles-Emanuel, fils de Victor-Amedée, Duc de Savoie. b. 272

Châteauneuf, Ambassadeur à Venise, & dans la Valteline, & en Suisse. a. 355. *& suiv.* Fait Garde des Seaux. a. 427. Privé des Seaux. b. 77

Châtillon (Comte de) fait Maréchal de France. a. 81. Envoyé pour commander l'Armée dans les Païs-Bas. b. 195. Prend Yvoi. b. 250. Assiége en vain S. Omer. *Ib.* 277. Est disgracié. *Ib.* 279. *& suiv.* Commande en Champagne, & observe la conduite de Picolomini. b. 245. Reprend Yvoi. *Ib.* 330. Va assiéger Arras. b. 349. Commande l'Armée de Champagne. b. 421. Défait par Lamboi. b. 433

Chavigny, Conférence qu'il eut avec le Nonce Scoti. b. 325. *& suiv.*

Chevreuse (Duchesse de) aimée & maltraitée du Cardinal. a. 246

Chrêtienne, Voyez *Christine*.

Christine de France, tutrice des Enfans qu'elle avoit eus de Victor-Amedée. b. 257

Christine, embarras où elle se trouva sur la proposition d'une nouvelle Ligue. b. 267. La conclut. b. 270. Mal soûtenuë par le Cardinal. b. 309. Envoye ses Enfans à Montmeillan. b. 310. Se défie de la France. b. 313. Fuit à Suze. b. 316. Remet au Roi toutes

tes ses Places de Piémont. b. 319. Mais refuse de lui remettre Montmeillan. *Ib.* & *suiv.* Retourne à Turin. *Ib.* 373

Cinq-Mars, Voyez *Effiat.*

Ciudad-Real (Duc de) battu par les François. b. 455

Clergé de France, consulté sur les Mariages des Princes du Sang. b. 165. & *suiv.* De quelles gens il est composé. b. 166

Cœuvres (Marquis de) Ambassadeur à Rome, presse la Promotion de l'Evêque de Luçon, sans savoir que la Cour ne la souhaitoit pas. a. 58. 63. & *suiv.* Ambassadeur en Suisse. a. 115. Se saisit de la Valteline par force. a. 119. Nouveaux progrès qu'il y fait. *Ib.* 173. Est battu par les Espagnols. a. 174. Demande en vain le Bâton de Maréchal. *Ib.* 175. Avantage qu'il remporte sur les Espagnols. a. 199. Voyez aussi *Estrées.*

Coigneux (Président le) succede à Ornano. a. 241. Promesses qu'on lui fait pour le gagner a. 431. engage Gaston à se retirer. a. *Ibid.* déclaré criminel de Leze-Majesté. *Ib.* 443. Excepté de l'Amnistie. b. 117

Collalte (Rambold Comte de) menace le Duc de Mantouë. a. 382. Entre dans ses Etats. a. 383. Les progrès qu'il y fait. *Ib.* 384. & *suiv.*

Collioure & ses Châteaux pris par les François. b. 451

Combalet (Marquis de) épouse la fille du Sr. de Pont-Courlay. a. 62

Combalet (Marquise de) chassée du service de la Reine-Mere. a. 422. 424. On parle de la marier au Comte de Soissons. b. 15. 33. Dessein de l'enlever découvert. b. 65. On parle de la marier avec le Cardinal de Lorraine. b. 97

Concini (Arrigo) bon office que lui rendit le Cardinal de Richelieu. a. 87

Concino Concini, Voyez *Ancre.*

Condé (Henri II. Prince de) brouilleries qu'il causa sous la Régence de Marie de Medicis, a. 5. 8. & *suiv.* 10. Se raccommode avec la Cour. *Ib.* 12. Sa pri-

prison. *Ib.* 15. Sa délivrance. *Ib.* 32. Déclaration du Roi en sa faveur. *Ib.* 35. Bon conseil qu'il donne au Roi pour terminer les brouilleries. a. 43. Suspect d'avoir exposé la personne du Roi. *Ib.* 46. Conseille la Guerre contre les Huguenots. *Ib.* 74. Espere d'être Roi. *Ib.* 74. Son acharnement contre les Huguenots. *Ib.* 82. Demande permission d'aller en Italie. *Ib.* Mortifié par le Cardinal. a. 366

Condé (Prince de) Panegyrique qu'il faisoit du Cardinal. b. 7. Se retire à Bruges. b. 34. En revient. *Ib.* 76. Assiége Dole en vain. *Ib.* 222. Assiége en vain Fontarabie. b. 280. *& suiv.* Prend Salce. b. 331. & Canet. *Ib.* Veut en vain secourir Salce. *Ib.* *& suiv.* Va dans le Roussillon. b. 408

Coni pris par le Comte de Harcourt. b. 395. Remis à la Duchesse de Savoie. b. 396

Corbie prise par les Espagnols. b. 226. Reprise par les François. b. 231

Cordoue (D. Gonzalès de) ses qualitez. a. 159. Attaque vainement Asti. a. 160. & Verruë. *Ibid.* Entre dans le Montferrat. a. 339. Assiége vainement Casal. a. 340. 352

Coudrai Montpensier s'attire l'indignation du Cardinal. b. 159. Arrêté. *Ib.* 162

Courriers volans inventez à Turin. b. 370. *& suiv.*

Crequi. (Maréchal de) va en Piémont avec son Beau-pere. a. 136. Défend Verruë contre les Espagnols. a. 162. Ne veut pas passer les Monts pour secourir le Duc de Mantouë. a. 345. Ruine malicieusement, l'Armée du Marquis d'Huxelles. a. 346. Investit Pignerol. a. 396

Crequi (Maréchal de) assiége vainement Valence en Italie. b. 201. *& suiv.* Ne s'accorde pas avec le Duc de Savoie. b. 202. Faute de ce Général. b. 203. Se met en campagne. b. 214. Prend Oleggio. *Ib.* 215. Passe le Tesin. *Ib.* Bat le Marquis de Leganès. b. 217. Est tué près de Brême. b. 269

Ste. *Croix* (Marquis de) succede à Spinola. a. 410.

Trai.

Traite avec les François devant Casal. a. 415

D.

DAnvilliers pris par les François. b. 251
Despreaux Gouverneur de Monsieur. a. 109
Deslur (Dominique Eguia) défend Fontarabie. b. 281
Dispense du Pape, si elle est nécessaire pour le Mariage d'une Princesse Catholique avec un Prince Protestant, a. 100. & *suiv:*
Dole assiégée en vain par le Prince de Condé. b. 220
Doria (Jean Jerôme) battu par les Savoyards. a. 149
Doria (Nicolas) battu par les Savoyards. a. 142

E.

ECclésiastiques, s'ils peuvent entrer dans les affaires d'Etat. a. 9
Effiat (Marquis d') Ambassadeur en Angleterre. a. 199. Surintendant des Finances, & son Mémoire touchant l'état des Finances en 1627. *Ib.* 263. Conduit des Troupes en Piémont. a. 405. Maréchal de France. a. 419
Effiat (Henri d') avancé par le Cardinal. b. 345. Favori du Roi. b. 346. & *suiv.* S'attire la colere du Roi, & est raccommodé par le Cardinal. b. 377. & *suiv.* Se brouille avec le Cardinal. b. 380. & *suiv.* Ses cabales contre lui. b. 456. & *suiv.* N'a point de conduite. b. 459. & *suiv.* Arrêté à Narbonne. b. 464. Son examen & son procès. b. 471
Elne pris par les François. b. 408
d'*Emery* (Ambassadeur de France en Savoye) dessein violent de cet homme. b. 258. Ses Instructions pour retourner en Piémont. b. 311. & *suiv.* 314
Eminentissime, quand les Cardinaux reçûrent ce Titre, a. 403
Enguien (Duc d') épouse une Niéce du Cardinal. b. 382

l'Es-

l'*Escalangue* (Urbain de) rend Pignerol par lâcheté. a. 397
Espagne, foiblesse de cette Couronne en 1642. b. 476
Espagne, défauts dans la conduite des Espagnols. a. 159
Espagnols se plaignent en 1633 des François. b. 84. Réponse des derniers. b. 85
Espagnols, faute énorme qu'ils firent, en aidant le Roi à prendre la Rochelle. a. 295
Espagnols, prétexte de Religion dont ils se servent adroitement. a. 186
d'*Espenan* va en Catalogne. b. 354. Se jette dans Tarragone. b. 355. La rend par Capitulation. b. 356
Espernon (Jean Louïs de la Valette Duc d') entreprend de tirer Marie de Medicis de Blois, & en vient à bout. a. 214. & *suiv.* Son conseil à la Reine-Mere. *Ib.* 48. Offres qu'on lui fait pour se raccommoder. *Ib.* 55. Réduit le Bearn. *Ib.* 69
Espernon (Duc d') intercede pour le Duc de Montmorenci. b. 57. Chagrin que lui causa le Cardinal. b. 61. 63. Commence à se brouiller avec lui. b. 64. Relegué dans sa Maison de Plassac. b. 307
Estrées (Maréchal d') sa terreur panique, après la disgrace de Châteauneuf. b. 78. Va Ambassadeur à Rome malgré le Pape. b. 211. Etant rappellé il s'arrêta à Parme. b. 415. Est Lieutenant-Général du Duc. b. 487
Etats du Royaume convoquez sous Louïs XIII. a. 8
Etats abolis en France. a. 259
Etats Généraux des Provinces-Unies secourent le Roi contre les Rochellois. a. 180. Leur Traité avec le Roi en 1627. a. 279. Autre Traité avec le Roi en 1633. b. 81. Lassez de la Guerre avec l'Espagne. b. 191. Font néanmoins une Ligue avec la France b. 193. Font au Cardinal des offres qu'il n'accepta pas. b. 223. Font un nouveau Traité avec la France. b. 23

Europe, Comedie que fait jouër le Cardinal. b. 491

F.

F*Abbroni* (Luc) trompe la Reine-Mere par des prédictions chimeriques. a. 286. 336

Fabbroni, Résident de la Reine-Mere à Rome, est obligé d'en sortir. b. 171

Fargis (Marquis du) Traitez qu'il fit en Espagne, concernant la Valteline. a. 221. 223. Envoyé au Bois de Vincennes. b. 163

Fayette (Mademoiselle de la) aimée du Roi, se retire. b. 290

Ferdinand II. Empereur, écrit aux Princes d'Italie sur l'affaire de Mantouë. a. 381

Ferdinand III. Empereur. Le Cardinal refuse de le reconnoître. b. 256

Feria (Duc de) Gouverneur de Milan. Faute qu'il fit à l'égard de la Valteline. a. 121. Secourt Genes. *Ib.* 143. 151. Suit les François & prend Acqui. *Ib.* 156. Attaque vainement Asti. *Ib.* 159. & Verruë. a. 161

Feria (Duc de) trompé par les François, & les Savoyards. b. 26. *& suiv.*

Fernamond battu par le Duc de Rohan. b. 206

Ferrandine (Duc de) battu par l'Archevêque de Bourdeaux. b. 406. 410

Feuquieres (Marquis de) attaque Thionville, & est défait par Picolomini. b. 328

Flotte Espagnole battuë par la Françoise. b. 455

Frideric-Henri, Prince d'Orange, se joint à l'Armee Françoise. b. 195. Progrès qu'il fit la même Campagne. b. *Ibid.* *& suiv.* Ne s'accorde pas avec les Généraux François. *Ib.* 197. *& suiv.* Ne veut pas hazarder de bataille. b 199. Reçoit le Titre d'Altesse. b. 230. Prend Breda. b. 251. Leve le siége de Gueldre. b. 279. Prend Gennep. b. 398. Rend un service considérable au Cardinal. b. 494

Fon-

Fontanet pris par le Duc de Savoie. b. 236
Fontarabie vainement assiégée par les François. b. 280 & *suiv.*
Fontrailles, sa négociation en Espagne. b. 458
Force (Jaques Nompar de Caumont Marquis de la) Gouverneur de Bearn. a. 56. Défend Montauban. *Ib.* 72. Est fait Maréchal de France. a. 79. Commande en Italie. a. 405. & *suiv.*
Force (Maréchal de la) en Lorraine. b. 13. Difficultez qu'il fait d'aller contre Monsieur. b. 43. Va en Lorraine. *Ib.* 126. En Allemagne. b. 156. 175. & *suiv.* En Lorraine. b. 182
France, état du Royaume en 1627. a. 262. & *suiv.*
Franche-Comté attaquée par la France. b. 220
François soumis à l'Autorité Arbitraire des Rois & de leurs Ministres. a. 259. & *suiv.*
François-Hyacinthe, Duc de Savoie. b. 273

G.

Galas (Matthias) commande une Armée Impériale en Allemagne. b. 180. Prend Wormes. *Ib.* & Keiserslauter. *Ib.* 183. Abandonne le siége de Deuxponts. *Ib.* 184. Fuit devant le Duc de Wymar. *Ibid.* Le fuir à son tour. b. 184. Ravage l'Electorat de Trêves & saccage l'Alsace. b. 190. Ravage la Bourgogne, & se retire. *Ib.* 221
Gaston de Bourbon, Duc d'Anjou, son éducation. a. 107. Entre dans le Conseil. *Ib.* 230. Efforts qu'il fit en faveur du Maréchal d'Ornano. *Ib.* 233. & *suiv.* Bassesse de ce Prince. a. 234. Cabale contre le Ministre. *Ib.* 237. Autre bassesse. a. 243. Se marie à Mademoiselle de Montpensier. a. 245. A une Fille, & perd sa Femme. a. 272. Intrigues pour le marier. *Ib.* Son envie de commander l'Armée de la Rochelle. a. 273, 285. & *suiv.* S'entête de Marie de Gonzague. a. 287. On s'oppose à ce Mariage. a. 333. & *suiv.* Part pour le Dauphiné & retourne à Paris. a. 355, 370. Il se retire

retire à Joinville & de là à Nanci. a. 373. Se plaint aigrement du Cardinal. a. 375. Se raccommode & se brouille. a. 433. Se retire à Orleans. a. *Ibid.* Sort du Royaume. *Ib.* 443. Déclaration contre lui, comment reçuë dans le Parlement de Paris. a. 445. Se plaint au Parlement de Paris. *Ibid.*

Gaston de Bourbon, Duc d'Orleans, obligé de sortir de Nanci. b. 32. Y retourne. b. 35. Entre armé en France. b. 41. Déclaration du Roi contre lui. b. 42. Intercede en vain pour le Duc de Montmorenci. b. 47. 50. Son accommodement. b. 48. Se plaint qu'on l'avoit trompé. b. 67. Se retire dans les Païs-Bas. b. 68. Son Mariage avec la Princesse Marguerite de Lorraine. b. 87. Vît mal avec la Reine sa Mere. b. 108. Déclaration qui le concerne. b. 117. Embarras du Parlement sur son Mariage. b. 118. & *suiv.* Son Mariage jugé valide, par l'Université de Louvain. b. 133. Traité qu'il fait avec le Roi d'Espagne. b. 135. & *suiv.* Ne veut pas accepter des Arbitres pour son Mariage. b. 138. & *suiv.* Se réconcilie avec la Reine sa Mere. b. 140. Traite avec le Roi son Frere, pour son retour. b. 144. Se rend en France. b. 146. Ne veut pas consentir à la dissolution de son Mariage. *Ib.* 147. 160. & *suiv.* 170. Déclaration du Roi en sa faveur. b. 148. Fait civilité aux Espagnols. b. 160. Ses Domestiques arrêtez. *Ib.* 161. Reçoit un nouveau Conseil. b. 165. Est Généralissime de l'Armée de Picardie. b. 229. Se joint avec le Comte de Soissons pour perdre le Cardinal. b. 230. Il se retire à Blois. *Ib.* 235. Ce qui se passa entre la Cour & lui après cette retraite. *Ibid.* & *suiv.* Son accommodement. b. 240. Enrre dans le parti du Grand-Ecuyer. b. 457. Confesse tout ce que l'on veut. b. 465. & *suiv.* 468

Gatta (Charles della) entre dans Turin. b. 369

Gavi assiégé & pris sur les Genois. a. 142, 145

Genes, démêlez du Duc de Savoie avec cette Ville. a. 131. Entreprise sur cette Ville. a. 135. *& suiv*, 139. *& suiv*. Secouruë par les Espagnols. a. 150. Puissances d'Italie s'interessent pour elle. a. 152. Reprend courage. a. 155. 158. Est entiérement délivrée de la peur. a. 165
Gennep pris par les Hollandois. b. 398
S. George (Duc de) est blessé mortellement sous les murailles de Barcelone. b. 403
S. Geran (Marêchal de) quand élevé à cette Dignité. a. 29
Gondi, son voyage aux Païs-Bas & ses entretiens avec la Reine Mere. b. 140. *& suiv*.
Gregoire XV. Pape. a. 67
Grisons abandonnez par la France. a. 226
Grisons mécontens de la France. a. 252. 255
Grisons se liguent avec la Maison d'Autriche. b. 253
Guebriant (Comte de) commande une partie des Troupes du Duc de Rohan. b. 255. Est dans l'Armée du Duc de Wymar. b. 336. La commande. b. 348. Fait Marêchal de France. b. 449. Défait Lamboi. b. 484. Prend diverses Places dans l'Electorat de Cologne. b. *Ib*.
Guiche (Comte de) épouse une parente du Cardinal. b. 149. battu par les Espagnols. b. 441. *& suiv*. Consolé par le Cardinal. b. 442
Guise (Duc de) brouilleries où il fut mêlé sous la Régence de Marie de Medicis. a. 10. 17. Fait la guerre aux Rochelois. a. 83. Amiral du Levant, ne veut pas traiter de sa Charge avec le Cardinal. a. 418
Guise (Duc de) maltraité & contraint de se retirer en Italie, b. 9. Perd son Gouvernement de Provence. b. 40. Ne peut obtenir de venir en France. b. *Ib*.
Guiton (Jean) Maire de la Rochelle, sa constance. a. 306. Ses réponses remarquables. a. 324
Gustave-Adolfe entre en Allemagne, & s'allie avec la France. a. 405. Souhaite en vain de voir le Roi de

de France. b. 32. Sa réponse sur la proposition de s'aboucher avec le Cardinal. *Ib.*
Gustave-Adolfe tué. b. 69

H.

du Hallier prend Câtelet. b. 279. Escorte un Convoi à Arras. b. 351
Halluyn (Duc de) fait lever le siége de Leucate. b. 248. Obtient le Bâton de Maréchal. b. 249
Harcourt (Comte de) regagne les Isles de St. Honorat & de Ste. Marguerite. b. 247. Prend Quiers & bat les Espagnols. b. 322. Retourne à Carmagnole & bat le Prince Thomas. b. 323. Fait lever le siége de Casal. b. 362. Assiége Turin. b. 366. & *suiv.* Le prend. b. 372. Assiége en vain Yvrée. b. 392. Prend diverses Places. *Ib.* 395. Regagne ce que Cantelmo avoit pris dans le Bolonois. b. 442
Hautefort (Mademoiselle de) aimée du Roi. b. 344. Eloignée de la Cour. b. 346
Hêdin attaqué & pris par le Marquis de la Meilleraye. b. 328. & *suiv.*
D'Hemery Voyez *Emery*.
Henriette-Marie, négociations pour son mariage avec le Prince de Galles. a. 94. 104. & *suiv.*
Huguenots maltraitez en France. a. 68. Se soulevent. *Ib.* 70. Guerre qu'on leur fait. *Ib.* Desseins contre eux. *Ib.* 77. Sont en mauvais état. *Ib.* & *suiv.* Recommencent la guerre. *Ib.* 177. Si la Politique permettoit qu'on laissât subsister leur parti. *Ib.* 179. Traité fait avec eux. *Ib.* Endormis par le Cardinal. a. 202. Obtiennent une Déclaration avantageuse. a. 216. Recommencent la guerre. a. 276. Amnistie en leur faveur. *Ib.* 355. Attaquez & ruinez en Vivarêts. a. 363. & dans les Sevennes. a. 365. Ils rentrent dans l'obéïssance. a. *Ibid.* Pourquoi on ne les abîma pas tout à fait. *Ib.* 369

Huxelles, Voyez *Uxelles.*

I.

JAques *I.* Roi d'Angleterre, sa mauvaise conduite dans le Mariage de son Fils. a. 105. 205
Jars (Chevalier du) sa fermeté sur l'échaffaut. b. 77
S. Jean d'Angely affiégé & pris. a. 70. 71
S. Jean de Lône affiégé en vain par le Duc de Lorraine. b. 221
S. Jean de Luz pris par les Espagnols. b. 222
Impériaux formidables à la France en 1635. b. 180. Faute qu'ils firent. *Ib.* 181
Joseph (le Pere) Capucin, quel homme c'étoit. a. 129, 412. Trompe le Maréchal d'Ornano. *Ibid.* 228. Va à Ratisbonne. a. 411. On demande pour lui un Chapeau de Cardinal. b. 212. Sa mort. *Ib.* 307
Isles de Ste. Marguerite & de St. Honorat saisies par les Espagnols. b. 206. Regagnées. b. 247
D. *Juan IV.* élevé sur le Trône de Portugal. b. 356

K.

KAiserslauter pris, malgré la résistance des Suedois. b. 183

L.

LAmboi entre en Franche-Comté. b. 221. Bat le Maréchal de Châtillon. b. 433. Prend Donchery. b. 435
Lamboi tente en vain de secourir Arras. b. 350. Attaqué dans ses retranchemens & défait, par le Comte de Guebriant. b. 484. & suiv.
Landgrave de Hesse, ses Traitez avec la France. b. 341
Landreci pris par les François. b. 249
Leganès (Marquis de) prend quelques Places dans le Montferrat. b. 246, 311. Battu par le Maréchal de

de Crequi. *Ib.* & 217. Ses Manifestes. b. 272. Assiége Casal. b. 360. Leve le siége. *Ib.* 363. Tache en vain de secourir Turin. b. 367. *& suiv.* Rappellé du Gouvernement de Milan. b. 391. Commande en Catalogne. b. 409, 478. Donne bataille à la Mothe-Houdancourt. b, 480. Finit la Campagne. b. 482. Est disgracié. b. *Ibid.*

Lens pris par les François. b. 400. Repris par les Espagnols. b. 439

Leon Brulart, sa négociation à Ratisbonne. a. 411

Lesdiguieres, (François de Bonne, Sieur de) reçû Duc & Pair. a. 33. Fait Mestre de Camp Général des Armées du Roi. *Ibid.* 67. Change de Religion pour être Connêtable. *Ib.* 80. Va à Suze pour s'aboucher avec le Duc de Savoie. a. 131. Va à Turin, avec une Armée, pour aller contre Genes. a. 135. Diversité de sentimens entre le Duc de Savoie & lui. *Ib.* 138. Ses progrès. a. 140. Mes-intelligence entre le Duc & lui. *Ib.* 147. 155. Sa retraite à la vûë de l'Armée Espagnole. *Ib.* 157. Tombe malade & se retire. a. 160. Sa mort. a. 249

Leucate assiégée en vain par les Espagnols. b. 248

Ligue de la France & de l'Espagne contre l'Angleterre. a. 290

Ligue de la France, de la République de Venise, & du Duc de Savoie. a. 114

Ligue de la France & du Duc de Savoie contre Genes. a. 131

Ligue en Italie en 1635. avec Savoie, Mantouë & Parme. b. 201. Progrès de cette Ligue. b. 202. 214

Longueville (Duc de) se brouille avec la Cour. a. 14. Abandonne Rouën. *Ib.* 45. Ecrit de Dieppe une Lettre soumise. *Ib.* 47

Longueville (Duchesse de) envoyée à Vincennes. a. 371. Délivrée. *Ib.* 373

Longueville (Fils du précedent, Duc de) en Piémont. b. 314. Commande en Allemagne l'Armée du Duc de

de Wymar. b. 341. Se joint à Banier. b. 348. Quitte l'Armée. b. *Ibid.* A ordre d'aller commander en Italie. b. 438

Lorraine faisie par le Roi. b. 150. *& suiv.* Renduë. b. 388. Reprise. b. 389

Lorraine (Charles Duc de) s'attire la guerre en prenant le parti de Monsieur. b. 13. Perd Moyenvic & diverses Places. *Ib.* 15. S'accommode. b. 29. Se brouille. *Ib.* 35. Se raccommode. *Ibid.* Enfraint de nouveau le Traité. b. 86. *& suiv.* Va à Charmes & y conclut un Traité. b. 96. *& suiv.* Cité à comparoître devant le Parlement de Paris. b. 115. Est traité avec plus de douceur. b. 118. Fait une donation feinte de ses Etats à son Frere. *ibid.* 119. Battu par les Suedois. b. 127. Tâche vainement de regagner la Lorraine. b. 185. Joint Galas. *Ibid.* 190. Va en Franche-Comté. *Ib.* 221. Assiége en vain S. Jean de Lône. *ibid.* Se raccommode avec le Roi. b. 385. *& suiv.* Veut faire divorce avec sa Femme. b. 387. Rentre dans le parti de la Maison d'Autriche. *ib.* 389

Lorraine (Duchesse de) menée à Paris & les chagrins qu'elle y eut. b. 149. *& suiv.* Maltraitée par le Duc son Epoux. b. 386. *& suiv.*

Lorraine (Nicolas François, Cardinal de) il tâche d'appaiser le Roi envers son Frere. b. 88. 92. Offre d'épouser la Combalet. b. 90. Irrite le Roi. b. 94. On parle de nouveau de le marier avec la Combalet. b. 98. 105. 107. Va à Paris. *Ibid.* 105. Prend le Titre de Duc. *Ib.* 119. *& suiv.* Se marie à sa Cousine. *Ib.* 124. Arrêté à Nanci. 125. Se sauve avec sa Femme. b. 127

Loudun, Traité fait en cette Ville. a. 11

Louïs XIII. Son mariage cause des brouilleries. a. 6. Il soumet la Normandie. *ib.* 45. *& suiv.* Va en Anjou. *Ib.* 47. 50. S'accommode avec sa Mere. *Ib.* 53. Fait la guerre aux Huguenots. *Ib.* 59. *& suiv.* Va en Poitou. *Ib.* 79. A de la jalousie & de

de la haine pour ſon Frere. a. 243. *& ſuiv.* 274. 354. Mauvais Mari. *Ib.* 248. Se rend à l'Armée de la Rochelle. a. 281. Retourne à Paris. *Ib.* 296. Il ſe rend de nouveau à l'Armée de la Rochelle. a. 302. Demande au Clergé trois millions. a. 338. Veut aller en Italie, plûtôt que de donner le commandement de l'Armée à ſon Frere. a. 354. Retourne en France. a. 362. & à Paris. a. 366. Va à Lion & de là en Savoie. a. 401. Tombe malade à Lion. a. 419. Guerit & va à Paris. a. 421. Prend le parti du Cardinal contre ſa Mere. *Ib.* 424

Louïs XIII. déclare Criminels de Leſe-Majeſté ceux qui étoient avec ſon Frere. a. 443. b. 3. Fait une Déclaration contre ſa Mere. b. 3. Gens conſultez ſur ſon horoſcope punis. b. 12. Va en Lorraine. b. 30. Y retourne. *Ib.* 36. Y va une troiſiéme fois. b. 88. Témoigne quelque froideur au Cardinal. b. 157. Maniére dure dont il traite ſa Mere. b. 168. *& ſuiv.* Va en Champagne, & de là en Lorraine. b. 187. Retourne à Paris. b. 189. Déclare la guerre à l'Eſpagne. *Ib.* 195. Leve une Armée pour reprendre ce que les Eſpagnols lui avoient pris en Picardie. b. 227. Pleure en voyant brûler la Picardie. b. 231. A des remords d'avoir laiſſé ſi long-tems ſa Mere hors du Royaume. b. 261. La maltraite. b. 296. *& ſuiv.* Conſulte ſes Miniſtres là-deſſus. b. 299. Fait le procès au Duc de la Valette contre toutes les formes. b. 300. Aime Mademoiſelle de Hautefort. b. 344. Prend H. d'Effiat pour ſon Favori. *Ib.* 345. L'aime plus que qui que ce ſoit. b. 346. Le querelle. b. 377. Etant malade héſite s'il ira en Rouſſillon. b. 444. Il part. b. 445. Tombe malade dans le Camp. b. 461. Va a Narbonne, & y fait arrêter ſon Favori. b. 464. Voit le Cardinal. b. 466

Louïs XIII.

Croyoit facilement le mal qu'on lui diſoit des autres. a. 85

Etoit cruel. a. 80. 363. *& ſuiv*

Son

Son humeur diſſimulée. a. 18. 240. & chagrine. b. 229
Ne pouvoit ſe paſſer d'un Miniſtre qui gouvernât pour lui. a. 41
Sa maniére de traiter avec les Miniſtres Etrangers. a. 127
Timide & défiant. a. 37
Louis XIV. Sa naiſſance. b. 291
Louvain aſſiégé en vain par les Hollandois & les François. b. 197
Luines (Charles d'Albert, Sr. de) commencemens de ſa faveur. a. 14. Son pouvoir ſur l'eſprit du Roi. *Ibid.* 22. Embarras où il ſe trouva dans l'adminiſtration des affaires. *Ib.* 23. 26. Fait Duc & Pair. *Ib.* 29. Défiances entre la Reine-Mere & lui. *Ib.* 39. S'oppoſe à la Promotion de l'Evêque de Luçon. *Ib.* 57. 59. Preſſe cette Promotion. *Ib.* 62. Fait Connêtable de France. *Ib.* 69. Sa mort. *Ib.* 73
Lude (Comte du) Gouverneur du Duc d'Anjou. a. 108
Lunel, Capitulation pour la reddition de cette Ville mal gardée. a. 81

M.

M*Adrid*, Traité de Madrid concernant la Valteline. b. 513. & *ſuiv.*
Maillé (Urbain de) Beaufrere du Cardinal. a. 3. Voyez *Brezé.*
Mansfeld (Comte de) ſes projets. a. 122
Mangot (Claude) Adjoint à la Charge de Secretaire d'Etat. a. 12. A les Seaux. a. 16
Mantouë, Voyez *Charles de Gonzague.*
Mantouë attaquée par les Impériaux. a. 384. Attaquée une ſeconde fois & priſe. *Ib.* 404
Marguerite de Lorraine s'enfuit de Nanci, déguiſée en homme. b. 93
Marie de Gonzague aimée de Gaſton de Bourbon. a. 287.

287. Intrigues pour & contre son Mariage. a. 333. & suiv. 369. Mise en prison. a. 370. Délivrée. *Ib.* 473

Marie de Medicis, Histoire abregée de sa Régence. a. 5. & *suiv.* En est privée & mise en prison. *Ib.* 19. Se sauve. *Ib.* 25. Difficultez qu'elle fait de revenir à la Cour. *Ib.* 27. & *suiv.* Voit le Roi près de Tours. *Ib.* 30. Va à Angers & n'en veut pas sortir. *Ib.* 31. & *suiv.* Rend son parti formidable. a. 42. Délibere si elle abandonneroit Angers. *Ib.* 48. Son accommodement avec le Roi. *Ib.* 53. Trompée par l'Evêque de Luçon. *Ibid.* Déclaration en sa faveur. a. 59. Rentre dans le Conseil. *Ib.* 75. Presse pour faire le Cardinal de Richelieu Conseiller d'Etat. a. 84. Veut donner une des Filles du Duc de Florence à Gaston. *ib.* 285. Se laisse entêter par des prédictions. *Ib.* Elle est traversée par le Roi & le Cardinal. a. 286. Elle commence à se plaindre du Cardinal. a. 335. Sa conduite trop violente envers Marie de Gonzague desaprouvée. a. 372. Chagrin qu'elle eut de la retraite du Duc d'Orleans en Lorraine. a. 374. Reçoit mal le Cardinal, & rompt avec lui. a. 375. & *suiv.* Prend trop d'autorité sur ses Fils. *Ib.* 379. Elle éclate de nouveau contre le Cardinal. *Ib.* 422. & *suiv.* Croit mal à propos l'avoir ruiné. *Ib.* 425. Se reconcilie en apparence. *Ib.* 429. Ne se trouve plus au Conseil. *Ib.* 431. Elle va à Compiegne, sans s'accommoder. a. 434. Arrêtée à Compiegne. *Ib.* 442. Se plaint au Parlement de Paris. a. 446. b. 4. Se retire dans les Païs-Bas. a. 447

Marie de Medicis, Declaration du Roi son Fils contre elle. b. 3. Chagrin qu'elle eut à l'occasion de son Hôtel. b. 66. Se plaint de Gaston. *Ib.* 68. Vouloit se retirer Angleterre. *Ib.* 73. Veut se reconcilier. *Ib.* 99. Accusée d'avoir voulu faire assassiner le Cardinal. b. *Ibid.* On demande en vain qu'elle abandonne ses Serviteurs. b. 102, 104. 111. Se plaint

plaint de Monsieur, & veut s'accommoder avec le Roi. b. 104. 128. Ecrit au Cardinal. b. 129. On demande qu'elle livre Chanteloube, S. Germain, & Fabbroni. *Ib.* 132. On la veut envoyer à Florence. b. 141. Mais elle le refuse. *Ib.* 142. Peu satisfaite de ses Domestiques. b. *Ibid.* Ecrit à Rome pour soûtenir le Mariage de Monsieur. b. 166. Se plaint au Pape, *Ibid.* Ecrit au Roi pour l'exhorter à la paix. b. 168. Se plaint de ce qu'on ne veut pas qu'elle ait un Résident à Rome. b. 171. Demande en vain d'être rétablie. b. 245. Va en Angleterre, & tâche de se raccommoder avec son Fils. b. 293. Le Roi ne lui répond que des duretez, & la veut envoyer à Florence. b. 296. & *suiv.* Sentimens des Ministres de Louïs XIII. sur son retour. b. 299. Va à Cologne. b. 416. Où elle meurt. b. 469

Marillac (Louïs) fait Marêchal de France. a. 365. Arrêté en Italie. *Ib.* 428. Son procès. b. 37. & *suiv.*

Marillac (Michel de) Garde des Seaux. a. 232. Mis en prison. a. 427

Mayenne (Duc de) brouilleries où il eut part. a. 7. 12. 36. Tué devant Montauban. *Ib.* 73

Mazarin (Jules) négocie une suspension d'armes, entre la Garnison de Casal & les Assiégeans. a. 408. Ses négociations favorables aux François. a. 414. & *suiv.*

Mazarin, trop appliqué à gagner la faveur du Cardinal, est rappellé par le Pape. b. 210

Meilleraye (Marquis de la) chassé du service de la Reine-Mere. a. 423

Meilleraye (Marquis de la) Grand-Maître de l'Artillerie. b. 157. Attaque Hêdin & le prend. b. 327. 330. Assiége Arras. b. 349. Prend Aire. b. 398. Obligé par le Cardinal-Infant de déloger de devant Aire. *Ibid.* Prend la Bassée. b. 400. & Bapaume. b. *Ibid.*

Mello (D. Francisco de) prend Lens. b. 438. La Bassée.

sée. b. 439. Bat le Marêchal de Guiche. b. *Ib.* Faute de ce Général. b. 441
Merode (Comte de) entre dans le Païs des Grisons avec une Armée Impériale. a. 380
Mirabel (Marquis de) Ambassadeur d'Espagne en France. a. 123
Monod (Jesuite) ses intrigues contre le Cardinal. b. 265. Chagrin du Cardinal contre lui. b. 266. 274
Montaigu (Lord) veut traiter avec le Cardinal. a. 310
Montauban, siége de cette Ville. a. 71. Levé. *Ib.* 73
Montauban, réduit par le Cardinal. a. 366
Montbazon (Duc de) employé à négocier avec la Reine-Mere. a. 27. & *suiv.* *Ib.* 37
Montcalvo pris par le Vicomte de Turenne. b. 391. Repris par les Espagnols. b. 395
Montjui, Combat donné près de cette colline. b. 403. Fortifiée. b. 406
Montmorenci (Henri Duc de) Amiral de France, bat la Flotte Rocheloise. a. 184. Conduit des Troupes en Piémont. a. 406. Fait Marêchal de France. a. 419. Se charge de protéger le Cardinal. a. 420
Montmorenci (Henri Duc de) sujets de chagrin que lui donne le Cardinal. b. 44. Prend les armes pour Monsieur & le reçoit dans son Gouvernement. b. 45. Est blessé & pris. b. 46. Son procès. b. 56. Tout le monde intercede en vain pour lui. b. 56. & *suiv.*
Monzon, dessein des Espagnols sur cette Place échoüé. b. 492
Monzon, Traité fait en cette Ville. a. 223
Moret (Comte de) déclaré criminel de Leze-Majesté. a. 443. tué. b. 46
la *Mothe Houdancourt*, va commander en Catalogne. b. 406. Ses progrès. b. 407. Bloque Tarragone. b. *Ibid.* & *suiv.* Bat les Espagnols. b. 409. Secourt Almenas. b. 413. Est fait Marêchal de France. b. 449. Bat & prend prisonnier D. Pedro d'Arragon. b. 450. Assiége en vain Tortose. b. 453.
Et

Et prend Monzon. *Ib.* Donne bataille à Leganès. b. 480. & *suiv.*
Moyenvic pris sur le Duc de Lorraine. b. 15

N.

N*Anci* remis au Roi. b. 97
Nari (Bernardin) envoyé par Urbain VIII. en France. a. 125. Sa négociation concernant la Valteline. *ibid.* 126
Negrepelisse passée au fil de l'épée. a. 79
Noblesse ruinée sous Louïs XIII. a. 266
Norlingue, Bataille perduë près de cette Ville, par les Suedois. b. 154
Notables, Assemblée de Notables à Fontainebleau a. 193. Autre à Paris. *Ib.* 258
Novi pris aux Genois. a. 141

O.

O*Leggio* pris par le Maréchal de Crequi. b. 215
Olivarès (Comte-Duc) sa mauvaise conduite. b. 477. 478. Disgracié. b. 490
Orleans (Duc d') Voyez *Gaston*.
Orme (Marie de l') maîtresse du G. Ecuyer. 376
Ornano (Colonel d') Gouverneur de Monsieur. a. 108. Mis en prison & délivré. *Ibid.* & 109. Fait Maréchal de France. *Ib.* 228. Cause de sa disgrace. *Ib.* Emprisonné. a. 231. Sa mort au Bois de Vincenne. *Ib.* 247
Orval (Comte d') défend Montauban. a. 72
Ossonville, faute de cet homme. b. 465
Ottagio, Espagnols & Genois défaits près de cette Place. a. 144
Oxenstiern, Chancelier de Suede, se rend à Paris. b. 179

P.

Papenheim bat les François en Valteline. a. 199

Parlement de Paris, part qu'il prend au Gouvernement, sous la Régence de Marie de Medicis. a. 9. Conseille au Roi de s'accommoder avec sa Mere. *Ib.* 44. Enterine malgré lui divers Edits. *Ib.* 78

Parlement de Paris refuse d'enteriner une Déclaration contre Monsieur. a. 443. Censuré par le Roi. *Ibid. & suiv.* Refuse de verifier une Déclaration pour l'établissement d'une Chambre de Justice. b. 14. Mortifié par le Roi. b. *Ib.* 31. 79. 208. 383. *& suiv.* Défense des droits du Parlement. b. 384

Parme (Edoüard Duc de) se ligue avec la France. b. 201. Va à Paris. b. 213. Puni par les Espagnols de s'être ligué contre eux. *Ib.* 214. 218. S'accommode avec les Espagnols. b. 246. Dépoüillé de Castro, par les Barberins. b. 414. Excommunié. b. 486. Ligue pour le défendre. b. 487. Fait une irruption dans l'Etat Ecclésiastique. *Ibid.*

Passage pris par les François. b. 281

Perez (Michel) défend Fontarabie. b. 281

Perpignan assiégé & pris par les François. b. 452. 478. Factions dans le Camp François. b. 461

Phalsbourg (Princesse de) se retire habilement de Nanci. b. 126

Philippe IV. part pour l'Arragon. b. 454. Trompé par une fausse nouvelle. b. 455

Philipsbourg surpris par les Impériaux. b. 174

Picardie envahie par les Espagnols. b. 225. *& suiv.*

Picolomini défait Feuquieres. b. 328. Attaque vainement Monzon. *Ib.* 330

Pignerol attaqué & pris par le Cardinal. a. 396

Pignerol, importance de cette Place entre les mains de la France. b. 20. Adresse pour le garder en feignant de le rendre. b. 21. Cedé par accord au Roi de France. b. 41

du

du *Plessis-Bezançon*, négocie avec les Catalans. b. 353.
Bat les Espagnols près de Barcelone. b. 403. *& suiv.*
du *Plessy-Prâlain* Gouverneur de Turin. b. 372
Plessis (Alphonse du) Frere du Cardinal, est fait Evêque de Luçon. a. 2. Y renonce pour se faire Chartreux. *Ib.* 4. Archevêque de Lion & Cardinal. a. 387
Plessis (François du) Pere du Cardinal. a. 2. Ses Enfans. *Ib.* 3
Plessis (Armand Jean du) Sa naissance & son éducation. a. 3. Se fait d'Eglise & est nommé à l'Evêché de Luçon. *Ib.* 4. Sollicite lui-même ses Bulles & les obtient. *Ibid.* S'attache à la Prédication. *Ib.* 5. & au Marquis d'Ancre. *Ib.* 5. 13. Sa Harangue dans les Etats. *Ib.* 8. Est fait Grand-Aumônier de la Reine. *Ib.* 13. Conseiller d'Etat *Ibid.* Conseille de mettre le Prince de Condé en prison. *Ibid.* 15. Fait Secretaire d'Etat. *Ib.* 16. Obtient la préséance sur les autres Secretaires. *Ibid.* Disgracié après la mort du Marquis d'Ancre. *Ib.* 19. Va à Blois. *ib.* 21. A ordre de se retirer en Anjou, d'où il écrit au Roi. *ibid.* Relegué à Avignon. *ibid.* 22. Y fait des Livres de Religion. *ib.* Est rappellé. *ibid.* 26. Sa conduite auprès de Marie de Medicis. *ibid.* 26. *& suiv.* 35. Conseil interessé qu'il donne à cette Princesse. *ibid.* 49. La ruine & obtient par son moyen que le Roi demanderoit pour lui un Chapeau de Cardinal. *ibid.* 53. Ennemis qu'il avoit à la Cour. *ibid.* 58. Qui s'opposoient en secret à sa Promotion. *ib.* 59. 76. On la presse tout de bon, & il l'obtient. a. 84
Plessis (Armand-Jean du, Cardinal de Richelieu) déclaré Conseiller d'Etat. a. 93. Reçoit les Ambassadeurs d'Angleterre au lit. a. 95. Son sentiment sur le Mariage d'Henriette-Marie. *ib.* 100. *& suiv.* Conversations qu'il eut avec le Nonce Spada, sur le Mariage d'Henriette Marie. a. 101. Sur la Valteline. a. 116. 126. 175. 192. 202. *& suiv.* Avec le Légat. *ibid.* 167. *& suiv.* 188. Son Discours

cours dans l'Assemblée des Notables à Fontainebleau. *ib.* 196. Pense à faire la guerre à l'Espagne. a. 123. Sa Conversation avec le Marquis de Mirabel. *ibid.* Veut perdre les Huguenots. a. 202. Accusé faussement de les favoriser. *ib.* 213. 217. Fait semblant de vouloir quitter le Ministere. a. 225. Travaille à ruiner le Marêchal d'Ornano. *ib.* 228. *& suiv.* Nommé *le Roi du Roi. ib.* 232. Feint de se vouloir retirer. a. 235. Conspiration contre lui. *ibid.* 237. Dupe Messieurs de Vendôme. a. 239. Obtient des Gardes pour sa sûreté. a. 251. Est fait Amiral sous un autre nom. a. 269. Ses Gouvernemens d'Oleron & de Brouage. a. 274. Se moque des Hollandois & des Espagnols. a. 280. S'attache au blocus de la Rochelle. a. 285. A le Titre de Lieutenant Général. *ib.* 296. Ordre qu'il met dans l'Armée. a. 298. Traite avec les Rochellois. *ib.* 313. *& suiv.* Leur accorde la Capitulation qu'il veut. a. 321. Entre dans la Ville. *ib.* 324. Entêté d'Astrologie Judiciaire. a. 336. Opine à aider le Duc de Mantouë, & y porte le Roi. a. 350. Va à Grenoble, & de là à Suze. a. 356. Négocie avec le Prince de Piémont. *ib.* 356. 359. Revient en France, & ruine les Huguenots, à qui il donne enfin la paix. 363. *& suiv.* Réduit Montauban. a. 366. Refuse d'avoir part aux Bénefices du Grand-Prieur. a. 371. Ne veut plus dépendre de la Reine-Mere. a. 371. Mal reçû de cette Princesse. 375. Rupture entre elle & lui. a. *Ib. & suiv.* Déclaré principal Ministre d'Etat. a. 379. Lieutenant-Général dans l'Armée du Piémont. *ib.* 386. Part pour le Dauphiné. *ibid.* Refuse d'aller au Pont de Beauvoisin, traiter avec le Prince de Piémont. a. 388. Traite avec lui auprès de Suze. a. 392. Habits du Cardinal en Piémont. a. 394. Sa marche pour aller à Rivoli. *ibid.* Va attaquer Pignerol & le prend. a. 396. *& suiv.* On s'efforce en vain de l'engager à le rendre. a. 399. Va à Grenoble, à Lion, & en Savoie.

voie. *Ib.* 401. *& suiv.* Fait un Traité avec Gustave-Adolfe. a. 405. Cabale contre lui pendant la maladie du Roi à Lion. a. 420. Mesures prises pour le sauver. a. *Ib. & suiv.* La Reine-Mere rompt de nouveau avec lui. a. 422. Est protegé par le Roi. a. 425. *& suiv.* Se réconcilie en apparence avec sa Bienfaitrice. 429. Son sentiment touchant le dessein d'arrêter la Reine-Mere. a. 435. *& suiv.*

Plessis (Armand-Jean du, Cardinal de Richelieu) Fait Duc & Pair. b. 6. Gouverneur de Bretagne. *Ib.* Discours qu'il tenoit de la Reine-Mere. b. 10. 73. *& suiv.* Va en Lorraine. 30. Essaye en vain de marier sa Niéce au Comte de Soissons. b. 33. Opine contre le Duc de Montmorenci. b. 51. Sa conduite en cette occasion. b. 55. *& suiv.* Tombe malade en Guienne. b. 63. Se brouille avec le Duc d'Espernon. b. 63. 64. Ses sentimens sur les affaires d'Allemagne, après la mort de Gustave. *Ibid.* 70. *& suiv.* Il voul[ut] envoyer la Reine-Mere à Florence. b. 75. 98. Reçû Chevalier du S. Esprit. b. 80. Ses sentimens sur la guerre qu'on auroit pû faire aux Espagnols, en 1633. *Ib.* 81. Va en Lorraine, & traite avec le Cardinal de Lorraine. b. 88. Ses sentimens sur la Lorraine. b. 90. *& suiv.* Assassins envoyez pour le tuer. b. 99. Ses sentimens touchant la réconciliation du Roi avec sa Mere & son Frere. b. 109. 110. 112. Sa Harangue dans le Parlement, en 1634. *Ib.* 117. Se plaint du Cardinal de Lorraine. *Ib.* 120. *& suiv.* Sa dureté envers la Reine-Mere. b. 131. Son avis pour prévenir les mauvais desseins de Monsieur. *Ib.* 138. Plaintes qu'il fait des Domestiques de la Reine-Mere. *Ib.* 143. Augmente le nombre de ses Gardes. *Ib.* 152. Obtient la Coadjutorerie de Spire. b. 153. On lui en refuse les provisions à Rome. b. 154. Son sentiment sur les affaires d'Allemagne, après la Bataille de Norlingue. b. 155. Fait tenir le Conseil chez lui. b. 170. Inquiétude dont sa grandeur étoit accom-

accompagnée. b. 171. Plaintes que la Reine-Mere fait de lui au Pape. b. 171. Il donne de mauvais ordres pour résister aux Impériaux. b. 180. Frayeur du Cardinal. *Ib.* 181. Juge qu'il vaut mieux déclarer la guerre à l'Espagne, que de traverser simplement ses desseins. b. 191. La Cour de Rome lui refuse ses Bulles de Général de Cisteaux, & de Prémontré. b. 210. Craint qu'il ne veuille se faire Patriarche. b. 211. On le déchire à Paris. b. 226. Son courage dans cette occasion. *Ib.* 227. donation qu'il fait au Roi. *Ib.* Peur qu'il témoigna alors. b. 229. Danger qu'il courut à Amiens. b. 233. *& suiv.* Ses avis à la Duchesse de Savoie. b. 260. 273. 312. 315. 317. 320. 359. 365. Accusé par le Confesseur du Roi. b. 261. Fait maltraiter la Reine. b. 287. *& suiv.* 342. Discours qu'il tint au Comte Philippe d'Aglié. b. 319. Ses démêlez avec la Cour de Rome. b. 325. Plaintes qu'il fait à la Cour de Rome. b. 324. Ses avis au nouveau Roi de Portugal. b. 357. Ses desseins concernant les Huguenots. b. 374 Touchant le Patriarchat. b. 375. Aspire à être Régent du Royaume. b. 376. Ses démêlez avec le Comte de Soissons & le Duc de Bouillon. b. 417. *& suiv.* Avec l'Archevêque de Rheims, depuis Duc de Guise. b. 418. Conspiration contre lui. b. 420. Se repent d'avoir poussé le Comte de Soissons. b. 425. Sentimens de Bullion, sur la guerre, causée par le Cardinal. b. 426. Plaintes de son administration. b. 428. Porte le Roi à l'entreprise du Roussillon. b. 443. Son conseil d'y mener Monsieur & la Reine. b. 445. Part pour le Languedoc. b. 447. Tombe malade à Narbonne. b. 460. Ne s'y croit pas en sûreté. b. 462. Découvre la Conspiration de Cinq-Mars. b. 463. Son entrevuë avec le Roi à Tarascon. b. 467. Son voyage à Paris. b. 469. Tient conseil sur les desseins de la Campagne suivante. b. 490. Comedie mysterieuse qu'il fait jouër. b. 491. Propositions insolentes qu'il fait au Roi, pour le voir.

voir. b. 492. Fait chaſſer divers Capitaines. *Ib.* Veut que ſes Gardes ſe mêlent avec ceux du Roi. b. 493. Feint de vouloir quitter le Miniſtere. *Ib.* Sa derniére maladie. b. 495. *& ſuiv.* Ses derniéres paroles. b. 497. *& ſuiv.* Sa mort. b. 500. Son Teſtament. b. 500. 501. Diſpoſition de ſon cerveau. b. 502. Ses Funerailles. b. *Ibid.*

Pleſſis (Armand Jean du, Cardinal) Portrait de ſa perſonne. b. 503. Ses maximes générales & ſes projets. b. 504

Son humeur ambitieuſe. a. 21. 22

Changeoit de conduite, & en donnoit la faute aux autres Miniſtres. a. 411. *& ſuiv.*

Abandonnoit ſes principaux deſſeins, pour profiter d'un incident. a. 403

S'attiroit la haine de tout le monde. a. 250

Croyoit les viſions. b. 278

Uſage qu'il faiſoit des Favoris du Roi. b. 379

Sa maxime de ne point pardonner les crimes d'Etat. a. 266. 448

Sa maxime d'engager le Roi à maltraiter ſes plus proches. a. 247

Adreſſe pour mettre le Roi mal avec la Reine ſa Mere. a. 421. b. 13. & pour l'entretenir en mauvaiſe humeur contre elle. *Ibid.* 102

Touchant ceux qu'il prenoit à ſon ſervice. a. 328

Son adreſſe à rendre les gens ſuſpects. a. 229

Ses ſentimens touchant les diſcours des Miniſtres d'Etat. a. 288

S'il a fait le *Teſtament Politique*, qu'on lui attribue. b. 510. *& ſuiv.*

Pont de Cé, victoire du Roi ſur les Troupes de la Reine-Mere près de cette Ville. a. 51. Cette Ville priſe par les Royaliſtes. a. 52

Pont-Courlay (Marquis de) bat les Eſpagnols. b. 287

la *Porte*, Agent du Cardinal-Infant à Paris. b. 388

Portugais ſe rebellent. b. 357

Portugais ſecouent par tout le joug de l'Eſpagne. b. 475

Pozzevera, courage des Habitans de cette Vallée. a. 155
Prâlain (Marêchal de) quand élevé à cette Dignité. a. 29
Privas assiégé & pris par l'Armée Royale, a. 363
Puilaurens, Favori de Monsieur, presens & promesses qu'on lui fit pour le gagner. a. 431
Puilaurens, on tâche en vain de l'éloigner de Monsieur. b. 108. Il traite avec le Cardinal. *Ibid.* & 128. On essaye de l'assassiner. b. 134. Avantages que le Cardinal lui fait. b. 145. Se marie à une parente du Cardinal. *Ibid.* 148. Achete la Duché d'Eguillon. b. 149. S'attire l'indignation du Ministre. b. 160. Envoyé au Bois de Vincennes. b. 163
Puysieux (Pierre Brulard, Marquis de) a la survivance de la Charge de Secretaire d'Etat. a. 17. Disgracié. *Ib.* 88. & *suiv.*

Q.

Querasque, Traité fait en cete Ville. b. 16
Quiers pris par le Comte de Harcourt. b. 322

R.

Ratisbonne, Traité fait en cette Ville. a. 411
Ré, Isle, attaquée par les Anglois, s'il la falloit secourir. a. 278. Secouruë. a. 281. & *suiv.*
Renty pris par les François. b. 279
Retz (Duc de) blâmé de lâcheté. a. 52
Revenus Royaux sous Henri IV. a. 261. & *suiv.*
Rheims (Archevêque de cette Ville) ses démêlez avec le Cardinal. b. 418
Richelieu, Voyez *Plessis*.
la *Richerie* arrêté, accuse plusieurs personnes. b. 419
Riviére (Abbé de la) Serviteur infidele de Monsieur. a. 234. Mis en prison, & élargi. b. 237
Rochelle, Forts bâtis autour de cette Ville. a. 83.
Elle

Elle recommence à faire la guerre au Roi. a. 124. Brûle quelques Vaisseaux François & Hollandois. *Ibid.* 180. Sa Flotte est battuë. *Ibid.* 184. Elle obtient la paix. a. 200. A promesse des Anglois d'être secouruë. *Ib.* 210. *& suiv.* Traite de nouveau avec le Roi. *Ib.* 214. De quelle importance à l'Angleterre. *Ib.* 270. Bloquée par l'Armée Royale. a. 282. Demande du secours en Angleterre. *Ibid.* 283. 296. *& suiv.* Digue pour boucher son Port. *Ib.* 294. Continuation de son siége. a. 298. *& suiv.* Disette extrême dans la Ville. a. 300. Tâche en vain de se défaire des bouches inutiles. a. 301. 306. Les Anglois tâchent en vain de la secourir. a. 308. la Ville parlemente. a. 312. *& suiv.* Capitule & se rend. a. 321

Rohan (Henri Duc de) Chef des Huguenots. a. 70. Fait rendre Montpellier. a. 82. Recommence la guerre. *Ibid.* 179. Remuë une troisiéme fois. *Ib.* 276. 337. Traite avec le Roi. a. 365

Rohan (Henri Duc de) va chez les Grisons. b. 84. Ses progrès & ses victoires, dans la Valteline. b. 205. Tente en vain de se joindre au Duc de Savoie. b. 218. Obligé d'abandonner la Valteline. b. 252. *& suiv.* Va trouver le Duc de Wymar. b. 275. Meurt. b. 276

Rois, s'il est avantageux pour eux & pour leurs Peuples qu'ils soient absolus. a. 260

Rome, maniére de traiter avec cette Cour. a. 131

Rosiglione, défaite des Genois près de cette Place. a. 142

Roussillon, dessein de l'envahir. b. 444. *& suiv.*

Roye prise par les Espagnols. b. 226. Reprise par les François. b. 231

S.

S*Alce* pris par le Prince de Condé. b. 331. Repris par le Marquis de Spinola. b. *ibid.* *& suiv.* Rendu aux François. b. 478

Sardaigne, descente qu'y fit la Flotte de France. b. 246

Savoie, conquise par Louis XIII. a. 402
Savoie, brouilleries de la Maison de Savoie après la mort de Victor-Amedée. b. 257. & *suiv.* b. 308. & *suiv.* b. 323
Savoie (Cardinal de) ses desseins sur le Piémont. b. 273. Se saisit de Nice & de Ville-Franche. b. 318. S'accommode avec la France, & avec sa Belle-sœur. b. 438. Chasse les Garnisons Espagnoles de Nice & de Villefranche. *Ibid.*
Schenk, Fort pris par les Espagnols. b. 198
Schomberg (Comte de) perd sa Charge de Surintendant des Finances. a. 84. Fait Marêchal de France. a. 174. Secourt l'Isle de Ré. *Ib.* 281. Commande un Corps à part en Italie. a. 410. Va secourir Casal. a. 414. & *suiv.*
Scoti, Nonce, sa Conférence avec Chavigni. b. 325. Maltraité à la Cour de France. *Ibid.* & *suiv.*
Seguier (Pierre) fait Chancelier de France. b. 207. Va interroger la Reine. b. 288
Senecey (Marquise de) éloignée de la Cour. b. 342
Serbellon (Jean) dupé par le Duc de Rethel. a. 292. Battu par le Duc de Rohan. b. 206. Assiége Leucate & leve le siege. b. 248
Serignan entre en Catalogne. b. 402
Serravalle, défaite des Espagnols près de cette Place. a. 142
Sillery (Commandeur de) rappellé de son Ambassade de Rome. a. 91
Sillery (Chancelier de) privé des Seaux. a. 12. 88
Silvio-Emanuel de Savoie défend Yvrée. b. 391
S. Simon, Favori du Roi. a. 250
Sirvela (Comte de) Gouverneur de Milan, son incapacité dans la guerre. b. 392. Chagrine le Prince Thomas de Savoie. b. 437
Socoa pris par les Espagnols. b. 222. Abandonné. b. 248
Soissons (Comte de) se retire en Italie. a. 247. Se plaint du Cardinal. *Ib.* 288. Reçû par le Comte de Bethune, malgré le Cardinal. *Ibid.* 289

Soissons (Comte de) on parle de le marier avec la Combalet. b. 15. *Ibid.* 33. Mortifié par le Cardinal. *Ib.* 173. 189. Commande l'Armée de Picardie. b. 225. Est Lieutenant Général de l'Armée de Picardie. b. 229. Se joint avec Monsieur, contre le Cardinal. b. 232. Il prend la fuite, & se retire à Sedan. b. 235. Négociations pour le faire revenir. b. 238. Son accommodement. b. 244. & *suiv.* Ses nouveaux démêlez avec le Cardinal. b. 417. 420. Son Manifeste contre le Cardinal. b. 427. Déclaré Criminel de Lese-Majesté par le Parlement. b. 433. Est tué dans la bataille de Sedan. b. 434

Sondrio pris par le Marquis de Cœuvres. a. 120

Soubize (Benjamin de Rohan, Sr. de) chassé de l'Isle de Ré. a. 79. Prend six Vaisseaux du Roi à Blavet. *Ib.* 125. Descentes qu'il fait en divers lieux. *Ib.* 177. Va en Angleterre. a. 183. Comment il y fut reçû. a. 207

Sourdis (Cardinal de) son sentiment dans l'Assemblée des Notables à Fontainebleau. a. 195

Spada, Nonce, ses négociations dans la Cour de France. 98. 101. Concernant la Valteline. a. 116. 166. Se rend ennemi du Cardinal. *Ib.* 192

Spinola (Ambroise) son Conseil sur le siége de la Rochelle. a. 295. Censure la conduite des Espagnols. *Ib.* Assiége Casal. a. 403. Se brouille avec les Généraux de l'Empereur, & avec le Duc de Savoie. a. 410. Tombe malade. a. *Ib.* Meurt. a. 411

Spinola (D. Philippe) prend Pontesture. a. 403

Strigio (Comte) attaché aux interêts du Duc de Nevers. a. 291. 293

Spire attaquée & prise par les François. b. 177

Suede, sa Ligue avec la France renouvellée. b. 80

Suisses, leur mauvaise politique. a. 151

Sully (Duc de) chassé de la Cour. a. 6

Suze, passage de cette Ville forcé. a. 358. Renduë aux François. *Ibid.*

T.

Targon (Pompée) Ingenieur, tache vainement de fermer le Port de la Rochelle. a. 294

Tarragone bloquée par les François. b. 407. & *suiv.*

Testament Politique, s'il est du Cardinal. b. 510. & *suiv.*

Tillieres (Comte de) Ambassadeur en Angleterre. a. 96. Rappellé. *Ib.* 111

Themines (Marquis de) fait Maréchal de France. a. 15. A le Gouvernement de Bretagne. *Ib.* 249

Thoiras (Jean de S. Bonnet de) descend dans l'Isle de Ré. a. 183. S'y fortifie. *Ib.* 269. Va à Casal. a. 361. Prend quelques Places par force. a. 380. Pressé dans Casal. a. 407. Fait Maréchal de France. a. 419

Thoiras (Maréchal de) commande l'Armée du Duc de Savoie comme son Lieutenant. b. 214. Est tué. b. 216

Thomas de Savoie entre au service de l'Espagne. b. 137. Battu à Avein. b. 195. Fait lever le siége de S. Omer. b. 277. Se rend maître de diverses Places en Piémont. b. 309. 311. Surprend Turin. b. 316. Parle de traiter avec sa Belle-sœur. b. 358. Défend Turin. b. 367. Le rend. b. 372. Manque de parole à la France. b. 390. Veut secourir Yvrée, malgré les Espagnols. b. 392. Attaque en vain Chivas. b. 394. S'accommode avec la France. b. 439. Dupe Sirvela. *Ibid.* Prend diverses Places aux Espagnols. b. *Ib.* & *suiv.*

Thou (François de) entre dans le parti de Cinq-Mars, & y fait entrer Monsieur, & le Duc de Bouillon. b. 381. Arrêté à Narbonne. b. 464. Son examen & son procès. b. 472

Tirlemont pris par les Hollandois & les François. b. 196

Toiras, voyez *Thoiras*.

Torrecuse (Marquis de) jette du secours dans Perpignan. b. 448. A ordre d'y retourner. b. 454. Est con-

contre-mandé. b. 455. S'avance pour assiéger Lerida. b. 479. Quitte l'Armée à cause des contradictions des Espagnols. b. *Ibid.*

Torstenson (Leonard) gagne deux Batailles contre les Impériaux. b. 483

Trèves surpris par les Espagnols. b. 177. Archevêque de cette Ville pris prisonnier. b. *Ibid.*

Turenne (Vicomte) Lieutenant du Comte de Harcourt. b. 362. Prend Montcalvo. b. 391

Turin surpris par le Prince Thomas. b. 316. Repris par le Comte de Harcourt. b. 372

V.

V*Air* (Président du) a les Seaux. a. 112

Val de Grace, Superieure de ce Couvent transferée ailleurs. b. 251

Valence sur le Pô vainement attaquée par la Ligue. b. 201. *& suiv.*

Valette (Louïs de la) Archevêque de Bourdeaux promu au Cardinalat. a. 66. Rend un signalé service au Cardinal de Richelieu. a. 425. Va commander une Armée en Allemagne. b. 183. Ravitaille quelques Villes d'Alsace. b. 220. Va commander en Italie. b. 270. Nommé *le Valet du Cardinal.* b. 286. Bassesses de ce Prélat. b. 307. 317. Prend Chivas. b. 314. *& suiv.* Sa mort. b. 322

Valette (Duc de la) épouse une parente du Cardinal. b. 148. Défend la Biscaye. *Ib.* 222. Sa conduite au siége de Fontarabie. b. 284. 286. Procès qui lui fut fait. *Ib.* 299

Valteline, origine des démêlez de la France & de l'Espagne, dans ce Païs-là. a. 113. Invasion des Espagnols pour s'en assurer. *ibid.* Ils remettent leurs Forts entre les mains du Pape. a. 114. Négociations en France du Légat là-dessus. a. 167. *& suiv.* *Ib.* 203. Fin de cette affaire. *Ib.* 252. 256

Valteline, de nouveau le theatre de la guerre. b. 205. Perduë par les François. b. 253. *& suiv.* Traité de

de Madrid concernant ce Païs-là. 513. & *suiv.*
Vautier, premier Médecin de la Reine-Mere mis à la Baſtille. a. 443
Vendôme (Duc de) trompé par Louïs XIII. a. 240. Obtient des Lettres d'abolition. a. 288. Accuſé d'avoir voulu faire aſſaſſiner le Cardinal. b. 420
Vendôme (Grand-Prieur de) dupé par le Cardinal. a. 240. Eſt plus reſſerré en priſon. *Ib.* 288. Sa mort. *Ib.* 371
Venitiens, ſe plaignent du Traité de Monzon. a. 224. Font un nouveau Traité avec le Roi. a. 254
Verceil, aſſiégé & pris par les Eſpagnols. b. 370
Verruë (Comte de) négocie avec le Cardinal. a. 356
Victor-Amedée, Prince de Piémont, ſes progrès contre les Genois. a. 148. Se plaint des François. a. 224. Va au Pont de Beauvoiſin, pour y attendre le Cardinal. a. 387. Succede à ſon Pere. a. 406. Continuë la guerre contre la France. a. 407. Battu par les François à Carignan. a. *Ibid.*
Victor-Amedée, Duc de Savoie, s'accommode avec la France. b. 16. 19. S'accorde avec elle pour tromper les Eſpagnols. b. 25. & *ſuiv.* Se ligue avec la France. *Ib.* 201. Ne s'accorde pas avec Crequi. b. *Ibid.* Se met en Campagne. b. 214. Bat le Marquis de Leganès. b. 237. Meurt. b. 257
Vieville (Marquis de) Surintendant des Finances. a. 86. Entre dans le Conſeil. *Ib.* Sa diſgrace. *Ib.* 110
Villerci (Marquis de) reçoit un Adjoint dans la Charge de Secretaire d'Etat. a. 12. Mortifié à la Cour. *Ib.* 16
Villeroi (Marquis de) garde Pignerol en feignant de le rendre. b. 22. & *ſuiv.*
Vincent de Gonzague, Duc de Mantouë, meurt. a. 291
Vitri tuë le Maréchal d'Ancre. a. 18
Vitri (Maréchal de) fait Gouverneur de Provence. b. 40. Traverſe le deſſein de recouvrer les Iſles de S. Honorat & de Ste. Marguerite. b. 223. Mis à la Baſtille. b. 249
Uxelles (Marquis d') Maréchal de Camp, va à Turin.

rin. a. 136. Défait les Espagnols. a. 142. Entreprend vainement de passer les Monts. *Ib.* 346

W.

W *Allenstein*, ses desseins, & les intrigues du Cardinal avec lui. b. 151. *& suiv.*

Wignerod (René de) Beau-frere du Cardinal. a. 3. Voyez *Pont de Courlay.*

Wymar (Bernard Duc de) secouru de la France. b. 176. 182. Poursuit Galas. *Ib.* 184. Le fuit. *Ib.* Fait un nouveau Traité avec le Roi. b. 189. Va à Paris. b. 213. Assiége Rhinfeld, & bat les Impériaux. b. 276. Prend Rhinfeld, Fribourg, & Brisach. b. 277. Ne veut pas le remettre à la France. b. 333. Ses desseins. *Ib.* Sa mort. b. 335. Son Testament. *Ib. & suiv.* Traité que la France fit avec son Armée. b. 336. *& suiv.*

Y.

Y *Voi* pris par le Marêchal de Châtillon. b. 251. Repris. b. 330

Yvrée attaquée par les François. b. 392. Ils l'abandonnent. b. 395

Z.

Z *Ucchaello*, Marquisat, contesté entre le Duc de Savoie & les Genois. a. 131. Accord entre eux là-dessus. b. 30

F I N.

